DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE

DÉBOISEMENT DES RUINES DU SITE CeEx-4 À LA POINTE PLATON

(Nº de permis MCC : 25-PINJ-01)



Québec, août 2025

RÉSUMÉ

Le domaine Joly-De Lotbinière, un site patrimonial reconnu au provincial et au fédéral, se propose d'aménager un sentier d'interprétation tout le long de la pointe Platon, en bordure du fleuve Saint-Laurent. Les fondations d'un bâtiment, parfois appelé « hôtel », par moments « maison du gardien du quai », se trouvent à proximité du tracé de ce nouveau sentier. Toutefois, elles ont été envahies par la végétation depuis qu'un incendie a détruit cet édifice dans les années 1970, les rendant ainsi à peine perceptibles dans le paysage.

Dans le but de mettre ces ruines en valeur, il a été décidé d'enlever tout le cortège végétal qui les recouvrait et qui empêchait d'en mesurer toute l'ampleur. Il ne s'agissait que de déboiser cet endroit, aucune souche n'a été retirée et aucune excavation n'a eu lieu. Toutefois, comme ces ruines font partie du site CeEx-4, il a été convenu qu'un archéologue participerait à ces travaux, ce qui permettrait de parfaire nos connaissances sur ce vestige.

Ces travaux ont été faits le 25 juin 2025 et ils ont impliqué un archéologue, ainsi que des membres du personnel du domaine Joly-De Lotbinière.

Illustration de la page couverture : Parish of Dechambeaux. Parish of Cape Sante. Parish of Lotbinière. Parish of St. Croix, [Murray ca. 1761], University of Michigan Library (en ligne)

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
1.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION 2
2.0 LES RELEVÉS DES RUINES 2
3.0 CONSTAT 10
RÉFÉRENCES 14

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation du secteur à l'étude 1
Figure 2 Localisation des ruines par rapport aux sanitaires (..... 2
Figure 3 Éléments observés à partir des fondations de la cave 5
Figure 4 La pointe Platon en 1825 10
Figure 5 La pointe Platon en 1852 11
Figure 6 La pointe Platon et le domaine familial 12
Figure 7 L'ancien quai et l'établissement de la pointe Platon 12
Figure 8 La maison du gardien 13

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Vue de l'emplacement des ruines à partir du sentier 3
Photo 2 Vue de l'emplacement des ruines à partir de l'aire de repos 3
Photo 3 Vue vers l'ouest des ruines envahies par la végétation 4
Photo 4 Vue vers l'ouest des ruines une fois dégagées de la végétation 6
Photo 5 Passage (?) à travers le mur de refend nord 6
Photo 6 Pilier central en place et en partie effondrée 7
Photo 7 Ouverture au coin sud-ouest 8
Photo 8 Tuyau en métal 8
Photo 9 Drain 9
Photo 10 Pièce de métal en forme de Y 9

LISTE DES INTERVENANTS

Domaine Joly-De Lotbinière
Clément Houle
Gabriel Rousseau

Consultant
Jean-Yves Pintal, M. Sc. Archéologue, recherche, rédaction

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un projet visant à mettre en valeur les ruines d'un bâtiment localisées à la pointe Platon du domaine Joly de Lotbinière (figure 1), il s'est avéré pertinent de procéder à un déboisement de celles-ci. En effet, comme ces lieux ont été délaissés à la suite d'un incendie dans les années 1970, la végétation a envahi les fondations laissées à l'abandon.

Étant donné que ces ruines font partie du site CeEx-4, il a été demandé à ce que ces travaux se fassent sous supervision archéologique. Cela étant dit, aucune excavation n'était prévue. Toutefois, comme le couvert végétal était très dense, il limitait considérablement les observations. C'est ainsi que les objectifs de cette intervention consistaient à dégager les ruines et à parfaire leurs relevés entrepris en 2024 (Pintal 2024).

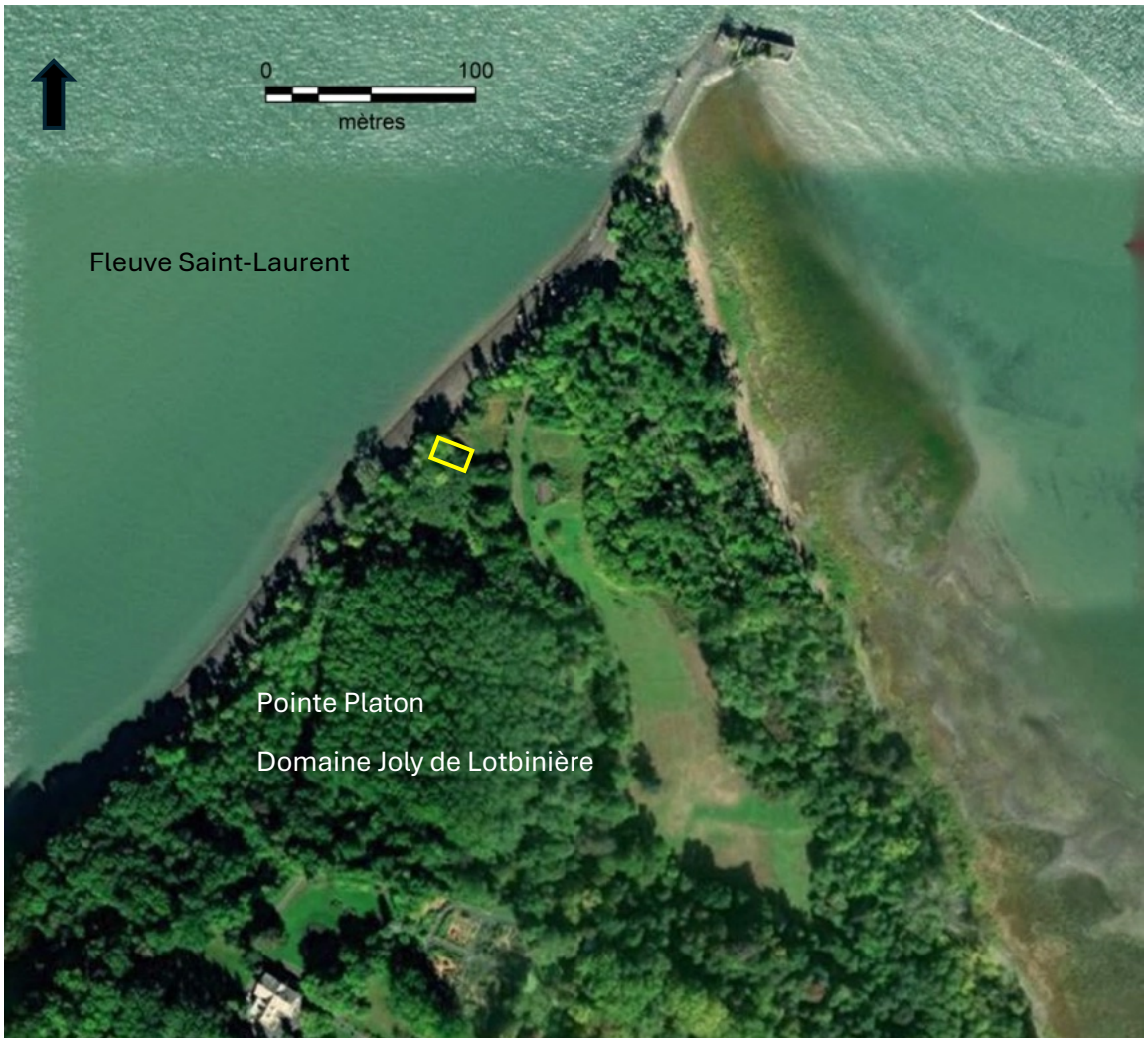


Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (en jaune = ruines) (Google Earth 2024)

1.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION

La végétation, c.-à-d. les arbres, les arbustes, les herbacées et les plantes grimpantes (ex. vignes, lierres, etc.) a été coupée à l'aide d'une scie mécanique, d'une débroussailleuse et de sécateurs. Aucune souche n'a été enlevée, il n'y a eu aucune excavation, l'objectif étant de laisser en place toutes les pierres des fondations.

À la suite de ces travaux, il a été possible de procéder à de nouveaux relevés visuels des ruines et de compléter le plan dressé en 2024 (Pintal 2024).

2.0 LES RELEVÉS DES RUINES

Ces ruines se trouvent à 18,90 m au sud-ouest des sanitaires (figure 2). Elles occupent un milieu boisé et elles sont envahies par la végétation à un point tel qu'elles sont difficilement visibles à partir du sentier (photos 1 à 3).

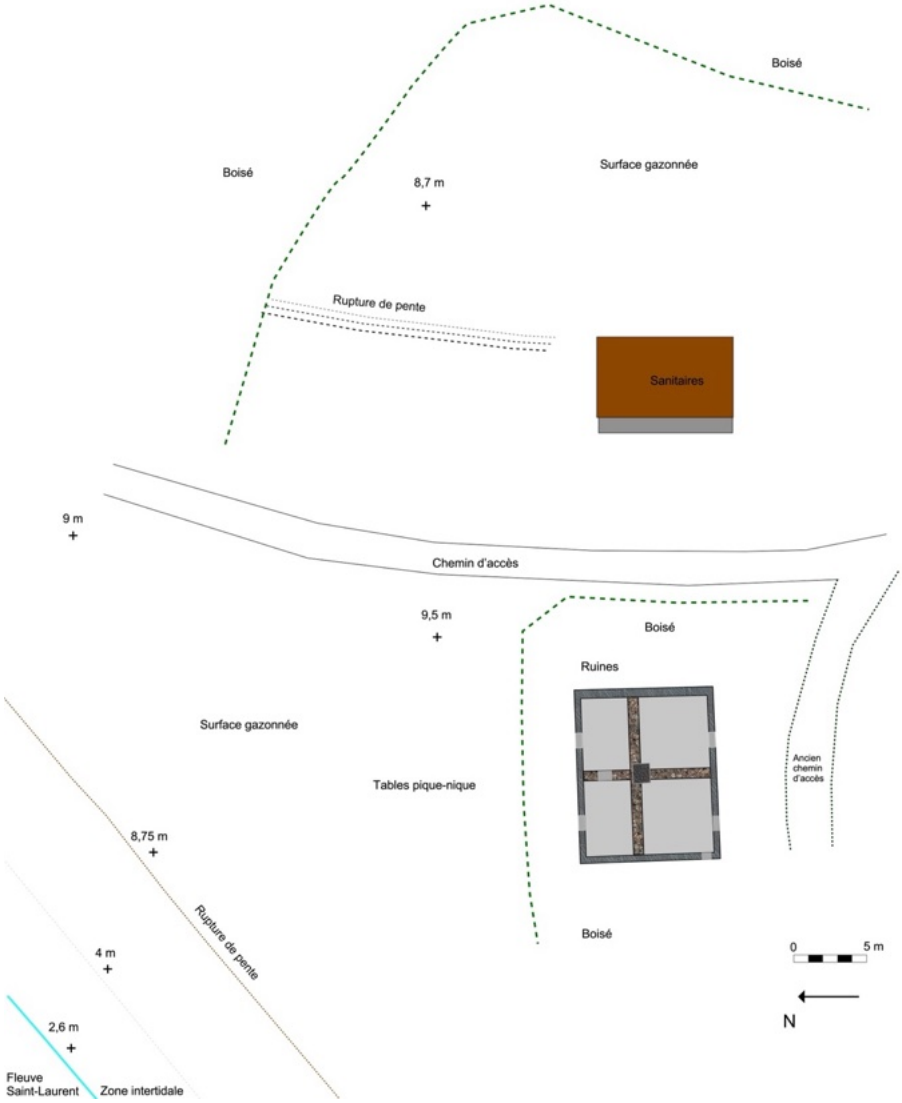


Figure 2 Localisation des ruines par rapport aux sanitaires (Pintal 2024)



Photo 1 Vue de l'emplacement des ruines (à droite) à partir du sentier (photo prise vers le sud)



Photo 2 Vue de l'emplacement des ruines (derrière la végétation) à partir de l'aire de repos (photo prise vers le sud-ouest)



Photo 3 Vue vers l'ouest des ruines envahies par la végétation (photo prise vers l'ouest en 2024)

Malgré la végétalisation des lieux, il était possible de distinguer les fondations émergeant du sol[1] (photo 3). Ce bâtiment mesure 11,90 m de long (axe est-ouest) sur 9,70 m de large (figure 3). Les murs nord, sud et est sont larges de 60 cm et ils sont formés de deux parements de 25 cm de large ceinturant un blocage de 10 cm d'épaisseur constitué de mortier et de cailloux de calcaire. Alors que ces parois se présentent comme un mélange de calcaires (surtout à la base) et de pierres granitiques, le mur ouest est surtout composé de plaquettes de calcaire disposées très régulièrement.

À l'extérieur, on compte 3 ou 4 assises régulières, qui mesurent approximativement 75 cm de hauteur. À l'intérieur, près de la cave, on en voit souvent une dizaine. La profondeur de celle-ci varie de 1 m à l'est à plus de 1,50 m à l'ouest. Si par endroit, les parois intérieures sont bien droites, ailleurs, elles peuvent décrire une déclivité d'environ 45^0. Il faut dire que, depuis son abandon, les fondations se sont dégradées, soit à cause de la croissance de la végétation, soit du gel-dégel, soit par la gravité ou encore lors de la démolition de ce bâtiment à la suite de l'incendie.

Deux murs de refend, perpendiculaires l'un à l'autre, ont été aménagés à l'intérieur de la cave. Leurs pierres sont reliées par du mortier, mais sans ou presque sans blocage. Ils sont larges de 50 cm et ils s'entrecroisent, divisant ainsi la cave en quatre parties (figure 2).

[1] Ce texte est une adaptation de celui produit en 2024 (Pintal 2024), il tient compte des informations recueillies cette année.

Alors que les parois extérieures se composent d'un mélange de pierre calcaire et de granite, les murs intérieurs sont principalement constitués de granite. Le mur de refend nord-sud a été positionné à peu près au centre des fondations. Par contre, celui qui s'étire selon un axe est-ouest est plus proche du mur sud (4,10 m) que du nord (5,60 m). Ainsi, les sections sud sont plus volumineuses que celles au nord. Le déboisement (photo 4) a permis de constater que la section nord du mur de refend nord-sud est moins continue que celui au sud. Cela suggère la présence d'une ouverture offrant un passage entre les deux sections nord (figure 3, photo 5).

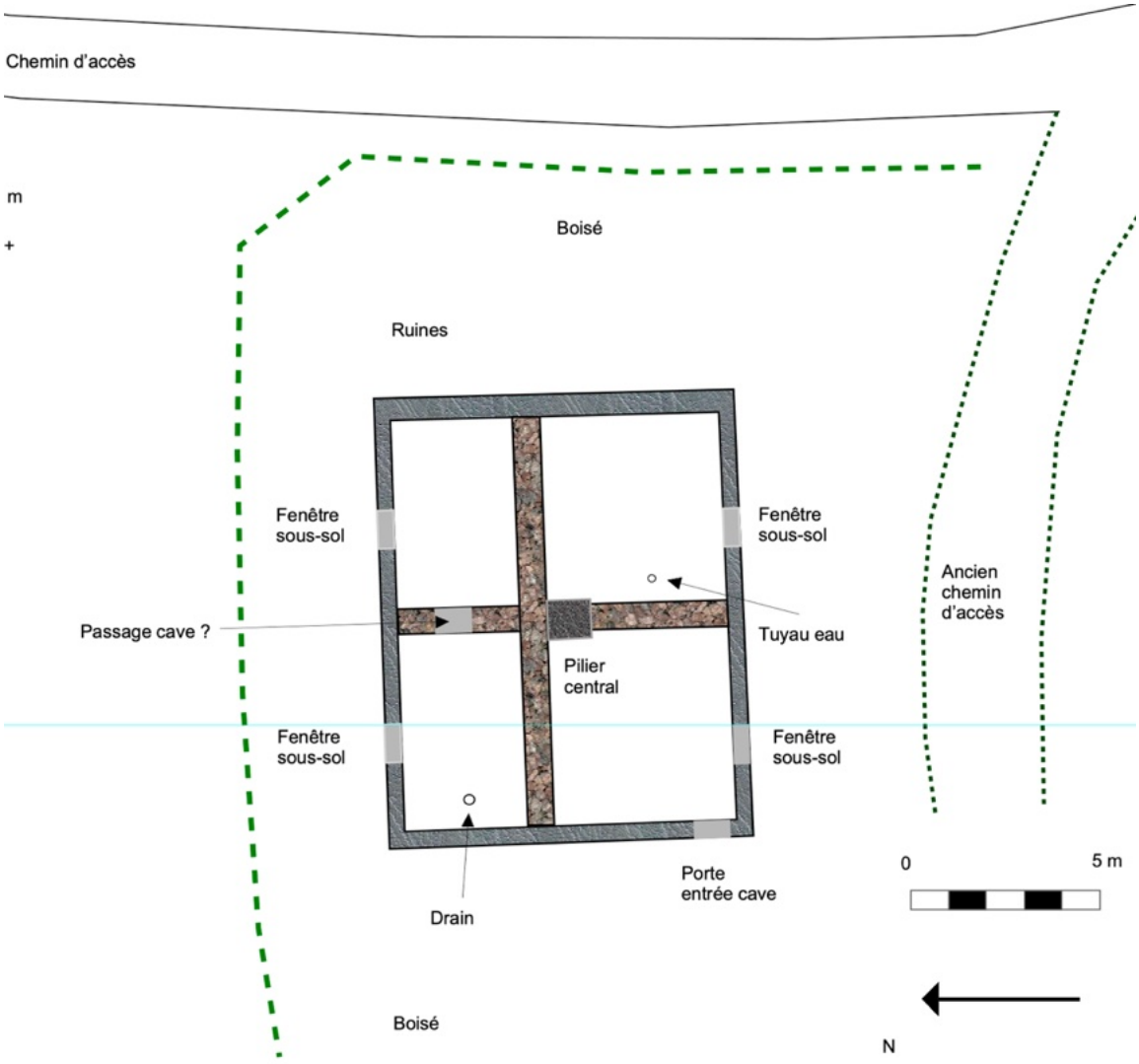


Figure 3 Éléments observés à partir des fondations de la cave



Photo 4 Vue vers l'ouest des ruines une fois dégagées de la végétation (photo prise vers l'ouest)



Photo 5 Passage (?) à travers le mur de refend nord (photo prise vers l'ouest)

Lors des relevés de 2024, il a été considéré que le pilier central, celui aménagé à la jonction des deux murs de refend, composait la base d'une cheminée. Une fois le déboisement achevé, il est apparu qu'il ne s'agissait que d'un pilier de support, en partie effondré maintenant, qui devait soutenir les solives du plancher (photo 6). Ce pilier est principalement constitué de pierres granitiques liées au mortier. Les joints et la partie supérieure ont été refaits avec du béton.



Photo 6 Pilier central en place et en partie effondré (photo prise vers l'ouest)

Alors que deux ouvertures avaient été observées au nord au niveau du sol en 2024, deux autres ont été notés au sud (figure 3). Les parois de celles au nord ont été rejointées avec du béton. Par ailleurs, une nouvelle ouverture a été remarquée au coin sud-ouest (photo 7). Comme celle-ci se prolonge jusqu'au bas de la cave, il s'agit probablement de la porte d'entrée pour le sous-sol.



Photo 7 Ouverture au coin sud-ouest (photo prise vers l'ouest)

Par ailleurs, un tuyau en métal est visible dans la section sud-est, il s'agit probablement de l'entrée d'eau (photo 8). Un drain est présent dans la section nord-ouest (photo 9). Deux pièces de métal identiques en forme de Y avec un pédoncule mobile ont été observées dans les sections nord-est et nord-ouest (photo 10). Leur fonction demeure incertaine.



Photo 8 Tuyau en métal (photo prise vers l'ouest)



Photo 9 Drain (photo prise vers l'ouest)



Photo 10 Pièce de métal en forme de Y (photo prise vers l'ouest)

Il a été constaté que les jonctions du mur de refend est-ouest avec les fondations étaient beaucoup plus massives, ce qui pourrait indiquer la présence de pilier pour les cheminées qui, de fait, étaient aménagées dans la partie centrale des extrémités est et ouest de la maison.

3.0 CONSTAT

Les relevés de cette année permettent de confirmer que les ruines présentent à la pointe Platon correspondent bien à la maison du gardien ou encore à l'hôtel, tel qu'ils apparaissent sur les cartes ou photographies anciennes. Ils pourraient également coïncider avec celles du domicile présent en ces lieux depuis la fin du Régime français (figures 4 à 8, voir page couverture). La figure 8 démontre que la porte d'entrée donnait vers le sud, vers l'intérieur des terres, et non pas vers le nord, vers le fleuve.

D'autres bâtiments composent cet établissement. Les travaux archéologiques effectués en 2024 (Pintal 2024) ont mis au jour des traces de mortier à l'est des ruines. Il s'agit probablement des vestiges d'un édifice qui, en se fiant aux photos anciennes, devait se trouver soit sous les sanitaires, soit sous le chemin actuel. Pour ce qui est de l'immeuble localisé à l'arrière, une grange, des indices ont été repérés lors de l'inventaire de 2025 (Pintal 2025).



Figure 4 La pointe Platon en 1825 (Berczy jr 1825)

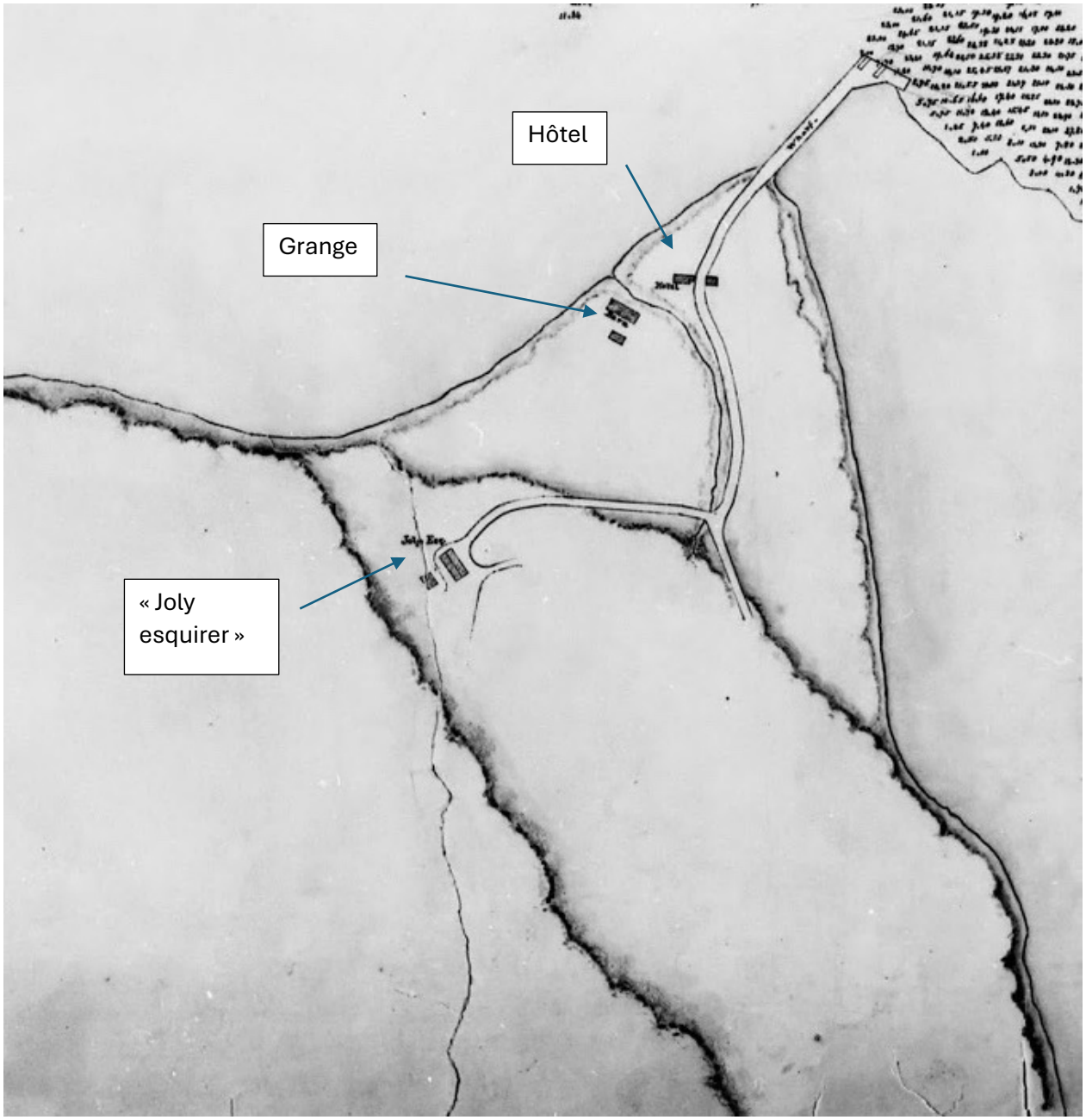


Figure 5 La pointe Platon en 1852 (anonyme vers 1852)



Figure 6 La pointe Platon et le domaine familial (Joly-De Lotbinière 1868, collection Domaine Joly-De Lotbinière)



Figure 7 L'ancien quai et l'établissement de la pointe Platon (collection Domaine Joly-De Lotbinière)

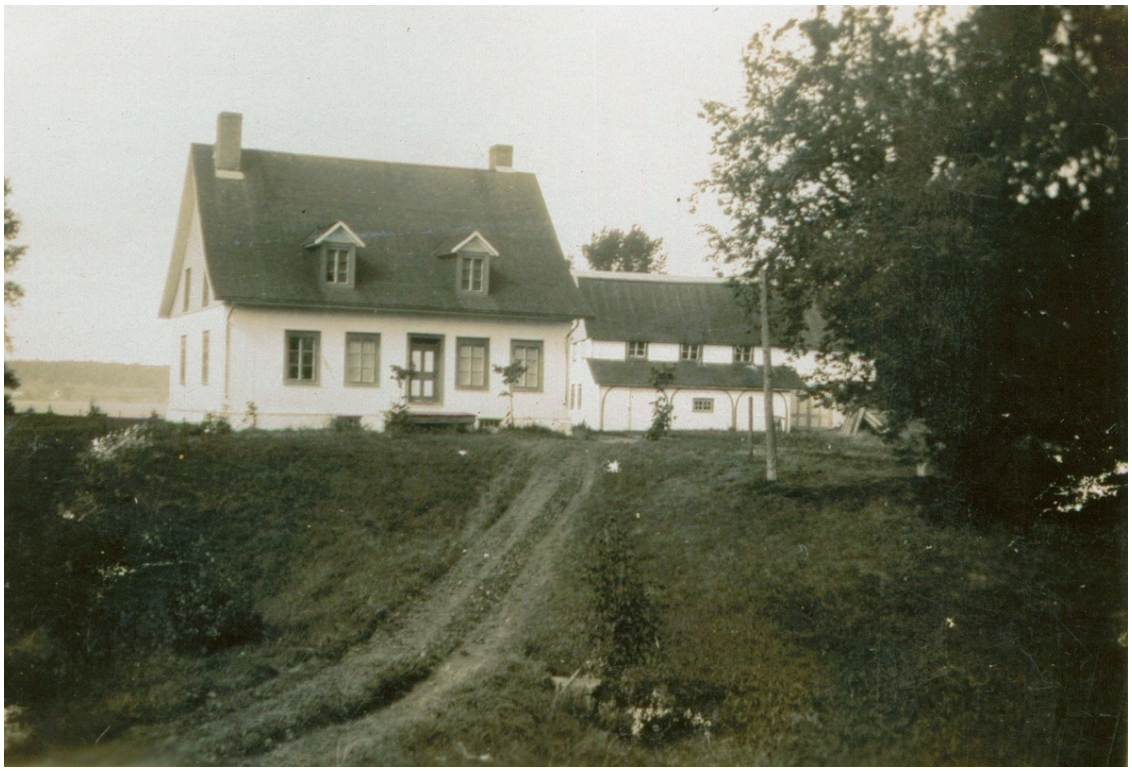


Figure 8 La maison du gardien (collection Domaine Joly-De Lotbinière)

Il est aussi fort probable que l'un ou l'autre de ces bâtiments a été rénové, agrandi, démoli, etc. C'est ainsi qu'il est dit que d'anciennes fondations ont été réutilisées, lors de l'aménagement du manoir :

> « Le manoir s'éleva sur un tertre dominant à la fois la baie de Ste-Croix et celle de Lotbinière, et situé au milieu d'un paysage enchanteur. La tradition veut que l'on ait conservé les fondations d'une habitation plus ancienne en leur faisant subir certaines modifications, pour servir de base à la nouvelle construction » (Paradis 1933 : 273).

Il est probable que cette remarque s'applique aussi à l'établissement d'en bas de la pointe Platon.

RÉFÉRENCES

Anonyme 1852 : Plan of Pointe-Platon with soundings (BAC NMC51737).

Berczy jr, W. 1825 : Le cap Santé sur la rive nord du Saint-Laurent, Lotbinière sur la rive sud du Saint-Laurent (BAC R9266, en ligne)

Paradis, abbé Louis L., 1933 : Les annales de Lotbinière 1672-1933. Des ateliers de l'action catholique, Québec.

Pintal, J.-Y., 2024 : Domaine Joly-de-Lotbinière. Inventaire archéologique 2024. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Inventaire archéologique dans le secteur de la confluence Mishta-shipu – Eau-Dorée

Été 2024

Rapport présenté à :

Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM)

Et

Ministère de la Culture et des Communications

Par

Jean-Christophe Ouellet
Anthropo-archéologue



INNU TAKUAIKAN
UASHAT MAK MANI-UTENAM





Shaputuan

INNU TAKUAIKAN
UASHAT MAK MANI-UTENAM

Table des matières

1 Introduction 1
1.1 Mandat et objectifs 1
2 Région à l'étude 5
2.1 Physiographie et environnement physique 5
2.2 Recherches antérieures 8
2.3 Histoire culturelle et fréquentation ancienne du territoire 8
3 Méthodologie 10
3.1 Calendrier et composition de l'équipe 10
3.2 Méthode d'inventaire sur le terrain 11
3.2.1 Sélection des zones à inventorier 11
3.2.2 Méthodologie d'inventaire archéologique 12
3.2.3 Inventaire de la culture matérielle et analyse sommaire 15
4 Résultats 16
4.1 Sites archéologiques pré-contact 17
4.1.1 Site EeDn-03 18
4.1.2 Site EeDn-04 22
4.1.3 Site EeDn-05 27
4.1.4 Site EeDn-06 31
4.1.5 Site EeDn-07 37
4.1.6 Site EeDn-08 40
4.2 Sites archéologiques historiques 45
4.2.1 Site EeDn-02 45
4.2.2 Site EeDn-09 51
4.3 Le portage de la rivière à l'Eau-Dorée 60
5 Synthèse et recommandations 63
6 Bibliographie 64
7 Annexes 66
7.1 Catalogue des artéfacts 66
7.2 Photographies 66
7.3 Notes de terrain (dossier technique) 66
7.4 Radiocarbone 66
7.5 Rapport numérique 66

7.6 Fichiers de formes (SHP) 66
7.6.1 Limites des sites 66
7.6.2 Zones d'intervention 66
7.7 Fiches de site 66

Liste des figures

Figure 1 : Aperçu de la confluence Moisie – Eau-Dorée (photo #5482 5
Figure 2 : Grande terrasse fluviatile sur la rive droite de la Mishta-shipu (photo #5498) 6
Figure 3 : Courbe d'émersion des terres (tirée de Ouellet et Richard 2017) 6
Figure 4 : Isolignes du retrait glaciaire (tirée de Ouellet et Richard 2017) 7
Figure 5 : Itinéraire emprunté par l'équipage de Henry Youle Hind dans les années 1860 (tiré de Hind 1864) 9
Figure 6 : Équipe de recherche 11
Figure 7 : sondages manuels (photo #5219) 12
Figure 8 : Pierres altérées exposées à la surface du sol (photo #5202) 13
Figure 9 : Sondages manuels et tamisage (photo #5281) 14
Figure 10 : Relevé de site à la chaîne et boussole (photo #5286) 14
Figure 11 : Aperçu du grand replat en rive droite de la Mishta-shipu (photo #5310) 17
Figure 12 : Aperçu de l'environnement du site EeDn-03 (photo #5280) 18
Figure 13 : Profil de sol représentatif au site EeDn-03 (photo #5193) 21
Figure 14 : Aperçu général du site EeDn-04 (photo #5223) 23
Figure 15 : Éclat visible à la surface du sol (photo #5204) 24
Figure 16 : Loïc Jourdain en cours de fouille au sondage S-1 (photo #5210) 25
Figure 17 : Éclats de taille en quartzite fin ferrugineux (catalogue #22 et #26) 25
Figure 18 : Profil de sol représentatif au site EeDn-04 26
Figure 19 : Aperçu général du site EeDn-05 (photo #5274) 27
Figure 20 : Structure de combustion au site EeDn-05 (photo #5284_mod) 29
Figure 21 : Profil de sol représentatif sur le site EeDn-05 (photo #5272) 30
Figure 22 : Aperçu du site EeDn-06 (photo #)5293 32
Figure 23 : Portion de talus effondrée au site EeDn-06 (photo #5289) 34
Figure 24 : Pierres chauffées en surface de a portion effondrée (photo #5290) 34
Figure 25 : Éclat de taille en quartzite de Ramah (catalogue #28) et éclat retouché en chert (catalogue #27) 35
Figure 26 : Profil de sol représentatif sur le site EeDn-06 35
Figure 27 : Aperçu du site EeDn-07 (photo #5240) 37
Figure 28 : Profil de sol représentatif sur le site EeDn-07, voir pierre au coin (photo #5236) 39
Figure 29 : Aperçu du site EeDn-08 (photo #)5302 41
Figure 30 : Éclat de quartz hyalin et burin (catalogue #17a et 17b) 41
Figure 31 : Grattoir en quartz hyalin (catalogue #15) 41
Figure 32 : Structure de foyer au sondage S-1 (photo #)5300 43
Figure 33 : Datation radiocarbone associée au site EeDn-08 (échantillon PXDC1.1) 43

Figure 34 : Profil de sol représentatif au site EeDn-08 (photo #5306) 44
Figure 35 : Aperçu général du site EeDn-09, Loïc Jourdain se tient au centre de la tente (photo #5245) 46
Figure 36 : Pierres de lest pour la tente visibles en surface (photo #5248) 46
Figure 37 : Concentration d'objets à la bordure intérieure de la tente (photo #5244) 47
Figure 38 : Flacon pharmaceutique, catalogue #11 49
Figure 39 : Concentration de pierre en bordure de talus (photo #5255) 49
Figure 40 : RS-3, bouteille de verre au corps cylindrique (catalogue #3) 50
Figure 41 : RS-2, tuyau de pipe (catalogue #34) 50
Figure 42 : Vue sur le site EeDn-09 depuis la Mishta-shipu (photo #5321) 51
Figure 43 : Aperçu du site EeDn-09 et le secteur de la confluence (photo #5448) 52
Figure 44 : Vue générale du replat supérieur au site EeDn-09 (photo #5396) 55
Figure 45 : Seau avec anse visible en surface au replat supérieur (photo #5403) 56
Figure 46 : Concentration d'objets #1 (photo #5409) 56
Figure 47 : Poêle de tôle avec ossements blanchis (photo #5423) 56
Figure 48 : Flacon de verre de type pharmaceutique (catalogue #4) 57
Figure 49 : Lame de couteau et manche d'ustensile (catalogue #2) 57
Figure 50 : Sceaux à tabac (catalogue #13b) 57
Figure 51 : Concentration #3 sur le replat intermédiaire, bouteille et piège à patte (photo #5433) 58
Figure 52 : Cruche de grès associée à la tente #3 (photo #5435) 58
Figure 53 : Vestiges du poêle de tôle associé à la tente #3 (photo #5436) 58
Figure 54 : Flacon de verre transparent de couleur brune associée à la tente #3 (catalogue #12) 59
Figure 55 : Concentration de munitions et contenant en écorce de bouleau (catalogue #10) 59
Figure 56 : Équipe d'inventaire à l'entrée du portage Eau-Dorée (photo #5325) 60
Figure 57 : Arbre repère le long du portage (photo #5336) 61
Figure 58 : Sentier de portage perceptible à la surface du sol (photo #5350) 61
Figure 59 : Sentier de portage à l'Eau-Dorée (photo #5365) 61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Calendrier des travaux 10
Tableau 2 : Composition de l'équipe 10
Tableau 3 : Sommaire des sites découverts en 2024 16
Tableau 4 : Sommaire du site EeDn-03 18
Tableau 5 : Artéfacts récoltés sur le site EeDn-03 20
Tableau 6 : Sommaire du site EeDn-04 22
Tableau 7 : Artéfacts découverts sur le site EeDn-04 24
Tableau 8 : Sommaire du site EeDn-05 27
Tableau 9 : Artéfacts découverts au site EeDn-05 29
Tableau 10 : Sommaire du site EeDn-06 31

Tableau 11 : Artéfacts récoltés sur le site EeDn-06 32
Tableau 12 : sommaire du site EeDn-07 37
Tableau 13 : Artéfacts récoltés sur le site EeDn-07 39
Tableau 14 : Sommaire du site EeDn-08 40
Tableau 15 : Artéfacts récupérés sur le site EeDn-08 40
Tableau 16 : Sommaire du site EeDn-09 45
Tableau 17 : Sommaire du site EeDn-09 51

Liste des cartes

Carte 1 : Carte de localisation de l'intervention 2
Carte 2 : Zones inventoriées et sites archéologiques 3
Carte 3 : Zones inventoriées et sites archéologiques (carte topographique) 4

Liste des plans

Plan 1 : Plan général du site EeDn-03 19
Plan 2 : Plan général du site EeDn-04 23
Plan 3 : Plan général du site EeDn-05 28
Plan 4 : Plan général du site EeDn-06 33
Plan 5 : Plan général du site EeDn-07 38
Plan 6 : Plan général du site EeDn-08 42
Plan 7 : Plan général du site EeDn-02 48
Plan 8 : Plan général du site EeDn-09 53
Plan 9 : Plan détaillé du site EeDn-09 54

Fonctions et attributions

Direction du projet

Gloria Vollant : directrice du Musée Shaputuan et équipe de recherche historique

Jean-Christophe Ouellet : archéologue responsable

Fouilleurs

Chavin Chavez : assistant archéologue

Kuenutin Descent-Vollant : archéologue innu

Loïc Jourdain : archéologue innu

Éthan Régis : archéologue innu

Annie Croteau (étudiante Université de Montréal) : archéologue

Xavier Dagenais-Chabot (étudiant Université de Montréal) : archéologue

Analyse et préparation du rapport

Jean-Chrisotphe Ouellet : archéologue responsable

Collaborateurs

André Michel : Biologiste pour ITUM, unité de protection du territoire

Pierre Grégoire : Anthropologue et coordonnateur de la recherche historique

Datations radiocarbones :

Guillaume Labrecque : Centre d'études Nordiques (Université Laval)

Résumé

Ce rapport rend compte d'un inventaire archéologique mené à l'été 2024 dans le secteur de la confluence des rivières Moisie et Eau-Dorée. Cette intervention d'une durée d'approximativement 1 semaine a permis de découvrir un ensemble de huit sites archéologiques. De ce nombre six datent de la période pré-contact alors que les deux derniers sont rattachés à la période historique et à la seconde moitié du 19eme siècle.

Le secteur de la confluence a été sélectionné comme il recèle un potentiel archéologique fort relié à son association à la voie de circulation traditionnelle de la Mishta-shipu. La rivière à l'Eau-Dorée et son portage en font un lieu de rencontre et d'attente privilégié et fréquenté depuis longtemps par les groupes innus et leurs ancêtres qui circulent sur le Nitassinan.

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel, cette intervention a été encadrée par l'obtention d'un permis de recherche archéologique obtenu auprès du ministère de la culture et des communications du Québec, le permis 24-SHAM-01.

1 Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Ce rapport présente les résultats d'une reconnaissance archéologique effectuée dans la région du cours inférieur de la rivière Moisie (Mishta-shipu) à l'été 2024. Cette intervention a été commanditée par les communautés de Uashat et Mani-utenam dans le but de contribuer à la documentation du patrimoine archéologique de cette partie du Nitassinan. Conformément à la loi sur le patrimoine culturel, cette intervention archéologique a fait l'objet d'une demande de permis de recherche archéologique auprès du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (permis 24-SHAM-01).

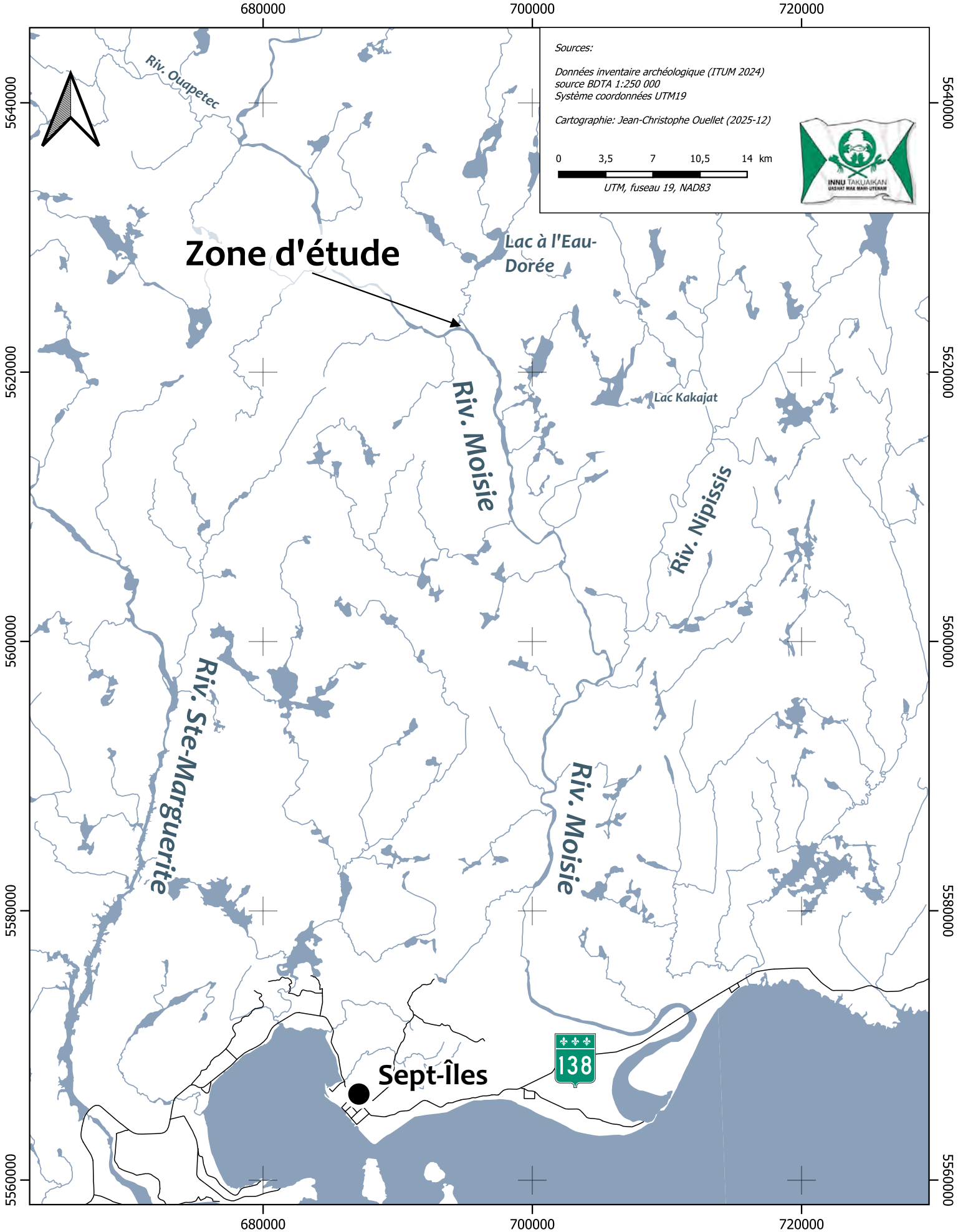
Cette région est au cœur du territoire traditionnel des innus de Uashat mak Mani-utenam et n'a pratiquement jamais fait l'objet d'interventions archéologiques jusqu'ici. La rivière Moisie, que les Innus nomment Mishta-shipu («la Grande rivière») est une des principales routes empruntées par les Innus et leurs ancêtres pour relier la côte et l'intérieur des terres jusqu'au Labrador.

Le projet mis sur pied s'inspire d'un modèle d'archéologie collaborative et autochtone privilégié par l'auteur (Ouellet 2018). L'équipe de terrain était composée de plusieurs membres de la communauté, tous des canoteurs expérimentés qui ont déjà parcouru ce territoire à au moins une reprise. Les objectifs étaient d'explorer une portion de la Mishta-shipu, ici le secteur de la confluence avec la rivière à l'Eau-Dorée, à la recherche d'indices d'occupations anciennes et récentes qui permettent de mettre en lumière l'utilisation de ce territoire à travers le temps. En contrepartie, la formation de membres de la communauté devait viser à permettre le développement et la promotion de la discipline archéologique.

L'inventaire archéologique mené dans le secteur de la confluence a permis de découvrir un ensemble composé de 8 sites archéologiques qui témoignent de présences autochtones anciennes et soutenues. Parmi ceux-ci, 6 témoignent d'occupations remontant à la période pré-contact et leur documentation ultérieure sera à même de contribuer à mieux connaître l'occupation humaine ancienne de ce territoire intérieur par les Innus et leurs ancêtres. Les sites plus récents, au nombre de 2, ne sont cependant pas en reste et ils contribuent à mettre en lumière la fréquentation et le mode de vie des Innus de la période historique qui ont occupé ce territoire de manière soutenue jusqu'à aujourd'hui.

La concentration de sites archéologiques découverts dans cette portion de la rivière Mishta-shipu est en partie reliée à la présence de la rivière à l'Eau-Dorée et d'un axe de circulation secondaire qui y débute par un portage important. Cet axe de circulation et ce portage ancestral sont bien documentés dans l'histoire orale et l'utilisation du territoire par les Innus de même que dans divers documents historiques dont une source centrale est celle de l'explorateur Hind qui emprunta cette route en compagnie de guides innus au 19 siècle (Hind 1864)

Carte de localisation



Inventaire archéologique Mishta shipu - Eau-Dorée

694000 696000 698000 700000

5624000

5622000

Riv. Eau Dorée

HXDC1

A

Riv. Moisie

EeDn-02
EeDn-08
EeDn-06
EeDn-03
EeDn-05
EeDn-07
EeDn-04

0 50 100 m

Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2024)
source BDTQ 1:20 000, LiDAR MERN
Système coordonnées UTM19

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2025-12)

0 0,2 0,4 0,6 0,8 km

UTM, fuseau 19, NAD83

INNU TAKUAIKAN
UASHAT MAK MANI-UTENAM

Légende

Sites archéologiques découverts

- ***Période pré-contact***
- ***Période historique***

Zones inventoriées en 2024

Inventaire archéologique Mishta shipu - Eau-Dorée

694000 696000 698000 700000

5624000

5622000

Riv. Eau Dorée

Rivière

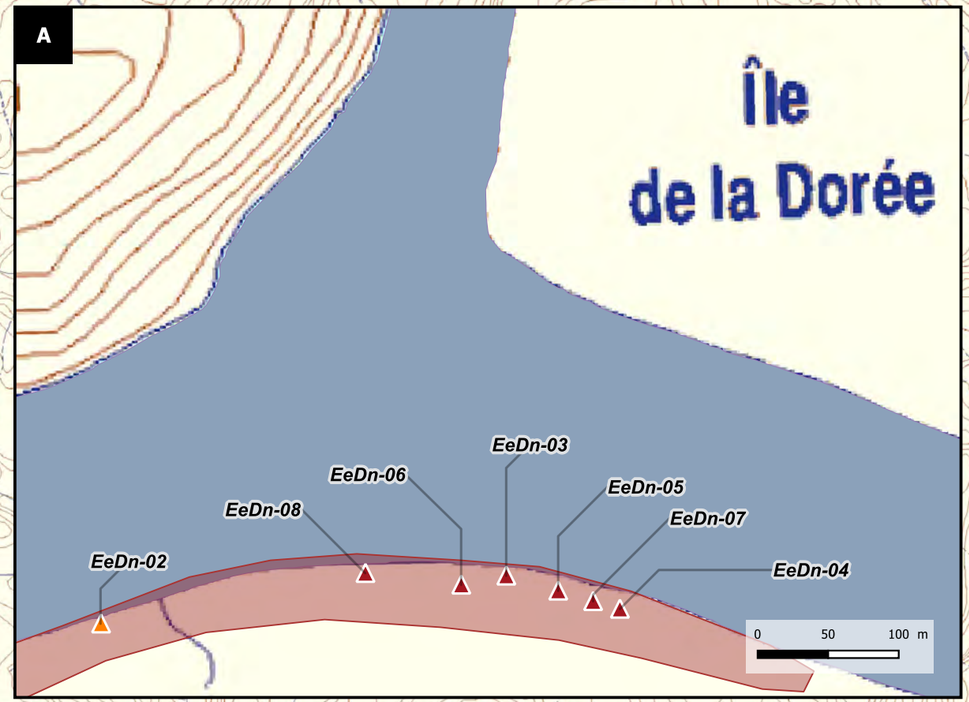
l'Eau Dorée

HXDC1

Île de la Dorée

Riv. Moisie

A



Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2024)
source BDTQ 1:20 000, LiDAR MERN
Système coordonnées UTM19

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2025-12)

0 0,2 0,4 0,6 0,8 km

UTM, fuseau 19, NAD83

INNU TAKUAIKAN
UASHAT MAK MANI-UTENAM

Légende

Sites archéologiques découverts

- ***Période pré-contact***
- ***Période historique***

Zones inventoriées en 2024

2 Région à l'étude

2.1 Physiographie et environnement physique

La région à l'étude correspond à une portion restreinte de la rivière Moisie, que les Innus appellent la Grande Rivière (Mishta-shipu). La rivière Moisie constitue le bassin hydrographique le plus important de la région de la Moyenne-Côte-Nord. Elle prend sa source sur le Plateau central du Québec-Labrador et relie la côte à proximité de la municipalité de Sept-Îles.

Le secteur choisi pour cette étude occupe le cours inférieur de la rivière Moisie en étant situé à approximativement 60 km à vol d'oiseau de la côte. La région à l'étude est centrée sur une portion restreinte de la Mishta-shipu, dans le secteur de la confluence avec la rivière à l'Eau-Dorée. Le secteur présente des replats riverains dont l'altitude varie de 45 à 60 m ANM, mais qui sont bordés de montagnes aux reliefs arrondis qui atteignent plus de 350 m ANM. Par ces caractéristiques, cette zone fait partie de la région du piémont et se caractérise par des cours d'eau encaissés dont le cours est principalement déterminé par la morphologie du socle rocheux (Dubois 1979 : 58).



Figure 1 : Aperçu de la confluence Moisie – Eau-Dorée (photo #5482



3

Figure 2 : Grande terrasse fluviatile sur la rive droite de la Mishta-shipu (photo #5498)

Cette portion immédiate de la rivière Mishta-shipu ne présente pas de zones de rapides important. En fait, cette portion de la Mishta-shipu comprise entre la chute du «Cran Serré» et la rivière Ouapetec celle constitue une portion relativement calme de cette rivière autrement très mouvementée. Si la Mishta-shipu présente ici un cours relativement tranquille, la rivière à l'Eau-Dorée qui vient s'y jeter présente quant à elle une vallée très encaissée de même qu'une importante série de rapides qui dévalent depuis le lac du même nom, sis à une altitude de 106 m ANM.

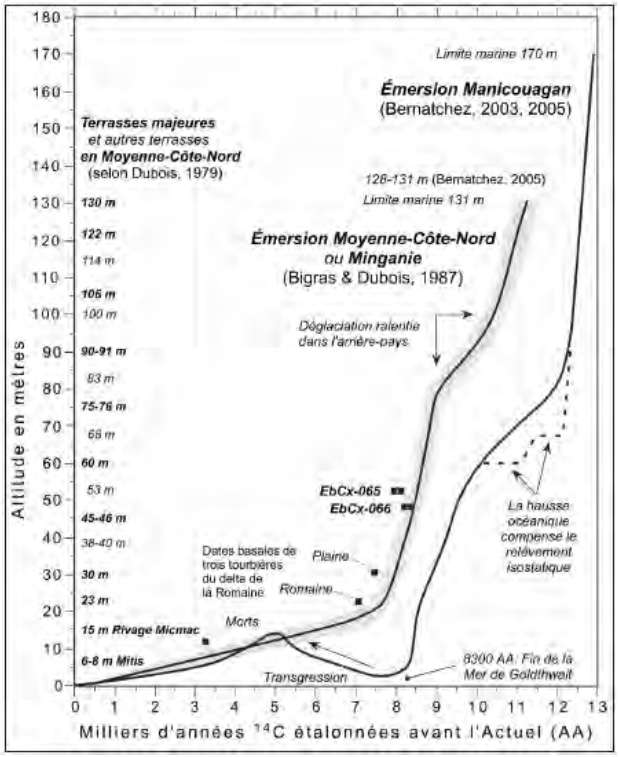


Figure 3 : Courbe d'émersion des terres (tirée de Ouellet et Richard 2017)

Toute la région a été englacée au moment de la dernière glaciation et le paysage du Bouclier montre d'ailleurs des traces importantes de ce passage. La région a été libérée des glaces vers 13 000 à 12 500 ans A.A. (Ouellet et Richard 2017 : 39) et la vallée de la rivière Moisie y a ensuite été envahie par les eaux de la mer de Goldthwait alors que celle-ci atteint un maximum de 131 m ANM dans la région (Dionne 1977, Dubois 1979). Après le retrait de ses eaux le cours de actuel de la rivière s'est graduellement mis en place, conditionné étroitement par le relief accidenté de la vallée.

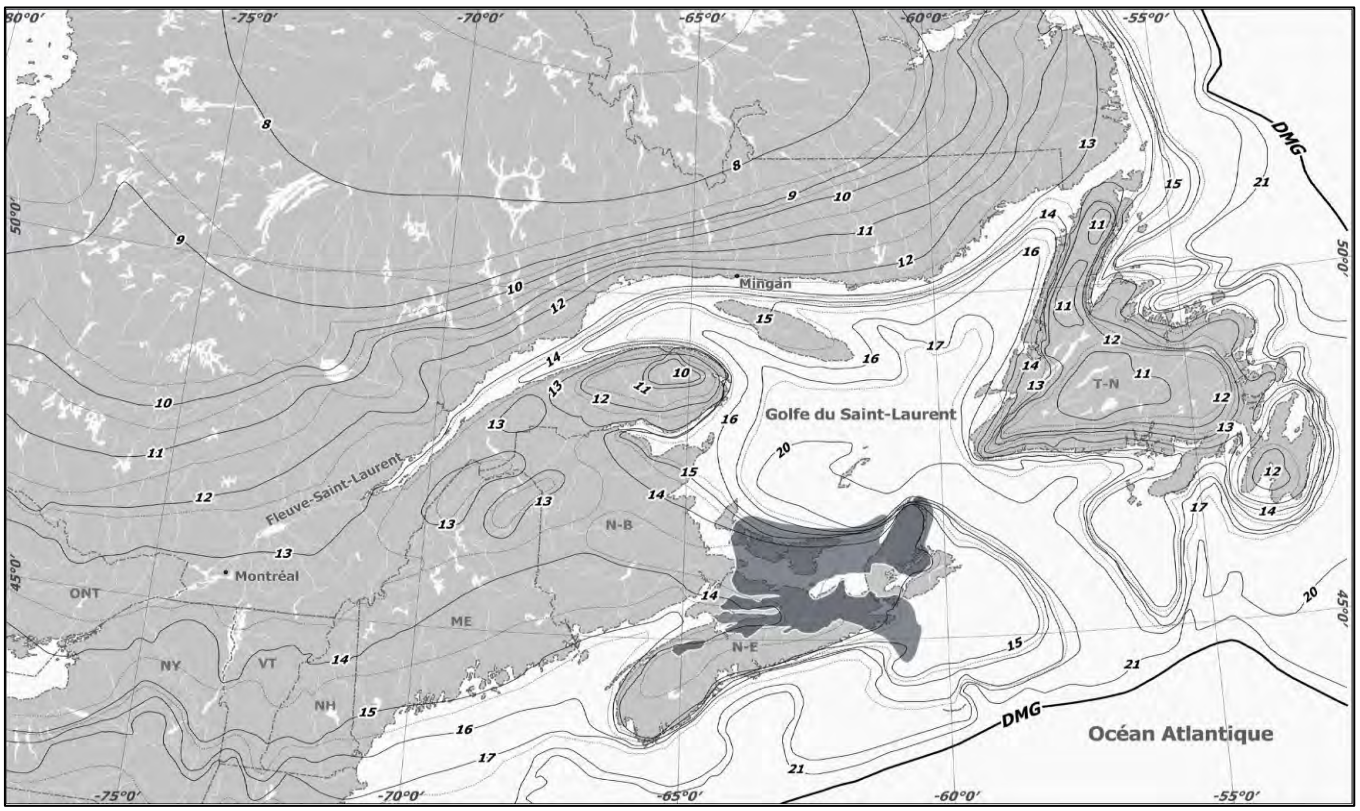


Figure 4 : Isolignes du retrait glaciaire (tirée de Ouellet et Richard 2017)

Le secteur à l'étude comporte plusieurs zones accueillantes le long de replats riverains étendus. Ceux-ci se composent de terrasses fluviatiles aux sédiments stratifiés, sableux et bien drainés. Ils sont particulièrement bien représentés en rive droite de la Mishta-shipu et dans le secteur de l'embouchure de la rivière à l'Eau-Dorée. Ces replats sont généralement situés à une élévation variant de 3 à 6 m au-dessus du niveau du plan d'eau adjacent. Autrement, plusieurs sections de rives sont très escarpées avec les monts et collines qui plongent directement dans la rivière.

Le secteur de la confluence Mishta-shipu – Eau-Dorée se caractérise aussi par une accumulation de sédiments fins résultant de la rencontre des 2 cours d'eau (figure 1). Cette accumulation est particulièrement perceptible au niveau des îles de faible élévation qui se sont formées à l'embouchure de la rivière à l'Eau-Dorée.

La région a été une zone propice pour la pêche au saumon alors qu'une pourvoirie exploitait anciennement ce secteur. Ses bâtiments sont d'ailleurs toujours visibles sur l'île la plus grande. Situé dans le domaine de la pessière noire dense, le secteur a cependant fait l'objet d'un important incendie de forêt à l'été 2014. Celui-ci a particulièrement affecté les vallées des rivières et brulé complètement les arbres de même que la végétation de surface. Les couches organiques à la surface des sols ont même été complètement carbonisées exposant les horizons minéraux en plusieurs endroits. Malgré le caractère désertique et passablement surréaliste de ce paysage, ce dernier élément s'avéra utile pour la prospection archéologique en exposant plusieurs artéfacts et éléments structuraux (voir section 3.2).

2.2 Recherches antérieures

Malgré un potentiel de recherche important relié à l'importance culturelle et géographique de la rivière Mishta-shipu, la région à l'étude n'a fait l'objet d'aucune recherche archéologique jusqu'ici. Une reconnaissance archéologique a été entreprise par Daniel Chevrier en compagnie d'un guide innu (Chevrier 1973), mais cet équipage s'était plutôt dirigé du côté de la rivière Nipissis plutôt que de continuer la remontée sur la rivière Moisie.

2.3 Histoire culturelle et fréquentation ancienne du territoire

Si la recherche archéologique reste muette sur la fréquentation ancienne de cette portion du territoire, la tradition orale, l'occupation du territoire par les Innus et diverses sources historiques témoignent de l'importance de la Mishta-shipu (André 1984, Laforest 1983).

Plus spécifiquement, le secteur de la confluence Mishta-shipu – Eau-Dorée constitue un point focal dans ce paysage comme elle marque le point de départ d'une route de contournement, ou un lieu de séparation, qui permet aux groupes circulant sur la rivière Mishta-shipu de se diriger directement vers le nord en direction du lac Nipissis. Cette route permet d'éviter une longue section difficile de la branche ouest de la Mishta-shipu. Cette route empruntant la rivière à l'Eau-Dorée est bien répertoriée (Laforest 1983) et elle constitue une route de circulation importante, concurrente et possiblement plus ancienne que la route traditionnelle qui emprunte aujourd'hui la rivière Nipissis et le portage Kakajat.

La route de la rivière à l'Eau-Dorée a d'ailleurs été empruntée par l'explorateur Henri Youle Hind dans les années 1860 (Gaudet 1861, Hind 1864). Hind était mené par des guides innus et les cartes à la figure 5 montre le tracé de cette route (ici nommée cold water river).

Si cette route est bien connue, cette connaissance n'est pas que théorique ou documentaire puisque des équipages de canoteurs innus issus des communautés de Uashat mak Mani-Utenam y ont réalisé plusieurs voyages, ont repéré le chemin de portage et effectué au moins 2 opérations de nettoyage visant à préserver la mémoire de cette voie.

Le caractère stratégique derrière le choix de cette zone d'étude tient ainsi à la rencontre de 2 axes de circulation situés en plein cœur du territoire traditionnel des Innus de Uashat mak Mani-utenam et de leurs ancêtres. La confluence de ces plans d'eau permet ainsi de penser que de nombreux équipages ont circulé dans ce territoire et possiblement s'y s'ont arrêtés pour des périodes plus ou moins longues au gré de la dislocation de la composition des groupes estivaux se répartissant sur différentes portions du territoire pour l'hiver ou encore dans l'attente de groupes se rejoignant dans la descente de la rivière. La présence d'un portage long et difficile contribue de plus à la probabilité d'arrêts et de haltes répétées à travers le temps. Ces différents éléments contribuent au potentiel archéologique de ce secteur.

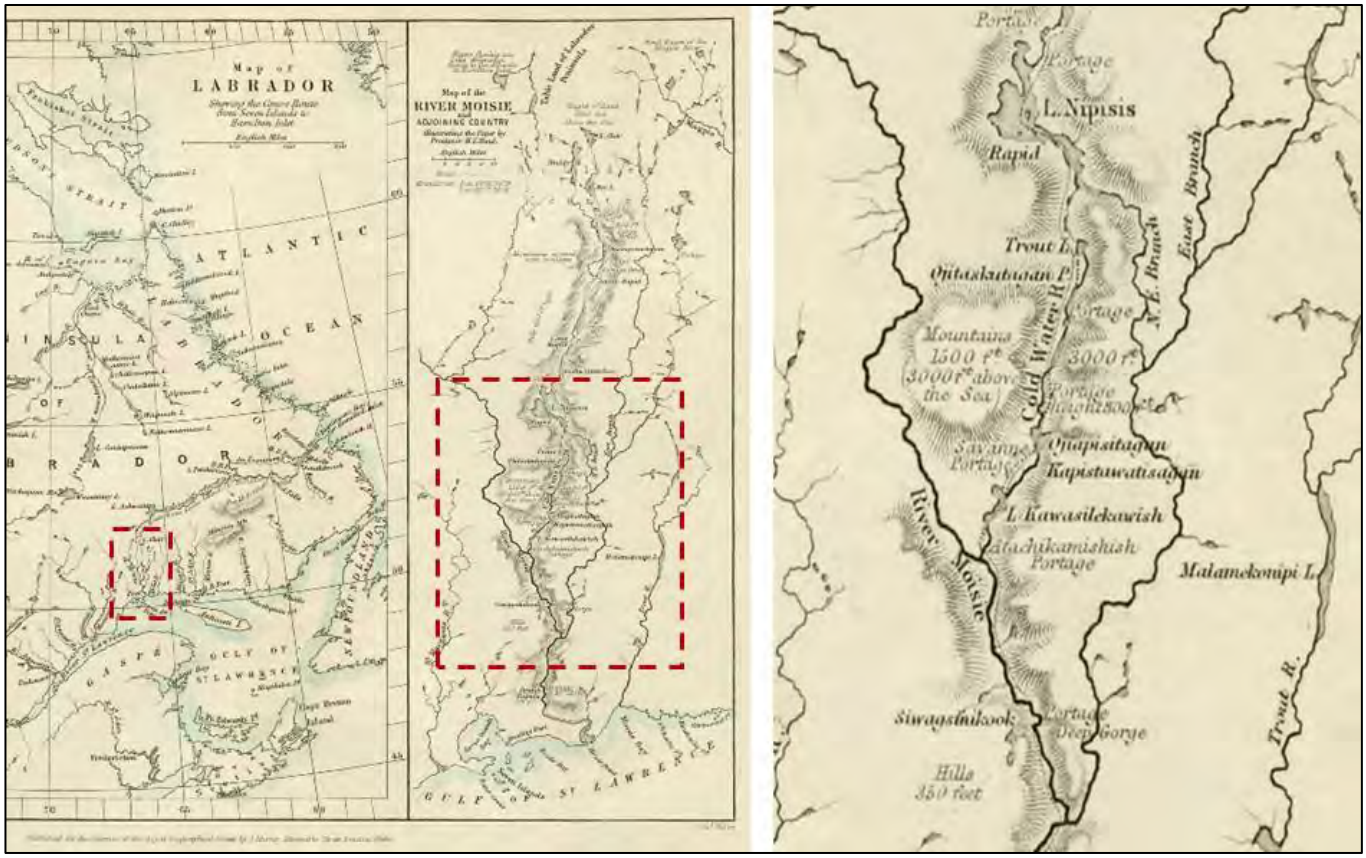


Figure 5 : Itinéraire emprunté par l'équipage de Henry Youle Hind dans les années 1860 (tiré de Hind 1864)

3 Méthodologie

3.1 Calendrier et composition de l'équipe

L'inventaire archéologique mené à l'été 2024 a été relativement bref avec une durée du 8 jours s'étirant du 28 août au 4 septembre. Cette période a été travaillée sans interruption. Le tableau 1 présente le déroulement des activités réalisées.

Tableau 1 : Calendrier des travaux

Date	***Activités***	***N jours***
2024-08-28	Départ pour Eau Dorée et installation du campement	1
2024-08-29 au 2024-09-01	Inventaire de la grande terrasse en rive droite de la rivière Moisie	4
2024-09-02	Exploration du portage de la rivière à l'Eau-Dorée	1
2024-09-03	Inventaire du site EeDn-09 à la confluence Moisie - Eau Dorée	1
2024-09-04	Démobilisation de l'équipe	1

La composition de l'équipe s'inspire de l'approche communautaire privilégiée par l'auteur (Ouellet 2018) et elle privilégie une participation importante de membres de la communauté rattachée au territoire à l'étude. Ainsi, un groupe de 3 membres de la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam a pris part aux recherches. La présence de ces archéologues innus, aussi gardiens du territoire favorise un bon maillage et une bonne circulation de l'information avec la communauté.

L'équipe incluait également 2 étudiants à la maîtrise au département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Pour ces étudiants, ce terrain constituait une rare opportunité de faire de la recherche dans un mode immersif et collaboratif.

Tableau 2 : Composition de l'équipe

Nom	**Rôle**
Jean-Christophe Ouellet	Co-direction de projet
Gloria Vollant	Co-direction de projet
Chavin Chavez Vyroubal	Assistant archéologue
Kuenutin Descent-Vollant	Archéologue innu
Loïc Jourdain	Archéologue innu
Ethan Régis	Archéologue innu
Annie Croteau	Archéologue étudiante UdeM
Xavier Dagenais-Chabot	Archéologue étudiant UdeM



Figure 6 : Équipe de recherche

L'équipe a été transportée par hélicoptère dans le secteur de la confluence Eau-Dorée. Ce moyen de transport est dispendieux mais incontournable pour la réalisation d'activité de recherche dans ce secteur éloigné de tout axe routier ou ferroviaire (carte 1).

Une fois sur place l'équipe a pu loger dans les bâtiments toujours existants, mais hors d'usage, de l'ancienne pourvoirie «Moisie Eau Dorée». Une fois sur place la circulation de l'équipe s'est effectuée en embarcation à moteur. Il était initialement prévu d'explorer de manière plus large ce segment de la Mishta-shipu, mais le bas niveau d'eau compliquait énormément la circulation sur la rivière et nous avons été contraints de se limiter au secteur immédiat de la confluence Mishta-shipu – Eau-Dorée.

3.2 Méthode d'inventaire sur le terrain

3.2.1 Sélection des zones à inventorier

Le secteur à l'étude n'avait jamais fait l'objet d'une intervention archéologique sur le terrain. Néanmoins, une étude de potentiel archéologique réalisée dans le cadre des aménagements hydroélectriques de la rivière Sainte-Marguerite englobait notre aire d'étude et des zones de potentiel avait ainsi déjà été définies (Cérane 1988). Nous nous sommes appuyés en partie sur ces zones de potentiel, mais avons aussi profité de l'expérience directe du milieu ainsi que de l'expertise des membres Innus de l'équipe pour repérer et délimiter les espaces les plus propices à l'établissement.

En raison des difficultés de circulation sur la rivière mentionnée plus haut, nous avons cependant limité grandement le territoire parcouru et nous sommes limités à la rive adjacente de Mishta-shipu de même qu'au secteur de l'embouchure de la rivière à l'Eau-Dorée. Les deux principales zones d'intervention (cartes 2 et 3), en rive droite de la rivière Moisie et en rive gauche de la rivière à l'Eau-Dorée près de son embouchure correspondent à des zones de potentiel aussi identifiées par Cérane (1988). Nous avons aussi exploré de façon sommaire et rapide la plus grande île de ce secteur, mais elle est apparue rapidement trop peu élevée, inondable et presque impraticable en raison d'un grand nombre d'arbres transportés et déposés par la rivière.

3.2.2 Méthodologie d'inventaire archéologique

L'inventaire archéologique des zones visitées comportait un ensemble de pratiques standardisées. La première étape consistait en une exploration des lieux par une inspection de surface et la recherche de vestiges observables, tels que des traces de campements ou autres espaces aménagées (éclaircies, présence de perches, sentier de portage avec arbres plaqués). Les effets du feu de forêt récent ont passablement contribué à une meilleure visibilité des éléments archéologiques qui sont d'habitude enfouis sous la surface du sol. Les effets du feu ayant en grande partie consumé la portion organique de la colonne de sol et exposant les couches minérales, il n'était pas rare d'observer des objets historiques et même des objets en pierre taillée directement à la surface du sol.



Figure 7 : sondages manuels (photo #5219)

Cette inspection de surface permettait souvent d'identifier des indices archéologiques récents, qui ont été répertoriés par GPS ou encore ont fait l'objet de relevés à la boussole dans le cas de la mise au jour de structures ou de concentrations significatives. Malgré la présence régulière d'artéfacts en surface nous avons aussi réalisé des sondages

archéologiques systématiques pour tenter de déterminer la position stratigraphique originale des artéfacts et vérifier la présence de portions en place des sites archéologiques.

Ces sondages archéologiques faisaient systématiquement 50 cm de côté. Ils ont été fouillés manuellement, à la pelle et à la truelle, en respectant les niveaux naturels. Finalement l'ensemble des sondages réalisés ont été tamisés à l'aide de tamis munis de mailles de 1/8 de pouce. L'emplacement des sondages était principalement déterminé par l'archéologue responsable et répartis uniformément sur les secteurs à plus fort potentiel, en décrivant un espacement assez régulier de 5 m. Les sondages avec témoins, incluant la présence d'artéfacts ou de traces d'aménagement, ont fait l'objet d'une photo de profil et d'une fiche d'enregistrement. Le catalogue photo de l'intervention de même que ces fiches d'enregistrement peuvent être consultées dans le dossier technique présenté en annexe.



Figure 8 : Pierres altérées exposées à la surface du sol (photo #5202)



Figure 9 : Sondages manuels et tamisage (photo #5281)

Dans le cas de la découverte d'un site archéologique les sondages archéologiques de même que les éléments aménagés, tels que la présence de structure d'habitation, ont fait l'objet d'un relevé combinant un GPS portatif et un relevé planimétrique réalisé à l'aide d'une boussole *Brunton*. Les cartes et plans des sites peuvent être consultés à la section 4.



Figure 10 : Relevé de site à la chaîne et boussole (photo #5286)

3.2.3 Inventaire de la culture matérielle et analyse sommaire

Les artéfacts récoltés ont fait l'objet d'un catalogage et d'un inventaire sommaire. Celui-ci permet de présenter le contenu de chacun des sites enregistrés et de dresser les grandes lignes de leur contenu. Il faut noter que certains objets n'ont pas été prélevés et n'ont parfois fait l'objet de photos sur le terrain. Pour les artéfacts significatifs, et surtout ceux trouvés en stratigraphie, ceux-ci ont été systématiquement prélevés, emballée et accompagnés d'une étiquette qui en consigne les informations de provenance. Certains artéfacts sont ici utilisés pour illustrer le rapport à la section 4 et le catalogue de ces objets peut être consulté à la section 7.

4 Résultats

L'inventaire mené à l'été 2024 a permis de découvrir un ensemble de huit sites archéologiques (cartes 2 et 3 et tableau 3). Ces sites remontent le plus souvent à la période pré-contact, alors que deux sont plutôt associés à la présence des Innus au 19eme siècle.

Les sites de la période pré-contact sont caractérisés par une culture matérielle composée d'objets de pierre taillée (éclats et outils) ainsi que de restes osseux fracturés et blanchis. Tous de faible étendue et caractérisés par une faible quantité de matériel archéologiques ils semblent représenter pour la plupart des lieux de halte ou campements transitoires. Les sites historiques sont quant à eux associés à de la culture matérielle manufacturée et de traces d'habitation. Ils sont attribuables à des campements.

Les sites sont principalement concentrés sur un vaste replat constituant la rive droite de la rivière Mishta-shipu, alors qu'un dernier est plutôt associé à l'embouchure de la rivière à l'Eau-Dorée (Carte 2).

Nous avons aussi profité de la présence des membres innus qui connaissaient l'emplacement de l'entrée du portage reliant le lac à l'Eau Dorée pour explorer celui-ci et en faire un relevé simple à l'aide d'un GPS portatif et de photographies.

Tableau 3 : Sommaire des sites découverts en 2024

	Type objet							
Sites \ période	**Métal**	**Verre**	**Céramique**	**Écorce**	**Lithique**	**Os**	**Échantillon**	**Total**
Historique	**507**	**10**	**1**	**1**				**519**
EeDn-09	507	8		1				516
EeDn-02		2	1					3
Pré-contact					**88**	**34**	**1**	**123**
EeDn-08					62	4		66
EeDn-03						13	1	14
EeDn-04					18	1		19
EeDn-06					7	5		12
EeDn-07					1	1		2
EeDn-05						10		10
Total général	***507***	***10***	***1***	***1***	***88***	***34***	***1***	***642***

4.1 Sites archéologiques pré-contact

Les 6 sites de la période pré-contact, EeDn-03 à EeDn-08, sont concentrés sur une section de la longue terrasse fluviatile en rive droite de la Mishta-shipu. Ils se répartissent sur une distance d'approximativement 185 m. Ils sont considérés comme des sites indépendants plutôt que différentes stations d'un même site en raison des espaces stériles qui les séparent, de leurs petites superficies et de leur apparente faible densité d'artéfacts.

Les sections qui suivent présentent les caractéristiques de ces sites.



Figure 11 : Aperçu du grand replat en rive droite de la Mishta-shipu (photo #5310)

4.1.1 Site EeDn-03

Site (code Borden)	***EeDn-03***			
Site (code temporaire)	*PAC-01*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 106*	N	*694 438*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*15 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4,5 m*			
Altitude (m ANMM):	*54,65 m ANM*			
Datation:	*Pré-contact*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface et sondages*			
N sondages positifs:	*1 sondage positif et 2 récoltes de surface*			
Collection archéoloique:	*13 os blanchis et 1 échantillon de charbon de bois*			
Aménagements:	*Possible aire de combustion (S-1)*			
Superficie (m2):	*25 m2*			
Position des artéfacts	*Surface et en stratigraphie*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Protection*			

Tableau 4 : Sommaire du site EeDn-03

Le site EeDn-03 a été repéré à proximité de la rupture de pente de la longue terrasse en rive droite de la rivière Mishta-shipu. Le trait de côte ou de talus est plutôt rectiligne et n'y présente pas de caractéristiques particulièrement saillante ou distinctive (figure 12).



Figure 12 : Aperçu de l'environnement du site EeDn-03 (photo #5280)

694 438 mE

Nord géographique

Archéologie

- Limites présumées du site
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- Pierre en surface
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

50,25 m ANMM

Mishta-shipu

RS-1

S-1

54,65 m ANMM

RS-2

5 623 106 mN

5 623 106 mN

694 438 mE

Reconnaissance archéologique Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan général du site EeDn-03

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 0,50 1,0 m

NAD83, UTM 19

Décembre 2025

SHAPU/UAN

INNU TAKUAIKAN

Le site EeDn-03 compte 13 artéfacts, tous des ossements blanchis et calcinés (tableau 5). Les ossements ont d'abord été repérés à la surface du sol. Après un bon examen de la surface, un ensemble de neuf sondages ont été fouillés manuellement pour vérifier la présence d'autres artéfacts ou indices d'occupation dans les couches enfouies. Les zones de récolte de surface RS-1 et RS-2 sont séparées par près de 5 m de distance alors que le seul sondage positif, S-1, est associé directement à RS-1 (plan 1).

Tableau 5 : Artéfacts récoltés sur le site EeDn-03

	Provenance			
Type objet et couche	**RS-1**	**RS-2**	**S-1**	**total**
Os	**7**	**2**	**4**	**13**
Surface	7	2		9
Ah			2	2
Ae			2	2
Échantillon			**1**	**1**
Ae			1	1
Total général	**7**	**2**	**5**	**14**

Seul le sondage S-1 a livré des ossements dans les couches en place. Il a livré 4 ossements et un petit échantillon de charbon de bois, tiré de la couche Ae (figure 13). La présence combinée d'ossements blanchis et fracturés de même que du charbon de bois dans la couche minérale Ae indique non seulement une certaine ancienneté pour le site (ce qui permet de présumer un occupation pré-contact), mais aussi la présence possible d'une aire de combustion à proximité.

Le contexte stratigraphique du site semble relativement intact, à l'exception de quelques zones exposées et de chablis qui ont été causés par l'incendie de forêt. La couche organique de surface est presque complètement consumée par le feu, mais des lambeaux calcinés sont présents et recouvrent généralement les couches minérales. Les sols observés sont composés d'un sable fin et relativement meuble. Les sols appartiennent à la classe des podzols avec une couche minérale éluviée de couleur grise et une couche Bfh orangée qui fait plus de 10 cm d'épaisseur (figure 13).

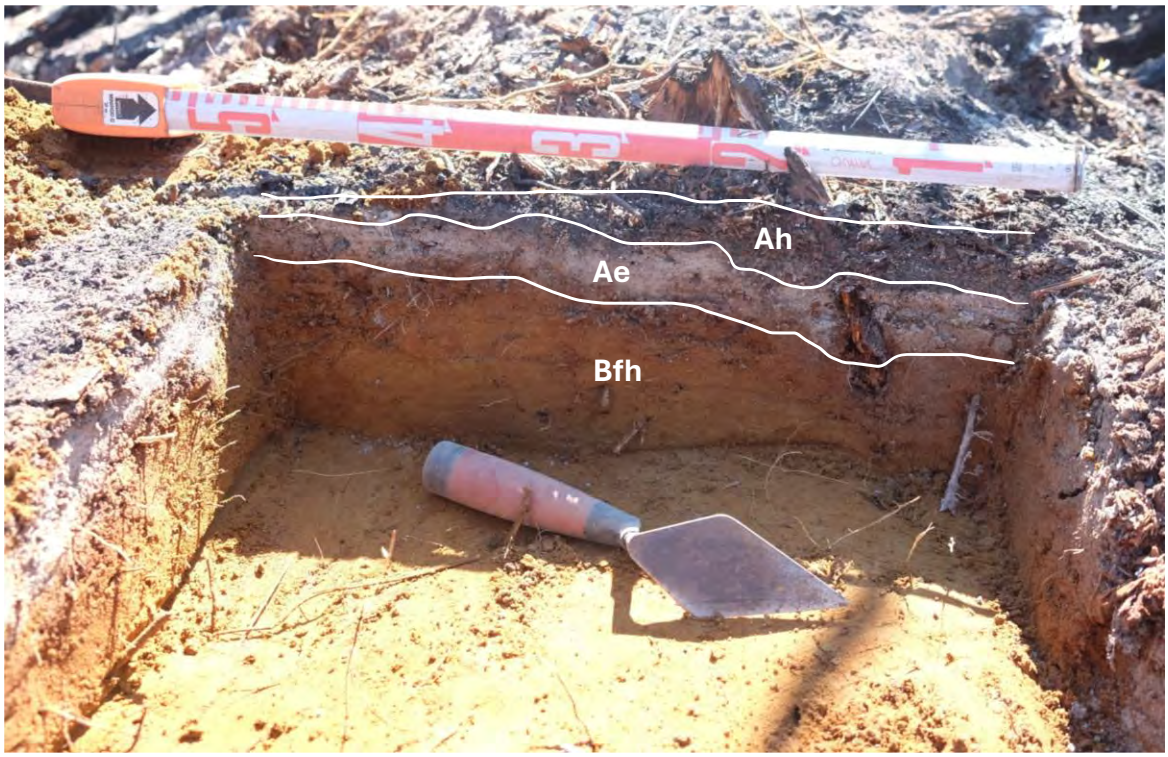


Figure 13 : Profil de sol représentatif au site EeDn-03 (photo #5193)

Le site EeDn-03 présente des objets qui sont typiquement associés aux autochtones, des ossements broyés et carbonisés. La position stratigraphique des écofacts en place dans les couches Ah et Ae tend quant à elle à indiquer une occupation remontant à la période pré-contact. Bien que le site indique une occupation ancienne de l'endroit, sa faible superficie et le faible nombre d'artéfact ne rend pas nécessaire la poursuite des recherches par une fouille archéologique. Une protection de l'endroit est néanmoins recommandée.

4.1.2 Site EeDn-04

Site (code Borden)	***EeDn-04***			
Site (code temporaire)	*PCC-01*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 106*	N	*694 438*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*12 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4,90 m*			
Altitude (m ANMM):	*55,15 m ANM*			
Datation:	*Pré-contact*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface et sondages*			
N sondages positifs:	*3 sondages positifs*			
Collection archéoloique:	*18 éclats lithiques et 1 os blanchi*			
Aménagements:	*Possible aire de combustion (S-1)*			
Superficie (m2):	*50 m2*			
Position des artéfacts	*Surface et en stratigraphie*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Fouille*			

Tableau 6 : Sommaire du site EeDn-04

Le site EeDn-04 fait aussi parti de la concentration d'occupations anciennes repérées sur la rive droite de la rivière Mishta-shipu (carte 2). Il occupe l'extrémité orientale de cette concentration de vestiges. Ici encore, le contexte géographique du site ne comporte pas d'éléments saillants tels qu'une pointe ou encore une baie. Le trait de côte est plutôt rectiligne et le talus abrupt de près de 5 m de hauteur n'est pas particulièrement facile d'accès.



694 518 mE

Nord
géographique

Archéologie

- Limites présumées du site
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- Pierre en surface
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

Mishta-shipu

50,25 m ANMM

55,15 m ANMM

S-3

S-2

S-4

S-1

5 623 083 mN

5 623 083 mN

694 518 mE

Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan général du site EeDn-04

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 1,0 2,0 m
NAD83, UTM 19

Décembre 2025

SHAPUTUAN

INNU TAKUAIKAN

Le site a fait l'objet d'une inspection de surface qui a permis de repérer un premier éclat de taille à la surface de la couche minérale Ae exposée (figure 15). Plusieurs sondages ont ensuite été réalisés de manière à vérifier la présence d'artéfacts en place et préciser l'étendue du site. Un total de quatre sondages a livré des artéfacts avec un collection qui compte 18 éclats lithiques et un os blanchi. La collection lithique se compose uniquement d'éclats, mais leur nombre est relativement significatif, particulièrement au sondage 1 avec 12 éléments. Les matières premières sont dominées par un quartzite fin ferrugineux avec 12 éléments (figure 17) alors que quatre éclats en quartz et deux éclats en quartzite de Ramah complètent cet assemblage.

Tableau 7 : Artéfacts découverts sur le site EeDn-04

	Provenance				
Type objet et couche	**S-1**	**S-2**	**S-3**	**S-4**	**Total**
Lithique	**12**	**4**		**2**	**18**
Éclats	12	4		2	18
Surface	1	4			5
Ae	11			2	13
Os			**1**		**1**
Os blanchi			1		1
Ae			1		1
Total général	**12**	**4**	**1**	**2**	**19**



Figure 15 : Éclat visible à la surface du sol (photo #5204)



Figure 16 : Loïc Jourdain en cours de fouille au sondage S-1 (photo #5210)

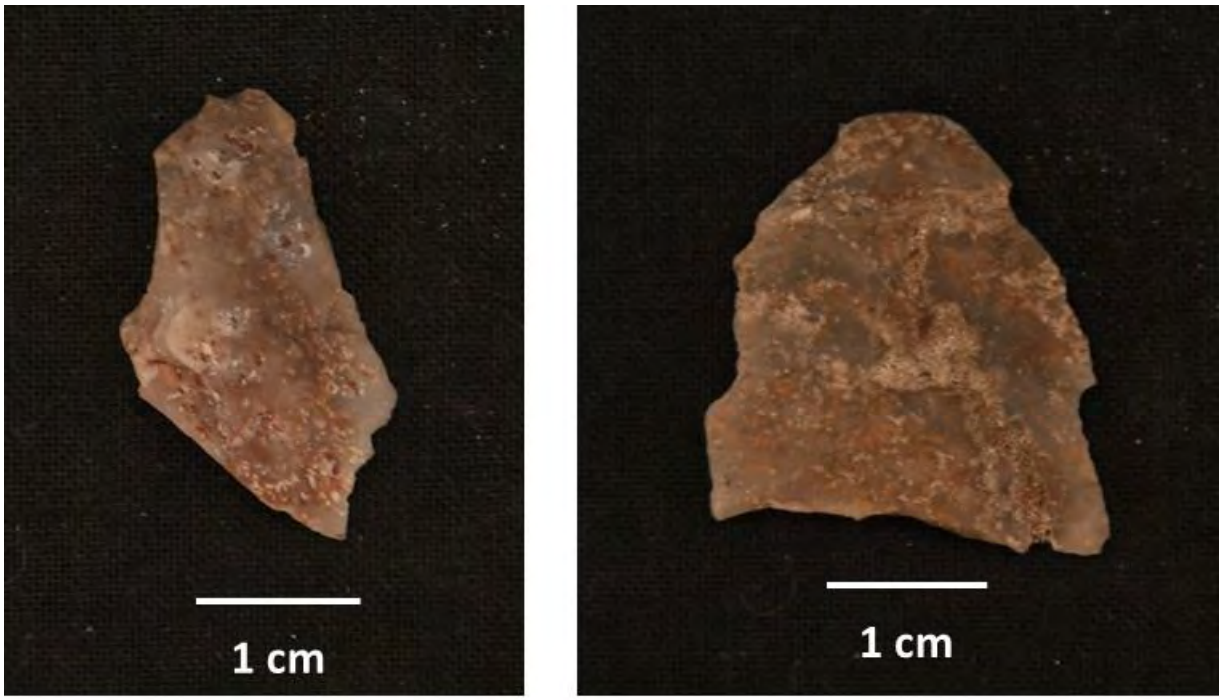


Figure 17 : Éclats de taille en quartzite fin ferrugineux (catalogue #22 et #26)

Le site EeDn-04 se caractérise par un milieu intact, sans perturbations autre que l'incendie de forêt qui a ici moins consumé la portion organique de la colonne de sols. Les artéfacts sont ainsi en grande majorité (n= 13/19) tirés des couches en place et plus spécifiquement de la couche minérale éluviée Ae (tableau 7). La présence d'un ossement blanchi pourrait indiquer la présence d'une aire de combustion à proximité, mais les indices sont encore trop peu nombreux pour être plus affirmatif. Les sols appartiennent ici encore à l'ordre podzolique, mais forment une succession de couches minces coiffées d'un horizon organique Lfh/Ah partiellement carbonisé (figure 18). Les sédiments d'origine fluviatile sont composés d'un sable fin, homogène et relativement meubles.



Figure 18 : Profil de sol représentatif au site EeDn-04

Le site EeDn-04 se démarque du précédent par une plus grande concentration de matériel archéologique, par une plus grande diversité ainsi que par une plus forte proportion d'objets associés aux couches en place. Ces éléments militent pour indiquer la présence d'un site intact, comportant un nombre plus important de sondages positifs ce qui pourrait constituer un bon potentiel de recherche. La fouille de ce site permettrait de mieux le dater, de fournir un meilleur échantillon de culture matérielle et contribuer à documenter le mode de vie de ses occupants.

4.1.3 Site EeDn-05

Site (code Borden)	***EeDn-05***			
Site (code temporaire)	*PCC-03*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 096*	N	*694 475*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*5 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4,00 m*			
Altitude (m ANMM):	*54,30 m ANM*			
Datation:	*Pré-contact*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface et sondages*			
N sondages positifs:	*2sondage positif*			
Collection archéoloique:	*10 os blanchis*			
Aménagements:	*Foyer*			
Superficie (m2):	*25 m2*			
Position des artéfacts	*Surface et en stratigraphie*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Protection*			

Tableau 8 : Sommaire du site EeDn-05

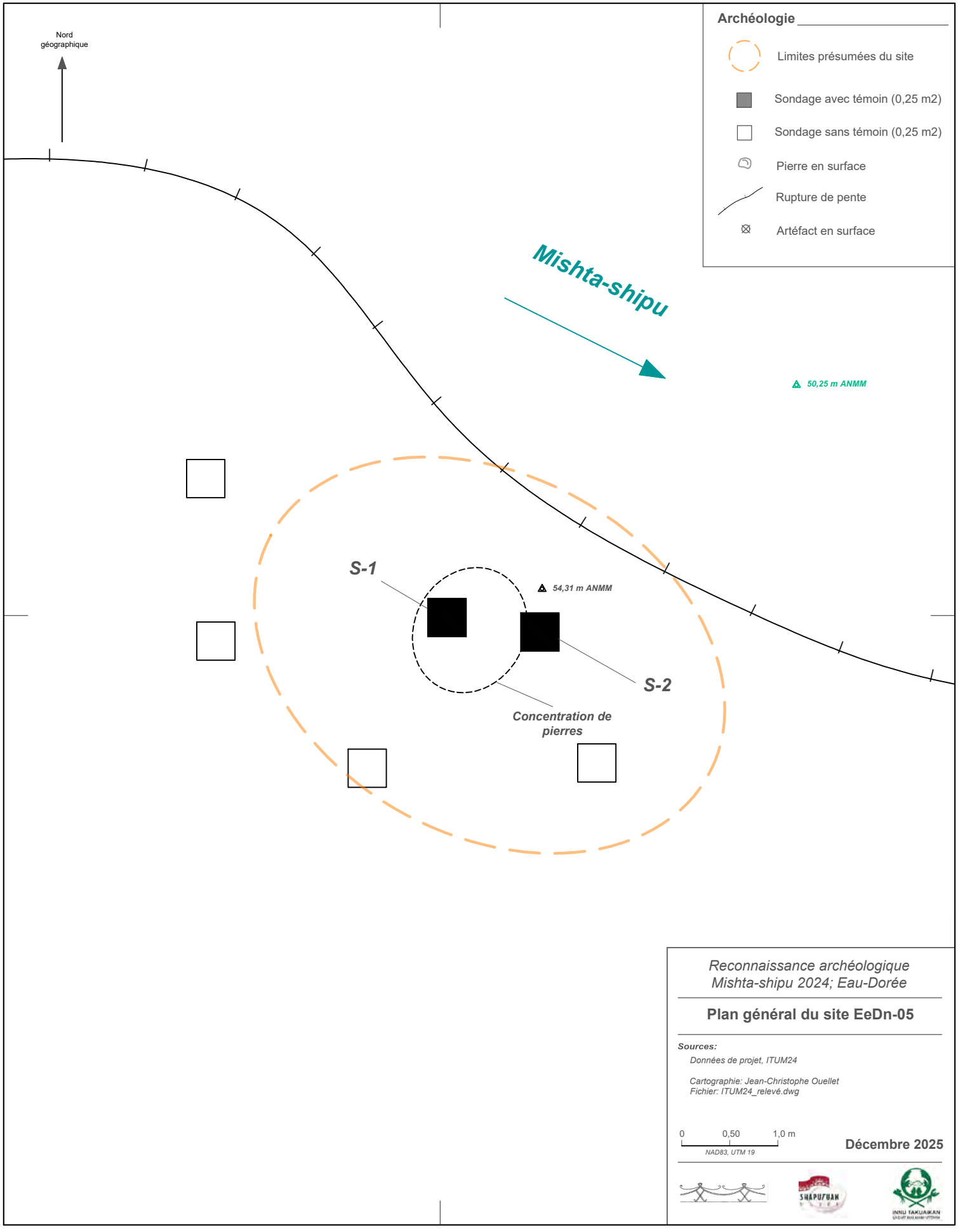
Le site EeDn-05 occupe la portion centrale de la concentration de sites archéologiques découvert sur la rive droite de la Mishta-shipu. À cet endroit le replat ondule légèrement et présente une élévation un peu moins importante avec 4,0 m au-dessus de la rivière (plan 3).

L'emplacement du site a été révélé par la présence d'une importante concentration de pierres chauffées et éclatées visibles à la surface du sol. Ces pierres ont été exposées par l'incendie certes, mais aussi en raison d'un chablis récent (figure 19). La terrasse fluviatile présente sur la rive droite est composée de sédiments fins tels que des sables. Elle ne contient aucune inclusions pierreuse ou caillouteuse. La présence d'une concentration de pierre dénote alors obligatoirement une intention humaine. La découverte d'ossements animaux broyés et carbonisés vient aussi appuyer cette hypothèse et tend à confirmer la présence d'un foyer.



Figure 19 : Aperçu général du site EeDn-05 (photo #5274)

694 475 mE



Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan général du site EeDn-05

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 0,50 1,0 m
NAD83, UTM 19

Décembre 2025

694 475 mE

Seul le sondage S-1 a permis de récolter des os blanchis, tirés de la couche Ae en place. La fouille du sondage S-2 a été stoppée alors que des pierres chauffées sont apparues dans la paroi ouest. L'arrêt de la fouille visait à mieux conserver la structure.

La concentration de pierre est située à une faible distance du talus au nord et une série de 4 sondages négatif délimite l'étendue présumée du site vers le sud (plan 3). Le site semble donc d'une superficie restreinte, possiblement autour de 25 m^2 et celui-ci ne semble pas non plus associé à des activités de taille de la pierre, ce qui pourrait indiquer une occupation brève, voire une simple halte.

Tableau 9 : Artéfacts découverts au site EeDn-05

	Provenance	
Type objet et couche	**S-1**	**Total**
Os	**10**	**10**
Os blanchi	10	10
Ae	10	10
Total général	**10**	**10**

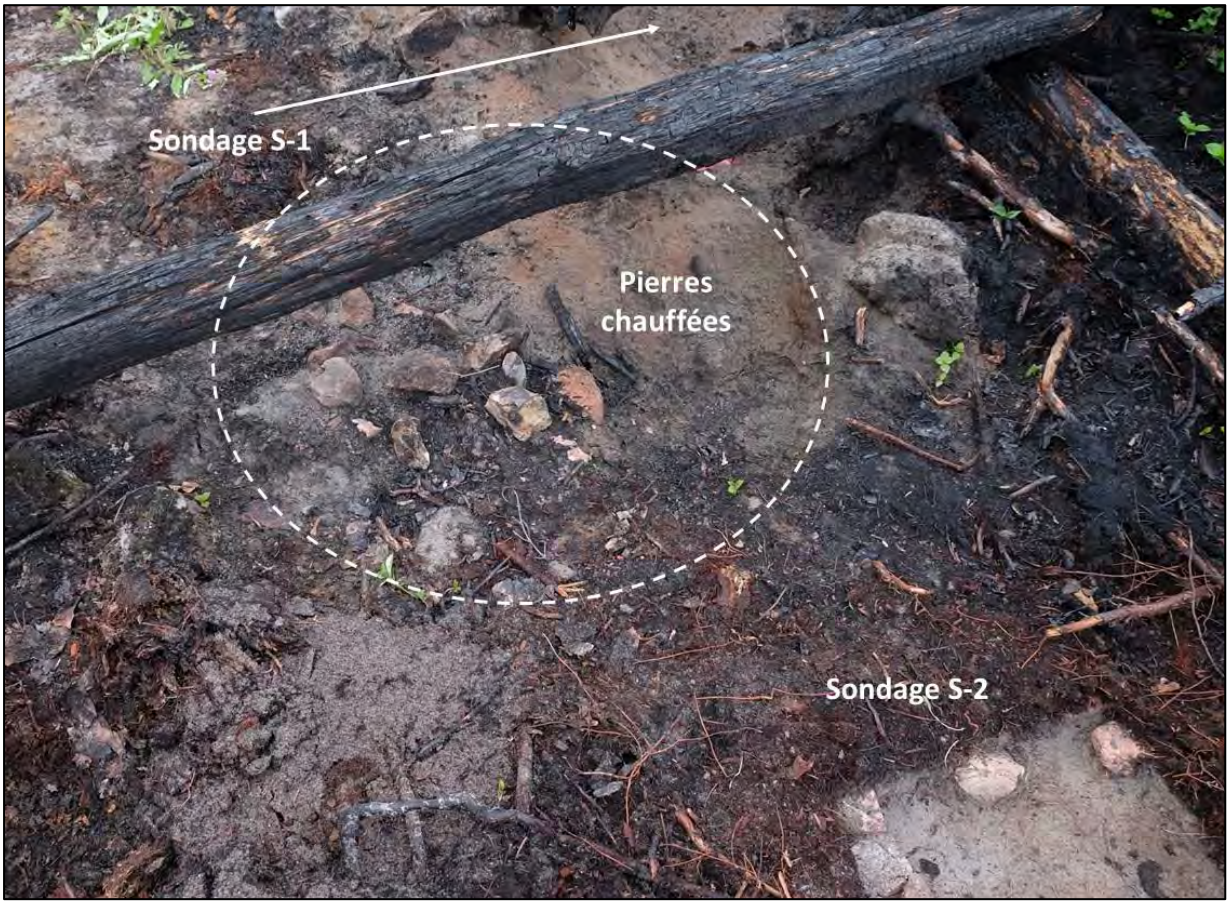


Figure 20 : Structure de combustion au site EeDn-05 (photo #5284_mod)

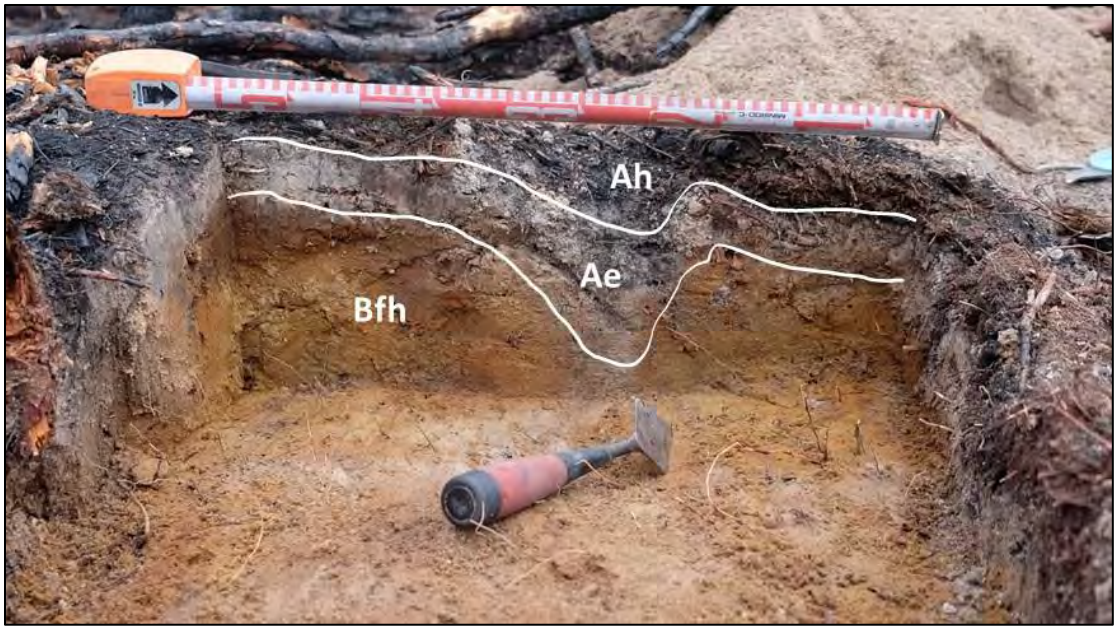


Figure 21 : Profil de sol représentatif sur le site EeDn-05 (photo #5272)

4.1.4 Site EeDn-06

Site (code Borden)	***EeDn-06***			
Site (code temporaire)	*PJCO-01*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 100*	N	*694 406*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*5 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4,60 m*			
Altitude (m ANMM):	*54,89 m ANM*			
Datation:	*Pré-contact*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface et sondages*			
N sondages positifs:	*1 sondage positif et 3 récoltes de surface*			
Collection archéoloique:	*6 éclats + 1 outil de pierre taillée et 5 os blanchis*			
Aménagements:	*1 possible foyer*			
Superficie (m2):	*125 m2*			
Position des artéfacts	*Surface et en stratigraphie*			
État:	*Partiellement érodé (25%), sinon intact*			
Recommandation:	*Poursuite des recherches*			

Tableau 10 : Sommaire du site EeDn-06

Le site EeDn-06 constitue le site pré-contact le plus vaste mis au jour au cours de notre intervention. Il s'étire sur un axe presque perpendiculaire à la rive alors qu'un outil lithique a été observé à la surface du sol près d'un arbre renversé (RS-1, voir plan 4). Le site comporte 3 emplacements de récolte de surface ainsi qu'un sondage livrant 1 éclat dans sa couche Ae. Le site correspond ici encore à une portion rectiligne du trait de côte, mais il se distingue des sites précédents par la présence d'un décrochement du talus qui présentait des éléments archéologiques dans les sols exposés. La présence de ce décrochement indique clairement qu'une portion du site EeDn-06 a déjà été emporté par l'érosion (figure 23). Cette érosion est certainement présente ailleurs le long de cette terrasse, mais elle est ici notée avec plus de fracas.

La portion emportée du talus compte 5 éclats de taille dont 4 sont en quartzite de Ramah (Rs-3, plan 4). La surface du sol laisse aussi apparaître plusieurs pierres chauffées et altérées qui semblent appartenir à une structure de combustion. L'aspect perturbé des sols ne permet cependant pas d'en apprendre plus sur sa configuration et son contenu.



Figure 22 : Aperçu du site EeDn-06 (photo #)5293

La collection du site EeDn-06 compte 6 éclats de taille et un outil lithique. Les éclats de taille montrent la prédominance du quartzite de Ramah (n=4) et l'utilisation du quartzite fin ferrugineux en usage aussi au site EeDn-04. L'outil est constitué par un grand éclat sommairement retouché sur son bord gauche à la manière d'une coche (Brézillon 1977; 196). La matière première est un chert gris-verdâtre (figure 25).

Tableau 11 : Artéfacts récoltés sur le site EeDn-06

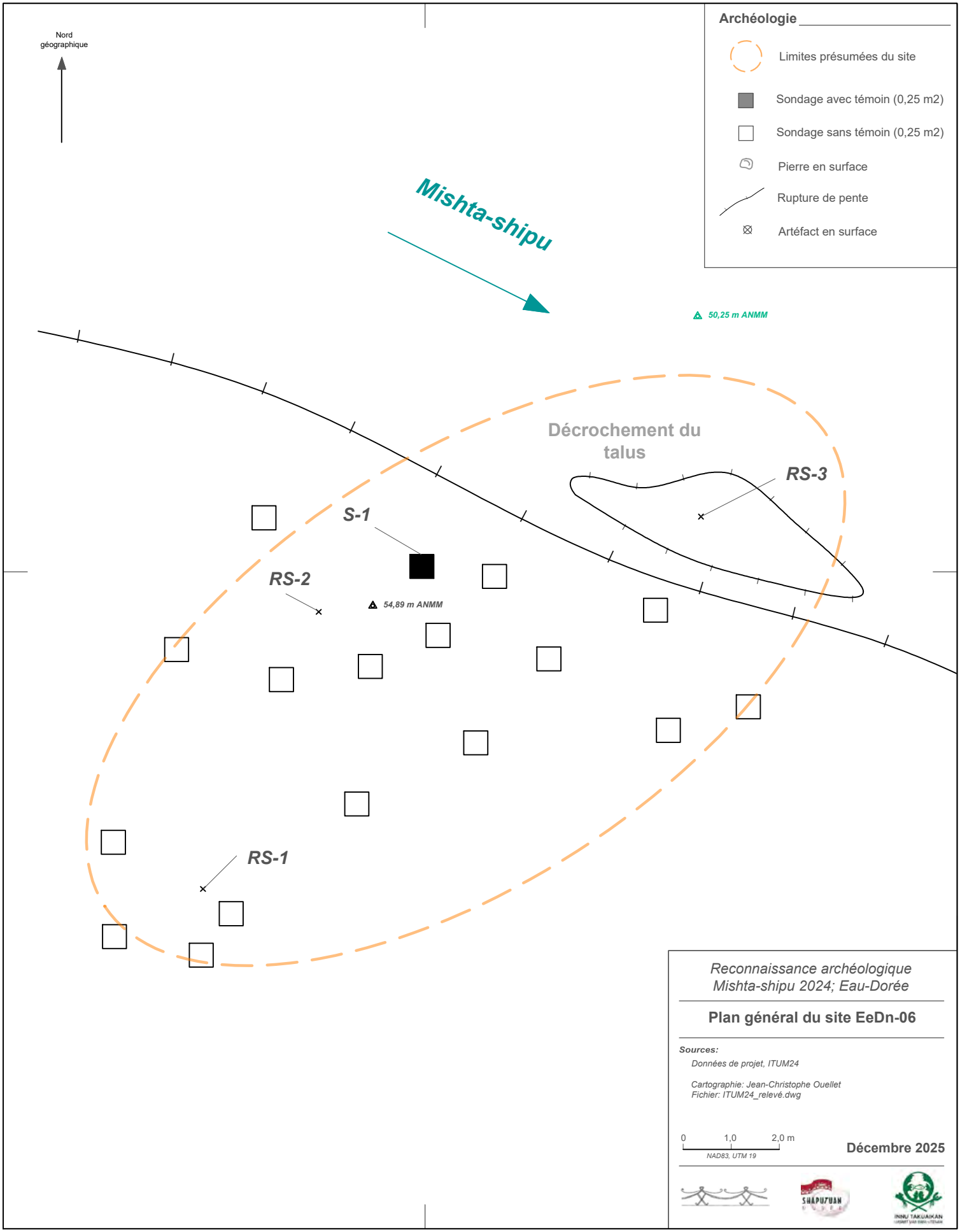
	Provenance				
Type objet et couche	**S-1**	**RS-1**	**RS-2**	**RS-3 (talus)**	**Total**
Lithique	**1**	**1**		**5**	**7**
Éclats	1			5	6
Surface				5	5
Ae	1				1
Outil		1			1
Surface		1			1
Os			**5**		**5**
Os blanchi			5		5
Surface			5		5
Total général	**1**	**1**	**5**	**5**	**12**

694 406 mE

5 623 100 mN

5 623 100 mN

694 406 mE



Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan général du site EeDn-06

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 1,0 2,0 m
NAD83, UTM 19

Décembre 2025



Figure 23 : Portion de talus effondrée au site EeDn-06 (photo #5289)



Figure 24 : Pierres chauffées en surface de a portion effondrée (photo #5290)



Figure 25 : Éclat de taille en quartzite de Ramah (catalogue #28) et éclat retouché en chert (catalogue #27)

Malgré un nombre considérable de sondages dans le secteur recoupant les récoltes de surface (plan 4), seul le sondage 1 a livré du matériel en place avec un éclat en quartzite de Ramah tiré de la couche Ae (figure 26). Les sols observés appartiennent à l'ordre des podzols et la couche éluviée Ae de couleur grise est par endroits plus épaisse atteignant 5 cm d'épaisseur. Autrement les profils de sols sont très similaires avec le reste de la terrasse, les pierres naturelles généralement absentes.

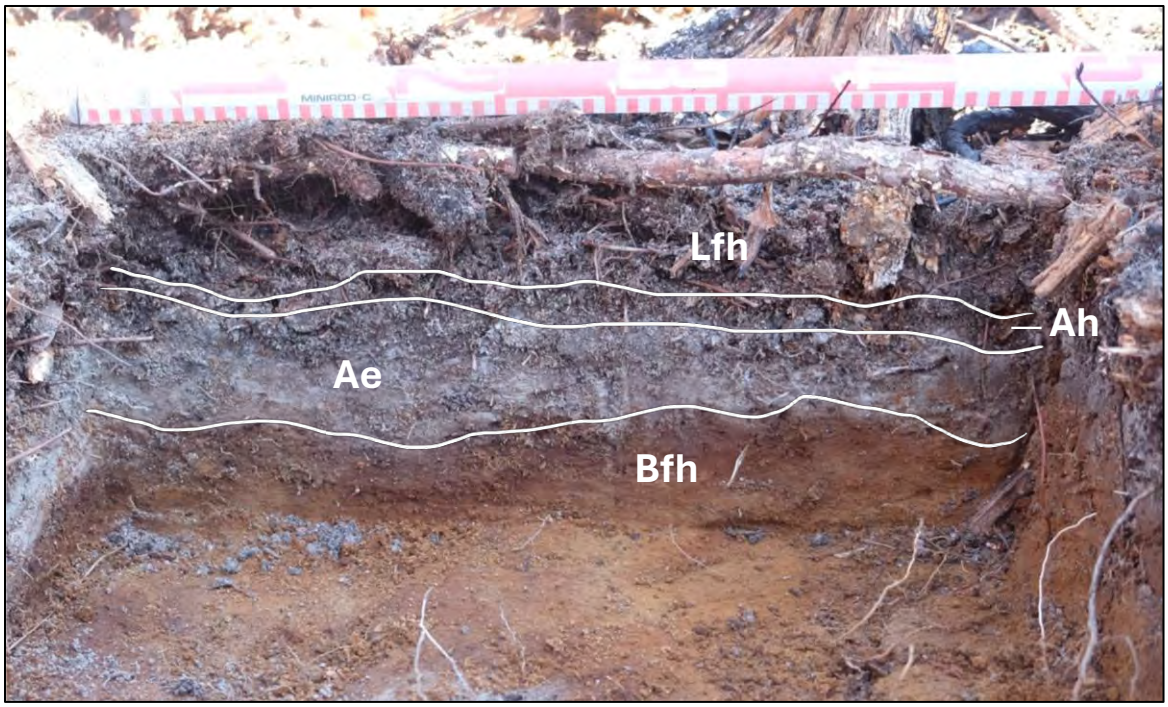


Figure 26 : Profil de sol représentatif sur le site EeDn-06

Le site EeDn-06 montre une certaine diversité quant à l'utilisation des matières premières et il livre aussi l'un des rares outils mis au jour à l'été 2024. La récolte de surface RS-2 recelait aussi une petite concentration d'os blanchis qui pourrait indiquer la présence à proximité d'une structure de combustion. En combinant cet aspect avec les pierres observées dans le décrochement du talus et la superficie présumée du site celui-ci pourrait bien constituer le plus grand site découvert et receler plus d'un seul foyer. Considérant ces remarques, la poursuite des recherches sur le site est encouragée de manière à vérifier la présence d'une portion en place qui pourrait mériter une fouille archéologique.

4.1.5 Site EeDn-07

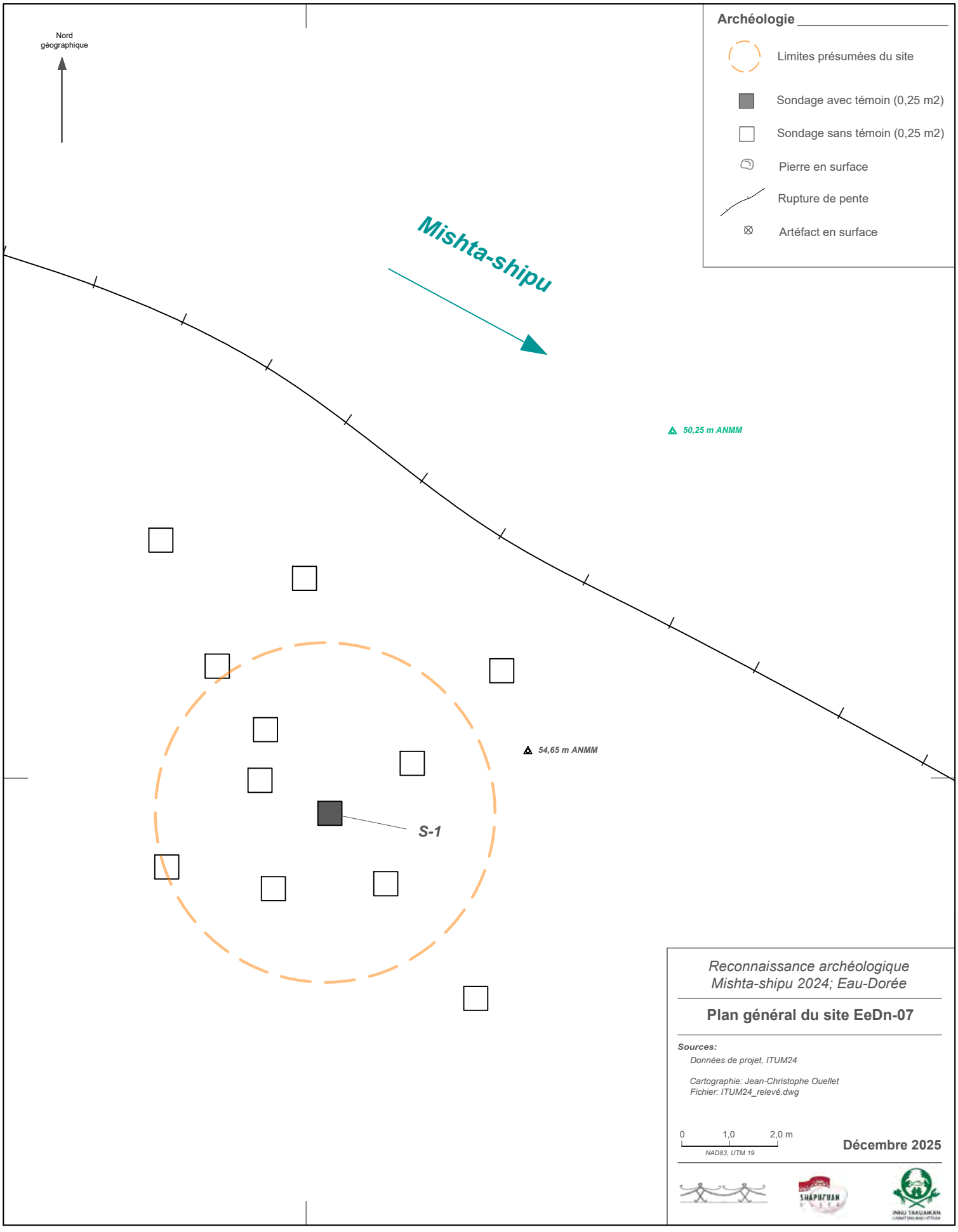
Site (code Borden)	***EeDn-07***			
Site (code temporaire)	*PJCO-02*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 088*	N	*694 499*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*15 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4, 15m*			
Altitude (m ANMM):	*54,65 m ANM*			
Datation:	*Pré-contact*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface et sondages*			
N sondages positifs:	*1 sondage positif*			
Collection archéoloique:	*1 éclat et 1 os blanchi*			
Aménagements:	*1 possible foyer*			
Superficie (m2):	*25 m2*			
Position des artéfacts	*Surface et en stratigraphie*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Poursuite des recherches*			

Tableau 12 : sommaire du site EeDn-07

Le site EeDn-07 présente des caractéristiques géographiques similaires aux précédents. L'incendie y ayant été très intense et ne laissant derrière que quelques arbres debout (figure 27). Contrairement aux sites précédents, le site EeDn-07 n'a pas fait l'objet de découverte en surface et il a plutôt été découvert par la réalisation de sondages manuels conventionnels (plan 5).



Figure 27 : Aperçu du site EeDn-07 (photo #5240)


694 499 mE
Nord
géographique
Archéologie
Limites présumées du site
Sondage avec témoin (0,25 m2)
Sondage sans témoin (0,25 m2)
Pierre en surface
Rupture de pente
Artéfact en surface
Mishta-shipu
50,25 m ANMM
54,65 m ANMM
S-1
5 623 088 mN
5 623 088 mN
694 499 mE
Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée
Plan général du site EeDn-07
Sources:
Données de projet, ITUM24
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg
0 1,0 2,0 m
NAD83, UTM 19
Décembre 2025
SHAPUTUAN
INNU TAKUAIKAN

La collection du site EeDn-07 est plutôt mince avec seulement 1 éclat et 1 os blanchi. Cependant ces 2 éléments proviennent de couches en place et pourraient indiquer la présence d'un site mieux préservé, malgré une certaine pauvreté du matériel archéologique. L'éclat de pierre a été taillé dans le quartz hyalin, une matière rare jusqu'ici. La présence d'un ossement blanchis et d'une pierre chauffée et altérée visible dans la couche Ae en paroi ouest du sondage 1 indique la proximité immédiate d'une structure de combustion.

Tableau 13 : Artéfacts récoltés sur le site EeDn-07

	Provenance	
Type objet et couche	**S-1**	**Total**
Lithique	**1**	**1**
Éclats	1	1
Ae	1	1
Os	**1**	**1**
Os blanchi	1	1
Ae	1	1
Total général	**2**	**2**

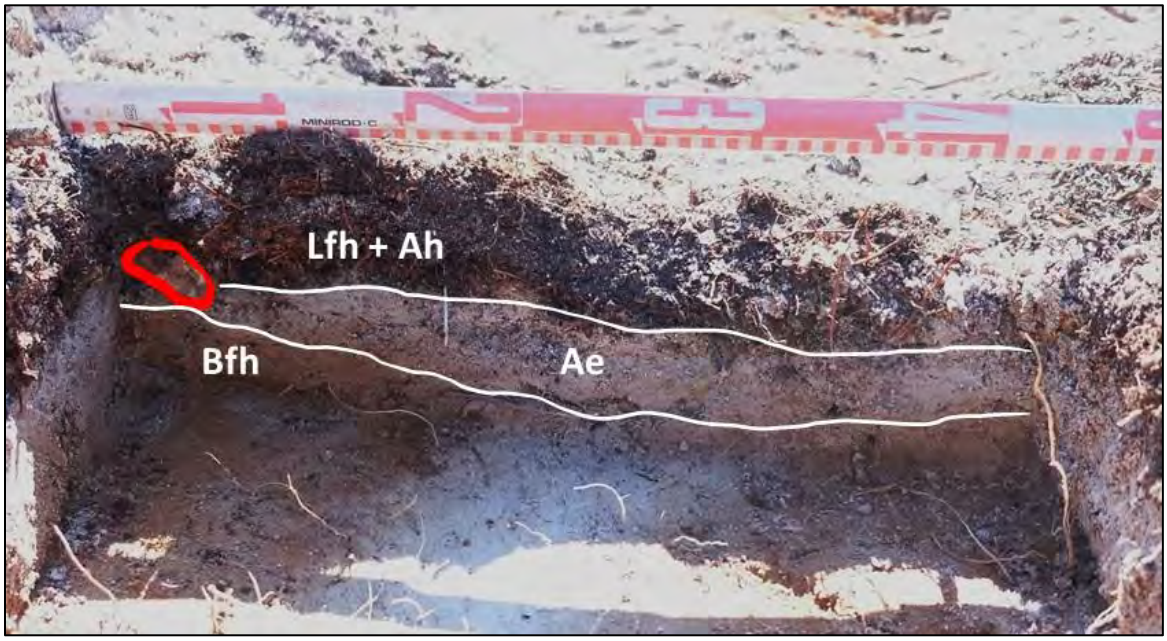


Figure 28 : Profil de sol représentatif sur le site EeDn-07, voir pierre au coin (photo #5236)

Malgré la faible quantité de matériel archéologique, le site EeDn-07 constitue sans conteste une occupation pré-contact. Avec une superficie limitée, celle-ci s'inscrit cependant dans un milieu intact et devrait favoriser la poursuite des recherches en privilégiant notamment la réalisation d'une fouille en aire ouverte centrée sur la possible structure de combustion.

4.1.6 Site EeDn-08

Site (code Borden)	***EeDn-08***			
Site (code temporaire)	*PXDC-01*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 108*	N	*694 338*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*12 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*3,25 m*			
Altitude (m ANMM):	*53,50 m ANM*			
Datation:	*Pré-contact*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface et sondages*			
N sondages positifs:	*3 sondages positifs et 1 récolte de surface*			
Collection archéoloique:	*59 éclats + 3 outils et 4 os blanchis*			
Aménagements:	*1 foyer*			
Superficie (m2):	*25 m2*			
Position des artéfacts	*Surface et en stratigraphie*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Fouille*			

Tableau 14 : Sommaire du site EeDn-08

Le site EeDn-08 occupe l'extrémité occidentale de la concentration de sites archéologiques de la période pré-contact repérés sur le replat en rive droite de la rivière Mishta-shipu. Encore ici, la côte ne prend pas de configuration spécifique, sinon plutôt régulière et légèrement convexe. L'élévation du site par rapport à la rivière est un peu moindre, mais l'accès au replat n'est pas plus aisé qu'ailleurs. Le site EeDn-08 est le site pré-contact le plus riche découvert en 2024 par notre équipe. Il comprend 3 sondages positifs de même qu'une récolte de surface (tableau 15). À elle seule la récolte de surface compte 41 éléments lithiques, mais les sols en place ne sont pas en reste alors que 3 sondages livrent des artéfacts dans la couche minérale Ae non perturbée.

Tableau 15 : Artéfacts récupérés sur le site EeDn-08

	Provenance				
Type objet et couche	**RS-1**	**S-1**	**S-2**	**S-3**	**Total**
Lithique	**41**	**9**	**2**	**10**	**62**
Éclats	40	8	1	10	59
Surface	40				40
Ae		8	1		9
B				10	10
Outil	1	1	1		3
Surface	1				1
Ae		1	1		2
Os		**4**			**4**
Os blanchi		4			4
Ae-B		4			4
Total général	**41**	**13**	**2**	**10**	**66**



Figure 29 : Aperçu du site EeDn-08 (photo #)5302

La collection lithique est représentée à 100% par des éléments en quartz hyalin et elle compte 59 éclats de taille et 3 outils. La grande majorité des éclats sont de petite dimension et semblent reliés à la finition ou à l'entretient d'outils existants. La collection d'outils est constituée par un grattoir, un burin et un fragment retouché indéterminé (figures 30 et 31).



Figure 30 : Éclat de quartz hyalin et burin (catalogue #17a et 17b)



Figure 31 : Grattoir en quartz hyalin (catalogue #15)

694 338 mE

Nord géographique

Archéologie

- Limites présumées du site
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- Pierre en surface
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

Mishta-shipu

50,25 m ANMM

53,51 m ANMM

S-1 (foyer)

S-2

S-3

S-4

5 623 108 mN

5 623 108 mN

694 338 mE

Reconnaissance archéologique Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan général du site EeDn-08

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 0,50 1,0 m

NAD83, UTM 19

Décembre 2025

Le site EeDn-08 comporte aussi l'exemple de foyer le plus clair observé pendant notre intervention de 2024. Le sondage 1, réalisé à proximité de la concentration d'éclats observée en surface a permis de mettre au jour une grande pierre chauffée associée à un sol charbonneux et à un petit assemblage de restes osseux. Un échantillon de charbon de bois a été prélevé et soumis pour datation. Il situe l'occupation du site tout juste avant le Contact avec un âge de 385 ± 15 ans AA (figures 32 et 33).



Figure 32 : Structure de foyer au sondage S-1 (photo #)5300

Laboratoire de RADIOCHRONOLOGIE
RADIOCHRONOLOGY Lab
Centre d'études nordiques, Université Laval

KECK CARBON CYCLE AMS FACILITY
Earth System Science Dept.
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, IRVINE, CA, USA

Jean-Christophe Ouellet

28 juillet 2025

Résultats ^{14}C

# Laboratoire externe	# Université Laval	# Client (Type échantillon)	Pré-traitement	$D^{13}C$ (‰)	$F^{14}C$	±	$D^{14}C$ (‰)	±	^{14}C âge (BP)	±
UCIAMS-310433	ULA-12988	PON1.1 (charbon)	HCl - NaOH - HCl	-26.9	0.9660	0.0016	-34.0	1.6	280	15
UCIAMS-310434	ULA-12989	PXDC1.1 (charbon)	HCl - NaOH - HCl	-26.7	0.9532	0.0017	-46.8	1.7	385	15

Figure 33 : Datation radiocarbone associée au site EeDn-08 (échantillon PXDC1.1)

Malgré une abondante récolte de surface associée à un arbre renversé le site EeDn-08 témoigne d'une bonne intégrité alors que de nombreux artéfacts ont été trouvés dans les couches en place (tableau 15), sans compter la présence d'une structure de combustion. Les sols sont de l'ordre podzolique avec une couche minérale éluviée Ae mince de couleur grise et un horizon B de couleur orangé (figure 34). La provenance stratigraphique des artéfacts en place se répartie presque équitablement entre les couches Ae et B.

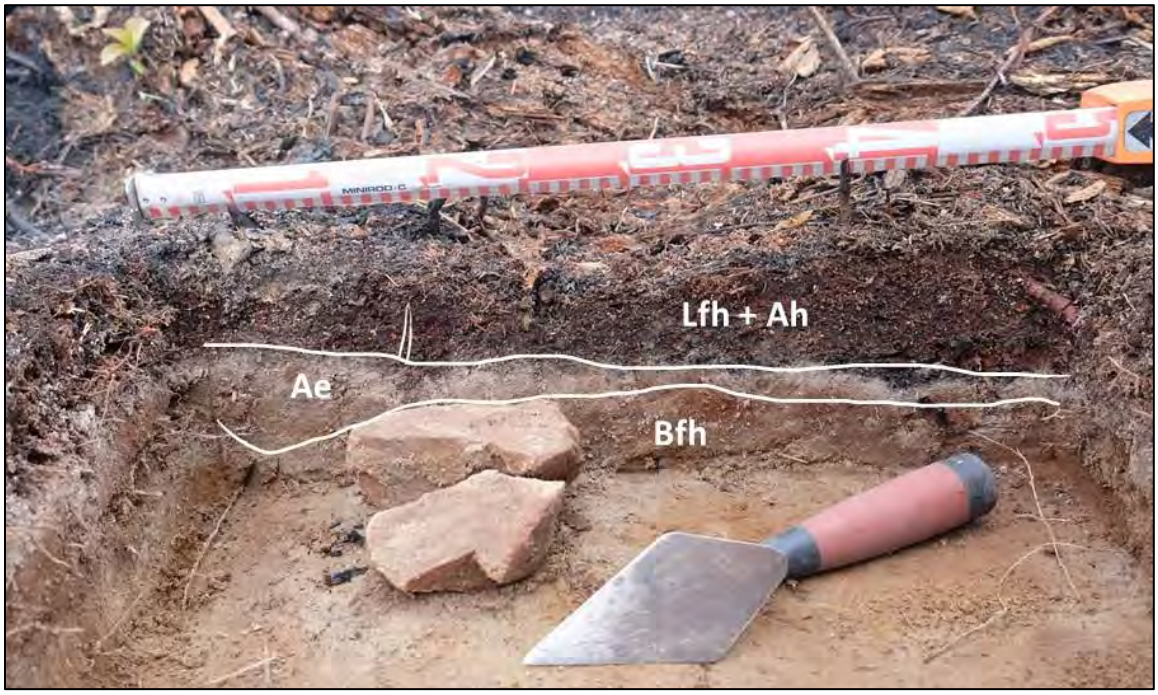


Figure 34 : Profil de sol représentatif au site EeDn-08 (photo #5306)

Au site EeDn-08, la profondeur relative des artéfacts, combinée à une collection dominée par les éléments en quartz laissait croire en une occupation ancienne. Cependant, la datation radiocarbone réalisée indique cependant un âge relativement récent et remontant probablement tout juste avant le Contact, tout juste avant le 17eme siècle. Cet âge relativement récent peut surprendre, mais le site EeDn-08 permet potentiellement de mieux documenter le mode de vie des Innus et de leurs ancêtres tout juste avant le début de la période historique. Pour cette raison, en plus d'un contexte archéologique en place et non perturbé nous recommandons de poursuivre les recherches sur le site et de le fouiller intégralement compte-tenu de sa petite superficie.

4.2 Sites archéologiques historiques

4.2.1 Site EeDn-02

Site (code Borden)	***EeDn-02***			
Site (code temporaire)	*HCC-01*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 073*	N	*694 151*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*10 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4,50 m*			
Altitude (m ANMM):	*54,79 m ANM*			
Datation:	*Historique 19eme*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface (non sondé)*			
N sondages positifs:	*NA*			
Collection archéoloique:	*2 bouteilles de verre, ruyau de pipe*			
Aménagements:	*Habitation (tente circulaire avec foyer de pierre)*			
Superficie (m2):	*100 m2*			
Position des artéfacts	*Surface (non sondé)*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Fouille*			

Tableau 16 : Sommaire du site EeDn-09

Le site EeDn-02 a été repéré sur la grande terrasse fluviatile en rive droite de la rivière Mishta-shipu. Il en occupe la portion la plus occidentale parmi les sites découverts sur celle-ci et il fait directement face à l'embouchure de la rivière à l'Eau-Dorée. Le replat présente ici une élévation légèrement moindre, mais on ne remarque pas d'accès plus facile ou encore la présence d'une plage. L'emplacement du site a aussi été affecté par l'incendie de forêt et celui-ci révèle une surface du sol très plane de même que certains éléments structuraux (figures 35 et 36).

L'incendie a consumé la couche de litière sur la grande majorité de son épaisseur. On peut ainsi remarquer la présence de quelques objets en surface, mais aussi la présence de grosses pierres qui dont le sommet commence à poindre à travers la couche de mousse réduite (figure 36). L'identification de 6 de ces grandes pierres défini une forme circulaire qui a vite été reconnue comme l'emplacement potentiel d'une tente circulaire. Le centre de la structure présente un petit monticule constitué par un amoncellement de pierre et il correspond sans doute à l'emplacement d'un petit foyer de pierres. En lien avec ce foyer central la structure de tente présente un diamètre approximatif de 3,50 m (plan 7). Sur la figure 35 on peut voir Loïc Jourdain se tenir au centre de la structure et la position relative du talus.



Figure 35 : Aperçu général du site EeDn-09, Loïc Jourdain se tient au centre de la tente (photo #5245)



Figure 36 : Pierres de lest pour la tente visibles en surface (photo #5248)

L'intervention menée sur le site EeDn-02 s'est limitée à une inspection de surface. Aucun sondage n'a été entrepris puisque les traces visibles permettaient de documenter le site de façon sommaire sans y entreprendre d'excavation. L'absence de sondages permettait de plus de bien préserver la structure d'habitation dans le but d'une fouille éventuelle. L'inspection de surface a permis d'identifier une petite concentration de matériel qui semble située à l'intérieur de la tente. Elle se compose d'une petite bouteille de verre, typique des produits pharmaceutiques, et d'un cerceau de métal ayant appartenu à un baril (figure 37 et plan 7). Le baril ou contenant de grande dimension pourrait avoir servi à l'entreposage et le transport de farine ou encore de lard.



Figure 37 : Concentration d'objets à la bordure intérieure de la tente (photo #5244)

La petite bouteille de verre est un flacon à médicament (figures 37 et 38). L'objet de verre teinté turquoise présente une forme rectangulaire et porte des inscriptions moulées. Le col est cylindrique et la lèvre arrondie. Les inscriptions qui comportent le nom de la compagnie [RADWAY & CO / NEW YORK / R.R.R.] sont attribuables à la compagnie «Radway et co». L'inscription RRR est reliée à u produit spécifique de cette compagnie, le «Radway Rapid Relief». Ce nom a été en usage entre les années 1852 et 1877 seulement (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024)

694 151 mE

Nord
géographique

Archéologie

- Limites présumées du site
- Limites présumées de la tente
- Pierre en surface
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

Mishta-shipu

50,25 m ANMM

RS-3

Cache

RS-1

Cerceau de métal

RS-2

54,79 m ANMM

foyer
central

5 623 073 mN

5 623 073 mN

694 151 mE

Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan général du site EeDn-02

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 1,0 2,0 m
NAD83, UTM 19

Décembre 2025

SHAPU'UAN

INNU TAKUAIKAN



Figure 38 : Flacon pharmaceutique, catalogue #11

Un second contenant de verre, de plus grande dimension a été observé au bord de la rupture de pente. Il est associé à une petite concentration de pierres qui aurait pu jouer le rôle de «cache» ou un autre type de marqueur (figure 40). La bouteille est de plus grande contenance, son corps et son col son cylindriques, son épaule et sa lèvre arrondie. La bouteille ne porte pas d'inscriptions moulées à l'exception d'un [X] sur sa base. Un peu en retrait de la tente (RS-2, plan 7) le bec d'un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche a aussi été mis au jour. Il ne porte aucune inscription qui permettent de préciser son âge, mais son extrémité proximale présente un fort degré d'usure.



Figure 39 : Concentration de pierre en bordure de talus (photo #5255)



Figure 40 : RS-3, bouteille de verre au corps cylindrique (catalogue #3)



Figure 41 : RS-2, tuyau de pipe (catalogue #34)

La récolte d'artéfacts sur le site EeDn-02 peut sembler marginale en raison du faible nombre d'objets identifiés. Néanmoins, ces artéfacts dressent déjà un portrait général de l'étendue des fonctions représentées par la culture matérielle : soins personnels (figure 38), consommation et alimentation (bouteille de verre figure 40), entreposage aliment (baril), loisirs (tabac). Une analyse plus approfondie de la culture matérielle pourrait permettre de fournir plus de précision sur l'âge du site, mais la datation de la bouteille #11 permet déjà de la situer avec une bonne précision à la deuxième moitié du 18eme siècle. Le site EeDn-02 présente un bon potentiel de recherche comme il représente une occupation innue de la période historique. Le site contient une structure d'habitation, une tente circulaire avec foyer en pierre, et semble complètement intact. La fouille recommandée devrait se concentrer minimalement sur l'étendue de l'habitation.

4.2.2 Site EeDn-09

Site (code Borden)	***EeDn-09***			
Site (code temporaire)	*HXDC-1*			
Région:	*Moisie – Eau-Dorée*			
Carte (1:50 000)	*22J 09*			
Coordonnées UTM19:	*5 623 919*	N	*694 572*	E
Plan d'eau principal:	*Mishta-shipu*			
Distance plan d'eau:	*40 m*			
Altitude (m) au-dessus du plan d'eau:	*4 à 6 m*			
Altitude (m ANMM):	*56,30 m ANM*			
Datation:	*Historique 19eme*			
Intervention archéologique:	*Récolte de surface (non sondé)*			
N sondages positifs:	*NA*			
Collection archéoloique:	*Voir catalogue*			
Aménagements:	*3 possibles emplacements de tente*			
Superficie (m2):	*1500 m2*			
Position des artéfacts	*Surface (non sondé)*			
État:	*Intact, mais incendie de forêt*			
Recommandation:	*Inventaire par sondage*			

Tableau 17 : Sommaire du site EeDn-09

Le site EeDn-09 a été repéré en rive gauche de la rivière à l'Eau-Dorée, sur une vaste pointe qui marque la rencontre avec la rivière Mishta-shipu. Le site se répartit sur 2 replats qui surplombent la rivière par un peu plus de 5 m (figures 42 et 43 et plan 8). Le site a été découvert par une inspection de surface alors que de nombreux objets historiques en métal et en verre étaient visibles à la surface du sol. L'incendie de forêt ayant ici contribué à les exposer davantage. Certains artéfacts ont été prélevés pour contribuer au catalogue et à la datation du site, mais ils sont très minoritaires comparativement à ce qui a été observé sur le terrain.



Figure 42 : Vue sur le site EeDn-09 depuis la Mishta-shipu (photo #5321)

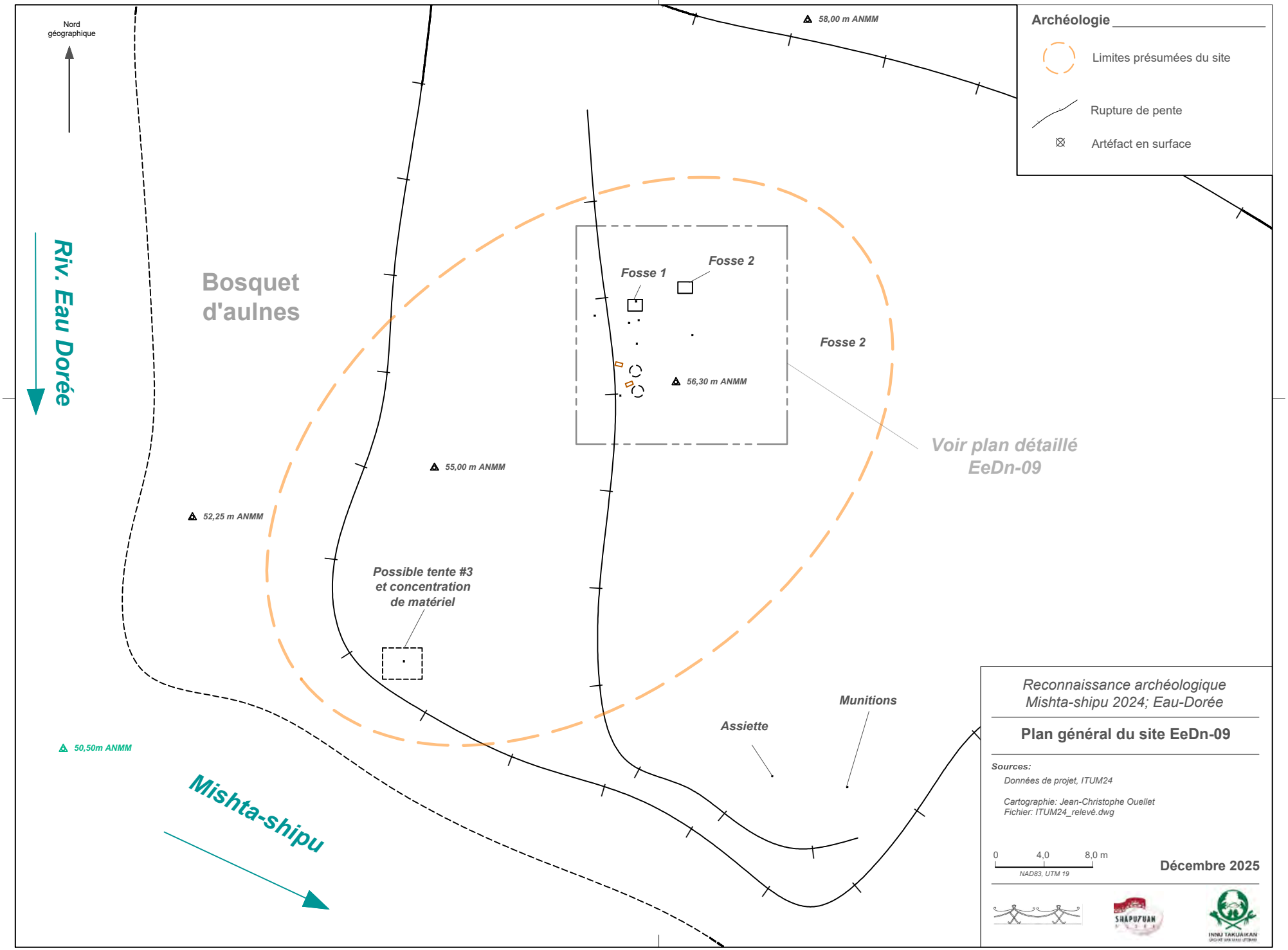
Le site n'a pas fait l'objet de sondages par manque de temps et puisque les objets historiques étaient abondants et bien visibles depuis la surface. Ses replats présentent cependant un fort potentiel pour des occupations plus anciennes. Le site se distribue sur deux terrasses qui surplombent la confluence Eau-Dorée – Mishta-shipu. Une première

concentration, sur le replat supérieur, semble correspondre à l'emplacement de 2 tentes. Cette hypothèse s'appuie sur la présence de 2 poêles en tôle et la présence de 2 concentrations principales de matériel. Une troisième tente semble occuper le replat inférieur et est aussi représentée par une concentration de matériel (voir plus bas). L'intensité du feu de forêt nous empêche cependant d'être plus précis quant à l'emplacement ou la configuration exacte de ces structures puisqu'aucune perche ou piquet n'a pu être observé.



Figure 43 : Aperçu du site EeDn-09 et le secteur de la confluence (photo #5448)

Le site EeDn-09 semble constituer un lieu de campements fréquents en raison de la présence de plusieurs tentes sur 2 concentrations distinctes. La première concentration est la plus étendue. Elle compte deux emplacements de tentes possibles, mais aussi différentes fosses (plan 9). Le deuxième emplacement occupe un espace plus restreint et semble se limiter à la présence d'une seule tente. La question de la contemporanéité de ces occupations est intéressante, mais la culture matérielle si elle indique une période similaire ne permet pas de trancher sur la présence d'une occupation simple ou multiple. Une analyse approfondie de celle-ci pourrait cependant contribuer à cette question. Pour l'instant nous privilégions l'hypothèse de 2 moments distincts, mais rapprochés. En raison de l'espace disponible sur le replat supérieur il ne semble pas avoir de raison pratique de s'établir près de 40 m plus loin pour un groupe voyageant ensemble.


694 572 mE
Nord géographique
58,00 m ANMM
Archéologie
Limites présumées du site
Rupture de pente
Artéfact en surface
Riv. Eau Dorée
Bosquet d'aulnes
Fosse 1
Fosse 2
Fosse 2
56,30 m ANMM
Voir plan détaillé EeDn-09
55,00 m ANMM
52,25 m ANMM
Possible tente #3 et concentration de matériel
Munitions
Assiette
50,50m ANMM
Mishta-shipu
5 623 919 mN
5 623 919 mN
694 572 mE
Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée
Plan général du site EeDn-09
Sources:
Données de projet, ITUM24
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg
0 4,0 8,0 m
NAD83, UTM 19
Décembre 2025

694 572 mE

Nord
géographique

Archéologie

- Limites présumées du site
- Pierre en surface
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

Fosse #2

Crâne de castor

Fosse #1

Conserve MBP

Seau

Arbre plaqué
et seau

conserve

Manche ustensile

Poêle #1

concentration #1

56,30 m ANMM

Poêle #2

concentration #2

Chaudière +
cerceau

Riv. Eau Dorée

5 623 919 mN

5 623 919 mN

694 572 mE

Reconnaissance archéologique
Mishta-shipu 2024; Eau-Dorée

Plan détaillé du site EeDn-09

Sources:

Données de projet, ITUM24

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: ITUM24_relevé.dwg

0 0,80 1,60 m
NAD83, UTM 19

Décembre 2025

SHAPU'UAN

INNU TAKUAIKAN

Les arrêts y semblent de courte durée, mais non expéditifs comme en témoigne une certaine abondance de la culture matérielle (voir catalogue et quelques figures ici). La culture matérielle comprend notamment 2 poêles de tôle, plusieurs contenants de différentes dimensions (boîtes de conserves, seaux), des ustensiles et divers contenants de verre dont plusieurs sont assimilables aux produits pharmaceutiques. Une bouteille d'alcool en verre translucide vert olive et des attaches pour tabac complètent le portrait des activités domestiques. L'un des poêles en tôle présente une importante accumulation d'ossements carbonisés et semble témoignent de la préparation et la consommation de plusieurs repas. La présence de pièces de «pièges à pattes» indique aussi que les activités de trappe ont pu être réalisées sur place. Une importante concentration de munition, associée à un content d'écorce de bouleau, a été repérée sur la portion sud-est du replat. Comptant plus de 500 balles de plombs de différents calibres celle-ci pourrait avoir été perdue ou abandonnée sur place.

La grande quantité de matériel et son piètre état suggère peut-être une fin de séjour prolongée dans le territoire et l'abandon de matériel avant le dernier tronçon de descente vers la côte. Cet aspect viendrait appuyer l'hypothèse que le secteur de la confluence Mishta-shipu - Eau-Dorée constitue un important lieu de rencontre ou de séparation lors des remontées ou descentes des familles innues.



Figure 44 : Vue générale du replat supérieur au site EeDn-09 (photo #5396)



Figure 45 : Seau avec anse visible en surface au replat supérieur (photo #5403)



Figure 46 : Concentration d'objets #1 (photo #5409)



Figure 47 : Poêle de tôle avec ossements blanchis (photo #5423)



Figure 48 : Flacon de verre de type pharmaceutique (catalogue #4)



Figure 49 : Lame de couteau et manche d'ustensile (catalogue #2)



Figure 50 : Sceaux à tabac (catalogue #13b)



Figure 51 : Concentration #3 sur le replat intermédiaire, bouteille et piège à patte (photo #5433)



Figure 52 : Cruche de grès associée à la tente #3 (photo #5435)



Figure 53 : Vestiges du poêle de tôle associé à la tente #3 (photo #5436)



Figure 54 : Flacon de verre transparent de couleur brune associée à la tente #3 (catalogue #12)



Figure 55 : Concentration de munitions et contenant en écorce de bouleau (catalogue #10)

4.3 Le portage de la rivière à l'Eau-Dorée

Nous avons aussi profité de notre séjour à la confluence Mishta-shipu – Eau-Dorée pour explorer le portage reliant le lac à l'Eau-Dorée. L'emplacement et le parcours de ce portage était connu par certains membres innus de l'équipe pour l'avoir eux-mêmes parcouru, dans le sens inverse, les années précédentes.

Nous présentons ici seulement quelques photos de même qu'une carte qui indique le tracé de la portion initiale du portage comme sa réalisation aurait nécessité plusieurs journées. S'il ne s'agit pas d'une intervention archéologique à proprement parler notre objectif est de contribuer à préserver la mémoire de ce portage et offrir une réflexion sur la place de ce type de site dans le patrimoine culturel et archéologique. Cette discussion est déjà bien amorcée avec la communauté et divers projets de mise en valeur et de réitération de ces portages historiques.

Nous n'avons pas observé d'artéfacts en surface, mais plusieurs arbres culturellement modifiés ont été enregistrés au GPS de même que le tracé du portage qui est très clair sur plusieurs portions de l'itinéraire. À mon sens, il ne manque que l'emplacement exact de l'entrée du portage, mais l'identification de celle-ci est aujourd'hui compliquée par les glissements de terrain et les feux de forêt.



Figure 56 : Équipe d'inventaire à l'entrée du portage Eau-Dorée (photo #5325)



Figure 57 : Arbre repère le long du portage (photo #5336)

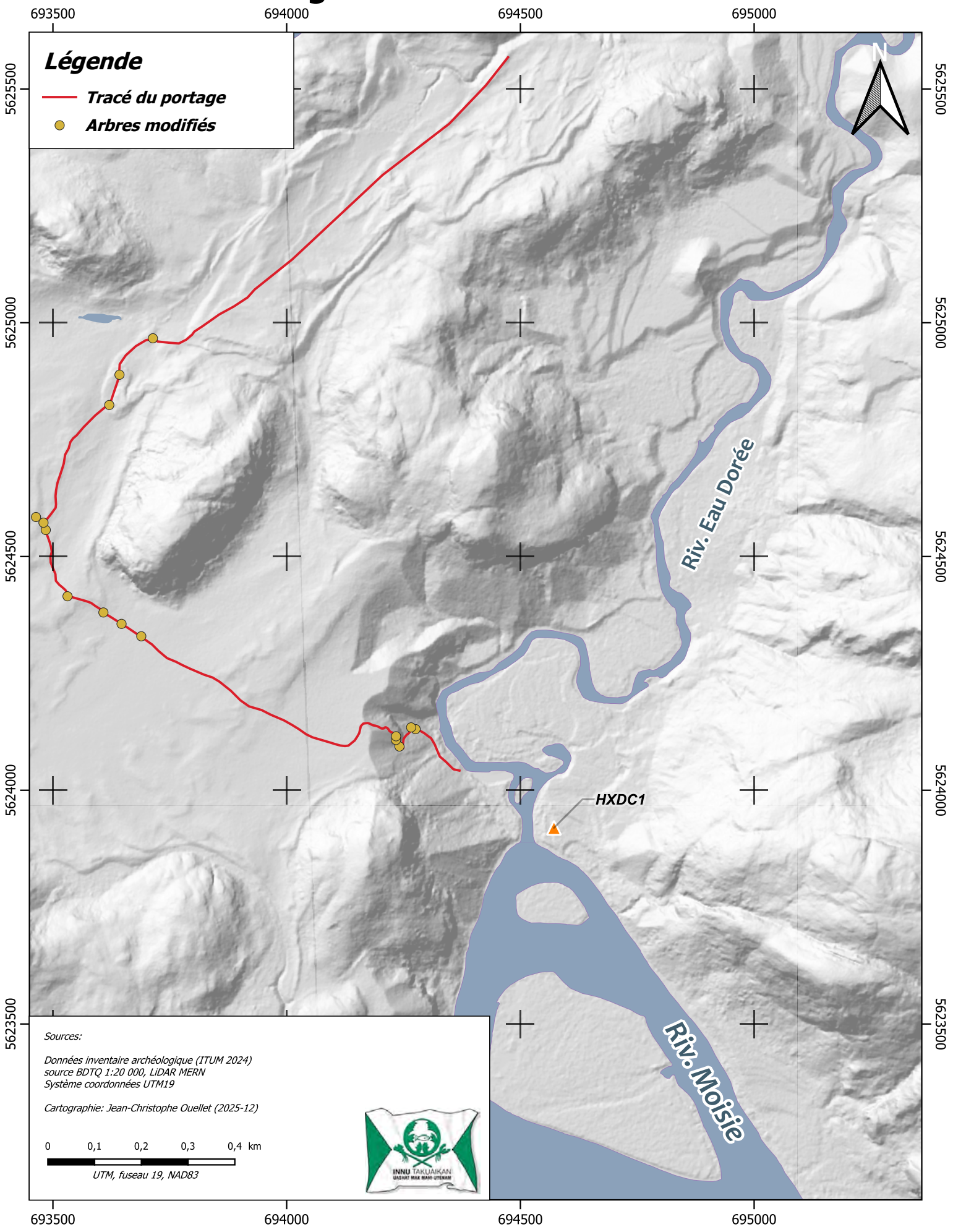


Figure 58 : Sentier de portage perceptible à la surface du sol (photo #5350)



Figure 59 : Sentier de portage à l'Eau-Dorée (photo #5365)

Portage de la rivière à l' Eau-Dorée



5 Synthèse et recommandations

Le présent rapport rend compte d'un inventaire archéologique mené dans le secteur de la confluence des rivières Mishta-shipu (Moisie) et à l'Eau-Dorée. Cet inventaire relativement bref a été réalisé dans un mode collaboratif en favorisant la participation de membres de la communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam et de 2 étudiants gradués du département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

L'inventaire a permis de mettre au jour un concentration d'occupations autochtones anciennes regroupées sur la rive droite de la rivière Moisie. Un dernier site est plutôt associé à l'embouchure de la rivière à l'Eau-Dorée. Au total 8 sites archéologiques ont été documentés, soit 6 sites de la période pré-contact et 2 sites de la période historique, autour des années 1850.

Les sites découverts montrent une fréquentation ancienne et régulière, quoi que brève, de ce secteur de la rivière Moisie. Cette situation cadre bien avec la présence du portage à l'Eau-Dorée et la nécessité de faire une pause ou encore d'attendre des groupes qui circulent sur le territoire. Ces sites témoignent donc d'une partie de l'histoire de Innus et de leurs ancêtres le long de cette grande voie de pénétration.

La présence de l'incendie de forêt a quelque peu facilité notre travail en rendant visible à la surface un bon nombre d'objets qui auraient le plus souvent été enfouis. En considérant la faible superficie de plusieurs sites, et le peu d'objets que plusieurs ont livrés, il est probable que ceux-ci aient été très difficiles à détecter par une méthode de sondages archéologiques conventionnels dans un milieu forestier dense. Il faut aussi noter que si la grande terrasse en rive droite de la rivière Moisie constitue un lieu d'arrêt et d'attente stratégique, la configuration de sa rive ne présente pas de traits saillants tels qu'une pointe ou une baie. Cet élément nous appelle aussi à revoir notre conception du potentiel archéologique et nous encourage à sonder des espaces apparemment vastes et homogènes.

Malgré une apparente pauvreté et le caractère bref de plusieurs occupations, certains sites offrent un bon potentiel de recherche. Malgré leur petite dimension les site EeDn-08 et EeDn-06 présentent un bon potentiel de recherche pour documenter la période pré-contact. Quant à la période historique le site EeDn-02 constitue un rare site d'occupation avec tente circulaire. Le fait qu'il soit intact encourage ici aussi la poursuite des recherches sur ce site.

Pour finir les données archéologiques récoltées à l'été 2024 font écho à l'utilisation traditionnelle de ce territoire par les Innus et s'accorde bien avec la tradition orale de même que les données historiques.

6 Bibliographie

André, Mathieu, 1984 : *Moi, mestenapeu*. Éditions INO, Sept-Îles

Brézillon, Michel, 1977 : *La dénomination des objets de pierre taillée*. GAIA, Paris.

CÉRANE, 1988 *: Étude de l'utilisation du territoire, Projet de la rivière Sainte-Marguerite (avant-projet - phase 1)*. 4 volumes, Rapport présenté à Vice-Présidence ingénierie et services Hydro-Québec, Montréal.

Chevrier, Daniel, 1973 : *Recherches archéologiques dans la région de Moisie (1973)*. Rapport déposé au service du patrimoine, Québec.

Dionne, J.-C., 1977 : «La Mer de Goldthwait au Québec». *Géographie physique et Quaternaire* 31 (1-2) : 61-80.

Dubois, J.-M. M., 1979. *Environnements quaternaires et évolution postglaciaire d'une zone côtière en émersion en bordure sud du Bouclier canadien : la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Thèse de doctorat, Département de géographie, Université d'Ottawa, Ottawa.

Hind, Henry Youle, 1864 : An Exploration up the Moisie River, to the Edge of the Table-Land of the Labrador Peninsula. *The Journal of the Royal Geographical Society*, Vol. 34 : 82-87.

Laforest, Richard (CAM), 1983, *Recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire de Schefferville*, Conseil Atikamekw-Montagnais, Odanak

Ouellet, Jean-Christophe, 2016 : *Synthèse des connaissances sur la période paléohistorique de la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan*. Rapport présenté à l'Agence Parcs Canada, Québec.

Ouellet, Jean-Christophe, 2018 « Le programme de recherches archéologiques de Ekuanitshit (Mingan) : un exemple d'approche communautaire en archéologie nord-côtière (Québec)», *Recherches Amérindiennes au Québec* 48(3) : 11-29

Ouellet, Jean-Christophe, 2022a : The Ekuanitshit archaeological research project 2012-2021, an overview», *Provincial archaeology office archaeology review* 20:188-197

Ouellet, Jean-Christophe, 2022b : *Reconnaissance archéologique sur la route traditionnelle de la Mishta-shipu, été 2021*. Rapport présenté à Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Ouellet, Jean-Christophe, 2024 : *Reconnaissance archéologique dans la région du Lac Caopacho, inventaire archéologique, été 2023*. Rapport présenté à Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Ouellet, Jean-Christophe et Pierre P.J.H. Richard, 2017 : « Un Archaïque ancien (8500 – 8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie », in A.L. Burke et C. Chapdelaine (dir.), *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec No 36. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

7 Annexes

7.1 Catalogue des artéfacts

7.2 Photographies

7.3 Notes de terrain (dossier technique)

7.4 Radiocarbone

7.5 Rapport numérique

7.6 Fichiers de formes (SHP)

7.6.1 Limites des sites

7.6.2 Zones d’intervention

7.7 Fiches de site

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (CeEt-19) ET ÎLOT MONT-CARMEL (CEET-748)



SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE, 2025

ethnoscop

Mars 2026

Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19) et Îlot Mont-Carmel (CeEt-748)

Surveillance archéologique, 2025

Ethnoscop, 2026

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

Page couverture

Fin des travaux de restauration du parement interne du mur F et du contrefort, vue vers le nord-ouest (CeEt-19-25-NUM1-251)

RÉSUMÉ

La Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) a entrepris la consolidation et la réfection des murs de fortification entourant le parc du Cavalier-du-Moulin sis au 31, rue Mont-Carmel, à la haute-ville de Québec. Ce projet devrait s'échelonner sur cinq ans et nécessite, entre autres, d'importants travaux d'excavation en des endroits revêtant un potentiel archéologique. La CCNQ a mandaté Ethnoscop pour réaliser des interventions archéologiques dans et sur le pourtour du cavalier lors d'excavations, de démantèlement de murs ou de sondages exploratoires. En 2025, les travaux ont été concentrés aux abords des murs C à F. La surveillance archéologique a permis de révéler la présence de diverses ressources archéologiques et détails architecturaux.

À l'extrémité nord, de nouvelles données ont pu être enregistrées concernant l'imposant massif en pierre 9F300 ayant formé à la fois la joue droite d'une embrasure et le coin nord-est du cavalier; on a pu noter sa longueur résiduelle vers le nord et la présence d'un ressaut à la base de la joue droite. Dans le même secteur fut également mis au jour le segment 10A100 de la face droite du cavalier augmenté ainsi qu'un deuxième ressaut au mur E (9F100). Enfin, une datation a pu être apportée à un ouvrage joignant les murs D et E.

Un peu plus au sud, une petite section du parement interne du mur E (10C200), le contrefort 10C100 et le mur F (10C300) ont été dégagés. Le parement interne du mur E, refait au XX^{e} siècle, comptait trois retraits, dont la fonction reste encore à déterminer, ainsi qu'un imposant empattement. Cet empattement correspond au deuxième ressaut du mur E et se rattache au cavalier augmenté. Une fissure lézardait le parement nord-ouest du contrefort. Ce massif, érigé au Régime français, contenait des traces de réfection modernes. Il est assis sur un empattement de pierres reposant partiellement sur le roc. En ce qui concerne le parement interne du mur F, il possède deux ressauts; lui aussi se rattache en bonne partie au cavalier augmenté. Une conduite de drainage en acier galvanisé, une cunette de béton localisée au pied du mur à la jonction avec le mur G et des traces d'injection confirment une restauration au XX^{e} siècle pour cette zone.

Il fut convenu de préserver la plupart de ces ressources archéologiques. Des mesures de protection temporaires ont ainsi été apportées à certains vestiges pour la saison hivernale. Une surveillance archéologique est recommandée lors de la poursuite des travaux de réfection. Des mesures de protection et de conservation devront être appliquées advenant la découverte de ressources archéologiques insoupçonnées. L'intégration de certains vestiges ou un rappel de ceux-ci devrait être envisagé dans l'aménagement du parc.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
2. CADRE ENVIRONNEMENTAL 7
2.1 Cadre environnemental ancien 7
2.2 Cadre environnemental actuel 9
3. CADRE HISTORIQUE 11
3.1 Occupation autochtone (avant 1663) 11
3.2 Cavalier du Moulin (1693-1763) 11
3.3 Ilot Mont-Carmel 17
3.4 Parc public (depuis 1962) 21
4. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 23
4.1 Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19) 23
4.2 CeEt-748 (Îlot Mont-Carmel) 25
5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 27
5.1 CeEt-19-10A à 10D 30
Sous-opérations CeEt-19-10A et 10B 30
Sous-opération CeEt-19-10C 41
Sous-opération CeEt-19-10D 48
5.2 CeEt-748-6A 51
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 53
MÉDIAGRAPHIE 55
ANNEXES
Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 2. Catalogues des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. « Nomenclature pour les travaux projetés » (La Horde patrimoine appliqué 2023a : figure 76) 2

Figure 2. « Plan de la ville de Quebec capitalle de la Nouvelle France », 1693 (Archives nationales d'outre-mer [ANOM] 20220328_125509) 12

Figure 3. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la Ville et cha'u de Quebeck En La présente année 1695 » (ANOM 20220328_130143) 12

Figure 4. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de Quebec », 1699 (ANOM 20220328_124023) 13

Figure 5. « Plan de Quebec », 1702 (ANOM 20220328_132401) 13

Figure 6. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Québec », 1709 (ANOM 20220328_131626) 14

Figure 7. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan, et Elevation, de la Redoute du moulin », 1710 (ANOM 20221111_014610) 14

Figure 8. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, plan de Québec, 1710 (ANOM 20220328_134114) 15

Figure 9. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan de la ville de Quebec 1713 » (ANOM 20220328_130814) 15

Figure 10. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Developemens de la Batterie du moulin, tenaille du cap, et redoute du cap au diamant marquéz sur le Plan GRH », 1713 (ANOM 03_DFC0398A03_H) 16

Figure 11. François Lemaître Lamorille, « Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent », 1756 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] Québec E21,S555,SS1,SSS22,P39) 16

Figure 12. Robert de Villeneuve, « Plan de la ville et chasteau de Quebec », 1685 (ANOM 20220328_130429) 17

Figure 13. William Faden, « *Plan of the City and Environ of Quebec* », 1776 (Bibliothèque et Archives du Canada [BAC] 100 00 1C-65) 18

Figure 14. Irvine, « Plan de la partie de la haute ville de Quebec au Sud de la rue S^{t}. Louis », 1808 (Archives du Séminaire de Québec [ASQ], carton des lettres W n^{o} 23) 18

Figure 15. Charles E. Ford, « *Sketch shewing AA tinted yellow the War Department Properly Known as ''Mount Carmel'' applied for by Mr Bowen* », 1866 (BAC H3/340/Quebec/1866) 19

Figure 16. C. Dumais, « *Plan of Military Property under Lease to Mr. Arthur Amos* » 1912 (Commission de la capitale nationale du Québec [CCNQ]) 19

Figure 17. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 174395_09A) 20

Figure 18. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ 3851855_009) 20

Figure 19. Gilbert, Létourneau et Ass., « Muraile du Mont-Carmel », 1977 (Société québécoise des infrastructures [SQI]) 21

Figure 20. Paul Renaud, « Muraille du mont Carmel », 1976 (SQI) 34

Figure 21. Croquis stratigraphique de la sous-opération 10A, paroi sud 39

Figure 22. « Dame frettée », vers 1740 (image reproduite dans Charbonneau *et al*. 1982 : 230) 40

Figure 23. Paul Renaud, « Muraille du mont Carmel », 1976 (SQI) 44
Figure 24. Croquis stratigraphique de la sous-opération 10C, paroi nord 46
Figure 25. Mur E, 1969 (Ministère de la Culture et des Communications [MCC]) 50
Figure 26. Clôture au pied du mur E, 1969 (MCC) 52

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Vue des sous-opérations CeEt-19-10A et 10B; vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-06) 30

Photo 2. Ressaut dans le parement est du mur CeEt-19-9F100, vue vers le nord (CeEt-19-25-NUM1-100).....32

Photo 3. Pierres de chaînage dans le parement est du mur CeEt-19-9F100, vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-92).....32

Photo 4. Vestige CeEt-19-9F200, vu vers le nord-ouest (CeEt-19-25-NUM1-52) 33

Photo 5. Parement de la joue d'embrasure droite, vue vers l'est (CeEt-19-25-NUM1-116) 35

Photo 6. Bloc de béton et son ancrage devant le massif CeEt-19-9F300; vue vers l'est (CeEt-19-25-NUM1-296).....35

Photo 7. Vestige CeEt-19-10B100, vu vers le nord-ouest (CeEt-19-25-NUM1-103).....36

Photo 8. Stratification du remblai dans la sous-opération 10A; vue vers le sud (CeEt-19-25-NUM1-77) 40

Photo 9. Brique présente dans le remblai de la sous-opération 10B (CeEt-19-25-NUM1-115) 41

Photo 10. Le contrefort CeEt-19-10C100, vue vers le sud-ouest (CEeT-19-25-num1-184).....42

Photo 11. Parement interne du mur E (10C200) et ses retraits, vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-216) 43

Photo 12. Empattement du mur E (10C200), vue vers l'est (CeEt-19-25-NUM1-182) 43

Photo 13. Le parement interne du mur F (10C300), vu vers sud-ouest (CeEt-19-25-NUM1-198).....44

Photo 14. Déposition des sols dans la partie est du mur berlinois, vue vers le nord (CeEt-19-25-NUM1-152) 47

Photo 15. Distribution des sols le long du mur F, vue vers le sud-ouest (CeEt-19-25-NUM1-193).....48

Photo 16. Parement interne du mur E dans sa partie au sud du décroché, vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-308).....49

Photo 17. Parement interne du mur E dans sa partie au nord du décroché; vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-313).....50

Photo 18. Section de conduite de ciment présente le long du mur E (CeEt-19-25-NUM1-304).....51

Photo 19. Sous-opération CeEt-748-6A, vue vers le sud-ouest (CeEt-748-25-NUM1-06).....51

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation de l'aire d'intervention 3
Plan 2. Localisation des sites CeEt-19 et CeEt-748 sur une spatiocarte 5
Plan 3. Localisation des sites archéologiques 28
Plan 4. Localisation des sous-opérations 29
Plan 5. Sous-opérations CeEt-19-10A et 10B 31
Plan 6. Superposition du plan de Beaucours de 1713 à la trame actuelle 37

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Commission de la capitale nationale du Québec

Larry Tremblay	Coordonnateur aux bâtiments
Carine Nadeau	Conseillère en architecture
David Girard	Conseiller en histoire et patrimoine

Ville de Québec

Manon Goyette	Archéologue

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur des sections 3.1, 3.2, 3.4 et 4
Michel Huot	Chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, arpentage et rédacteur de la section 2
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

La Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) a entrepris la consolidation et la réfection des murs de fortification entourant le parc du Cavalier-du-Moulin sis au 31, rue Mont-Carmel, à la haute-ville de Québec (plans 1 et 2). Ce projet devrait s'échelonner sur cinq ans et nécessite, entre autres, d'importants travaux d'excavation en des endroits revêtant un potentiel archéologique. La CCNQ a mandaté Ethnoscop pour réaliser des interventions archéologiques dans et sur le pourtour du cavalier lors d'excavations, de démantèlement de murs ou de sondages exploratoires.

En 2025, les travaux ont été concentrés aux abords des murs C à F (figure 1). Dans un premier temps, l'excavation pour la construction d'un mur berlinois entre les murs D et C a nécessité une surveillance archéologique (sous-opérations 10A et 10B). Il en fut de même lors des travaux de consolidation des murs E et F ainsi qu'autour du contrefort les liant (sous-opérations 10C et 10D). Enfin, un léger déversement d'huile au pied du mur E fut l'objet d'une autre surveillance archéologique lors de l'extraction des sols de la zone contaminée (CeEt-748-6A).

À l'égard des secteurs du parc concernés par les travaux de 2025, les ressources archéologiques présumées pouvaient se rattacher au cavalier, de sa construction originelle jusqu'à son état actuel (1693-années 1970). Au pied du mur E, ce sont des vestiges se rapportant à un mur séparatif qui apparaît au début du XIX^{e} siècle et ceux d'un hangar en bois du premier quart du XX^{e} siècle qui étaient susceptibles d'être mis au jour.

Le mandat a été réalisé sous le permis de recherche archéologique 25−ETHN-06. L'enregistrement des données a été effectué suivant le système de Tikal. Les opérations CeEt-19-10 et CeEt-748-6 désignent les interventions mécaniques et les vestiges s'y rattachant.

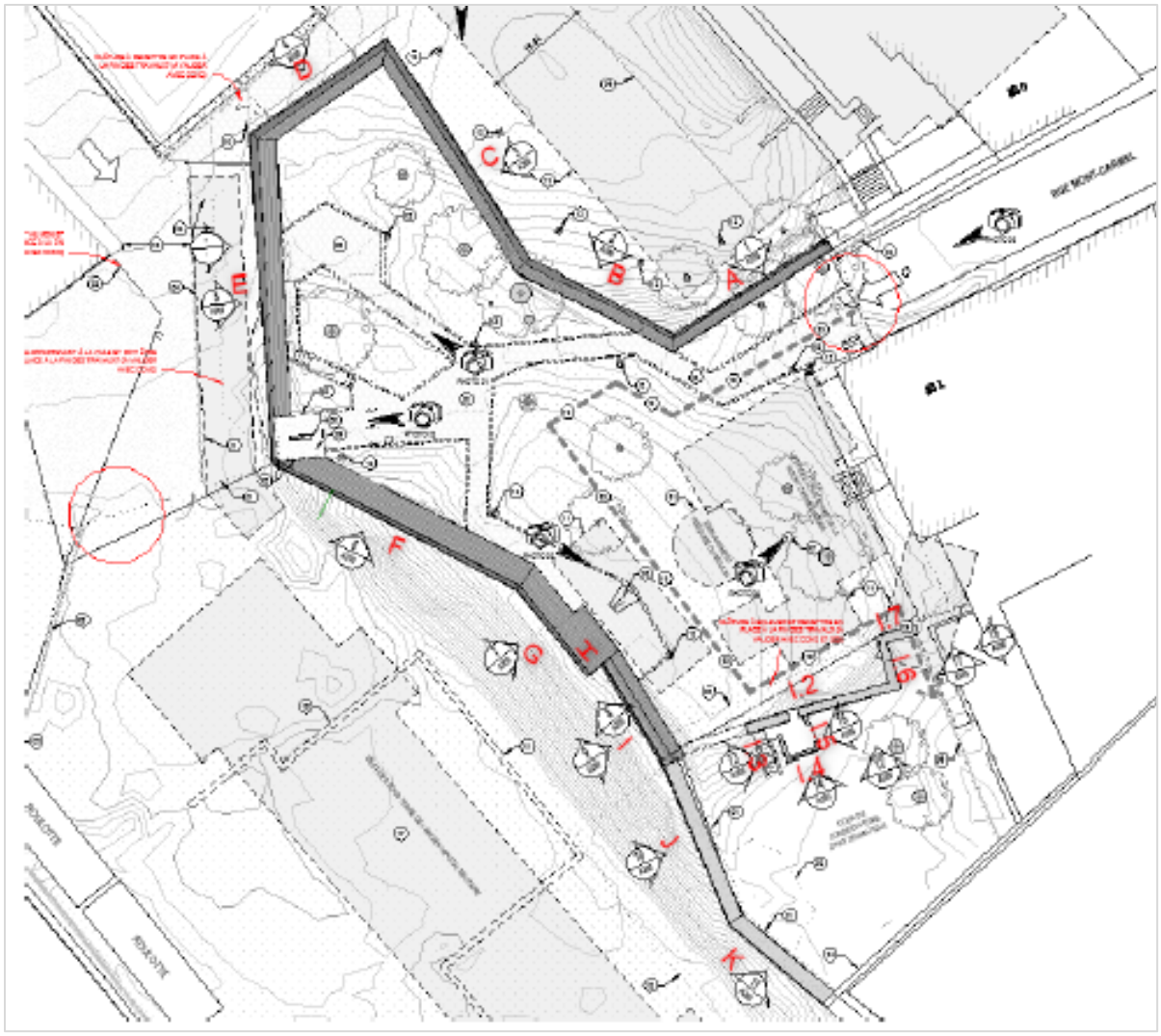


Figure 1. « Nomenclature pour les travaux projetés » (La Horde patrimoine appliqué 2023a : figure 76)



PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, CeEt-19 ET CeEt-748
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2025

PLAN 1

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-19 CODE BORDEN

416G CODE DE PARCS CANADA

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 21L14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

CCN2339

ethnoscop



PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, CeEt-19 ET CeEt-748

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2025

PLAN 2

LOCALISATION DES SITES CeEt-19 ET CeEt-748 SUR UNE SPATIOCARTE

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

CeEt-19 CODE BORDEN

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

N.G.

N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 056-Ursulines.dwg
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CCN2339

ethnoscop

2. CADRE ENVIRONNEMENTAL[1]

2.1 Cadre environnemental ancien

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines ont pu venir s'établir dans ou aux abords de l'aire d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve Saint-Laurent.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux devenues saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA

[1] Cette section provient d'Ethnoscop 2024.

(Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire étant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. Cette végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec s'installe une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des sapins, des pins et des bouleaux jaunes (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui entraînent la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9800 ans AA), de Montréal (31 m, 8800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. L'aire d'intervention a été libérée des eaux entre 10 200 ans AA et 9400 ans AA environ.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8000 à 7000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvre déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 6500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée Transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression de Cap-Rouge–Limoilou ont façonné trois terrasses, soit celle de la rue De Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la Transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

2.2 Cadre environnemental actuel

Le parc du Cavalier-du-Moulin occupe un secteur fortement urbanisé de la haute-ville de Québec. Le promontoire de Québec, où se trouve la haute-ville, s'étire de l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à celle de la rivière du Cap Rouge. Compris dans une portion des Appalaches au nord du fleuve Saint-Laurent, le socle rocheux de l'aire d'intervention fait partie de la Formation Ville de Québec. Il est principalement composé de calcaire argileux intercalé avec des lits de shale, de calcarénite et de grès calcareux (De Souza et Tremblay 2012). Des lambeaux d'olistostrome (Formation de Citadelle) existent au sud de la rue des Glacis. Composé de shale, ce dernier recèle des nodules de chert à radiolaires. Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux. Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Bolduc *et al*. 2003).

Le monticule sur lequel un moulin a été érigé en 1663 apparaît sur les plans anciens à partir du XVII^{e} siècle. Après avoir accueilli le cavalier du Moulin au tournant du XVIII^{e} siècle et une maison dans les années 1770, des jardins ont été aménagés au milieu du XIX^{e} siècle. Le lieu sert de parc depuis 1962.

3. CADRE HISTORIQUE[2]

3.1 Occupation autochtone (avant 1663)

Compte tenu de son altitude élevée (plus de 76 m pour la partie haute et environ 73 m pour la partie basse), l'occupation de l'espace couvert par le parc du Cavalier-du-Moulin pourrait remonter à 9000 ans AA. Aucune preuve d'une fréquentation des lieux au cours de la préhistoire n'a encore été découverte, cependant cet emplacement (une butte surmontant les environs) était stratégique dès cette époque.

3.2 Cavalier du Moulin (1693-1763)

Un plan de 1693 montre un ouvrage entourant le moulin du mont Carmel : il s'agit d'un cavalier (« Moulin fortifié ou L'on peut manier quatre Canons » en G sur la figure 2), conçu par l'ingénieur Josué Dubois Berthelot de Beaucours et destiné à commander la palissade qu'il fait alors ériger plus à l'ouest. Le cavalier est situé dans la gorge du bastion Saint-Louis aussi construit en 1693, comme le reste de la première ligne de fortification de Beaucours (une palissade terrassée). Deux ans plus tard sont débutés des travaux d'agrandissement du cavalier vers le nord, et ce, à la demande de l'ingénieur militaire Jacques Levasseur de Neré (« Cavallier Augmenté », figure 3); l'ingénieur représente le profil du cavalier et, en contrebas, celui du bastion qu'il commande. Le cavalier apparaît en cours d'agrandissement sur un plan de 1699, également de la main de Levasseur de Neré (« Cavallier du Moulin et Magasin a poudre » en 3 sur la figure 4). Sur ce plan, le rouge symbolise les ouvrages en maçonnerie, comme le moulin, alors que le jaune désigne ceux en construction, comme le cavalier à agrandir et la poudrière – celle–ci ne sera jamais construite. L'agrandissement du cavalier semble complété en 1702 (figure 5), cependant une note de Beaucours indique plutôt l'année 1707 à ce propos : « Redoute du moulin commencé en 1694, de mon dessein et augmentée par Mr. Levasseur et enfin mise en Etat de tirer par moy en 1707, elle contient sept pieces de canons montée, et lon y pouroit mettre deux mortiers, elle na point de logement que la tour d'un moulin a vent » (BAC, Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Explications des fortifications de Québec », 1712). Autrefois situé en son centre, le moulin se trouve désormais dans la portion sud du cavalier, une fois celui-ci agrandi. En 1709, la légende d'un plan de

[2] Cette section provient d'Ethnoscop 2024 et ne porte que sur l'aire d'intervention de 2025, pas sur l'ensemble du parc du Cavalier-du-Moulin.

Levasseur de Neré (figure 6) précise à nouveau l'artillerie présente et ses visées : « Cavalier du moulin avec 7 piesces, dont 2 battent dehors Et toutes les 5 endedans les retranchements pour les destruire au cas que l'Ennemi S'en emparait ». L'année suivante, Beaucours trace une vue en élévation et un plan du cavalier avec le moulin (figure 7).

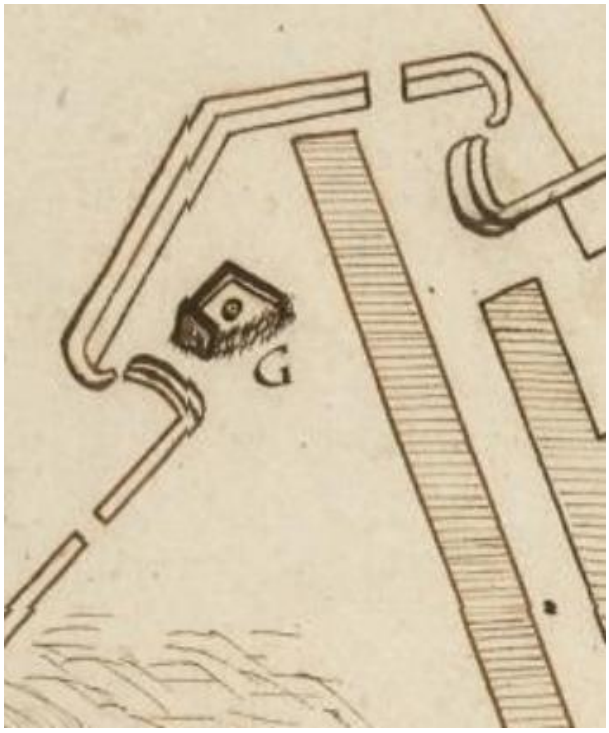


Figure 2. « Plan de la ville de Quebec capitalle de la Nouvelle France », 1693 (ANOM 20220328_125509) – le nord est à droite.

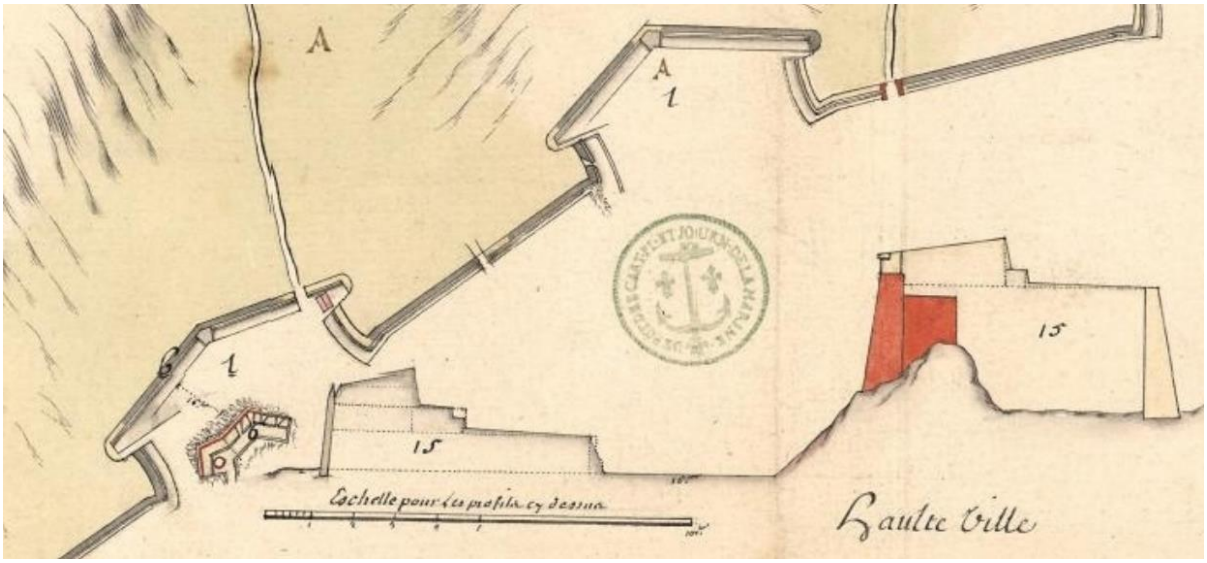


Figure 3. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la Ville et cha'u de Quebeck En La présente année 1695 » (ANOM 20220328_130143) – le nord est à droite.

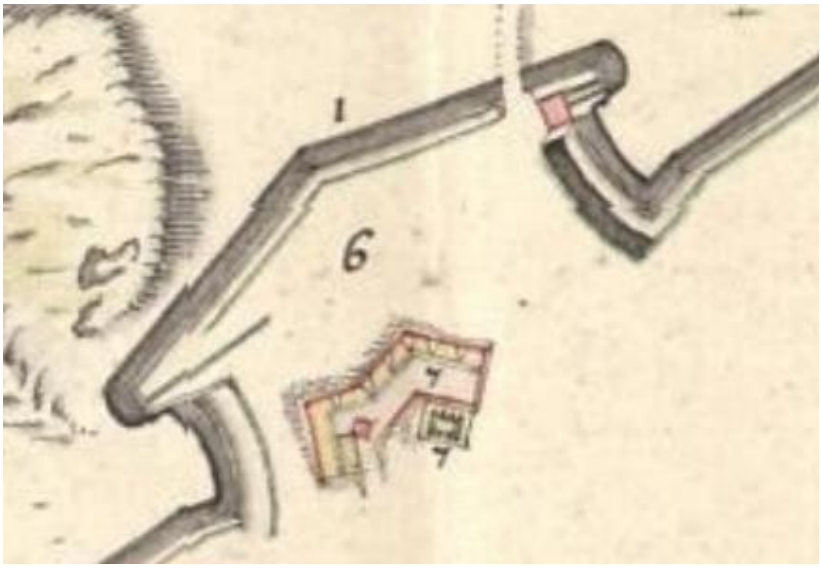


Figure 4. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de Quebec », 1699 (ANOM 20220328_124023) – le nord est à droite.



Figure 5. « Plan de Quebec », 1702 (ANOM 20220328_132401) – le nord est à droite.



Figure 6. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Québec », 1709 (ANOM 20220328_131626) – le nord est à droite.

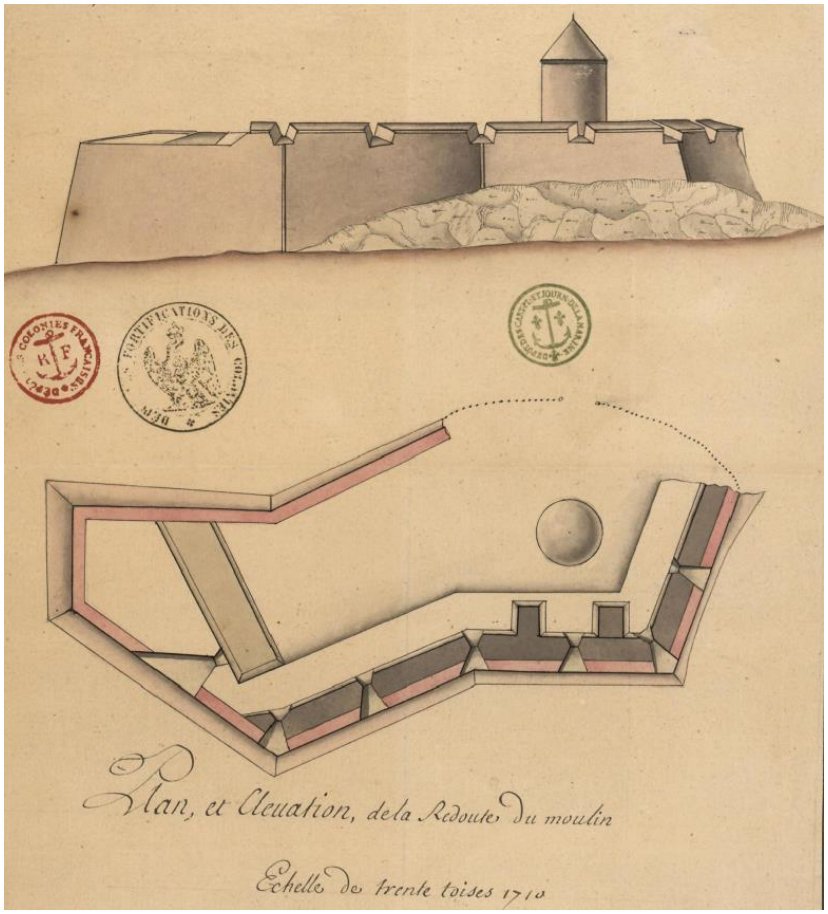


Figure 7. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan, et Elevation, de la Redoute du moulin », 1710 (ANOM 20221111_014610)

Aussi de Beaucours, en 1710, un autre plan représente une tenaille double (la tenaille du Cap) entre le cavalier du Moulin et la redoute du Cap (figure 8); cette tenaille double, composée de deux demi-bastions et d'une courtine en maçonnerie, reprend le tracé de la palissade de 1693 dans ce secteur, probablement en récupérant les terres. De l'autre côté, soit au nord, la face gauche du bastion Saint-Louis (reconstruit en maçonnerie) vient buter contre l'extrémité ouest du mur nord du cavalier. Toujours du même auteur, un plan de 1713 révèle l'emplacement des embrasures dont sont dotés le demi-bastion nord de la tenaille du Cap, le cavalier du Moulin et le bastion Saint-Louis (figure 9). Trois ans plus tard, l'ingénieur militaire Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry dessine une vue en élévation s'étendant du cavalier du Moulin jusqu'à la redoute du Cap – le « Moulin d'Artigny » illustré sous cette redoute se trouvait en fait à l'actuelle place George-V (plan 10).

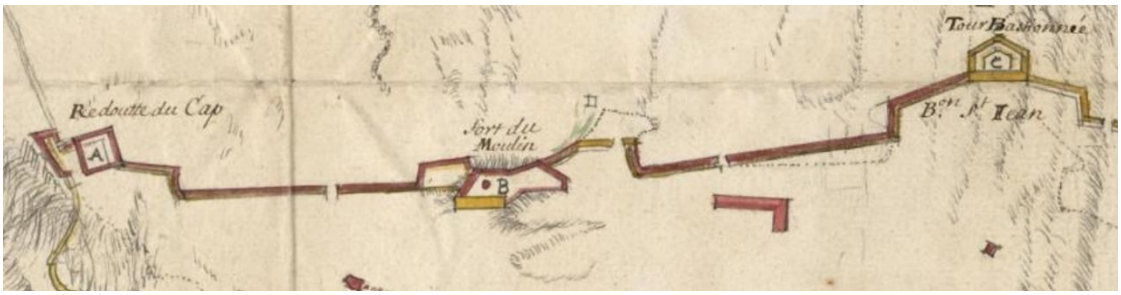


Figure 8. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, plan de Québec, 1710 (ANOM 20220328_134114)– le nord est au coin inférieur droit.

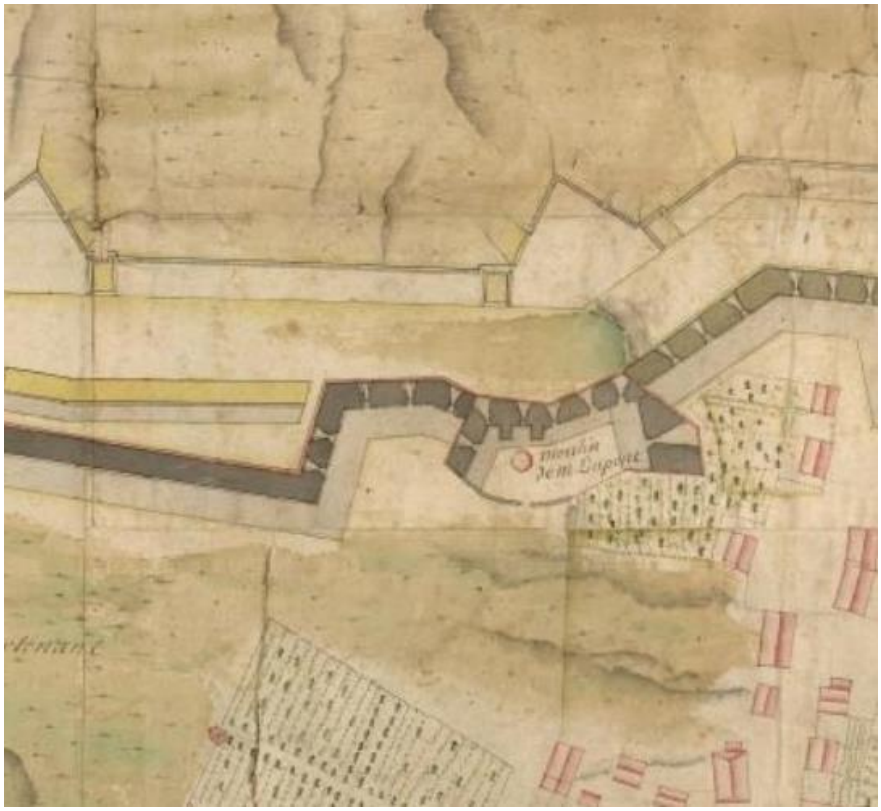


Figure 9. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan de la ville de Quebec 1713 » (ANOM 20220328_130814) – le nord est au coin inférieur droit.

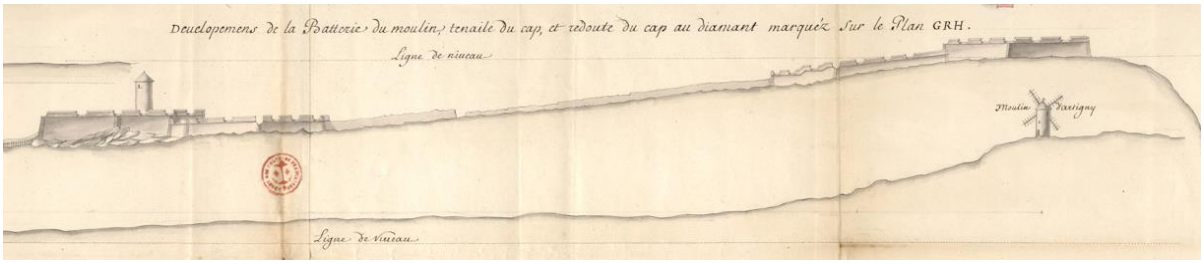


Figure 10. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Developemens de la Batterie du moulin, tenaille du cap, et redoute du cap au diamant marquéz sur le Plan GRH », 1713 (ANOM 03_DFC0398A03_H)

Chaussegros de Léry n'accorde guère de valeur défensive au cavalier du Moulin, qui est probablement abandonné à la suite de la construction, au milieu des années 1740, d'une nouvelle ligne de fortification plus à l'ouest (La Horde patrimoine appliqué 2023c : 22). La propriété du petit-fils de Nicolas Dupont est ainsi décrite en 1740 : « Sur laquelle place de Montcarmel est batie un Moulin à vent Construit en pierre de vingt pieds de large Et vingt cinq pieds de haut, une maison en bois de piece Sur piece de trente pieds de long, Sur vingt de large, une Etable, et Ecurie, Joignant Ensemble aussy en bois de piece Sur piece de trente pieds Sur vingt de large Le Surplus en court jardin et potage » (BAnQ, Nicolas Marie Renault Davaine Desmeloises, « Déclaration 280 au Domaine du Roi », 20 juillet 1740). Le cavalier et le moulin apparaissent sur des plans de l'arpenteur royal François Lemaître Lamorillle de 1756 (« Moulin et terrain de M[r]. De Meloise » en C sur la figure 11) et de 1758.

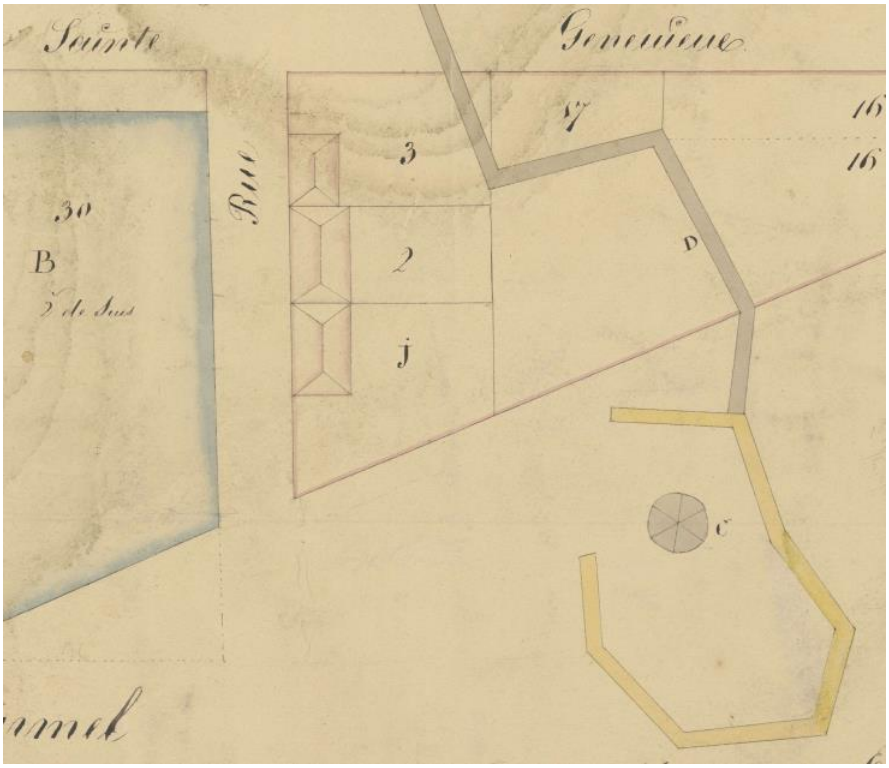


Figure 11. François Lemaître Lamorille, « Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent », 1756 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P39) – le nord est au coin inférieur gauche.

3.3 Ilot Mont-Carmel

Le développement du quartier Saint-Louis où est situé l'îlot Mont-Carmel s'amorce dès la première moitié du XVII[e] siècle. Dans un premier temps, il s'agit d'une partie de la terre concédée à Denis Duquet et qui sera acquise par la veuve d'Ailleboust en 1666, puis par les sœurs de l'Hôtel-Dieu en 1670 (Simoneau 2001 : 3). Dans le plan de Villeneuve de 1685, on y distingue une occupation domestique composée de deux bâtis et de vastes jardins (figure 12). Cependant, son expansion fut longtemps freinée par la présence de groupes ecclésiastiques, mais aussi par l'armée. Au dernier quart du XVII[e] siècle, les rues Saint-Louis, Mont-Carmel, Sainte-Anne, des Jardins, Buade et du Trésors sont tracés (Cloutier 1996 : 12). La rue Saint-Louis est l'axe privilégié où s'établiront les nantis de la nouvelle colonie, comme les officiers du roi, noblesses ou hauts fonctionnaires. Au nord du cavalier, le secteur est encore aménagé de jardin (figure 13). En ce qui concerne l'îlot Mont-Carmel, tous les lots qui ont été libérés par les communautés religieuses sont occupés dès la fin du XVII[e] siècle. Ce sont essentiellement des bâtis positionnés un peu en retrait le long du côté sud de la rue Saint-Louis qui y seront aménagés (Simoneau 1998 : 2). Ce secteur connaîtra une transformation plus soutenue entre 1821 et 1875, puis culminera au tournant du XX[e] siècle. Plus près du cavalier, on voit apparaître une limite de propriété au début du XIX[e] siècle qui vient buter dans le mur E et un bâtiment rectangulaire est présent un peu plus au nord-ouest (figure 14).



Figure 12. Robert de Villeneuve, « Plan de la ville et chasteau de Quebec », 1685 (ANOM 20220328_130429) – le nord est au coin inférieur droit.



Figure 13. William Faden, « *Plan of the City and Environ of Quebec* », 1776 (BAC 100 00 1C-65)

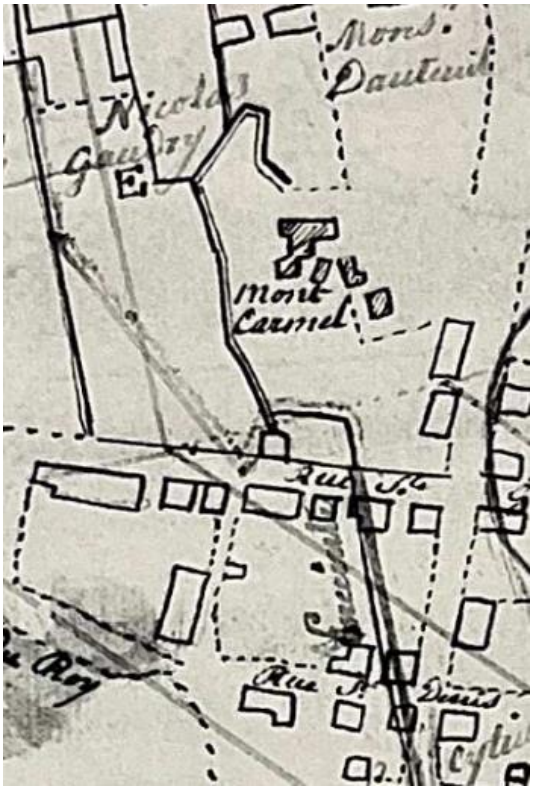


Figure 14. Irvine, « Plan de la partie de la haute ville de Quebec au Sud de la rue S^t^. Louis », 1808 (ASQ, carton des lettres W n^o^ 23)

Vers 1826, avec la création de l'hôpital de la garnison, un poste de garde se retrouve dans l'axe de la limite sud-est de lot (figure 15). Celui-ci est agrandi et change de fonction au cours des décennies. En 1912, on y retrouve l'écurie de l'hôpital militaire (figure 16). Le bâti demeure en place au moins jusqu'en 1922; date où apparaît une première remise flanquant le mur D (figure 17). Une seconde apparaît sur le plan de 1923 (figure 18). Elles perdureront au moins jusqu'en 1957 et jusqu'en 1976 pour celle plus au nord (figure 19).

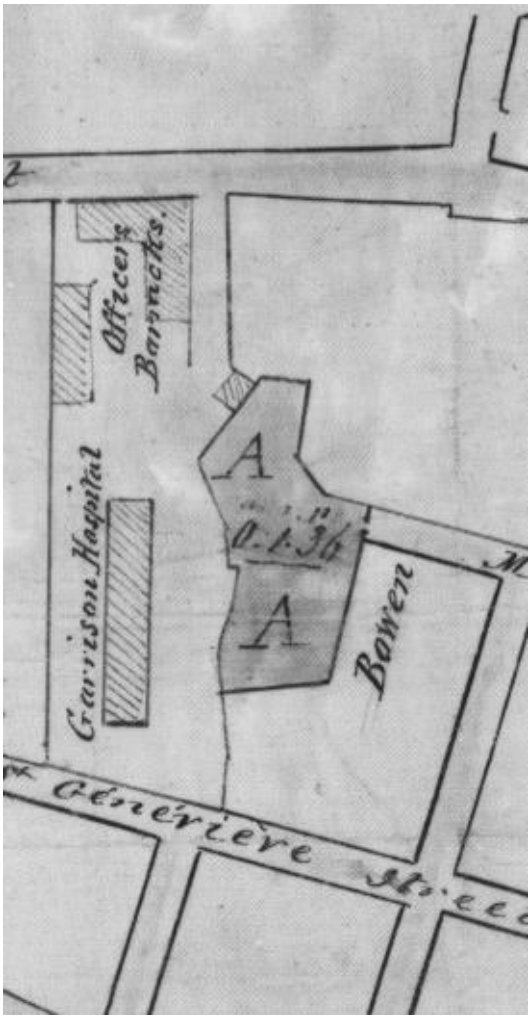


Figure 15. Charles E. Ford, « *Sketch shewing AA tinted yellow the War Department Properly Known as ''Mount Carmel'' applied for by Mr Bowen* », 1866 (BAC H3/340/Quebec/1866)



Figure 16. C. Dumais, « *Plan of Military Property under Lease to Mr. Arthur Amos* » 1912 (CCNQ)

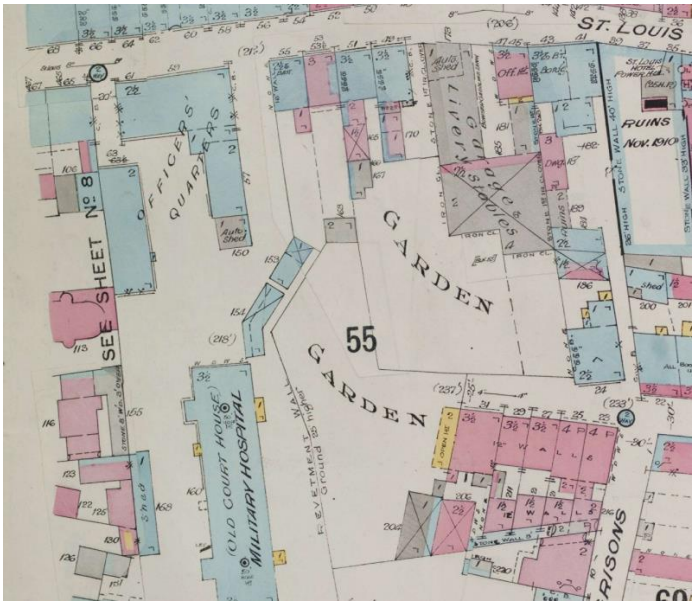


Figure 17. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 174395_09A)

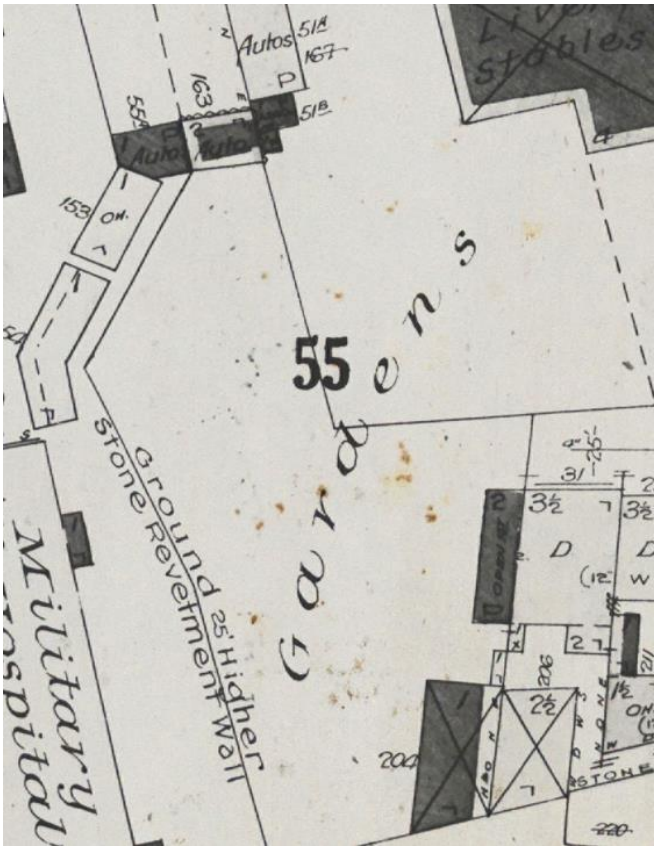


Figure 18. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1923 (BAnQ 3851855_009)

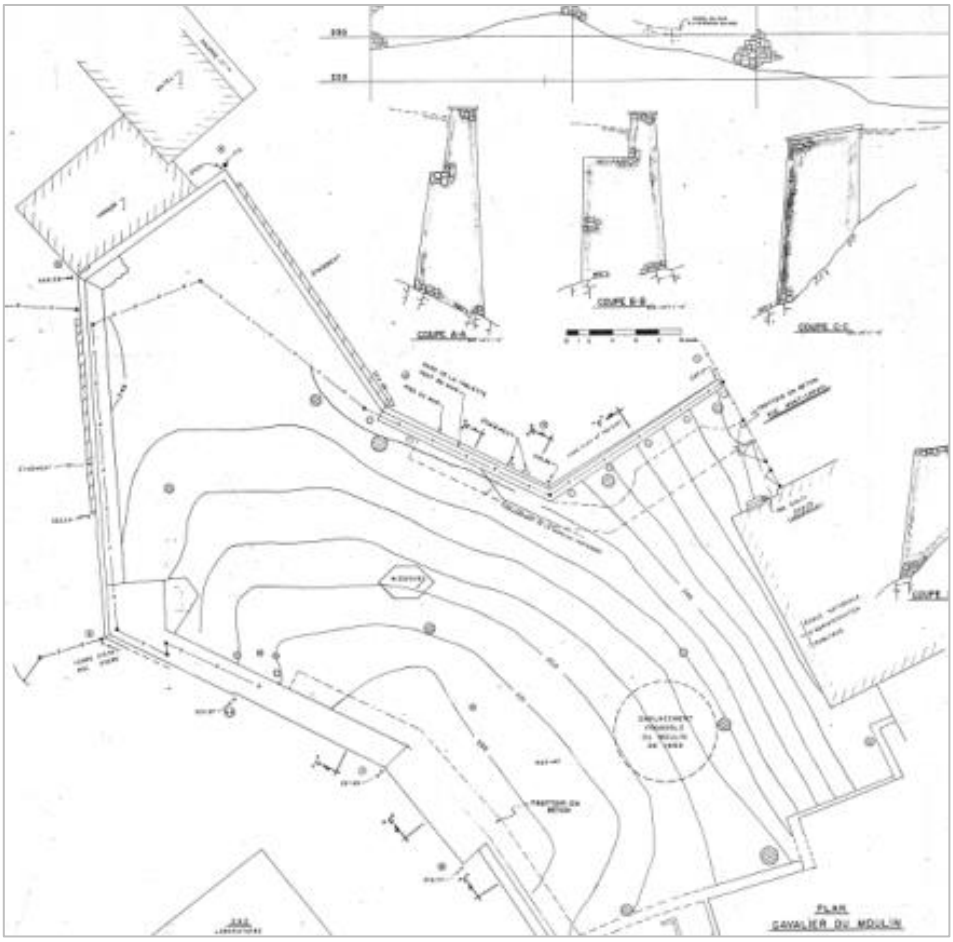


Figure 19. Gilbert, Létourneau et Ass., « Muraile du Mont-Carmel », 1977 (SQI)

3.4 Parc public (depuis 1962)

Le terrain est acquis par le Gouvernement du Québec en 1962 et des travaux de réfection des murs sont réalisés au cours des années 1970 et en 1992. La Commission de la capitale nationale du Québec est propriétaire du parc du Cavalier-du-Moulin depuis 2004 – à cette date, tous les édifices au pied du cavalier avaient disparu.

4. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES[3]

4.1 Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19)

Kirjan 1977

Le code Borden CeEt-19 a été attribué au parc du Cavalier-du-Moulin à la suite de la découverte, en 1976, de divers vestiges architecturaux lors des travaux de reconstruction des murs de soutènement. Plusieurs photographies ont été prises, sans indications quant aux portions du parc qu'elles représentent. On sait toutefois que des contreforts (?) du cavalier auraient alors été mis au jour (Gaumond 1994 : 27). Le rapport de Corneliu Kirjan de 1977 comprend un inventaire sommaire de la culture matérielle recueillie : terre cuite grossière locale, *creamware*, *pearlware*, terre cuite fine blanche, tuyaux de pipes en terre cuite fine argileuse, grès grossier du Derbyshire, porcelaine, verre incolore et verre opaque bleu, soit un assemblage du Régime anglais vraisemblablement associé à l'occupation de la maison Mont-Carmel.

La Horde patrimoine appliqué 2023b

En 2021, une surveillance archéologique a été réalisée par La Horde lors de l'excavation de tranchées pour dégager des segments des murs existants, et ce, afin d'en déterminer l'état. Dans la partie basse du parc, une couche du XIX^{e} siècle a été atteinte à environ 0,80 m sous la surface, puis le sol naturel stérile à environ 2 m de profondeur. Un drain moderne a été mis au jour à près de 1,50 m sous la surface, à la jonction des murs G à I. Un ouvrage maçonné, peut-être une plateforme à canon, a été découvert à la jonction des murs E et F. Il a en outre été estimé que des portions du mur E dataient du Régime français et du Régime anglais; un vestige à la jonction des murs A et B pourrait par ailleurs provenir du cavalier.

[3] Cette section provient d'Ethnoscop 2025.

La Horde patrimoine appliqué 2023c

À la fin de 2022 et au début de 2023, une autre surveillance archéologique a été faite par La Horde, cette fois dans le cadre de la mise en œuvre de forages et de percées exploratoires dans les murs. La présence d'assises de grès du XIX^{e} siècle a été constatée au pied du mur A, où le roc a été atteint à 8 pi de profondeur. Des ouvrages possiblement plus anciens ont été détectés à l'intérieur des murs B à E, G, I et J.

La Horde patrimoine appliqué 2023a

Une étude de potentiel archéologique et un inventaire ont été réalisés au printemps et à l'été 2023 par La Horde. L'étude a révélé que le parc pourrait receler des vestiges du moulin à vent, du cavalier initial, du cavalier agrandi, de la tenaille du Cap, de la maison Mont-Carmel et de ses dépendances. L'inventaire a compris six sondages de 1 m de côté. Au nord des murs I2 à I7, un vestige architectural est apparu à moins de 0,20 m sous la surface, alors qu'au pied de ces murs, quatre couches ont été fouillées avant le dégagement d'un autre vestige à environ 0,55 m sous la surface. Dans ce secteur, soit dans la partie haute du parc, la culture matérielle date du Régime anglais. L'ouvrage trouvé en retrait des murs I2 à I7 appartient peut-être au moulin à vent, alors que celui dégagé plus près de ces derniers représente vraisemblablement le coin sud-ouest de la maison Mont-Carmel. Un coin d'une dépendance fut aussi mis au jour. Dans la partie basse du parc, le roc est apparu à moins de 1 m de profondeur. La surveillance archéologique de l'automne 2023 fait suite aux recommandations formulées au regard des résultats de cet inventaire.

Ethnoscop 2024

La surveillance archéologique de l'automne 2023 par Ethnoscop a fait suite aux recommandations formulées au regard des résultats de l'inventaire de La Horde. Elle a permis de révéler la présence de diverses ressources archéologiques, principalement liées à l'occupation domestique des lieux du début du Régime anglais jusqu'à 1844. Pour les plus anciennes, il s'agit de murs de fondation de la maison Mont-Carmel et de certaines de ses dépendances, de la base d'un escalier monumental, d'une rigole et du mur de jardin originel. Ont aussi été découverts les vestiges d'un hangar à carriole du milieu du XIX^{e} siècle, ainsi qu'une allée de briques aménagée en 1980.

Ethnoscop 2025

Au cours des travaux menés en 2024, un vestige de la tenaille du Cap (1713-vers 1777) a peut-être été découvert à la base du mur K, alors que l'extrémité ouest du mur sud du cavalier initial (1693) a été dégagée en contrebas du mur I2. Dans la partie centre-ouest du site, des fondations d'un hangar à charbon et à outils (existant dans les années 1820) ont été trouvées. À l'extrémité nord du cavalier furent mis au jour des vestiges du cavalier augmenté, dont la construction a été achevée en 1707, ainsi que les murs de soutènement témoignant des

réfections du deuxième quart du XIXe siècle et des années 1970. Enfin, des vestiges rattachés à des latrines d'un corps de garde construit à la fin des années 1810 et démoli entre 1950 et 1957 ont été découverts au pied du mur E; un bel assemblage d'objets témoignant de la vie des militaires a été récolté à cet endroit.

4.2 CeEt-748 (Îlot Mont-Carmel)

Ethnoscop 1990

À la suite d'une évaluation de potentiel archéologique par la Ville de Québec en 1980, Ethnoscop a délimité cinq zones à potentiel archéologique dans l'îlot Mont-Carmel. À l'arrière des 49 à 53, rue Saint-Louis, où il pouvait exister des ressources archéologiques remontant à la deuxième moitié du XVIIe siècle, la tenue d'un inventaire fut recommandée. Pour quatre autres zones, une surveillance archéologique a été recommandée : à l'intérieur du 33, rue Saint-Louis; à l'intérieur du 8c, rue Haldimand; à l'arrière du 41-43, rue Saint-Louis; et dans la partie nord de la rue du Corps-de-Garde.

Cloutier 1996

Formé de quatre sondages manuels et d'une tranchée mécanique, un inventaire réalisé en 1995 par la Ville de Québec dans l'îlot Mont-Carmel avait pour principal objectif de valider l'évaluation de 1980 et l'étude de 1990. À l'arrière du 51, rue Saint-Louis, la fouille des sondages manuels a établi la présence d'un tissu archéologique couvrant la deuxième moitié du XVIIe siècle au XXe siècle; des vestiges d'une maison érigée vers 1760 et démolie vers 1830 ont aussi été trouvés. Pour sa part, l'excavation de la tranchée au pied du mur C du cavalier a été faite à travers des remblais modernes.

Simoneau 1998

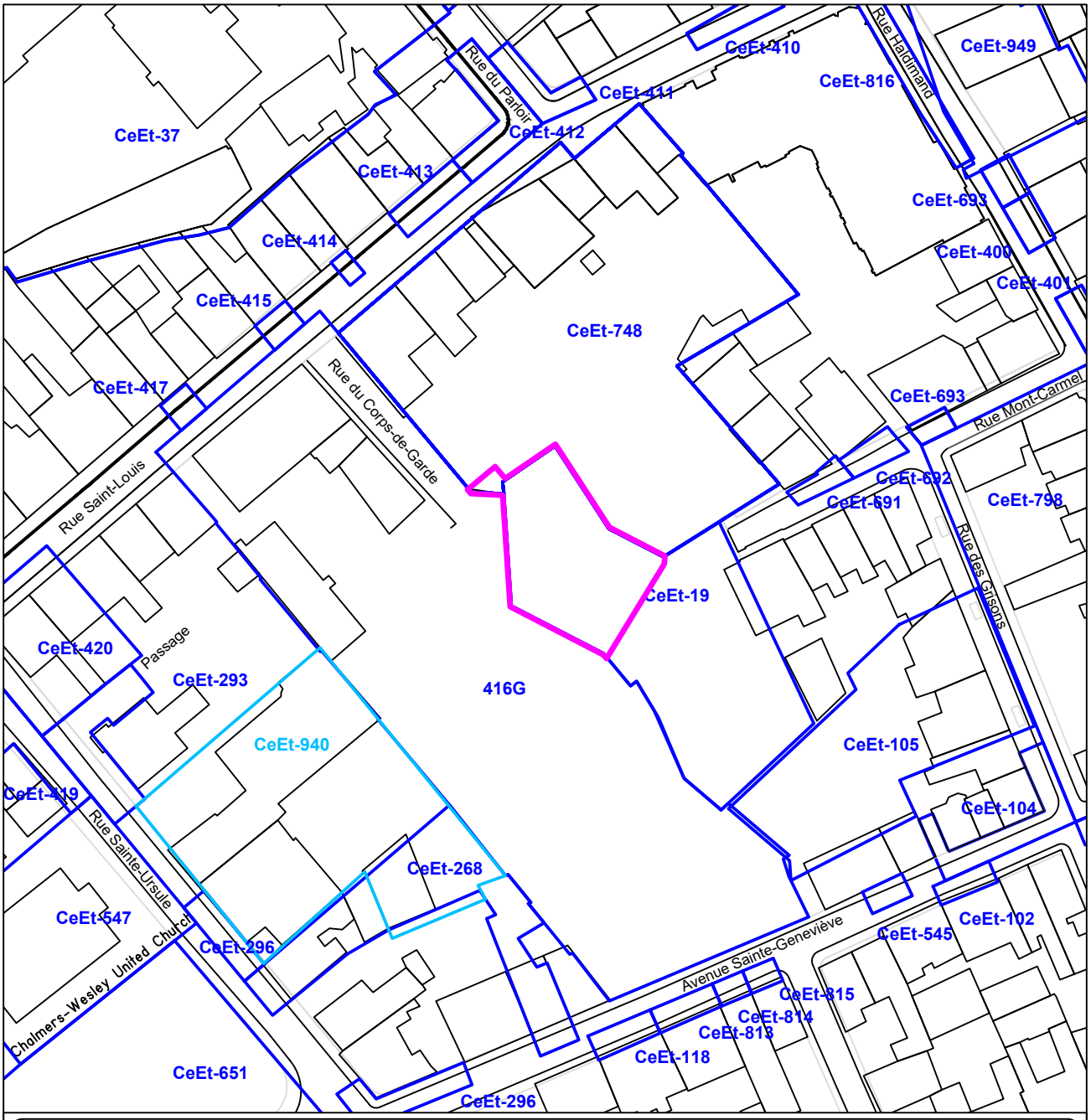
Une surveillance archéologique a été menée par la Ville de Québec lors des excavations pour l'aménagement d'un stationnement souterrain à l'est du cavalier en 1997. Sur le site CeEt-748, des vestiges d'une écurie du XIXe siècle ont été mis au jour à l'arrière du 49, rue Saint-Louis.

Ethnoscop 2025

En 2024, deux sondages ont été réalisés au pied du mur D dans le but de vérifier l'état du mur. À cette occasion, des relevés stratigraphiques ont été colligés.

5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Les travaux de consolidation et de restauration au Cavalier du moulin et dans son pourtour mené de façon ponctuelle du 14 mai au 25 novembre 2025 ont été réalisés dans l'emprise de deux codes Borden, soit CeEt-19 et CeEt-748 (plan 3). En ce qui concerne le site CeEt-19, l'opération 10 a été retenue, ainsi que quatre sous-opérations pour identifier différentes zones de travail. Elles sont situées aux pieds intérieurs des murs C à F (plan 4). Une petite intervention de décontamination a eu lieu près de la base extérieure du mur D (CeEt-748) et enregistrés sous le numéro d'opération 6 (6A).



PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, CeEt-19 ET CeEt-748
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2025

PLAN 3
LOCALISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ

CeEt-19 CODE BORDEN

416G CODE DE PARCS CANADA

DRAIN DE PIERRES

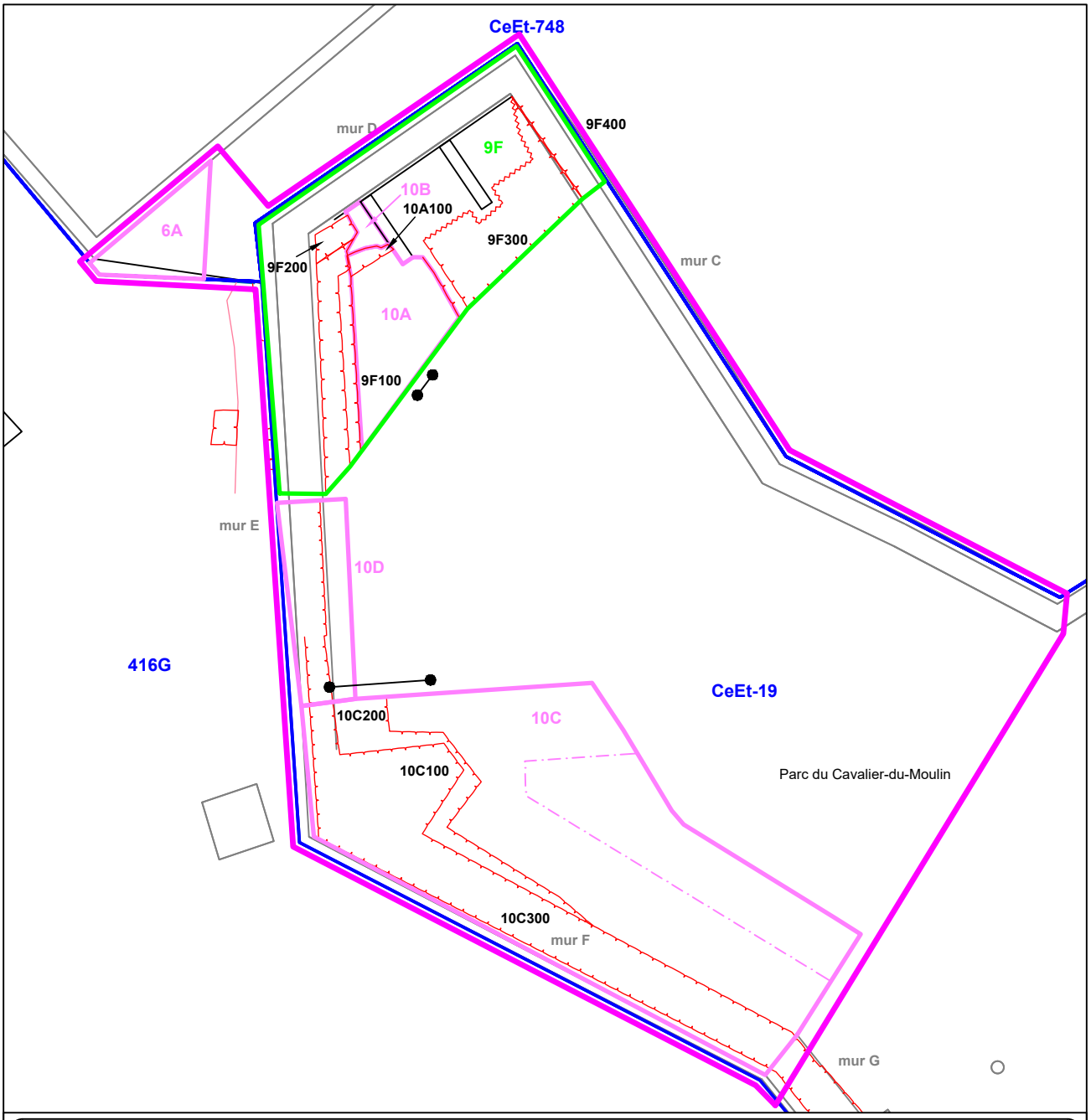
N

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1250

CCN2339

ethnoscop



PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, CeEt-19 ET CeEt-748
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2025

PLAN 4
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION 2024-HIVER 2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2025 (MÉCANIQUE)
- PALIER
- 9F — NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- 9F100 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 — CODE BORDEN
- 416G — CODE DE PARCS CANADA

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Anonyme, Plan de la ville de Québec,1713 (FR_ANOM_03DFC387A)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/250

CCN2339
ethnoscop

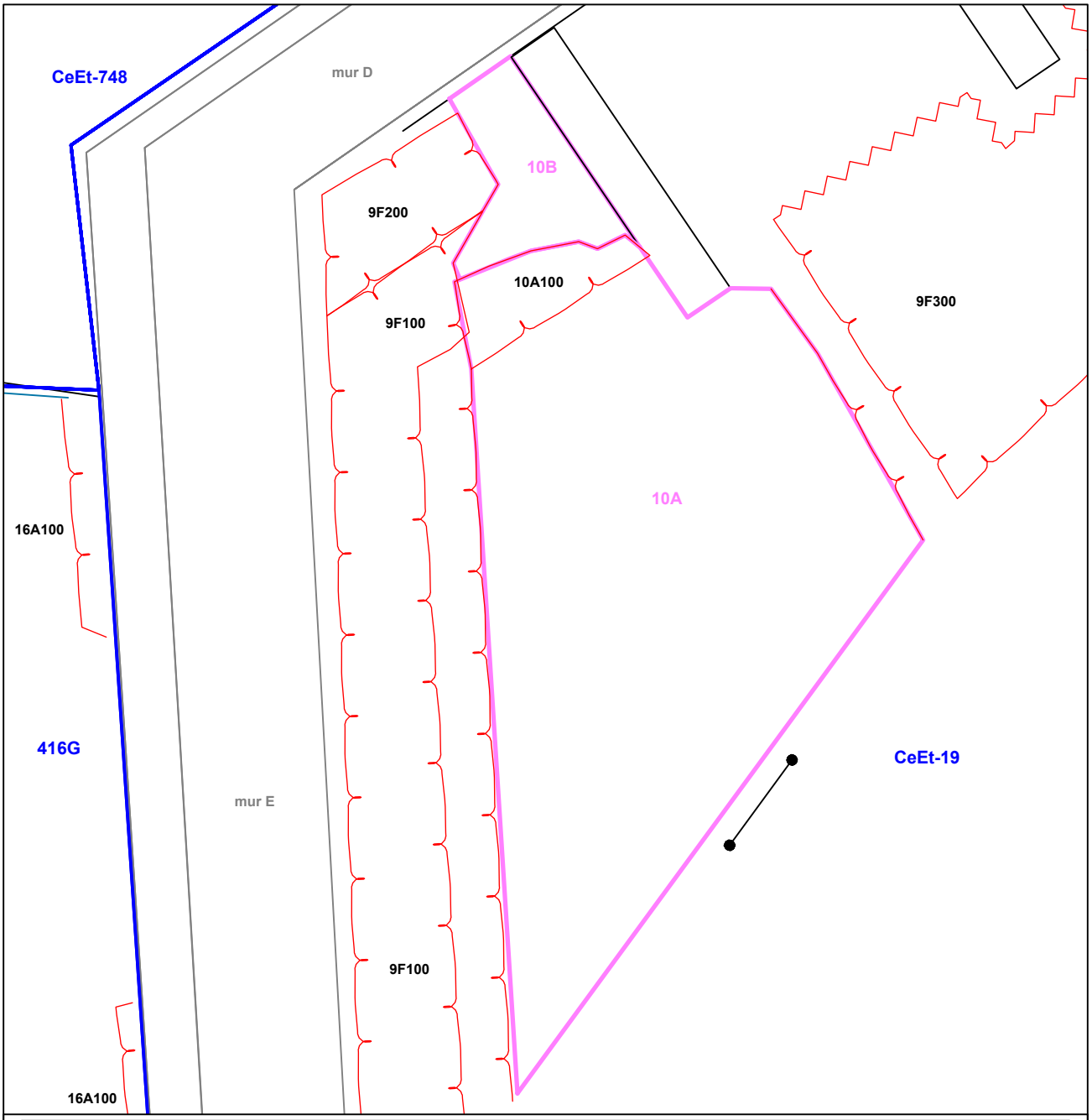
5.1 CeEt-19-10A à 10D

Sous-opérations CeEt-19-10A et 10B

Les sous-opérations contiguës 10A et 10B sont positionnées dans la partie sud de la sous-opération 9F de 2024 (photo 1 et plan 5). L'excavation, débutée à une altitude de 71,47 m NMM, a mené à la poursuite du dégagement du parement est du mur E (9F100), de la joue d'embrasure droite du cavalier augmenté (9F300) et du massif de pierres et béton joignant les murs D et E (9F200). Ayant atteint plus de 6 m de profondeur depuis le dessus du mur E, elle a permis de compléter les informations colligées en 2024, de caractériser les sols en place et de mettre au jour un segment de la face droite (10B100) du cavalier augmenté. Cette zone fut divisée en deux sous-opérations, car la portion nord-ouest (10B) contenait un sol visiblement plus récent.



Photo 1. Vue des sous-opérations CeEt-19-10A et 10B; vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-06)



PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, CeEt-19 ET CeEt-748
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2025

PLAN 5
SOUS-OPÉRATIONS CeEt-19-10A ET 10B

- SOUS-OPÉRATION 2025 (MÉCANIQUE)
- 10A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- 9F100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN
- 416G CODE DE PARCS CANADA

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Anonyme, Plan de la ville de Québec,1713 (FR_ANOM_03DFC387A)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/60

CCN2339
ethnoscop

Mur 9F100

En ce qui concerne le vestige 9F100, les nouvelles données recueillies en 2025 concernent un ressaut qui fut localisé à une altitude de 69,25 m NMM, soit à 3,66 m du sommet (photo 2). Celui-ci, en pierre de calcaire schisteux lié au mortier de chaux, mesure entre 0,28 m et 0,37 m de large et fût dégagé sur une hauteur de 0,10 m, sans en atteindre la base. Une petite cunette de mortier coiffait le ressaut, éloignant ainsi l'eau du mur.

Dans la partie nord, quatre pierres de chaînage superposées devaient se joindre au flanc droit du cavalier augmenté (photo 3). Plus bas, à la hauteur du ressaut du mur 9F100, le vestige 10B100 forme un vestige de ce flanc droit. La section plus au nord du mur F100, soit l'épaule droite du cavalier augmentée, a été démolie lors de la reconstruction du cavalier dans les années 1970, ou peut-être dès celle du deuxième quart du XIX^{e} siècle.

Plus au sud, le parement intérieur du mur F était encore en bon état et comptait environ treize assises liées au mortier de chaux. Des correctifs avaient été effectués comme l'injection de coulis, le remplacement de quelques pierres pourries et la réfection de joints. Seule une dalle de béton recouvrant le sommet fut enlevée pendant les travaux.



Photo 2. Ressaut dans le parement est du mur CeEt-19-9F100, vue vers le nord (CeEt-19-25-NUM1-100).



Photo 3. Pierres de chaînage dans le parement est du mur CeEt-19-9F100, vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-92).

Massif 9F200

Le vestige 9F200 fut dégagé en totalité en 2025. Ce massif est composé de pierres de grès et de calcaire surmontées d'un revêtement de ciment (photo 4). La partie supérieure est noyée dans du béton, alors que l'on retrouve des joints de mortier à sa base; une tige d'acier d'armature le transperce près de celle-ci. Ce massif mesure 2,94 m de longueur et 2,44 m de hauteur. Il est en porte-à-faux, étant ancré seulement dans le mur D. Il appert que cet ouvrage a été aménagé dans les années 1970 afin de servir de contrefort à la rencontre des murs D et E (figures 19 et 20). Seules des pierres lâches à la base du vestige ont été enlevées pendant les travaux.



Photo 4. Vestige CeEt-19-9F200, vu vers le nord-ouest (CeEt-19-25-NUM1-52)

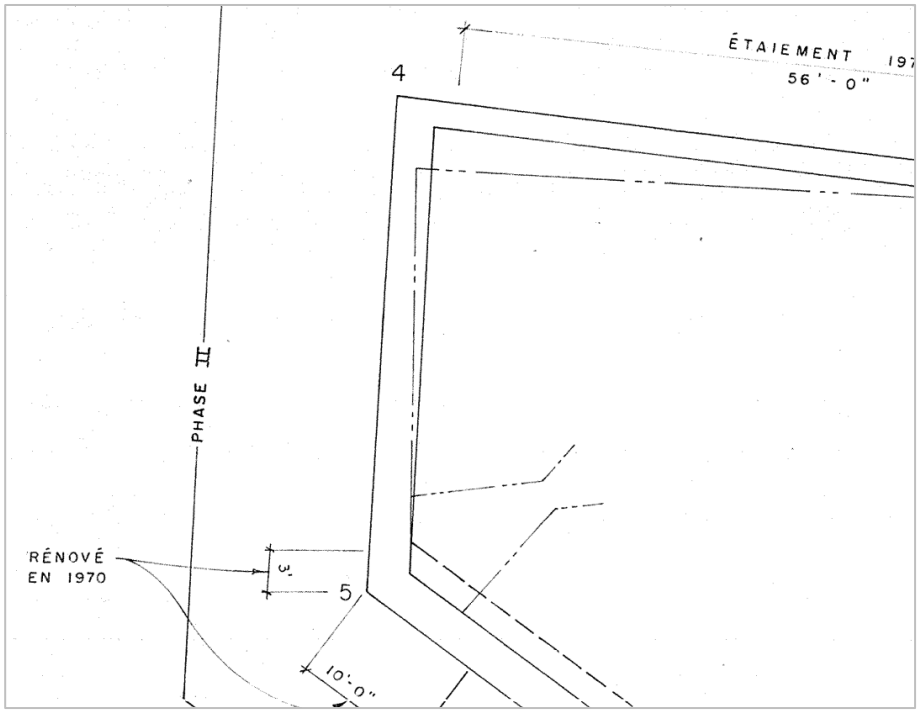


Figure 20. Paul Renaud, « Muraille du mont Carmel », 1976 (SQI)

Joue d'embrasure 9F300

Selon les résultats de 2024, le vestige 9F300 découvert à partir d'une altitude de 72,38 m NMM, est orienté nord-ouest-sud-est et atteint 6,30 m de largeur. Il est constitué de deux parements et d'un immense blocage. Les parements sont en calcaire, le blocage également, mais avec environ 20 % de schiste noir. La base du vestige n'avait pas été atteinte. Au nord-ouest, ce vestige a été détruit dans le cadre de la mise en place des contreforts (automne 1979-hiver 1980). Il est bordé au sud-ouest par un remblai d'argile brun rougeâtre avec des fragments de schiste et au nord-est par le mur C. On ne sait pas si le parement nord-est, dont la portion visible est caractérisée par des pierres plates (un ressaut?), se poursuit vers le sud; toutefois, en ce qui concerne le parement sud-ouest, on voit clairement que sa partie supérieure ne se prolonge pas vers le sud-est.

En tenant compte des travaux de 2024 et de 2025, la joue d'embrasure droite 9F300 du cavalier augmenté a été dégagée jusqu'à une profondeur de 3,57 m avant d'atteindre un ressaut. On y comptait au moins quinze assises et trois de réglages. Le ressaut mesurait 0,30 m de largeur et a été mis au jour sur une trentaine de centimètres de hauteur, sans en trouver la base (photo 5). La joue d'embrasure est maintenant visible sur 3,75 m de longueur. La restauration du cavalier dans les années 1970 a contribué à la destruction de la portion nord de la joue, comme le démontre la présence de blocs de béton au sud du mur D et près du mur C. Ces blocs sont apparus lors d'un nettoyage effectué à l'automne 2025, après qu'une partie du mur C se soit effondrée à la suite de travaux de forage (photo 6). Il a par ailleurs été constaté que le ressaut de la joue était aussi recouvert d'une cunette de mortier.



Photo 5. Parement de la joue d'embrasure droite, vue vers l'est (CeEt-19-25-NUM1-116)



Photo 6. Bloc de béton et son ancrage devant le massif CeEt-19-9F300; vue vers l'est (CeEt-19-25-NUM1-296).

Face droite 10B100

À la base de l'excavation des sous-opérations 10A et 10B, une nouvelle section de fondation en pierre a été mise au jour à une altitude de 69,58 m NMM (photo 7). Il n'en demeurait qu'une partie du parement sud et quelques pierres du blocage, le reste ayant été démoli lors de la réfection du cavalier dans les années 1970. La section restante, en pierre de calcaire schisteux brute liée au mortier de chaux, mesure 2,06 m de longueur sur une largeur de 0,26 à 0,66 m. Dégagée sur deux assises (pour une hauteur de 0,32 m), elle est imbriquée au ressaut du mur 9F100. Cette fondation est dans l'axe des quatre pierres de chaînage localisées en 2024 et correspond à la face droite du cavalier augmenté, près de l'épaule droite disparue (plan 6).



Photo 7. Vestige CeEt-19-10B100, vu vers le nord-ouest (CeEt-19-25-NUM1-103)



PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, CeEt-19 ET CeEt-748
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2025

PLAN 6

SUPERPOSITION DU PLAN DE BEAUCOURS DE 1713 À LA TRAME ACTUELLE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION 2024-HIVER 2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2025 (MÉCANIQUE)
- 9F NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE
- BÉTON
- DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN
- 416G CODE DE PARCS CANADA

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec, fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Anonyme, Plan de la ville de Québec,1713 (FR_ANOM_03DFC387A)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CCN2339

ethnoscop

Sols

Sous-opération 10A

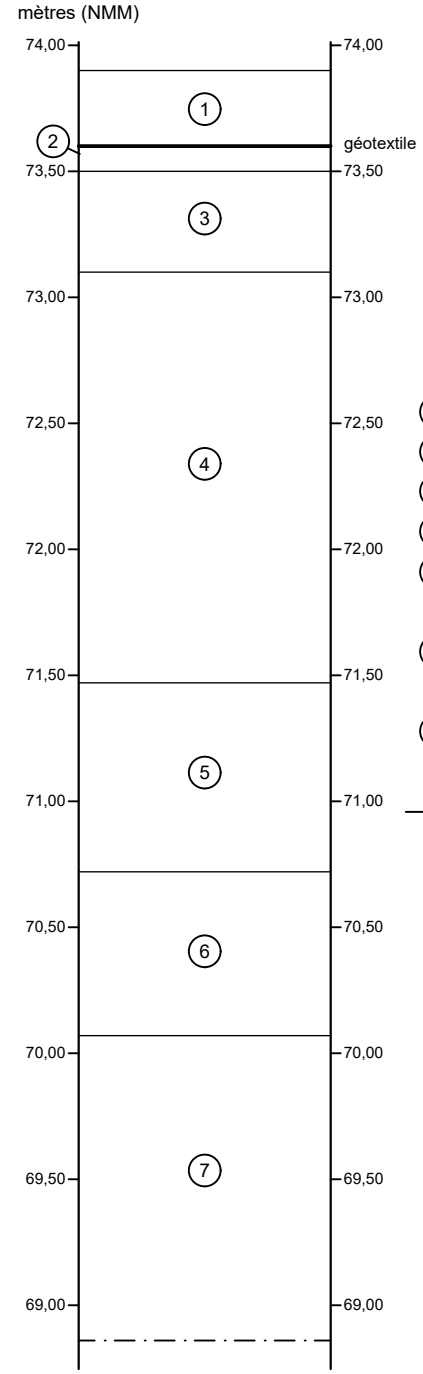
Les sous-opérations 10A et 10B ont été excavées sur près de 3 m de profondeur en 2025, soit d'une altitude de 71,47 m jusqu'à 68,86 m NMM. Les sols modernes ayant déjà été extraits en 2024, dans la sous-opération 10A fut creusée une succession de couches d'argile brune à brun rougeâtre, compactes et contenant des fragments de schiste; il s'agit du remblai déposé lors de la construction du cavalier augmenté (figure 21). D'ailleurs, en fin d'excavation, deux tessons de contenant en terre cuite grossière, dont un enduit d'une glaçure verte appuie cette hypothèse. Un autre indice qui milite en faveur d'un remblai ancien est la stratification du sol (photo 8). En effet, une attention particulière se devait d'être apportée lors de l'aménagement des terres dans la construction d'un ouvrage défensif permanent ou d'une palissade, car elles constituent l'élément principal d'un rempart (Charbonneau 1982 : 229). Selon Vauban, il est primordial de bien placer le sol entre les contreforts « battue & pilée en long & en large, jufqu'à ce qu'elle foit bien comprimée ». La meilleure méthode pour avoir une compaction adéquate était de procéder par couche de 8 à 9 po d'épaisseur et d'y faire promener la cavalerie jusqu'à ce que la surface devienne ferme et dure comme celle des grands chemins (Vauban, Traité de la défense des Places :10). Dans son devis de construction de 1701, Levasseur de Néré indique que les couches ne devraient pas dépasser un pied et demi (Charbonneau *et al*. 1982 : 229). Hormis l'emploi de la cavalerie en guise de compacteur, les terres étaient battues avec une « Dame » ou « Demoiselle » (figure 22). Cet outil, bien que légèrement modifié, est toujours utilisé de nos jours.

En ce qui concerne les sols du remblai, en général, ils proviennent de l'excavation du fossé, soit le secteur au pied du cavalier et la seconde ligne de Beaucours de 1712. En effet, lors de la mise en place de la fortification, il fallait « peler » la terre jusqu'au roc (Charboneau *et al*. 1982 : 420 à 422). Selon une intervention menée dans la zone dudit fossé, il appert qu'il n'y subsiste plus de trace associée aux occupations des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, hormis deux lambeaux de sol d'origine (Simoneau 2001 : 7). D'après Simoneau, il s'agissait d'une argile sableuse brun foncé très compacte et dont la matrice contenait des fragments de schiste. Cependant, il mentionne également que ces terres n'étaient pas totalement vierges, car des traces de mortier et de charbon de bois ont été enregistrées par endroit et que le décapage a pu être réalisé en 1693 ou en 1712.

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN
CeEt-19

SOUS-OPÉRATION 10A, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Sol remanié; aménagement du XX^{e} siècle (9F1)
2. Gravier anguleux; lit de pose (9F2)
3. Argile brune compacte; travaux au XIX^{e} siècle? (9F3)
4. Argile brun rougeâtre compacte; remblai (1693-1710) (9F4)
5. Argile brun foncé, compacte, avec des fragments de schiste; remblai (1693-1710)(10A1)
6. Argile rougeâtre, compacte, avec des fragments de schiste; remblai (1693-1710) (10A2)
7. Argile brun rougeâtre, compacte, avec des fragments de schiste; remblai (1693-1710) (10A3)

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/30

CCN2339

ethnoscop

FIGURE 21



Photo 8. Stratification du remblai dans la sous-opération 10A; vue vers le sud (CeEt-19-25-NUM1-77)

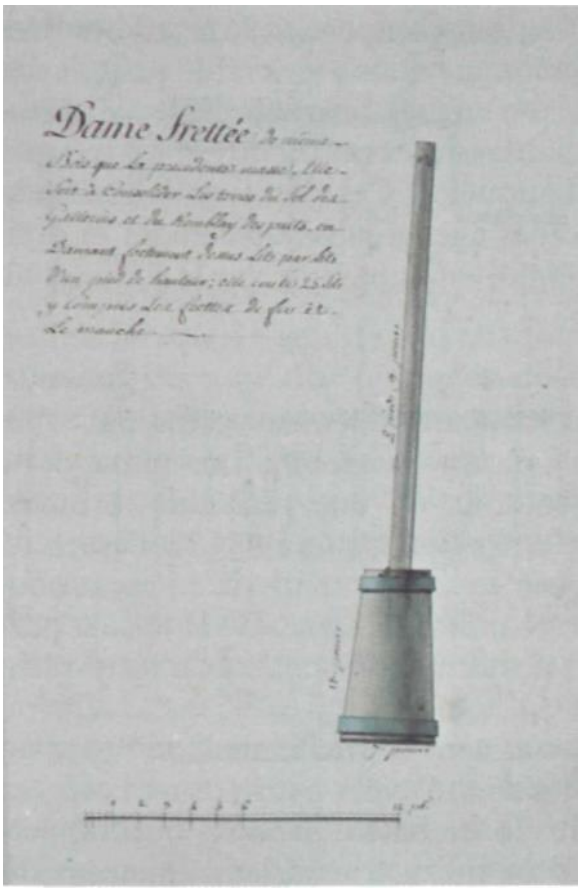


Figure 22. « Dame frettée », vers 1740 (image reproduite dans Charbonneau *et al*. 1982 : 230)

Sous-opération 10B

Dans la sous-opération 10B, le sol était composé essentiellement de sable brun moderne. En fin d'excavation, la couche de sable contenait des débris de démolition composés de pierre de calcaire, quelques grès et des briques. Certaines de marque Citadelle et d'autres portaient des traces de chauffe; peut-être un remblai lié à la démolition de la maison Mont-Carmel (photo 9). Ce sol reposait sur des blocs de béton mis en place dans les années 1970.



Photo 9. Brique présente dans le remblai de la sous-opération 10B (CeEt-19-25-NUM1-115)

Sous-opération CeEt-19-10C

La sous-opération 10C correspond à une excavation amorcée lors de la construction d'un second mur berlinois près de la jonction des murs E et F (plan 1). Elle comprend également la tranchée autour du contrefort et le long du mur F. Furent ainsi mises au jour les trois faces du contrefort (10C100), une petite section du parement intérieur du mur E (10C200) et la totalité de celui du mur F (10C300). De plus, la séquence de déposition des sols a aussi été colligée.

Contrefort 10C100

Les trois des faces internes du contrefort ont été dégagées pendant l'intervention (photo 10). Elles sont constituées à 95 % de pierre de calcaire brute à ébaucher et de 5 % de pierre de grès; ces dernières sont localisées dans la partie supérieure. Le contrefort mesure près de 3 m de hauteur sans compter un empattement variant de 0,17 à 0,80 m de hauteur, de 0,10 m à 0,70 m de largeur et imbriqué aux empattements des murs E et F. Au pied de sa face nord, l'empattement du contrefort repose sur le roc, alors que du côté sud il recouvre une argile brun rougeâtre (sol naturel). Le contrefort comprend de quatorze à seize assises de pierres plus ou moins régulières liées au mortier de chaux beige. Les faces sont dressées et ne possèdent pas de fruit. Des pierres de plus gros calibre ont été positionnées aux angles. On retrouvait une importante fissure dans le parement nord, ainsi que des traces d'une restauration (applique de joints de ciment et ajout de pierres de grès), qui a aussi concerné le sommet du contrefort et la jonction des murs F et E. Hormis la réfection des années 1970, l'ensemble du contrefort date du Régime français. Michel Gaumond, dans un article paru dans la revue Cap-aux-Diamants, appuie cette hypothèse : « Durant les travaux d'aménagement, nous avons pu apercevoir furtivement les vestiges des contreforts massifs érigés par les entrepreneurs Jean Le Rouge et Pierre Janson La Palme en mai 1963 » (Gaumond 1994 : 27).



Photo 10. Le contrefort CeEt-19-10C100, vue vers le sud-ouest (CEeT-19-25-num1-184)

Mur 10C200

Dans la sous-opération 10C, le parement interne du mur E (10C200) a été dégagé sur 2,10 m de longueur et sur une hauteur de 3,20 m, à laquelle il faut ajouter 0,50 m d'empattement. La partie exposée est constituée de grès avec un peu de calcaire schisteux, dont quelques-unes pourries. On y compte 21 assises plus ou moins régulières, liées en partie de mortier de chaux beige et en partie de ciment gris. On remarque par ailleurs trois retraits dans le parement variant 0,15 m à 0,30 m ayant peut-être servi à encastrer des pièces de bois (photo 11). Le mur repose sur un imposant empattement de 1,90 m de largeur et comptant trois assises de hauteur (photo 12). Celle-ci est appuyée sur le sol argileux rougeâtre.

Cette section du mur E a été aussi refaite en 1970 (figure 23). Cependant, une partie de l'empattement est vraisemblablement française, car une démarcation est visible dans la partie nord où les pierres sont à 100 % en calcaire liées au mortier de chaux. De plus, celui-ci est dans le même axe que le ressaut du vestige 9F100 qui est associé au cavalier augmenté (1693-1710) (plan 6).



Photo 11. Parement interne du mur E (10C200) et ses retraits, vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-216)



Photo 12. Empattement du mur E (10C200), vue vers l'est (CeEt-19-25-NUM1-182)

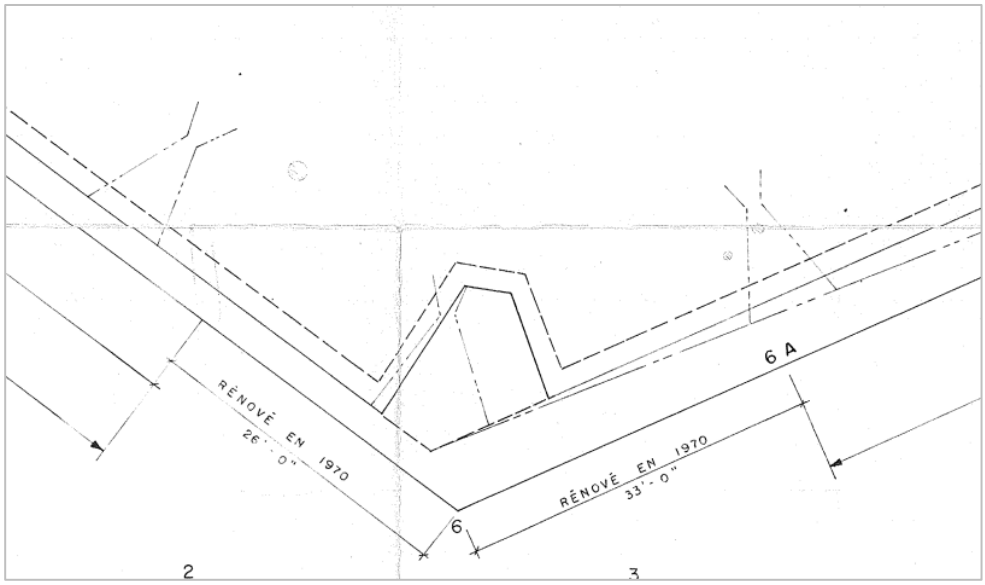


Figure 23. Paul Renaud, « Muraille du mont Carmel », 1976 (SQI)

Mur 10C300

Le parement interne du mur F (10C300) a été dégagé dans son entièreté, soit une longueur de 16,80 m pour une hauteur maximale de 4,30 m (à la jonction avec le contrefort 10C100). Cette face est composée dans sa partie la plus haute d'environ 14 assises de pierre calcaire liées en bonne partie de mortier de chaux. Celles-ci reposent sur deux ressauts de quatre assises chacun (photo 13). Le premier ressaut repose sur le roc et est à la même altitude que celui du contrefort, et il montre un fruit de 13°. Le second, de 0,65 m de hauteur, possède un fruit de 7,2°. Enfin, une section de 1,35 m de hauteur du mur au-dessus du dernier ressaut comporte aussi un fruit (13,5°).


Photo 13. Le parement interne du mur F (10C300), vu vers sud-ouest (CeEt-19-25-NUM1-198)

La majeure partie du mur F fait partie de la phase de construction du cavalier augmenté. Cependant, une section de près de neuf mètres de longueur a fait l'objet d'une restauration dans les années 1970, car des traces d'injection de coulis étaient visibles et les joints avaient été refaits au mortier de ciment. De plus, une cunette de béton ainsi qu'une conduite de drainage en acier étaient présentes au pied du mur dans cette section.

Sols

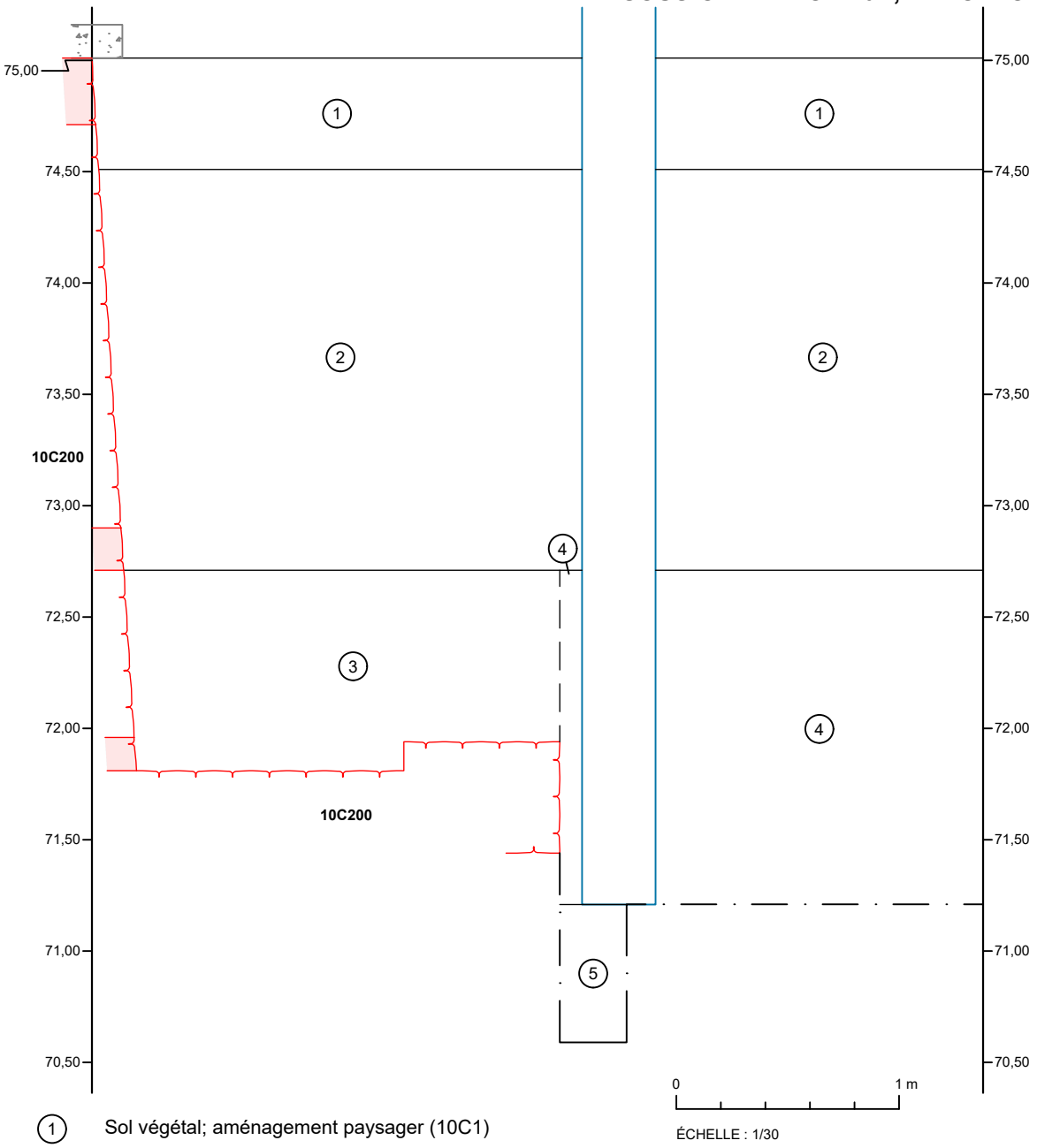
Une bonne partie de la sous-opération 10C avait déjà fait l'objet d'excavations, que ce soit pour une phase de consolidation du cavalier dans les années 1970 ou lors d'une tranchée exploratoire menée en 2021 (La Horde 2023a). Le long du mur berlinois, la déposition de sols se composait d'une couche de terre végétale (10C1) liée à l'aménagement paysager sur lequel reposait près de 2 m de sable brun (10C2); celui mis en place en 2021 (figure 24). Ensuite, on retrouvait un horizon de loam argileux brun compact avec des inclusions de pierre et de mortier (10C3). Il recouvrait le ressaut de 10C200 et semble être le niveau sur lequel les travaux des années de 1970 se soient arrêtés. En partie sous ce plateau et plus loin vers l'est a été enregistré le remblai de construction original du cavalier augmenté qui reposait sur le roc (photo 14). Il était constitué d'argile brune compacte et de fragments de schiste. Des lentilles d'argile rougeâtre ont été observées près du roc. Celui-ci remonte vers le nord-est. Aucun artefact ne fut localisé dans ce remblai. Devant le ressaut, le roc plongeait et nous avons pu poursuivre l'excavation dans l'argile (roc friable) sur près d'un mètre sans en trouver la fin.

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN

CeEt-19

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 10C, PAROI NORD



ÉCHELLE : 1/30

1. Sol végétal; aménagement paysager (10C1)
2. Sable brun; excavation XXI^{e} siècle (10C2)
3. Loam argileux brun, compact, avec des fragments de pierre calcaire; réfection des années 1970?
4. Argile brune, compacte, avec des fragments de schiste, des racines et des lentilles d'argile rouge à l'interface inférieure (10C4)
5. Argile brune, compacte, avec des lamelles de schiste; roc friable (10C5)

Maçonnerie

Encoche

Béton

Pieu du mur Berlinois (métal)

10C100 Identification de vestige

Limite diffuse

Limite de fouille

CCN2339

ethnoscop

FIGURE 24



Photo 14. Déposition des sols dans la partie est du mur berlinois, vue vers le nord (CeEt-19-25-NUM1-152)

Du côté du mur F, une couche de pierre nette recouvrait le secteur de la cunette de béton et près du contrefort, c'était le remplissage de sable brun visible sur 2,5 m de long. La partie plus centrale contenait aussi une partie du remblai d'argile mis en place lors de la construction du cavalier augmenté (photo 15).



Photo 15. Distribution des sols le long du mur F, vue vers le sud-ouest (CeEt-19-25-NUM1-193)

Sous-opération CeEt-19-10D

La tranchée 10D longe le parement est du mur E entre les deux murs berlinois (plan 1). D'une largeur de 0,90 m, elle s'étire sur 8 m de longueur et a été excavée sur une hauteur de 1,30 m. Son excavation a permis d'identifier deux phases de construction, démarquées par un léger décrochement dans l'axe de la muraille.

Mur E

La première section du mur en partant du contrefort est longue de 4,80 m (incluant la portion dans la sous-opération 10C). Elle est constituée de pierres de grès et de calcaire noyées dans le mortier de ciment. Les pierres sont d'un plus petit gabarit que dans l'autre portion et on y compte six assises de 0,08 m à 0,16 m de hauteur (photo 16). La seconde section, de 5,30 m de longueur, est composée de cinq assises de blocs de grès liés au mortier de ciment (photo 17). L'ouvrage est de bien meilleure facture, avec du grès vert et du grès brun.

Le plan des travaux de 1976 montre qu'une partie du mur E, soit 26 pi à partir de la pointe, a été restaurée en 1970, probablement jusqu'au décrochement dégagé en 2025 (figure 23). La partie plus au nord, qui est comprise dans la portion recouverte d'étaiement et une section refaite en 1970 (selon le plan de 1976), semble plus ancienne (figure 19), bien qu'il semble y avoir eu des travaux sur le parement extérieur en 1969 (figure 25). L'emploi de la pierre de grès suggère une mise en place lors de la réfection du cavalier au milieu du XIX^{e} siècle. Le mur a cependant été restauré au XX^{e} siècle comme en témoigne la présence de mortier de ciment.

Selon Gaumond (1994 : 27), l'emploi de la pierre de grès au cavalier du Moulin aurait débuté vers 1845. Cependant, Chaussegros de Léry connaissait l'existence d'une carrière sur la côte de Beaupré dès 1729 et a utilisé régulièrement du grès de l'Ange-Gardien ou de Château-Richer dans les parements de l'enceinte de 1745 (Charbonneau *et al*. 1982 : 225). Celui en provenance de l'Ange-Gardien, caractérisé par une couleur chaude variant du brun ocre au verdâtre, fut utilisé jusqu'en 1830 (Ledoux et Jacob 2013 : 4). Du grès vert provenant du secteur situé entre Cap-Rouge et Sillery se retrouve également dans les parements des ouvrages fortifiés de la fin du XVIII^{e} siècle jusque vers 1930. Il fut largement utilisé pour la construction des murs de fortification de la citadelle.



Photo 16.Parement interne du mur E dans sa partie au sud du décroché, vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-308)



Photo 17. Parement interne du mur E dans sa partie au nord du décroché; vue vers l'ouest (CeEt-19-25-NUM1-313)



Figure 25. Mur E, 1969 (MCC)

Conduite de drainage

Une conduite de drainage en ciment de 0,15 m de diamètre intérieur fut localisée le long du mur D à une profondeur de 1,2 m (photo 18). Elle fut mise en place lors des travaux de 1970 ou lors des aménagements des années 1980. La conduite a été enlevée pendant les travaux de 2025.



Photo 18. Section de conduite de ciment présente le long du mur E (CeEt-19-25-NUM1-304)

Sols

Pour cette tranchée, les sols se composaient d'un horizon de pavés de béton qui formait une allée piétonnière, de son lit de pose en gravier angulaire et d'un remblai de sable brun qui enveloppait la conduite de drainage; le tout installé dans le dernier quart du XX^{e} siècle.

5.2 CeEt-748-6A

Une petite surveillance fut réalisée le 26 novembre 2025 lors de l'excavation des sols causée par un déversement d'huile. La sous-opération CeEt-748-6A est au pied du parement externe du mur E (plan 5). D'une longueur de 6 m, la tranchée est délimitée par un muret en béton et fut excavée sur une profondeur de 0,70 m (photo 19). Seuls des sols modernes ont été excavés sous le pavage, soit 0,30 m d'un mélange de pierre nette et de criblure de pierre et 0,40 m de sable brun. L'excavation a été interrompue sur un dépôt ancien. Le muret de béton supportait une clôture métallique encore présente en 1970 (figure 26).



Photo 19. Sous-opération CeEt-748-6A, vue vers le sud-ouest (CeEt-748-25-NUM1-06)



Figure 26. Clôture au pied du mur E, 1969 (MCC)

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Divers vestiges, détails architecturaux et sols d'occupation ont été mis au jour lors de la surveillance archéologique de 2025. Ces découvertes apportent un certain nombre de réponses à un questionnement sur l'évolution du cavalier au cours des siècles, mais soulèvent également de nouvelles interrogations.

En ce qui concerne l'occupation préhistorique (à partir d'environ 9000 ans AA, aucun indice ne corrobore encore la présence d'Autochtones sur le site. Cependant, une couche d'argile brun rougeâtre contenant des fragments de schiste (CeEt-19-10C4) a été observée au pied du deuxième mur berlinois. Recouvrant le roc, cette couche pourrait ailleurs contenir des témoins de la fréquentation des lieux à la préhistoire.

Lors des travaux à l'extrémité nord du cavalier, des ressauts ont été localisés au pied du mur E et à la base de la joue d'embrasure droite. Un vestige de la face droite du cavalier augmenté fait également partie des découvertes. La mise en place de blocs de béton dans les années 1970 confirme par ailleurs la destruction du massif 9F300 dans sa portion nord. D'ailleurs, des mesures de protection permanente devront être mises en œuvre à l'égard de ce vestige. Un remblai ancien est encore présent dans la sous-opération 10A, comme l'ont confirmé les artefacts mis au jour. Une surveillance archéologique est donc de mise advenant la poursuite de l'excavation dans ce secteur.

Plus au sud, selon les détails de construction, le parement interne du mur F (10C300) ainsi que le contrefort (10C100) seraient de la période française, tandis que celui du mur E (10C200) a pu être refait au milieu du XIX^{e} siècle, mais vraisemblablement restauré au XX^{e} siècle. Seule la section nord-est du ressaut du mur E serait d'origine. Trois retraits sont également présents dans le parement du mur; leur fonction reste à déterminer. Une partie des sols excavés, surtout en bordure du contrefort et dans la portion est du mur F, était moderne. Cependant, à quelques endroits, un remblai ancien ainsi que le sol naturel (près du roc) étaient toujours en place. Comme l'excavation s'est étendue jusqu'au roc, aucune recommandation n'est formulée pour les abords du contrefort.

Une petite excavation a aussi été réalisée près de l'angle externe des murs D et E, sur le site CeEt-748. Bien que ce secteur ait été l'hôte d'un bâtiment secondaire au début du XX^{e} siècle, des sols d'intérêt archéologique y semblent encore présents.

Il fut convenu de préserver la plupart de ces ressources archéologiques. Des mesures de protection et de conservation à long terme devront être apportées rapidement pour consolider les vestiges mis au jour au cours des dernières campagnes et qui sont toujours soumis aux aléas des saisons. L'intégration de certains vestiges ou un rappel de ceux-ci devrait être envisagé dans l'aménagement du parc.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*. Dossier public 3835. Ottawa, Commission géologique du Canada.

CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE

1982 *Québec ville fortifiée du XVII^e aiu XIX^e siècle*. Québec, Éditions du Pélican. 491 p.

CHARLAND, René

1995 *Le patrimoine militaire canadien. D'hier à aujourd'hui. Tome II 1755-1871*. Montréal, Art Global. 238 p.

CLOUTIER, Céline

1996 *Interventions archéologiques. Ilot Mont-Carmel*. Québec, Ville de Québec. 42 p.

CLOUTIER, Pierre

2004 *LHNC de la Citadelle-de-Québec. Une défense à trois temps. Intervention archéologique 2003*. Québec, Parcs Canada. 161 p.

2006 *LHNC de la Citadelle-de-Québec. Les marqueurs du temps. Intervention archéologique 2004*. Québec, Parcs Canada. 247 p.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* nº 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, nº 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, nº 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.

1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent. Carte 1703A*. Ottawa, Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

1990 *Îlot-Mont-Carmel. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Ville de Québec. 52 p.

2024 *Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19), Québec. Surveillance archéologique, automne 2023*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 71 p.

2025 *Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19), rue des Grisons (CeEt-105), îlot Mont-Carmel (CeEt-748) et LHNC du 57-63, rue Saint-Louis (416G). Interventions archéologiques, 2024 et hiver 2025*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 12 p.

FAUCHERRE, Nicolas

2000 *Places fortes. Bastion du pouvoir*. Paris, Rempart. 115 p.

GAIA

2021 *Compte rendu de supervision archéologique lors de l'abattage de l'arbre au boulet à l'intersection des rues Saint-Louis et du Corps de Garde*. Québec, Ville de Québec. 10 p.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, nº 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GAUMOND, Michel

s.d. *Documentation historique sur le site du Cavalier du Moulin, CeEt-19*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

1994 « Au cœur du Vieux-Québec. Le Cavalier du Moulin », dans *Cap-aux-Diamants* nº 37, p. 26-27. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

GROUPE DDM

2022 *LHNC du 57-63, rue Saint-Louis (416G) : futurs jardins du Corps-de-Garde. Inventaire archéologique 2020*. Québec, Ville de Québec. 158 p.

GUIMONT, Jacques
2002 *L'évolution des fortifications dans le secteur du Parc-de-l'Artillerie : la Tenaille des Nouvelles Casernes et le demi-bastion du Coteau de la Potasse*. Québec, Parcs Canada. 255 p.

HAMANN, Jean
2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité*. https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261

HÉBERT, Jean-Claude
1976 *Îlot Mont-Carmel. Cavalier du Moulin*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

KIRJAN, Corneliu
1977 *Fouille de récupération sur le site Cavalier du Moulin, CeEt-19*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ
2023a *Cavalier du Moulin. Étude de potentiel et intervention archéologiques*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 80 p.

2023b *Cavalier du Moulin et propriétés adjacentes. Surveillance archéologique 2021*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 63 p.

2023c *Cavalier du Moulin (CeEt-19) et Lieu historique national du Canada du 57-63 Saint-Louis (416G). Surveillance des forages et des percées exploratoires*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 31 p.

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
2022 *La collection de projectiles d'artillerie du site du patrimoine mondial de Québec : pour la défense et pour l'attaque*. Québec, Ville de Québec. 233 p.

LE MOINE, James Macpherson
1882 *Picturesque Quebec*. Montréal, Dawson Brothers. 535 p.

PARCS CANADA
2004 *Énoncé d'intégrité commémorative. Lieu historique national du Canada du 57-63 rue Saint-Louis, Québec*. Québec, Parcs Canada. 33 p.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PATRIMOINE EXPERTS
2015 *Surveillance archéologique. Travaux de décontamination des sols du terrain situé au 57B, rue Saint-Louis, Québec*. Québec, Parcs Canada. 67 p.

RICHARD, Pierre J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 45-64. Montréal.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du "Grand Méganticois" : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne,* p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* n° 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

RIOUX, Christian
1982 « La présence du régiment *Royal Artillery* à Québec de 1759 à 1871, dans *Les militaires à Québec de 1759 à 1871*, p. 3-148. Ottawa, Parcs Canada.

ROYER, Martin
2009 *Le fort et les poudrières du complexe militaire de l'île Sainte-Hélène*. Québec, Université Laval. 333 p.

SIMONEAU, Daniel
1998 *Rapport d'interventions archéologiques 1997. Îlot Mont-Carmel, Séminaire de Québec et rue Sainte-Angèle*. Québec, Ville de Québec. 111 p.

2001 *Rapport d'inventaire archéologique, le Cavalier du moulin (CeEt-416).* Québec, Ville de Québec. 120 p.

TREMBLAY, Yves
1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux Québec. 1983*. Québec, Hydro-Québec. 206 p.

WHITFIELD, Carol M.
1981 *Tommy Atkins : le soldat britannique traditionnel en garnison au Canada, de 1759 à 1870*. Ottawa, Parcs Canada. 229 p.

VAUBAN, Sebastien le Prestre
1769 *Traité de la defense des places.* Paris, Charles-Antoine Jombert père (https://archive.org/details/A065238/page/n37/mode/2up)

Annexes

Annexe 1 Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 2 Catalogues des photographies

Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Parc Cavalier-du-Moulin
Code : CeEt-19

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2026
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
10A03	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte chamois. Trace d'une glaçure verte.	1	
10A03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et talon légèrement étalé et de paroi plutôt épaisse. Pâte orange vers l'extérieur et grisâtre vers l'intérieur (cuisson). La surface intérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect jaunâtre, altérée. Cette même glaçure se retrouve partiellement sous le fond et sur le talon.	1	

Annexe 2. Catalogues des photographies

Projet : **Cavalier du Moulin (CeEt-19)** **Op. 9-10** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-05-14	070817	01	S.-op. 9	Vue générale des protections hivernales	N-E
2025-05-14	070830	02	S.-op. 9	Idem	E
2025-05-14	070916	03	S.-op. 9	Idem	N-O
2025-05-14	095655	04	S.-op. 9	Début de l'excavation pour 2025; sols	N-E
2025-05-14	095707	05	S.-op. 9	Idem; idem	N-E
2025-05-14	150006	06	S.-op. 9	Idem; vue générale	N-O
2025-05-14	150018	07	S.-op. 9	Idem; idem	O
2025-05-15	075717	08	S.-op. 9	Retour de 9F100	N-O
2025-05-15	075737	09	S.-op. 9	Idem	N-O
2025-05-15	075825	10	S.-op. 9	9F200; parement est	O
2025-05-15	075831	11	S.-op. 9	Idem; idem	O
2025-05-15	080031	12	S.-op. 9	Base de 9F200; jonction de 9F100	O
2025-05-15	080106	13	S.-op. 9	9F200	N-O
2025-05-15	081745	14	S.-op. 10A	Excavation du mur berlinois	S-O
2025-05-15	081849	15	S.-op. 10A	Stratigraphie de la paroi sud	S
2025-05-15	081951	16	S.-op. 10A	Idem	S
2025-05-16	135305	17	S.-op. 10A	Vue du remblai	S
2025-05-16	135319	18	S.-op. 10A	Vue générale	S-O
2025-05-16	140135	19	S.-op. 10A	9F100 et son retour	O
2025-05-16	141728	20	S.-op. 10A	9F100	S-O
2025-05-16	141744	21	S.-op. 10A	9F100 et son retour	N-O
2025-05-16	141800	22	S.-op. 10A	9F100; phases de montage	O
2025-05-16	141822	23	S.-op. 10A	9F100 et son retour	N-O
2025-05-16	141843	24	S.-op. 10A	Idem	N-O
2025-05-16	141902	25	S.-op. 10A	9F200 à la jonction du mur E	N-O
2025-05-16	141921	26	S.-op. 10A	9F200; vue générale	O
2025-05-16	142127	27	S.-op. 10A	Vue générale de 9F100, 9F200 et mur E	N-O
2025-06-11	081155	28	S.-op. 10A	Excavation du mur berlinois près du vestige 9F300	E
2025-06-11	084754	29	S.-op. 10A	9F300; parement ouest	E
2025-06-11	084803	30	S.-op. 10A	Idem; idem	N-E
2025-06-12	073524	31	S.-op. 10A	Idem; idem	E
2025-06-12	073531	32	S.-op. 10A	Idem; idem	E
2025-06-12	082550	33	S.-op. 10A	Idem; idem	E
2025-06-12	123357	34	S.-op. 10A	9F100 et son retour	N-O
2025-06-12	125413	35	S.-op. 10A	Idem	N-O
2025-06-12	125436	36	S.-op. 10A	Idem; vue avec 9F200	N-O
2025-06-12	125441	37	S.-op. 10A	Idem; idem	N-O
2025-06-12	125446	38	S.-op. 10A	Idem; idem	N-O
2025-06-12	125452	39	S.-op. 10A	9F200	N-O
2025-06-12	125512	40	S.-op. 10A	9F100, 9F200	N-O
2025-06-12	125552	41	S.-op. 10A	Idem; idem	N-O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-06-12	125523	42	S.-op. 10A	Idem; idem	N-O
2025-06-12	125600	43	S.-op. 10A	9F200	N
2025-06-12	125609	44	S.-op. 10A	Idem	N
2025-06-12	125618	45	S.-op. 10A	Idem	P
2025-06-12	125630	46	S.-op. 10B	9F200	P
2025-06-12	125639	47	S.-op. 9F	9F200; dessus	P
2025-06-12	125652	48	S.-op. 9F	9F100 et 9F200	P
2025-06-12	125735	49	S.-op. 10A-10B	Vue générale 9F100 et 9F200	N-O
2025-06-12	125741	50	S.-op. 10B	9F200	N-O
2025-06-12	125753	51	S.-op. 10B	Idem; vue générale	N-O
2025-06-12	125801	52	S.-op. 10B	Idem; idem	N-O
2025-06-12	125804	53	S.-op. 10B	Idem; idem	N-O
2025-06-12	134405	54	S.-op. 9	9F400	N-E
2025-06-12	134409	55	S.-op. 9	Idem	E
2025-06-12	134416	56	S.-op. 9	9F300; parement est	E
2025-06-18	074840	57	S.-op. 10A-10B	Démolition partielle de 9F200 et du retour de 9F100	N-O
2025-06-18	075059	58	S.-op. 10A-10B	Idem	N-O
2025-06-18	080557	59	S.-op. 10A-10B	Idem	O
2025-06-18	080607	60	S.-op. 10A-10B	Idem	N-O
2025-06-18	104657	61	S.-op. 10A-10B	Idem	O
2025-06-18	104659	62	S.-op. 10A-10B	Idem	O
2025-06-18	104712	63	S.-op. 10A-10B	Idem	N-O
2025-06-18	104722	64	S.-op. 10A-10B	Idem	N
2025-06-18	105735	65	S.-op. 10A-10B	Idem	
2025-06-18	105850	66	S.-op. 10A-10B	Vue générale	N-O
2025-06-18	105858	67	S.-op. 10A-10B	9F100 et 9F200	N-O
2025-06-18	105903	68	S.-op. 10A-10B	Idem	N-O
2025-06-25	115044	69	S.-op.10A	Excavation pour le mur berlinois	S-O
2025-06-25	115057	70	S.-op.10A	Idem	S-O
2025-06-25	150651	71	S.-op.10A	Idem	S-E
2025-06-25	150703	72	S.-op.10A	Idem; vue générale de 9F300 nettoyé	S-E
2025-06-26	081408	73	S.-op.10A	Stratigraphie de la paroi sud	S
2025-06-26	081423	74	S.-op.10A	Idem	S
2025-06-26	081456	75	S.-op.10A	Idem	S
2025-06-26	104152	76	S.-op.10A	Idem	S
2025-06-26	104216	77	S.-op.10A	Idem	S
2025-06-27	075955	78	S.-op. 10B	Début de l'excavation	S-O
2025-06-27	082500	79	S.-op. 10B	Idem; décapage du sable	N-o
2025-06-27	104801	80	S.-op. 10B	Retour de 9F100	O
2025-06-27	112815	81	S.-op. 10A	Vue générale	S-O
2025-06-27	112835	82	S.-op. 10A	Vue générale de 9F100 et 9F200	O
2025-06-27	112853	83	S.-op. 10A	Idem	O
2025-06-27	141205	84	S.-op. 10A	Retour de 9F100	O
2025-06-27	141239	85	S.-op. 10A-10B	Pierres de chainage de 9F100	N

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-06-27	142525	86	S.-op. 10A-10B	Idem; vue générale lors de la pose de vérins	N
2025-07-01	104725	87	S.-op. 10B	Excavation en cours	N
2025-07-01	125024	88	S.-op. 10B	Vue de la dalle de béton; fondation 10B100	N-O
2025-07-01	125028	89	S.-op. 10B	Idem; idem	N-O
2025-07-01	150328	90	S.-op. 10B	Idem; idem	N-O
2025-07-01	150351	91	S.-op. 9F-10B	Idem; idem; lien avec 9F300	N
2025-07-02	101036	92	S.-op. 10B	Retour de 9F100 en lien avec 10B100	N-O
2025-07-02	101051	93	S.-op. 10A	9F100 et son empattement	O
2025-07-02	101104	94	S.-op. 10A	Idem	S-O
2025-07-02	101141	95	S.-op. 10A	Idem	N-O
2025-07-02	101254	96	S.-op. 10A	Idem; vue générale	O
2025-07-02	101307	97	S.-op. 10A	Idem; idem	O
2025-07-02	101421	98	S.-op. 10A-10B	10B100	P
2025-07-02	101446	99	S.-op. 10A-10B	Idem; empattement de 9F100	P
2025-07-02	101554	100	S.-op. 10A	Empattement de 9F100	N
2025-07-02	101621	101	S.-op. 10A	Idem à la jonction de 10B100	N-O
2025-07-02	101638	102	S.-op. 10A	Idem	N-O
2025-07-02	101654	103	S.-op. 10B	10B100	N-O
2025-07-02	101710	104	S.-op. 10B	Idem	N
2025-07-02	101742	105	S.-op. 10B	Idem; parement nord	S
2025-07-02	101751	106	S.-op. 10B	Idem; idem	S
2025-07-02	101819	107	S.-op. 10B	Idem; section ouest	S-O
2025-07-02	101900	108	S.-op. 9F	Retour de 9F100	O
2025-07-02	101943	109	S.-op. 10A	9F300; assises près de l'empattement	E
2025-07-02	101955	110	S.-op. 10A	Idem; générale	E
2025-07-02	102014	111	S.-op. 10A	Idem; section près du contrefort	N
2025-07-02	102022	112	S.-op. 10A	Idem; idem	N
2025-07-02	102054	113	S.-op. 10A	Idem; idem	N
2025-07-02	102116	114	S.-op. 10A	Idem; empattement	S-E
2025-07-02	111603	115	S.-op. 10B	Brique dans le remblai	-
2025-07-04	080907	116	S.-op. 10A	9F300; vue générale	E
2025-07-04	081020	117	S.-op. 10A	9F100; localisation de la percé	S-O
2025-07-04	081036	118	S.-op. 10A	Idem	O
2025-07-04	081050	119	S.-op. 10A	Idem	O
2025-07-04	081056	120	S.-op. 10A	Idem; localisation de la percé	S-O
2025-07-04	081123	121	S.-op. 10B	10B100	N-O
2025-07-04	081156	122	S.-op. 10B	Idem	N-O
2025-07-04	081204	123	S.-op. 10B	Idem	N-O
2025-07-04	084859	124	S.-op. 10A	9F100	O
2025-07-04	084944	125	S.-op. 10A	9F300; vue générale	E
2025-07-04	085046	126	S.-op. 10A	Idem; idem	E
2025-07-04	0855057	127	S.-op. 10A	Idem; idem	E
2025-07-04	085141	128	S.-op. 10A-10B	Vue générale	N
2025-07-04	085153	129	S.-op. 10A-10B	Idem	N

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-07-04	111013	130	S.-op. 10A	Percé dans 9F100	S-O
2025-07-04	111042	131	S.-op. 10A	Idem	O
2025-07-04	111056	132	S.-op. 10A	Idem	O
2025-07-04	112033	133	S.-op. 10A	Idem	S-O
2025-07-04	112118	134	S.-op. 10A	Idem	S.-O
2025-07-04	112145	135	S.-op. 10A	Idem	S
2025-07-07	085036	136	S.-op. 10C	Décapage du contrefort 10C100	S-O
2025-07-07	085053	137	S.-op. 10C	Vue générale	S-O
2025-07-07	085111	138	S.-op. 10C	10C100; parement nord dans la partie supérieure	S-O
2025-07-07	085119	139	S.-op. 10C	Idem; idem	S-O
2025-07-08	070024	140	S.-op. 10C	Idem; idem	S-O
2025-07-08	070033	141	S.-op. 10C	Idem; idem	S
2025-07-08	070047	142	S.-op. 10C	10C100; 10C200 assisses supérieures	O
2025-07-08	070104	143	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-07-08	074714	144	S.-op. 10C	Pierres et mortier à la base du pilier no!	N
2025-07-08	074727	145	S.-op. 10C	Idem	N
2025-07-08	075050	146	S.-op. 10C	Idem	N-O
2025-07-08	075055	147	S.-op. 10C	Idem	N-O
2025-07-08	075120	148	S.-op. 10C	Idem	N-O
2025-07-08	110049	149	S.-op. 10C	Installation du mur berlinois	N
2025-07-08	133939	150	S.-op. 10C	Stratigraphie près des pilier 4 et 5	N
2025-07-08	134822	151	S.-op. 10C	Idem	N-O
2025-07-08	134842	152	S.-op. 10C	Idem	N-O
2025-07-08	135847	153	S.-op. 10C	Vue générale du montage du mur berlinois	O
2025-07-08	141234	154	S.-op. 10C	10C200; vue de l'empattement	S
2025-07-08	141239	155	S.-op. 10C	10C100; vue de l'empattement	S
2025-07-08	143457	156	S.-op. 10C	Idem; fissure dans le parement ouest	S
2025-07-08	144248	157	S.-op. 10C	Montage du mur berlinois	O
2025-07-08	144258	158	S.-op. 10C	10C100 et 10C200; vue générale	O
2025-07-09	081743	159	S.-op. 10C	Montage du mur berlinois	O
2025-07-09	081754	160	S.-op. 10C	Idem; vue du parement nord	S-O
2025-07-09	081802	161	S.-op. 10C	Idem; idem	S-O
2025-07-09	110003	162	S.-op. 10C	Sols le long du mur F	S-O
2025-07-09	143847	163	S.-op. 10C	Mur berlinois	N-O
2025-07-09	145613	164	S.-op. 10C	10C200 à la jonction de 10C100	O
2025-07-09	145829	165	S.-op. 10C	10C100; parement nord	S-O
2025-07-14	070412	166	S.-op. 10C	Idem; idem; vue générale	S-O
2025-07-14	070421	167	S.-op. 10C	Idem; idem; idem	O
2025-07-14	112744	168	S.-op. 10C	Sols le long du mur F	S
2025-07-14	150647	169	S.-op. 10C	Vue générale de 10C100 et de 10C300; limite de l'intervention antérieure	O
2025-07-15	072149	170	S.-op. 10C	Couche de pierre nette le long de 10C300	S-O
2025-07-15	074046	171	S.-op. 10C	Idem	S-E
2025-07-15	074052	172	S.-op. 10C	Idem	S-E
2025-07-15	083309	173	S.-op. 10C	Cunette de béton et conduite d'acier	S

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-07-15	089314	174	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-15	085140	175	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-15	085212	176	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-15	090904	177	S.-op. 10C	10C100 et 10C200; empattements	O
2025-07-15	090915	178	S.-op. 10C	10C200; empattement	O
2025-07-15	104838	179	S.-op. 10C	Idem; idem	P
2025-07-15	104941	180	S.-op. 10C	Idem; idem	P
2025-07-15	105044	181	S.-op. 10C	10C100; empattement	E
2025-07-15	105058	182	S.-op. 10C	Idem; idem	E
2025-07-15	105226	183	S.-op. 10C	Idem; idem	S-E
2025-07-15	112754	184	S.-op. 10C	Idem; parement nord et empattement	S
2025-07-15	112806	185	S.-op. 10C	Idem; idem	S
2025-07-15	141624	186	S.-op. 10C	Idem; parement est et empattement	O
2025-07-15	141633	187	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-07-15	141707	188	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-07-15	141717	189	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-07-15	142517	190	S.-op. 10C	10C300; vue générale avec empattement	S-O
2025-07-15	142631	191	S.-op. 10C	Idem; empattement	S-E
2025-07-15	150342	192	S.-op. 10C	Démolition de la cunette de 10C300	S-O
2025-07-16	071205	193	S.-op. 10C	10C300; vue générale	S-O
2025-07-16	071208	194	S.-op. 10C	Idem; idem	S
2025-07-16	071225	195	S.-op. 10C	Idem	O
2025-07-16	072230	196	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-16	071232	197	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-16	081302	198	S.-op. 10C	Idem	O
2025-07-16	081318	199	S.-op. 10C	Idem	O
2025-07-16	081326	200	S.-op. 10C	Idem	S
2025-07-16	081330	201	S.-op. 10C	Idem	S
2025-07-16	102429	202	S.-op. 10C	Excavation au pied de l'empattement de 10C200 et 10C100	O
2025-07-16	102446	203	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-16	102502	204	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-07-16	102521	205	S.-op. 10C	Idem	O
2025-08-28	070506	206	S.-op. 9F	Pierres de chainages du retour de 9F100 restaurées	N-O
2025-08-28	070514	207	S.-op. 9F	Idem	N-O
2025-08-28	070600	208	S.-op. 9F	Dessus restauré du mur 9F100	N-O
2025-08-28	070653	209	S.-op. 10C	Vue générale de 10C100 en cours de restauration	S-O
2025-08-28	070707	210	S.-op. 10C	Vue générale de 10C300 en cours de restauration	S-O
2025-08-28	070712	211	S.-op. 10C	Idem	S-O
2025-08-28	071500	212	S.-op. 10C	10C100; dessus nettoyé	S-O
2025-08-28	071515	213	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-08-28	071524	214	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-08-28	071603	215	S.-op. 10C	Idem; fissure visible dans la partie supérieure	S-O
2025-08-28	079927	216	S.-op. 10C	10C200; en cours de restauration	O
2025-08-28	073149	217	S.-op. 10C	Jonction de 10C100 et 10C200	S-O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-08-28	075515	218	S.-op. 10C	10C100; percée exploratoire	E
2025-08-28	075526	219	S.-op. 10C	Idem; idem	O
2025-08-28	080227	220	S.-op. 10C	Idem; parement ouest en cours de restauration	S-O
2025-08-28	080314	221	S.-op. 10C	Idem; parement nord en cours de restauration	S-O
2025-08-28	080834	222	S.-op. 10C	Idem; parement est en cours de restauration	S--O
2025-08-28	081242	223	S.-op. 10C	10C300; en cours de restauration	S-O
2025-08-28	081250	224	S.-op. 10C	Idem; idem, empattement	S-O
2025-08-28	081335	225	S.-op. 10C	Idem; idem	S-O
2025-08-28	081353	226	S.-op. 10C	Idem; idem	S-O
2025-08-28	081359	227	S.-op. 10C	Idem; idem	S
2025-08-28	081414	228	S.-op. 10C	10C100; assises supérieures	O
2025-08-28	081527	229	S.-op. 10C	Vue générale des travaux de restauration	N-O
2025-08-28	081536	230	S.-op. 10C	Idem	N-O
2025-08-28	084224	231	S.-op. 10C	10C300; démolition du parement extérieur et du noyau	S-E
2025-09-23	140640	232	S.-op. 10C	Vue générale des travaux	N-E
2025-09-23	140730	233	S.-op. 10C	10C300; vue du noyau	N-E
2025-09-23	140757	234	S.-op. 10C	Idem; idem	S-E
2025-09-23	140816	235	S.-op. 10C	Idem; idem	S
2025-09-23	141002	236	S.-op. 10C	Idem; idem	S-E
2025-09-23	141249	237	S.-op. 10C	Idem; idem	S-E
2025-09-23	141252	238	S.-op. 10C	Idem; idem	S-E
2025-09-23	141721	239	S.-op. 10C	10C100; en cours de restauration	O
2025-09-23	141728	240	S.-op. 10C	10C300; en cours de restauration	S-O
2025-09-23	141732	241	S.-op. 10C	Idem; idem	S-O
2025-09-23	142246	242	S.-op. 10C	10C100; idem	O
2025-09-23	142438	243	S.-op. 10C	Idem; parement ouest	S-O
2025-09-23	145055	244	S.-op. 10C	10C300; vue du noyau	S
2025-09-23	145126	245	S.-op. 10C	Idem; vue du noyau et traces de la façade	S
2025-09-23	145150	246	S.-op. 10C	Idem; idem	N-O
2025-09-23	145504	247	S.-op. 10C	Idem; idem	N-O
2025-09-23	145607	248	Mur E	Forage des tendeurs	N
2025-10-16	095054	249	S.-op. 10C	Fin de la restauration du mur 10C300 (F)	O
2025-10-16	095059	250	S.-op. 10C	Idem	S
2025-10-16	095113	251	S.-op. 10C	Fin de la restauration du contrefort 10C100	O
2025-10-16	095421	252	S.-op. 10C	Idem; détail de l'empattement	S
2025-10-16	095429	253	S.-op. 10C	Vue du contrefort à la jonction du mur 10C200 (E); vue de l'empattement	S-O
2025-10-16	095546	254	S.-op. 10C	Idem	S-O
2024-11-24	072008	255	Op. 7	État des lieux près du mur I2	S-O
2024-11-24	072011	256	Op. 7	Idem	S-O
2024-11-24	072014	257	Op. 7	Idem	S-O
2024-11-24	081308	258	Op. 7	Début des travaux d'hivernement des vestiges	S-O
2024-11-24	084752	259	Op. 7	Ensablement des vestiges	S-O
2024-11-24	084803	260	Op. 7	Idem	S-O
2024-11-24	090332	261	Op. 7	État du mur 7A500 (I6) et 7A600 (I2)	S

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-11-24	090337	262	Op. 7	Idem	S
2024-11-24	090349	263	Op. 7	État du mur 7A600 (I2)	O
2024-11-24	0900404	264	Op. 7	Idem; coin avec 7A500 (I6)	N-O
2024-11-24	090439	265	Op. 7	Idem; parement sud	O
2024-11-24	090515	266	Op. 7	Idem; idem	N
2024-11-24	090521	267	Op. 7	Idem; idem; barbacane	N
2024-11-24	090531	268	Op. 7	Idem; idem; idem	N
2024-11-24	090542	269	Op. 7	Idem; vue du dessus	E
2024-11-24	090556	270	Op. 7	Idem; vue du parement nord	E
2024-11-24	091835	271	Op. 7	Idem; vue du dessus	N-E
2024-11-24	091858	272	Op. 7	Jonction intérieure du mur 7A500 (I6) et 7A600 (I2)	E
2024-11-24	091926	273	Op. 7	Barbacane à la base de 7A600 (I2)	N
2024-11-24	0103108	274	Op. 7	Ensablement des murs	S-O
2024-11-24	103112	275	Op. 7	Idem	O
2024-11-24	104332	276	Op. 9	Ensablement du mur 9B100 (I2) et 9A300	O
2024-11-24	104350	277	Op. 9	Idem	O
2024-11-24	105924	278	Op. 9	Idem	O
2024-11-24	105953	279	Op. 9	Idem	O
2024-11-24	110605	280	Op. 9	Idem	O
2024-11-24	110610	281	Op. 7	Fin de l'ensablement	N-E
2024-11-24	112150	282	S.-op. 9F	Démolition du mur C lors du forage	N-E
2024-11-24	112200	283	S.-op. 9F	Idem	N-E
2024-11-24	112221	284	S.-op. 9F	État du vestige 9F300 (joue droite du cavalier)	S
2024-11-24	112223	285	S.-op. 9F	Idem	S
2024-11-24	113332	286	S.-op. 9F	Tiges de forages du mur C	N-E
2024-11-24	113338	287	S.-op. 9F	Idem	N
2025-11-25	081613	288	S.-op. E	Localisation de l'intervention	N-O
2025-11-25	081740	289	S.-op. E	Début de l'excavation	S-O
2025-11-25	081743	290	S.-op. E	Idem	S-O
2025-11-25	082011	291	S.-op. E	Excavation en cours	N-O
2025-11-25	090156	292	S.-op. 10A-10B	État du vestige 10B100	N-O
2025-11-25	091039	293	S.-op. 9F	Tige de forages dans la joue droite (9F300)	N-O
2025-11-25	091048	294	S.-op. 9F	Idem	N-O
2025-11-25	091053	295	S.-op. 9F	Idem; blocs de béton sous le sable	N-O
2025-11-25	102304	296	S.-op. 9F	Anneau de levage d'un bloc de béton	N-E
2025-11-25	102313	297	S.-op. 9F	Idem	N-E
2025-11-25	102317	298	S.-op. 9F	Idem	N-E
2025-11-25	131317	299	S.-op. 10E	Début de l'excavation	O
2025-11-25	133647	300	S.-op. 10E	Vue d'un décroché dans l'alignement du mur	O
2025-11-25	134048	301	S.-op. 10E	Conduite de drainage en béton	O
2025-11-25	134054	302	S.-op. 10E	Idem	O
2025-11-25	134056	303	S.-op. 10E	Idem	O
2025-11-25	134100	304	S.-op. 10E	Section de conduite	-
2025-11-25	134939	305	S.-op. 9F	Protection hivernal	E

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-11-25	134947	306	S.-op. 9F	Idem	E
2025-11-25	143211	307	S.-op. 10E	État du mur E dans la partie sud	O
2025-11-25	143222	308	S.-op. 10E	Idem	O
2025-11-25	143228	309	S.-op. 10E	État du mur E dans la partie nord	O
2025-11-25	143318	310	S.-op. 10E	Décroché du mur	O
2025-11-25	1432326	311	S.-op. 10E	État du mur E partie sud	O
2025-11-25	143359	312	S.-op. 10E	État du mur E partie nord	O
2025-11-25	143427	313	S.-op. 10E	Idem; types de pierres de grès	O

Projet : **Cavalier du Moulin (CeEt-748)** **Op. 6** **Archéologue :** **Michel Huot**
Film N° **NUM1** **Type de film :** **NUM**

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-10-30	094009	01	S.-op. 6A	Excavation à la suite du déversement d'huile	O
2025-10-30	090015	02	S.-op. 6A	Idem	S-O
2025-10-30	111524	03	S.-op. 6A	Localisation de la sous-opération; vue de la fondation de l'ancien mur de division de lot	N-E
2025-10-30	111545	04	S.-op. 6A	Idem; idem	S-O
2025-11-26	070800	05	S.-op. 6A	Poursuite des travaux de décontamination	N-E
2025-11-26	083015	06	S.-op. 6A	Fin des travaux	S-O
2025-11-26	083048	07	S.-op. 6A	Idem	O
2025-11-26	083108	08	S.-op. 6A	Idem	N-E



Artefact Urbain

RAPPORT D'INTERVENTION

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Mars 2026

Page couverture

Photographie orford2025_016 : environnement de la zone d'intervention à Cherry River. Vue vers le sud, 22 septembre 2025.

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Permis de recherche archéologique

25-URBA-09

Simon Paquin et Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

Municipalité du Canton d’Orford

2530 Chem. du Parc,

Orford, QC J1X 8R8

Canada

Mars 2026

RÉSUMÉ

La municipalité du Canton d'Orford a mandaté la firme Artéfact urbain pour réaliser un inventaire archéologique en préparation de la construction d'un centre multifonctionnel dans le cœur villageois de Cherry River à Orford. Le secteur affecté par les travaux était situé à l'intérieur d'une zone à potentiel archéologique paléohistorique déterminée par la firme Ethnoscop en 2007 (Ethnoscop 2007). L'objectif de l'inventaire était alors de protéger l'éventuel patrimoine archéologique enfoui et de s'assurer qu'il ne soit pas affecté par les phases ultérieures du projet.

L'intervention archéologique était caractérisée par une inspection visuelle et la pratique de sondages manuels systématiques à l'intérieur des limites de la zone à potentiel affectée par les travaux. Celle-ci a été réalisée les 22 et 23 septembre 2025 par une équipe composée d'un archéologue responsable d'intervention accompagné par deux archéologues de terrain.

Aucun artéfact ni vestige autochtone n'est venu confirmer le potentiel archéologique des zones ciblées. De ce fait, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée en préparation des travaux projetés au sein des limites des zones telles que définies. Cependant, si des travaux supplémentaires sont prévus en dehors des aires expertisées, il est primordial d'organiser des inventaires archéologiques complémentaires à ces endroits.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD

Pascal Ellyson	Coordonnateur, service de l'urbanisme

ARTEFACT URBAIN INC.

Simon Paquin, archéologue	Responsable de l'intervention sur le terrain, infographie et cartographie
Guillaume Turcotte, archéologue	Assistant archéologue, intervention sur le terrain, recherche et rédaction
Étienne Corbeil, archéologue	Recherche et rédaction de la section 3.3
Joey Leblanc, archéologue	Chargé de projet, coordination et révision
Marie-Anne Paradis, archéologue	Administration
William Harrison, archéologue	Intervention sur le terrain

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES PLANCHES viii
LISTE DES PROFILS viii
LISTE DES TABLEAUX viii
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation générale 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1. Recherches préparatoires 3
2.2. Durée des travaux et équipes de terrain 3
2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique 3
2.4. Méthodologie en laboratoire 5
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 6
3.1 Paysage et contexte naturel 6
3.2 Contexte culturel autochtone 7
3.2.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA) 8
3.2.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA) 9
3.2.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA) 9
3.2.4. Présence autochtone durant la période historique 11
3.3 Contexte culturel eurocanadien 11
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR 19
5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 22
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 29
6.1. Valeurs archéologiques 29
BIBLIOGRAPHIE 30
ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES
ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Géologie du secteur inventorié et des régions environnantes. Le repère bleu indique la zone d'intervention (AU-1A) et le groupe de Glenbrooke est indiqué en bleu pâle. Carte produite à l'aide du service WMS de SIGÉOM 6
Figure 2. Environnement naturel à l'extrémité sud de la zone inventoriée, vue vers l'est 7
Figure 3. Carte datée de 1801 du canton de Orford à sa création, réalisée par Samuel Holland et nommée ''Diagram of the Township of Orford''. La zone d'intervention est représentée par le petit polygone orange au bas de la carte . 12
Figure 4. Carte datée de 1835-1837 du canton de Orford, réalisée par Frederick Wyss (Weiss) et nommée ''Orford as retraced and resurveyed in the years 1835 & 1837''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 13
Figure 5. Portion d'une carte du secteur de Cherry River datée de 1863, réalisée par Putnam and Gray et nommée '' Map of the district of St. Francis, Canada East : from surveys of British & American Boundary Commissioners, British American Land Co., Crown Land Department and special surveys & observations''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 14
Figure 6. Portion d'une carte du secteur de Cherry River en 1917, nommée ''[Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-08, Orford''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 15
Figure 7. Portion d'une carte du secteur de Cherry River en 1931, nommée ''[Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-08, Orford''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 16
Figure 8. Photographie aérienne du secteur de Cherry River datée de 1945. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 16
Figure 9. Photographie aérienne du secteur de Cherry River datée de 1974. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 17
Figure 10. Photographie aérienne du secteur de Cherry River datée de 1960. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 17
Figure 11. Image satellite de la zone d'intervention datée de 2022. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange 18

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention archéologique à Cherry River 2
Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) situés à proximité de la zone inventoriée en 2025, dans le secteur de Cherry River 21
Planche 3. Zone inventoriée en 2025 dans le secteur de Cherry River 24

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A5 25
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage AU-1A21 26
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A44 27
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A67 28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec 8
Tableau 2. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-1A 22
Tableau 3. Zones exclues de la sous-opération AU-1A, présentées sur la planche 3 22

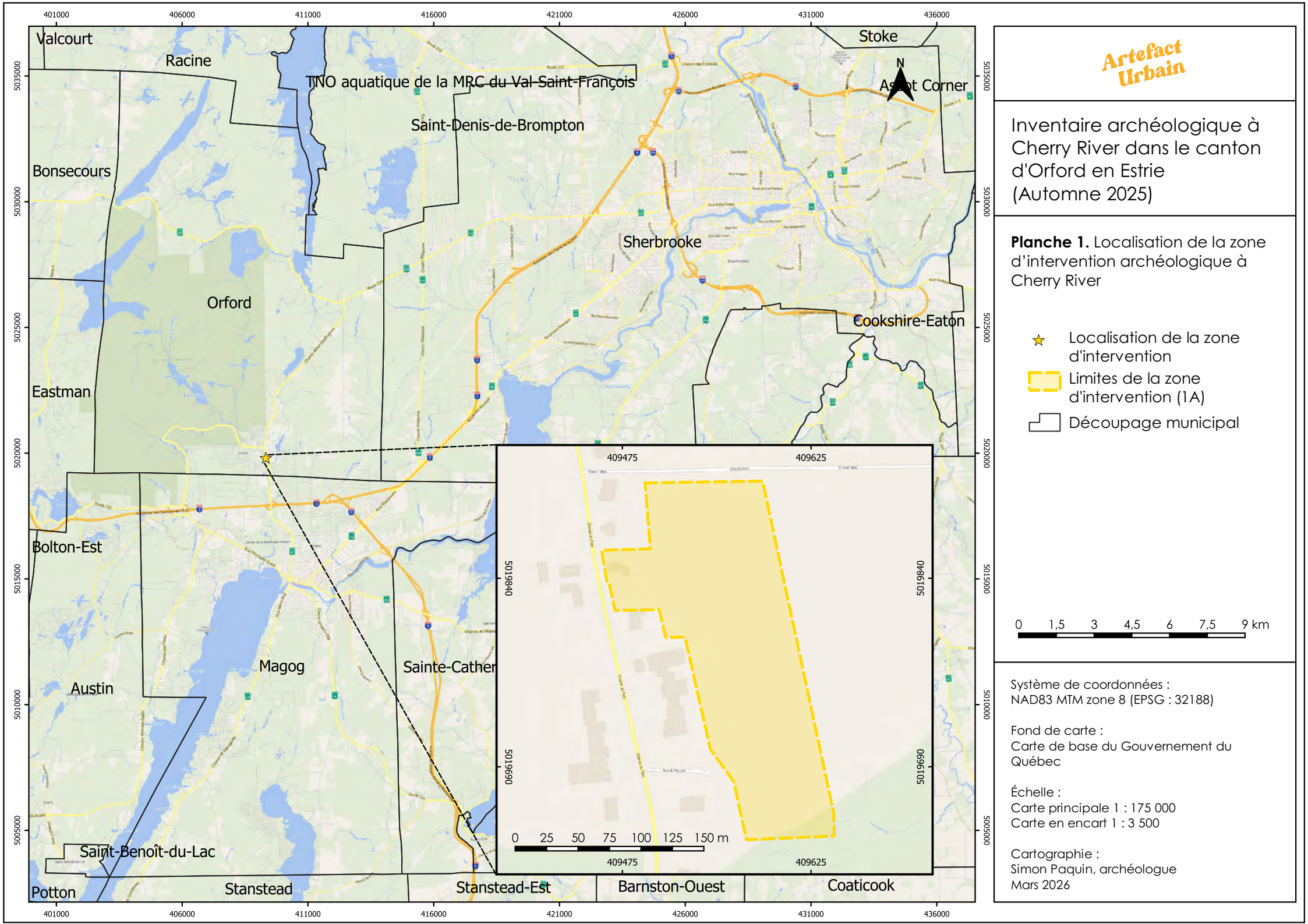
1. INTRODUCTION

Le présent rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur un terrain vague à Cherry River en Estrie les 22 et 23 septembre 2025, couvrant une portion des lots cadastraux 3 786 636, 3 786 676 et 3 945 504. La firme Artéfact Urbain a été mandatée par la municipalité du Canton d'Orford pour réaliser cette intervention archéologique. La zone inventoriée représentait l'intersection entre le secteur affecté par les travaux de construction d'un centre multifonctionnel et une zone à potentiel archéologique paléohistorique déterminée par une étude de potentiel réalisée en 2007 (Ethnoscop 2007). L'objectif était de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux à venir sur celles-ci. L'inventaire archéologique a comporté la réalisation de sondages manuels systématiques à l'intérieur de la zone identifiée.

Durant les deux jours de l'intervention, l'équipe était supervisée par Simon Paquin, archéologue responsable d'intervention, accompagné de l'assistant archéologue Guillaume Turcotte, puis de l'archéologue de terrain William Harrison. Joey Leblanc a agi à titre de chargé de projet, coordonnateur et détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-09.

1.1 Localisation générale

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le village de Cherry River inclus dans la municipalité du Canton d'Orford, au sein de la MRC de Memphrémagog en Estrie (planche 1). La zone affectée par l'intervention se trouve sur les terres de la municipalité du Canton d'Orford. Le consentement nécessaire à la réalisation de l'intervention archéologique à l'endroit de ce secteur a été dûment acquis.



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention archéologique à Cherry River

- Localisation de la zone d'intervention
- Limites de la zone d'intervention (1A)
- Découpage municipal

0 1,5 3 4,5 6 7,5 9 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Carte de base du Gouvernement du Québec

Échelle :
Carte principale 1 : 175 000
Carte en encart 1 : 3 500

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée à ce projet consiste en l'inventaire archéologique d'une zone jugée à potentiel archéologique paléohistorique. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet, le type d'expertise à réaliser, les caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que les exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

2.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne le cas échéant les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique des zones ciblées, les informations utilisées proviennent de l'étude de potentiel archéologique réalisée par Ethnoscop (2007).

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

2.2. Durée des travaux et équipes de terrain

L'inventaire archéologique s'est déroulé les 22 et 23 septembre 2025. L'intervention a été réalisée sous la supervision de Simon Paquin, archéologue responsable d'intervention, accompagné de l'assistant archéologue Guillaume Turcotte et de l'archéologue de terrain William Harrison pour toute la durée de l'intervention. Joey Leblanc a agi à titre de coordonnateur et chargé de projet.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. Elles permettent notamment de déterminer certains secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage présentent diverses causes : la perturbation irrémédiable des sols par des activités anthropiques ou autres bouleversements, ou encore la présence d'une pente trop abrupte, d'un milieu humide ou

d’affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, le secteur présentant un potentiel archéologique défini par l’étude de potentiel mentionnée plus haut a été sondé manuellement à l’aide de pelles carrées. La moitié sud de ce secteur a fait l’objet de sondages disposés systématiquement en carré et espacés entre eux d’une distance approximative de 10 mètres. La moitié nord a fait l’objet de sondages disposés de la même manière, mais espacés entre eux d’une distance approximative de 15 mètres. Dans les deux cas, chacun des sondages possède une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm^2), une profondeur minimale de 50 cm. L’emplacement de chacun de ces sondages est localisé. Lorsque jugé nécessaire, les sondages situés dans la moitié sud ont été tamisés à l’aide d’un tamis 6 mm (1/4"). Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu’il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés. Dans la logique du système de Tikal, la zone à potentiel identifiée pour l’inventaire archéologique est désignée comme la sous-opération AU-1A puis les sondages sont nommés de manière incrémentale à partir de AU-1A-1.

Chaque fois qu’une différence significative des sols est observée, un sondage test est réalisé. Ces derniers atteignent une dimension minimale de 50 cm sur 50 cm (surface de 2 500 cm^2) et une profondeur de 75 cm lorsque possible. Des profils stratigraphiques ont été relevés dans chacun de ces sondages tests.

En cas de découverte archéologique dans un sondage, ce dernier est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et l’entièreté de ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires sont disposés en croix de chaque côté du sondage positif, à une distance de 3 mètres. Si un de ces sondages supplémentaires s’avère également positif, la méthode est maintenue jusqu’à ce qu’il n’y ait que des sondages négatifs en périphérie de l’aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 mètres. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 mètres sont repris selon la même méthode. Si toutefois les sondages à 6 mètres de distance s’avèrent négatifs, le processus d’évaluation prend fin.

Enfin, l’ensemble des données sont consignées par le responsable de l’intervention à l’intérieur d’un carnet de notes et d’une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l’enregistrement d’informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l’ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L’ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.4. Méthodologie en laboratoire

Les artéfacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts ont été appliquées suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artéfact ni écofact n'a été recueilli lors de cette intervention archéologique.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur d'intervention archéologique réalisé et de la MRC de Memphrémagog. Cette revue inclut d'abord les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives à l'occupation humaine paléohistorique sont présentées.

3.1 Paysage et contexte naturel

La zone inventoriée est localisée au sein de la province géologique des Appalaches, plus précisément dans le groupe de Glenbrooke, lequel est formé de calcaire, de siltstone, de grès et de conglomérat (figure 1). Cette formation est datée du Silurien (443 à 416 Ma AA). À son extrémité nord, le groupe de Glenbrooke est entouré par le groupe de Magog (en jaune pâle), le complexe ophiolitique d'Orford-Chagnon-Baldface (en vert) et le mélange de Saint-Daniel (en brun). Ceux-ci se sont tous formés durant la période ordovicienne (485 à 443 Ma AA) et possèdent des lithologies variées (MRNF 2022).

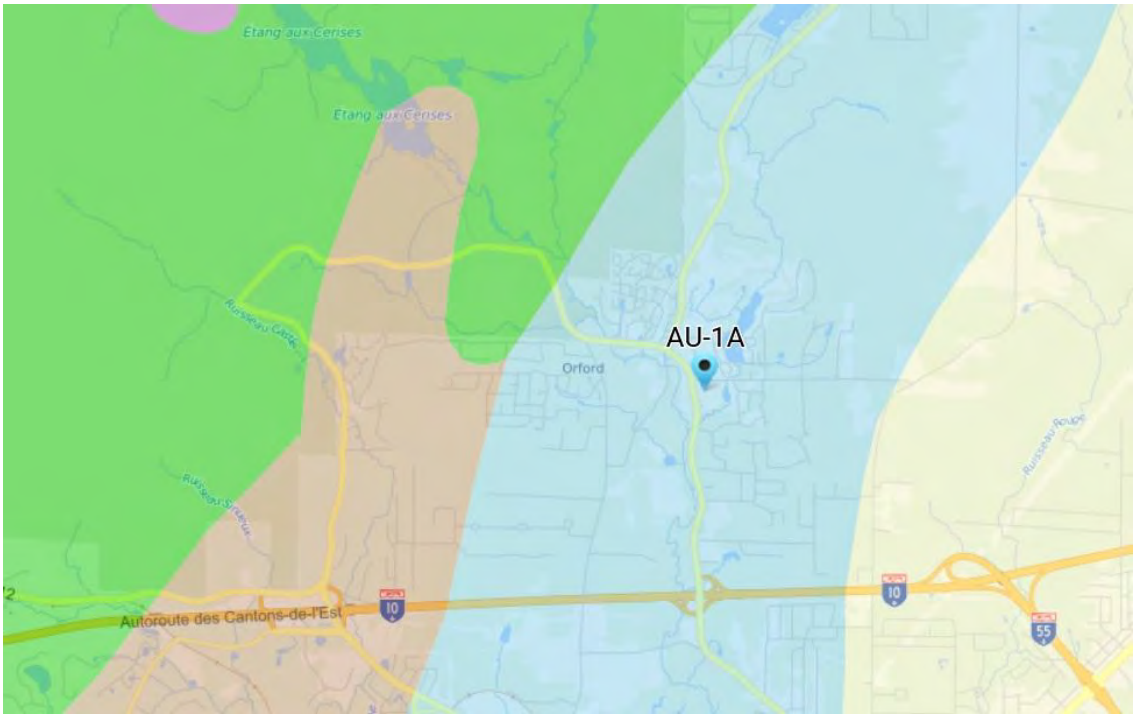


Figure 1. Géologie du secteur inventorié et des régions environnantes. Le repère bleu indique la zone d'intervention (AU-1A) et le groupe de Glenbrooke est indiqué en bleu pâle. Carte produite à l'aide du service WMS de SIGÉOM (MRNF 2022)

La zone inventoriée est située sur un terrain relativement plat, à l'exception de l'extrémité sud qui descend en pente assez abrupte vers un petit ruisseau qui se jette dans la rivière aux Cerises. Cette pente n'est pas entretenue et est couverte d'herbes hautes (figure 2). Le reste de la zone est principalement composé d'un terrain gazonné entretenu et d'un ancien champ en friche

couvert d'herbes basses. De manière générale, le domaine bioclimatique du secteur d'intervention est caractérisé comme une érablière à tilleul, dont les espèces d'arbres les plus communes sont le frêne blanc, le tilleul d'Amérique, l'ostryer de Virginie, le cerisier tardif et la pruche du Canada (MFFP 2019; 2021).



Figure 2. Environnement naturel à l'extrémité sud de la zone inventoriée, vue vers l'est (photographie orford2025_006)

Les dépôts de surfaces dans le secteur ayant fait l'objet d'une intervention archéologique sont caractérisés par des dépôts fluvio-glaciaires juxtaglaciaires. Ceux-ci sont composés de sédiments à la granulométrie hétérogène et de formes arrondies à subarrondies mis en place par l'eau de la fonte d'un glacier (MRNF 2025).

Finalement, le climat de la MRC de Memphrémagog est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

3.2 Contexte culturel autochtone

La période paléohistorique sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a été divisée en sous-séquences temporelles, elle-même parfois à nouveau

subdivisée. Ces séparations sont définies par des différences dans les schémas d'établissement ou dans les particularités de la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 – 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque supérieur (5 500 – 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

Selon Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

3.2.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout des cherts à grains fins (Pintal 2013 : 22).

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Au Québec, des traces de ces groupes n'ont été trouvées qu'en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent d'environ 12 500 AA (Chapdelaine 2004; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils exploitaient surtout le chert de Munsungun et la rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité acquises à la source et transportées tout au long de leur cycle de déplacements soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009).

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Bien que les sites associés à cette culture soient généralement mis au jour sur de hauts plateaux dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Dumais 1988; 2000; Pintal 2006) et en Outaouais (Ruralys 2014), quelques découvertes ont été faites à l'intérieur des terres, en Abitibi et en Estrie (Côté 1998; Graillon 2011). Leur industrie lithique est caractérisée par des pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plourde 2009 : 13) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins, ainsi que par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte (Chalifoux 1999). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne/Varney. Cette tradition fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994).

3.2.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les groupes humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette dans un contexte environnemental plus stable qui commence à ressembler à l'environnement actuel, en particulier dans le sud de la province (Chapdelaine et LaSalle 1995). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindien récent ont vécu de façon contemporaine (Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)

Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5 500 - 4 200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200 - 3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. La diète de l'Archaïque supérieur comprend des anguilles, des castors et des cervidés en Outaouais (Cossette 2003) et du phoque, du béluga, du castor, de l'ours, du renard, diverses espèces de poissons et d'oiseaux en Haute-Côte-Nord (Plumet *et al.* 1993).

3.2.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées sur la base de l'évolution de la morphologie et des décors des poteries (Chapdelaine 1989; Ruralys 2014 : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Dans le sud de la province, le Sylvicole inférieur est marqué par la sphère d'interaction Meadowood. Des traces de cet ensemble culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est

américain et son centre de diffusion est situé à l'est des Grands Lacs et au nord de l'état de New York (Chrétien 1995; Taché 2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et par la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils exploitent aussi abondamment le chert Onondaga pour en fabriquer de minces bifaces subtriangulaires standardisés souvent appelés lames de cache qui sont ensuite exportés sur un très large territoire à l'aide d'un réseau d'échange bien développé (Taché 2010). L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades.

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 – 1 500 AA) et le récent (1 500 - 1 000 AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation démographique. Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la vallée du Saint-Laurent, soit au début du Sylvicole moyen.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). La domestication de certains végétaux s'accompagne d'une certaine sédentarisation. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie et inclue la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute l'accentuation de la présence de parements et de crestellations au sommet des poteries avec des décors qui se complexifient (Ruralys 2014). La chasse et la pêche restent complémentaires à l'horticulture mixte qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés ou aménagés loin des routes fluviales dans un but défensif, sur des promontoires bien drainés et bien protégés (CDA 2020).

3.2.4. Présence autochtone durant la période historique

Quelques indices archéologiques en Estrie témoignent d'interactions avec les Iroquoiens du Saint-Laurent dans la région, mais la nature exacte de celles-ci demeure inconnue (Ethnoscop 2007). Après leur dispersion à la fin du XVI^{e} siècle, le territoire estrien ne sera occupé que par des groupes de langues algonquiennes qui y étaient établis depuis de nombreuses années. Ceux-ci incluent une diversité de nations parmi lesquelles on retrouve les Sokokis, les Pégouakis, les Pentagouets, les Canibas, les Assagunticooks, les Pennacooks et les Missisquois (W8banaki 2026). Ils habitaient un très large territoire qui couvre une partie du sud du Québec, du Maine, du New Hampshire, du Vermont, du Massachusetts et du Nouveau-Brunswick appelé aujourd'hui le Ndakina. Avec le temps, ces communautés se sont regroupées pour former la Nation W8banaki, anciennement connue sous le nom d'Abénaquis.

Situé entre les Treize Colonies britanniques et la Nouvelle-France, le Ndakina s'est retrouvé malgré lui au cœur du conflit opposant les deux puissances coloniales. Ceux-ci, combinés aux épidémies, vont exercer une influence importante sur les différentes nations W8banakiak qui vont peu à peu délaisser les territoires de chasse au sud du Ndakina pour se rapprocher progressivement du fleuve Saint-Laurent (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2022). Ainsi, les Sokokis, originaires du bassin supérieur de la rivière Connecticut, auraient pratiqué une forme d'agriculture sur la rivière Richelieu et la rivière Saint-François dès la deuxième moitié du XVII^{e} siècle (Charland 1964; Sévigny 1976). De plus, la région du lac Memphrémagog est fortement occupée par les W8banakiak vers la fin du XVII^{e} siècle (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2022).

Au cours du siècle suivant, plusieurs W8banakiak s'installent dans des missions françaises, dont celles présentent sur les lieux de l'actuel Odanak et W8linak. Le territoire des Cantons-de-l'Est, quant à lui, se transforme progressivement sous l'influence de l'établissement de nombreux colons eurocanadiens et de la privatisation du territoire (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2022). Malgré tout, les W8banakis continuent d'occuper la région en adaptant leur mode de vie, surtout le long des cours d'eau importants. Ainsi, le saumon d'Atlantique est pêché abondamment dans la rivière Saint-François et ses affluents, en particulier durant la période de frai (Taché 2010). En revanche, la perte de nombreux territoires de chasse ancestraux force les W8banakiak à assurer leur subsistance par d'autres moyens. C'est ainsi qu'à partir de la fin du XIX^{e} siècle, une bonne partie de leur économie repose désormais sur l'artisanat et le tourisme (W8banaki 2026).

3.3 Contexte culturel eurocanadien

La création d'un canton d'Orford comme entité administrative date du 5 mai 1801, par décret de Robert Milnes. Au moment de sa création, le canton est octroyé au Luke Knowlton. Les limites du canton sont alors basées sur l'arpentage de Samuel Hollande effectué le 24 octobre 1800[1] (figure 3). Sur cette carte, l'aire d'intervention serait à l'intérieur de la 26^{e} terre du 14^{e} rang. Le canton se développe ensuite lentement. En 1815, on y dit : « On a peu de choses à dire de ce township, et même ce peu, n'est pas très favorable. Il est montagneux, inégal, et ne convient presque point au labour. On y trouve cependant de bons bois de construction. […] Comme on

[1] BaNQ, Diagram of the Township of Orford, 05 mai 1801, E4,S1,SS1,DO1-1801-1848A

peut naturellement le conclure, il n'y a que peu de lots qui soient occupés, et sa population ne monte qu'à 100 âmes » (Bouchette 1815 : 284).

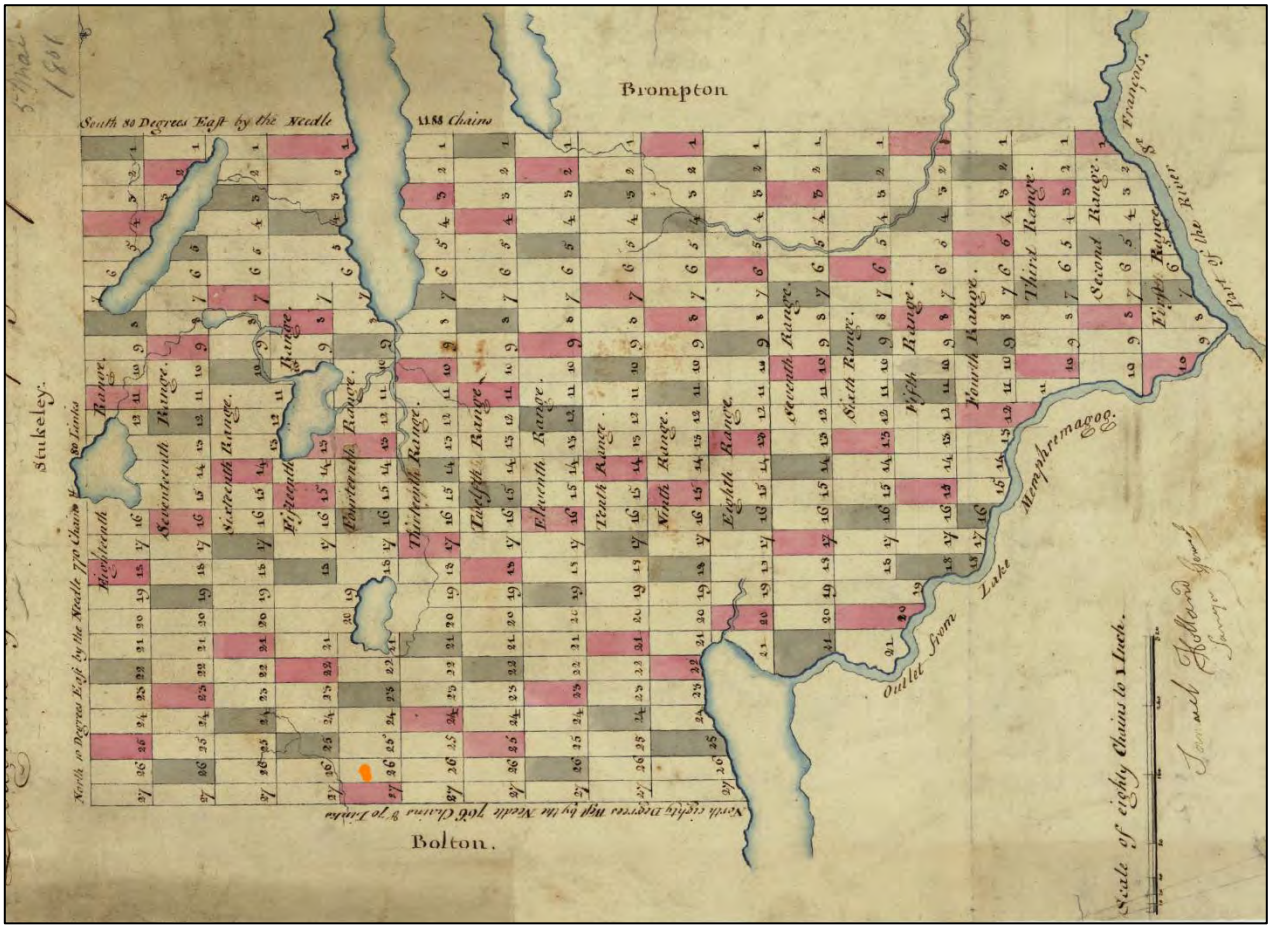


Figure 3. Carte datée de 1801 du canton de Orford à sa création, réalisée par Samuel Holland et nommée "Diagram of the Township of Orford". La zone d'intervention est représentée par le petit polygone orange au bas de la carte (source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4884746?docsearchtext=orford)

Tel que la carte de Frederick Weiss de 1837 permet de la constater, la croissance du canton reste extrêmement limitée dans les années suivantes. Cependant, les terres aux abords de la rivière Cherry semblent avoir été défrichées et cultivées dès cette époque. Le secteur reçoit même l'appellation « Squatterville ». La zone d'intervention, étant à l'est de la rivière, ne semble pas encore avoir été défrichée (figure 4).

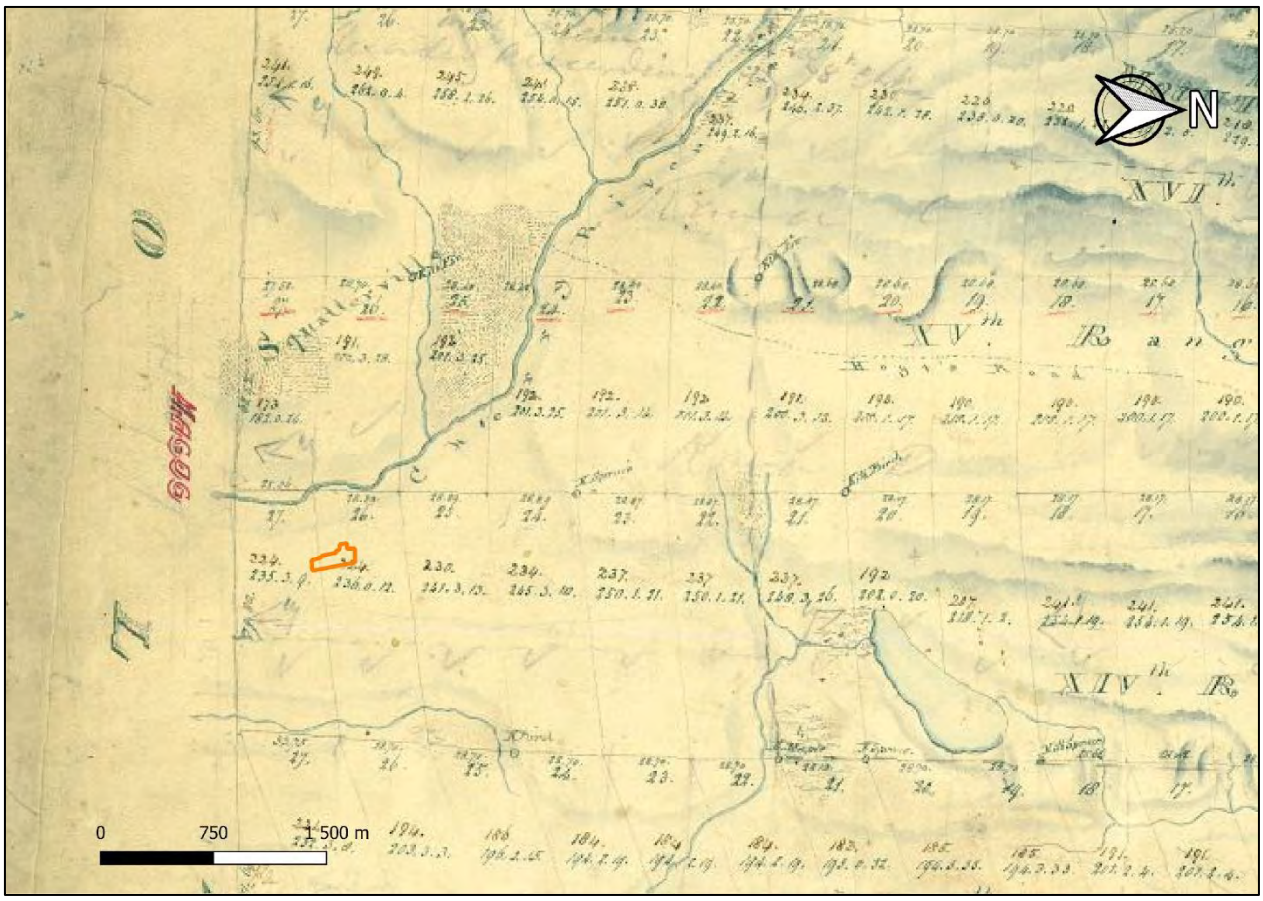


Figure 4. Carte datée de 1835-1837 du canton de Orford, réalisée par Frederick Wyss (Weiss) et nommée ''Orford as retraced and resurveyed in the years 1835 & 1837''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (sources : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3141384?docref=jy9H33o1u6n6n1XRM5tThQ)

L'appellation peu flatteuse de « Squatterville » est probablement justifiée d'un point de vue légal, puisqu'aucune terre du 8e au 16e rang du canton d'Orford n'est formellement concédée avant 1848 (Laglois 1891 : 1002-1004). Ces terrains sont alors concédés à la *British American Land Company*, une entreprise de spéculation foncière fondée en 1832 opérant de Lennoxville (Browde 2002). Une carte de 1863 permet de voir la transformation de ce qui était 28 ans plutôt encore « Squatterville ». On peut y distinguer plus d'une douzaine d'habitations entourant la *Cherry River* sans compter les propriétés situées dans les limites du canton de Magog (figure 5). Cependant, aucune habitation ne semble présente sur le 26e lot du 14e rang.



Figure 5. Portion d'une carte du secteur de Cherry River datée de 1863, réalisée par Putnam and Gray et nommée '' Map of the district of St. Francis, Canada East : from surveys of British & American Boundary Commissioners, British American Land Co., Crown Land Department and special surveys & observations''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (source : https://collections.lib.uwm.edu/digital/collection/agdm/id/35698/)

Il faut attendre le recensement de 1871 pour identifier les premiers occupants permanents de ce terrain. Le fermier célibataire de 56 ans d'origines suisses, Eugene Somer, y est identifié comme fermier propriétaire d'une terre de 84 acres, ce qui correspond à moins de la moitié du lot en termes de superficie. Une terre de même taille sur le même lot est aussi identifiée comme louée et occupée par Horace et Martha Beard, eux aussi agriculteurs[2]. Bien qu'il soit difficile de savoir s'il s'agit du même terrain ou bien de deux terrains identiques au sein du même lot, ils semblent avoir eu deux maisons distinctes. Il y est aussi fait mention d'une ou deux étables ou granges[3]. Au même moment, Daniel Buzzell semble être propriétaire d'un terrain de 115 acres chevauchant les 14e et 15e rangs à la hauteur du 26e lot[4]. Cette propriété compte deux résidences, un entrepôt ou autre bâtiment, ainsi qu'une grange ou une écurie[5]. Malgré la présence de ces différents occupants en 1871, l'entièreté de la moitié sud du 26e lot du 14e rang est vendue à un certain Fred Copeland en 1882 par la *British American Land Compagny*. Cette moitié serais encore une fois divisée en deux pour qu'il en vende la section la plus au sud en 1885. En 1887, il vend une

[2] BAC, Recensement du Canada de 1871, Province de Québec, District de Sherbrooke, 140, Sous-district d'Orford, No.1, p.9, No.4, p.4

[3] *Ibid.*, No.3, p. 4

[4] L'identification n'est pas certaine puisque le chiffre « 14 » semble avoir été biffé. *Ibid.*, No.1, p.14, No.4, p.3

[5] *Ibid.*, No.3, p.3

subdivision du terrain correspondant à l'actuelle 2328 chemin du Parc, situé au nord-ouest de la zone d'intervention. Une maison est déjà présente sur le terrain au moment de la vente (Lauzon et Tremblay 2024 : 12).

À l'entrée dans le XX^{e} siècle, le village de Cherry River à la forme reconnaissable qu'on lui connaît aujourd'hui. Les actuels chemins du Parc et Bice sont déjà présents. La zone d'intervention semble n'avoir connu aucun autre aménagement qu'à l'exception d'un défrichage et un labour (figure 6). Une maison est toujours à l'emplacement de celle vendue en 1887. En 1931, un nouveau bâtiment est situé au sud-ouest de la zone d'intervention (figure 7). La première photographie aérienne du secteur, datant de 1945, confirme la perpétuation de l'usage agricole de la zone d'intervention. Cependant, elle témoigne aussi de la construction en son sein de la maison du 2301 chemin du Parc, toujours présente en 2025 (figure 8). La situation reste la même 15 ans plus tard sur les photos de 1960, à la différence d'une nouvelle maison au nord-ouest de la zone d'intervention (figure 9). Les photographies aériennes de 1974 témoignent de la construction d'un premier bâtiment au lieu de l'actuel du 2283 chemin du Parc et de la présence de différents bâtiments, aujourd'hui disparue sur le terrain du 2301 chemin du Parc (figure 10). La dernière transformation importante de la zone d'intervention aura lieu en 2022 lors de la mise en place d'un stationnement dans sa portion Sud (figure 11).

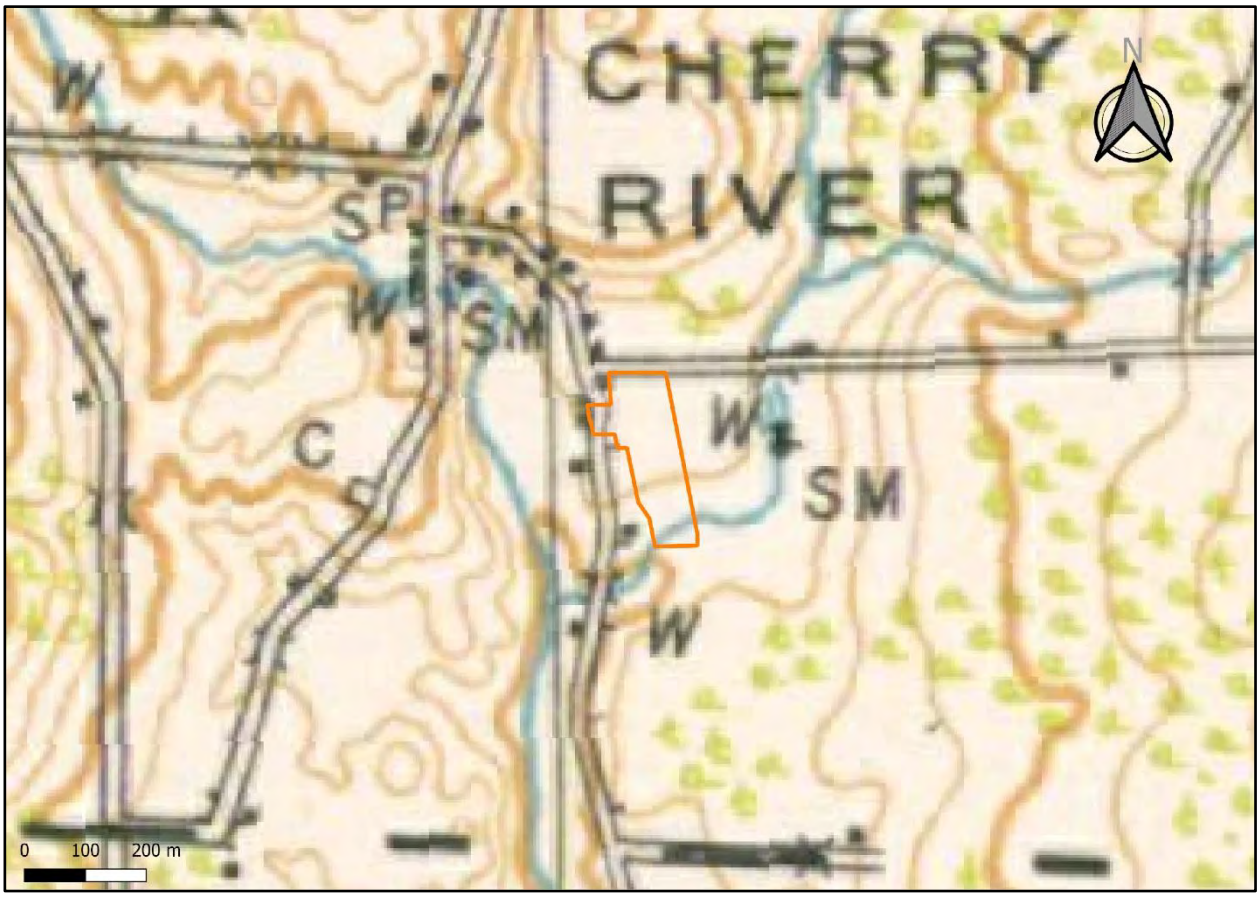


Figure 6. Portion d'une carte du secteur de Cherry River en 1917, nommée ''[Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-08, Orford''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (Source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246156?docref=BDeMSs4aGgX0Vj2VhR1UJQ)

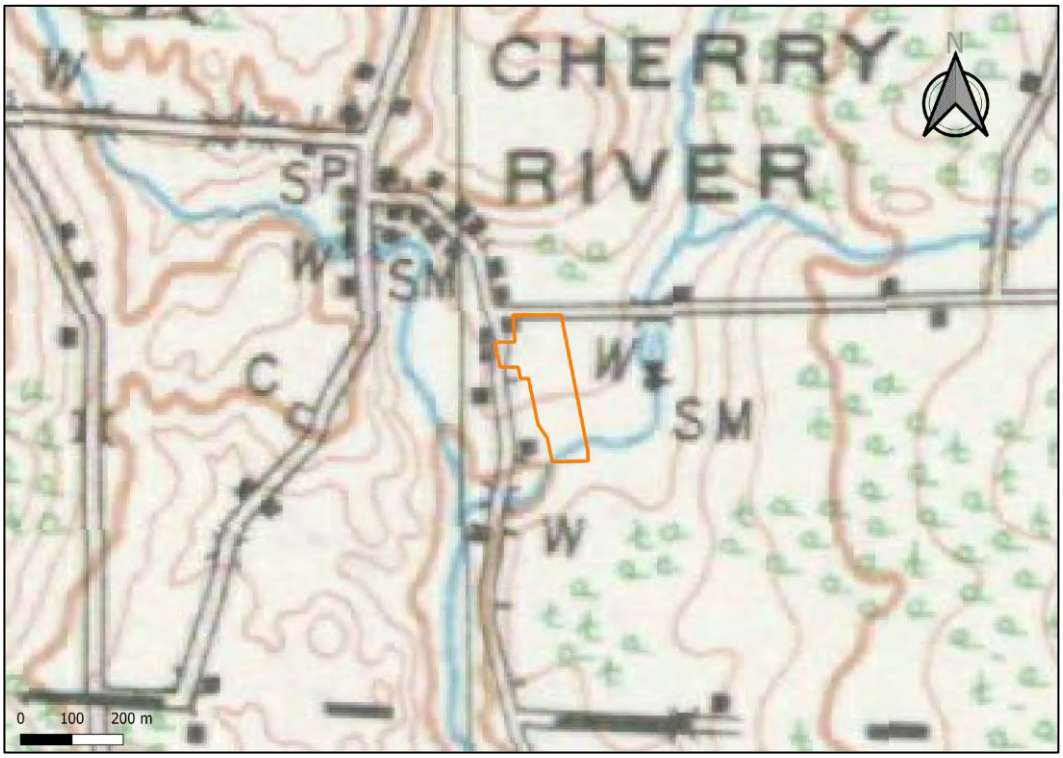


Figure 7. Portion d'une carte du secteur de Cherry River en 1931, nommée ''[Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 31-H-08, Orford''. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (source : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2246172?docref=Y-W14Ma83yoqvqKCbHFlIA)



Figure 8. Photographie aérienne du secteur de Cherry River datée de 1945. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (source : https://geoapp.bibl.ulaval.ca/Home/Index, A9459-025-1945-0)



Figure 9. Photographie aérienne du secteur de Cherry River datée de 1960. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (source : https://geoapp.bibl.ulaval.ca/Home/Index, R6017-020-1960-0)

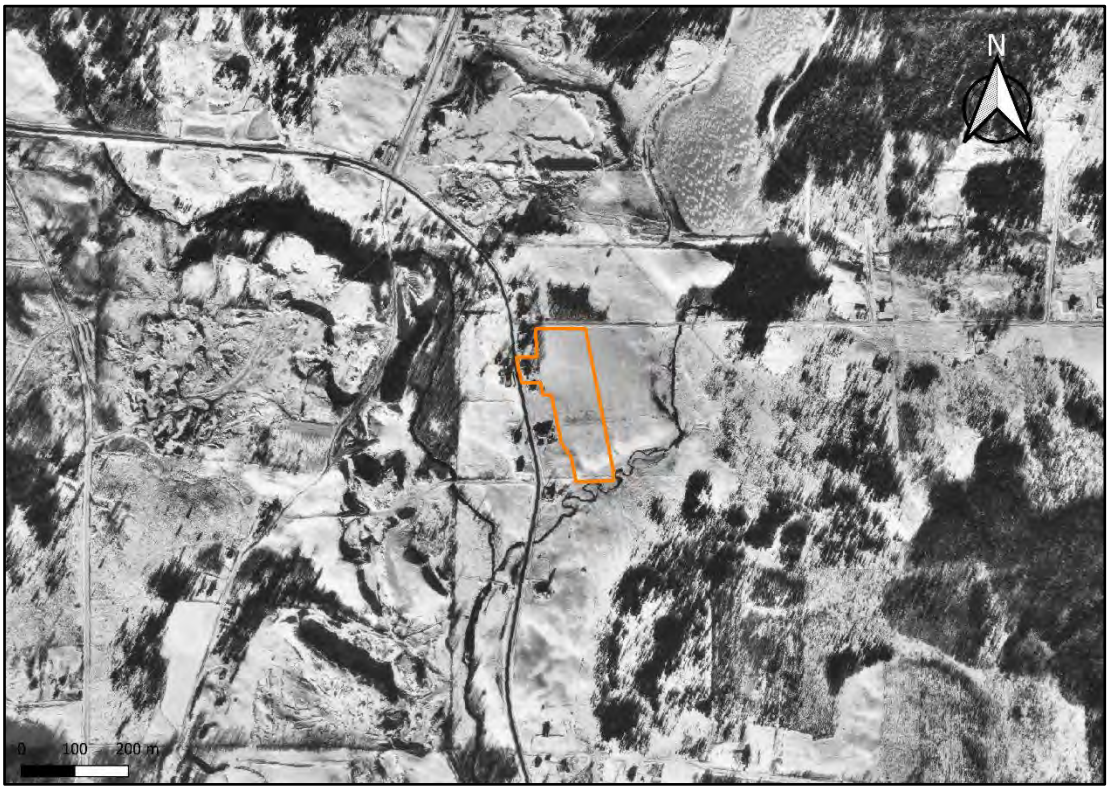


Figure 10. Photographie aérienne du secteur de Cherry River datée de 1974. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (source : https://geoapp.bibl.ulaval.ca/Home/Index, AP7482-040-1974-0)



Figure 11. Image satellite de la zone d'intervention datée de 2022. La zone d'intervention est représentée par le polygone orange (source : Google Earth)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

La rivière aux Cerises fait partie du bassin hydrographique de la rivière Magog qui semble avoir été occupé de manière importante durant l'Archaïque et le Sylvicole comme en témoignent les découvertes archéologiques réalisées dans ce secteur (planche 2).

Un premier groupe de deux sites se trouve à environ 5 km de la zone d'intervention, à la jonction entre la rivière Magog et le lac Memphrémagog. Il s'agit du site de la pointe Merry (BhFa-2) et de la maison Merry (BhFa-4). Le premier a été trouvé par hasard lors de travaux en 1908. La présence d'ossements humains, d'ocre rouge et d'une pierre aviforme a été notée, ce qui semble indiquer un contexte funéraire. Depuis, une seule intervention archéologique a eu lieu en 1980 et a confirmé la destruction du site, probablement lors de l'aménagement de l'espace en parc municipal. Seule la pierre aviforme est parvenue jusqu'à aujourd'hui et permet de dater son occupation au Sylvicole inférieur (Graillon 1995). L'autre site a révélé des artéfacts en pierre taillée, quelques ossements blanchis, ainsi qu'une structure en fosse. Il aurait été occupé durant l'Archaïque terminal et peut-être durant le Sylvicole moyen (Artefactuel 2016).

Un autre site (BhFa-3), situé à mi-chemin en le lac Memphrémagog et le lac Magog, a révélé une collection importante d'artéfacts lithiques et céramiques, de même qu'un grand nombre d'ossements blanchis. Il s'agirait d'un ancien camp de portage occupé à de multiples reprises durant l'ensemble du Sylvicole, principalement à l'automne ou au début de l'hiver (Arkéos 1999).

Les rives du lac Memphrémagog comportent 7 autres sites archéologiques dans sa partie québécoise (BgFb-4-5-7-8-9-10 et BhFb-1), mais il s'agit à chaque fois d'artéfacts trouvés lors de découvertes fortuites ou d'une prospection visuelle (Boisvert 1993; Conrad Carignan et Cloutier 1996; Graillon 1996; 2000; 2004; Mandeville 1984; Potvin 1994). Parmi ces artéfacts, on retrouve notamment plusieurs fragments de poterie, une gouge polie et une pointe de lance. Ceux-ci témoignent de l'occupation des berges du lac durant l'Archaïque et le Sylvicole, même si la nature et l'intensité de l'occupation sont difficilement extrapolables à partir de ces données très limitées.

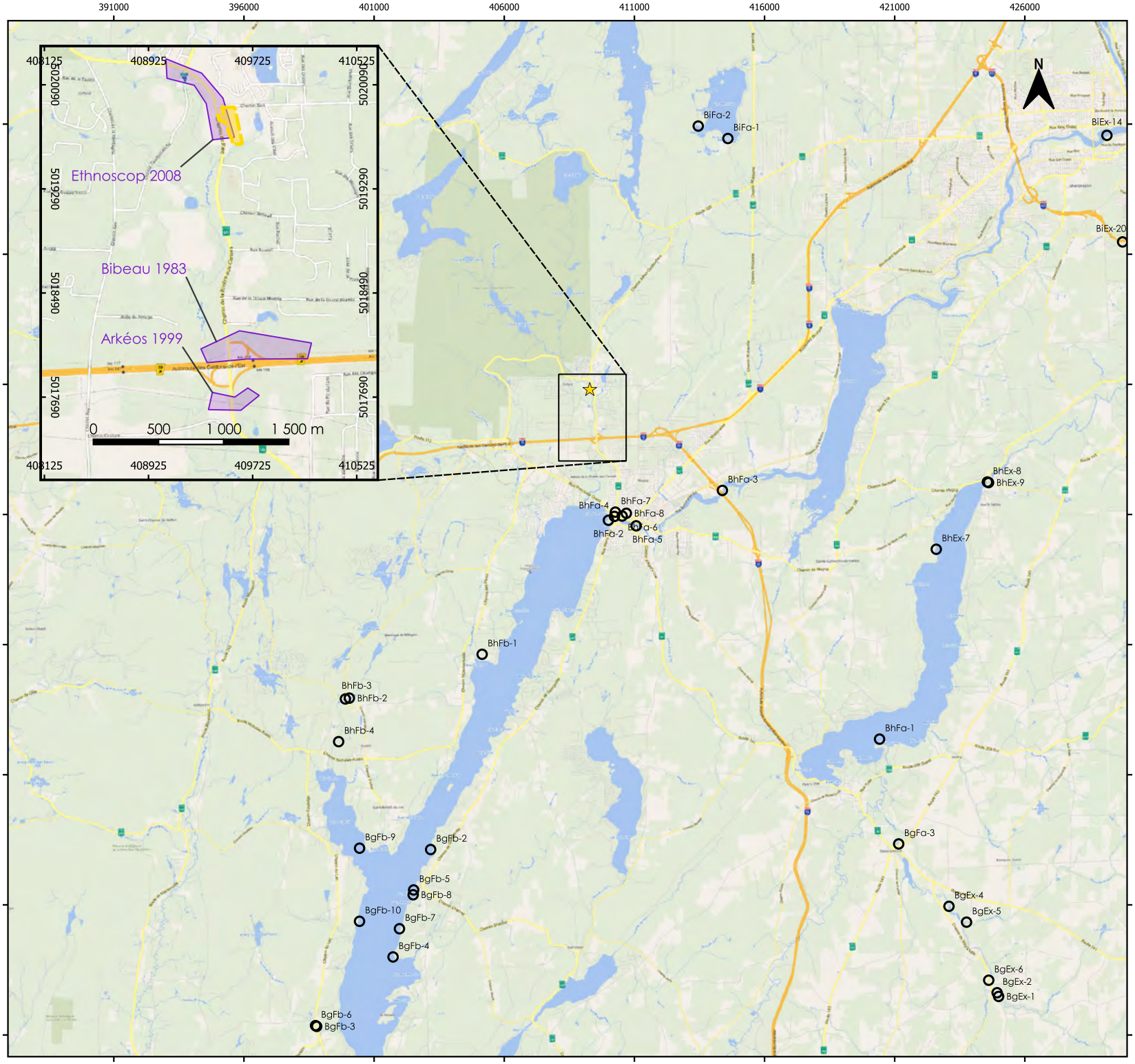
Un dernier site paléohistorique (BiEx-14) se trouve dans le bassin de la rivière Magog, plus précisément sur les berges du lac des Nations à un peu plus de 20 km à l'est de la zone d'intervention, dans la ville de Sherbrooke. Il s'agit encore une fois d'une découverte fortuite d'une pointe de lance polie en schiste ardoisier datant de l'Archaïque laurentien (Graillon 1994).

Le territoire au nord de la zone d'intervention est beaucoup moins bien documenté archéologiquement. Un seul site paléohistorique est actuellement connu dans un rayon de 20 km dans cette direction. C'est le site Adbimenakwam (BiFa-2) et celui-ci n'a révélé pour l'instant qu'une poignée d'éclat en chert et en quartz qui ne permettent pas de dater ni de préciser la nature de l'occupation (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2022).

Concernant la période historique, la ville de Magog contient les trois seuls sites archéologiques historiques présents dans un rayon de 5 km de la zone d'intervention. Les sites de la maison Merry (BhFa-4) et Shedrick (BhFa-8), témoignent tous les deux d'une occupation domestique respectivement au XVIII^{e}-XIX^{e} siècle et au XIX^{e}-XX^{e} siècle (Artefactuel 2016; 2022). Dans le second cas en revanche, le contexte archéologique a été fortement perturbé par la construction

d’un parc automobile. Le site BhFa-6, quant à lui, présente un contexte associé au premier hôtel de ville de Magog construit à la toute fin du XIX^{e} siècle (Patrimoine Experts 2020).

Finalement, trois zones d’interventions archéologiques (ZIA) se trouvent dans un rayon de 2 km de la zone d’intervention. Dans les trois cas, les inventaires manuels et la surveillance mécanique n’ont pas permis de confirmer le potentiel archéologique de ces secteurs (Arkéos 1999; Bibeau 1983; Ethnoscop 2008).



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) situés à proximité de la zone inventoriée en 2025, dans le secteur de Cherry River

- Localisation de la zone d'intervention à Cherry River
- Limites de la zone d'intervention (1A)
- Sites archéologiques
- Zones d'information archéologique (ZIA)

0 2 4 6 8 10 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Carte de base du Gouvernement du Québec

Échelle :
Carte principale 1 : 200 000
Carte en encart 1 : 40 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Tableau 2. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-1A

Zone AU-1A	
Municipalité	Orford
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	27 392 m^2
Sondages négatifs	95
Sondages positifs	0
Sondages relevés	AU-1A5 (profil 1) AU-1A21 (profil 2) AU-1A44 (profil 3) AU-1A67 (profil 4)

La zone AU-1A représente une bande de terre d'environ 280 m de long sur 85 m de large dans un axe nord-sud (planche 2). Elle se situe sur la rive nord d'un petit ruisseau qui se jette dans la rivière aux Cerises. Le terrain est plat sur la majorité de la zone, à l'exception de son extrémité sud qui forme une pente assez importante vers le ruisseau. Le potentiel archéologique de cette zone est jugé intéressant en raison de son emplacement sur une haute terrasse fluviale associée à la rivière aux Cerises, en particulier pour les périodes du Paléoindien et de l'Archaïque (Ethnoscop 2007).

Certains secteurs ont été exclus de l'inventaire archéologique pour diverses raisons, mais principalement en raison de l'anthropisation du terrain à plusieurs endroits, en particulier dans la moitié sud du secteur d'intervention. Ces secteurs sont listés dans le tableau 3 et représentés sur la planche 3.

Tableau 3. Zones exclues de la sous-opération AU-1A, présentées sur la planche 3

Zone exclue	Raison	Photographies
1	Milieu humide	AU25-008_001
2	Asphalte et gravier	AU25-008_004
3	Dépôt de gravier en surface	NA
4	Fossé d'écoulement avec pierres, orienté nord-sud	AU25-008_008
5	Fossé d'écoulement sans pierre, orienté nord-sud	AU25-008_009
6	Dépôt récent de sédiments recouvrant la tourbe, stationnement de gravier, ponceau et fossé	AU25-008_010 et AU25-008_011
7	Fossé	AU25-008_013
8	Stationnement de gravier et fossé	AU25-008_014
9	Asphalte et gravier	AU25-008_018
10	Gravier et fossé	AU25-008_021 et AU25-008_022

Au total, 95 sondages ont été réalisés au sein de la zone AU-1A, dont quatre ont été relevés pour représenter les différents profils stratigraphiques observés dans la zone. Il s'agit des sondages AU-1A5 (profil 1), AU-1A21 (profil 2), AU-1A44 (profil 3) et AU-1A67 (profil 4).

Le sondage AU-1A5 (profil 1) est représentatif des sondages AU-1A1 à AU-1A16. Le profil stratigraphique est composé de trois couches : une litière herbeuse beige friable suivie d'une épaisse couche de limon argileux brun foncé avec des inclusions de quartz laiteux (1 % < 2 cm)

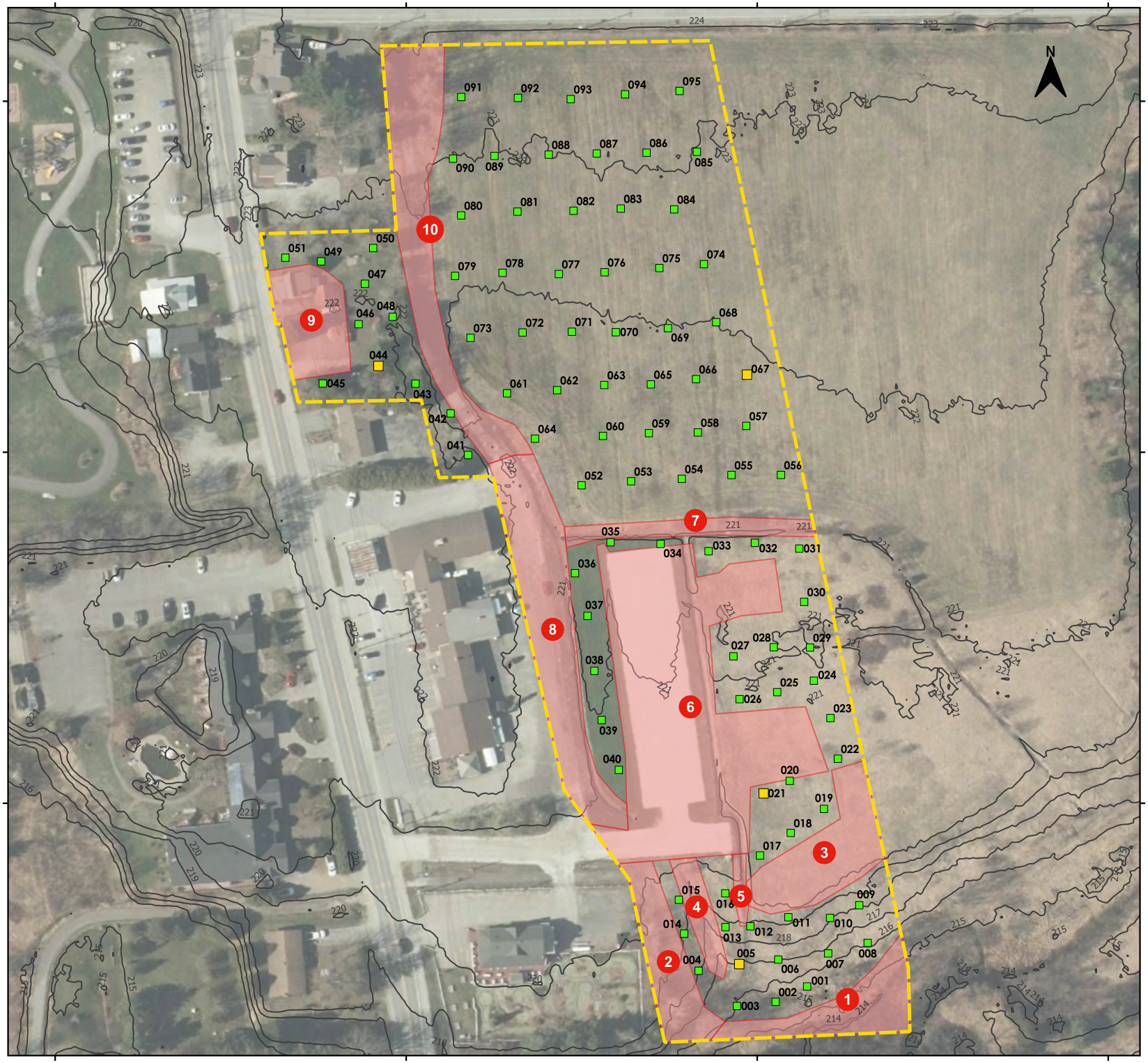
et d’une argile sableuse grise moyennement compacte avec des inclusions de calcaire ferreux (20 %; 10 % < 2 cm; 80 % 2-5 cm; 10 % 5-10 cm).

Les sols observés dans le sondage AU-1A21 (profil 2) sont cohérents avec ceux des sondages AU-1A17 à AU-1A40. La couche supérieure est encore une fois une litière herbeuse beige friable, mais cette fois elle est suivie immédiatement de la couche d’argile sableuse grise (observée au fond du sondage AU-1A5). En dessous, on retrouve un limon sableux gris à orangé oxydé très compact sans inclusions.

Le profil du sondage AU-1A44 (profil 3) est semblable à celui observé dans les sondages AU-1A41 à AU-1A51. Il s’agit d’une succession de remblais sous une pelouse. De haut en bas, ils se présentent ainsi : un sable argileux brun compact avec des inclusions de pierres calcaires (80 %; 98 % < 2 cm; 2 % 2-5 cm), une mince couche de sable orangé très compact suivie d’une autre couche de sable brun à gris très compact avec des inclusions de pierres calcaires (60 %; 30 % < 2 cm; 30 % 2-5 cm; 40 % 5-10 cm).

Les sols observés dans les sondages AU-1A52 à AU-1A95 sont quant à eux cohérents avec le sondage AU-1A67 (profil 4). Sous la litière herbeuse beige friable en surface se trouve une couche de limon sableux gris très compact avec des inclusions de pierres (30 %; granitiques, calcaires et quartz; 5 % < 2 cm; 45 % 2-5 cm; 50 % 5-10 cm) et de radicelles (5 %), suivies d’un sable limoneux gris avec des tâches d’oxydation, très compact et comportant des inclusions de pierres (5 %; granitiques, calcaire et quartz; 50 % < 2 cm; 50 % 2-5 cm).

En somme, aucun vestige ni artéfact n’a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone AU-1A. Les travaux d’inventaire ici présentés sont jugés suffisants pour documenter les activités humaines qui ont pris place dans le secteur. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone AU-1A peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Planche 3. Zone inventoriée en 2025 dans le secteur de Cherry River

- Limites de la zone d'intervention (1A)
- Sondages
- Sondages avec profil stratigraphique relevé
- Courbes topographiques (1m) (selon données LIDAR)
- Zones exclues

0 25 50 75 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec

Échelle 1 : 1 500

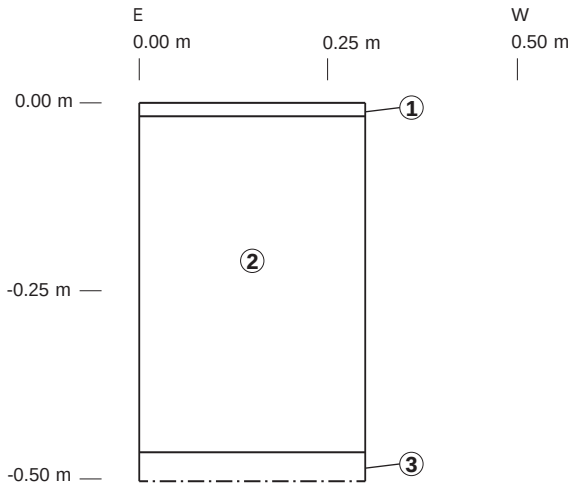
Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)

X : 409594.91
Y : 5019654.13
Z : 217.07 m



Photographie orford2025_005



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A5

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Litière herbeuse beige friable.

2 0.02 - 0.46 m : Limon argileux brun foncé avec des inclusions de quartz laiteux (1 % < 2 cm) .

3 0.46 - 0.50 m : Argile sableuse grise moyennement compacte avec des inclusions de calcaire ferreux (20 %; 10 % < 2 cm; 80 % 2-5 cm; 10 % 5-10 cm).

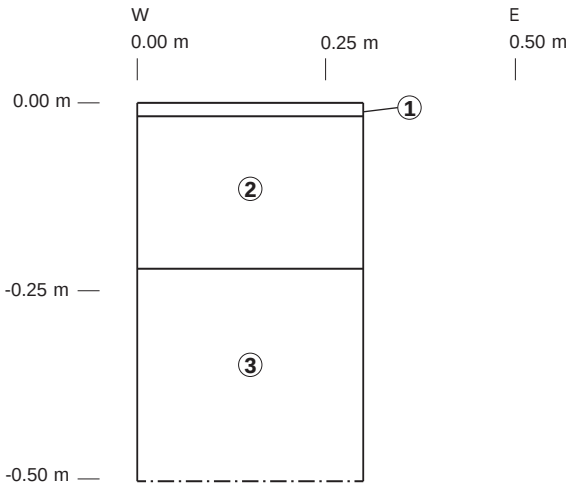
—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)

X : 409601.86
Y : 5019702.77
Z : 220.75 m



Photographie orford2025_012



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage AU-1A21

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Litière herbeuse beige friable.

2 0.02 - 0.22 m : Argile sableuse grise moyennement compacte avec des inclusions de calcaire ferreux (20 %; 10 % < 2 cm; 80 % 2-5 cm; 10 % 5-10 cm).

3 0.22 - 0.50 m : Limon sableux gris à orangé oxydé très compact sans inclusions.

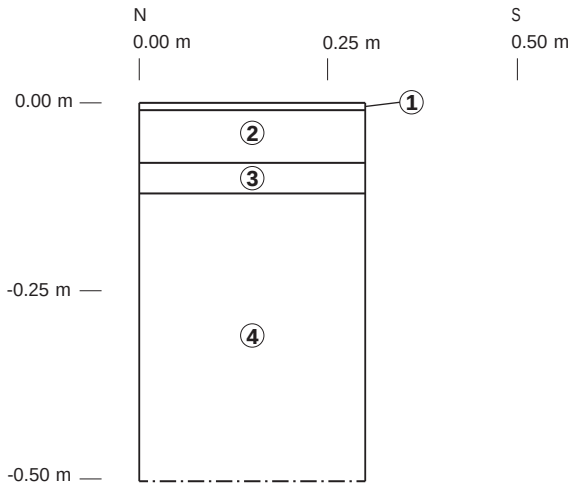
—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)

X : 409492.10
Y : 5019824.57
Z : 222.24 m



Photographie orford2025_017



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A44

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.01 m : Pelouse verte.

2 0.01 - 0.08 m : Sable argileux brun compact avec des inclusions de pierres calcaires (80 %; 98 % < 2 cm; 2 % 2-5 cm).

3 0.08 - 0.12 m : Sable orangé très compact.

4 0.12 - 0.50 m : Sable brun à gris très compact avec des inclusions de pierres calcaires (60 %; 30 % < 2 cm; 30 % 2-5 cm; 40 % 5-10 cm).

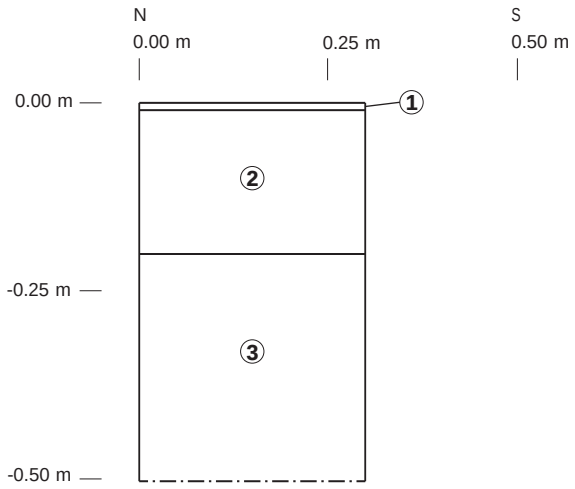
—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)

X : 409597.12
Y : 5019822.10
Z : 221.85 m



Photographie orford2025_024



Artefact Urbain

Inventaire archéologique à Cherry River dans le canton d'Orford en Estrie (Automne 2025)

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A67

0 0.50 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.01 m : Litière herbeuse beige friable .

2 0.01 - 0.20 m : Limon sableux gris très compact avec des inclusions de pierres (30 %; granitiques, calcaires et quartz; 5 % < 2 cm; 45 % 2-5 cm; 50 % 5-10 cm) et de radicelles (5 %).

3 0.20 - 0.50 m : Sable limoneux gris avec des tâches d'oxydation très compact comportant des inclusions de pierres (5 %; granitiques, calcaire et quartz; 50 % < 2 cm; 50 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de la construction d'un centre multifonctionnel dans le village de Cherry River, la municipalité du Canton d'Orford a mandaté la firme Artéfact urbain pour effectuer un inventaire archéologique d'une zone à potentiel archéologique. Cette zone, localisée dans l'emprise des travaux projetés, a été définie selon une étude de potentiel réalisée par la firme Ethnoscop (2007).

L'inventaire s'est avéré négatif et aucun vestige n'est venu confirmer son potentiel archéologique. En conclusion, l'inventaire archéologique n'a pas permis d'identifier de site archéologique autochtone au sein de la zone expertisée pour les travaux de construction. Ainsi, ceux-ci peuvent être réalisés sans contrainte au sein de la zone telle que définie.

6.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée à l'automne 2025 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Les résultats de l'inventaire ne permettent pas d'apposer de valeur archéologique à la zone analysée ni d'attribuer un potentiel de mise en valeur à celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, Marie-France

1995 *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

ARKÉOS

1999 *Prolongement du réseau de Gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques. Volume 3a : Fouille au site BhFa-3, rivière Magog, Magog*. Urgel Delisle & associés.

2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

ARTEFACTUEL

2016 *Fouilles archéologiques historiques et préhistoriques sur le site de la Maison Merry (BhFa-4), Magog (2015)*. Rapport soumis à la ville de Magog et au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2022 *Inventaire archéologique dans le cadre de la construction de l'autoparc au coin des rues St-Patrice et du Collège, Magog, Site BhFa-8*. Rapport remis à la ville de Magog.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BERGERON, A. et F. RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois. 2e édition*. Centre de conservation du Québec, 229 p.

BIBEAU, Pierre

1983 *Surveillance archéologique pendant la construction des embranchements Ste-Anne-de-Sabrevois/Granby, Granby/Sherbrooke, Shawinigan/Grand-Mère et Bécancour*. Rapport remis à SNC-Lavalin.

BOISVERT, Jacques

1993 *Notes sur le site BgFb-7, lac Memphrémagog*. Ministère de la Culture, raport inédit.

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

CASTONGUAY, DANDENAULT et ASSOCIÉS (CDA)

2020 *Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu*. *Surveillance archéologique 2020*. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric

1999 Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec. *Northeast Anthropology* **57** : 69-79.

CHAPDELAINE, Claude

1989 La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique. *Anthropologie et société* **13** (2) : 127-142.

1994 *Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski*. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **34** (1), pp. 3-20.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, 384p.

2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. A Peopling of the Americas Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT

2006 *Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites*. Dans *The Archaic of the Far Northeast*. édité par D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), The University of Maine Press: 191-220.

CHAPDELAINE, C. et P. LASALLE

1995 Physical environments and cultural systems in the Saint Lawrence Valley, 8,000 to 3,000 B.P.: A multidisciplinary framework. Dans *Archaeological Geology of the Archaic Period in North America*, édité par E. Arthur Bettis III, pp. 115-129. Special papers, Vol. 297. The Geological Society of America, Boulder.

CHARLAND, Thomas-M.

1964 *Histoire des Abénakis d'Odanak (1675-1937)*. Éditions du Lévrier, Montréal.

CHRÉTIEN, Yves

1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman

1978 Les crémations de Pointe-du-Buisson. *Recherches amérindiennes au Québec* **8** (1) : 3-20.

1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **20** (1) : 5-17.

CONRAD CARIGNAN, Paul et Guy CLOUTIER

1996 *L'inventaire archéologique dans la MRC Memphrémagog et au site de la pointe Spinney (BhFb-1)*. MCCQ, rapport inédit.

COSSETTE, Évelyne

2003 Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11. Dans *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais, Montréal*, Édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-mars. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, Marc
1998 Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

DUMAIS, Pierre
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec. *Archaeology of Eastern North America* **28** : 81-112.

ETHNOSCOP
2007 Étude de potentiel archéologique : *Municipalité du Canton d'Orford, secteur Cerry River. Projet d'enfouissement des fils aériens*. Rapport remis à la municipalité du Canton d'Orford.
2012 *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation. Étude de potentiel archéologique*. Rapport soumis à Hydro-Québec.

GATES ST-PIERRE, Christian
2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C. et R.G. THOMPSON
2015 Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec. *American Antiquity* **80** (2) : 408-415.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
2012 *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec, [consulté en ligne]. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf

GRAILLON, Éric
1994 *Inventaire de la collection archéologique James Hosking*. Rapport soumis au ministère de la Culture, Québec.
1995 *Dossier sur la Pierre Aviforme de la Pointe Merry (site BhFa-2)*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
1996 *Découverte d'une gouge dans les eaux du lac Memphrémagog (Site BgFb-9)*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
2000 *Découverte d'un vase amérindien dans les eaux du lac Memphrémagog, canton de Potton (Site BgFb-10)*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2004 *Quelques données concernant la découverte d'un fragment de vase amérindien dans les eaux du lac Memphrémagog près de Georgeville (Site BgFb-5)*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI
2022 *Inventaire archéologique: projet d'agrandissement du Parc National du Mont-Orford*. Rapport soumis à la société des établissements de plein-air du Québec.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

MANDEVILLE, Jean
1984 *BgFb-4. Rapport d'expertise d'un vase*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFPQ)
2019 *Forêt Ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec, [en ligne]. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/
2021 *Classification écologique du territoire québécois*. Direction des inventaires forestiers, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)
2021 *Carte interactive*. MRNF, Québec, Produits et services en ligne - Mines, Carte interactive, [consulté en ligne]. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.
2025 *Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional : Méthodes et données associées*. Direction des inventaires forestiers, Québec.

PARADIS, M.-A. ET J. LEBLANC
2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Rapport inédit, Université Laval et MITACS.

PATRIMOINE EXPERTS
2020 *Surveillance et inventaire archéologique au centre-ville de Magog, implantation de conduites électriques dans les limites du Parc des Braves et du site BhFa-6, printemps 2019*. Rapport remis à la ville de Magog.

PINTAL, Jean-Yves
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.
2002 De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches Amérindiennes au Québec* **32** (3) : 41-54.
2006 Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* **19** : 1-20.

2012 Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec. Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.
2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère).* Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT
1993 Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec. Montréal, *Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec* **20**.

POTVIN, Danielle
1994 *Découverte fortuite d'une pointe au Lac Memphrémagog, BgFb-8*. MCCQ, rapport inédit.

RURALYS
2014 *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403).* Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 p.

SÉVIGNY, P.-André
1976 *Les Abénaquis : Habitat et migrations (17e et 18e siècles)*. Cahiers d'Histoire des Jésuites no 3. Éditions Bellarmin, Montréal.

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

W8BANAKI
2026 *Histoire de la Nation*. [Consulté en ligne]. https://gcnwa.com/histoire-de-la-nation/

ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Registre des photographies

Projet : Inventaire à Cherry River (AU25-008)

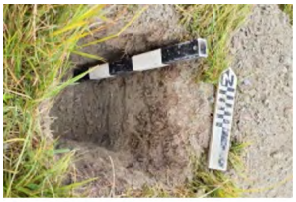
Archéologue responsable: Simon Paquin

système de coordonnées : NAD83 MTM fuseau 8 (EPSG : 32188)

No d'appareil : Tablette #3

No de cliché	Description	Vue	X coord	Y coord	Date
orford2025_001	Zone exclue 1 : milieu humide	nord	409626,70	5019647,70	22-09-2025
orford2025_002	Sondage 003, arrêt sur asphalte à 25 cm sous la surface.	plan	409594,25	5019642,18	22-09-2025
orford2025_003	Environnement : marécage	sud	409604,30	5019640,22	22-09-2025
orford2025_004	Zone exclue 2 : Asphalte et gravier	ouest	409585,40	5019642,20	22-09-2025
orford2025_005	Sondage 005, paroi sud	sud	409594,90	5019654,13	22-09-2025
orford2025_006	Environnement : zone faiblement pentue, herbes hautes	est	409617,89	5019667,41	22-09-2025
orford2025_007	Sondage 013, tuyau de plastique à 20 cm sous la surface (actif), orienté nord-sud	plan	409590,98	5019664,68	22-09-2025
orford2025_008	Zone exclue 4 : Fossé d'écoulement avec pierres, orienté nord-sud	nord	409584,70	5019667,30	22-09-2025
orford2025_009	Zone exclue 5 : Fossé d'écoulement sans pierres, orienté nord-sud	nord	409595,80	5019670,10	22-09-2025
orford2025_010	Zone exclue 6 : Dépôts récents de sédiments recouvrent la tourbe	ouest	409616,30	5019724,10	22-09-2025
orford2025_011	Zone exclue 6 : Stationnement de gravier, ponceau et fossé	ouest	409599,50	5019688,00	22-09-2025
orford2025_012	Sondage 021, paroi nord	nord	409601,85	5019702,77	22-09-2025
orford2025_013	Zone exclue 7 : Fossé	est	409561,75	5019774,89	22-09-2025
orford2025_014	Zone exclue 8 : Stationnement de gravier et fossé	nord	409553,10	5019723,30	22-09-2025
orford2025_015	Environnement : Vue sur stationnement	nord	409556,48	5019695,95	22-09-2025
orford2025_016	Environnement : Vue sur stationnement	sud	409547,09	5019769,22	22-09-2025
orford2025_017	Sondage 044, paroi est	est	409492,10	5019824,57	22-09-2025
orford2025_018	Zone exclue 9 : Asphalte et gravier	nord	409484,70	5019820,80	22-09-2025
orford2025_019	Sondage 047, lentille charbonneuse 32 cm sous surface	plan	409488,26	5019848,00	22-09-2025
orford2025_020	Sondage 047, paroi sud, lentille charbonneuse visible	sud	409488,26	5019848,00	22-09-2025
orford2025_021	Zone exclue 10 : gravier et fossé	ouest	409520,90	5019813,00	22-09-2025
orford2025_022	Zone exclue 10 : gravier et fossé	nord	409517,10	5019799,50	22-09-2025
orford2025_023	Environnement : Champs avec herbes courtes	nord	409574,13	5019809,16	22-09-2025
orford2025_024	Sondage 067, paroi est	est	409597,11	5019822,09	22-09-2025

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES


orford2025_024


orford2025_001


orford2025_002


orford2025_003


orford2025_004


orford2025_005


orford2025_006


orford2025_007


orford2025_008


orford2025_009


orford2025_010


orford2025_011


orford2025_012


orford2025_013


orford2025_014


orford2025_015


orford2025_016

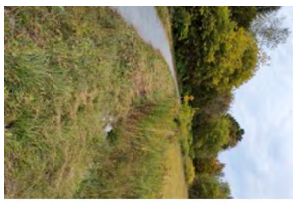

orford2025_017


orford2025_018


orford2025_019


orford2025_020


orford2025_021


orford2025_022


orford2025_023

CCA

Supervision archéologique de travaux au Centre canadien d'architecture à Montréal, 2025.



RAPPORT FINAL – MARS 2026

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Supervision archéologique de travaux au Centre canadien d'architecture à Montréal, 2025.

Rapport préparé pour :

Centre canadien d'architecture
1920 rue Baile
Montréal, Québec, H3H 1R4
info@cca.qc.ca

Rapport préparé par

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.
7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal, Québec, H2S 2H4
info@patrimonia-archeo.ca

Permis de recherche archéologique **25-PATA-02**

Page couverture : Vue d'ensemble des travaux d'excavation autour du théâtre Desmarais dans l'aile sud-ouest du CCA. (photo MTL25-25-06-N1-57).

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Résumé

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique des travaux d'excavation et d'essouchage qui ont eu lieu sur le terrain du Centre canadien d'architecture (CCA), sis au 1920, rue Baile à Montréal. Compte tenu de la localisation du terrain à l'intérieur de l'aire de protection d'un immeuble patrimonial classé, la Maison Shaughnessy, la présence d'archéologues était requise en application d'une condition imposée par la Ville de Montréal. Situé dans l'ancien faubourg Saint-Antoine, le site présentait un potentiel archéologique élevé, susceptible de receler des vestiges liés aux occupations domestiques bourgeoises des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Dans ce contexte, le Centre canadien d'architecture a mandaté Patrimonia Archéologie pour assurer l'enregistrement, la documentation et la protection de toute ressource archéologique découverte en cours de travaux.

Une première phase de supervision a eu lieu les 28 et 29 avril 2025 (opération 1) lors de l'excavation d'une tranchée longeant les façades sud et ouest du théâtre Desmarais à des fins d'étanchéisation de la fondation. Une deuxième phase de supervision a eu lieu le 7 mai 2025 (opération 2) dans le cadre des travaux d'essouchage des frênes situés le long de la rue du Fort (secteur de l'esplanade Ernest-Cormier) et de la rue Saint-Marc.

L'intervention de supervision archéologique n'aura mené à la découverte d'aucun vestige archéologique ni de contexte stratigraphique d'intérêt.

La tranchée 1A ne révélait qu'une succession de remblais, probablement déposés lors de la construction du complexe muséal en 1985 puis au cours d'aménagements subséquents du terrain. Plusieurs conduites d'irrigation en PVC longeaient la fondation du mur, tandis que de la pierre concassée comblait la tranchée de fondation du mur, vraisemblablement à des fins de drainage.

Après la supervision du rochage de 22 souches, il a été constaté que cette méthode ne présentait qu'un risque minimal pour les ressources archéologiques enfouies. Ainsi, il a été convenu que la poursuite des travaux pouvait s'effectuer sans la présence d'archéologues.

Nous recommandons toutefois que toutes futures excavations prévues sur le terrain du Centre canadien d'architecture (lots cadastraux 1 064 734 et 4 142 449) fassent l'objet d'une supervision archéologique. Cette recommandation inclut notamment la prochaine phase d'excavation des fosses destinées à la plantation de nouveaux arbres.

Table des matières

Résumé II
Liste des figures IV
Liste des photographies V
Liste des plans VI
Liste des tableaux VI
Liste des participants VII
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Présentation de l'aire d'étude 1
2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Stratégie d'intervention au terrain 5
2.1.1 Supervision des excavations de la fondation du théâtre Desmarais (1A) 5
2.1.2 Supervision des travaux d'essouchage mécanique (2A,2B) 6
2.2 Mode d'enregistrement au terrain 7
3. CADRE ENVIRONNEMENTAL 9
3.1 Paysage ancien 9
3.2 Potentiel d'occupation autochtone 9
4. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE 10
4.1 Contexte historique et cadre bâti 10
4.2 Recherches archéologiques antérieures 21
5. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 24
5.1 Travaux d'excavation : sous-opération 1A 24
5.2 Travaux d'essouchage : sous-opérations 2A-2B 31
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 35
BIBLIOGRAPHIE 36
ANNEXE I : Catalogue des photographies 39

Liste des figures

Figure 1. Extrait du plan attribué à James Murray, 1762. (Tiré de Ethnoscop 2021 :13). Les flèches rouges indiquent l'aire d'étude. 11
Figure 2. Extrait du plan de Charland de 1801 (BAnQ 2663987_01). Les flèches rouges indiquent l'aire d'étude. 11
Figure 3. Extrait du plan de Cane de 1846 (BAnQ 337871). Les flèches rouges indiquent l'aire d'étude. 12
Figure 4. Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 (BAnQ 3669942_C). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude. 13
Figure 5. Extrait du plan de Hopkins de 1879 (BAnQ 174244_054). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude. 14
Figure 6. Photographie d'archive de la maison Shaughnessy en 1982 (BAnQ 06M_E6S7SS1P820119_001)..... 14
Figure 7. Extrait du plan de Goad de 1890 (BAnQ 174398_13). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude. 15
Figure 8. Extrait du plan de Pinsoneault de 1907. Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude. 16
Figure 9. Carte postale de la résidence de Lord Strathcona et la serre entre 1903 et 1915. (BAnQ 4299753_01)..... 16
Figure 10. Extrait du plan d'assurance incendie de 1940 (BAnQ 185866_0071). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude. 17
Figure 11. Extrait de la photographie aérienne de 1947. (Photothèque de la Ville de Montréal VM97-3_7P8-24). 18
Figure 12. Extrait du plan d'utilisation du sol de 1949 (BAnQ 3343054_52-68). 18
Figure 13. Extrait de la photographie aérienne de 1973. (Photothèque de la Ville de Montréal VM97-13_P060)..... 19
Figure 14. Extrait de la photographie aérienne de 1985 montrant le CCA en construction. (Photothèque de la Ville de Montréal PSI85011-21-080-e3000). 20
Figure 15. Photographie de l'aile sud-ouest du CCA (théâtre Desmarais) en 1987. (CCA PH19870453). 20
Figure 11. Coupe stratigraphique (C1) de la paroi sud de la sous-opération 1A. 28

Liste des photographies

Photo 1. Façade de la maison Shaughnessy. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-10). 2
Photo 2. Tranchée d'excavation le long des murs sud et ouest du théâtre Desmarais. Vue vers le nord-est (photo MTL25-25-06-N1-39)..... 2
Photo 3. Méthode d'essouchage mécanique à l'aide d'une rogneuse (photo MTL25-25-06-N1-69). 6
Photo 4. Tranchée d'excavation le long de la façade sud du théâtre Desmarais. On peut voir le panneau de polystyrène qui recouvre la fondation. Vue vers l'ouest (photo MTL25-25-06-N1-30). 24
Photo 5. Profil stratigraphique de la portion est de la tranchée 1A. Vue vers l'est (photo MTL25-25-06-N1-05). 25
Photo 6. Tranchée d'excavation le long de la façade ouest du théâtre Desmarais. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-34). 26
Photo 7. Muret de soutènement en pierre. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-18). 27
Photo 8. Tranchée profonde excavée le long du muret de pierre. On peut voir l'ouverture de la canalisation de drainage. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-42)..... 27
Photo 9. Vue en coupe de la paroi sud de la tranchée 1A. Vue vers le sud (photo MTL25-25-06-N1-45)..... 29
Photo 10. Tranchée exploratoire contre le muret de pierre à l'extrémité est de la sous-opération 1A. On peut voir les nombreux tuyaux de PVC qui ressortent de la tranchée. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-53). 30
Photo 11. Vue d'ensemble des troncs d'arbre à essoucher le long de la rue du Fort. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-59)..... 31
Photo 12. Vue d'ensemble des troncs d'arbre à essoucher le long de la rue Saint-Marc. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-68). 32
Photo 13. Vérification des fosses après l'essouchage par rognage (photo MTL25-25-06-N1-64).33
Photo 14. Profondeur atteinte par le procédé d'essouchage, laissant la base de la souche encore en place au travers du remblai d'aménagement actuel (photo MTL25-25-06-N1-63). 33
Photo 15. Fin des travaux d'essouchage des 9 souches le long de la rue Saint-Marc, près du boulevard René-Lévesque (photo MTL25-25-06-N1-71). 34

Liste des plans

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'étude..... 3
Plan 2. Périmètre de l'aire d'étude et du site patrimonial de la maison Shaughnessy..... 4
Plan 3. Localisation des sous-opérations archéologiques. 8
Plan 4. Localisation des sites archéologiques et des interventions archéologiques à proximité de l'aire d'étude. 22
Plan 5. Détail de la sous-opération 1A 23

Liste des tableaux

Tableau 1. Description des couches de sol de la coupe stratigraphique C1 29

Liste des participants

DIRECTION DU PROJET

Centre Canadien d'Architecture

- Mariyem Moutaouakkil — Gestionnaire de projet, Bâtiments et terrain

Espace Construction

- Caroline Mailhot Théberge — Gérante de projet

Ville de Montréal

- Marie-Ève Dupuis — Archéologue, Conseillère en aménagement

RÉALISATION DU PROJET

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.

- Laurence Bolduc — Coordonnatrice, responsable d'intervention au terrain, rédaction et édition du rapport.
- Amélie Guindon — Révision du rapport
- Kloé Trépanier-Dufour — Archéologue de terrain

Archéo-CAD

- Marie Fournier — Cartographie

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique des travaux d'excavation et d'essouchage qui ont eu lieu sur le terrain du Centre canadien d'architecture (CCA), sis au 1920, rue Baile à Montréal (Plan 1). Compte tenu de la localisation du terrain à l'intérieur de l'aire de protection de l'immeuble patrimonial classé Maison Shaughnessy (Photo 1), la présence d'archéologues était requise en application d'une condition imposée par la Ville de Montréal. Située dans l'ancien faubourg Saint-Antoine, l'aire d'étude présentait un potentiel archéologique élevé, susceptible de receler des vestiges liés aux occupations domestiques bourgeoises des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Dans ce contexte, le CCA a mandaté Patrimonia Archéologie pour assurer l'enregistrement, la documentation et la protection de toute ressource archéologique.

Une première phase de supervision a eu lieu les 28 et 29 avril 2025 lors de l'excavation d'une tranchée contre le bâtiment du théâtre Paul-Desmarais à des fins d'étanchéisation de la fondation. Une deuxième phase de supervision a eu lieu le 7 mai 2025, dans le cadre des travaux d'essouchage des frênes situés le long des rues du Fort et Saint-Marc. Les souches de ces frênes récemment abattus devaient être retirées par rognage afin de planter de nouveaux arbres indigènes (érable de Freeman).

Ces interventions ont été réalisées sous le permis archéologique 25-PATA-02 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que sous le code temporaire MTL25-25-06 attribué par la Ville de Montréal. Ces travaux n'ont mené à la création d'aucun nouveau site archéologique.

1.2 Présentation de l'aire d'étude

L'aire d'étude correspond à l'ensemble du terrain du Centre canadien d'architecture formé des deux lots cadastraux 1 064 734 et 4 142 449 (Plan 2). Le lot 1 064 734, qui accueille le complexe muséal du CCA et de la Maison Shaughnessy, est délimité par la rue Baile au nord, par la rue du Fort à l'ouest, par le boulevard René-Lévesque O. au sud et par la rue Saint-Marc à l'est. Le lot 4 142 449 est quant à lui délimité par le boulevard René-Lévesque O. au nord, l'autoroute Ville-Marie au sud et par ses deux bretelles de sortie d'autoroute à l'ouest et à l'est. Ce terrain, dénommé l'esplanade Ernest-Cormier, comprend un verger, un parc de sculptures et une reproduction artistique de la façade de la maison Shaughnessy.

Les travaux d'excavation ciblaient plus spécifiquement la fondation des murs sud et ouest du théâtre Desmarais (Photo 2) tandis que les travaux d'essouchage ciblaient la rangée de 13 frênes située du côté ouest de l'esplanade Ernest-Cormier et les neuf frênes situés le long de la rue Saint-Marc, près du boulevard René-Lévesque (Plan 4).



Photo 1. Façade de la maison Shaughnessy. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-10).



Photo 2. Tranchée d'excavation le long des murs sud et ouest du théâtre Desmarais. Vue vers le nord-est (photo MTL25-25-06-N1-39).



Légende

Aire d'intervention MTL25-25-6

Plan 1

Nord de Montréal

Source: BDTQ 20K, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

Centre Canadien d'Architecture
MTL25-25-06

Supervision archéologique 2025

Plan général de l'aire d'intervention

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 km

décembre 2025



Légende

Aire d'intervention MTL25-25-6

Plan 2

Nord de Montréal

Source: MOS_18_31H05_NE_20CM_F08, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

Centre Canadien d'Architecture
MTL25-25-06

Supervision archéologique 2025

Localisation de l'aire d'intervention sur une photographie aérienne

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 100 200 m

décembre 2025

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Stratégie d'intervention au terrain

La supervision archéologique implique la présence continue d'un archéologue lors de travaux d'aménagement susceptibles d'affecter les sols. Dans le cas d'excavations réalisées à la pelle mécanique, l'archéologue responsable demeure en communication directe avec l'opérateur de pelle afin de l'aviser de toute découverte de nature archéologique (vestige, traces, artéfacts, etc.). Le cas échéant, les travaux sont momentanément interrompus afin de permettre la réalisation des enregistrements nécessaires à la documentation archéologique (photos, notes, relevés, etc.).

2.1.1 Supervision des excavations de la fondation du théâtre Desmarais (1A)

Les travaux de l'entrepreneur Espace Construction ont débuté par l'excavation d'une tranchée sur le long de la façade sud du bâtiment du théâtre Desmarais, situé au coin sud-ouest du CCA. Cette tranchée, qui faisait 1,20 m de large et 0,5 m de profondeur (2 pieds), visait à exposer le parement du mur de pierre pour la pose d'une nouvelle membrane d'étanchéité. Les excavations ont parfois été perturbées par la présence de canalisations de PVC, associées au système d'irrigation du terrain.

La tranchée s'est ensuite poursuivie le long de la façade ouest du bâtiment, jusqu'à un muret de soutènement en pierre, orienté est-ouest. Arrivé à ce muret, l'entrepreneur devait excaver une tranchée plus profonde, afin d'accéder à l'empattement du mur et de vérifier la présence d'un drain français. Ainsi, une tranchée d'environ 1,60 m de profond, de 3,30 m de long et de 1,80 m de large a été excavée à l'intersection du muret de soutènement et du mur ouest du bâtiment. Considérant la grande profondeur de cette tranchée, un palier de sécurité d'un mètre de large a été créé.

Enfin, une dernière tranchée exploratoire devait être réalisée par l'entrepreneur contre la paroi d'un autre muret de soutènement de 2,14 m de long, situé au coin sud-est du théâtre Desmarais. La tranchée exploratoire, d'environ 2,80 m de long sur 1,40 m de large, a été excavée afin de vérifier la présence d'un drain français. Malheureusement, l'excavateur n'a pu atteindre la base du muret en raison de la profondeur importante de celui-ci. Les travaux d'excavation ont dû être abandonnés à cet endroit.

Au cours de ces travaux, aucun élément présentant un intérêt archéologique n'a été observé et aucun sondage manuel n'a été effectué. Seules des couches de remblais ont été mises au jour, sans qu'aucun sol naturel en place ne soit identifié.

2.1.2 Supervision des travaux d'essouchage mécanique (2A,2B)

Dans le cadre d'un projet de plantation d'arbres indigènes mené par le CCA, des dizaines de frênes avaient été récemment abattus le long des rues du Fort et Saint-Marc. Les frênes avaient été sciés à leur base, laissant les souches en place. La compagnie Service d'arbres Primeau était responsable du procédé d'essouchage mécanique. L'équipement utilisé consistait en une rogneuse (Photo 3) munie d'une scie ronde qui réduit le tronc et les racines environnantes en copeaux, jusqu'à une profondeur d'environ 30 cm (un pied). N'ayant pas encore déterminé l'ampleur de la perturbation des sols générée par le procédé de rognage des souches, la première journée de supervision archéologique avait pour objectif d'évaluer le niveau de risque que cette méthode pouvait représenter pour l'intégrité des ressources archéologiques enfouies.



Photo 3. Méthode d'essouchage mécanique à l'aide d'une rogneuse (photo MTL25-25-06-N1-69).

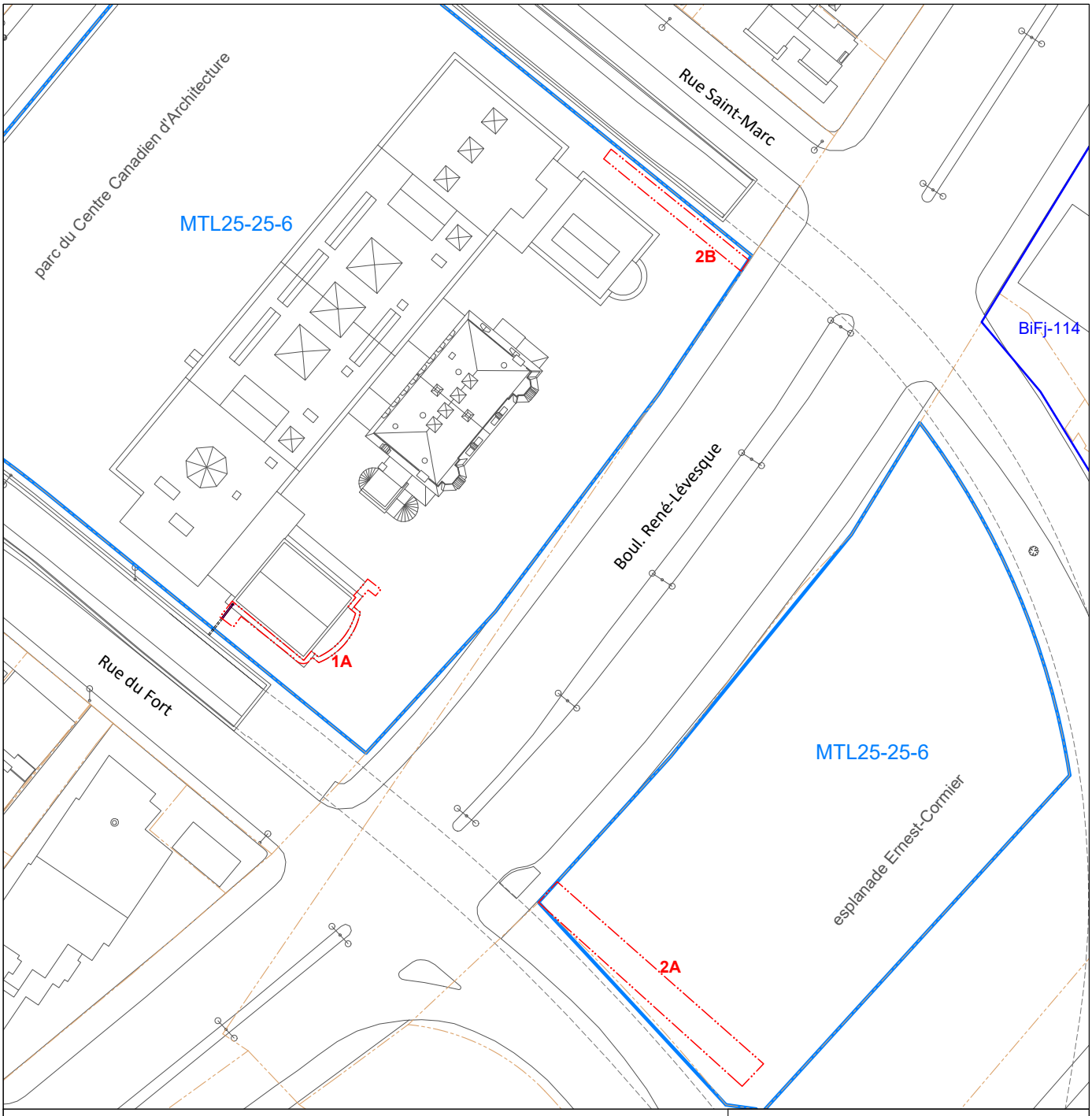
2.2 Mode d'enregistrement au terrain

Dans le cadre de ces interventions archéologiques, c'est le système Tikal qui a été utilisé pour l'enregistrement des données au terrain. Ce système, communément utilisé en archéologie historique nord-américaine, repose sur une dénomination alphanumérique composée d'un chiffre (opération), d'une lettre (sous-opération) et suivie de chiffres (lot). L'opération identifie le type d'activité archéologique réalisé dans un secteur donné. La sous-opération, identifiée sous la forme d'une lettre, est une unité d'information horizontale nous renseignant sur la localisation précise de la zone excavée.

Réalisée sous le code MTL25-25-06, l'intervention de supervision archéologique des excavations autour du théâtre Desmarais a été désignée comme la sous-opération 1A (Plan 3, Plan 5). Le numéro de sous-opération 2A a ensuite été attribué à la supervision des travaux d'essouchage dans le secteur de l'esplanade Ernest-Cormier, tandis que le numéro 2B correspondait à la zone d'essouchage située à l'angle de la rue Saint-Marc et du boulevard René-Lévesque (Plan 3).

Les enregistrements archéologiques sont essentiellement composés de photographies, de mesures et de notes colligées dans un carnet prévu à cet effet. Les altitudes ont été relevées à l'aide d'un niveau optique à partir d'un point de références géodésiques connu pour ce terrain[1]. Les quelques artéfacts observés en cours d'excavation mécanique ont été notés et photographiés, mais non collectés. Au terrain, c'est le nord de Montréal qui a servi de point d'orientation principal. Dans ce cas-ci, le point de référence était la rue Baile, orientée est-ouest.

[1] Base de béton de l'appareil d'éclairage devant la façade sud du bâtiment.



Légende

- Aire d'intervention MTL25-25-6
- Site archéologique inscrit à l'ISAQ
- BiFj-114 Code Borden
- Sous-opération mécanique
- 1A Identification de sous-opération
- Drain de polyéthylène
- Cadastre du Québec

Plan 3

Nord de Montréal

Source: MOS_18_31H05_NE_20CM_F08, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

Centre Canadien d'Architecture
MTL25-25-06

Supervision archéologique 2025

Localisation des sous-opérations archéologiques

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

0 10 20 m

décembre 2025

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL

Les données environnementales et archéologiques de la section suivante proviennent de différentes sources, notamment des rapports archéologiques (Archéotec 2017; Arkéos 2015) et des articles scientifiques (Dalton et al 2020; Parent & Occhietti 1999).

3.1 Paysage ancien

Depuis la dernière glaciation, le territoire de Montréal a été submergé successivement par le lac à Candona, puis par la mer de Champlain, avant de passer par des phases saumâtres et d'eau douce (lac à Lampsilis) entre environ 13 000 et 8 500 ans avant aujourd'hui (AA). Le relèvement isostatique progressif a entraîné l'exondation graduelle du relief de Montréal, comme le Mont Royal et ses terrasses.

Vers 8 000 ans AA, le niveau du lac à Lampsilis se situe autour de 30 mètres au-dessus du niveau de la mer (NMM), atteignant le talus de la terrasse Sherbrooke, située à environ 45 à 46 mètres d'altitude. Cette terrasse, bien drainée et dominante, surplombe les zones basses marécageuses formées entre les buttes émergées. Des ruisseaux se mettent en place dans ces vallons, créant un réseau hydrographique qui alimente le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies. Entre 6 000 et 5 000 ans AA, le lac à Lampsilis est remplacé par le lac à la Loutre, puis par le lac Saint-Pierre, deux plans d'eau successifs occupant la dépression comprise entre la terrasse Sherbrooke et la colline LaSalle.

Le terrain à l'étude se situe à environ 46 m d'altitude. Il se loge sur le talus qui forme la terrasse Sherbrooke. Cette terrasse, exondée vers 8 000 ans avant aujourd'hui à mesure que le niveau du lac Lampsilis s'abaisse, commence à être bien drainée et à offrir un cadre habitable vers 7 500 ans avant aujourd'hui. À cette période, plusieurs ruisseaux de versant sont déjà en place dans les dépressions naturelles entre les buttes émergées et fournissent des sources d'eau douce. Reposant sur une terrasse dominante face au fleuve Saint-Laurent, le terrain offrait aussi un positionnement stratégique et défensif, en plus d'un environnement riche en ressources.

3.2 Potentiel d'occupation autochtone

Ces conditions (surface plane, drainage efficace, proximité de l'eau et position avantageuse), font de ce secteur un lieu propice à l'occupation humaine. Ces caractéristiques suggèrent que le site a pu être fréquenté par des groupes autochtones anciens, attirés par la disponibilité des ressources et la qualité du terrain. La mission de la Montagne (1671-1705) située à proximité de notre aire d'étude témoigne de la continuité de l'occupation autochtone sur l'île de Montréal à la période historique.

En raison des nombreuses constructions immobilières et des aménagements urbains réalisés au cours des deux derniers siècles, le potentiel d'occupation autochtone de l'aire d'étude est considéré comme faible. Par ailleurs, la construction des voies d'accès au tunnel Ville-Marie dans les années 1970 constitue une source majeure de perturbation pour les bandes de terrains situées le long des rues du Fort et Saint-Marc.

4. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Contexte historique et cadre bâti

Au XVII^{e} siècle, l'aire d'étude se situe au cœur des terres agricoles du domaine de la Montagne, qui est géré par la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice (les Sulpiciens), entre 1663 et 1868. La portion du terrain au nord du boulevard René-Lévesque faisait alors partie de la côte Saint-Antoine, tandis que la portion sud était incluse dans le fief Saint-Joseph, concédé aux Hospitalières de Saint-Joseph.

En 1671, les Sulpiciens font ériger un fort en bois au pied du versant sud de la montagne, à l'emplacement de l'actuel Collège de Montréal (intersection des rues Sherbrooke Ouest et du Fort). La mission du fort de la Montagne aurait accueilli plus de 200 Autochtones pour leur éducation à la religion catholique, tous logés dans des petites cabanes en bois. Vers 1685, Vachon de Belmont y fait construire une enceinte en pierres de 200 pieds sur 140 pieds comprenant quatre tourelles et des courtines percés de deux portes (Ethnoscop 2021). À l'intérieur de ce fort se trouvaient la maison des Sulpiciens, une église, une grange et plusieurs bâtiments de ferme. À l'extérieur de ces murs s'étalait un large domaine agricole, comprenant des jardins, des vergers pour la production de cidre, un vignoble et plusieurs petits bâtiments de fermes (granges, étables, bergerie, etc.).

Le plan de James Murray de 1762 (Figure 1) montre un schéma du fort de la Montagne, illustrant le paysage agricole qui l'entoure. L'aire d'étude se retrouve alors au centre de ce domaine agricole, sur des portions de terres qui semblent cultivées. À l'est se trouve le chemin qui deviendra celui de la Côte-des-Neiges, tandis que le chemin au sud devrait correspondre à l'actuel boulevard René-Lévesque, logé sur la crête de la terrasse Sherbrooke tout juste au sud de l'aire d'étude.

À partir de 1760, le domaine de la Montagne commence à être démembré et les terres appartenant aux Prêtres de Saint-Sulpice seront peu à peu concédées. Suivant la démolition des fortifications de la ville en 1802, les différents faubourgs installés le long des principaux axes de circulation se développent considérablement. Au début du XIX^{e} siècle, l'aire d'étude faisait donc encore partie du secteur agricole du faubourg Saint-Antoine, situé au nord-ouest de la ville.

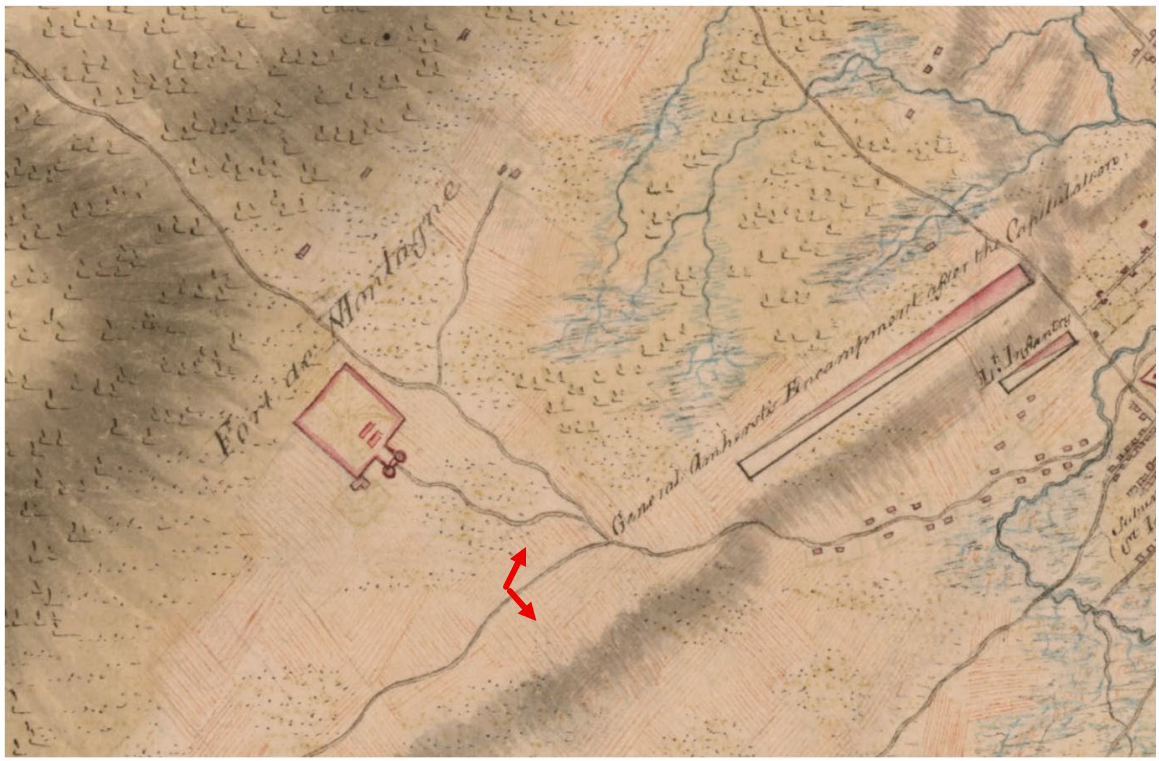


Figure 1. Extrait du plan attribué à James Murray, 1762. (Tiré de Ethnoscop 2021 :13). Les flèches rouges indiquent l'aire d'étude.

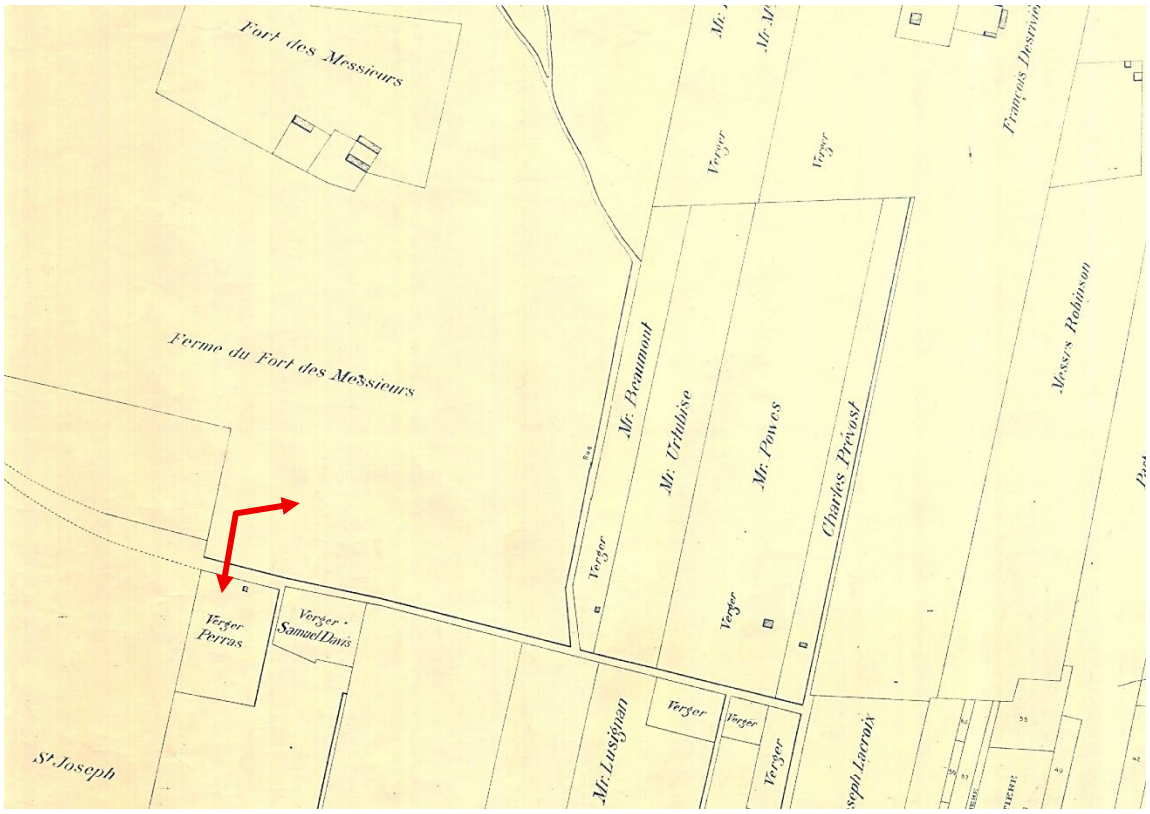


Figure 2. Extrait du plan de Charland de 1801 (BAnQ 2663987_01). Les flèches rouges indiquent l'aire d'étude.

Le plan de Charland (Figure 2), datant de 1801, illustre bien encore les limites de la ferme des Sulpiciens et l'ancien fort de la Montagne. Le secteur sud de l'aire d'étude se situe alors sur la terre nommée « Verger Perras », comprenant une seule petite construction en bordure de chemin.

Suivant le lotissement des terres dans le deuxième quart du XIX^{e} siècle, le secteur se développe en quartier résidentiel pour la bourgeoisie montréalaise. L'aire d'étude (portion nord du boul. René-Lévesque O.) couvre les lots 1628 à 1631 du cadastre du quartier Saint-Antoine.

Le plan de Cane de 1846 (Figure 3) montre le quartier Saint-Antoine de plus en plus construit, au sud de la rue Dorchester (boulevard René-Lévesque), tandis que la rue Sainte-Catherine n'était pas encore tracée au nord. La portion nord de l'aire d'étude demeure comprise à l'intérieur des terres agricoles non construites du domaine des Sulpiciens (*Priest's Farm*). En ce qui concerne la portion sud de l'aire d'étude, on retrouve désormais un large domaine résidentiel (lot 1636) comprenant une villa principale, des bâtiments secondaires et un terrain boisé.



Figure 3. Extrait du plan de Cane de 1846 (BAnQ 337871). Les flèches rouges indiquent l'aire d'étude.

Sur le plan de Plunkett & Brady de 1872 (Figure 4), la même villa est encore présente sur le terrain au sud de Dorchester, tandis que l'on voit apparaître deux nouvelles résidences bourgeoises sur les lots au nord (lots 1629 et 1631). On remarque également les nouvelles rues du Fort à l'ouest, Saint-Marc à l'est et Sainte-Catherine au nord. La rue Baile n'est pas encore ouverte.

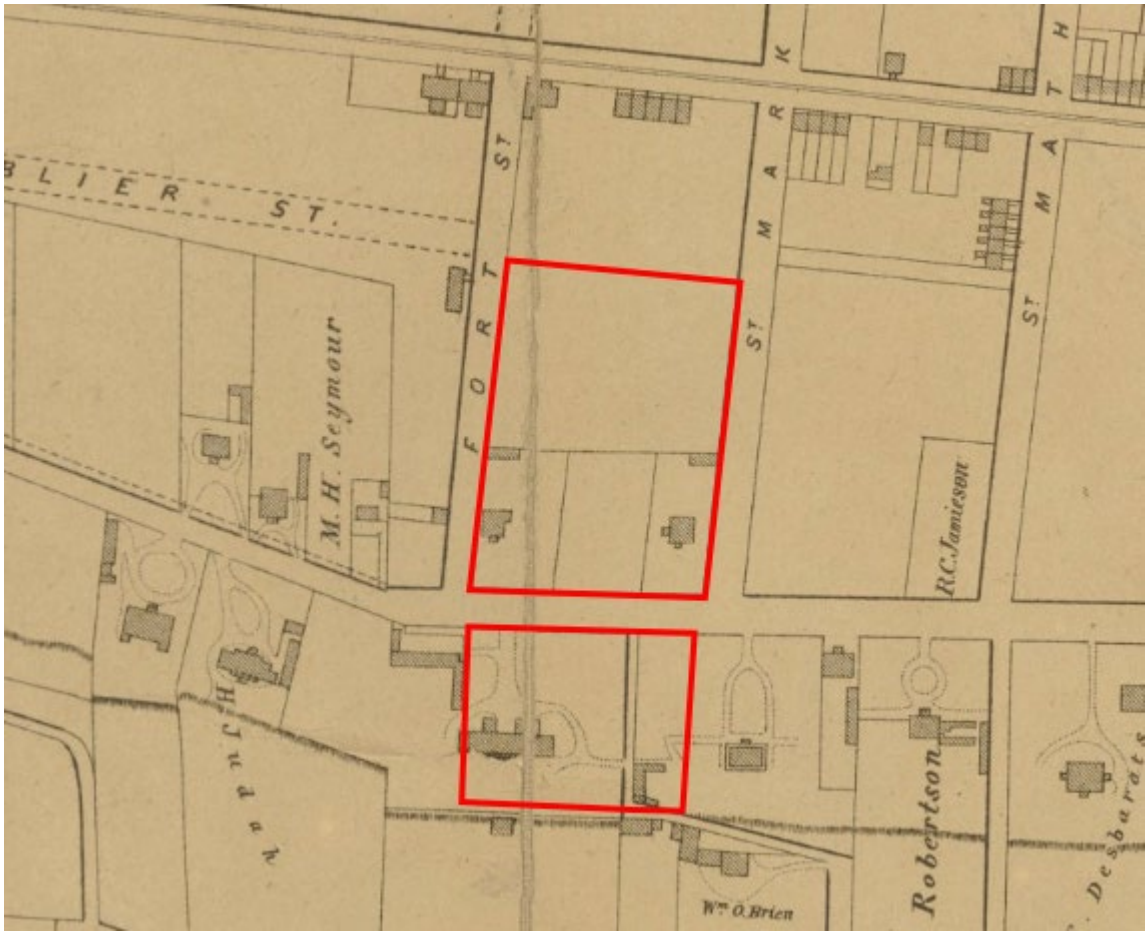


Figure 4. Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 (BAnQ 3669942_C). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude.

En 1873, l'homme d'affaires Duncan McIntyre et le marchand de bois Robert Brown acquièrent le lot 1630 pour y faire construire une résidence jumelée. L'imposant édifice en pierre à trois étages, connu aujourd'hui comme la maison Shaughnessy, est alors construit en 1874-1875. Son style Second Empire, caractérisé notamment par son toit mansardé et ses lucarnes, s'harmonise pleinement avec le caractère luxueux et bourgeois du quartier.

Le plan de Hopkins de 1879 (Figure 5) constitue la première représentation de cette demeure jumelée, montrée avec son plan rectangulaire symétrique et ses deux oriels avancés en façade (Figure 6). Le lot 1631, à l'ouest, comprend la résidence d'un certain D.A. Smith, tandis que le lot 1629, à l'est, appartient à Augustin Cantin. En ce qui a trait à la portion sud de l'aire d'étude, elle est subdivisée en plusieurs lots (1638 à 1648) résidentiels et traversée par la petite avenue Edge Hill, aujourd'hui disparue.

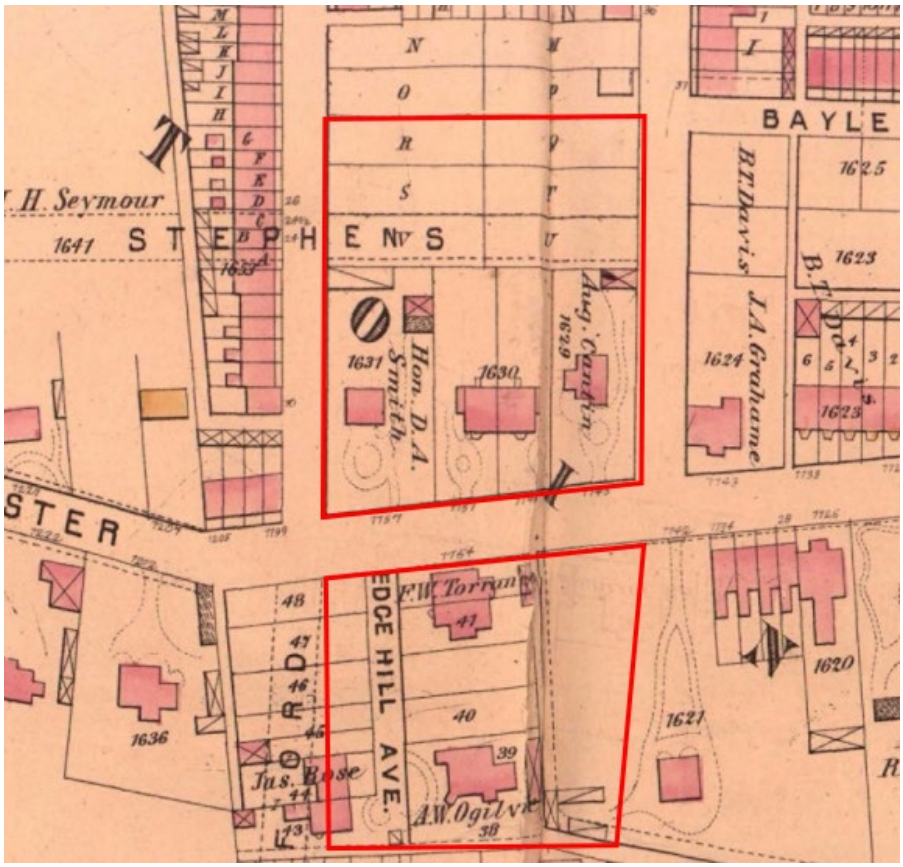


Figure 5. Extrait du plan de Hopkins de 1879 (BAnQ 174244_054). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude.



Figure 6. Photographie d'archive de la maison Shaughnessy en 1982 (BAnQ 06M_E6S7SS1P820119_001).

Le plan de Goad de 1890 (Figure 7) montre un cadre bâti relativement similaire pour les lots 1629 à 1631. On remarque l'ouverture de la rue Baile au nord. La maison Shaughnessy accueille toujours les deux mêmes propriétaires, soit Duncan McIntyre et Robert Brown. Les lots résidentiels au sud du boulevard Dorchester sont partiellement construits avec quelques terrains encore vacants.

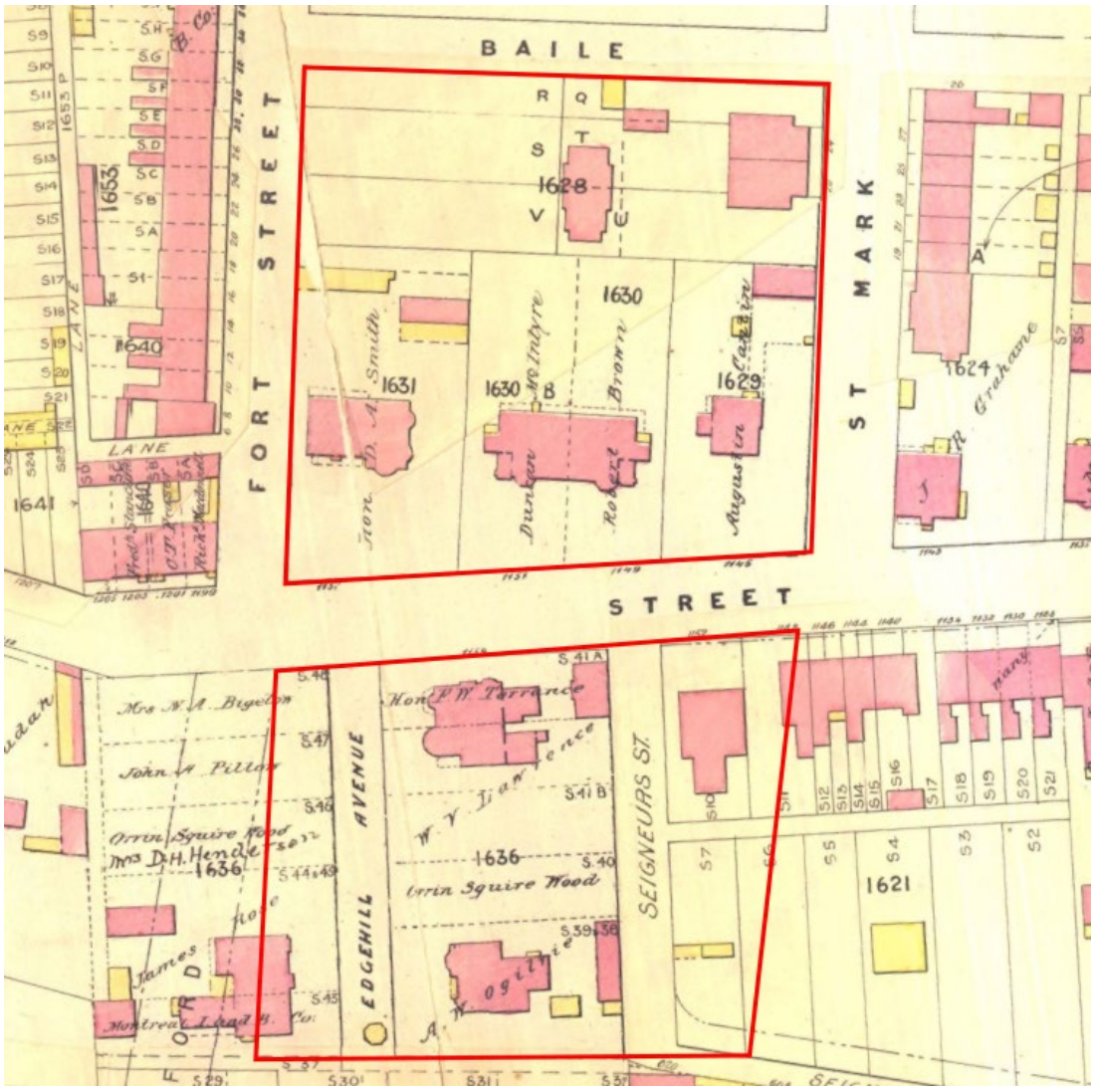
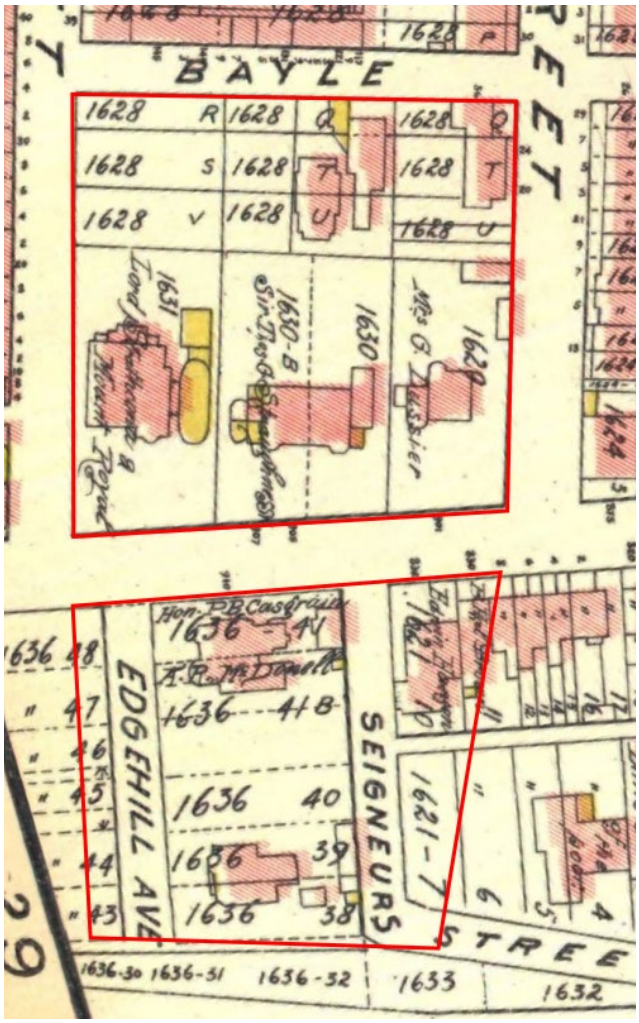


Figure 7. Extrait du plan de Goad de 1890 (BAnQ 174398_13). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude.

Le plan de Pinsoneault de 1907 (Figure 8) montre les trois mêmes grandes résidences bourgeoises sur les lots au nord du boulevard Dorchester. Le lot 1629, de Mrs. G. Lussier, comprend une maison principale avec une serre annexée et des dépendances d'arrière-cour. Le lot 1630, au centre, est toujours occupé par la même maison jumelée, dont une partie appartient à Sir Thomas Shaughnessy, (1853-1923), vice-président du Canadien Pacifique Railway. Bien que le plan indique Shaughnessy comme propriétaire de la partie ouest de la maison, les sources documentaires (RPCQ) nous informent qu'il détenait aussi la moitié est entre 1892 et 1923. En 1897, il fait construire une annexe sur la façade est, visible sur le plan.



Quant à la partie est, elle appartenait vraisemblablement à Lord Strathcona & Mount Royal (1820-1914), également propriétaire de la résidence du lot voisin (1631) à l'ouest (Figure 9). Né Donald Alexander Smith, Lord Strathcona, homme d'affaires et marchand de fourrure, est l'un des fondateurs du Canadien Pacific. En 1890, il fait construire une serre et un fumoir contre la façade ouest de la maison Shaughnessy (en jaune). Le plan de Pinsoneault montre également une annexe en bois à l'est de la résidence de Lord Strathcona (lot 1631), indiquant également la présence d'une serre. Notons enfin que les lots 1628 (près de la rue Baile) et 1636 (au sud de Dorchester) sont toujours occupés par quelques maisons bourgeoises et leurs dépendances.

Figure 8. Extrait du plan de Pinsoneault de 1907. Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude.

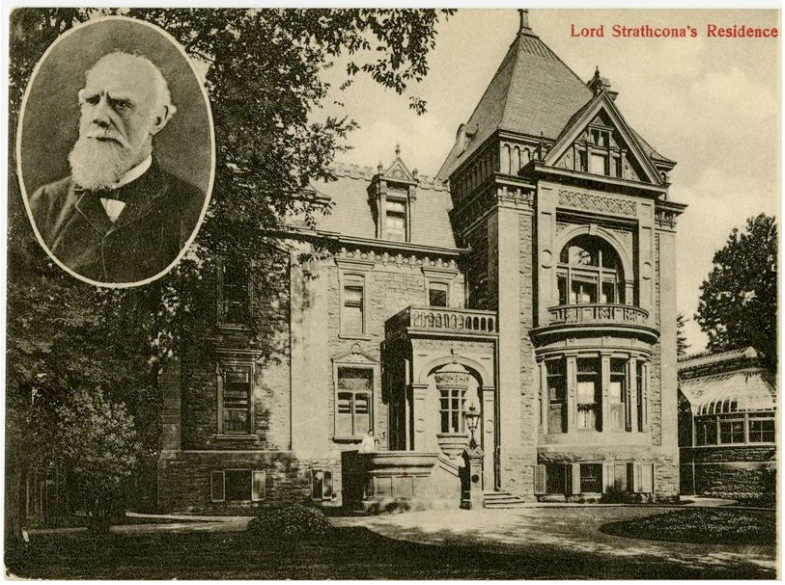


Figure 9. Carte postale de la résidence de Lord Strathcona et la serre entre 1903 et 1915. (BAnQ 4299753_01).

Après le décès de Lord Strathcona, la partie est de la maison Shaughnessy est vendue et utilisée comme résidence pour personnes âgées. Le plan d'assurance incendie de 1940 (Figure 10) illustre bien cette nouvelle vocation. Les deux résidences (reliées par un passage fermé) sont occupées par *My Mother's Home inc*. Quant à la partie ouest de la maison, elle est occupée par la communauté catholique Sisters of Service, dès 1939 (*Catholic Women's League, Residential club for girls*). Le plus grand changement au niveau du cadre bâti apparaît sur le lot 1629 à l'est, avec le remplacement de l'ancienne résidence bourgeoise par quatre nouveaux blocs appartements le long de la rue Saint-Marc (*Statler Apart's*). Enfin, le lot 1628 est recouvert d'un large bâtiment au coin des rues Baile et Saint-Marc, identifiée comme *Julia Drummond Hostel for Business Girls*.



Figure 10. Extrait du plan d'assurance incendie de 1940 (BAnQ 185866_0071). Les rectangles rouges indiquent l'aire d'étude.



Figure 11. Extrait de la photographie aérienne de 1947. (Photothèque de la Ville de Montréal VM97-3_7P8-24).



Figure 12. Extrait du plan d'utilisation du sol de 1949 (BAnQ 3343054_52-68).

La photographie aérienne de 1947 (Figure 11) et le plan d'utilisation du sol de 1949 (Figure 12) montrent clairement la disparition de l'ancienne résidence de Lord Strathcona, au coin des rues Dorchester et du Fort, situant sa démolition entre 1940 et 1947. Tous les autres bâtiments des lots 1628, 1629 et 1630 sont toujours en place, avec l'addition d'un nouveau complexe au coin des rues Baile et du Fort. Sur ce plan, les résidences bourgeoises au sud de la rue Dorchester sont encore présentes, de même que la ruelle Edge hill. À cette époque, les deux parties de la maison Shaughnessy sont utilisées comme maison de pension pour jeunes travailleuses, et cela, jusqu'en 1973.

La série de photographie aérienne ne montre aucun changement dans ce cadre bâti avant 1973 (Figure 13), date à laquelle l'on constate la démolition de tous les bâtiments de l'aire d'étude sauf pour la maison Shaughnessy.

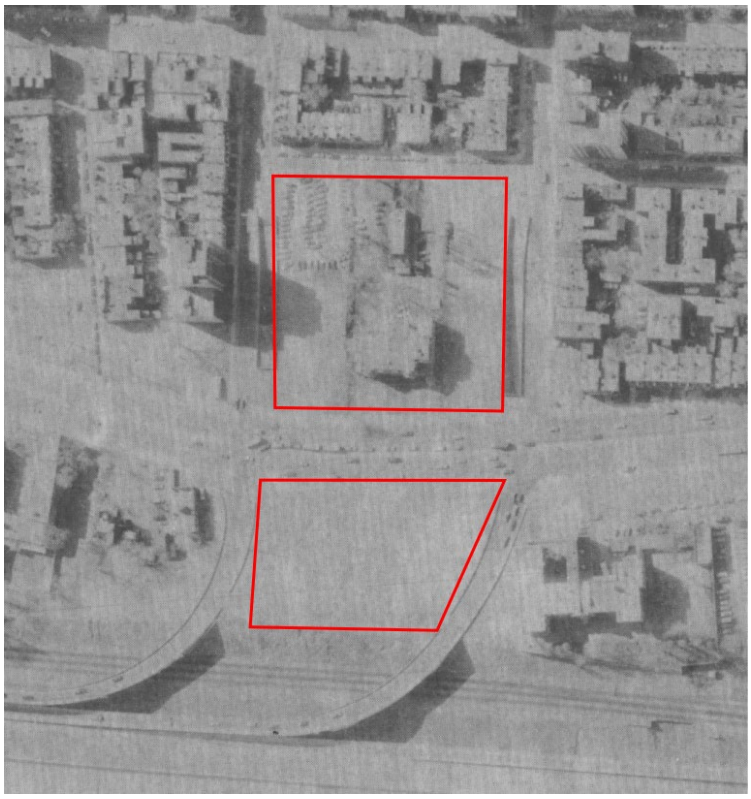


Figure 13. Extrait de la photographie aérienne de 1973. (Photothèque de la Ville de Montréal VM97-13_P060).

L'année suivante, la maison est classée immeuble patrimonial et bénéficie d'un statut de protection. La maison Shaughnessy est enfin intégrée au Centre canadien d'architecture lors de sa construction entre 1985 et 1989 (Figure 14). L'aile sud-ouest de ce complexe, identifiée comme le théâtre Paul-Desmarais, est également construite en 1985 (Figure 15). L'esplanade Ernest-Cormier, au sud du boulevard René-Lévesque, est aménagée peu après entre 1985 et 1990.



Figure 14. Extrait de la photographie aérienne de 1985 montrant le CCA en construction. (Photothèque de la Ville de Montréal PSI85011-21-080-e3000).



Figure 15. Photographie de l'aile sud-ouest du CCA (théâtre Desmarais) en 1987. (CCA PH19870453).

4.2 Recherches archéologiques antérieures

Aucun site archéologique n'a à ce jour été enregistré sur le terrain du Centre canadien d'architecture. Une seule intervention archéologique a déjà été réalisée par Arkéos (2015) tout juste à la limite sud du terrain, le long du trottoir nord du boulevard René-Lévesque O. L'intervention consistait en un inventaire suivi d'une supervision archéologique dans le cadre de travaux de remplacement d'un puits d'accès en face de la maison Shaughnessy. Ces travaux ont mené à la mise au jour d'un segment de la fondation du mur d'enceinte de la propriété Shaughnessy, érigé en 1874-1875. Ce vestige, d'un intérêt patrimonial certain, a été conservé in situ, bien qu'aucun code Borden n'ait été attribué à cette découverte. Autrement, quelques sites archéologiques ont été répertoriés à proximité de l'aire d'étude (Plan 4). Le site BiFj-6 (Domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice) se situe sur le terrain du Grand Séminaire de Montréal. Le site classé patrimonial a révélé des témoins archéologiques remontant à l'époque de la Mission et du Fort de la Montagne érigée en 1671. Les nombreuses interventions archéologiques (Burroughs 1984; Ethnoscop 1986, 1987, 1990; Patrimoine Experts 2000) ont permis de mettre au jour les vestiges des courtines et des tours de l'ancien Fort, en plus des parties d'une église et d'un four à pain. D'autres travaux réalisés autour du Collège de Montréal ont également mis au jour des murs de soutènement, une base d'escalier (Arkéos 2019) et une partie du mur du jardin de la mission de la Montagne (Arkéos 2017). Enfin, notons que l'intervention d'Ethnoscop (2021) a permis de mettre au jour trois tessons de poterie témoignant de l'occupation autochtone du secteur. Il s'agit donc des premiers artéfacts de nature autochtone retrouvés sur le site.

Le site patrimonial de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal (sans code Borden) est situé dans le quadrilatère formé des rues Sainte-Catherine O., Guy, Saint-Mathieu et du boulevard René-Lévesque. Un premier inventaire archéologique, réalisé en 2007, a révélé plusieurs structures de pierres interprétées comme des surfaces de circulation (allée piétonnière) datant du XIX^{e} siècle (Ethnoscop 2011). Le terrain a ensuite fait l'objet d'un second inventaire (Archéotec 2008) lors de l'aménagement d'un terrain de jeu. Seuls quelques artéfacts datant du XIX^{e} siècle ainsi qu'un ancien niveau de circulation ont été mis au jour. Enfin, la plus récente intervention, une supervision archéologique menée en 2018 (Archéotec) n'a révélé que quelques artéfacts des XIX^{e} et XX^{e} siècles provenant de contextes perturbés (remblais).

Le site BiFj-114, situé au 1800 boulevard René-Lévesque Ouest, a livré de nombreux vestiges associés à l'occupation historique, domestique et institutionnelle du secteur au cours du XIX^{e} siècle (Archéotec 2004, 2013; 2015). L'opération 3 a permis d'exposer les vestiges en maçonnerie de pierres d'une maison bourgeoise construite dans les années 1880 (Archéotec 2017).

Au final, les découvertes réalisées sur ces sites archéologiques ont permis de documenter l'histoire et les activités de l'ancien faubourg Saint-Antoine à partir du XVIII^{e} siècle.



Légende

Aire d'intervention MTL25-25-6
Site archéologique inscrit à l'ISAQ
BiFj-114 Code Borden
Sous-opération mécanique
1A Identification de sous-opération

Zone d'information archéologique
① 2015, Arkéos
② 2015, Archéotec
③ 2018, Archéotec
④ 2019l, Archéotec
⑤ 2019i, Archéotec
⑥ 2021, Marianne-Marilou Leclerc
⑦ 2025, Ethnoscop

Source: MOS_18_31H05_NE_20CM_F08, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

Plan 4

Centre Canadien d'Architecture
MTL25-25-06

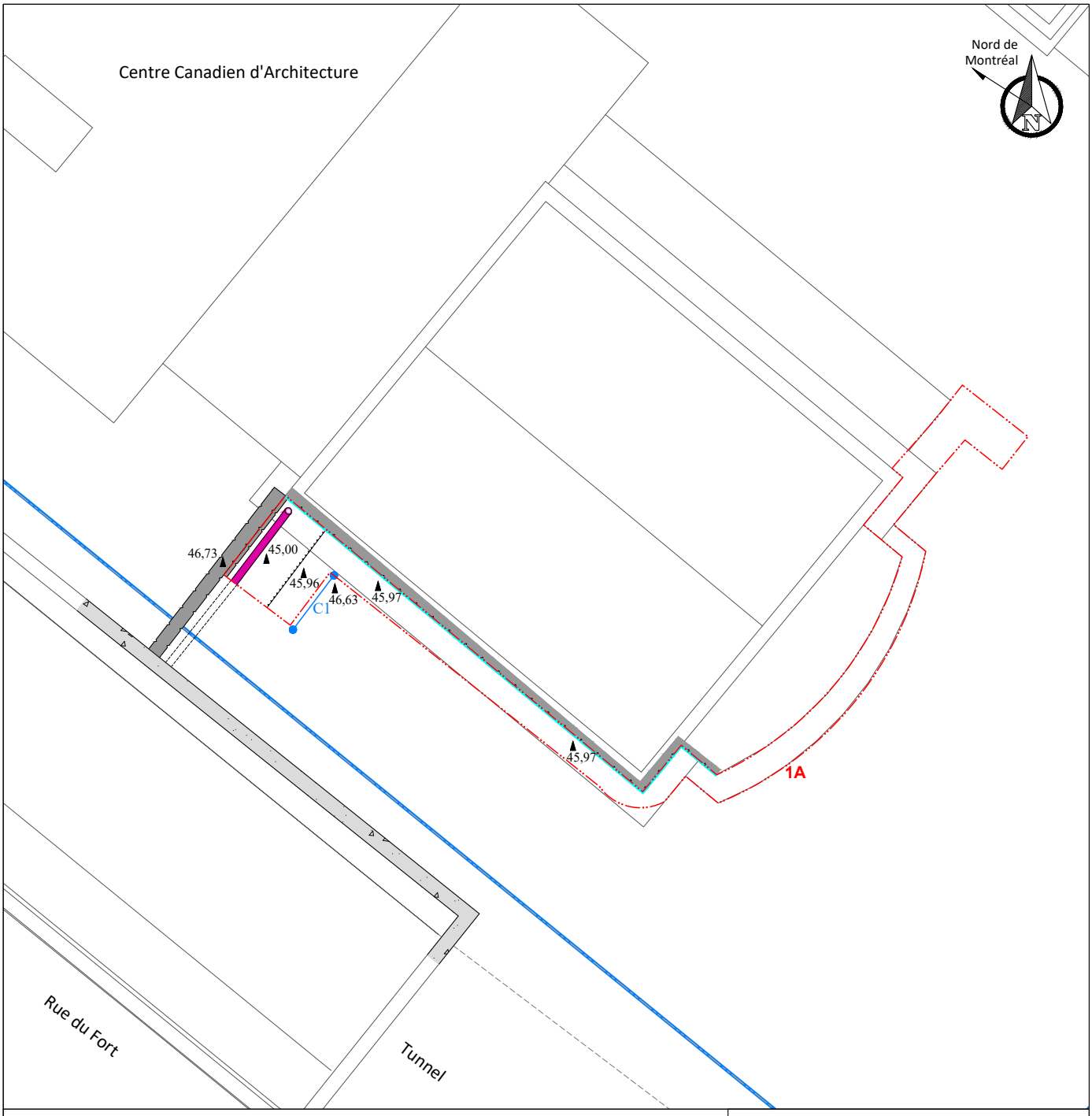
Supervision archéologique 2025

Localisation des sites et informations archéologiques dans un rayon de 500 m

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 50 100 m

décembre 2025



Légende

- Aire d'intervention MTL25-25-6
- Sous-opération mécanique
- 1A — Identification de sous-opération
- Drain de polyéthylène
- Isolant de styromousse
- Maçonnerie de pierres de construction actuelle
- Béton de construction actuelle
- Pente
- C-1 — Localisation de croquis stratigraphique
- 26,00 — Altitude NMM

Plan 5

Source: MOS_18_31H05_NE_20CM_F08, Gouvernement du Québec (SCRS-MTM-8)

Centre Canadien d'Architecture
MTL25-25-06

Supervision archéologique 2025

Plan de la sous-opération 1A

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 2 4 m

décembre 2025

5. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Travaux d'excavation : sous-opération 1A

L'intervention visait à superviser les travaux d'excavation d'une tranchée le long des murs sud et ouest du théâtre Desmarais pour la pose d'une nouvelle membrane d'étanchéité. La sous-opération 1A correspond à une tranchée d'environ 1,20 m de large et d'environ 0,5 m de profondeur implantée contre la fondation du bâtiment (Plan 5).

Les travaux ont débuté par le retrait des niveaux de surface au coin sud-est du bâtiment (Photo 4). Les excavations ont permis de dégager le parement extérieur du mur, où un panneau isolant en polystyrène avait récemment été installé. Dans cette portion de la tranchée, la stratigraphie révèle la présence de quelques remblais (Photo 5) sous le couvert gazonné, dont la surface se situe à environ 46,50 m NMM.



Photo 4. Tranchée d'excavation le long de la façade sud du théâtre Desmarais. On peut voir le panneau de polystyrène qui recouvre la fondation. Vue vers l'ouest (photo MTL25-25-06-N1-30).

La première couche correspond au terreau d'aménagement actuel, soit un limon organique brun foncé, meuble et homogène avec inclusion de radicelles, d'une épaisseur de 12 cm. La couche suivante est un remblai de gravier et sable limoneux brun grisâtre, compact et homogène de 18 cm d'épaisseur. Celui-ci repose par-dessus le panneau isolant en polystyrène. Se succède un autre dépôt de gravier et gravillons gris foncé, compact et homogène de 10 cm d'épaisseur, probablement mis en place pour le drainage du terrain. Enfin, la dernière couche correspond à un loam brun moyen très compact et homogène avec inclusion de galets et éclats de pierre calcaire, probablement le remblai de nivellement associé à la construction du CCA en 1985. Les excavations ont été arrêtées à ce niveau, soit à 45,88 m NMM vers la façade sud et à 45,97 m NMM près de la façade ouest (Photo 6).



Photo 5. Profil stratigraphique de la portion est de la tranchée 1A. Vue vers l'est (photo MTL25-25-06-N1-05).

La tranchée ne contenait pratiquement aucun artéfact. La pelle mécanique a mis au jour une bordure de béton de 1,84 m de long, semblable à celle utilisée dans les stationnements, ainsi qu'une bouteille brune de Pepsi de type « stubby » datant des années 1980, ce qui concorde avec la période de construction du complexe muséal du CCA. L'ensemble de la tranchée 1A était traversée de nombreux tuyaux en PVC liés au système d'irrigation du terrain, confirmant le fort degré de perturbation des couches de sols longeant le bâtiment. Aucun sol naturel ni couche d'occupation historique n'a été observé dans ce secteur et aux profondeurs atteintes.



Photo 6. Tranchée d'excavation le long de la façade ouest du théâtre Desmarais. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-34).

Tel que mentionné plus haut (section 2.1), la tranchée devait être excavée sur une plus grande profondeur le long du muret de soutènement au nord (Photo 7), afin de vérifier la présence d'un drain français à la base du mur. À partir de la façade ouest du bâtiment, une tranchée de 3,20 m de long sur 1,8 m de large a été réalisée contre le parement du muret de pierre (Photo 8). La tranchée a permis d'atteindre une profondeur d'environ 1,6 m (soit 45,00 m NMM). L'empattement du mur a bel et bien été mis au jour à 1,30 m de profondeur, de même qu'une canalisation de drainage en polyéthylène de type PEHD. Cette canalisation devait servir à recueillir l'eau (pluie, fonte des neiges) pour la rediriger plus loin du bâtiment. Cette canalisation était recouverte d'un remblai de gravier et de divers remblais de nivellement. Une coupe stratigraphique a été réalisée contre la paroi sud de cette portion élargie de la tranchée 1A (Figure 11, Photo 9, Tableau 1).



Photo 7. Muret de soutènement en pierre. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-18).



Photo 8. Tranchée profonde excavée le long du muret de pierre. On peut voir l'ouverture de la canalisation de drainage. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-42).

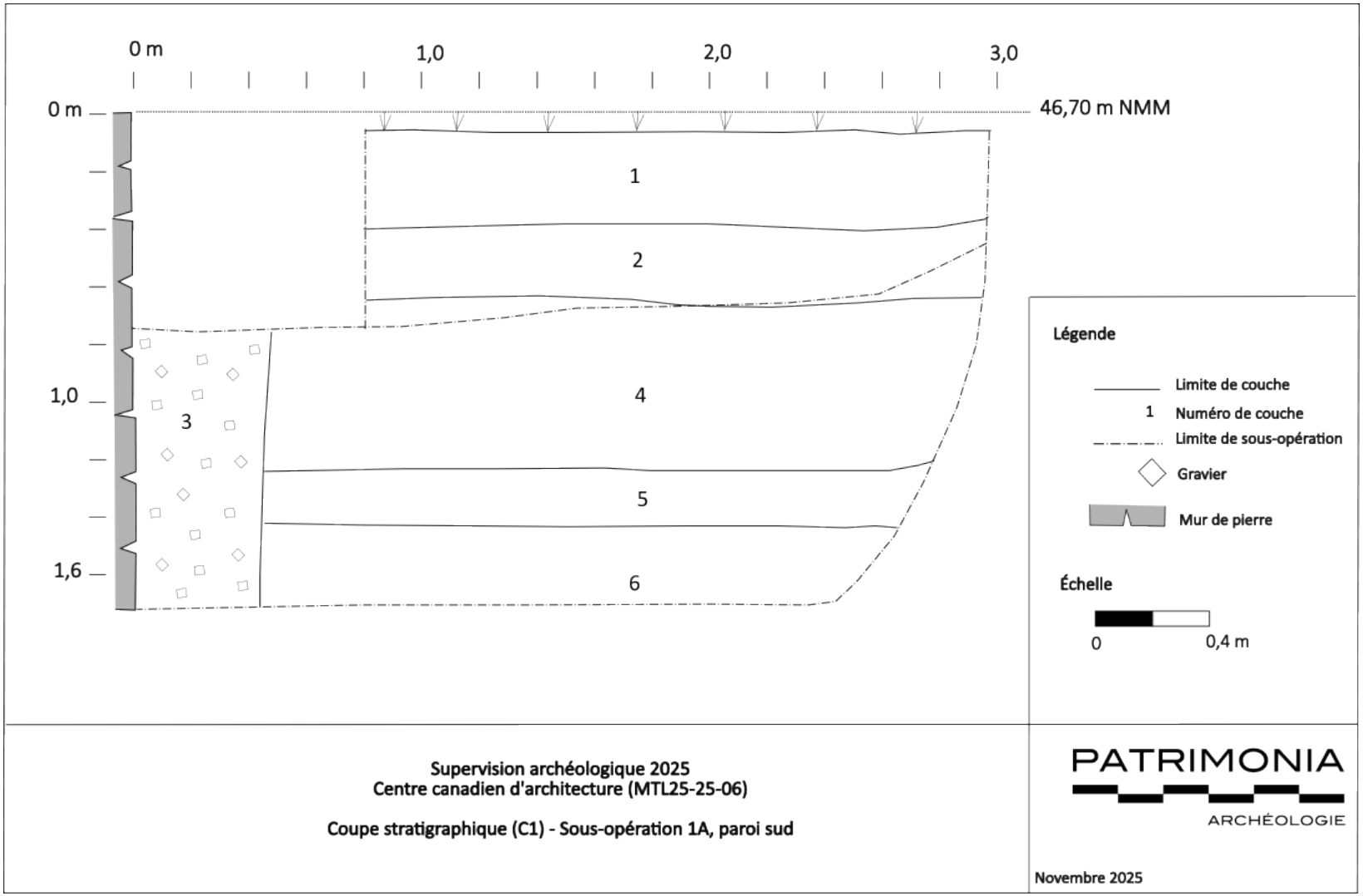


Figure 16. Coupe stratigraphique (C1) de la paroi sud de la sous-opération 1A.

Tableau 1. Description des couches de sol de la coupe stratigraphique C1

Couche	Description	Identification
C1-1	Limon sableux organique brun foncé, meuble et homogène.	Gazon et remblai d'aménagement récent.
C1-2	Argile limono-sableuse brun foncé-noirâtre, compact et homogène avec forte inclusion de gravier, petites pierres anguleuses et styromousse.	Remblai de nivellement.
C1-3	Remblai de pierre concassée.	Comblement de tranchée de fondation.
C1-4	Sable graveleux brun moyen compact et homogène avec forte inclusion de pierre concassée (80%) et cailloux.	Remblai de construction du bâtiment (1985).
C1-5	Gravier et gravillons noirâtre friable et homogène sans inclusion.	Remblai de nivellement et drainage du terrain (1985).
C1-6	Sable gravillonneux brun clair compact et homogène avec forte inclusion de gravillons et petits cailloux arrondis (90%).	Remblai d'aménagement du drain français le long du muret.



Photo 9. Vue en coupe de la paroi sud de la tranchée 1A. Vue vers le sud (photo MTL25-25-06-N1-45).

Les travaux d'excavation se sont conclus par l'ouverture d'une dernière tranchée exploratoire mécanique à l'extrémité est de la tranchée 1A, le long d'un second muret de pierre (Photo 10). Tel que mentionné plus haut, cette tranchée visait également à vérifier la présence d'un drain français à la base du mur. Au final, la tranchée, perpendiculaire au muret de pierre, fait 2,8 m de long sur 1,8 m de large, adossée au parement sud de celui-ci. Les excavations ont été interrompues à une profondeur d'environ 1,9 m (soit 44,54 m NMM). Seule une succession de remblais a été observée, sans trace de sols naturels en place. Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible d'examiner manuellement le fond de la tranchée. Enfin, la présence de nombreux conduits liés au système d'irrigation du terrain témoigne par ailleurs du même degré de perturbation des sols dans ce secteur.



Photo 10. Tranchée exploratoire contre le muret de pierre à l'extrémité est de la sous-opération 1A. On peut voir les nombreux tuyaux de PVC qui ressortent de la tranchée. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-53).

5.2 Travaux d'essouchage : sous-opérations 2A-2B

Dans le cadre d'un projet de plantation d'arbres indigènes (érable de Freeman) prévu pour 2026, tous les frênes présents sur le terrain du Centre canadien d'architecture ont été abattus. Toutes les souches d'arbres laissées en place devaient donc être retirées mécaniquement. Cette intervention visait à superviser l'opération d'essouchage afin de mitiger les impacts sur les potentielles ressources archéologiques. Comme le degré de perturbation associé au procédé d'essouchage par rognage demeurait incertain, la première journée de supervision a été consacrée à évaluer la nécessité d'assurer une présence archéologique pour l'ensemble des travaux.

Au cours de cette journée, les archéologues ont supervisé le rognage de 13 souches le long de la rue du Fort sur le terrain de l'esplanade Ernest-Cormier (Photo 11) et de neuf souches le long de la rue Saint-Marc, au coin du boulevard René-Lévesque (Photo 12, Photo 15).



Photo 11. Vue d'ensemble des troncs d'arbre à essoucher le long de la rue du Fort. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-59).



Photo 12. Vue d'ensemble des troncs d'arbre à essoucher le long de la rue Saint-Marc. Vue vers le nord (photo MTL25-25-06-N1-68).

Une fois sur le terrain, nous avons constaté que l'utilisation d'une rogneuse ne provoquait qu'une perturbation superficielle des sols (Photo 13). En effet, la rogneuse est munie d'une scie ronde qui vient réduire le tronc et les racines environnantes en copeaux, jusqu'à 30 cm de profondeur (un pied), sans retirer complètement sa base (Photo 14). Pour ce terrain, à cette profondeur, c'est seulement le remblai d'aménagement de surface qui a été affecté. Aucun artéfact n'a été observé lors de cette intervention.



Photo 13. Vérification des fosses après l'essouchage par rognage (photo MTL25-25-06-N1-64).



Photo 14. Profondeur atteinte par le procédé d'essouchage, laissant la base de la souche encore en place au travers du remblai d'aménagement actuel (photo MTL25-25-06-N1-63).



Photo 15. Fin des travaux d'essouchage des 9 souches le long de la rue Saint-Marc, près du boulevard René-Lévesque (photo MTL25-25-06-N1-71).

Compte tenu du faible impact que pose le processus d'essouchage sur les ressources archéologiques présumées de ce terrain, il a été convenu que ces travaux pouvaient se poursuivre sans supervision archéologique. La présence d'archéologues ne sera de nouveau requise qu'au moment de la prochaine phase d'excavation des fosses pour plantation d'arbres sur le terrain du CCA, prévue en 2026.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'intervention de supervision archéologique réalisée sur le terrain du Centre canadien d'architecture entre le 28 avril et le 7 mai 2025 n'aura mené à aucune découverte archéologique ni à l'observation de contextes stratigraphiques intègres dans l'emprise des opérations.

La première phase de supervision (opération 1) visait les travaux d'excavation menés le long de la fondation sud et ouest du théâtre Desmarais (aile sud-ouest du CCA), à proximité de l'immeuble patrimonial de la maison Shaughnessy. La tranchée 1A n'a permis de révéler qu'une succession de remblais vraisemblablement mis en place lors de la construction du complexe muséal en 1985 et suite aux aménagements postérieurs du terrain. En effet, de nombreuses canalisations d'irrigation en PVC longeaient la fondation du mur, tandis que divers remblais de gravier comblaient la tranchée de fondation du mur.

La deuxième phase de supervision (opération 2) visait les travaux d'essouchage mécanique de frênes abattus à la limite est de l'esplanade Ernest-Cormier (au sud du boulevard René-Lévesque) et le long de la rue Saint-Marc (au nord du boulevard René-Lévesque). Après avoir supervisé l'essouchage par rochage de 22 souches d'arbres, nous avons pu constater que ce procédé ne posait que peu de risque pour les ressources archéologiques présumées sur ce terrain et le reste des travaux a pu se poursuivre sans présence d'archéologues.

Considérant que le terrain se situe dans l'aire de protection de l'immeuble patrimonial de la maison Shaughnessy, et compte tenu du potentiel archéologique présumé et déjà attesté pour ce secteur du faubourg Saint-Antoine, nous recommandons que tous futurs travaux d'excavation menés sur le terrain du Centre canadien d'architecture (lots cadastraux 1 064 734 et 4 142 449) fassent l'objet d'une supervision archéologique. Cette recommandation inclut également la prochaine phase d'excavation des fosses destinées à la plantation de nouveaux arbres.

BIBLIOGRAPHIE

Archéotec

2018 *Aménagements extérieurs sur le site de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal, Université Concordia. Entrée 1190 et 1200, rue Guy, Montréal. Surveillance archéologique 2017*. Montréal, Université Concordia.

2017 *Projet de développement résidentiel O'Nessy. 1800, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal. Interventions archéologiques, site BiFj-114, Opération 3*. Devimco, Montréal.

2015 *Enlèvement et installation de clôtures et enfouissement de câbles souterrains. Maison mère des Sœurs Grises de Montréal, Université Concordia. Surveillance archéologique 2015*. Montréal, Université Concordia.

2013 *Asile des Vieillards des Petites Soeurs des Pauvres. 1800, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal. Projet de développement résidentiel. Évaluation des impacts sur les ressources archéologiques.* Étude présentée à Groupe Pacific.

2008 *Université Concordia, Aire de jeux du CPE Concordia. MTL08-25-09*. Inventaire archéologique présenté à l'Université Concordia et à la Direction de Montréal du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Montréal.

2004 *Supervision archéologique des sondages et des forages de caractérisation des sols réalisés au 1800, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal Aire de protection de la maison Shaughnessy*. Rapport présenté à Inspec-sol inc. et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Arkéos

2019 *Restauration de la façade arrière, supervision archéologique, site BiFj-06*. Montréal, Collège de Montréal.

2017 *Travaux électriques et de maçonnerie. Inventaire et supervision archéologiques, site BiFj-06*. Montréal, Collège de Montréal.

2015 *Interventions archéologiques (2014) - Contrat 1540. Boulevard René-Lévesque Ouest (MTL14-25-06) rue Wellington (BiFj-41 et 44) rue Saint-Antoine (BjFj-21 et MTL14-25-01) rue Saint-Sulpice*. Commission des Services Électriques Montréal.

Burroughs, André

1984 *Site BiFj-6. Le fort de la Montagne – expertise archéologique (nov.1983)*, Montréal, ministère des Affaires culturelles.

Dalton, April S., Martin Margold, Chris R. Stokes, Lev Tarasov, Arthur S. Dyke, Roberta S. Adams, Serge Allard, Heather E. Arends, Nigel Atkinson, John W. Attig, Peter J. Barnett, Robert L. Barnett, Martin Batterson, Pascal Bernatchez, Harold W. Borns, Andy Breckenridge, Jason P. Briner, Etienne Brouard, Janet E. Campbell, Anders E. Carlson, John J. Clague, B.

Brandon Curry, Robert-André Daigneault, Hugo Dubé-Loubert, Don J. Easterbrook, David A. Franzi, Hannah G. Friedrich, Svend Funder, Michelle S. Gauthier, Angela S. Gowan, Ken L. Harris, Bernard Hétu, Tom S. Hooyer, Carrie E. Jennings, Mark D. Johnson, Alan E. Kehew, Samuel E. Kelley, Daniel Kerr, Edward L. King, Kristian K. Kjeldsen, Alan R. Knaeble, Patrick Lajeunesse, Thomas R. Lakeman, Michel Lamothe, Phillip Larson, Martin Lavoie, Henry M. Loope, Thomas V. Lowell, Barbara A. Lusardi, Lorraine Manz, Isabelle McMartin, F. Chantel Nixon, Serge Occhietti, Michael A. Parkhill, David J. W. Piper, Antonius G. Pronk, Pierre J. H. Richard, John C. Ridge, Martin Ross, Martin Roy, Allen Seaman, John Shaw, Rudolph R. Stea, James T. Teller, Woodrow B. Thompson, L. Harvey Thorleifson, Daniel J. Utting, Jean J. Veillette, Brent C. Ward, Thomas K. Weddle, et Herbert E. Wright

2020 « An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex ». *Quaternary Science Reviews* 234.

Ethnoscop

2021 *Domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice (BiFj-6). Synthèse des interventions. Inventaire, surveillance et fouille archéologiques, 2019-2020*. Montréal, Académie Centennial.

2011 *Programme de subvention à la restauration et la rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale. Site historique de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal. Inventaire archéologique 2007, MTL07-25-11*. Montréal, Ville de Montréal.

1990 *Le site du fort de la Montagne. BiFj-6. Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Surveillance archéologique des travaux d'aménagement du parterre et expertise au bassin*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

1987 *Surveillance archéologique. Site du Fort de la Montagne (BiFj 6)*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1986 *Expertise et surveillance archéologiques. Site du Fort de la Montagne (BiFj-6) Phase 2*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

Parent, Michel, et Serge Occhietti

1999 « Late Quaternary History of the White Mountains, New Hampshire and Adjacent Southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 53(1):117–135.

Patrimoine Experts

2000 *Site historique du domaine des Messieurs-du-Saint-Sulpice (BiFj-6), projet de gymnase, inventaire archéologique exploratoire*. Montréal, Collège de Montréal.

Documents cartographiques

Charland, Louis
1801 « Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissements…». BAnQ : 2663987_01.

Cane, James
1846 «Topographical and pictorial map of the city of Montreal ». BAnQ: 337871.

Goad, Charles Edward
1890 « Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », Feuillet 13. BAnQ 174398_13.

Hopkins, Henri Withmer
1879 « Atlas of the city and island of Montreal », Feuillet L. BAnQ : 174244_054.

Pinsonneault, A.R.
1907 « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard », Feuillet 24, BAnQ 174922_24

Plunkett & Brady
1872 « Plan of the city of Montreal made by order of the mayor Aldermen and citizens from a trigonometrical survey ». BAnQ: 3669942.

Underwriters' Survey Bureau
1940 « Insurance plan of City of Montreal », Québec, Canada, Vol II. Feuillet 71. BAnQ 185866_0071.

Sites internet consultés

Theodore D. Regehr, «SHAUGHNESSY, THOMAS GEORGE, 1st Baron SHAUGHNESSY », dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 15, University of Toronto/Université Laval, 2003. Consulté le 11 Novembre 2025, https://www.biographi.ca/en/bio/shaughnessy_thomas_george_15E.html.

Farr, D.M.L. « Donald Alexander, 1er baron Strathcona et Mount Royal », dans L'Encyclopédie Canadienne, 2022. Consulté le 11 novembre 2025, https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/smith-donald-alexander-1er-baron-strathcona-et-mount-royal.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec. « Maison Shaughnessy», ministère de la Culture et des Communications du Québec. Consulté le 11 novembre 2025, https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92442&type=bien.

ANNEXE I : Catalogue des photographies

Projet : Supervision archéologique au Centre Canadien d'Architecture			Intervention: avril 2025		
Type de film: numérique (N1): MTL25-25-06-N1			Responsable: Laurence Bolduc		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
01	1A	Début de l'excavation de la tranchée le long du mur	W	28-04-025	L.B.
02	1A	Début de l'excavation de la tranchée le long du mur	N-W	28-04-025	L.B.
03	1A	Nettoyage manuel du parement du mur	N-E	28-04-025	L.B.
04	1A	Nettoyage manuel du parement du mur	W	28-04-025	L.B.
05	1A	Profil strati de la tranchée	E	28-04-025	L.B.
06	1A	Vue d'ensemble Profil strati de la tranchée	E	28-04-025	L.B.
07	1A	En cours d'excavation de la tranchée	W	28-04-025	L.B.
08	1A	Retrait d'une barre de métal de la tranchée	W	28-04-025	L.B.
09	1A	Bouteille de Pepsi provenant de la tranchée	W	28-04-025	L.B.
10	1A	Vue d'ensemble de la façade de la Maison Shaughnessy	N	28-04-025	L.B.
11	1A	En cours d'excavation de la tranchée	W	28-04-025	L.B.
12	1A	Retrait d'une bordure de béton de la tranchée	W	28-04-025	L.B.
13	1A	Bordure de béton (ancien stationnement?)	N	28-04-025	L.B.
14	1A	En cours d'excavation de la tranchée	N-W	28-04-025	L.B.
15	1A	Vue d'ensemble de la tranchée le long du mur	E	28-04-025	L.B.
16	1A	Gestion des tuyaux et conduites trouvées dans la tranchée	N	28-04-025	L.B.
17	1A	Paroi ouest du bâtiment, avant les excavations	S	28-04-025	L.B.
18	1A	Petit muret de pierre à la limite nord, avant les excavations	N	28-04-025	L.B.
19	1A	Paroi ouest du bâtiment, avant les excavations	N-E	28-04-025	L.B.
20	1A	Tuyaux ressortant de la tranchée (système d'arrosage du terrain)	E	28-04-025	L.B.
21	1A	Intérieur de la tranchée, paroi ouest du bâtiment	E	28-04-025	L.B.
22	1A	Intérieur de la tranchée, paroi ouest du bâtiment	N-E	28-04-025	L.B.
23	1A	Excavation le long du muret de pierre	N	28-04-025	L.B.
24	1A	Bloc de pierre taillé provenant du muret	N	28-04-025	L.B.

No.	Localisation	Description	Vue	Date	Resp.
25	1A	Vue du parement de pierre du muret	N	28-04-025	L.B.
26	1A	Section à l'extrême est de la tranchée à excaver (contre un muret)	W	28-04-025	L.B.
27	1A	Section à l'extrême est de la tranchée à excaver (contre un muret)	N	28-04-025	L.B.
28	1A	En cours d'excavation de la tranchée, présence de tuyaux	W	28-04-025	L.B.
29	1A	En cours d'excavation de la tranchée contre le muret est	W	28-04-025	L.B.
30	1A	Vue d'ensemble de la portion est de la tranchée, façade nord	W	29-04-2025	L.B.
31	1A	Détail fond de la tranchée et tuyaux	S	29-04-2025	L.B.
32	1A	Fin de l'excavation de la tranchée	W	29-04-2025	L.B.
33	1A	Fin de l'excavation de la tranchée, avec base de lumière	W	29-04-2025	L.B.
34	1A	Fin d'excavation de la tranchée, mur ouest du bâtiment	N	29-04-2025	L.B.
35	1A	Fin d'excavation de la tranchée, mur ouest du bâtiment	S	29-04-2025	L.B.
36	1A	Fin d'excavation de la tranchée, mur ouest du bâtiment	S-E	29-04-2025	L.B.
37	1A	Fin d'excavation de la tranchée, mur nord du bâtiment	E	29-04-2025	L.B.
38	1A	Vue d'ensemble du mur nord du bâtiment, fin d'excavation	N	29-04-2025	L.B.
39	1A	Vue d'ensemble du mur nord du bâtiment, fin d'excavation	N-E	29-04-2025	L.B.
40	1A	Poursuite de l'excavation le long du muret nord	N	29-04-2025	L.B.
41	1A	Poursuite de l'excavation le long du muret nord	N	29-04-2025	L.B.
42	1A	Fond de la tranchée le long du muret nord, drain de fond	N	29-04-2025	L.B.
43	1A	Détail profil strati dans la tranchée près du muret de pierre nord	S	29-04-2025	L.B.
44	1A	Détail profil strati dans la tranchée près du muret de pierre nord	S	29-04-2025	L.B.
45	1A	Détail profil strati dans la tranchée près du muret de pierre nord	S	29-04-2025	L.B.
46	1A	Fin d'excavation, tranchée du muret nord	E	29-04-2025	L.B.
47	1A	Fin d'excavation, tranchée du muret nord	W	29-04-2025	L.B.
48	1A	Détails remblais de la tranchée du muret au nord	S	29-04-2025	L.B.
49	1A	Détails remblais de la tranchée du muret au nord	W	29-04-2025	L.B.
50	1A	Sondage exploratoire mécanique le long du muret à l'est	W	29-04-2025	L.B.

No.	Localisation	Description	Vue	Date	Resp.
51	1A	Sondage exploratoire mécanique le long du muret à l'est	N	29-04-2025	L.B.
52	1A	Sondage exploratoire mécanique le long du muret à l'est	W	29-04-2025	L.B.
53	1A	Sondage exploratoire mécanique le long du muret à l'est	N	29-04-2025	L.B.
54	1A	Sondage exploratoire mécanique le long du muret à l'est	N	29-04-2025	L.B.
55	1A	Sondage exploratoire mécanique le long du muret à l'est	N-E	29-04-2025	L.B.
56	1A	Fin d'excavation du sondage mécanique à l'est	W	29-04-2025	L.B.
57	1A	Vue d'ensemble du bâtiment, fin des excavations	N-W	29-04-2025	L.B.
58	2A	Vue générale du secteur des souches à broyer (jardins Melvin)	S	07-05-2025	L.B.
59	2A	Vue générale du secteur des souches à broyer (jardins Melvin)	N	07-05-2025	L.B.
60	2A	Résultat du broyage des souches d'arbre	W	07-05-2025	L.B.
61	2A	En cours de travaux d'essouchage	E	07-05-2025	L.B.
62	2A	Profondeur des perturbations causées par le broyage des souches	S	07-05-2025	L.B.
63	2A	Profondeur des perturbations causées par le broyage des souches	S	07-05-2025	L.B.
64	2A	Vérification dans les déblais de broyage	N-W	07-05-2025	L.B.
65	2A	Vue d'ensemble après broyage	N	07-05-2025	L.B.
66	2A	Vue d'ensemble, en cours de travaux	S	07-05-2025	L.B.
67	2A	Vue d'ensemble, en cours de travaux	N	07-05-2025	L.B.
68	2A	Souches à broyer, secteur de la rue Saint-Marc	N	07-05-2025	L.B.
69	2A	Début des travaux de broyage secteur de la rue Saint-Marc	E	07-05-2025	L.B.
70	2A	Résultat du broyage des souches d'arbre	E	07-05-2025	L.B.
71	2A	Fin de travaux d'essouchage, secteur Saint-Marc	S	07-05-2025	L.B.

Hydro Québec

Surveillances et inventaires archéologiques sur la rive nord des centrales hydroélectriques de Drummondville et de la Chute-Hemmings en 2024-2025, à Drummondville



Rapport

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en patrimoine et archéologie

Mars 2026

Sources des figures de la page couverture :

À gauche : Centrale Drummondville, 1A, documentation environnementale, vers le nord (PATR24N15-0003).
À droite (haut) : Centrale Chute-Hemmings, ambiance, opération 4, vers l'ouest (PATR24N11-0180).
À droite (bas) : Centrale Drummondville, 3G, emplacement du sondage, vers le sud-ouest (PATR25N01-0094).
Au centre (bas) : Centrale Drummondville, 2Y100, localisation, vers le sud (PATR25N01-0192).

Surveillance et inventaire archéologique sur la rive nord des centrales hydroélectriques de Drummondville et de la Chute-Hemmings en 2024-2025, à Drummondville

Dossier :

Permis archéologique : **24-PATR-06**

Rapport préparé par :

PATRIMOINE EXPERTS

Mathieu Mercier Gingras

Antoine Loyer Rousselle

Pour :

Hydro-Québec

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540
Succ. : 3720, rue Archambault, Québec (Québec), G1P 3R9

Adresse courriel : j.villeneuve@patex.quebec / info@patex.quebec

2026

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

Isabelle Duval - Archéologue

Conseillère expertise environnementale

Akifer

Maxime Bilodeau-Thériault - Technicien

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Josée Villeneuve – Archéologue
Coordonnatrice : révision

Mathieu Mercier Gingras – Archéologue
Responsable d'intervention : terrain analyse et rédaction (centrale de Drummondville)

Antoine Loyer Rousselle – Archéologue
Responsable d'intervention : terrain analyse et rédaction (centrale de la Chute-Hemmings)

Anthony Rochon – Archéologue
Archéologue assistant (centrale de Drummondville) et archéologue de terrain (centrale de la Chute-Hemmings)

Gaelle Tremblay – Archéologue
Archéologue de terrain

Melissa Labonté Leclerc – Archéologue
Spécialiste en culture matérielle : analyse (centrale de Drummondville)

Myriam Renaud – Archéologue
Spécialiste en culture matérielle : analyse (centrale de la Chute-Hemmings)

Solène Boisard – Archéologue
Cartographie

Annie Forget – Archéologue
Chargé d'édition, infographie et révision de texte

Résumé

Hydro-Québec a mandaté Patrimoine Experts pour réaliser des interventions archéologiques en rive nord ou droite des barrages hydroélectriques de la centrale de la Chute-Hemmings et de la centrale de Drummondville en 2024 et 2025. L'inventaire archéologique de la centrale de la Chute-Hemmings réalisé sur la rive nord de la rivière Saint-François, sur le lot 4 351 848 appartenant à Hydro-Québec, s'est déroulé du 4 au 7 novembre 2024. Les travaux d'inventaire et de surveillance archéologique de la centrale de Drummondville réalisés sur la rive nord de la rivière Saint-François, sur les lots 3 427 481 et 3 427 533, appartenant également à Hydro-Québec, ont nécessité huit jours de terrain, d'abord du 3 au 5 décembre 2024 puis du 31 mars au 4 avril 2025. Les interventions ont été réalisées dans le cadre du permis de recherche archéologique 24-PATR-06 émit par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'équipe au terrain se composait d'un archéologue responsable d'intervention accompagné de deux archéologues de terrain pour le terrain de la centrale de la Chute-Hemmings et d'un archéologue de terrain et d'un assistant pour le terrain de la centrale de Drummondville.

L'inventaire réalisé en novembre 2024 sur la zone à potentiel de la rive nord de la chute Hemmings n'a pas mené à la découverte d'éléments significatifs justifiant l'attribution d'un site archéologique par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'excavation de 85 sondages manuels et de six tranchées mécaniques a permis de confirmer la présence de sols naturels en place, peu perturbés, sur la majorité du périmètre expertisé, confirmant le potentiel archéologique autochtone du secteur. Les principaux éléments identifiés témoignent de travaux de remblaiement, de décapage et de perturbations plus profondes reliés au chantier de construction de la centrale hydroélectrique entre 1923 et 1926. Les couches de sol supérieures ont montré des traces de l'occupation associée au village des opérateurs, où des employés de la Southern Canada Power Company et leur famille ont résidé de 1925 jusqu'aux environs des années 1970. Des Fragments de fondation en béton (4A100) ont notamment été dégagés à l'emplacement de l'ancienne maison des opérateurs # 6, qui a été déménagée un peu plus loin sur le chemin Hemmings au cours des années 1970. Divers artéfacts datant de la fin du 20e siècle, principalement des pièces de quincaillerie d'architecture, en plus de quelques objets de consommation associés à des usages domestiques ont été récupérés.

Quant aux deux phases de surveillance archéologique (opérations 1 et 3) et d'inventaire (opérations 2 et 4) réalisées au terrain de la centrale de Drummondville en 2024 et 2025, elles ont mené à l'excavation de 32 tranchées et sondages et à l'inspection visuelle en surface de deux zones supplémentaires. Il était présumé que le terrain à l'étude puisse contenir les vestiges d'un ancien sentier de portage qui franchissait les chutes Lord et les vestiges d'un chantier de construction associé au barrage hydroélectrique. Les recherches n'ont révélé aucun vestige attribuable à une occupation autochtone de façon concluante. Le tracé d'un ancien sentier couvert de gravier concassé a été documenté en stratigraphie et interprété comme un sentier entretenu datant du milieu du 20e siècle qui était visible sur des photos aériennes. Quelques sondages ont livré des sols de labours et des artéfacts domestiques, indices d'une occupation agricole pouvant être associée au 19e siècle jusqu'au début du 20e siècle.

Concernant le chantier de construction du barrage (1914-1919), les résultats confirment la présence d'éléments archéologiques associée au chantier, dont : des remblais, des déchets de fonderie sous le chemin d'accès et des débris en béton, témoignant du développement industriel du secteur entre la fin du 19e et du début du 20e siècle. À l'extrémité est de la zone d'étude, une concentration d'artéfacts domestiques observée en surface pourrait être associée à l'occupation du « Village de Simpson », une agglomération qui s'est développée à partir de 1860 autour d'une scierie et d'une tannerie qui sont aujourd'hui disparues.

Les interventions archéologiques réalisées en 2024 et en 2025 aux terrains de la centrale de Chute-Hemmings et de la centrale de Drummondville forment des échantillonnages bien répartis sur les zones qui seront impactées par les travaux projetés. Les interventions ont permis d'assurer l'identification qualitative et quantitative des données archéologiques. Les inventaires et les surveillances archéologiques réalisés n'ont pas mené à la découverte d'éléments ayant une valeur significative justifiant la déclaration d'un site archéologique ou d'autres mesures de protection ou de mise en valeur. Par conséquent, Hydro-Québec peut procéder aux travaux, sans devoir recourir à une intervention archéologique supplémentaire.

Les bâtiments subsistants qui forment le cadre bâti ancien de la centrale de Chute-Hemmings sont situés sur la rive droite de la rivière Saint-François, en bordure du lac Woodyatt, sur le lot inventorié. La maison des opérateurs # 4, le Club-House ainsi que l'ancien garage constituent des témoins patrimoniaux intéressants de la période pionnière de la Chute-Hemmings. Ces bâtiments ont été documentés et évalués dans une étude d'Aecom 2010. Ils témoignent des constructions et aménagements de la portion domestique de la Southern Canada Power Company ltée en 1925 (Aecom 2010 : 30).

Enfin, bien que le potentiel archéologique résiduel de l'emprise des travaux soit faible, à la suite de l'inventaire il demeure possible que des éléments archéologiques soient conservés enfouis et puissent être découverts fortuitement lors de travaux. Par conséquent, au moment des travaux d'excavation dans le secteur, il est recommandé que les excavateurs soient avisés du potentiel archéologique, qu'ils fassent preuve de vigilance lors des excavations et qu'ils déclarent toute découverte de vestiges ou d'objets enfouis. En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, toute découverte fortuite d'objets anciens doit être déclarée au ministère de la Culture et des Communications du Québec dans les plus brefs délais.

Mot-clé : Inventaire, surveillance, archéologie, centrale de Drummondville, rivière Saint-François, chutes Lord, Chute-Hemmings

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....1

1.1 Mandat et objectifs 1

1.1.1 Mandat spécifique de la centrale de la Chute-Hemmings 1

1.1.2 Mandat spécifique de la centrale de Drummondville.....2

1.2 Localisation des zones d'étude 3

1.3 Contenu du rapport 3

Chapitre 2: Méthodologie.....9

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire.....9

2.2 Méthodologie au terrain. 9

2.2.1 Méthodologie spécifique au secteur de la centrale de la Chute-Hemmings 10

2.2.2 Méthodologie spécifique au secteur de la centrale de Drummondville. 10

2.2.3 Enregistrement des données.....11

2.3 Méthodologie post-fouille. 12

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel. 13

3.1 Cadre environnemental. 13

3.1.1 Topographie et unité de paysage 13

3.1.2 Géologie et dépôts de surface..... 13

3.1.3 Classification écologique du territoire et hydrologie 14

3.1.4 Paléoenvironnement..... 14

3.2 Contexte paléohistorique. 15

3.3 Contexte historique autochtone. 17

3.4 Contexte historique euroquébécois. 21

3.4.1 Drummondville..... 21

3.4.2 Cantons de Wendover et de Simpson 22

3.4.3 Les barrages hydroélectriques de Drummondville 28
3.4.3.1 Centrale de Drummondville. 29
3.4.3.2 Centrale de la Chute-Hemmings. 30
3.5 États des connaissances en archéologie. 33

Chapitre 4: Résultats de l'intervention archéologique..... 37

4.1 Inventaire sur la rive droite de la centrale de la Chute-Hemmings..... 37
4.1.1 Secteur A, opérations 3 et 5 37
4.1.2 Secteur B, opération 2 46
4.1.3 Secteur C, opération 1 48
4.1.4 Secteur D, opération 4 59
4.2 Surveillance et inventaire sur la rive droite de la centrale de Drummondville. 66
4.2.1 Opération 1 (surveillance 2024) 66
4.2.1.1 Sous-opérations 1C, 1J, 1K, 1L, 1M, 1P (Séquences naturelles)..... 72
4.2.1.2 Sous-opération 1E (sentier). 74
4.2.1.3 Sous-opération 1F (vestige agricole). 76
4.2.1.4 Sous-opérations 1D, 1G et 1H (Vestiges du chantier). 76
4.2.1.5 Sous-opérations 1A, 1B et 1N (Remblais résidentiels). 80
4.2.2 Opération 2 (inventaire 2025) 80
4.2.3 Opération 3 (surveillance 2025) 94
4.2.4 Opération 4 (inventaire 2025) 98

Chapitre 5: Discussion, conclusion et recommandations. 103

5.1 Centrale de la Chute-Hemmings. 103
5.1.1 Village des opérateurs, 1925-v.1970 103
5.2 Centrale de Drummondville. 111
5.2.2 L'occupation historique agricole 113
5.2.3 Les vestiges du développement industriel 113
5.2.4 Aménagement résidentiel voisin 114
5.3 Recommandations. 114

Bibliographie. 119

Annexes Voir volume 2 125

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Chronologie et nature de l'occupation autochtone paléohistorique..... 16

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques, Chute-Hemmings..... 38

Tableau 4.2 **Synthèse des sous-opérations archéologiques, centrale de Drummondville.....69**

Liste des plans

Carte 1.1a Localisation du lieu d'intervention, centrale de Drummondville..... 5

Carte 1.1b Localisation du lieu d'intervention, centrale de la Chute-Hemmings. 6

Carte 1.2 Localisation du lieu d'intervention sur une carte topographique 1/20 000.. 7

Carte 3.1 Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention. 35

Carte 4.1 Carte générale des opérations 1, 2, 3, 4 et 5, centrale de la Chute-Hemmings..... 41

Carte 4.2 Carte générale des opérations 1, 2, 3 et 4, centrale de Drummondville. 67

Carte 4.3 Carte de la zone du stationnement au nord du barrage, avec une partie des sous-opérations 1, 2 et 3, centrale de Drummondville.....68

Carte 5.1 Superposition du plan de 1924 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings..... 105

Carte 5.2 Superposition du plan de 1930 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings..... 106

Carte 5.3 Superposition du plan de 1934 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings..... 107

Carte 5.4 Superposition du plan de 1962 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings..... 108

Carte 5.5 Superposition du plan de 1932 avec les opérations 1, 2, 3 et 4, Centrale de Drummondville.. 109

Carte 5.6 Superposition du plan de 1932 au secteur d'intervention de la Centrale de Drummondville..115

Liste des figures

Figure 3.1 Extrait du Plan of survey of the St.François river, township Durham de Jessee Pennoyer de 1792, montrant les zones de rapides et des portages. Les secteurs d'intervention sont encerclées en rouge (Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, cote E21,S555,SS1,SSS18,P70E). 19

Figure 3.2 Carte de Drummondville au 19e siècle de Barry Husk, montrant l'emplacement de campements autochtones en aval des rapides Lord (Husk 2019). 20

Figure 3.3 Carte montrant le potentiel archéologique autochtone (en rouge), les toponymes W8banaki dont le portage (pointillé noir) et les courbes de niveau de 90 et 100 m (vert et rose respectivement). Les secteurs d'intervention sont encerclés en rouge (MRC de Drummond, Fournier et al. 2016) 20

Figure 3.4 Extrait du plan des cantons de Grantham et Wickham de William Sax de 1815 montrant l'emplacement de la taverne Lord, des chutes Lord et de son portage, ainsi que le moulin à scie et l'auberge d'Alexandre Menut. Les secteurs d'intervention sont encerclées en rouge (Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, cote E21,S555,SS1,SSS1,PG.13E). 23

Figure 3.5 Extrait de la carte de la province du Bas-Canada de Joseph Bouchette de 1815, montrant les secteurs d'intervention encerclées en rouge et de l'ancien chemin qui longeait la rive droite de la rivière Saint-François (David Rumsey Historical Map Collection). 23

Figure 3.6 Extrait du plan Frontier of Canada East de Sir Henry James de 1865, montrant l'état de développement au second tiers du 19e siècle. 25

Figure 3.7 Plan de P.M. Dorion de 1867 montrant la manufacture, vraisemblablement la Drummondville Bark Extract Manufacturing Company de Valentine Cook et Hiram Seymour, érigée dans la partie sud-est du lot 2 du canton de Simpson (Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes de notaires - Archives nationales à Montréal, cote 06M_CN601S324G_01949_0001). 25

Figure 3.8 Gravure de la tannerie Simpson vers 1875 (Musée McCord d'histoire canadienne, Jane Ann Millar, MP-0000.1123.9). 26

Figure 3.9 La tannerie Shaw, Cassils & Co. photographié par Charles Howard Millar à Drummondville en 1895 (Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman, MP-1974.133.23) 26

Figure 3.10 Un poulailler et la fondation d'une vielle maison représentés à l'ouest de la centrale de Drummondville sur un plan de 1932. (Archives Hydro-Québec, cote 0704-70000-001-01-0-SP-D.TLG). 28

Figure 3.11 Vue aérienne de la centrale de Drummondville (Archives Hydro-Québec, cote f15-701002).. 30

Figure 3.12 Vue aérienne de la centrale de la Chute-Hemmings, montrant l'état du terrain avant l'aménagement paysager (Archives Hydro-Québec, cote F15-701199-469-258). 31

Figure 3.13 Village des opérateurs de la centrale de la Chute-Hemmings, avant l'aménagement paysager, probablement entre 1926 et 1928 (Archives Hydro-Québec, cote F15-701199-A-71). 32

Figure 4.1 Chute-Hemmings, sondage 3K, stratigraphie de la paroi est. 45

Figure 4.2 Chute-Hemmings, sondage 2M, stratigraphie de la paroi est 47

Figure 4.3 Chute-Hemmings, sondage 2S, stratigraphie de la paroi nord. 50

Figure 4.4 Chute-Hemmings, sondage 1L, stratigraphie de la paroi ouest. 52

Figure 4.5 Chute-Hemmings, sondage 1J, stratigraphie de la paroi ouest..... 54
Figure 4.6 Chute-Hemmings, sous-opération 1V, stratigraphie de la paroi nord. 57
Figure 4.7 Chute-Hemmings, sous-opération 4A, stratigraphie de la paroi ouest..... 61
Figure 4.8 Chute-Hemmings, sous-opération 4B, stratigraphie de la paroi sud. 64
Figure 4.9 Chute-Hemmings, sous-opération 4C, stratigraphie de la paroi sud. 65
Figure 4.10 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 1M. 73
Figure 4.11 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 1E. 75
Figure 4.12 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 1F. 77
Figure 4.13 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 1H. 79
Figure 4.14 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 1A. 81
Figure 4.15 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 2A. 84
Figure 4.16 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 2B. 86
Figure 4.17 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 2D. 89
Figure 4.18 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 2E. 91
Figure 4.19 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 3B. 96
Figure 4.20 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 3E. 97
Figure 4.21 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 3G. 99
Figure 4.22 Centrale de Drummondville, schéma stratigraphique de la sous-opération 4C. 101
Figure 5.1 Maison #6 à 1 étage, vue de face. Aussi connu comme ancien magasin (store) sur des plans d'assurance-incendie de 1924 (EXTRAIT-931-9_307314396). 104
Figure 5.2 Maison #6 à 1 étage, vue en angle. Aussi connu comme ancien magasin (store) sur des plans d'assurance-incendie de 1924 (EXTRAIT-F15_701053_1932-6_Chute-Hemmings_aménagement_employés_1932) 104
Figure 5.3 Photo montrant le sentier, après 1919. Archives Hydro-Québec, Fond Southern Canada Power Co., F_15_701002. 112

Liste des photographies

Photo 4.1 Vue générale du secteur A (opérations 3 et 5). Vue vers le nord-est (photo PATR24N11_0052).. 40

Photo 4.2 Vue générale du terrain clotûré autour de la maison des opérateurs #4, vue vers le nord-ouest (photo PATR24N11_0148)..... 43

Photo 4.3 Secteur A, portion rehaussée à l'avant de la maison des opérateurs. Vue vers le sud (photo PATR24N11_0176).. 43

Photo 4.4 Sondage 5P, paroi sud, avec remblai de sable (photo PATR24N11_0175).. 44

Photo 4.5 Sondage 3K, paroi est, avec séquence de sol podzolique (photo PATR24N11_0059)..... 44

Photo 4.6 Sondage 2M, paroi sud, montrant le remblai de sable surmontant les horizons de sols naturels (photo PATR24N11_0056).. 46

Photo 4.7 Vue générale vers l'ouest de la sous-opération 2L, montrant une portion remaniée en avant-plan (photo PATR24N11_0078)..... 48

Photo 4.8 Sondage 2S, excavé manuellement sous le gravier de la cour au sud de l'écurie moderne, montrant l'épaisseur des remblais surmontant le sol naturel en place. Des charbons de bois et des clous tréfilés ont été récupérés dans la couche organique noirâtre (horizon Ah) (photo PATR24N11_0093).. 49

Photo 4.9 Artéfacts retrouvés dans le niveau de combustion 2S3 (IMG_5957)..... 49

Photo 4.10 Vue générale du secteur C, opération 1 (photomontage panoramique PATR24N11_0033 et 0034).. 51

Photo 4.11 Paroi ouest du sondage 1L, profil type d'un sol podzolique (photo PATR24N11_0024).. 51

Photo 4.12 Paroi ouest du sondage 1J, montrant un remblai de sol remanié surmontant les horizons de sols naturels podzoliques (photo PATR24N11_0021).. 53

Photo 4.13 Vue générale de la sous-opération 1T, montrant un profil de sols podzoliques non remaniés (photo PATR24N11_0101)..... 55

Photo 4.14 Artéfacts retrouvés lors de l'excavation mécanique de la tranchée 1T, lot 1T99 (IMG_5945).. 55

Photo 4.15 Sous-opération 1V, paroi nord, montrant au centre une tranchée probablement liée à un service enfoui (photo PATR24N11_0099).. 56

Photo 4.16 Artéfacts retrouvés dans les lots 1V1, 1V2, 1V3 et 1V4 (IMG_5939)..... 56

Photo 4.17 Vue générale de l'opération 4, vue vers le sud-est (photo PATR24N11_0014)..... 59

Photo 4.18 Vue générale de l'opération 4, vue vers l'ouest (photo PATR24N11_0180)..... 59

Photo 4.19 Sous-opération 4A, vue vers le sud du niveau de démolition et de la fondation remaniée du cottage no. 6 (photo PATR24N11_0086)..... 60

Photo 4.20 Sous-opération 4A, paroi ouest (PATR24N11_0114).. 60

Photo 4.21 Artéfacts retrouvés dans les lots 4A99 et 4A1 (IMG_5969)..... 62

Photo 4.22 Artéfacts retrouvés dans les lots 4A99, 4A1 et 4A2 (IMG_5971)..... 63

Photo 4.23 Sous-opération 4C, paroi sud montrant révélant les horizons de sols naturels BC et C, sous le terreau organique de surface (photo PATR24N11_0066).. 63

Photo 4.24 Sous-opération 4B, paroi sud d'un sondage montrant une séquence de sols naturels de type podzoloqique presque complète sous un remblai de sol naturel remanié (photo PATR24N11_0074).. 66

Photo 4.25 Sous-opération 1P, stratigraphie de la paroi ouest présentant une séquence naturelle avec podzol. (PATR24N15-0101).. 72

Photo 4.26 Stratigraphie de la sous-opération 1E sur la paroi nord-ouest dans l'axe d'un possible sentier de portage. (PATR24N15-0022).. 74

Photo 4.27 Stratigraphie nord-ouest de la sous-opération 1F, avec le niveau 1F3 possiblement associé au développement agricole du terrain. (PATR24N15-0036).. 76

Photo 4.28 Stratigraphie nord de la sous-opération 1D, avec le niveau 1D2 possiblement associé à l'aménagement du chantier du barrage. (PATR24N15-0017).. 78

Photo 4.29 Stratigraphie nord-est de la sous-opération 1H, avec le niveau 1H3 formant un remblai avec des déchets de fonderie, possiblement associé à l'aménagement du chantier du barrage. (PATR24N15-0052)..... 78

Photo 4.30 Inclusions du lot 1H3; des morceaux de laitier noir, vert et bleu, des débris métalliques, des morceaux de briques et du béton ayant la forme d'un fond de chaudière. (PATR24N15-0055).. 80

Photo 4.31 Paroi est de la sous-opération 1A avec le remblai de rehaussement associé à la construction résidentielle récente (géotextile). (PATR24N15-0006)..... 82

Photo 4.32 Paroi sud-est de la sous-opération 1N avec le remblai de rehaussement associé à la construction résidentielle récente. (PATR24N15-0088).. 82

Photo 4.33 Débris du remblai de la sous-opération 1N: une plaque de béton de 90 cm sur 75 cm avec empreintes de coffrage sur sa surface. (PATR24N15-0093).. 82

Photo 4.34 Sous-opération 2A, paroi ouest présentant une séquence naturelle avec podzol. (PATR25N01-0012).. 83

Photo 4.35 Soulier de cuir provenant du lot 2A1. (PATR25N01-0019).. 83

Photo 4.36 Stratigraphie sud-est de la sous-opération 2B, avec un niveau de gravier concassé possiblement associé à l'aménagement du sentier. (PATR25N01-0135).. 85

Photo 4.37 Balle de fusil du lot 2B2. (PATR25N01-0188).. 87

Photo 4.38 Sous-opération 2C, vue vers le sud. (PATR25N01-0043).. 88

Photo 4.39 Sous-opération 2D, vue vers le sud-est. (PATR25N01-0047)..... 88

Photo 4.40 Paroi sud-ouest de la sous-opération 2E. (PATR25N01-0128).. 90

Photo 4.41 Vestiges 2Y100 en béton coffré, situés à l'ouest du barrage. (PATR25N01-0212)..... 93

Photo 4.42 Vestiges 2Y101 en béton coffré, situés à l'ouest du barrage. (PATR25N01-0203)..... 93

Photo 4.43 Tige de fer du lot 3A1 (PATR25N01-0062).. 95

Photo 4.44 Stratigraphie de la sous-opération 3B, paroi est (PATR25N01-0066)..... 95

Photo 4.45 Stratigraphie de la sous-opération 3J, paroi nord (PATR25N01-0106).. 98

Photo 4.46 Sondage manuel 4C, paroi nord (PATR25N01-0149).. 100

Photo 4.47 Artéfact 4Y1, bassine en tôle émaillée, découverte lors de l'inventaire visuel de surface (PATR25N01-0185).. 100

Photo 4.48 Artéfact 4Y2, tuyaux de cheminée en tôle galvanisée, découverts lors de l'inventaire visuel de surface (PATR25N01-0174).. 102

Chapitre 1: Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Hydro-Québec a mandaté Patrimoine Experts en 2024 et en 2025 pour réaliser des interventions archéologiques en rive droite des barrages hydroélectriques de la centrale de la Chute-Hemmings de la centrale de Drummondville. Bien que ces travaux aient été effectués dans le cadre de deux mandats distincts pour Hydro-Québec, ils ont tous été réalisés sous le même numéro de permis archéologique (24-PATR-06). Les interventions ont permis d'assurer l'identification qualitative et quantitative ainsi que la protection et la sauvegarde des données archéologiques.

1.1.1 Mandat spécifique de la centrale de la Chute-Hemmings

Le premier mandat attribué par Hydro-Québec à Patrimoine Experts visait à effectuer un inventaire archéologique sur la rive droite du barrage hydroélectrique de la centrale de la Chute-Hemmings (1235, chemin Hemmings, Drummondville).

L'intervention devait précéder la réalisation de travaux prévus sur les résidences de l'aménagement hydroélectrique de Chute-Hemmings. Ces travaux comprenaient le remblayage des fondations, le nivellement du sol autour de la maison des opérateurs du Club-house et de l'ancien garage, de même que le démantèlement et le remblayage de la fosse septique et du champ d'épuration.

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet, Hydro-Québec a produit un avis du potentiel archéologique démontrant un potentiel archéologique pour des occupations historiques et autochtones dans les limites du projet (Duval et Puech 2024). Patrimoine Experts fut ainsi mandaté afin de réaliser un inventaire archéologique exhaustif sur l'ensemble de la zone à potentiel identifiée dans cet avis. L'intervention a eu lieu du 4 au 7 novembre 2024.

1.1.2 Mandat spécifique de la centrale de Drummondville

Pour le second projet, Hydro-Québec a mandaté Patrimoine Experts pour réaliser deux phases de surveillance archéologique et un inventaire en rive droite du barrage hydroélectrique de la centrale de Drummondville (499-457 chemin Hemmings, Drummondville).

Ces surveillances et cet inventaire archéologique étaient requis dans le cadre du projet d'élargissement du chemin d'accès et d'agrandissement du stationnement au barrage de la centrale de Drummondville. Le potentiel archéologique du secteur, évalué sommairement avant l'intervention, identifiait un fort potentiel archéologique autochtone, mais aussi historique. Le site recèle notamment un potentiel archéologique autochtone associé à la berge nord de la rivière Saint-François, un ancien secteur traversé d'un ancien chemin de portage pour franchir les chutes Lord. D'anciens campements autochtones ont vraisemblablement été érigés en aval et en amont des chutes Lord et ce secteur est un endroit valorisé par la nation W8banaki. De plus, une intervention archéologique réalisée au carrefour giratoire en 2013 par Archéo-CAD avait permis de localiser des gisements de chert à proximité, ressource qui peut avoir représenté un attrait supplémentaire pour les nations autochtones.

Concernant le potentiel historique, les vestiges de deux bâtiments agricoles du 19^{e} siècle pouvaient se trouver sur le terrain à l'étude à proximité du chemin Hemmings. De plus, la construction des installations hydroélectriques par la Southern Canada Power Co. entre 1914 et 1919 a sans doute nécessité l'aménagement d'un chantier sur ce terrain qui pourrait avoir laissé des vestiges.

L'objectif initial était donc de réaliser une supervision archéologique, incluant le relevé des excavations mécaniques, sur le terrain situé dans les limites de la centrale de Drummondville, à Drummondville. Il s'agissait principalement d'identifier, documenter et évaluer la ressource archéologique dans l'emprise des sondages. Les tranchées de caractérisation environnementales devaient être excavées mécaniquement par l'équipe Akifer, sous supervision d'un archéologue pour vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations. L'analyse sommaire des documents historiques avant l'intervention a permis de définir trois sous-objectifs de recherche pour cette intervention : 1) vérifier la présence d'indices d'occupation autochtone, notamment la présence d'un sentier de portage, 2) vérifier la présence des vestiges de bâtiments agricoles et 3) vérifier la présence de vestiges associés au chantier du barrage.

Une seconde phase de surveillance et un inventaire ont été ajoutés tôt en saison 2025, car Hydro-Québec souhaitait procéder au dessouchage en vue des travaux d'élargissement du chemin d'accès vers le barrage. Les lieux visés par l'inventaire étaient guidés par le potentiel identifié en 2024 dans l'emprise des travaux projetés, alors que la surveillance était effectuée aux endroits ciblés pour les besoins de caractérisation environnementale, dirigés par l'équipe Akifer, expert-conseil en environnement.

Les travaux de surveillance et d'inventaire archéologique à la centrale de Drummondville ont nécessité huit jours de terrain, d'abord du 3 au 5 décembre 2024 puis du 31 mars au 4 avril 2025.

1.2 Localisation des zones d'étude

Les interventions archéologiques se sont déroulées sur la rive nord de la rivière Saint-François à proximité des barrages hydroélectriques de la centrale de Drummondville et de la centrale de la Chute-Hemmings à Drummondville dans la région administrative du Centre-du-Québec (cartes 1.1a et 1.1b et 1.2).

Du côté de la centrale de la Chute-Hemmings, l'inventaire archéologique a été réalisé sur la portion droite de la rive et en amont du barrage au long du réservoir nommé lac Woodyatt. Le terrain localisé au 1255 chemin Hemmings sur le lot 4 351 848 appartenant à Hydro-Québec accueillait notamment l'ancienne maison des opérateurs, le Club House ainsi qu'un ancien garage.

La seconde zone d'étude où se sont déroulés les travaux d'inventaire et de surveillance archéologique réalisés en rive droite du barrage hydroélectrique de la centrale de Drummondville se situe au 499-457 chemin Hemmings dans l'emprise des lots cadastraux 3 427 481 et 3 427 533, propriétés d'Hydro-Québec.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat des interventions archéologiques réalisées en 2024 et 2025 sur des terrains bordant la rive nord des centrales hydroélectriques de Drummondville et de la Chute-Hemmings. Il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. Le chapitre 2 porte sur la méthodologie employée pour la recherche documentaire, les travaux de terrain et les analyses subséquentes. Le chapitre 3 présente le contexte environnemental de l'aire d'étude, le cadre physique ainsi qu'une description sommaire des occupations humaines anciennes connues dans le secteur, séparée entre les contextes paléohistoriques autochtone et historique euroquébécois. S'ensuit, au chapitre 4, la présentation des résultats de l'intervention archéologique. Enfin, le chapitre 5, porte sur la conclusion et les recommandations émises au terme des présents travaux archéologiques.



Composante du projet

☐ Zone d'étude

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Localisation du lieu d'intervention

Sources :

Imagerie aérienne, MRNF Québec, mars 2022
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c1_1b_pa_002_situa_251226

0 100 200 m

NAD 1983 CSRS MTM 8
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 1-1a

Novembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

-72°27'

N

Chemin Hemmings

Barrage remblais
rive droite

Centrale

Rivière Saint-François

Rivière Saint-François

-72°27'



Composante du projet

☐ Zone d'étude

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Localisation du lieu d'intervention

Sources :

Imagerie aérienne, MRNF Québec, mars 2022
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Exper'ts

Fichier: P4513190279_c1_1b_pa_002_situa_251226

0 100 200 m

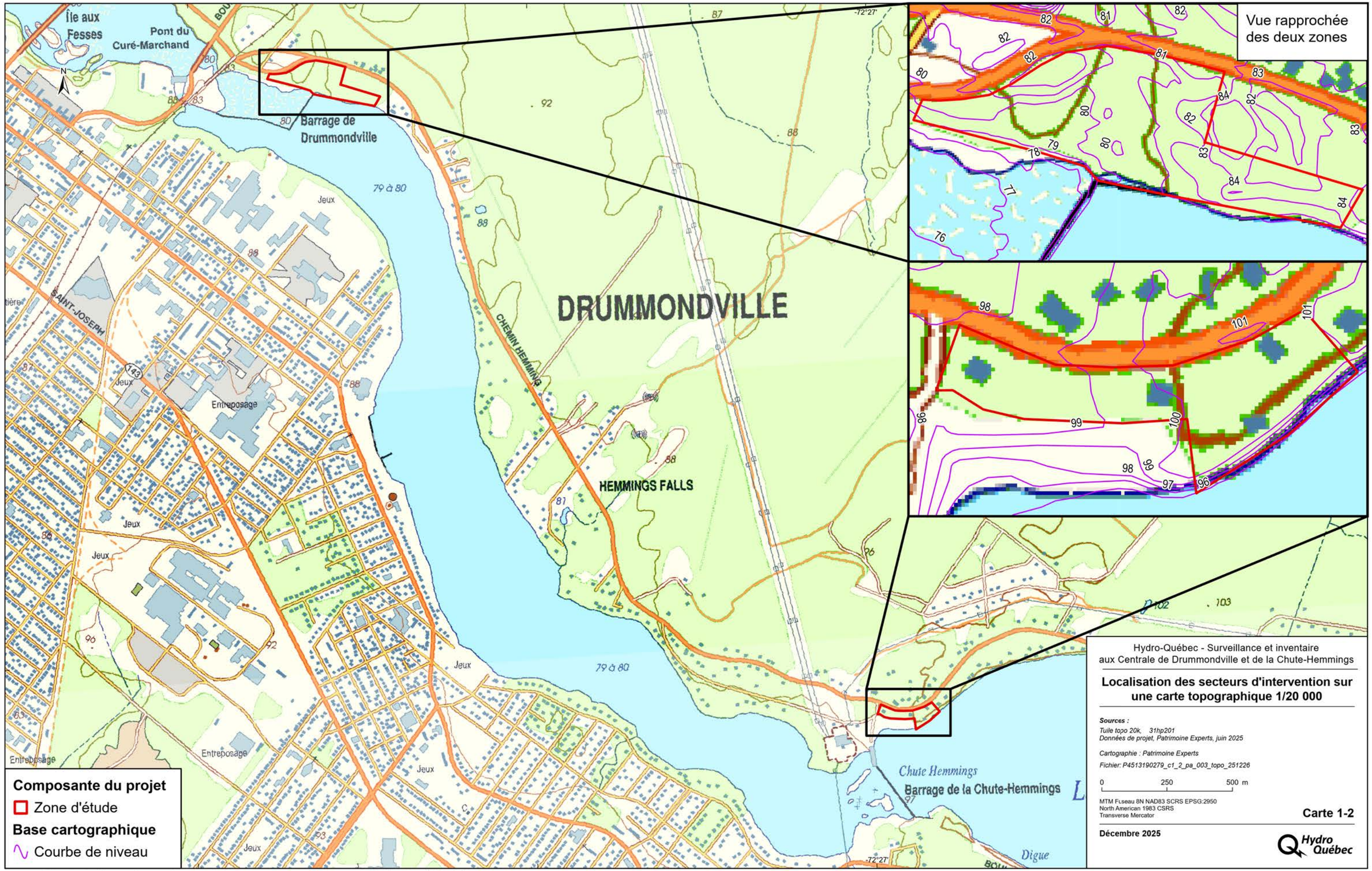
NAD 1983 CSRS MTM 8
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 1-1b

Décembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Localisation des secteurs d'intervention sur une carte topographique 1/20 000

Sources :

Tuile topo 20k, 31hp201
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c1_2_pa_003_topo_251226

0 250 500 m

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 1-2

Décembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* (P-9.002, r.2.1) en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

Préalablement à l'intervention sur le terrain, une recherche documentaire a été réalisée spécifiquement pour la centrale de la Chute-Hemmings lors de la préparation de l'avis archéologique par Hydro-Québec (Duval et Puech 2024). Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire a été bonifiée et complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques.

2.2 Méthodologie au terrain

Deux méthodes ont été employées au terrain selon les deux secteurs d'intervention, soit la surveillance et l'inventaire archéologique. La surveillance archéologique a pour objectif de vérifier la présence dans l'emprise de travaux en cours des vestiges archéologiques ou des sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie). Lors de la surveillance, l'archéologue peut contrôler le rythme d'excavation et demander un arrêt temporaire de la machinerie pour observer le contenu des sols ou pour évaluer la présence ou non d'éléments archéologiques. Dans le cas d'éléments archéologiques en place, l'archéologue responsable de la surveillance peut recommander des ajustements quant à la technique d'excavation utilisée. Le tout se fait en concertation avec les intervenants du projet et des mesures de mi-

tigations peuvent alors être prises en prévision de travaux supplémentaires ou de l'adaptation de ceux-ci.

L'inventaire archéologique correspond à une approche préventive pour l'évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette évaluation s'effectue par l'excavation de tranchées mécaniques et de sondages manuels permettant de documenter un échantillon représentatif des sols et des vestiges archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain défini.

2.2.1 Méthodologie spécifique au secteur de la centrale de la Chute-Hemmings

L'inventaire archéologique sur la rive droite de la centrale de la Chute-Hemmings, s'est déroulé du 4 au 7 novembre 2024. Afin de caractériser la séquence de déposition des sols et de déterminer la présence de niveaux de rehaussement nécessitant un décapage mécanique préalable à la réalisation de sondages manuels, l'intervention a commencé par l'excavation de sondages manuels répartis sur l'ensemble de la zone de potentiel.

Afin de vérifier le potentiel archéologique autochtone ancien, des sondages manuels de 0,35 m de côté, espacés aux 10 m et disposés en quinconce, ont été excavés sur l'ensemble de la zone de potentiel. La moitié des sondages manuels ont été tamisés à l'aide de tamis au maillage 1/4 et 1/8 de pouces. Des tranchées mécaniques ont été excavées dans les secteurs ayant fait l'objet de travaux de rehaussement (4B) ou de décapage (4C), localisés plus précisément en bordure du rivage et dans la cour de gravier (sondages 1S) entre le garage et l'écurie.

En ce qui concerne le potentiel archéologique historique euroquébécois, des tranchées mécaniques (4A, 1T et 1V) de 4 à 7 m de longueur sur 1 m de largeur ont été excavées à l'emplacement présumé d'anciens bâtiments (écurie, maison de travailleurs, maison et garage Hamilton) aujourd'hui disparu, afin de documenter la présence de vestiges enfouis. La localisation approximative de ces bâtiments a été déterminée à partir de la superposition de plans anciens datant de 1930, de 1934 et de 1944 qui ont été fournis par Hydro-Québec. Les points délimitant le pourtour de ces bâtiments anciens ont été implantés sur le terrain à l'aide du GPS, ce qui a permis de guider l'emplacement des tranchées mécaniques 4A, 1T et 1V.

Les tranchées mécaniques et les sondages manuels représentatifs des différents secteurs de la zone de potentiel ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique ce qui a permis de documenter la succession des dépôts naturels et anthropiques dans la zone d'inventaire. Quelques sondages ont fait l'objet d'une description sommaire de leurs couches stratigraphiques accompagné de mesures de profondeurs prises à partir du sommet, soit l'équivalent d'un croquis stratigraphique.

2.2.2 Méthodologie spécifique au secteur de la centrale de Drummondville

L'intervention archéologique sur la rive droite de la centrale de Drummondville consistait à réaliser des surveillances archéologiques, simultanément aux travaux d'excavations pour la caractérisation environnementale par la firme Akifer.

Les excavations ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique ce qui a permis de documenter la succession des dépôts naturels et anthropiques dans la zone de surveillance. Ces relevés sont accompagnés de mesures de profondeurs prises à partir du sommet, soit l'équivalent d'un croquis stratigraphique. Les artéfacts découverts ont été prélevés pour en faire un inventaire sommaire après leur nettoyage.

Lors de la surveillance en décembre 2024, les excavations des quatorze tranchées ont été enregistrées comme les sous-opérations 1A à 1P. Ensuite, l'intervention de 2025 a débuté par un inventaire nommé opération 2 dans le périmètre de l'aire de stationnement à aménager et du chemin d'accès à élargir. Cet inventaire avait pour but de vérifier la présence d'éléments archéologiques, notamment de vérifier la présence d'un sentier repéré lors de la surveillance de 2024. Une épaisse couche de copeaux de bois issue des travaux de déboisement des derniers mois a nécessité l'utilisation d'une pelle mécanique pour le nettoyage de la zone et l'excavation des longues tranchées de l'opération 2. Un inventaire manuel a ensuite été réalisé au fond des sous-opérations. Pour l'axe du raccordement électrique entre le chantier et le Chemin Hemmings, un inventaire manuel (opération 4) a été réalisé dans la forêt, par l'excavation d'un sondage espacé à tous les dix mètres. Puis, une surveillance (opération 3) a été réalisée en accompagnement des travaux de caractérisation environnementale de l'équipe Akifer. En tout, 20 excavations et deux zones de surface ont été documentées en 2025.

2.2.3 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple **1A3.** Le premier chiffre (**1**) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (**A**) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou une aire ouverte à l'intérieur d'une opération. Enfin, le chiffre (**3**) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le ministère des Transports du Québec. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les vestiges en métal comme les canalisations en fonte ou en plomb. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe général est-ouest.

L'ensemble des notes de terrains ont été enregistrées dans un carnet de notes (carnet d'arpentage) sur des fiches environnementales et des fiches d'enregistrements. Des photos prises avec un appareil Olympus TG-3 et TG-5 ont couvert le périmètre des travaux, de même que la localisation générale des sondages et des parois stratigraphiques, en plus des bâtiments patrimoniaux susceptibles d'être démolis lors des travaux. Les artéfacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

Dans le cas du terrain de la Chute-Hemmings, l'arpentage des tranchées et sondage a été réalisé à l'aide d'un GPS à main de marque Garmin. La marge d'erreur, sur les axes X et Y, est généralement d'environ deux mètres, mais peut aller jusqu'à 5-10 m lorsque la couverture satellite est insuffisante ou lorsque le

ciel n'est pas dégagé. La valeur altimétrique des sondages a été déduite du modèle numérique de terrain (MNT) tiré du lidar distribué en données ouvertes par le gouvernement du Québec qui offre une marge de précision au mètre carré, étant donné que les données altimétriques tirées du GPS ont une trop grande marge d'erreur.

2.3 Méthodologie post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui sont réalisés après les interventions sur le terrain, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Le traitement de ces données comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, ainsi que leur analyse, puis à croiser celles-ci avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début du chantier. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des plans qui ont été superposés aux cartes anciennes. Ces plans contribuent à l'analyse spatiale du site.

Les artéfacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Cette analyse des artéfacts permet de préciser la datation et les activités (domestiques, industrielles, militaires, etc.) qui se sont déroulées sur le site dans le passé. L'identification de certains objets, de matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés, permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Les artéfacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis sont inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artéfacts (fragments et objets estimés), matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions a été effectué avec les codes de matériaux et de fonctions de l'agence Parcs Canada.

Une partie des artéfacts peuvent être élagués au laboratoire, mais font tout de même partie des assemblages inventoriés. Les objets les plus représentatifs sont sélectionnés pour être photographiés et catalogués, ce qui permet d'approfondir leur documentation. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur est alors attribué (CAT-1). En vue du dépôt, la collection conservée est remballée dans des sacs plastiques selon les pratiques en vigueur à l'endroit où ils seront conservés.

L'analyse des données archéologiques en vue de la rédaction du rapport nécessite la description des découvertes et le croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au client et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel

3.1 Cadre environnemental

La documentation du cadre environnemental actuel et ancien est pertinente pour la recherche archéologique puisqu'il permet d'identifier si des ressources et des attraits du terrain ont pu favoriser la fréquentation du secteur ou l'établissement à cet endroit par les populations autochtones et euroquébécoises.

3.1.1 Topographie et unité de paysage

L'aire d'étude se situe au contact de la plate-forme des basses terres du Saint-Laurent et de la province géologique des Appalaches (Patrimoine Drummond, s. d.). Elle fait partie de l'unité de paysage régional de Drummondville qui est formé d'une plaine très légèrement inclinée vers l'ouest, dont le relief présente quelques inégalités à l'est, le long des Appalaches (Robitaille et Saucier 1998, 57). Les deux secteurs d'intervention sont localisés du côté nord de la rivière Saint-François. Le terrain documenté en amont de la centrale de la Chute-Hemmings est localisé sur une terrasse entre 99 et 101 m d'altitude NMM surplombant la rivière Saint-François. À quelques kilomètres en aval, le terrain expertisé au bord de la centrale de Drummondville, recoupe la berge de la rivière Saint-François entre 79 m et 82 m d'altitude.

3.1.2 Géologie et dépôts de surface

Les deux secteurs appartiennent à des formations géologiques distinctes, séparées l'une de l'autre par la faille du Foulon. Le terrain de la Chute-Hemmings est inclus dans le groupe de Bulstrode, qui se compose d'ardoise noire avec quelques interlits de grès gris et de calcaire gris foncé. Le secteur de la centrale de Drummondville fait partie de l'Olistostrome de Drummondville dont la matrice se compose de shale contenant du silststone à gaprolites gris foncé avec des interlits de grès dolomitique et de calcaire argileux. La matrice contient également des blocs de calcaire cristallin, gris-argenté à bleuté, des blocs d'agglomérats volcaniques verts ainsi que des blocs de pyroclastites gris noirâtre à gris verdâtre (SIGÉOM et coll. 2016).

En 2013, Archéo-Cad a identifié des affleurements de chert vert gris pâle, vert foncé à gris foncé et de texture mate à cireuse, sur la rive droite de la rivière Saint-François, près de la rue du Pont tout juste en aval de la centrale de Drummondville. Les conglomérats cherteux, présents dans la matrice de shale du groupe de l'Olistostrome de Drummondville, sont similaires à ceux de l'Olistostrome de la rivière Etchemin et aux cherts de la région de Québec (Duval 2013 cité dans Archéo-CAD 2013). En plus des affleurements de chert, la formation de Drummondville se compose de roches pyroclastiques contenant des phénocristaux de feldspath et de calcite qui sont susceptibles d'avoir été utilisés par les autochtones (Globensky 1978 ; Cadieux 2005 ; 2001 cité dans Archéo-CAD 2013). Les affleurements de chert ainsi que la roche pyroclastique sont accessibles sur les rives dénudées et rocheuses de la rivière Saint-François. Malgré l'absence d'artéfacts ou d'évidences d'extraction, ces sources de matière première pourraient avoir été exploitées pour la fabrication d'outils par les groupes autochtones (Archéo-CAD 2013, 47-51).

Le substrat rocheux des deux secteurs à l'étude est majoritairement recouvert de sols sableux complétés par des sols graveleux et des sols issus de dépôts de tills. Le terrain situé en bordure de la centrale de la Chute-Hemmings, étant situé sur une paléoplage, est recouvert de dépôts de sable grossier de Saint-François (Fs), auxquels s'ajoute une combinaison de sable de Saint-Amable et de sable grossier de Saint-François (Am+Fs) (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) 2008a, 31h16101). Quant au secteur de la centrale de Drummondville, une portion du terrain bordant la rive nord de la rivière SaintFrançois est recouverte de dépôts de loam sableux graveleux appartenant à la série Beaurivage. Une autre partie du terrain est recouverte par une combinaison de sols issus de différentes séries (Sy+Am+Bdc), soit le loam sableux de SaintSylvère (Sy), dérivé de dépôts de till ; le sable de SaintAmable (Am) ; ainsi que le loam argileux calcaire (18-24 pouces) de Bedford (Bdc) (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) 2008b, 31h16201).

3.1.3 Classification écologique du territoire et hydrologie

Le réseau hydrographique de l'aire d'étude est dominé par la rivière Saint-François (*Alsigôntekw* en langue W8banaki), qui s'écoule vers le nord-ouest en direction du fleuve Saint-Laurent. Les deux secteurs se situent respectivement en bordure des chutes Lord dans le cas de la centrale de Drummondville et Hemmings dans le cas de la centrale de la Chute-Hemmings. Ces rapides ne pouvant être franchis lors de la navigation de la rivière nécessitaient d'effectuer un portage pour les contourner, avant la construction des barrages au cours du 20e siècle. D'après les informations historiques et ethnohistoriques, le portage s'effectuait sur la rive droite, soit du côté nord de la rivière (voir section 3.3).

La zone d'intervention fait partie du domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul et se caractérise par un climat de type modéré subhumide, continental, présentant une longue période de croissance (Robitaille et Saucier 1998, 57). Quelques milieux humides (marécages, marais, tourbière et prairie humide) sont répertoriés autour de l'aire d'étude, mais aucun ne se trouve dans l'emprise des zones expertisées.

3.1.4 Paléoenvironnement

Lors de la dernière période glaciaire, l'Inlandsis Laurentidien recouvrait totalement le territoire du Qué-

bec et s'étendait jusqu'au sud des Grands Lacs. Le territoire à l'étude se libère progressivement des glaces entre 13 200 et un peu moins de 13 100 ans avant aujourd'hui (AA). La fonte du glacier laisse place à un lac proglaciaire, le Lac à Candona, qui inonde le territoire jusqu'à une altitude de 220 +/-10 m NMM il y a 13 100 ans. Suivant la fonte complète du glacier, l'eau salée de la mer de Goldthwait inonde les basses terres pour former la mer de Champlain dont le niveau maximal atteint entre 165 et 175 m NMM au sud de la MRC de Drummond (Richard 2016 ; Fournier et al. 2016, 10-13). Le niveau de la mer de Champlain s'abaisse rapidement en 300 ans pour atteindre 80 m vers 12 800 ans AA, ce qui libère des eaux une bonne partie du secteur de la centrale de Drummondville. Les terrasses, de 90 m et de 100 m d'altitude, se trouvant en amont des chutes Lord et Hemmings (Fournier et al. 2016, 14-16), ont été exondées plus tôt lors du retrait progressif de la mer de Champlain. Ces paléoplages étaient accessibles dès les périodes du Paléoindien (12 500 ans AA – 9 500 ans AA) et de l'Archaïque Ancien (11 350 – 8 000 AA).

Les eaux salées de la mer sont progressivement remplacées par l'apport constant d'eau douce provenant de la fonte du glacier. La dessalure de la mer de Champlain entraîne la constitution du lac Lampsilis en amont du détroit de Québec autour de 9 800 ans AA (Lamarche 2006). Vers 9600 ans AA, le niveau de l'eau se situe à environ 30 m NMM (rivage de Montréal) et pénètre dans la région par la vallée de la rivière Saint-François. Avec le réchauffement du climat, l'érable à sucre prend davantage de place dans les forêts, ce qui conduit, il y a environ 6 000 ans avant aujourd'hui (AA), à l'apparition de la forêt mixte que l'on connaît aujourd'hui dans le domaine de l'érablière laurentienne (Richard 1995).

3.2 Contexte paléohistorique

La période paléohistorique de la vallée laurentienne est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 3.1). Ces distinctions sont basées sur des datations absolues de certains sites archéologiques et sur des typologies technostylistiques. Les deux secteurs d'intervention sont susceptibles d'avoir été fréquentés à partir du Paléoindien (12 500 ans AA – 9 500 ans AA) et de l'Archaïque Ancien (11 350 – 8 000 AA).

La période du Paléoindien est associée aux populations paléohistorique qui peuplèrent l'Amérique il y a plus de 12 000 ans AA et qui étaient adaptées à l'exploitation d'une faune maintenant en grande partie disparue. Dans le Nord-Est américain, les caribous étaient la proie privilégiée, mais la plupart des espèces animales étaient également chassées. Les groupes paléoindiens du Nord-Est étaient adaptés à un environnement froid proche de celui qui prévaut actuellement dans la région subarctique. Des sites paléoindiens ont été découverts en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent, dans la région de Québec et en Estrie. Les premiers établissements de la région de la Saint-François relèvent de la culture Plano, qui se caractérise par des chasseurs de grands mammifères dotés de pointes de lance à retouches parallèles. Des traces de leur passage ont été retrouvées sur les sites Kruger 2 (BiEx-23), Kruger 3 (BiEx-24), Weedon I (BkEu-1) et Weedon 3 (BkEu-8), situés sur les hautes terrasses de la rivière Saint-François en Estrie, qui formaient il y a environ 10 000 ans d'anciens rivages lacustres (Fournier et coll. 2016, 17 ; ISAQ 2025).

Au cours de la période Archaïque qui s'étend de 11 350 à 3 000 ans AA, les activités d'acquisition des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette se diversifient et se régionalisent. Ces dif-

Tableau 3.1 Chronologie et nature de l'occupation autochtone paléohistorique.

Période	Phase	Chronologie AA (avant aujourd'hui)	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500–11 200 AA	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
	Récent	11 300–8 800 AA	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	11 300 – 8 800 AA	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Moyen	8 800 – 6 800 AA		
	Supérieur	6 800 – 4 500 AA	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
Sylvicole	Terminal	4 500 – 3000 AA	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants
	Inférieur	3 000–2400 AA	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Moyen tardif	1 500–1000 AA	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture - Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées - Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires
	Supérieur	1 000–500 AA		

férentes formes d'adaptation aux environnements régionaux favorisent la diversité culturelle et la mise en place de réseaux d'échange. Au cours de cette période, la rivière Saint-François permet de relier le fleuve aux Appalaches. Plusieurs sites de cette période sont répertoriés dans le bas Saint-François et les environs : CaFe-5, Odanak (CaFf-2), CbFc-3, Bouvais (CbFd-5), La Butte (CbFd-7). Le bassin versant de la partie amont de la rivière Saint-François, entre Sherbrooke et Drummondville, a également révélé plusieurs sites de l'Archaïque : Vieux-Pont (BiEx-1), Bishop (BiEx-2), Sherbrooke (BiEx-4), Brompton Road (BiEx-13), Lac des Nations (BiEx-14), Rivière Massawippi (BiEx-15), Kruger 2 (BiEx-23), Kruger 3 (BiEx-24) et Wliki (BiEx-31) (Archéo-CAD 2013, 22-23 ; ISAQ 2025).

La période du Sylvicole qui s'étend entre environ 3000 ans AA et le 16e siècle, se caractérise par une sédentarisation progressive des groupes, rendue possible par le développement de l'horticulture et l'introduction de nouvelles technologies, telles que la céramique. Ces innovations, originaires du sud, indiquent des échanges entre les populations locales et celles de la Nouvelle-Angleterre et de la vallée de l'Ohio. Au fil du temps, ces évolutions sociales et économiques entraînent la semi-sédentarisation des Iroquoiens vers 1400 AA. Bien que ces groupes occupent alors des villages permanents, ils poursuivent leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette, et continuent à se déplacer sur de longues distances afin d'exploiter les ressources selon leur saisonnalité. Des sites du Sylvicole sont répertoriés dans le bas Saint-François tels que les sites Odanak (CaFe-1), CaFe-4, CaFe-7, l'ancien moulin de la rivière aux Vaches (CaFe-9) et Lachapelle (CaFf-3). D'autres sites de cette période sont répertoriés dans la partie en amont, le long de la rivière Saint-François, entre Sherbrooke et Drummondville dont les sites : Vieux-Pont (BiEx-1), Bishop (BiEx-2), De l'île du Collège (BiEx-3), Rivière Massawippi (BiEx-15), Kruger 3 (BiEx-24), Custeau (BiEx-27), Sibosimis (BiEx-30), Koak (BiEx-33), Wliki (BiEx-31) (Archéo-CAD 2013, 22-23 ; ISAQ 2025).

Aucun site autochtone paléohistorique n'a encore été découvert à ce jour à Drummondville. Il est toutefois fait mention de témoignages de citoyens et de celui de l'archéologue René Lévesque quant à la mise au jour d'artéfacts lithiques près d'un barrage sur la rivière Saint-François à Drummondville (Lévesque 1962 cité dans Archéo-CAD 2013). Des artéfacts en pierre taillée ont également été mis au jour par des résidents sur les plages de la rivière Saint-François dans le secteur du « Bec-du-Canard » (Pointe-Allard), en plus d'une gouge récoltée dans le secteur de l'ancien Wickham (Duval et Puech 2024, 4).

3.3 Contexte historique autochtone

Avant la période de contact avec les Européens, le bassin versant de la rivière Saint-François, incluant le territoire de la MRC de Drummond est parcouru par divers groupes autochtones dont les W8banakiak (Abénakis) qui se séparent en deux groupes soit les Abénakis de l'Ouest ou Sokokis et les Abénakis de l'Est, auxquels s'ajoutent également d'autres groupes comme les Mohicans, les Hurons, les Algonquins et les Iroquoiens originaires des États du Vermont, du New Hampshire, du Maine et peut-être même de la vallée du Saint-Laurent. De nos jours, le secteur à l'étude fait partie du Ndakina, terre ancestrale de la Nation W8banaki (Abénakis).

Les W8banakiak occupaient principalement les plateaux situés dans le Maine, le New Hampshire et le

Vermont. Ils se rendaient également sur la frange nord-ouest des Appalaches et dans les Basses-terres du Saint-Laurent, surtout pour chasser le gibier et exploiter la sauvagine. Grâce à ses nombreux cours d'eau, la vallée de la Saint-François servait d'axe de circulation entre la vallée du Saint-Laurent et les régions maritimes, favorisant ainsi les échanges et les relations entre différentes nations autochtones (Fournier et coll. 2016, 19).

Durant la majeure partie du 17e siècle, les W8banakiak sont chasseurs, pêcheurs et cueilleurs, et cultivent également du maïs, des haricots et des courges. Ils se déplacent en canots d'écorce de bouleau sur les lacs et les ruisseaux et s'établissent dans des villages près de chutes sur les grandes rivières pendant les saisons où les poissons migrateurs peuvent être pêchés. Au cours des autres saisons, ils se dispersent en groupes familiaux sur la côte ou dans de petits campements près des affluents à l'intérieur des terres. Ces campements saisonniers deviennent les bases des territoires de trappage au moment de l'essor de la traite des fourrures (Snow et Filice 2024).

À la fin du 17e siècle, les W8banakiak, fuyant les conflits avec les colons de la Nouvelle-Angleterre et les maladies, trouvent refuge dans la vallée du Saint-Laurent. En 1682, le gouverneur Frontenac leur octroie le droit de chasse et de pêche sur tout le bassin drainé par la rivière Saint-François (Alsig8ntegw), soit du fleuve Saint-Laurent à la frontière du Vermont. Après un passage à Sillery et à Saint-François-de-Sales, ils fondent des villages permanents le long de la rivière Saint-François : Odanak (1700), Wôlinak (1708), puis L'Avenir et Ulverton au 19e siècle. Odanak devient le principal centre, regroupant plus de 1500 personnes à la fin du Régime français, tandis que Wôlinak en compte moins de 300. Sur le plan archéologique, les artéfacts découverts au village de L'Avenir (BkFb-1) comprennent des tessons de terre cuite de tradition canadienne-française du 19e siècle, des pièces en grès, de la monnaie percée, des disques de plomb, des boutons en alliage cuivreux et des grelots ornés de motifs autochtones. Le site de cimetière (BkFb-2) situé à L'Avenir (MRC de Drummondville) le long de la rivière Saint-François, serait lié aux Abénakis et aux métis ayant vécu dans les villages de L'Avenir et d'Ulverton au 19e siècle (Snow et Filice 2024 ; Fournier et al. 2016, 19 ; Archéo-CAD 2013, 54 ; L'Encyclopédie canadienne 2013). Les autres sites autochtones historiques (ISAQ 2025) répertoriés dans la vallée de la Saint-François ont été découverts à Odanak (CaFe-1, CaFe-5 et CaFe-7) et dans le village voisin de Pierreville dans le cas du site Côte Tailly (Cafe-6). De l'autre côté de la rive à Saint-François-du-Lac, les sites : Lachapelle (CaFf-3) et l'ancien moulin de la rivière aux Vaches (CaFe-9) ont également révélé des composantes autochtones historiques. En amont de Drummondville, se trouvent également les sites de l'Île du Collège (BiEx-3) à Sherbrooke et Weedon 3 (BkEu-8).

Bien qu'aucun site autochtone historique n'ait été identifié à Drummondville, plusieurs sources mentionnent le passage des W8banaki dans le secteur, qui est d'ailleurs valorisé par la nation autochtone. Un ancien chemin de portage, emprunté pour contourner les chutes Lord (G8sibog), est attesté dès 1792 (Pennoyer 1792) (figure 3.1). Le portage, situé sur la rive droite, portait le nom de Nasgateguaniganik ou portage de la rivière noire. Des campements autochtones (figure 3.2) auraient été établis en amont et en aval des chutes (Annual Report of the Department of Indian Affairs 1885 cité dans Archéo-CAD 2013, 54). Les chutes Hemmings (figure 3.3) sont également désignées sous le nom de Wigwahigansek ou de Wiguahigans par la nation W8banaki, qui signifie « l'endroit où l'on trouve de la grosse écorce de bouleau » (Lampron-Drolet 2021 ; Fournier et al. 2016) ou « la place où l'écorce de bouleau est travaillée » (Com-

mission de toponymie du Québec 2024). D'après des informations compilées par Leslie Howard Millar (Carte compilée en 1975 dans Société d'Histoire de Drummond 1986), un champ de bataille autochtone aurait été localisé sur la rive nord de la rivière, un peu en aval des chutes Hemmings. Allard (1996) mentionne qu'au début du 19e siècle : « Il n'est pas rare de croiser des flottilles composées de trois ou quatre canots d'écorce, chargés d'Abénakis faisant la navette entre leurs villages de Saint-François-du-Lac (32 km en aval) et de Durham (30 km en amont). ». Enfin, les chutes de Drummondville et la rivière Saint-François étaient des lieux propices à la pêche au saumon, à l'anguille et à l'esturgeon, comme il est attesté par des témoignages historiques de la seconde moitié du 19e siècle (voir Verrier et Verrier 2019, 48).

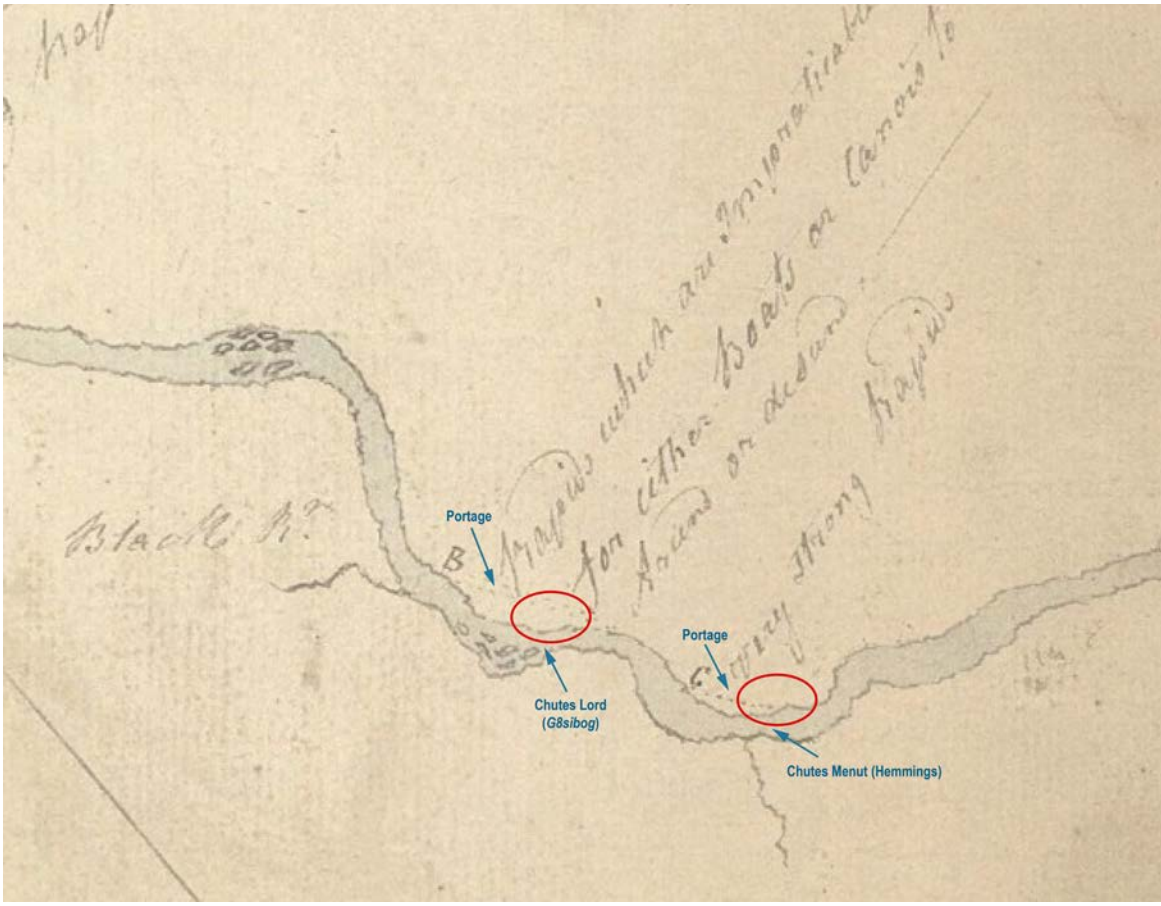


Figure 3.1 Extrait du Plan of survey of the St.François river, township Durham de Jessee Pennoyer de 1792, montrant les zones de rapides et des portages. Les secteurs d'intervention sont encerclées en rouge (Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, cote E21,S555,SS1,SSS18,P70E).

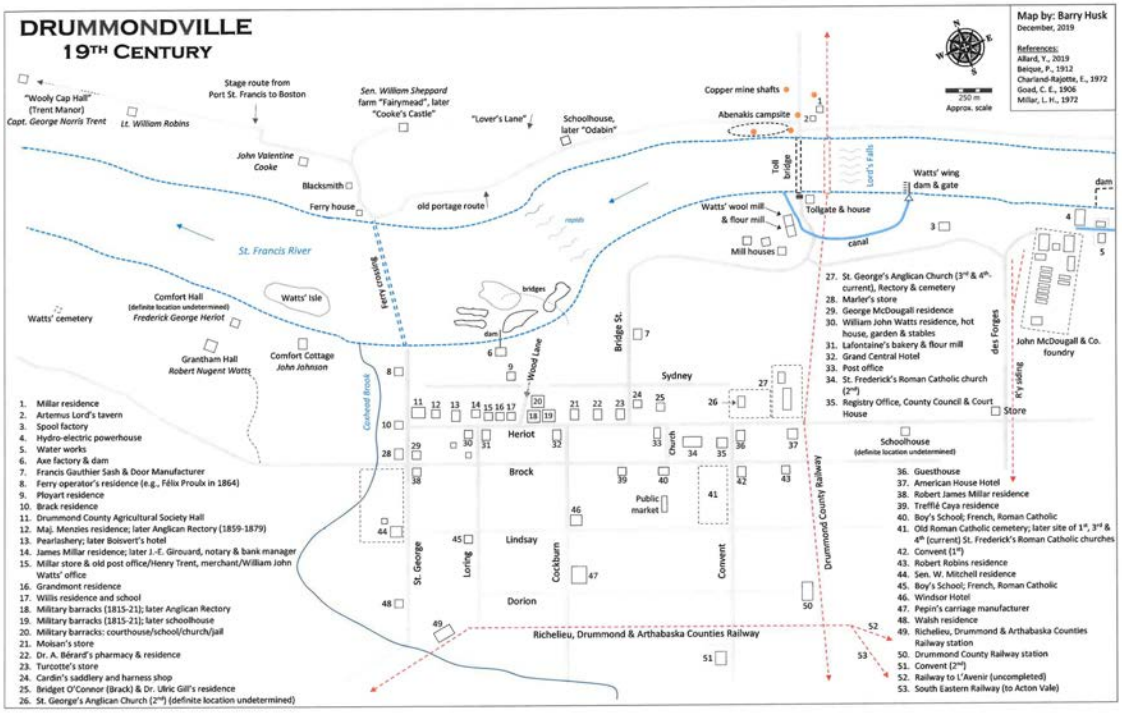


Figure 3.2 Carte de Drummondville au 19e siècle de Barry Husk, montrant l'emplacement de campements autochtones en aval des rapides Lord (Husk 2019).

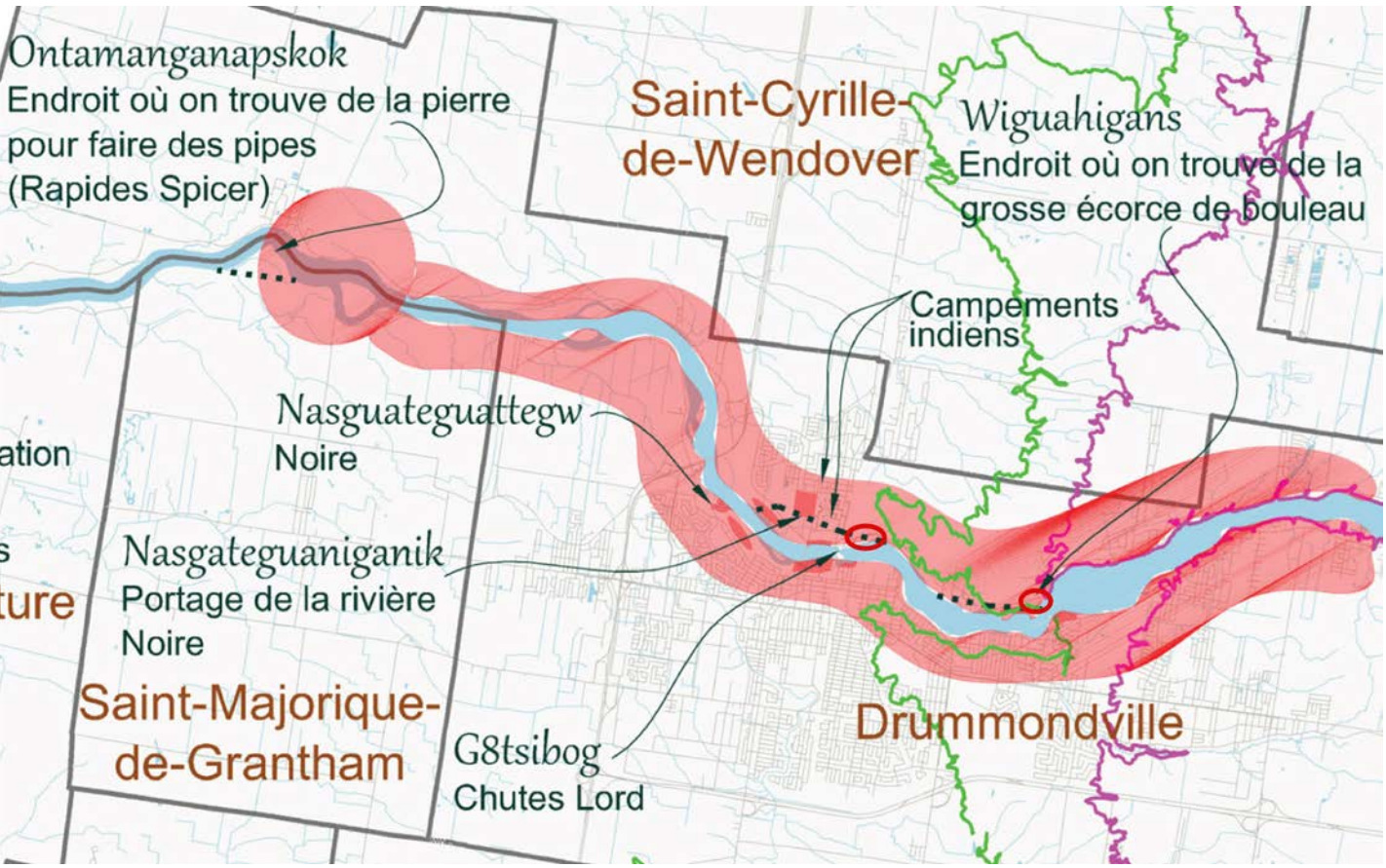


Figure 3.3 Carte montrant le potentiel archéologique autochtone (en rouge), les toponymes W8banaki dont le portage (pointillé noir) et les courbes de niveau de 90 et 100 m (vert et rose respectivement). Les secteurs d'intervention sont encerclés en rouge (MRC de Drummond, Fournier et al. 2016)

3.4 Contexte historique euroquébécois

La municipalité actuelle de Drummondville recoupe une partie de l'emprise des cantons de Grantham (1800), de Wickham (1802), de Wendover (1805) et de Simpson (1802), en plus d'une portion de la seigneurie de Courval (1754). En plus des cantons précités, le comté de Drummond englobait également les cantons de Durham (1802) et de Kingsey (1803). En 1792, ces cantons (townships) faisaient partie du comté de Buckinghamshire créé en 1792 par le Conseil exécutif de Londres. L'aire d'étude faisait initialement partie du canton de Simpson, dont l'histoire est étroitement liée à la ville de Drummondville.

3.4.1 Drummondville

Drummondville est fondée le 29 juin 1815 dans le canton de Grantham (érigé 14 mai 1800). La fondation du village vise à occuper le territoire afin de prévenir une invasion américaine et de distribuer des terres à des vétérans loyaux à la Couronne britannique. Le noyau villageois composé de quelques maisons et d'une place d'armes prend naissance sur les lots 4 à 6 du 2e rang du canton de Grantham. Dès le mois d'août 1815, une centaine de familles s'établissent dans les environs et le village croît rapidement à partir de 1816, avant de connaître une stagnation causée par une épidémie de variole en 1820, puis par un incendie majeur en juin 1826 qui détruit trente bâtiments, ne laissant debout que les deux églises, deux tavernes et la résidence du fondateur Frederick George Heriot. Malgré ces revers, la localité se reconstruit et voit sa population augmenter au fil des décennies, tandis que plusieurs industries s'y implantent dans la seconde moitié du 19e siècle afin d'y exploiter les ressources naturelles en bois et les gisements de limonite, aussi appelée fer des marais. Cette dernière ressource est exploitée entre 1880 et 1911 par la fonderie de John McDougall & Co. qui construit deux hauts fourneaux pour fondre ce minerai riche en fer qui se trouve en bonne quantité dans les sols de la région (Fournier et al. 2016, 53 ; Allard 2015).

Les activités industrielles seront stimulées par l'ouverture en 1872 d'un premier chemin à lisses de bois d'érable reliant Drummondville à Sorel (Allard 1994, 49). S'ensuivra l'ouverture en 1886 du chemin de fer du Drummond County Railway et d'un premier pont ferroviaire, le Drummond Dominion Bridge (1886-1887), permettant de traverser la rivière Saint-François (Verrier et Verrier 2019, 37 ; Gauthier 1981 ; Blais 2015).

Sur le plan administratif, l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855 entraîne la création d'une nouvelle entité municipale regroupant les cantons de Grantham, de Wendover et de Simpson (Verrier et Verrier 2018, 8). Cette entité est scindée le 1er janvier 1864 entre la municipalité du canton de Grantham et la municipalité des Cantons-Unis de Wendover et Simpson (Pavsic 2021). Drummondville est érigé en village le 1er janvier 1875, lors de sa scission du canton de Grantham. En 1881, Drummondville compte 901 habitants et obtient le statut de municipalité de ville en 1888. Elle se dote alors d'infrastructures publiques et municipales telles qu'un bureau de santé, un hôtel de ville, une brigade de pompiers, des trottoirs de béton, un système privé d'aqueduc et d'électricité, une petite centrale électrique et des poteaux téléphoniques. Toutefois, en 1898, une crise économique pousse une partie de la population à émigrer vers les États-Unis, entraînant la fermeture de plusieurs manufactures, alors qu'un nouvel incendie ravage le centre-ville la même année (Archéo-CAD 2016, 26-30).

Au cours du 20e siècle, Drummondville devient le cœur industriel de la région, notamment avec l'ouverture en 1915 de l'Aetna Chemical (appelée « la Poudrière ») qui fermera ses portes en 1919, suivi de la mise en place de deux centrales hydroélectriques entre 1918 et 1925 par la Southern Canada Power, qui permettront l'implantation de nombreuses usines de textiles au cours du 20e siècle, occupant la majorité de la main-d'œuvre régionale (Allard 2015, 6). Drummondville obtient le statut de Cité en 1936 (Pavsic 2021). Les activités industrielles déclineront de façon importante au cours de la seconde moitié du 20e siècle, entraînant des fermetures d'usines, des pertes d'emploi et une diversification de l'économie de la région.

3.4.2 Cantons de Wendover et de Simpson

Le canton Simpson est érigé le 17 juillet 1802 et celui de Wendover le 24 juin 1805. En 1805, deux familles totalisant 11 personnes sont recensées dans le canton de Simpson, dont celle d'Alexandre Menut établit sur le lot 6 du 1e rang à proximité des chutes Hemmings et de l'actuelle centrale du même nom qui a été construite sur le lot 7 du 1er rang. Henri Menut fait construire une auberge qui servait de relais pour les voyageurs (Duval et Puech 2024 ; Bergevin 1996). Ce dernier décède entre mars 1804 et 1806, mais sa famille poursuit ses activités et acquiert d'autres terres dans les comtés de Wickham et de Simpson (Hare 2003 ; Bergevin 1996 ; Milot 1989, 119). La famille Menut exploite également une scierie aux Chutes Hemmings au 19e siècle, qui sera ensuite exploitée par la famille Wales, puis la famille Bérard (Verrier et Verrier 2019, 22). À l'époque, la chute s'appelait Chute Menut en référence au premier propriétaire du domaine. Elle conservera cette appellation jusqu'à l'acquisition du domaine par Edward J. Hemmings, qui s'installe à Drummondville avec sa famille en 1858, et qui continuera à cultiver la ferme (Étienne 2025, 4).

Dans le canton voisin de Wendover, la deuxième famille à s'installer est celle d'Artemus Lord, qui construit à la fin des années 1790 une taverne ainsi qu'un gîte et une petite ferme à l'endroit des chutes qui portent désormais son nom (Archéo-CAD 2016, 23). Son établissement se situait au sud-ouest du lot 1 du 1er rang du canton de Wendover, à la limite avec le canton voisin de Simpson (Allard 1996), soit tout juste à l'ouest du barrage de la centrale de Drummondville. La taverne d'Artemus Lord est représentée sur la carte de William Sax de 1815 (figure 3.4) au bout du portage faisant face aux chutes Lord et au bourg naissant de Drummondville. Près des chutes Hemmings, deux bâtiments, soit probablement l'auberge et la scierie exploitée par la famille Menut, sont représentés sur la rive nord de la rivière Saint-François (Étienne 2025, 6).

En 1802, un premier chemin (figure 3.5) reliant Longue-Pointe (Kingsey) et Nicolet, longe la rive nord de la rivière Saint-François jusqu'à Saint-François-du-Lac. En 1816, la route sur la rive droite de la rivière Saint-François comportait trois embranchements, dont l'un longeait la rivière. Une diligence assurait régulièrement le trajet entre Sherbrooke et Nicolet, transportant voyageurs et bagages, en deux à trois jours, avec des haltes aux chutes Hemmings, à la ferme Menut, ou à l'auberge d'Artemius Lord aux chutes de Drummondville (Verrier et Verrier 2018, 9). Une première traverse reliant Wendover-Simpson et Drummondville est aménagée dans Wendover (à l'emplacement du Village québécois d'antan). Quelques années plus tard, un deuxième bac s'ajoute, afin de répondre à la demande, suivi d'une autre traverse plus en aval au lot 13 du 3e rang de Wendover. Durant l'hiver lorsque les glaces sont prises, la



Figure 3.4 Extrait du plan des cantons de Grantham et Wickham de William Sax de 1815 montrant l'emplacement de la taverne Lord, des chutes Lord et de son portage, ainsi que le moulin à scie et l'auberge d'Alexandre Menut. Les secteurs d'intervention sont encerclées en rouge (Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts, cote E21,S555,SS1,SSS1,PG.13E).



Figure 3.5 Extrait de la carte de la province du Bas-Canada de Joseph Bouchette de 1815, montrant les secteurs d'intervention encerclées en rouge et de l'ancien chemin qui longeait la rive droite de la rivière Saint-François (David Rumsey Historical Map Collection).

traverse se transporte aux chutes Hemmings dans Simpson (au niveau du parc Sainte-Thérèse actuel) (Verrier et Verrier 2018, 9).

Les habitants demeurent peu nombreux dans les cantons de Wendover et de Simpson au cours de la première moitié du 19e siècle. En 1845, le recensement fait état de 77 habitants, 13 maisons habitées et deux maisons inhabitées dans le canton de Wendover, de 69 habitants, 9 maisons habitées dans le canton de Simpson. Comparativement, 947 habitants, 156 maisons habitées et deux maisons inhabitées sont dénombrés dans le canton de Grantham (Verrier et Verrier 2019, 24). La population dans les deux cantons voisins de Drummondville croîtra de façon plus importante à la suite de l'ouverture de la colonisation aux Canadiens français en 1840.

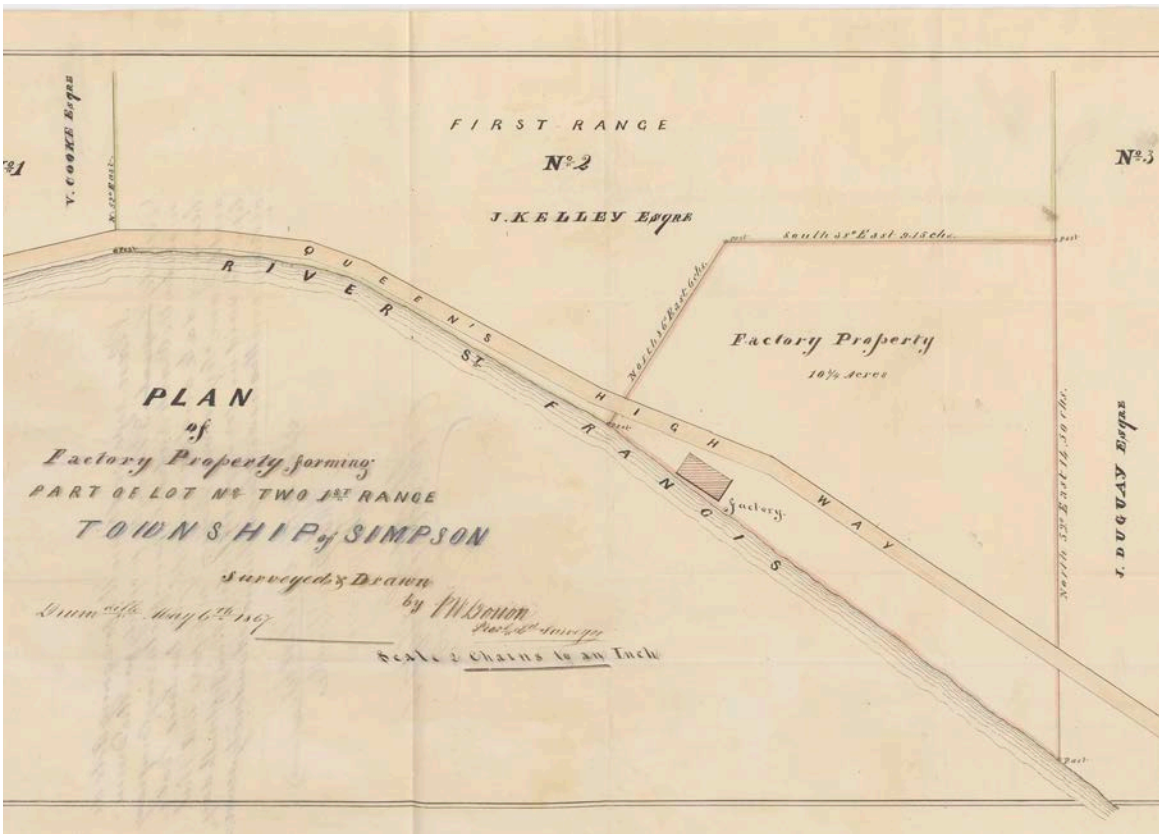
Sur le plan administratif, de 1855 à 1864, les cantons Grantham, Wendover et Simpson forment une seule municipalité, qui est scindée lors de la création de la municipalité des Cantons-Unis de Wendover et de Simpson en janvier 1864. La municipalité de Saint-Cyrillle, qui prend le nom de Saint-Cyrille-de-Wendover en 1982, se détache de cette entité en 1905. Le territoire subsistant devient en 1988 la municipalité de Saint-Charles-de-Drummond qui est annexé à la ville de Drummondville en 2004 (Pavsic 2025).

Au cours de la seconde moitié du 19e siècle, le bois est la ressource la plus abondante dans la région, ce qui explique la présence de nombreux chantiers forestiers. Plusieurs essences forestières sont exploitées, dont : le pin et l'épinette rouge (mélèze) destinés à la construction navale ; de même que le bois dur (érable et hêtre), utilisé dans la production de la potasse et de la perlasse, puis plus tard comme charbon de bois pour alimenter les hauts fourneaux des forges McDougall à Drummondville. Une autre essence également abondante, la pruche, est exploitée à la fois pour son bois et pour son écorce riche en tannin, une substance utilisée dans le traitement des peaux en cuir. Ces ressources incitent des entreprises œuvrant dans l'industrie du bois et du cuir à s'implanter dans la région (Allard 2015 ; Verrier et Verrier 2019, 42-43). Sur le plan de James de 1865 (figure 3.6), une manufacture de tan (*Steam Bark Factory*) est représentée le long de la rivière Saint-François. Il s'agissait probablement d'un lieu où l'écorce de pruche était préparée pour le tannage du cuir. Il est à noter que sur cette carte les rives gauches et droites de la rivière Saint-François sont mal alignées pour ce qui est du secteur de Drummondville. Cette première manufacture de tan semble donc correspondre à l'emplacement du moulin à scie de John Valentine Cooke, ainsi qu'à la tannerie de Mrs Stears qui s'implantent sur la rive nord de la rivière SaintFrançois en amont des chutes Lord, plus précisément dans la portion sudouest du lot 2 du 1er rang de Simpson vers 1867 (figure 3.7). Le moulin à vapeur de Valentine Cooke permet de transformer 15 000 pruches en planches et matériaux de construction. Valentine Cooke fait faillite en 1877, mais sa tannerie est exclue de la saisie (Gouvernement du Québec 2024c ; Québec 1877 ; 1870, 20). En 1870, la manufacture de tannin de la Drummondville Bark Extract Manufacturing Company qui comprend une fabrique de tannin, une maison, une boutique de tonnelier, une étable, un hangar et plusieurs autres bâtiments, est mise en vente (Québec 1870). Elle est vraisemblablement achetée par la Shaw Brothers & Cassils (figures 3.8 et 3.9), qui diversifie sa production en y ajoutant le tannage d'un cuir à semelle appelé goudrier. L'entreprise connaît des difficultés financières en 1880, mais poursuit tout de même ses activités jusqu'en 1895 (Verrier et Verrier 2019, 51). Une agglomération d'une cinquantaine de familles, vivant dans des logements, se développe alors autour du moulin et de la tannerie. Ce regroupement, communément appelé « Village

Figure 3.6 Extrait du plan Frontier of Canada East de Sir Henry James de 1865, montrant l'état de développement au second tiers du 19e siècle.



Figure 3.7 Plan de P.M. Dorion de 1867 montrant la manufacture, vraisemblablement la Drummondville Bark Extract Manufacturing Company de Valentine Cook et Hiram Seymour, érigée dans la partie sud-est du lot 2 du canton de Simpson (Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes de notaires - Archives nationales à Montréal, cote 06M_CN601S324G_01949_0001).



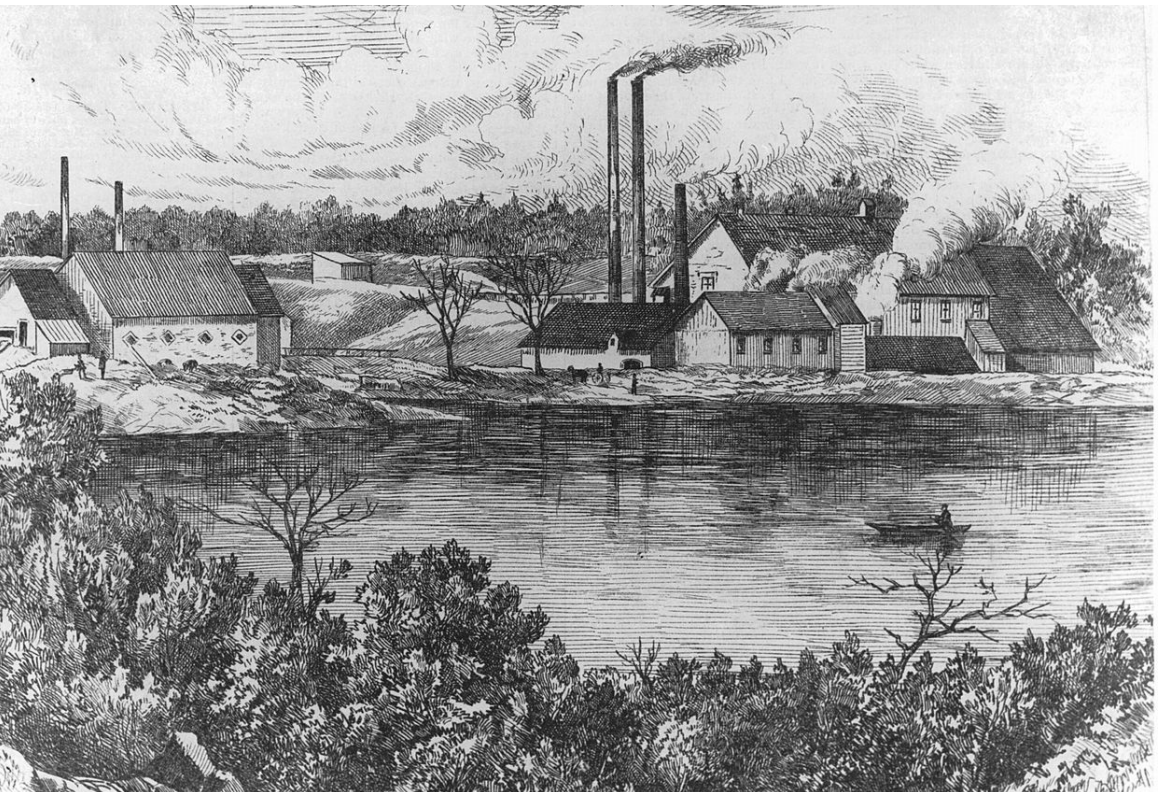


Figure 3.8 Gravure de la tannerie Simpson vers 1875 (Musée McCord d'histoire canadienne, Jane Ann Millar, MP-0000.1123.9).



Figure 3.9 La tannerie Shaw, Cassils & Co. photographié par Charles Howard Millar à Drummondville en 1895 (Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman, MP-1974.133.23).

de la tannerie » ou village Simpson, du nom de la tannerie (Allard 2015, 5), comprend un marché public, des magasins et une boutique, un médecin résident et même des « buvettes » (Verrier et Verrier 2019, 42-51 ; Milot 1984, 87-91).

Les installations industrielles de la scierie et de la tannerie étaient construites sur le lot numéro 2 du premier rang du canton de Simpson, à proximité du terrain à l'étude, vers l'est (Québec 1877). Aujourd'hui, la mémoire de cette implantation industrielle et villageoise subsiste dans la toponymie locale : la rue de la Tannerie rappelle l'emplacement de la tannerie Shaw & Cassils (Gouvernement du Québec 2024c), tandis que le chemin Cooke commémore John Valentine Cooke, figure marquante du commerce du bois dans la région (Gouvernement du Québec 2024b). Ces éléments confirment l'importance historique du moulin à scie, de la tannerie et du village Simpson dans le développement de ce secteur au 19e siècle.

Avant de construire leurs installations du côté sud de la rivière à Drummondville, les forges McDougall acquièrent plusieurs terres au cours des années 1880 dans le canton de Simpson. L'objectif initial étant de s'implanter au « Village de la Tannerie » aux chutes Hemmings, plus particulièrement sur le lot 1 du canton de Simpson, à proximité des anciennes mines de cuivre qui ont été exploitées au cours de la seconde moitié du 19e siècle, tout juste au nord-ouest des chutes Lord (Verrier et Verrier 2019, 42-51 ; Milot 1984, 87-91 ; Husk 2019). Un premier pont permettant de franchir la rivière Saint-François à la hauteur de Drummondville est construit en 1860 par la municipalité des cantons de Grantham, de Simpson et de Wendover. Ce dernier est cependant détruit par les glaces en 1862. Les habitants du secteur devront continuer à utiliser la traverse déjà existante entre le lot 2 du 1er rang de Wendover et le Grantham Hall, à laquelle s'ajoute un second bac, suivi d'une seconde traverse en 1872 au lot 13 du 3e rang de Wendover. En 1883, Robert McDougall, propriétaire des forges de Drummondville, et le curé marchand créent la Dominion Bridge Company, qui termine la construction d'un nouveau pont routier en 1885 (Verrier et Verrier 2019, 34).

Au cours des années 1870 et 1880, les Cantons-Unis de Wendover et Simpson, sont victimes d'un exode rural de leur population vers les villes industrielles des États-Unis. Dans la région de Drummondville, ce déclin de la population se résorbera avec l'essor industriel du début du 20e siècle, qui attirera un grand nombre de travailleurs dont plusieurs s'installeront à la sortie du pont routier (1885) et ferroviaire (1887) au bord du chemin Hemmings et dans le futur village Saint-Charles. Ce dernier se détachera éventuellement de la municipalité des Cantons-Unis de Wendover et Simpson. Le secteur continuera de se développer au cours du 20e siècle, avec l'implantation sur les 1ers et 2es rangs de Simpson et de Windover, de plusieurs propriétaires occupants attirés par le développement industriel de Drummondville. À partir de la Seconde Guerre mondiale, les abords de la rivière Saint-François attirent les citadins, qui s'installent notamment sur le chemin Hemmings, qui recense de nombreux propriétaires-occupants et chalets. Au cours de la seconde moitié du 20e siècle, les secteurs agricoles laissent progressivement place aux activités de villégiature (Verrier et Verrier 2019, 54-63).

3.4.3 Les barrages hydroélectriques de Drummondville

Avant même la construction d'une première centrale hydroélectrique à Drummondville, l'énergie hydraulique créée par la dénivellation des rapides Lord a été exploitée par un premier moulin à farine qui aurait été construit en aval du bras gauche de la rivière Saint-François vers 1837 ou 1843. Un moulin à scie a également été opéré par la famille Menut à la chute Hemmings. Une première centrale hydroélectrique au fil de l'eau (qui pourrait avoir été construite en 1888) est acquise en 1906 par la municipalité de Drummondville. Elle est localisée à la tête des chutes Lord, sur la rive gauche, soit du côté de Drummondville (Zaruba 2017). En 1912, Southern Canada Power Company Ltd (SCP), qui est officiellement incorporée en 1913, acquiert la South Shore Power and Paper et par le fait même l'exclusivité des droits de production hydroélectrique sur la rivière Saint-François que cette dernière possédait. En 1914, la SCP acquiert la petite centrale hydroélectrique de 1906 située en amont des chutes Lord et le réseau de la municipalité de Drummondville qui distribue l'électricité a ses citoyens depuis 1896 (Harvey 1998 cité dans AECOM Tecsult Inc 2010). La même année, la compagnie planifie la construction des centrales de Drummondville et de la chute Hemmings (Étienne 2025, 6). En plus des droits hydrauliques sur la rivière Saint-François, la South Shore Power and Paper acquiert également des terrains autour des rapides Lord, notamment une partie des lots 1 sur les 1ers rangs de Wendover et de Simpson. Ces terrains accueillaient diverses constructions témoignant d'un établissement agrorésidentiel comme le démontre un plan des installations de la centrale de Drummondville, daté de 1932, sur lequel on remarque les vestiges d'un poulailler ainsi que la fondation d'une vielle maison près de la rive (figure 3.10).

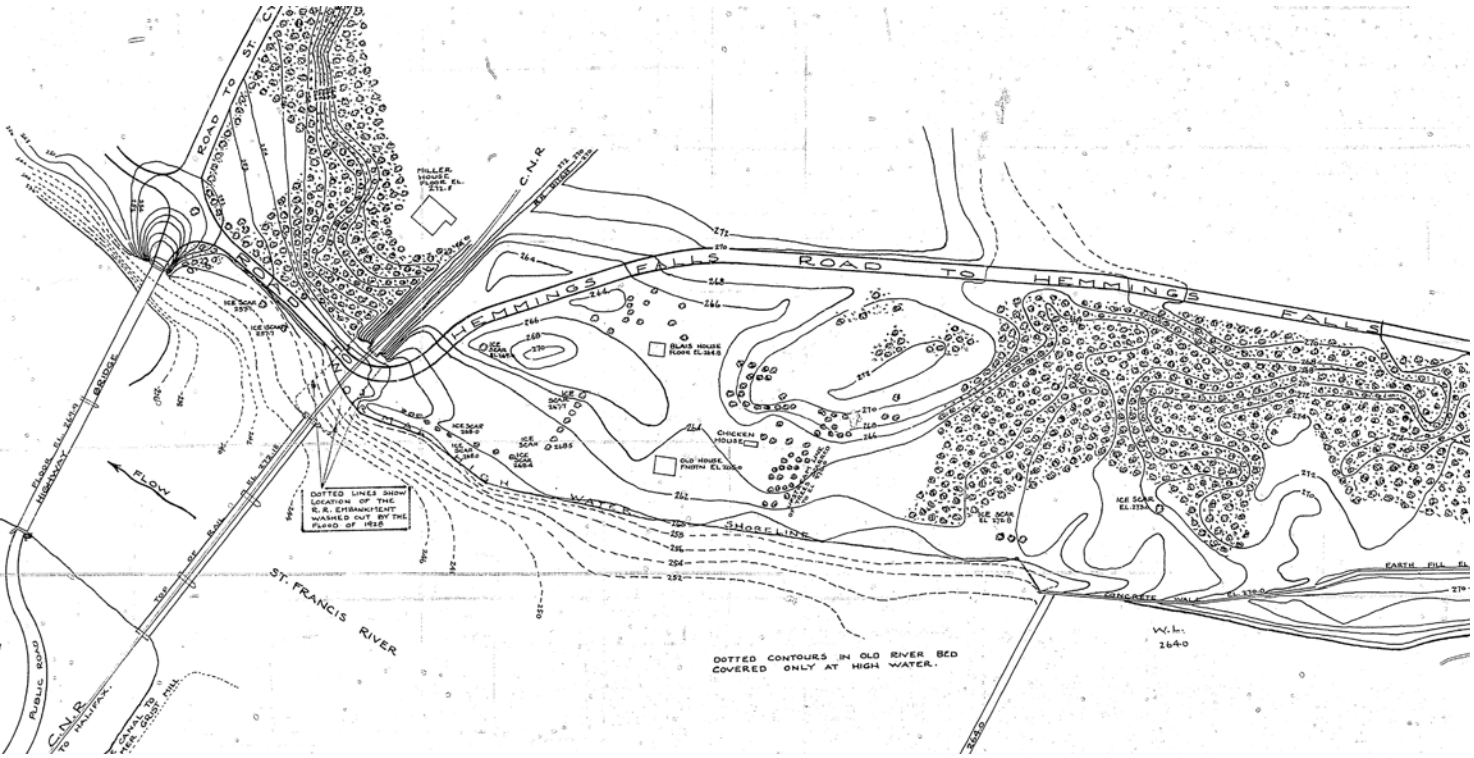


Figure 3.10
Un poulailler et la fondation d'une vielle maison représentés à l'ouest de la centrale de Drummondville sur un plan de 1932. (Archives Hydro-Québec, cote 0704-70000-001-01-0-SP-D.TLG).

3.4.3.1 Centrale de Drummondville

La construction de la centrale de Drummondville est planifiée dès 1914 et les travaux commencent en 1918 avec l'aménagement de batardeaux destinés à construire les ouvrages à sec et à maintenir la centrale de 1906 opérationnelle durant le chantier de construction afin de continuer à approvisionner les clients en électricité. Au cours de l'année 1918, les travaux se poursuivent avec l'édification des infrastructures essentielles : évacuateur, déversoir secondaire, canal d'amenée et prise d'eau centrale. Durant l'hiver 1918-1919 sont construits le reste du barrage, le déversoir principal ainsi que le mur d'aile (Zaruba 2017, 8-14).

Les travaux nécessitent la reconstruction du pont routier et du pont ferroviaire traversant la rivière Saint-François, dont les culées sont rehaussées et élargies pour permettre l'ajout éventuel d'une seconde voie ferrée. Mise en service en 1919, la centrale est alors équipée de deux groupes turbine-alternateur offrant une capacité de production de 4,1 MW. L'augmentation rapide des ventes d'électricité incite la SCP à accroître sa capacité de production en complétant la phase II de la centrale qui verra l'ajout de deux nouveaux groupes turbine-alternateur, chacun atteignant une puissance de 4,8 MW, portant la capacité totale à 16 MW (Zaruba 2017, 15).

Au début d'avril 1928, de fortes pluies entraînent une crue exceptionnelle de la rivière Saint-François, provoquant la formation d'un embâcle majeur dans le réservoir de la Chute-Hemmings. La débâcle qui s'ensuit entraîne l'érosion de la rive droite, ce qui cause le déraillement d'un train au chemin Hemmings et la mort de trois personnes. À la suite de cet événement, la Southern Canada Power entreprend d'importants travaux de consolidation du barrage de Drummondville, dont le rehaussement de deux pieds (environ 0,6 m) et le prolongement vers l'amont du mur d'aile en rive droite. Un barrage en remblai d'environ 120 m est ajouté à l'extrême amont, tandis qu'un garde-corps est installé en crête pour protéger les usagers. Enfin, la compagnie de chemin de fer élargit le passage hydraulique sous le pont ferroviaire en rive droite par l'ajout de deux travées, dont une dans l'emprise du chemin Hemmings, renforçant ainsi la sécurité et la capacité de l'aménagement (Zaruba 2017, 17-18). Après la débâcle de 1928, le chemin Hemmings qui longeait auparavant la rive nord de la rivière en bordure du barrage fut ainsi déplacé plus loin de la rive (Departement of Militia and Defence 1919; Departement of National Defence 1927; 1936).

Après la nationalisation de la production de l'électricité en 1963, la centrale de Drummondville (figure 3.11) fera l'objet de travaux de réfection de quelques-uns de ses ouvrages vieillissants par Hydro-Québec, dont : la réhabilitation des déversoirs et de l'évacuateur entre 1975 et 1981 ; la réhabilitation de la centrale et de la prise d'eau de 1993 à 1995, dont l'opération a été entièrement automatisée. Le barrage-poids et le remblai de la rive gauche ont été réhabilités en 2009, suivis par la réhabilitation du barrage, remblai de la rive droite, à la fin de 2012, qui verra l'ajout d'un mur de béton entre le mur d'aile en béton et le remblai en terre (Zaruba 2017, 20-22).

La construction des installations hydroélectriques par la Southern Canada Power Co. entre 1914 et 1919 a nécessité la mise en place d'un important chantier. Il est probable que des vestiges liés à cette phase de construction (aires de travail, dépotoirs, chemins de chantier, etc.) soient encore présents sur le terrain à



Figure 3.11 Vue aérienne de la centrale de Drummondville (Archives Hydro-Québec, cote f15-701002).

l'étude, offrant un potentiel significatif pour l'étude de l'archéologie industrielle du début du 20e siècle.

3.4.3.2 Centrale de la Chute-Hemmings

Les travaux de construction de la centrale de la Chute-Hemmings débutent officiellement le 1er septembre 1923 et s'achèvent en juin 1926. La centrale hydroélectrique porte le nom de Chute Hemmings, en référence au secteur de la rivière Saint-François qui a été nommé *Hemming's Fall* en l'honneur d'Edward John Hemming, qui a été propriétaire du domaine au cours de la seconde moitié du 19e siècle. L'emplacement est choisi par la Southern Canada Power (SCP) pour la hauteur de sa chute principale (plus de 4 m) et la présence des rapides permettant d'atteindre une hauteur totale de 14,6 m, supérieure à celle de la centrale de Drummondville (9,1 m). Le chantier, dirigé par l'ingénieur J. S. H. Wurtele, mobilise près de 750 travailleurs. Une voie ferrée est construite par le Canadien National pour faciliter l'acheminement des matériaux. Cette voie ferrée est abandonnée au début des années 1950 (Étienne 2025, 15-16).

Le chantier de construction (figure 3.12) accueille plusieurs bâtiments destinés à l'hébergement et au soutien logistique des travailleurs, aménagés temporairement sur la rive nord de la rivière Saint-François. On y retrouve notamment quatre dortoirs (*Bunkhouse*), la cabane du contremaître (*Foremen's Shack*), une écurie (*Stable*), une salle à manger (*Dining Hall*), un magasin (*Store*) et un garage, en plus de plu-

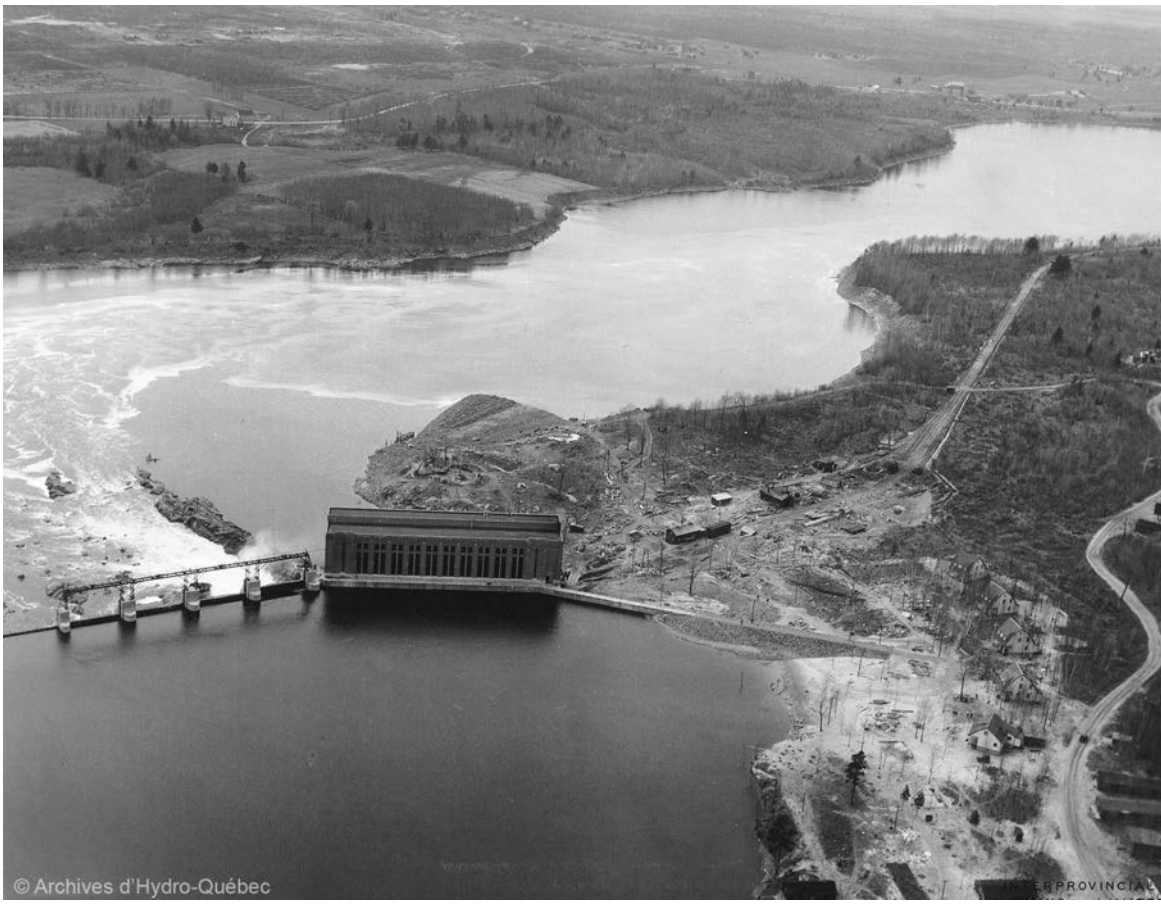


Figure 3.12 Vue aérienne de la centrale de la Chute-Hemmings, montrant l'état du terrain avant l'aménagement paysager (Archives Hydro-Québec, cote F15-701199-469-258).

sieurs bâtiments d'entreposage et de service. Plus près de la rive, les bureaux de la Foundation Company of Canada ltée, responsable du chantier (Gouvernement du Québec 2024a), côtoient ceux de la Southern Canada Power Company ltée, illustrant la proximité et la coordination entre l'entrepreneur et le maître d'ouvrage (voir carte 5,2 superposition 1924).

Le barrage comprend, de la rive droite à la rive gauche : un remblai, une cloison, la prise d'eau, une passe à billes, l'évacuateur de crues, le déversoir, une cloison et un second remblai. La passe à billes est conçue pour permettre le transit du bois flotté, la drave étant encore pratiquée en 1925. Le premier groupe turbine-alternateur est mis en service le 3 mars 1925 et l'ensemble des six groupes fonctionne dès le 1er juin 1926 pour une puissance de 29 MW. En 1930, un poste de transformation est construit sur le site par la Shawinigan Water and Power Company afin d'interconnecter son réseau avec celui de la SCP. Le bâtiment, opérationnel en octobre 1930, héberge les équipements de commande et de protection. Il est agrandi à plusieurs reprises (1940, 1949, 1971) et ses transformateurs d'origine sont remplacés en 1986 (Étienne 2025, 17, 23-24).

De 1925 à 1928, la Southern Canada Power (SCP) construit un village pour héberger les employés de la centrale Chute-Hemmings, améliorer leur qualité de vie et valoriser l'image du site. L'établissement est construit à l'arrière du barrage en remblai sur la rive droite de la rivière Saint-François. Les premières

maisons des opérateurs sont bâties en 1925, lors de la mise en service des turbines. Le village comprend alors cinq résidences, des hangars, un club house, une écurie, un terrain de tennis, une plage et des aménagements paysagers complétés en 1928 (figure 3.13). Le transport pour les employés et leurs familles est assuré par une carriole opérée par deux charretiers successifs, Melville Rutherford puis Jos Dionne, ce qui permet notamment aux enfants des opérateurs de se rendre quotidiennement à l'école de Drummondville. La jument Pansy Brompton est remplacée en 1939 par une paire de chevaux, Bob et Nellie (Étienne 2025, 29-30). En 1963, la Southern Canada Power est nationalisée, comme toutes les autres compagnies privées productrices d'électricité. Les barrages hydroélectriques de la Chute-Hemmings et de Drummondville sont depuis ce temps géré par Hydro-Québec (AECOM Tecsult Inc 2010).

Au moment des interventions archéologiques de 2024, seuls la maison des opérateurs (ancien Cottage no. 4), le Club-House et le garage subsistaient comme témoins de l'ancien village des opérateurs de la Chute-Hemmings. Les autres maisons ont été transportées vraisemblablement, au cours des années 1970 ou au début des années 1980 (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources 1984 ; 1979), non loin du site de la centrale hydroélectrique, sur la rue Beaupré à Drummondville. Quant à l'ancienne écurie, elle a été remplacée en 2000 par un bâtiment d'entreposage construit sur une fondation de béton et doté de murs extérieurs en acier émaillé (AECOM Tecsult Inc 2010).

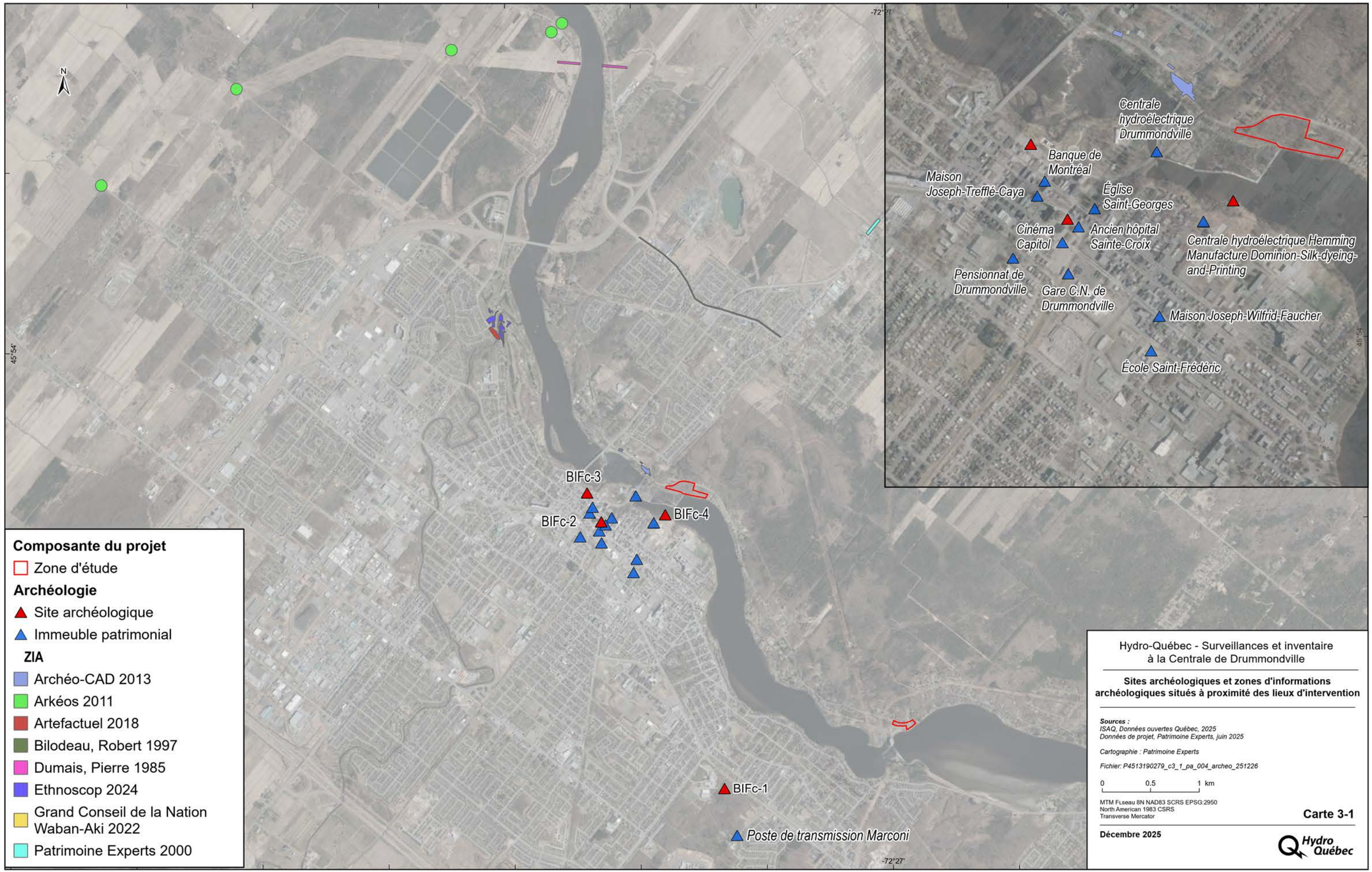


Figure 3.13 Village des opérateurs de la centrale de la Chute-Hemmings, avant l'aménagement paysager, probablement entre 1926 et 1928 (Archives Hydro-Québec, cote F15-701199-A-71).

32 - **Centrales hydroélectriques de Drummondville et de la Chutes-Hemmings (rive nord), Hydro-Québec.** *Surveillance et inventaire archéologiques 2024-2025.*

3.5 États des connaissances en archéologie

L'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) ainsi que de la Bibliothèque numérique en archéologie (BNA) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) recense quatre sites archéologiques dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude (carte 3.1). Le site le plus près est formé des vestiges de la Grantham Iron Works (BlFc-4) remontant au 19e siècle, situé au 416, rue Hériot à Drummondville. Il est situé sur la rive ouest de la rivière Saint-François en bordure et dans l'emprise de la rivière (ISAQ IGO2). Un peu plus loin, le site BlFc-2 situé au coin des rues Marchand et Brock, correspond au couvent des Sœurs de la Présentation, datée de 1874 et d'occupations multiples au 20e siècle dans le noyau villageois de Drummondville (Archéo-CAD 2016 ; Arkéos 2012). Le site BlFc-3 est quant à lui situé dans le stationnement de la Place d'Armes, en bordure du parc Woodyatt. Il est associé au lieu de fondation de Drummondville et présente plusieurs contextes historiques perturbés datés principalement à la fin du 19e et au 20e siècle (Grand Conseil de la Nation Wabanaki 2022). Le site BlFc-1 désigne l'AEtna Chemical (1915-1919), surnommé la poudrerie de Drummondville, qui témoigne de la seconde vague d'industrialisation à Drummondville initiée au cours de la Première Guerre mondiale (Archéo-CAD 2016 ; 2013). Situé sur un vaste terrain à l'angle des boulevards Saint-Joseph et Jean-de-Bréboeuf, le site a été documenté par Archéo-Cad en 2014, puis Artéfactuel en 2016 et 2018 (Artéfactuel 2019 ; 2017 ; Archéo-CAD 2013).



Composante du projet

- Zone d'étude

Archéologie

- Site archéologique
- Immeuble patrimonial

ZIA

- Archéo-CAD 2013
- Arkéos 2011
- Artefactuel 2018
- Bilodeau, Robert 1997
- Dumais, Pierre 1985
- Ethnoscop 2024
- Grand Conseil de la Nation Waban-Aki 2022
- Patrimoine Experts 2000

Hydro-Québec - Surveillances et inventaire à la Centrale de Drummondville

Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité des lieux d'intervention

Sources :
ISAQ, Données ouvertes Québec, 2025
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c3_1_pa_004_archeo_251226

0 0,5 1 km

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 3-1

Décembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Chapitre 4: Résultats de l'intervention archéologique

4.1 Inventaire sur la rive droite de la centrale de la Chute-Hemmings

Au total, 85 sondages manuels et six tranchées mécaniques (1T, 1V, 2L, 4A, 4B et 4C) ont été excavés dans l'emprise de la zone de potentiel archéologique située sur la rive droite de la centrale de la Chute-Hemmings (tableau 4.1 ; carte 4.1). L'inventaire a permis de confirmer la présence de sols naturels sur la majorité du périmètre analysé. La zone d'inventaire a été divisée en quatre secteurs (A à D) qui se différenciaient selon plusieurs critères spécifiques, tels que : le relief, la localisation générale, le couvert végétal, la présence ou non d'aménagements et le niveau présumé de remaniement.

4.1.1 Secteur A, opérations 3 et 5

Le secteur A, d'une superficie d'un peu plus de 4000 m^2, a fait l'objet de 39 sondages manuels. Les sondages ont atteint en moyenne une profondeur de 50 cm (de 30 à 72 cm). Le terrain est parsemé d'arbres. Sa surface est plane et légèrement bosselée et s'est révélée être très peu remaniée dans l'ensemble (photos 4.1 et 4.2). La surface présente une légère déclivité vers l'ouest, passant d'une altitude de 99,90 m à 98,10 m. Les principales perturbations sont observées aux abords de la maison des opérateurs #4 à l'état d'abandon, qui servait encore jusqu'à il y a quelques années de cercle social pour les retraités d'Hydro-Québec. L'emprise de l'ancienne maison des opérateurs #5 a quant à elle été entièrement décapée lors de l'excavation de la fosse septique et du champ d'épuration. La cour avant au nord de la maison des opérateurs a fait l'objet d'un rehaussement important (photo 4.3), tel que démontré par les sondages 5P (photo 4.4) et 5N, qui ont révélé un remblai de sable remanié sur au moins 60 à 72 cm de profondeur. Autrement, les sondages réalisés au long du chemin de gravier montrent la présence d'un faible remblai de rehaussement, composé de sable hétérogène beige pâle d'environ 15 à 55 cm d'épaisseur recouvrant les horizons de sols naturels.

Les autres sondages ont révélé des séquences naturelles de sols podzoliques (photo 4.5 ; figure 4.1) composées d'un terreau organique sous la surface gazonnée surmontant un horizon humique d'aspect

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques, Chute Hemmings

Secteur	Op.	S-op.	Long.	Larg.	Prof.	Alti. som.	Alti. base	Résultats
C	1	A	0,35	0,35	0,40	100,96	100,56	Verre dans le Ah , sol podzolique
C	1	B	0,35	0,35	0,40	100,85	100,45	Sol podzolique
C	1	C	0,35	0,35	0,40	100,23	99,83	Sol podzolique
C	1	D	0,35	0,35	0,45	100,14	99,69	5 cm de remblai sur sol podzolique
C	1	E	0,35	0,35	ND	100,46	ND	-
C	1	F	0,35	0,35	0,37	100,20	99,83	-
C	1	G	0,35	0,35	0,60	100,21	99,61	-
C	1	H	0,35	0,35	0,48	100,52	100,04	-
C	1	J	0,35	0,35	0,70	100,56	99,86	20 cm de remblai sur sol podzolique
C	1	K	0,35	0,35	0,56	100,55	99,99	-
C	1	L	0,35	0,35	0,64	100,34	99,70	Sol podzolique
C	1	M	0,35	0,35	0,55	100,65	100,10	-
C	1	N	0,35	0,35	0,43	100,67	100,24	-
C	1	P	0,35	0,35	0,58	100,60	100,02	-
C	1	Q	0,35	0,35	0,55	100,62	100,07	-
C	1	R	0,35	0,35	0,70	100,49	99,79	20 cm de gravier
C	1	S	0,35	0,35	ND	100,36	ND	-
C	1	T	5,10	1,00	1,00	100,14	99,14	Sol podzolique
C	1	U	0,35	0,35	0,68	100,77	100,09	Sol podzolique
C	1	V	6,00	1,00	0,60	100,66	100,06	Remblai et lambeaux sol podzolique
C	1	W	0,35	0,35	0,40	100,95	100,55	Sol podzolique
B	2	A	0,35	0,35	0,43	100,73	100,30	-
B	2	B	0,35	0,35	0,63	100,73	100,10	13 cm d'horizon Ah sur 50 cm de remblai
B	2	C	0,35	0,35	0,35	100,87	100,52	-
B	2	D	0,35	0,35	0,56	100,60	100,04	-
B	2	E	0,35	0,35	0,50	100,42	99,92	-
B	2	F	0,35	0,35	0,46	100,51	100,05	-
B	2	G	0,35	0,35	0,58	100,03	99,45	18 cm d'horizon Ah sur 38 cm de remblai sableux
B	2	H	0,35	0,35	0,50	100,78	100,28	26 cm de sol remanié sur 24 cm de sable lité
B	2	J	0,35	0,35	0,30	100,76	100,46	-
B	2	K	0,35	0,35	0,68	100,69	100,01	30cm de remblai sur sol podzolique
B	2	L	7,00	1,00	0,60	100,80	100,20	-
B	2	M	0,35	0,35	0,66	100,68	100,02	30 cm de remblai sableux, 8 cm hor. Ah et Ae, 27 cm hor. B et C
B	2	N	0,35	0,35	0,70	100,71	100,01	10 cm de sol organique sur sable naturel beige clair
B	2	P	0,35	0,35	0,50	100,69	100,19	Sol podzolique
B	2	Q	0,35	0,35	0,47	100,30	99,83	Sol podzolique
B	2	R	0,35	0,35	0,48	100,02	99,54	Sol podzolique
B	2	S	0,35	0,35	1,00	100,68	99,68	49 cm de remblai, 12 cm de sol naturel remanié, sol podzolique
B	2	T	0,35	0,35	0,48	100,71	100,23	Sol podzolique

Secteur	Op.	S-op.	Long.	Larg.	Prof.	Alti. som.	Alti. base	Résultats
B	2	U	0,35	0,35	0,20	99,65	99,45	20 cm de gravier 0 ¾
A	3	A	0,35	0,35	0,53	99,72	99,19	-
A	3	B	0,35	0,35	0,45	99,61	99,16	-
A	3	C	0,35	0,35	0,50	98,91	98,41	-
A	3	D	0,35	0,35	0,39	98,65	98,26	-
A	3	E	0,35	0,35	0,44	98,71	98,27	-
A	3	F	0,35	0,35	0,60	98,60	98,00	16 cm d'horizon Ah sur 44 cm de remblai
A	3	G	0,35	0,35	0,67	98,51	97,84	30 cm de remblai 1, 25 cm de remblai 2, sur sol podzolique
A	3	H	0,35	0,35	0,42	99,87	99,45	Sol podzolique
A	3	J	0,35	0,35	0,30	99,85	99,55	Horizon Ah sur sable beige
A	3	K	0,35	0,35	0,49	99,89	99,40	Sol podzolique
A	3	L	0,35	0,35	0,39	99,74	99,35	Sol podzolique
A	3	M	0,35	0,35	0,40	99,73	99,33	Sol podzolique
A	3	N	0,35	0,35	0,47	99,47	99,00	Sol podzolique
A	3	P	0,35	0,35	0,42	99,47	99,05	Sol podzolique
A	3	Q	0,35	0,35	0,43	99,50	99,07	Sol podzolique
A	3	R	0,35	0,35	0,44	99,84	99,40	Sol podzolique
A	3	S	0,35	0,35	0,50	99,53	99,03	Sol podzolique
A	3	T	0,35	0,35	0,36	99,56	99,20	Sol podzolique
A	3	U	0,35	0,35	0,44	99,03	98,59	15 cm de remblai sur sol podzolique
A	3	V	0,35	0,35	0,60	98,99	98,39	Sol podzolique
A	3	W	0,35	0,35	0,44	98,80	98,36	Remblai
A	3	X	0,35	0,35	0,46	98,84	98,38	Sol podzolique
A	3	Y	0,35	0,35	0,44	98,57	98,13	Sol podzolique
D	4	A	6,00	1,00	0,98	100,72	99,74	-
D	4	B	4,60	1,00	0,60	100,27	99,67	Sol podzolique tronqué (horizon B et C)
D	4	C	3,80	1,00	0,57	100,65	100,08	Terreau de 18 cm, remblai de 10 cm, sur sol podzolique
D	4	D	0,35	0,35	0,62	100,65	100,03	32 cm de remblai sur sol podzolique
D	4	E	0,35	0,35	0,25	100,69	100,44	Remblai sur niveau de grosses pierres (remblai de rive)
D	4	F	0,35	0,35	0,28	100,68	100,40	Remblai sur niveau de grosses pierres (remblai de rive)
D	4	G	0,35	0,35	ND	100,64	ND	-
D	4	H	0,35	0,35	0,42	100,73	100,31	Sol podzolique
D	4	J	0,35	0,35	0,64	100,88	100,24	36 cm de remblai sur sol podzolique
D	4	K	0,35	0,35	0,25	100,63	100,38	Remblai, grosse racine
D	4	L	0,35	0,35	0,46	100,55	100,09	Remblai
D	4	M	0,35	0,35	0,70	100,52	99,82	40 cm de remblai sur sol podzolique
A	5	A	0,35	0,35	0,55	98,67	98,12	Sol podzolique
A	5	B	0,35	0,35	0,60	98,54	97,94	Sol podzolique
A	5	C	0,35	0,35	0,64	98,42	97,78	Sol podzolique
A	5	D	0,35	0,35	0,44	98,48	98,04	15 cm de remblai sur sol podzolique
A	5	E	0,35	0,35	0,56	99,80	99,24	Sol podzolique

Secteur	Op.	S-op.	Long.	Larg.	Prof.	Alti. som.	Alti. base	Résultats
A	5	F	0,35	0,35	0,5	99,58	99,08	Sol podzolique
A	5	G	0,35	0,35	0,39	99,42	99,03	Sol podzolique
A	5	H	0,35	0,35	0,62	98,92	98,30	10 cm de gravier, sur 25 cm de remblai, sur sol podzolique
A	5	J	0,35	0,35	0,50	98,71	98,21	Sol podzolique
A	5	K	0,35	0,35	0,52	98,55	98,03	Sol podzolique
A	5	L	0,35	0,35	0,43	98,51	98,08	Sol podzolique
A	5	M	0,35	0,35	0,70	98,89	98,19	Remblai sableux
A	5	N	0,35	0,35	0,72	98,89	98,17	Remblai sableux
A	5	P	0,35	0,35	0,60	98,90	98,30	Remblai sableux
A	5	Q	0,35	0,35	0,46	98,65	98,19	Sol podzolique
A	5	R	0,35	0,35	0,43	98,51	98,08	Sol podzolique

noirâtre (Ah) ; suivi d'un sable éluvial d'un aspect gris blanchâtre (horizon Ae), qui surmonte des couches de sols sableux d'aspect orangé comportant des oxydes ferreux (horizon Bf) qui deviennent de plus en plus pâles en profondeur (horizon BC), jusqu'à devenir d'aspect beige clair (horizon C). La matrice des sols naturels se compose de sable fin à moyen. Des clous tréfilés et des fragments de verre ont été retrouvés dans quelques sondages (3P et 3M), généralement dans les niveaux de remblais superficiels ou dans le terreau organique de surface. Plus de la moitié des sondages ont été tamisés à l'aide de tamis au maillage 1/4 et 1/8 de pouces. Le sol naturel stérile a été atteint dans la presque totalité des sondages, à l'exception des sondages 5N, 5M et 5P qui ont révélé des sols profondément remaniés.



Photo 4.1 Vue générale du secteur A (opérations 3 et 5). Vue vers le nord-est (photo PATR24N11_0052).



Composante du projet

- Zone d'étude
- Sous-opération
- Secteur
- Sondages

Archéologie

- Vestige
- Autre

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Opérations 1, 2, 3, 4 et 5, centrale de la Chute-Hemmings

Sources :

Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Expert's

Fichier: P4513190279_c4_1_pa_005_interv_251230

0 10 20 m

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 4-1

Décembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

42 - **Centrales hydroélectriques de Drummondville et de la Chutes-Hemmings (rive nord), Hydro-Québec.**
Surveillance et inventaire archéologiques 2024-2025.

Photo 4.2 Vue générale du terrain clotûré autour de la maison des opérateurs #4, vue vers le nord-ouest (photo PATR24N11_0148).



Photo 4.3 Secteur A, portion rehaussée à l'avant de la maison des opérateurs. Vue vers le sud (photo PATR24N11_0176).



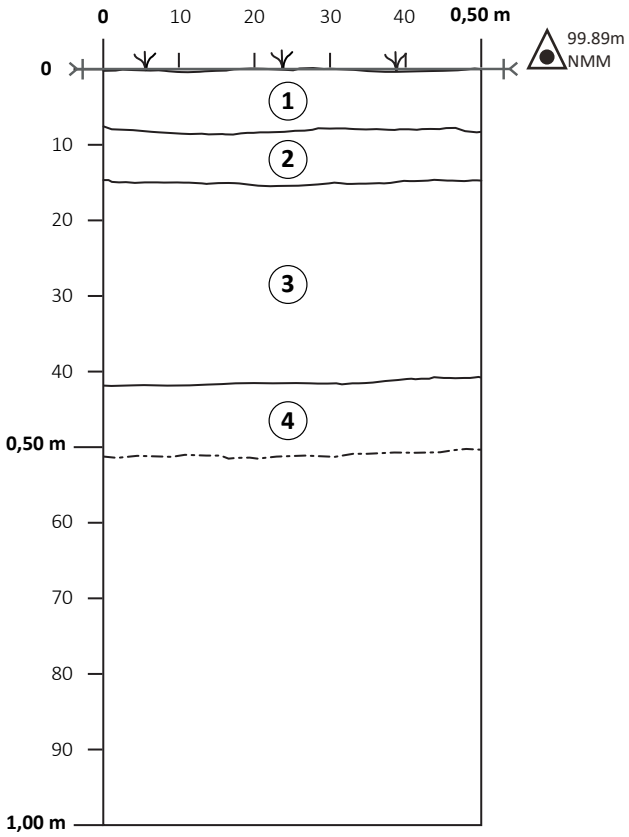


Photo 4.4 Sondage 5P, paroi sud, avec remblai de sable (photo PATR24N11_0175).



Photo 4.5 Sondage 3K, paroi est, avec séquence de sol podzolique (photo PATR24N11_0059).

Figure 4.1 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 3K, secteur A, paroi est.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Sable fin limoneux, gris moyen noirâtre (organique), plutôt meuble et homogène. Inclusions : lentille et particules de charbon de bois, lentille de sable brunâtre. Interpr. : Niveau aménagement aire gazonnée.

2. Sable fin gris pâle à gris foncé, plutôt meuble et homogène. Inclusions : rares gravillons subanguleux, Ah résiduel interface superieur. Interpr. : Niveau Ae.

3. Sable fin, orangé (oxyde ferreux), plutôt meuble et homogène. Inclusions : rares gravillons subarrondis. Interpr. : Niveau Bf dont la concentration en oxyde de fer diminue avec la profondeur (BC).

4. Sable fin, gris pâle, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : Niveau d'alluvions (C).

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle, A. Rochon ; le 05 novembre 2024

Infographie : A. Forget

4.1.2 Secteur B, opération 2

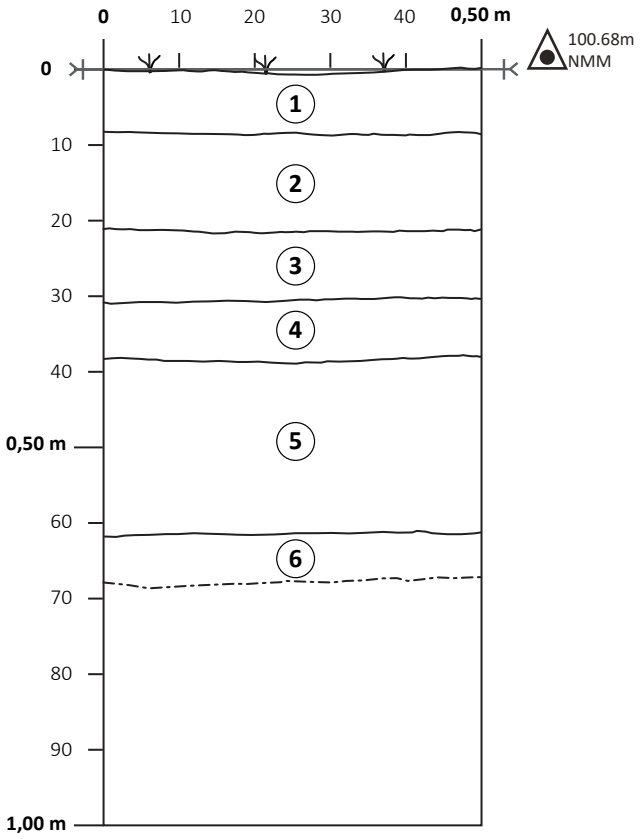
Le secteur B, d'une superficie de 2350 m^2, a fait l'objet de 17 sondages manuels et de deux tranchées mécaniques (2L et 2S). Les sondages ont atteint en moyenne une profondeur de 45 cm. Ce secteur accueille des surfaces gazonnées non remaniées ou faiblement remaniées localisées au nord du Club-House. Au sud du Club-House et sur une partie de l'emprise du chemin de gravier, le terrain a été décapé, ce qui a eu pour effet de retirer le sommet des sols naturels.

À l'ouest du Club-House, un espace dénué de végétation a été en partie rehaussé (2K et 2M) et remanié (2H et 2L). Les abords des sondages 2K et 2M ont fait l'objet d'un rehaussement de 30 cm au-dessus des horizons de sol naturels (photo 4.6 ; figure 4.2). La tranchée 2L, d'une longueur de 7 m sur 1 m de largeur, présente un remblai de rehaussement de 20 cm sur ses deux tiers ouest (4,40 m de longueur), tandis que sa portion est a été remaniée sur au moins 50 cm de profondeur (photo 4.7). Un clou tréfilé et un possible résidu de scorie métallique ont été retrouvés dans le dépôt de sol naturel remanié 1L1. Les travaux de remblaiement et d'excavation observés dans cet espace pourraient être liés à la présence d'un ancien bâtiment, vraisemblablement l'ancienne cantine du chantier de 1923-1926 ou un autre aménagement indéterminé. Le sondage 2H présentait également un sol remanié sur au moins 26 cm de profondeur.



Photo 4.6 Sondage 2M, paroi sud, montrant le remblai de sable surmontant les horizons de sols naturels (photo PATR24N11_0056).

Figure 4.2 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 2M, secteur B, paroi sud.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Sable fin légèrement limoneux, brun foncé, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravier subanguleux. Interpr. : Niveau aménagement aire gazonnée.
2. Sable fin, beige tacheté gris pâle et orange (oxyde ferreux), plutôt meuble et hétérogène. Inclusions : petites poches de sable gris pâle fin et orange. Interpr. : remblai.
3. Sable fin légèrement limoneux, brun foncé noirâtre (organique), plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : remblai.
4. Sable fin, gris pâle, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : remblai.
5. Sable fin légèrement limoneux, gris noirâtre, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : Ae avec Ah résiduel.
6. Sable fin, brun orangé (oxyde de fer), meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : Bf, concentration d'oxyde de fer diminuant en profondeur (Bc).
7. Sable fin, gris pâle, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons arrondis de quartz laiteux et gravier subarrondis. Interpr. : Niveau d'alluvions (horizon C).

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle, A. Rochon ; le 04 novembre 2024

Infographie : A. Forget



Photo 4.7 Vue générale vers l'ouest de la sous-opération 2L, montrant une portion remaniée en avant-plan (photo PATR24N11_0078).

Le sondage 2B s'est révélé profondément perturbé sous le niveau d'aménagement paysager. Le remblai sableux sous le terreau de surface (2B2) a permis de récupérer des pièces de quincaillerie d'architecture, dont 10 clous tréfilés (datés après 1890), un clou indéterminé fixé dans du bois, un écrou entier de forme hexagonale en plus d'un fragment de verre incolore et de deux fragments indéterminés en métal ferreux. Cette perturbation et ces éléments proviennent probablement du démantèlement d'un aménagement, vraisemblablement de la base de l'ancienne tour à eau qui se trouvait dans le secteur.

La tranchée 2S a été excavée dans le chemin de gravier menant au bâtiment d'entreposage ayant remplacé l'ancienne écurie en l'an 2000. Le dépôt de gravier servant de remblai de fondation au chemin a été excavé sur une profondeur de 49 cm (photo 4.8 ; figure 4.3). Dessous, un remblai sableux composé de sol naturel remanié recouvrait un sol charbonneux noirâtre (horizon Ah) comportant des fragments de bois calcinés et du charbon de bois, dans lequel ont été récupérés plusieurs clous tréfilés (photo 4.9). Ce niveau de combustion est possiblement associé à un feu de brûlage de résidus de bois ou de débris de construction. Les dépôts sableux sous-jacents sont typiques d'un sol podzolique.

4.1.3 Secteur C, opération 1

Le secteur C, d'une superficie de 1853 m^2, a fait l'objet de 19 sondages manuels et de deux tranchées mécaniques (1T et 1V). Les sondages ont atteint en moyenne une profondeur de 40 cm. La moitié des sondages a été tamisé à l'aide de tamis au maillage 1/4 et 1/8 de pouces. Ce secteur, qui est parsemé d'arbres et dont la surface est plane et légèrement bosselée, s'est révélé dans l'ensemble très peu remanié (photo 4.10). Le profil type du secteur (photo 4.11 ; figure 4.4) est un sol podzolique composé d'un

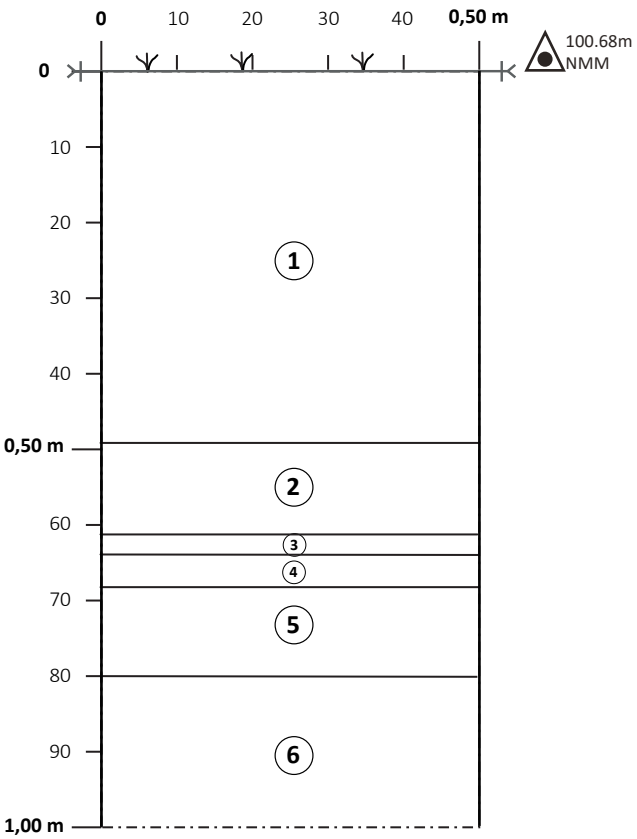


Photo 4.8 Sondage 2S, excavé manuellement sous le gravier de la cour au sud de l'écurie moderne, montrant l'épaisseur des remblais surmontant le sol naturel en place. Des charbons de bois et des clous tréfilés ont été récupérés dans la couche organique noirâtre (horizon Ah) (photo PATR24N11_0093).



Photo 4.9 Artéfacts retrouvés dans le niveau de combustion 2S3 (IMG_5957).

Figure 4.3 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 2S, secteur B, paroi nord.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Interpr. : remblai ; gravier du chemin.
2. Interpr. : remblai ; sol naturel remanié.
3. Inclusions : fragments de bois calciné, avec des clous tréfilés, charbons de bois. Interpr. : Ah.
4. Interpr. : Ae.
5. Interpr. : Bf.
6. Interpr. : BC1.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle ; le 06 novembre 2024

Infographie : A. Forget

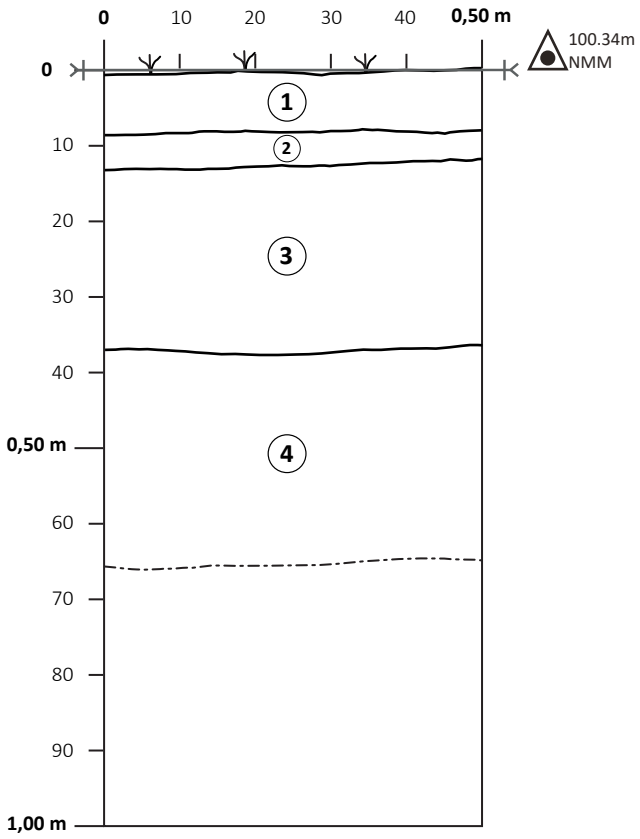


Photo 4.10 Vue générale du secteur C, opération 1 (photomontage panoramique PATR24N11_0033 et 0034).



Photo 4.11 Paroi ouest du sondage 1L, profil type d'un sol podzolique (photo PATR24N11_0024).

Figure 4.4 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 1L, secteur C, paroi ouest.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Sable fin légèrement limoneux, gris foncé noirâtre, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons anguleux (pierre grise foncé tacheté blanc). Interpr. : Niveau aménagement aire gazonnée.
2. Sable fin, gris pâle à noirâtre (organique), plutôt meuble et hétérogène. Inclusions : matière organique décomposée (interface supérieure). Interpr. : couche Ae avec Ah résiduel.
3. Sable fin, orangé (oxyde ferreux), moyennement compact et homogène. Inclusions : rares gravillons subanguleux. Interpr. : couche B, concentration d'oxyde de fer qui diminue avec profondeur (BC).
4. Sable fin, beige-gris pâle, meuble et homogène. Inclusions : gravillons de quartz laiteux arrondis. Interpr. : Niveau d'alluvions (horizon C).

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle, A. Rochon ; le 04 novembre 2024

Infographie : A. Forget

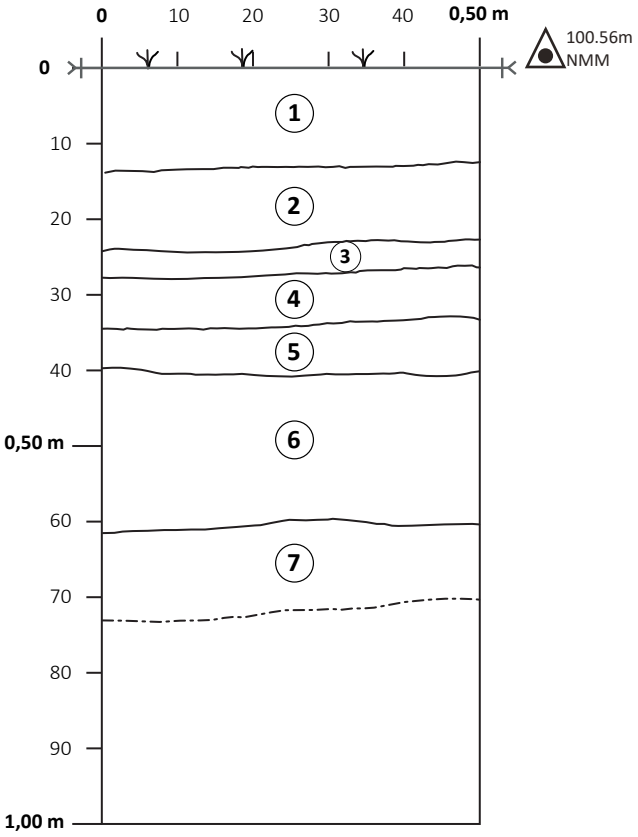
mince niveau d'aménagement paysager sous la surface gazonnée, suivi d'un horizon organique (Ah) pouvant être remanié par endroit, composé de sable fin gris foncé et organique (Ah), surmontant un horizon éluvial (Ae) composé de sable fin gris pâle, surmontant un horizon ferrique ou ferrohumique (Bf ou Bfh) composé de sable fin orangé devenant plus pâle en profondeur (horizon C). Seules les portions situées en bordure du rivage et à proximité de l'écurie (1J, 1Q et 1P) ont révélé la présence de remblais de rehaussement (photo 4.12 ; figure 4.5) et d'un empierrement de rivage (1R).

Les tranchées mécaniques 1T et 1V visaient respectivement à vérifier la présence de vestiges en lien avec l'ancienne écurie, qui semblait se situer plus au nord du bâtiment actuel (1V) et le cottage Hamilton (1T). Aucun vestige n'a toutefois été mis au jour dans l'une ou l'autre de ces tranchées. La sous-opération 1T (photo 4.13), d'une longueur de 6 m et d'une largeur de 1 m, visait à identifier des traces de l'ancienne maison Hamilton. La tranchée n'a pas livré de perturbation majeure, mais a tout de même permis de récupérer un faible assemblage de culture matérielle (photo 4.14) composé d'un fragment de contenant indéterminé en porcelaine fine dure européenne, possiblement une soucoupe, portant les traces négatives d'un décor possiblement peint sur la glaçure à motif floral en plus d'un fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille, en verre de couleur verte de type 7-Up. Ces fragments proviennent de l'excavation mécanique (1T99). Les sols observés en paroi sont typiques d'un sol podzolique (horizons Ah, Ae, Bf et C).



Photo 4.12 Paroi ouest du sondage 1J, montrant un remblai de sol remanié surmontant les horizons de sols naturels podzoliques (photo PATR24N11_0021).

Figure 4.5 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 1J, secteur C, paroi ouest.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Sable fin légèrement limoneux, brun foncé, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravier subanguleux. Interpr. : Niveau aménagement aire gazonnée.
2. Sable fin, beige tacheté gris pâle et orange (oxyde ferreux), plutôt meuble et hétérogène. Inclusions : petites poches de sable gris pâle fin et orange. Interpr. : remblai.
3. Sable fin légèrement limoneux, brun foncé noirâtre (organique), plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : remblai.
4. Sable fin, gris pâle, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : remblai.
5. Sable fin légèrement limoneux, gris noirâtre, plutôt meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : Ae avec Ah résiduel.
6. Sable fin, brun orangé (oxyde de fer), meuble et homogène. Sans inclusions. Interpr. : Bf, concentration d'oxyde de fer diminuant en profondeur (Bc).
7. Sable fin, gris pâle, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons arrondis de quartz laiteux et gravier subarrondis. Interpr. : Niveau d'alluvions (horizon C).

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle, A. Rochon ; le 04 novembre 2024

Infographie : A. Forget



Photo 4.13 Vue générale de la sous-opération 1T, montrant un profil de sols podzoliques non remaniés (photo PATR24N11_0101).



Photo 4.14 Artéfacts retrouvés lors de l'excavation mécanique de la tranchée 1T, lot 1T99 (IMG_5945).

La tranchée 1V (photo 4.15 ; figure 4.6), d'une longueur de 6 m et d'une largeur de 1 m, visait à identifier des vestiges de l'ancienne écurie. La portion centrale de la tranchée est traversée par une autre tranchée qui a été comblée de gravier contenant des inclusions de béton et de pierres anguleuses dans lequel se trouvait un fragment de tuyau de fonte de 6,5 cm de diamètre (2½ pouces) et un clou découpé. Cette tranchée, qui a probablement servi à retirer une ancienne conduite d'eau, a tronqué une série de dépôts, dont un remblai sableux (1V2), dans lequel a été récupéré un fragment de verre à vitre ainsi qu'un fragment de contenant en verre teinté régulier vert. Ce remblai surmonte un niveau de gravier grossier (1V3) dans lequel a été retrouvé un fragment de contenant en verre de couleur brun, de deux fragments d'un contenant en verre incolore, de même qu'un clou tréfilé. L'assemblage incluait également un fragment de bois recouvert de peinture verte similaire à celle recouvrant les bâtiments subsistants du village des opérateurs (voir le Club-House et le garage). Un dernier dépôt composé d'un sol sableux (1V4) a livré un fragment de verre à vitre, une canette en métal ferreux et un clou tréfilé (photo 4.16).

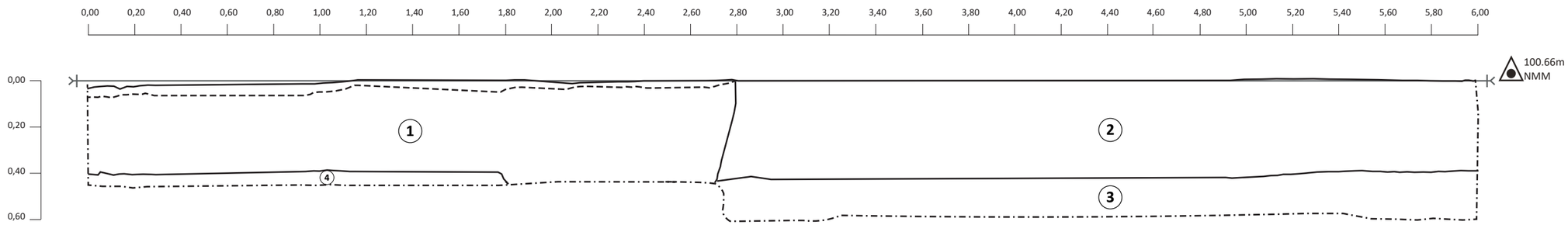


Photo 4.15 Sous-opération 1V, paroi nord, montrant au centre une tranchée probablement liée à un service enfoui (photo PATR24N11_0099).



Photo 4.16 Artéfacts retrouvés dans les lots 1V1, 1V2, 1V3 et 1V4 (IMG_5939).

Figure 4.6 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Croquis stratigraphique du sondage 1V, secteur C, paroi nord.



Description des couches

1. Gravier, béton et pierres anguleuses. Interpr. : Comblement de tranchée.
2. Terreau organique sur sol naturel remanié (Mélange Ah, Ae et Bf).
3. Gravier grossier
4. Bf sableux

Légende:

(1)	Numéro de couche	----	Projection
———	Limite de couche	NMM	Altitude
-·-·-	Limite de fouille	▭	Gravier

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Échelle :
0 1 m
1:20

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle ; le 06 novembre 2024

Infographie : A. Forget

4.1.4 Secteur D, opération 4

Le secteur D (photos 4.17 et 4.18), d'une superficie de 1781 m^2, a fait l'objet de 9 sondages manuels et de trois tranchées mécaniques (4A, 4B et 4C). Ce secteur localisé en bordure de la rivière Saint-François accueille quelques arbres et montre un terrain plat ayant fait l'objet d'un rehaussement plus important que les autres secteurs. Un remblai composé de sable naturel remanié d'une épaisseur de 20 à 30 cm recouvrait les sols naturels de type podzolique.



Photo 4.17 Vue générale de l'opération 4, vue vers le sud-est (photo PATR24N11_0014).

Photo 4.18 Vue générale de l'opération 4, vue vers l'ouest (photo PATR24N11_0180).





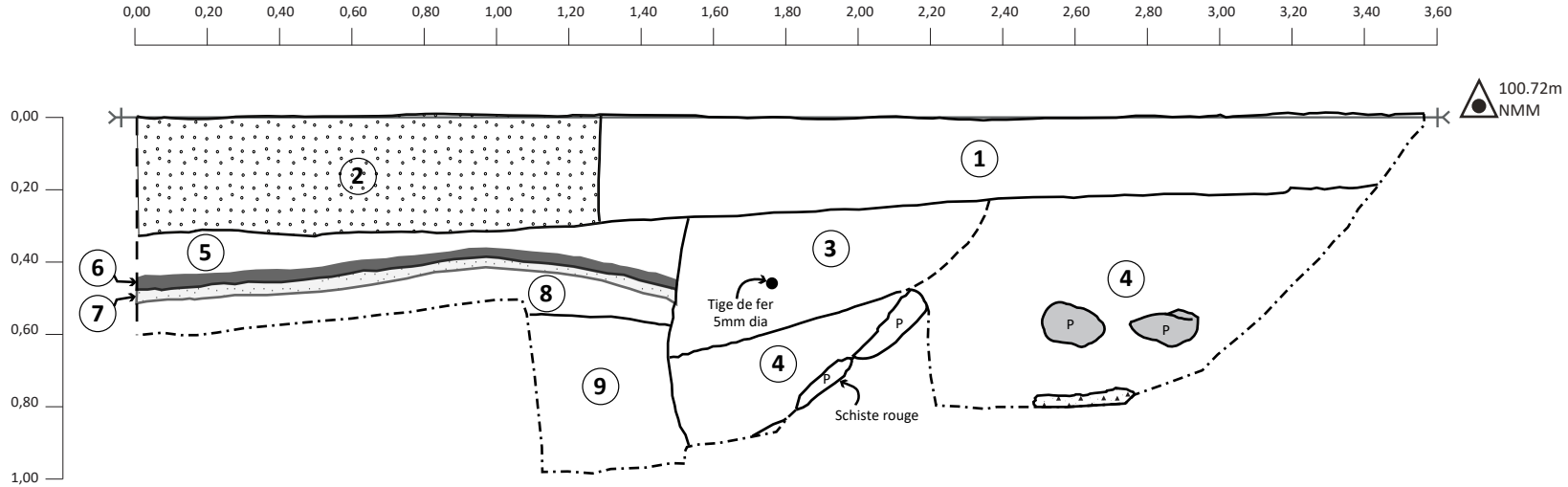
La tranchée 4A (photo 4.19) a révélé le niveau de démolition ainsi qu'une partie de la fondation bétonnée de la maison des travailleurs #6 qui a été érigée vers 1924. Au sommet de la tranchée (photo 4.20 ; figure 4.7), le niveau d'aménagement paysager du terrain (4A-paroi ouest, couche 1) ainsi qu'un niveau de circulation en gravier (4A-paroi nord, couche 2) recouvrait les dépôts associés à la démolition de l'ancien bâtiment et les sols d'occupations extérieurs. Le remblai de recouvrement post-démolition et le niveau de démolition du bâtiment (lot 4A1 et 4A-paroi ouest, couches 3 et 4) sont composés de sable beige clair et grisâtre et comportaient des inclusions de calcaire schisteux sous forme de gravier anguleux, de petites plaquettes et de petites pierres schisteuses, en plus de fragments de béton, de quelques fragments de bois de 2 à 5 cm et de quelques grosses scories. Le niveau de démolition (4A1) du bâtiment a livré un petit assemblage de culture matérielle composé de fragments de corps d'un grand contenant en grès grossier à corps beige recouvert d'une glaçure incolore au feldspath, probablement issu d'une production nord-américaine, de même qu'un fragment de la partie haute d'un isolateur électrique en porcelaine commune recouvert d'une glaçure (photo 4.21). Un fragment de contenant en verre incolore avec un décor imprimé en blanc et rouge pourrait appartenir à une bouteille de boisson gazeuse. Enfin, plusieurs fragments de placoplâtre faisaient probablement partie du revêtement intérieur pour des murs. Au fond, un fragment de béton coffré de planches horizontales de 20 cm correspond à l'ancienne fondation du bâtiment ayant basculé après le déménagement de la maison et le détachement des fondations. Le vestige (4A101) était bordé de petites pierres en calcaire schisteux et d'une base circulaire en béton autour de laquelle ont été retrouvées plusieurs scories. Cette dernière base faisait possiblement partie d'un ancien conduit de cheminée ou d'un aménagement de combustion indéterminé.



Photo 4.19 Sous-opération 4A, vue vers le sud du niveau de démolition et de la fondation remaniée du cottage no. 6 (photo PATR24N11_0086).

Photo 4.20 Sous-opération 4A, paroi ouest (PATR24N11_0114).

Figure 4.7 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 4A, secteur D, paroi ouest.



Description des couches

1. Sable, brun pâle avec matière organique, meuble. Inclusions : traversé de plusieurs racines. Interpr. : Terreau organique de surface (mi/fin 20e s.).

2. Gravier calcaire fin et sable gris pâle, meuble. Inclusions : recouvert d'une calotte organique et de gazon. Interpr. : Niveau de circulation/aménagement paysager.

3. Sable beige clair, plutôt compact. Inclusions : avec fragments de bois, quelques gravillons anguleux et tige de fer . Interpr. : remblai de recouvrement d'assainissement post-démolition de la maison no.6 .

4. Sable beige grisâtre à brun pâle, pierreux, plutôt meuble. Inclusions : nombreuses pierres de schistes rouge et gris bleuté en plaquettés (1 à 4cm) et fragments grossiers (5 à 15cm) quelques grosses scories et fragments de bois d'oeuvre.
Artéfacts : fragments de béton, TCFB vitrifié sanitaire, métal ferreux.
Interpr. : niveau de démolition de la maison no.6 (moitié/dernier quart 20e s.).

5. Sable beige chamarrée beige-orangé à noirâtre, compact. Artéfacts : clous tréfilés, verre. Interpr. : Remblai issu du sol naturel remanié (2e quart 20e s.)..

6. Sable organique noirâtre, compact. Inclusions : charbon de bois. Interpr. : Sol naturel remanié en surface (horizon Ah).

7. Sable blanchâtre, compact. Interpr. : Sol naturel légèrement remanié (horizon Ae).

8. Sable beige orangé, compact. Interpr. : Sol naturel stérile (horizon Bf).

9. Sable beige clair, compact. Interpr. : Sol naturel stérile (horizon C).

Légende:

(1) Numéro de couche	Limite entre parois	Béton	
Limite de couche	Projection	P	Pierre
Limite de fouille	NMM Altitude	Ah	
	Gravier	Ae	

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Échelle :
0 1 m
1:20

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle ; le 07 novembre 2024

Infographie : A. Forget



Photo 4.21 Artéfacts retrouvés dans les lots 4A99 et 4A1 (IMG_5969).

Du côté extérieur, le sol naturel remanié (4A2, 4A-paroi ouest couche 5) se compose de sable fin à moyen beige brunâtre tacheté orange et noirâtre. Ce niveau est associé à la construction du bâtiment vers 1924 et à l'occupation subséquente du terrain. De nombreux clous tréfilés (n=20) disposés à l'horizontale ont été retrouvés à la surface de ce dépôt, de même qu'un noyau de fruits de pêche ou de nectarine en plus d'un fragment de corps et de base d'au moins deux contenants en verre incolore (photo 4.22). Les artéfacts récupérés lors de l'excavation mécanique (4A99) proviennent principalement du niveau de démolition et du remblai post-démolition du bâtiment. L'assemblage de ce lot arbitraire comprend des fragments de contenant en grès grossier similaires à ceux récupérés dans le lot 4A1, auxquels s'ajoutent un fragment non décoré d'un contenant en porcelaine fine tendre, un fragment de verre à vitre et un fragment d'une probable bouteille de bière en verre de couleur brune. Les dépôts sous-jacents (4A-paroi ouest couches 6, 7, 8 et 9) sont typiques des horizons naturels Ah, Ae, Bf et C d'un sol podzolique.

Plus à l'ouest, dans le périmètre de la tranchée 4B (photo 4.23 ; figure 4.8), les sols naturels ont été décapés mécaniquement. La tranchée 4C (photo 4.24 ; figure 4.9), localisée tout juste à l'ouest sur un terrain légèrement plus élevé, montre une séquence de sols naturels presque complète.

À l'approche de la rive de la rivière Saint-François, une partie des sondages (4E et 4F) permettent d'observer sur au moins 50 cm d'épaisseur de nombreuses pierres disposées aléatoirement, associées à l'empierrement artificiel de la rive actuelle. Il n'est pas recommandé de procéder au dégagement mécanique de ces niveaux d'empierrement trop près de la rivière, afin de ne pas déstabiliser le rivage.

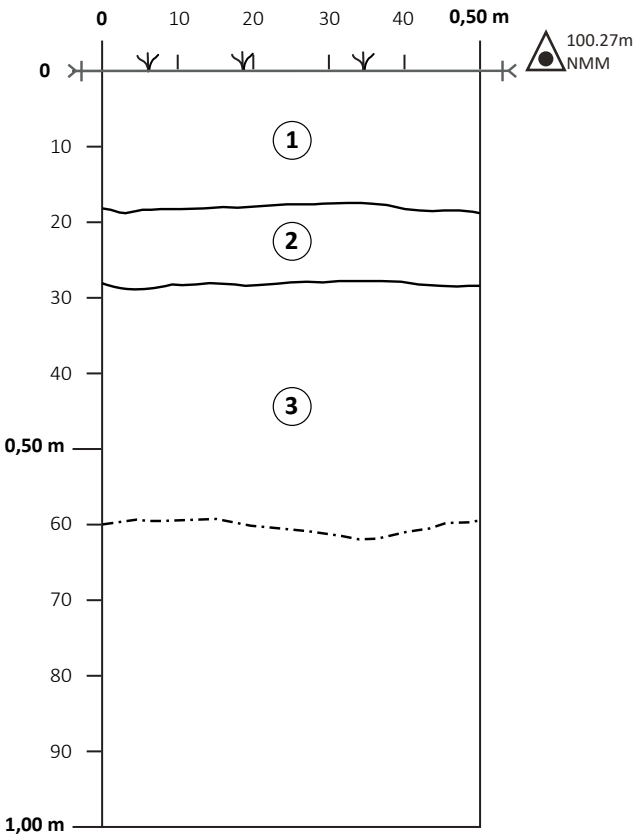


Photo 4.22 Artéfacts retrouvés dans les lots 4A99, 4A1 et 4A2 (IMG_5971).



Photo 4.23 Sous-opération 4C, paroi sud montrant révélant les horizons de sols naturels BC et C, sous le terreau organique de surface (photo PATR24N11_0066).

Figure 4.8 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 4B, secteur D, paroi sud.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Sable organique, brun noirâtre, meuble. Inclusions : traversé de nombreuses racines et radicelles. Interpr. : Terreau organique de surface.
2. Sable fin, beige marbré brun pâle grisâtre, hétérogène. Aucune inclusion. Interpr. : Sol naturel remanié.
3. Sable fin, beige orangé au sommet à beige clair en profondeur, moyennement compact. Inclusions : quelques grès et taches organiques. Interpr. : sol naturel stérile.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

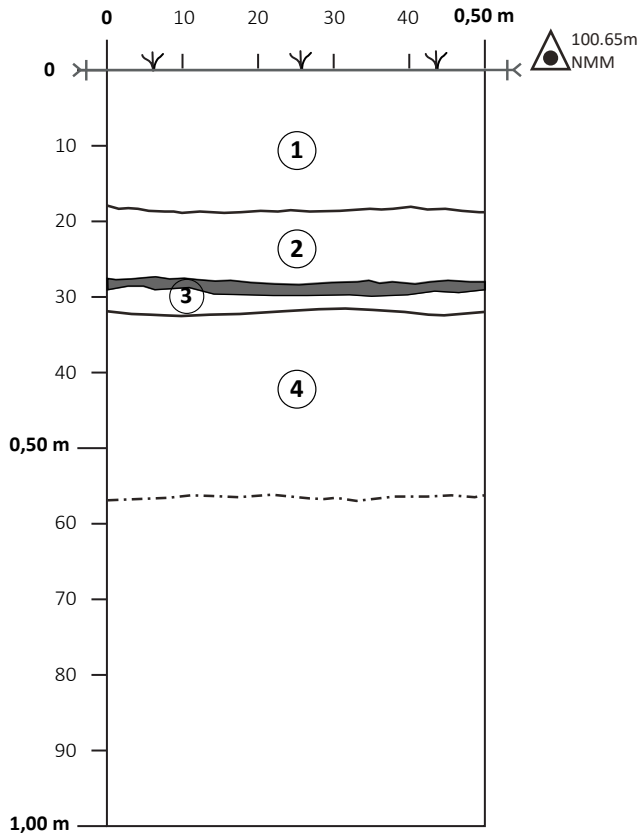
Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle, A. Rochon ; le 05 novembre 2024

Infographie : A. Forget

Figure 4.9 : Projet des Chutes Hemmings, Hydro-Québec.
Stratigraphie du sondage 4C, secteur D, paroi sud.



Légende:

- Limite de sondage
- Limite de couche
- Surface gazonnée
- NMM Altitude

Description des couches

1. Sable organique, brun noirâtre, meuble. Inclusions : traversé de nombreuses racines et radicelles. Interpr. : Terreau organique de surface.
2. Sable fin, beige marbré brun pâle grisâtre, hétérogène. Aucune inclusion. Interpr. : Sol naturel remanié.
3. Interpr. : Sol naturel, horizon humique (Ah) sur horizon éluvionné (Ae).
4. Sable fin, beige orangé. Sans inclusions. Interpr. : Bf, sol naturel.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en Patrimoine et archéologie

Ech. 1:10

0 0,5 m

Dessin levé par : A. Loyer Rousselle ; le 05 novembre 2024

Infographie : A. Forget



Photo 4.24 Sous-opération 4B, paroi sud d'un sondage montrant une séquence de sols naturels de type podzoloqique presque complète sous un remblai de sol naturel remanié (photo PATR24N11_0074).

4.2 Surveillance et inventaire sur la rive droite de la centrale de Drummondville

Les deux phases de surveillance réalisées sur la rive droite de la centrale de Drummondville ont été divisées en deux opérations afin de distinguer la surveillance de 2024 (opération 1) et la surveillance de 2025 (opération 3). L'inventaire de 2025 a été enregistré dans les opérations 2 et 4 afin de délimiter deux secteurs. Les excavations pour les trente-six (36) tranchées et sondages ont mené à la découverte de quelques sols d'occupations anciens contenant des artéfacts eurocanadiens datant de la fin du 19e siècle et du 20e siècle. Ces excavations ont été enregistrées comme les sous-opérations 1A à 1P, 2A à 2E, 3A à 3J et 4A à 4F (voir cartes 4.2 et 4.3). De plus, les numéros 2Y et 4Y ont été attribués pour documenter des vestiges et artéfacts observés en surface lors d'inspections visuelles. Le tableau 4.2 présente une synthèse des résultats.

4.2.1 Opération 1 (surveillance 2024)

L'opération 1 représente la surveillance archéologique des sondages géotechniques en 2024. Les travaux de caractérisation environnementale réalisés en 2024 ont nécessité l'excavation de quatorze tranchées, enregistrées comme les sous-opérations 1A à 1P. Ces tranchées mesuraient entre 1,40 et 2,30 m de lon-



Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Opérations 1, 2, 3 et 4, centrale de Drummondville

Sources :

Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c4_2_pa_005_interv_251201

0 — 25 — 50 m

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 4-2

Décembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 4.2 Synthèse des sous-opérations archéologiques, centrale de Drummondville

Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long.	Larg.	Prof.	Alti. som.	Alti. base	Résultats
1A	À l'extrémité est du terrain, au sud de la résidence	Surveillance du sondage de caractérisation S-13	1,70	1,20	1,30	83,28	81,98	Remblai de rehaussement du terrain résidentiel avec géotextile, buches et souches enfouies
1B	Près de l'extrémité est du terrain, au sud de la résidence, à l'ouest de la sous-op-1A	Surveillance du sondage de caractérisation S-14	2,30	1,50	1,15	83,45	82,30	Remblai de rehaussement du terrain résidentiel avec de grosses pierres
1C	Au coin sud-est de la zone pour l'aménagement d'un stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation S-05	1,60	1,50	1,00	83,27	82,27	Séquence naturelle jusqu'au till
1D	Au coin nord-est de la zone pour l'aménagement d'un stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation S-08	1,60	1,50	1,06	82,05	80,99	Niveau de gravier calcaire, possible niveau de circulation du chantier, 20e siècle.
1E	Dans le boisé, dans la zone de stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation S-09. Déplacé pour vérifier la stratigraphie d'un sentier parallèle à la rivière. Vérifier la présence d'indices d'occupation autochtone.	1,50	1,50	0,90	84,75	83,85	Possible tracé d'un sentier jusqu'à 30 cm sous la surface
1F	Au nord du chemin d'accès, à proximité du chemin Hemmings	Surveillance du sondage de caractérisation S-01. vérifier la présence des vestiges de bâtiments agricoles.	1,80	1,00	0,94	80,33	79,39	Possible trace de défrichage ou de labours
1G	Au nord du chemin d'accès, au centre du terrain	Surveillance du sondage de caractérisation S-02. vérifier la présence des vestiges de bâtiments agricoles.	1,83	1,16	0,94	80,50	79,56	Ruban électrique orange jusqu'à 37 cm sous la surface, perturbation associée au chemin d'accès
1H	Au nord du chemin d'accès, à proximité du barrage	Surveillance du sondage de caractérisation S-03	1,70	1,10	0,97	80,06	79,09	Remblai de nivellement avec déchet de fonderie (laitier, débris métalliques, béton en forme de fond de chaudière) pour l'aménagement d'un chemin d'accès
1J	Au nord du chemin d'accès, à proximité du barrage	Surveillance du sondage de caractérisation S-04	1,90	1,20	0,64	84,68	84,04	Séquence naturelle jusqu'au roc
1K	Dans le boisé, au nord-ouest de la zone de stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation S-11	1,90	1,10	1,00	81,96	80,96	Séquence naturelle
1L	Dans le boisé, au sud-est de la zone de stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation S-10		1,20	1,00		-1,00	Séquence naturelle, podzol
1M	Au nord du chemin d'accès, à proximité du stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation S-12	1,40	0,90	0,90	81,53	80,63	Séquence naturelle
1N	Coin nord-est du boisé, à l'ouest de la résidence	Surveillance du sondage de caractérisation S-06	1,60	1,10	0,95	83,60	82,65	Remblai avec débris, plaque de béton
1P	Dans le boisé, au coin sud-ouest du terrain résidentiel	Surveillance du sondage de caractérisation S-07	1,60	1,20	1,00	84,27	83,27	Séquence naturelle, podzol

Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long.	Larg.	Prof.	Alti. som.	Alti. base	Résultats
2A	Au nord du chemin d'accès, à l'extrémité ouest, à proximité du chemin Hemmings	Inventaire pour vérifier la présence d'un sentier de portage et de vestiges d'une occupation agricole, à proximité de l'ancien emplacement d'un poulailler.	4,50	1,50	0,59	80,57	79,98	Quelques artéfacts du 20e siècle en surface (lot 2A1)
2B	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, à l'ouest du sondage 1E de 2024. Au sommet d'une colline.	Inventaire dans l'axe du sentier repéré en 2024 pour vérifier la présence d'un sentier de portage. Vérifier la présence de vestiges de la période historique liés aux chantiers des barrages.	3,95	1,80	0,55	82,40	81,85	Nombreux artéfacts de la fin du 19e siècle et du 20e siècle ; douilles de fusil,
2C	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, à l'ouest du sondage 1E de 2024. Au milieu de pente d'une colline.	Inventaire dans l'axe du sentier repéré en 2024 pour vérifier la présence d'un sentier de portage. Vérifier la présence de vestiges de la période historique liés aux chantiers des barrages.	4,80	1,10	0,50	81,69	81,19	Quelques artéfacts du 20e siècle en surface (lot 2C1)
2D	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, à l'ouest du sondage 1E de 2024. À la base d'une colline.	Inventaire dans l'axe du sentier repéré en 2024 pour vérifier la présence d'un sentier de portage. Vérifier la présence de vestiges de la période historique liés aux chantiers des barrages.	3,90	1,20	0,62	80,70	80,08	Niveau de gravier concassé localisé à l'extrémité sud de la sous-opération. Possible chemin de chantier du 20e siècle.
2E	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement. Placé en quinconce de la tranchée 2B au sommet d'une colline.	Inventaire placé dans la continuité sud-est de la tranchée 2B pour vérifier une possible occupation historique au sommet de la colline. Vérifier également une possible occupation à la période paléohistorique.	6,00	1,80	0,55	82,43	81,88	Quelques artéfacts du 20e siècle dans le lot 2E2.
2Y	Près de la berge au coin nord-ouest du déversoir pour les vestiges et à l'extrémité est du terrain pour les artéfacts.	Sous-opération globale pour documenter les vestiges et les artéfacts repérés dans le cadre d'un inventaire visuel en surface.					0,00	Vestiges en béton 2Y100 et 2Y101 au coin nord-ouest du déversoir et concentration d'artéfacts 2Y1 à l'extrémité est du terrain.
3A	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, sondage sud-est	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-21	1,50	1,30	0,80	80,85	80,05	Dans le lot 3A1, une tige de fer de 1,5 cm de diamètre et 25 cm de longueur
3B	Au nord du chemin d'accès, à proximité du stationnement	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-18	1,40	0,90	0,71	80,31	79,60	Dépôt 3B3 similaire à la sous-opération 1H ; remblai de nivellement avec déchet de fonderie (laitier, fragments de briques, scories, charbon minéral, débris métalliques) pour l'aménagement d'un chemin d'accès
3C	Au nord du chemin d'accès	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-17	1,42	0,91	0,78	80,10	79,32	Artéfact : Rouge à lèvres Cover-Girls en surface, dans le lot 3C1.
3D	Au nord du chemin d'accès, à l'est du ruisseau	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-16	1,00	0,90	0,72	80,47	79,75	Artéfact : verre à vitre et verre à bouteilles en surface, dans le lot 3D1.
3E	Au nord du chemin d'accès, à l'extrémité ouest	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-15	1,60	0,84	0,97	81,15	80,18	Séquence naturelle

Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long.	Larg.	Prof.	Alti. som.	Alti. base	Résultats
3F	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, sondage sud-ouest	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-19	1,98	0,90	1,00	80,51	79,51	Séquence naturelle
3G	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, sondage ouest	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-20	1,05	0,89	1,00	80,44	79,44	Séquence naturelle
3H	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, sondage nord-est, recoupe la sous-opération 2C	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-23	1,60	1,00	1,00	81,77	80,77	Séquence naturelle
3J	Dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement, sondage nord-ouest	Surveillance du sondage de caractérisation 25-TE-22	1,25	1,00	1,10	80,92	79,82	Fragment de brique et lentille de gravier dans le lot 3J1
4A	Dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings, premier sondage au sud	Inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique.	0,50	0,50	0,50	82,08	81,58	Séquence naturelle
4B	Dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings, second sondage au sud	Inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique.	0,35	0,30	0,45	82,49	82,04	Séquence naturelle
4C	Dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings, troisième sondage	Inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique.	0,40	0,40	0,70	82,43	81,73	Séquence naturelle, podzol
4D	Dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings, sondage à l'ouest de 4C	Inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique.	0,30	0,30	0,45	82,12	81,67	Séquence naturelle
4E	Dans l'axe du raccordement électrique, en bordure du chemin Hemmings	Inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique.	0,40	0,35	0,30	82,29	81,99	Séquence naturelle
4F	Dans l'axe du raccordement électrique, en bordure du chemin Hemmings à l'ouest du sondage 4E	Inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique. Sondage ajouté à proximité du tuyau de poêle 4Y2.	0,40	0,30	0,50	82,50	82,00	Séquence naturelle
4Y	Dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings	Sous-opération globale pour documenter les vestiges et les artéfacts repérés dans le cadre d'un inventaire visuel en surface.	NA	NA	NA	NA	NA	Deux artéfacts documentés ; une bassine en métal émaillé (4Y1) et des tuyaux de poêle en tôle galvanisée (4Y2)

gueur, entre 1,0 m et 1,5 m de largeur et ont atteint des profondeurs entre 0,64 m et 1,15 m. Elles ont mené à la découverte de quelques sols d'occupations anciens contenant des artéfacts eurocanadiens datant de la fin du 19e siècle et 20e siècle.

4.2.1.1 Sous-opérations 1C, 1J, 1K, 1L, 1M, 1P (Séquences naturelles)

Quelques tranchées ont révélé des séquences naturelles de sols podzoliques (figure 4.10, photo 4.25) composés d'un terreau organique de surface sous la litière forestière, surmontant un horizon humique d'aspect noirâtre (Ah), suivi d'un sable éluvial d'aspect gris blanchâtre (horizon Ae), suivi dans l'ordre de sols sableux d'aspect orangé comportant des oxydes ferreux (horizon Bf), qui deviennent plus pâles en profondeur (horizon BC), jusqu'à devenir d'aspect beige clair (horizon C), selon les profondeurs atteintes et l'épaisseur des couches de sols. À la base de la plupart des excavations, il a été possible d'observer des dépôts fluviatiles surmontant un dépôt de till fluvio-glaciaire avec de nombreuses pierres subarrondies. La sous-opération 1J a même révélé la présence d'un cran de roc. Ainsi, les tranchées 1C, 1J, 1K, 1L, 1M et 1P n'ont pas révélé de vestiges d'occupation humaine et sont considérées négatives du point de vue archéologique.

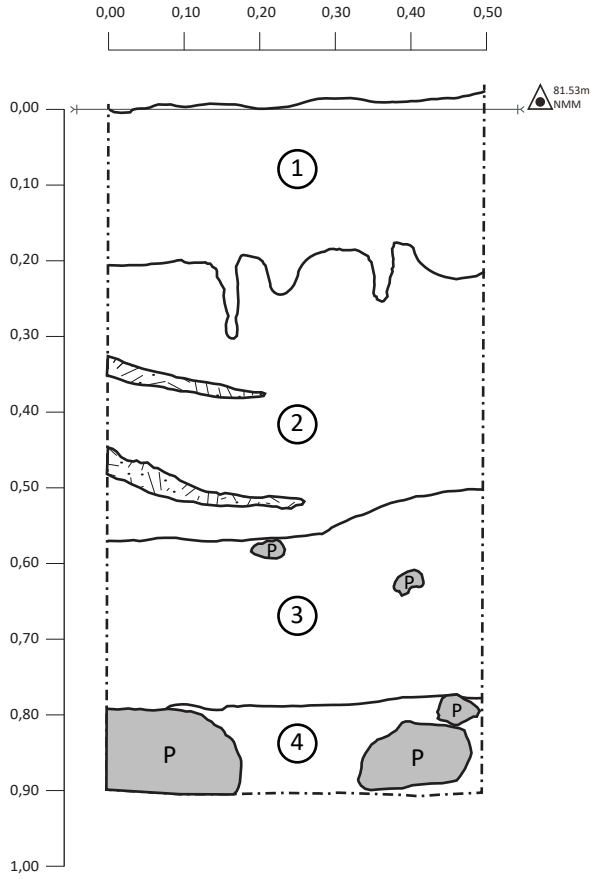


Photo 4.25 Sous-opération 1P, stratigraphie de la paroi ouest présentant une séquence naturelle avec podzol. (PATR24N15-0101).

Centrale Drummondville

Figure 4.10

Stratigraphie de la sous-opération 1M paroi nord-est



Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- P — Pierre
- Lentille de sable gris

Description des couches de sol :

1 - Litière
2 - Sable fin, brun-blond marbré orangé, moyennement compact, avec lentilles de sable fin gris (lessivage?). Aucune inclusion. Interprétation : Sol naturel.
3 - Sable fin, grisâtre, plutôt meuble et homogène. Inclusions : quelques cailloux arrondis. Interprétation : Dépôt fluviatile.
4 - Sable brun marbré orangé, plutôt compact. Inclusions : pierres subarrondis de 10 cm à 30 cm. Interprétation : Till.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 5 décembre 2024

Infographie : A. Forget

4.2.1.2 Sous-opération 1E (sentier)

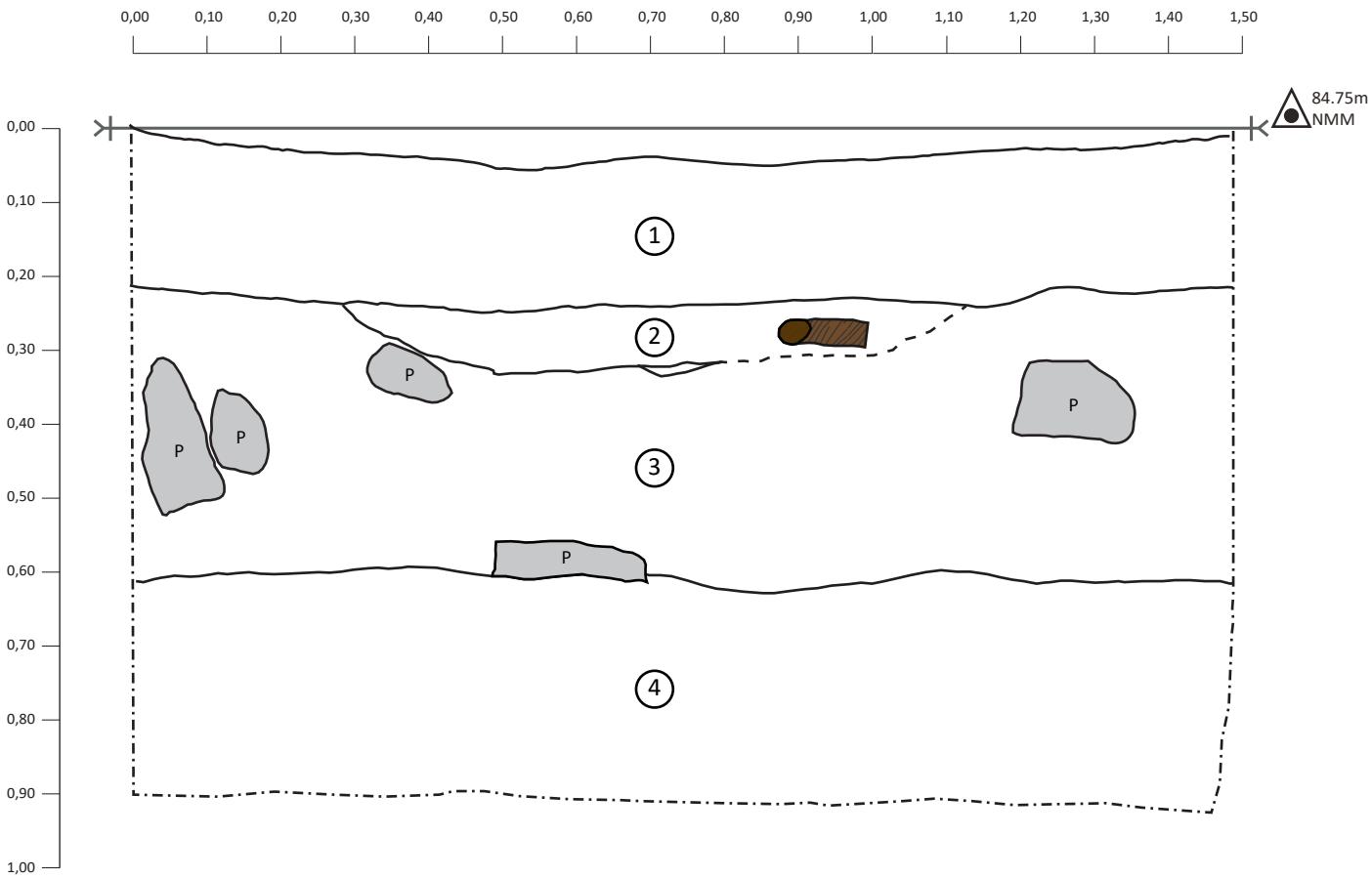
À proximité de l'emplacement désigné par l'équipe d'Akifer pour le sondage S-09, un sentier légèrement en creux a été observé suivant un tracé parallèle à la rivière. Après discussion, il a été décidé d'excaver le sondage 1E dans le tracé du sentier, afin de vérifier s'il s'agit d'un sentier de portage et de vérifier la présence d'indices d'occupation autochtone. La stratigraphie de la sous-opération 1E (figure 4.11, photo 4.26) sur la paroi nord-ouest, révèle que le dépôt de surface compacté forme un creux de 5 cm de profondeur. Ce « sentier actuel » pourrait être formé par la circulation humaine ou par le passage répété d'animaux, comme le cerf. Au centre, dans l'axe du sentier, un dépôt de sable fin brun foncé (1E2), moyennement compact a été observé à 30 cm sous la surface, à l'interface entre la litière de surface (1E1) et le dépôt de sable naturel 1E3. Le sol 1E2 contient des charbons de bois et plusieurs racines horizontales. Le dépôt 1E2 forme un creux linéaire observé sur la paroi nord-ouest et sur la paroi sud-est, ce qui est cohérent avec un sentier. Cependant, il n'a pas été possible de déterminer, dans l'emprise de la sous-opération 1E, si le dépôt 1E2 représente un sentier de portage anciennement utilisé par les autochtones ou s'il s'agit d'un sentier formé par le passage répété d'animaux. Les tranchées d'inventaires 2A et 2C excavées en 2025 ont permis de faire la lumière sur cette question.



Photo 4.26
Stratigraphie de la sous-opération 1E sur la paroi nord-ouest dans l'axe d'un possible sentier de portage. (PATR24N15-0022).

Centrale Drummondville

Stratigraphie de la sous-opération 1E, paroi nord-ouest



Description des couches de sol :

1 - Litière organique noirâtre.
2 - Sable fin, brun foncé, moyennement compact. Inclusions : éléments noirâtres (charbon ?). Interprétation : sentier compacté ou perturbation par racines (?).
3 - Sable fin, brun blanc. Inclusions : pierres subarrondis à subanguleux (20 cm et -), gravillons et racines.
4 - Sable grossier, moyennement compact. Inclusions : Abondance de pierres anguleuses à subarrondies. Interprétation : Till fluvial glaciaire.

Figure 4.11

Légende:

NMM	Altitude	P	Pierre
1	Numéro de couche		Bois
	Limite de couche		Projection
	Limite de fouille		

Hydro Québec PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 3 décembre 2024

Infographie : A. Forget

4.2.1.3 Sous-opération 1F (vestige agricole)

Un autre sondage qui a présenté une stratigraphie particulière est la sous-opération 1F effectuée à l'extrémité ouest de la zone d'étude, à proximité du chemin Hemmings. La documentation de la stratigraphie effectuée sur la paroi nord-ouest (figure 4.12, photo 4.27) a révélé une troisième couche de sol (1F3) à partir de 15 cm sous la surface représentant un sol naturel remanié. Ce sol composé de sable limoneux contient des morceaux de charbon de bois et présente une interface inférieure vallonneuse. Ce niveau pourrait témoigner du développement agricole du terrain au 19e siècle et il pourrait s'agir de trace de défrichage ou de labours agricole.



Photo 4.27
Stratigraphie nord-ouest de la sous-opération 1F, avec le niveau 1F3 possiblement associé au développement agricole du terrain. (PATR24N15-0036).

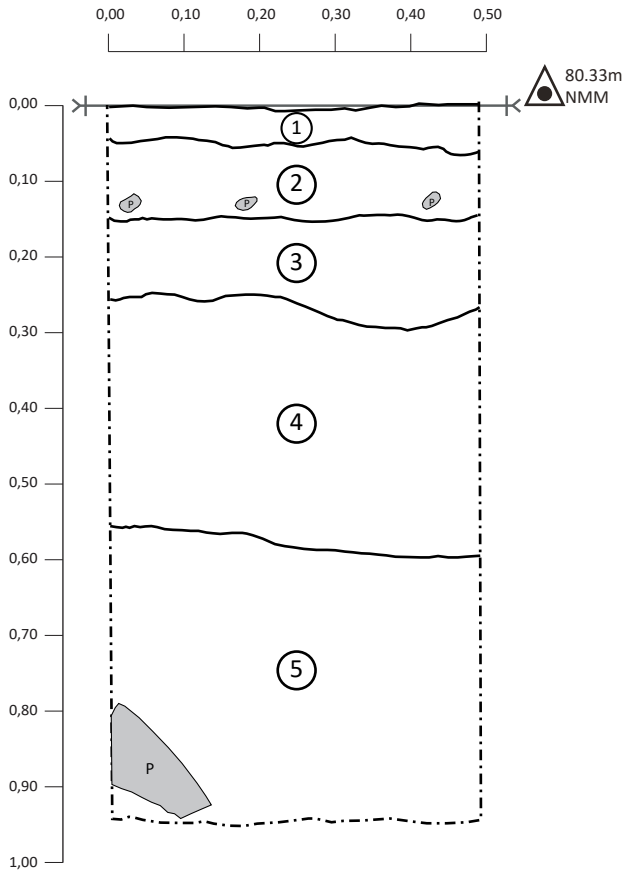
4.2.1.4 Sous-opérations 1D, 1G et 1H (Vestiges du chantier)

À l'extrémité est de la zone d'étude, à proximité du barrage, les sondages 1D et 1H présentent des remblais de nivellement du 20e siècle, possiblement mis en place pour l'aménagement du chantier du barrage. Dans la sous-opération 1D (photo 4.28), le niveau 1D2 d'une épaisseur de 12 cm est formé de gravier calcaire concassé. Quant à la sous-opération 1H (figure 4.13 et photo 4.29), le lot 1H2 est une couche de gravier qui surmonte un remblai (1H3) qui contient des morceaux de laitier noir, vert et bleu, des débris métalliques, des morceaux de briques et du béton ayant la forme d'un fond de chaudière (photo 4.30). Ces déchets de fonderie pourraient provenir de la forge Grantham Iron Works construite à proximité sur l'autre berge de la rivière, en activité entre 1880 et 1911. Le site de la forge est maintenant connu comme le site archéologique BlFc-4.

Centrale Drummondville

Figure 4.12

Stratigraphie de la sous-opération 1F paroi nord-ouest



Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- P — Pierre

Description des couches de sol :

1 - Gravier et poussière de roche concassée.
2 - Sable moyen, brun, plutôt meuble. Inclusions : Abondance de racines et radicelles. Interprétation : Litière/remblai.
3 - Sable fin limoneux, brun tacheté gris et orangé, , moyennement compact, interface inférieure inégale. Inclusions : présence de charbon de bois. Interprétation : Sol naturel remanié, défrichage (labour?).
4 - Sable brun à gris, plutôt compact. Aucune inclusion. Présence de trou de racines vertical. Interprétation : Sol naturel.
5 - Sable fin, gris tacheté brun, plutôt compact. Inclusions : pierres anguleuses (30 cm et +). Surface avec pendage vers le nord. Interprétation : Ancien bras de rivière au nord ?

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 4 décembre 2024

Infographie : A. Forget



Photo 4.28 Stratigraphie nord de la sous-opération 1D, avec le niveau 1D2 possiblement associé à l'aménagement du chantier du barrage. (PATR24N15-0017).

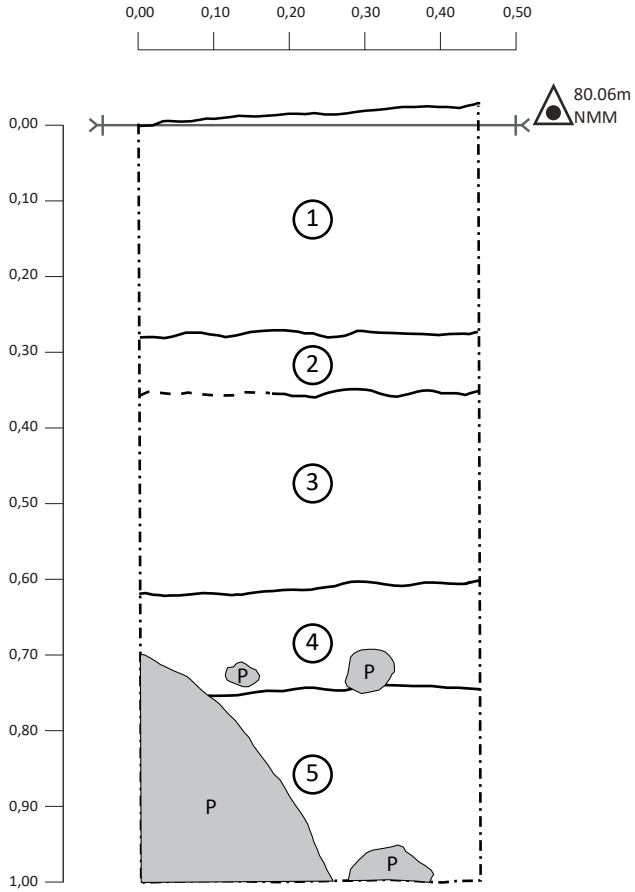


Photo 4.29
Stratigraphie nord-est de la sous-opération 1H, avec le niveau 1H3 formant un remblai avec des déchets de fonderie, possiblement associé à l'aménagement du chantier du barrage. (PATR24N15-0052).

Centrale Drummondville

Figure 4.13

Stratigraphie de la sous-opération 1H paroi nord



Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- P — Pierre
- Projection

Description des couches de sol :

1 - Sable limoneux, brun, compact. Inclusions : Abondance de pierres anguleuses, calcaire schisteux, présence de morceaux de laitier vert. Interprétation : Remblai d'aménagement de la chaussée.

2 - Sable moyen limoneux, brun, compact. Inclusions : Abondance de gravier, gravillons arrondis à l'interface supérieure, scories ou laitier. Interprétation : Remblai avec déchet de fonderie.

3 - Sable moyen limoneux, brun, compact. Inclusions : Abondance de gravier, scories ou laitier bleu, vert, noir, fragments de briques communes rouge (10x6x? cm), bande en métal ferreux, béton, fond de chaudière. Interprétation : Remblai avec déchet de fonderie. Gros blocs de pierres = aménagement de chaussée.

4 - Sable limoneux, brun foncé, moyennement compact. Inclusions : cailloux arrondis, charbon de bois, 1 scorie observée (intrusion ?), semble lité (alluvions). Interprétation : Sol naturel.

5 - Limon sableux, gris tacheté orangé, moyennement compact. Inclusions : grosses pierres (44cm et +), perturbations (racines ?) dans l'interface supérieure. Interprétation : Sol naturel.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 4 décembre 2024

Infographie : A. Forget

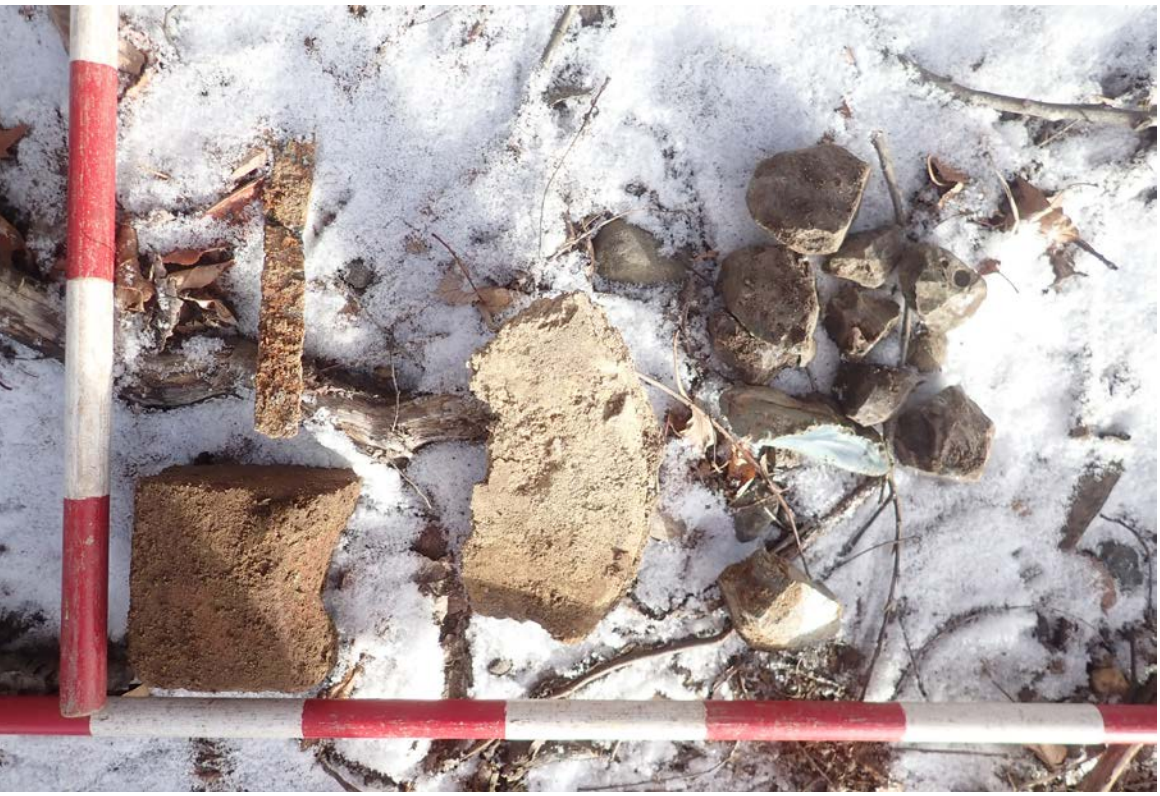


Photo 4.30
Inclusions du lot 1H3; des morceaux de laitier noir, vert et bleu, des débris métalliques, des morceaux de briques et du béton ayant la forme d'un fond de chaudière. (PATR24N15-0055).

La sous-opération 1G (S-02) a révélé une perturbation plus récente, associée au chemin d'accès, incluant un ruban électrique orange trouvé à 37 cm sous la surface.

4.2.1.5 Sous-opérations 1A, 1B et 1N (Remblais résidentiels)

Enfin, les sous-opérations 1A, 1B et 1N ont présenté d'épais remblais récents recouvrant les sols naturels. Ces trois sondages, réalisés en périphérie du lot cadastral voisin (numéro 3 993 873), ont révélé qu'un épais remblai de rehaussement a été ajouté pour la construction de cette résidence et l'aménagement du terrain. Cette construction a été réalisée entre août 2018 et octobre 2020. Ce remblaiement s'étend au-delà des limites de la propriété, tout comme les aménagements paysagers. Les sous-opérations 1A (figure 4.14) et 1B ont révélé que ces remblais de sable qui atteignent jusqu'à 1,06 m d'épaisseur contiennent des buches, des branches et des morceaux de géotextile (photo 4.31). Quant à la sous-opération 1N (photo 4.32), ce remblai avec débris contenait une plaque de béton de 90 cm sur 75 cm qui présentait de nombreuses empreintes de coffrage sur sa surface (photo 4.33).

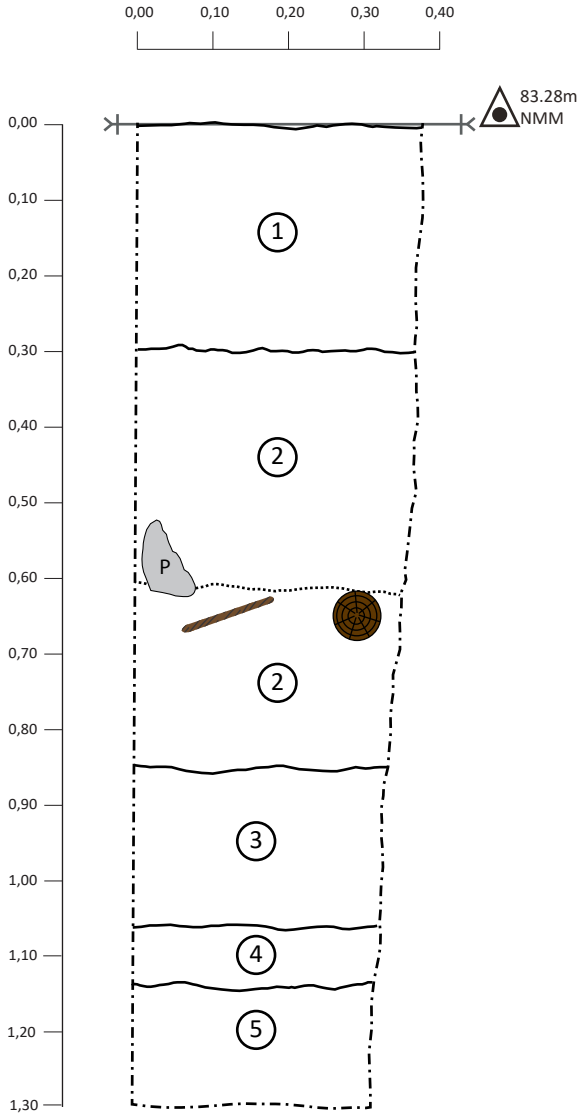
4.2.2 Opération 2 (inventaire 2025)

L'inventaire réalisé en 2025, dans l'emprise de l'aire de recul à aménager et de l'élargissement du chemin d'accès, a mené à l'excavation de six tranchées. Ces tranchées excavées à la pelle mécanique ont été identifiées comme les sous-opérations 2A à 2E. De plus, la sous-opération 2Y a été utilisée afin de désigner des vestiges en béton et une concentration d'artéfacts repérés en inspection visuelle.

Centrale Drummondville

Figure 4.14

Stratigraphie de la sous-opération 1A



Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite arbitraire
- P — Pierre
- Bois

Description des couches de sol :

1 - Sable limoneux avec poussière de roche, brun pâle, plutôt meuble. Inclusions : radicelles à l'interface inférieure et gravier concassé.

2 - Sable moyen, brun, plutôt meuble. Inclusions : branches, bûches et géotextile au centre du dépôt. Interprétation : remblai associé à la construction du voisin au nord.

3 - Sable moyen, brun blond, plutôt meuble. Inclusions : gravier schisteux. Interprétation : remblai de nivellement de terrain, construction du voisin.

4 - Limon sableux, brun foncé organique. Inclusions : Brindilles, feuilles mortes et racines (litière). Interprétation : Surface du boisé, préconstruction domiciliaire.

5 - Sable fin, brun orangé, moyennement compact. Inclusions : Présence de pierres, cailloux subanguleux à subarrondis. Interprétation : Sol naturel.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 3 décembre 2024

Infographie : A. Forget



Photo 4.31 Paroi est de la sous-opération 1A avec le remblai de rehaussement associé à la construction résidentielle récente (géotextile). (PATR24N15-0006).



Photo 4.32 Paroi sud-est de la sous-opération 1N avec le remblai de rehaussement associé à la construction résidentielle récente. (PATR24N15-0088).



Photo 4.33 Débris du remblai de la sous-opération 1N: une plaque de béton de 90 cm sur 75 cm avec empreintes de coffrage sur sa surface. (PATR24N15-0093).

La sous-opération d'inventaire 2A a été implantée à l'extrémité ouest de la zone d'étude pour vérifier la présence d'un sentier de portage et de vestiges d'une occupation agricole, à proximité de l'ancien emplacement d'un poulailler (photo 4.34). L'inventaire de cette tranchée de 4,50 m de long pour 1,50 m de largeur a permis de recueillir quelques artéfacts du 20e siècle en surface (voir lot 2A1) dont une chaussure en cuir (photo 4.35) et une bouteille fabriquée par la Pierce Glass Co., active entre 1905 et 1987, mais n'a pas permis de relever la présence d'un sentier de portage ou de vestiges agricoles. La stratigraphie (figure 4.15) montre une séquence naturelle (limon argileux gris foncé sur un dépôt fluviatile) et ne présente pas de niveau de sol agricole comparable à celui observé dans la sous-opération 1F.



Photo 4.34 Sous-opération 2A, paroi ouest présentant une séquence naturelle avec podzol. (PATR25N01-0012).

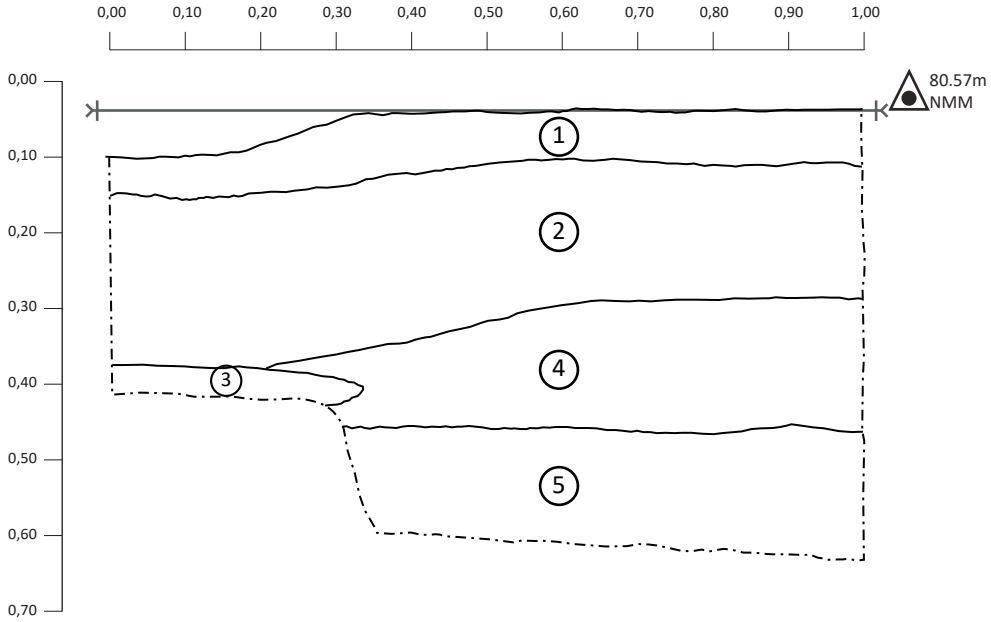


Photo 4.35 Soulier de cuir provenant du lot 2A1. (PATR25N01-0019).

Centrale Drummondville

Figure 4.15

Stratigraphie de la sous-opération 2A paroi sud-est



Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille

Description des couches de sol :

1 - Limon argileux, gris foncé, plutôt meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : Déposition naturelle / humus forestier.
2 - Argileuse limoneuse, brun foncé grisâtre, plutôt meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : Sol naturel.
3 - Niveau de podzol perturbé, faible niveau de formation. Inclusions : nodules argile gris pâle.
4 - Limon sableux (induré), beige gris pâle, légèrement compact Inclusions : petites pierres subarrondies. Interprétation : Dépôt naturel d>origine fluviale.
5 - Sable fin légèrement limoneux, brun grisâtre, moyennement compact et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : Dépôt naturel.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : A. Rochon, M. Mercier Gingras

Infographie : A. Forget

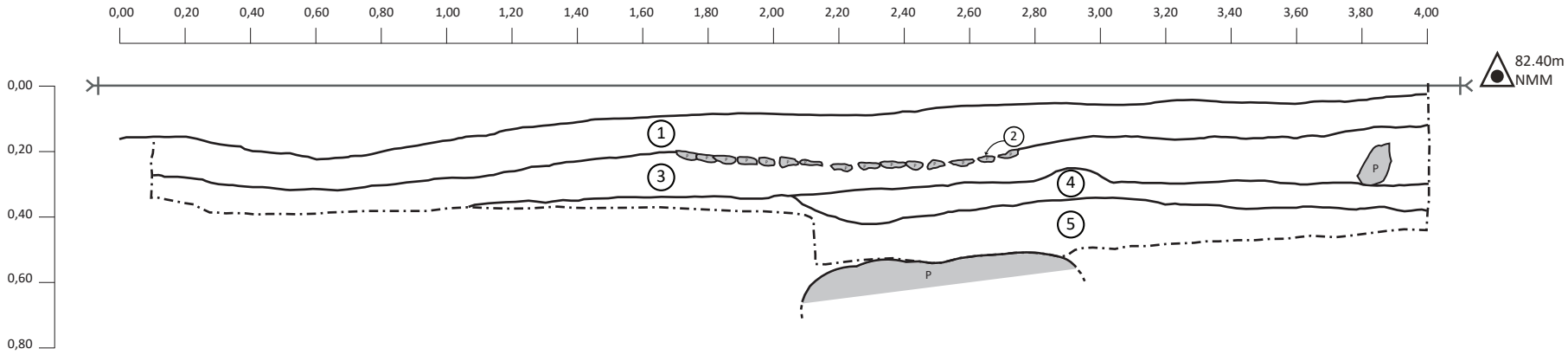
Les sous-opérations 2B, 2C, 2D avaient pour but d'effectuer un inventaire dans l'axe du sentier repéré en 2024, pour vérifier la présence d'un sentier de portage et vérifier la présence de vestiges de la période historique liés aux chantiers des barrages. Ces sous-opérations étaient situées dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement.

Située au sommet d'une colline, la sous-opération 2B (photo 4.36) a révélé la présence de nombreux artéfacts de la fin du 19e siècle et du 20e siècle. Le lot 2B1 (figure 4.16) est interprété comme un possible niveau d'occupation associé à un campement temporaire pour la construction du barrage (début 20e siècle). Ce lot contient des artéfacts domestiques dont des fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche et en porcelaine, de bouteille en verre, de pots à plante et des os de boucherie. Il contient également des matériaux de construction composés de fragments de verre à vitre et des clous découpés et tréfilés. Le lot 2B2 contient une concentration d'artéfacts regroupant un fragment de pot à fleurs en terre cuite, onze cartouches (photo 4.37) et deux balles de fusil de calibre 32, portant l'inscription « WW/32/ LONG COLT » et « WW/32/AUTO ». Les munitions avec cette dernière inscription pourraient être associées à une arme à feu développée par John Browning en 1899. Ces artéfacts pourraient suggérer une aire de pratique de tir ou un campement de chasse. La trace d'un sentier a été découverte, mais ce sentier couvert de gravier concassé a vraisemblablement été aménagé au 20e siècle**.**



Photo 4.36
Stratigraphie sud-est de la sous-opération 2B, avec un niveau de gravier concassé possiblement associé à l'aménagement du sentier. (PATR25N01-0135).

Centrale Drummondville - Stratigraphie de la sous-opération 2B, paroi est



Description des couches de sol :

1 - Limon sableux, brun foncé noirâtre, plutôt meuble. Inclusions : racines, quelques pierres. Quelques artéfacts dans 10 premiers cm (fragments bouteilles en verre, ≈20e s.)
Interprétation : Litière forestière.

2 - Niveau de gravier calcaire anguleux concassé de 1,05m de largeur et ≈4cm d'épaisseur. Interprétation : semble être un sentier ou chemin aménagé au 20e siècle.

3 - Sable limoneux, gris brunâtre, moyennement compact. Inclusions : quelques pierres subarrondis (15 cm et -).

4 - Sable limoneux, gris brunâtre tacheté orangé et jaune-beige, moyennement compact. Ce lot contenait des artéfacts (cartouche, etc.) (voir lot 2B2).

5 - Sable légèrement limoneux, jaune-beige avec interface supérieure orangé, plutôt compact. Inclusions : Grosses pierres anguleuses à subarrondies (41 cm et -).
Interprétation : Sol naturel, possible till (voir 2B3).

Figure 4.16

Légende:

1	Numéro de couche	----	Projection
——	Limite de couche	NMM	Altitude
-·-·-	Limite de fouille	P	Pierre

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m

1:20

Photo 4.37
Balle de fusil du lot 2B2. (PATR25N01-0188).



Un peu plus à l'ouest situé à mi-pente, la sous-opération 2C (photo 4.38) n'a pas relevé la présence du sentier, mais quelques artéfacts du 20e siècle ont été découverts en surface (lot 2C1) ; céramique terre-cuite fine blanche, une tige de fer, un fragment de verre à bouteille verte, un morceau de verre à vitre et un fragment de brique. La stratigraphie montre ensuite des niveaux naturels (limon argilosableux fin sur un horizon de podzol en formation).

La sous-opération 2D réalisée à la base d'une colline a révélé un niveau de gravier concassé, localisé à l'extrémité sud de cette sous-opération (figure 4.17 et photo 4.39). Ce dépôt de gravier semble correspondre au sentier observé dans la sous-opération 2B. Il pourrait également s'agir d'un chemin de chantier du 20^{e} siècle, ce qui pourrait être lié aux chantiers des barrages. Le seul artéfact découvert dans cette tranchée est une bouteille entière en verre brun fabriqué par la Dominion Glass Company entre 1928 et 1970.

La sous-opération 2E a ensuite été ajoutée pour mener un inventaire dans le prolongement sud de la sous-opération 2B pour vérifier une possible occupation historique au sommet d'une colline et également une possible occupation à la période paléohistorique (photo 4.40). Bien que quelques artéfacts du 20^{e} siècle ont été découverts, aucun vestige d'un établissement n'a été découvert. Dans le niveau de surface (figure 4.18), les artéfacts comprenaient un fragment de terre cuite fine blanche avec décor imprimé brun, un fragment de bouteille en verre vert foncé, un fragment de fil en fer recourbé et une pièce de machinerie en fonte. Dessous, le lot 2E2 a livré un seul fragment de céramique altéré par les intempéries.



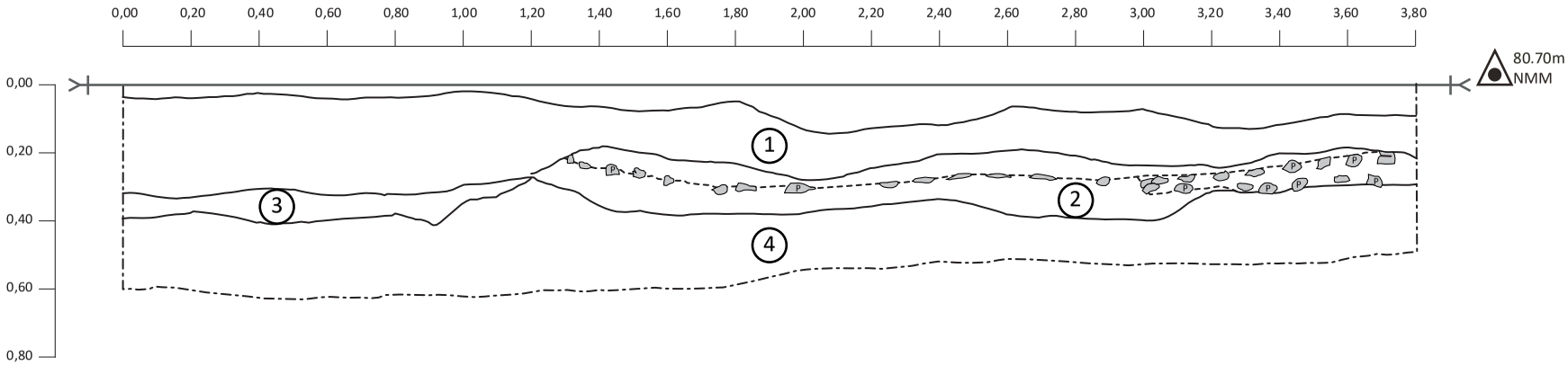
Photo 4.38 Sous-opération 2C, vue vers le sud. (PATR25N01-0043).



Photo 4.39 Sous-opération 2D, vue vers le sud-est. (PATR25N01-0047).

Centrale Drummondville

Stratigraphie de la sous-opération 2D
paroi sud-est



Description des couches de sol :

1 - Limon sableux, gris foncé noirâtre (organique), meuble, homogène. Aucune inclusion. Interprétation : Humus/litière forestière.
2 - Limon argilo-sableux fin, gris foncé, plutôt meuble et homogène. Inclusions : gravillons et gravier de calcaire anguleux à subarrondis, plaquette de shale noir. Interprétation : Niveau de circulation, chemin d'accès des camions pour le chantier de construction (?)
3 - Limon, gris pâle blanchâtre, plutôt meuble et homogène. Aucune inclusion. Interprétation : Niveau de podzol en formation.
4 - Limon argileux, brun orangé tacheté gris foncé, plutôt compact. Aucune inclusion. Interprétation : sol naturel.

Figure 4.17

Légende:

NMM Altitude
Numéro de couche
Limite de couche
Limite de fouille
Limite arbitraire
P Pierre (gravier)

Hydro Québec
PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m
Ech. 1/20

Dessin levé par : A. Rochon, M. Mercier Gingras et G. Tremblay, le 2 avril 2025

Infographie : A. Forget

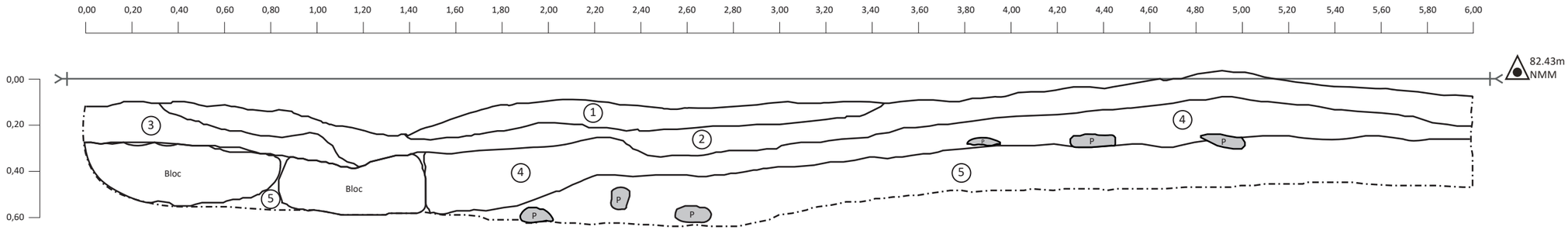


Photo 4.40 Paroi sud-ouest de la sous-opération 2E. (PATR25N01-0128).

Une sous-opération portant le numéro arbitraire 2Y a été effectuée pour documenter les vestiges en béton et une concentration d'artéfacts repérés lors d'un inventaire visuel en surface près du barrage et à l'extrémité est du terrain. Deux vestiges en béton (2Y100 et 2Y101) ont été documentés au coin nord-ouest du barrage. Le vestige 2Y100 formé de morceaux de béton coffrés pourrait être formé de morceaux provenant du barrage (photo 4.41). C'est également le cas du vestige 2Y101 qui présente une surface plane coffrée (photo 4.42). Le mélange de béton de ces deux vestiges contenait des cailloux, du gravier et du laitier provenant sans doute de rejets de fonderie.

Une concentration d'artéfacts (2Y1) a été documentée à l'extrémité est du terrain. Ces artéfacts récoltés à la surface du sol comprenaient des fragments d'assiette en terre cuite fine blanche, des fragments d'une bouteille en grès Derbyshire (1800-1875), des fragments de bouteilles en verre, dont une bouteille fabriquée par la Wightman Bottle & Glass Mfg Co. active entre 1930 et 1952, un segment de chaine, un fragment de bande en métal ferreux et une cartouche de munition. Il semble s'agir d'artéfacts domestiques datant de la fin du 19e siècle jusqu'au 20^{e} siècle.

Centrale Drummondville - Stratigraphie de la sous-opération 2E, paroi ouest



Description des sols :

1 - Sol remanié, formé des sols 2 et 4 mélangé par pelle mécanique.
2 - Limon sableux, brun foncé noirâtre, pluôt meuble. Inclusions : Racines et quelques pierres. Artéfacts : fragment de bouteille en verre dans les 0-10 cm (20e siècle). Interprétation : Litière forestière.
3 - Sable limoneux, brun orangé, plutôt meuble, semble formé de la couche de sol 5 remanié.
4 - Sable fin limoneux, gris brunâtre foncé, moyennement compact. Inclusions : quelques pierres. Interprétation : Début de podzol à l'interface inférieur. Sol naturel partiellement remanié.
5 - Sable limoneux, brun orangé vers beige jaunâtre, plutôt compact. Inclusions : nombreuses pierres subarrondies et subanguleuses généralement 40cm et -. Interprétation : sol naturel, fluvio-glaciaire

Figure 4.18

Légende:

(1)	Numéro de couche	----	Projection
———	Limite de couche	NMM	Altitude
-·-·-	Limite de fouille	P	Pierre

Hydro Québec — PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m
1:20

Photo 4.41 Vestiges 2Y100 en béton coffré, situés à l'ouest du barrage. (PATR25N01-0212).



Photo 4.42 Vestiges 2Y101 en béton coffré, situés à l'ouest du barrage. (PATR25N01-0203).



4.2.3 Opération 3 (surveillance 2025)

L'opération 3 consistait à assurer la surveillance archéologique de sondages de caractérisation environnementale par la firme Akifer. Les sous-opérations 3A à 3J ont été réalisées dans l'agrandissement ouest de la zone de stationnement et au nord du chemin d'accès.

Le sondage 3A a été excavé au sud des tranchées 2C et 2D, à proximité du chemin d'accès. La stratigraphie présentait une séquence simple, composée d'une couche de 20 cm de limon organique en surface, suivie d'un niveau de sable fin limoneux naturel, d'une épaisseur de 60 cm. Des rochers ont été atteints en fond d'excavation. Lors de la surveillance du sondage 3A, seule une tige de fer de 25 cm a été trouvée dans le lot 3A1 (photo 4.43). La tige de fer mesurait 1,5 cm de diamètre et 25 cm de longueur.

Dans la sous-opération 3B, le lot 3B3 présentait un dépôt de résidu de fonderie (figure 4.19) similaire à la sous-opération 1H de 2024 (photo 4.44). Il contient des morceaux de laitier noir, vert et bleu, des débris métalliques et des morceaux de briques. Ces déchets de fonderie pourraient provenir de la forge Grantham Iron Works construite à proximité sur l'autre berge de la rivière, en activité entre 1880 et 1911. Ce remblai pourrait avoir été mis en place pour l'aménagement d'un chemin d'accès à proximité du barrage.

En bordure nord du chemin d'accès, près de la rivière Saint-François, la sous-opération 3C présente une séquence stratigraphique de deux couches. Le lot de surface 3C1 a livré des artéfacts modernes ; un rouge à lèvres « Cover Girl » et une boite en métal avec un code-barre. Ces objets légers ont sans doute été apportés à cet endroit par l'eau de la rivière Saint-François.

À proximité d'un ruisseau, la sous-opération 3D a livré une séquence de sols naturels formés en surface d'une couche de litière forestière (3D1) composée de limon sableux brun foncé plutôt meuble, organique. Cette couche contient des inclusions de fragments de verre à vitre et de verre à bouteilles. Les quatre fragments qui composent une bouteille auraient été produits entre 1904 et 1916. Dessous, le sol naturel se présente comme un limon sableux, brun pâle tacheté orangé et gris bleuté, moyennement compact. Ces sols ont pu être remaniés par l'aménagement d'un ponceau enjambant le ruisseau. Les sondages mécaniques 3E, 3F et 3J ont révélé des séquences naturelles similaires (figure 4.20). La sous-opération 3J réalisée entre la tranchée 2C et 2D a livré un fragment de brique et une lentille de gravier dans le lot de litière forestière 3J1 (photo 4.45). Ce gravier pourrait provenir d'un sentier ou d'un chemin aménagé au 20^{e} siècle.

Dans les sondages mécaniques 3G (25-TE-20) et 3H (25-TE-23), un sol supplémentaire a été observé sous la litière forestière (figure 4.21). Il s'agit d'un limon sableux brun organique moyennement compact qui semble former un sol naturel remanié. Situé à proximité des tranchées 2C, 2D, et du mur de berge du barrage, il s'agit possiblement d'un sol mis en place lors du chantier d'aménagement du barrage.

Photo 4.43
Tige de fer du lot 3A1 (PATR25N01-0062).

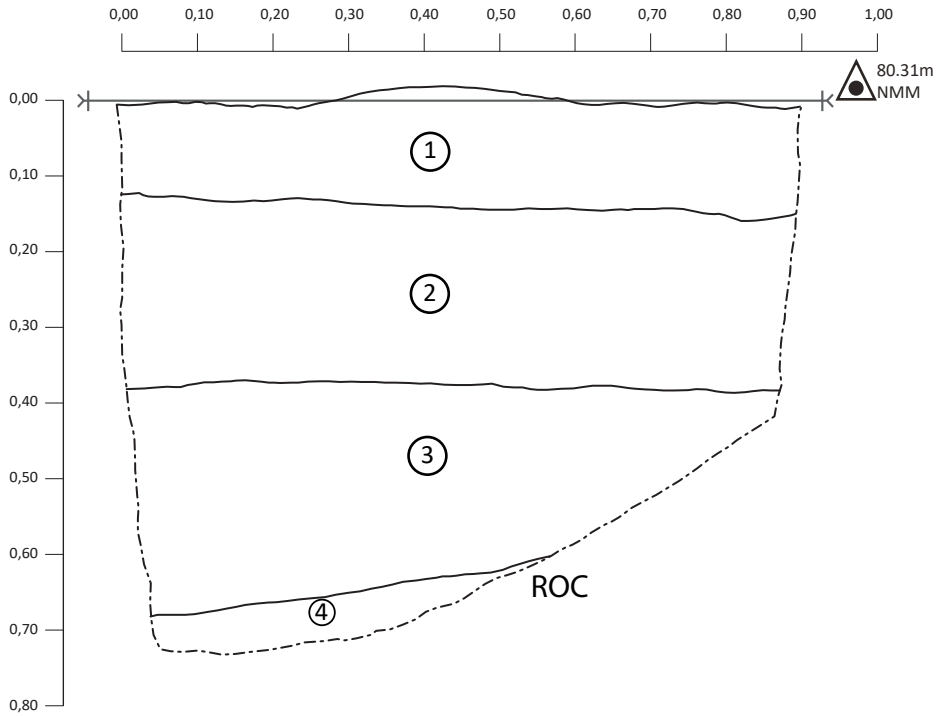


Photo 4.44
Stratigraphie de la sous-opération 3B, paroi est (PATR25N01-0066).



Centrale Drummondville

Stratigraphie de la sous-opération 3B



Description des couches de sol :

1 - Gravier concassé 0-¾.

2 - Limon argileux, brun foncé légèrement orangé, organique. Inclusions : gravier et racines.

3 - Sable grossier limoneux avec gravier arrondi, brun pâle orangé. Inclusions : présence de laitier, fragments de briques, scories, charbon minéral. Interprétation: remblai avec résidus de forge.

4 - Limon sableux légèrement argileux, brun jaunâtre, compact. Aucune inclusion. Interprétation : sol naturel.

Figure 4.19

Légende:

NMM Altitude

Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

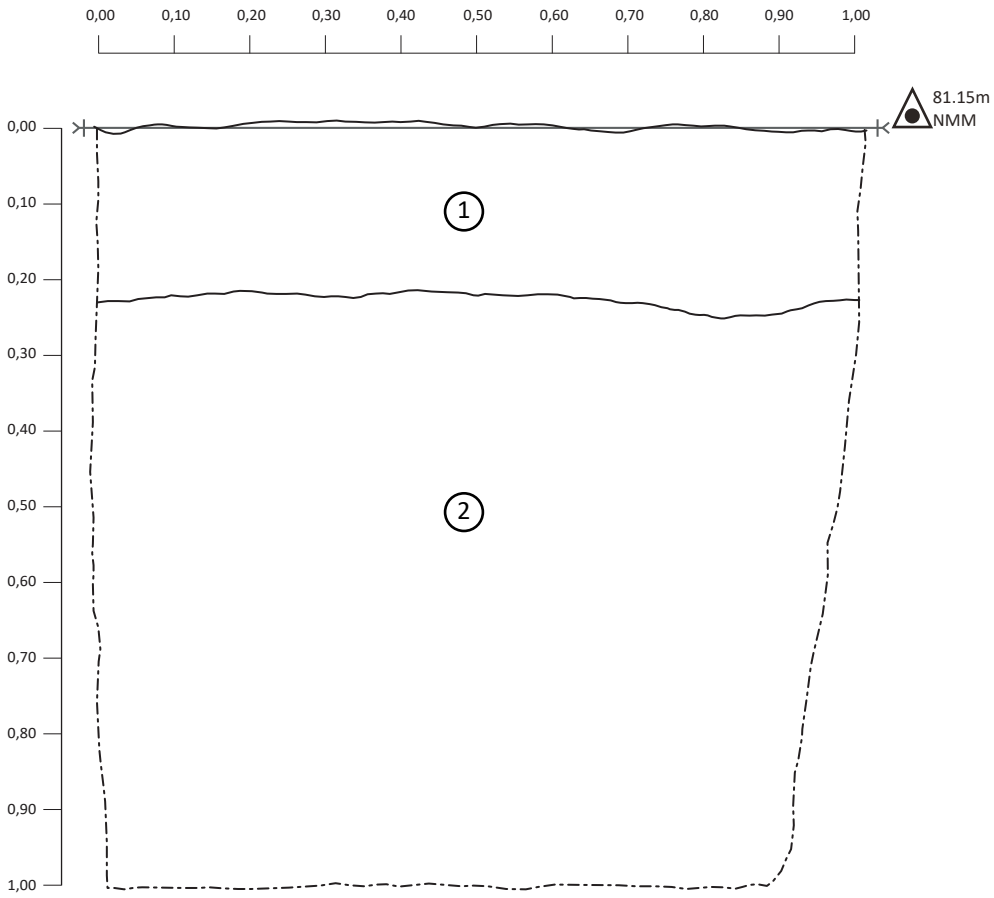
Dessin levé par : M. Mercier Gingras et G. Tremblay, le 2 avril 2025

Infographie : A. Forget

Centrale Drummondville

Figure 4.20

Stratigraphie de la sous-opération 3E paroi ouest



Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille

Description des couches de sol :

1 - Limon sableux, brun foncé, organique, moyennement compact. Inclusions : racines. Interprétation : Litière forestière.

2 - Sable limoneux, brun pâle tacheté orangé et bleuté, moyennement compact. Inclusions : racines et radicelles. Interprétation : sol naturel.

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 2 avril 2025

Infographie : A. Forget



Photo 4.45
Stratigraphie de la sous-opération 3J, paroi nord (PATR25N01-0106).

4.2.4 Opération 4 (inventaire 2025)

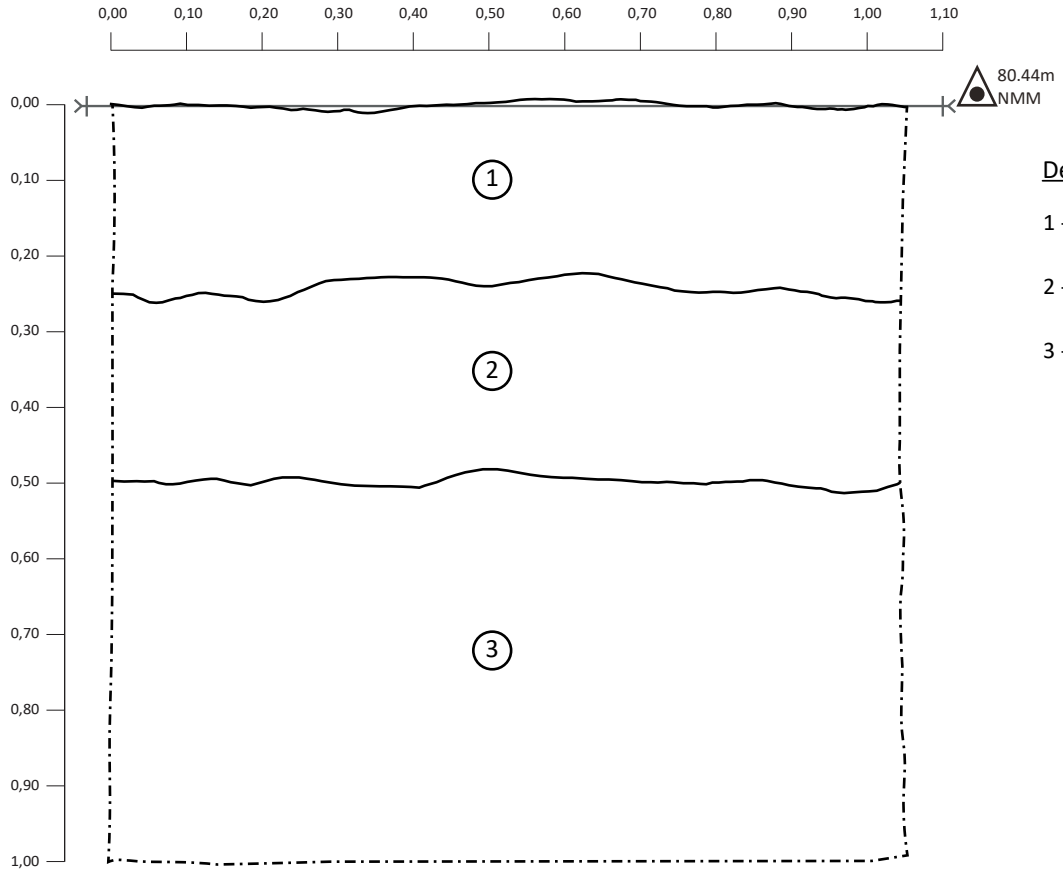
L'opération 4 a représenté un inventaire manuel pour vérifier la présence d'éléments archéologiques dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings. Cet axe bordant la limite ouest du terrain sis au 345 chemin Hemmings.

Les sous-opérations 4A à 4F ont été effectuées selon une séquence du sud vers le nord (photo 4.46). Les sondages 4C et 4D ont été déplacés en raison de la présence d'un ruisseau. Les sondages manuels ont révélé une séquence naturelle des sols, avec la présence de podzol dans le cas de la sous-opération 4C (figure 4.22). Aucun élément archéologique significatif n'a été découvert dans ces sondages, et ce malgré l'emplacement du sondage 4F à proximité des tuyaux de cheminée 4Y2.

La sous-opération portant le numéro arbitraire 4Y a été créée afin de documenter les artéfacts repérés lors d'un inventaire visuel en surface dans l'axe du raccordement électrique vers le chemin Hemmings. Deux artéfacts ont été documentés lors de cet inventaire visuel : une bassine en métal émaillé (4Y1) (photo 4.47) et des tuyaux de cheminée en tôle galvanisée (4Y2) (photo 4.48).

Centrale Drummondville

Stratigraphie de la sous-opération 3G, paroi nord



Description des couches de sol :

1 - Limon sableux, brun foncé organique, moyennement compact. Aucune inclusion.
Interprétation : Litière forestière.

2 - Limon sableux, brun, organique, moyennement conpact. Aucune inclusion.
Interprétation : Sol naturel remanié.

3 - Sable fin limoneux, gris tacheté orangé et gris. Interprétation : sol naturel.

Figure 4.21

Légende:

NMM Altitude

Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : M. Mercier Gingras, le 2 avril 2025

Infographie : A. Forget



Photo 4.46 Sondage manuel 4C, paroi nord (PATR25N01-0149).

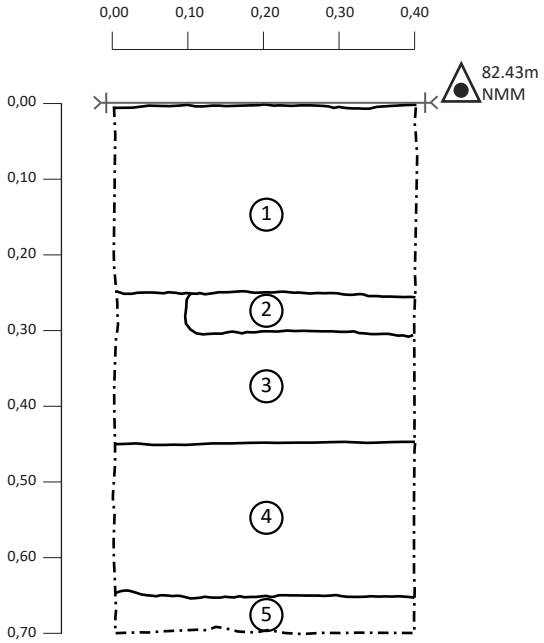


Photo 4.47 Artéfact 4Y1, bassine en tôle émaillée, découverte lors de l'inventaire visuel de surface (PATR25N01-0185).

Centrale Drummondville

Figure 4.22

Stratigraphie de la sous-opération 4C paroi nord-est



Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille

Description des couches de sol :

1 - Limon légèrement argileux, gris foncé noirâtre marbré brunâtre (organique), meuble et homogène. Inclusions : lentille de sol orangé (horizon B amené par des racines. Interprétation : Litière forestière.

2 - Horizons podzologiques AH et AE en formation. Inclusions: matière organique en décomposition.

3 - Limon sablo-argileux fin, brun-orangé, meuble et homogène. Inclusions : pierres subarrondies (10cm). Interprétation : Horizon podzologique B.

4 - Sable limoneux fin, brun moyen, meuble et homogène. Aucune inclusions.

5 - Sable fin , brun-beige, très meuble, homogène. Inclusions : rares gravillons arrondis. Interprétation : Dépôt naturel, alluvion ou fluvial.

Hydro Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 50 cm

Ech. 1/10

Dessin levé par : A. Rochon

Infographie : A. Forget



Photo 4.48 Artéfact 4Y2, tuyaux de cheminée en tôle galvanisée, découverts lors de l'inventaire visuel de surface (PATR25N01-0174).

Chapitre 5: Discussion, conclusion et recommandations

5.1 Centrale de la Chute-Hemmings

L'inventaire archéologique de novembre 2024, mené sur la rive droite du barrage de la chute Hemmings, a permis d'identifier un vestige, des sols archéologiques et des éléments de culture matérielle liés aux phases d'utilisation du site depuis 1923.

Les traces retrouvées témoignent en premier lieu du chantier de construction du barrage qui s'est déroulé entre 1923 et 1926 et qui a modifié de façon importante le terrain d'origine, particulièrement à proximité du rivage et des installations électriques. Le chantier de construction a accueilli divers bâtiments temporaires destinés à héberger et nourrir les travailleurs, en plus des bureaux des responsables du chantier et de bâtiments utilitaires et d'entreposage. La construction et l'utilisation sur une courte période de ces bâtiments, suivi de leur démantèlement, ont laissé des perturbations de sols qui ont pu être identifiés par endroits sur le terrain. C'est le cas du périmètre (carte 5.1) de l'ancienne salle à manger du chantier (*Dining Hall*) qui est associé à un rehaussement d'une trentaine de centimètres au-dessus du terrain naturel (2K et 2M) ainsi qu'à des perturbations profondes des sols naturels (2H et 2L). Un niveau de combustion observé dans un sondage (2S) excavé sous le chemin de gravier est associé à un feu de brûlage de résidus de bois ou de débris de construction, qui pourrait être survenu à la suite du démantèlement d'un ou plusieurs bâtiments du chantier de construction de la centrale hydroélectrique vers 1925-1926 ou plus tard au 20^{e} siècle.

5.1.1 Village des opérateurs, 1925-v.1970

Après le démantèlement du chantier de construction, probablement vers 1925-1926, se met en place un petit hameau devant accueillir les employés de la Southern Canada Power et leurs familles, qui perdurera au moins jusqu'au démantèlement du village à une date indéterminée entre 1963 et 1984. En plus des bâtiments qui subsistent au moment des travaux, tels que la maison des opérations # 4, le club house et le garage, plusieurs éléments enfouis peuvent être associés à l'ancien village des opérateurs.

Près de la rive, le périmètre de la maison des opérations #6 a fait l'objet d'un rehaussement d'une trentaine de centimètres (sondages 4C, 4D et 4M) environ au-dessus du sol naturel. La tranchée mécanique 4A a permis de documenter un vestige en béton associé à la maison ainsi que des sols témoignant de sa construction et de la période d'occupation du terrain entre le premier quart et le dernier quart du 20e siècle. D'après les superpositions de plans anciens (cartes 5.1 à 5.5), la maison # 6, dont l'implantation au sol diffère des autres maisons des opérateurs (# 1 à 5), correspondrait à l'ancien magasin (*store*) apparaissant sur le plan d'assurance-incendie du chantier de construction de 1924 (carte 5.1). Les photographies anciennes du village des opérateurs montrent que cette maison, d'une taille modeste, ne présentait qu'un seul étage (figures 5.1 et 5.2).



Figure 5.1 Maison #6 à 1 étage, vue de face. Aussi connu comme ancien magasin (store) sur des plans d'assurance-incendie de 1924 (EXTRAIT-931-9_307314396).



Figure 5.2 Maison #6 à 1 étage, vue en angle. Aussi connu comme ancien magasin (store) sur des plans d'assurance-incendie de 1924 (EXTRAIT-F15_701053_1932-6_Chute-Hemmings_aménagement_employés_1932)



Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Développement polyphasé et résultats archéologiques, Chute-Hemmings

Sources :

Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c5_1_pa_007_polyphase_251230

0 10 20 m

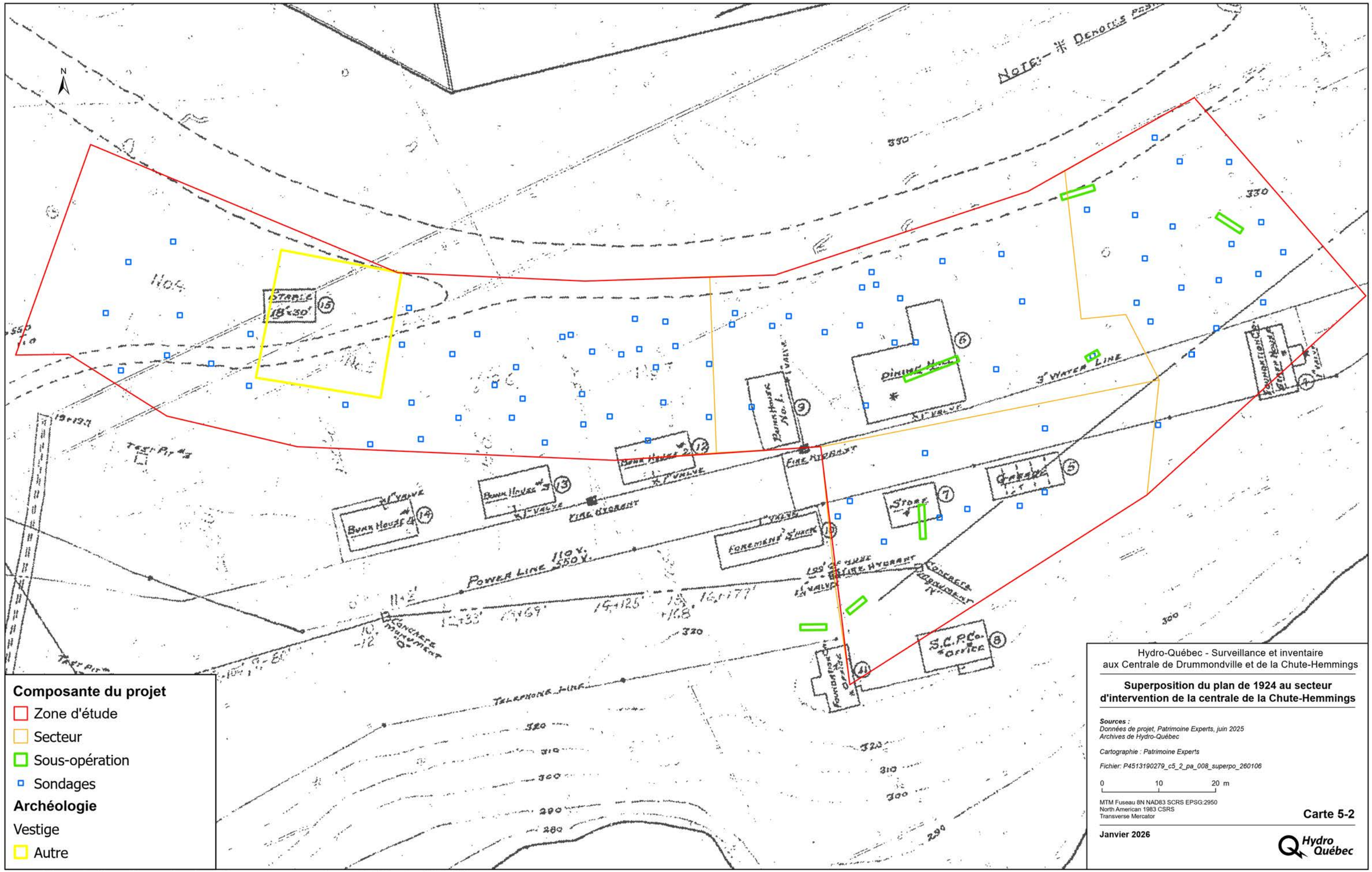
MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 5-1

Décembre 2025

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Composante du projet

- Zone d'étude
- Secteur
- Sous-opération
- Sondages

Archéologie

Vestige

- Autre

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Superposition du plan de 1924 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings

Sources :
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025
Archives de Hydro-Québec

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c5_2_pa_008_superpo_260106

0 10 20 m

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 5-2

Janvier 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Composante du projet

- Zone d'étude
- Secteur
- Sous-opération
- Sondages

Archéologie

Vestige

- Autre

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Superposition du plan de 1930 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings

Sources :
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025
Archives de Hydro-Québec

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c5_3_pa_009_superpo_260106

0 10 20 m

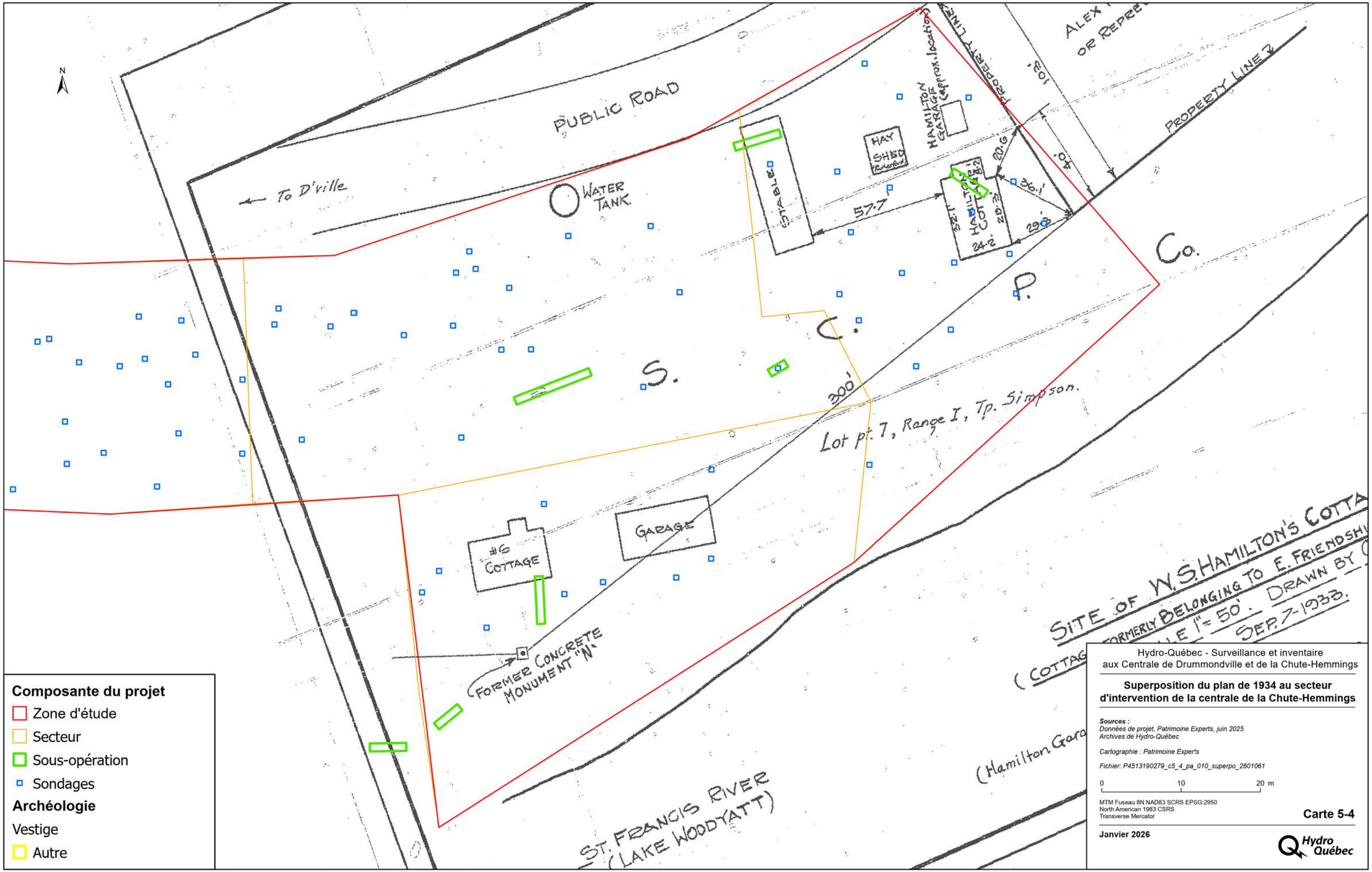
MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 5-3

Janvier 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Composante du projet

- Zone d'étude
- Secteur
- Sous-opération
- Sondages

Archéologie

Vestige

Autre

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Superposition du plan de 1934 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings

Sources :
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025
Archives de Hydro-Québec

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c5_4_pa_010_superpo_2601061

0 10 20 m

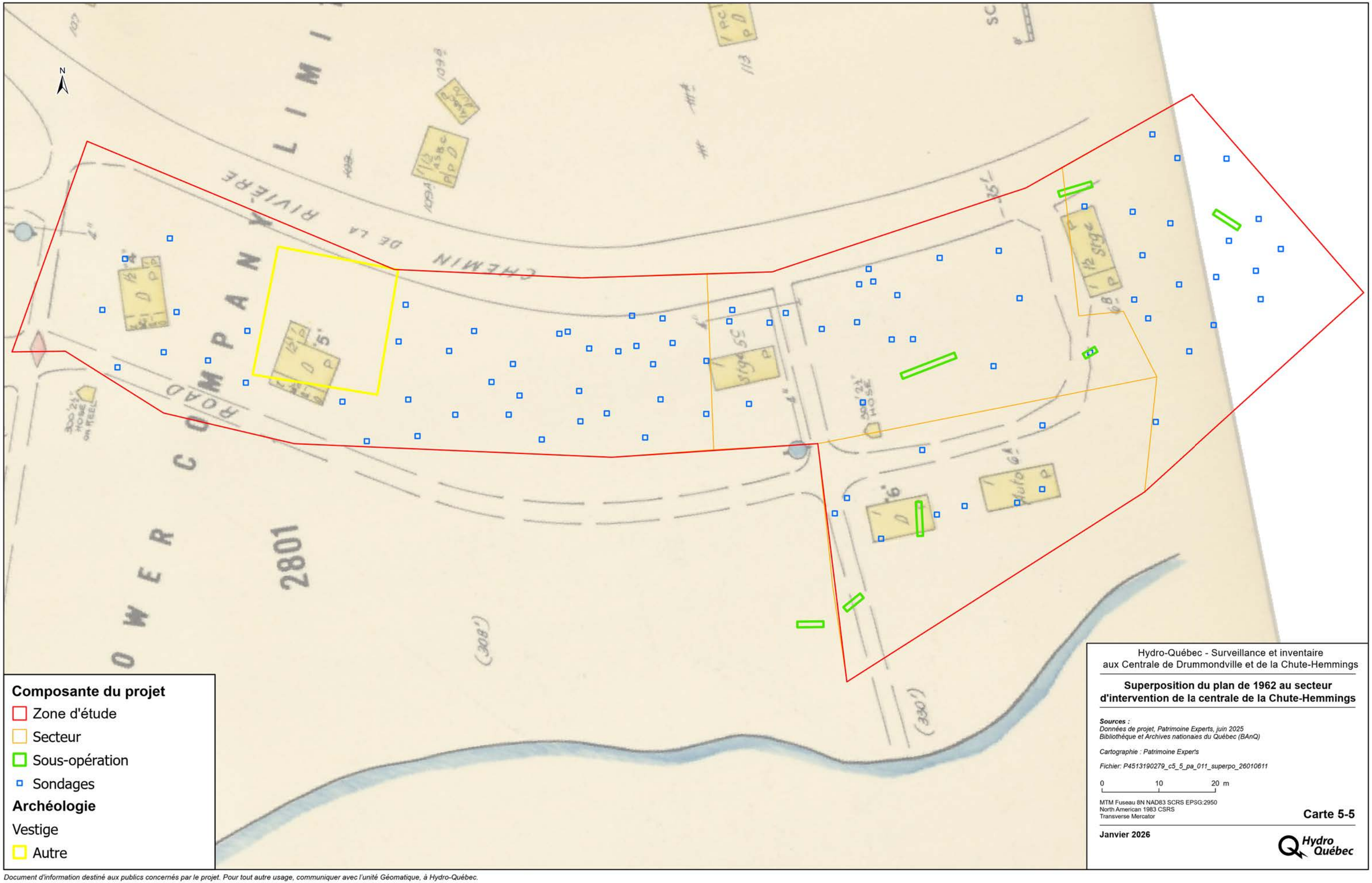
MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 5-4

Janvier 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Superposition du plan de 1962 au secteur d'intervention de la centrale de la Chute-Hemmings

Sources :
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025
Bibliothèque et Archives nationaes du Québec (BAnQ)

Cartographie : Patrimoine Expert's

Fichier: P4513190279_c5_5_pa_011_superpo_26010611

0 10 20 m

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 5-5

Janvier 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Le sondage 2B excavé dans l'emprise présumée de l'ancienne tour à eau (*Water Tank*) témoigne d'une perturbation profonde des sols dans lesquels quelques pièces de quincaillerie d'architecture et des éléments en fer ont été récupérés. Dans la portion nord-ouest du terrain (secteur A, opérations 3 et 5), les abords du chemin de gravier ont fait l'objet d'un rehaussement variable de 15 à 55 cm (3G, 3U, 3W et 5D), tandis que le terrain bordant la maison des opérateurs # 4 a fait l'objet d'un terrassement dans sa portion nord (5H, 5N, 5M, 5P), qui est particulièrement marqué en bordure du chemin Hemmings.

La portion nord-est (secteur C et opération 1) du terrain s'est révélée être la moins remaniée, avec seulement quelques rehaussements localisés (1D et 1J). L'ancienne maison Hamilton et le garage à l'arrière n'ont pas laissé de traces visibles au terrain. Seule l'emprise de l'ancienne écurie a révélé les restes d'une ancienne conduite en fonte, de même que des pièces de quincaillerie d'architectures en plus d'un fragment de bois peint en vert (1V). Les sondages 1R, 4E, 4F et 4G démontrent que le rivage a fait l'objet d'un empierrement artificiel pour prévenir l'érosion des berges causée par l'élévation du niveau de l'eau dans le réservoir (lac) Woodyatt en amont du barrage hydroélectrique. Certaines photos anciennes montrent que le rivage subit une érosion importante dès les premières années après la construction de la centrale.

En conclusion, l'inventaire archéologique réalisé en novembre 2024 sur la zone à potentiel de la rive nord de la chute Hemmings n'a pas mené à la découverte d'éléments significatifs qui justifiaient une déclaration de site archéologique ou la poursuite d'interventions archéologiques subséquentes. Malgré le fort potentiel autochtone du secteur, tel que révélé par la présence de sols naturels en place dans la majeure partie du terrain inventorié, aucun témoin archéologique pouvant attester d'une occupation autochtone ancienne n'a été mis au jour dans les sondages manuels tamisés et les tranchées mécaniques.

5.2 Centrale de Drummondville

Concernant les interventions réalisées au terrain de la centrale de Drummondville, ce rapport a présenté les résultats des travaux de surveillance et d'inventaire archéologique, effectués du 3 au 5 décembre 2024 puis du 31 mars au 4 avril 2025. La surveillance de 2024, ainsi que les travaux d'inventaire et de surveillance archéologiques de 2025 ont permis d'évaluer la composante archéologique dans l'emprise du projet d'élargissement du chemin d'accès et d'agrandissement du stationnement au barrage de la centrale de Drummondville. De plus, une zone supplémentaire suivant le tracé du raccordement électrique entre le chemin Hemmings et la zone de travail a été évaluée dans le cadre d'un inventaire par sondage manuel.

5.2.1 Évaluation du potentiel autochtone

Malgré un fort potentiel théorique, les interventions n'ont révélé aucun artéfact ou vestige attribuable à une occupation autochtone. Les niveaux d'occupations et l'interface avec le sol naturel ont été systématiquement inspectés et aucun bien archéologique autochtone n'a été découvert dans les excavations effectuées. En 2024, l'analyse de la stratigraphie de la sous-opération 1E a bien confirmé la présence d'un dépôt linéaire compacté, cohérent avec l'existence d'un sentier de portage. Cependant, en l'absence de

tout mobilier archéologique diagnostique, il était impossible de confirmer s'il s'agissait du sentier de portage emprunté par les autochtones pour franchir les chutes Lord jusqu'à la période historique ou d'une simple piste animalière.

La recherche pour localiser un sentier de portage a été reprise en 2025 par la réalisation de trois tranchées d'inventaire. Les tranchées 2B et 2D excavées à l'ouest de la sous-opération 1E ont permis de confirmer la présence d'un ancien sentier longeant la rivière. Cependant, ce sentier couvert de gravier concassé a vraisemblablement été aménagé ou modifié au 20e siècle. En effet, une photo aérienne prise après l'aménagement du barrage en 1919 représente un sentier à l'endroit des sondages 1E, 2B et 2D (figure 5.3). Les dépôts stratigraphiques documentés ne permettent pas d'associer ce possible sentier à une occupation autochtone.



Figure 5.3 Photo montrant le sentier, après 1919. Archives Hydro-Québec, Fond Southern Canada Power Co., F_15_701002.

Un ancien chemin de portage, emprunté par les autochtones pour passer les chutes Lord, franchissait vraisemblablement le secteur et devait rejoindre la rivière Saint-François dans le secteur de la rue Cooke. Ce portage représenté sur des cartes dès 1792 pourrait avoir suivi un tracé près de la rivière, similaire à l'actuel chemin d'accès du barrage. Il est également possible que le chemin de portage ait contourné les zones humides du terrain à l'étude en suivant un tracé au nord de l'actuel chemin Hemmings. Les recherches archéologiques sur ce thème demeurent donc non concluantes, bien que les peuples autochtones aient circulé par la rivière Saint-François et portagé sur ses berges depuis des millénaires.

5.2.2 L'occupation historique agricole

Les recherches visant à localiser les vestiges d'établissement agricole du 19e siècle se sont concentrées sur le secteur ouest (carte 5.6). La sous-opération 1F a mis au jour un sol remanié contenant des charbons de bois, une signature stratigraphique compatible avec des activités de défrichage ou de labours agricoles. Néanmoins, aucune fondation d'une structure bâtie ni aucun artéfact directement lié à une occupation domestique ou agricole n'a été découvert. Les preuves d'une occupation agricole restent donc ténues et circonstancielles.

5.2.3 Les vestiges du développement industriel

Les résultats les plus probants des interventions concernent le développement industriel lié au chantier de construction du barrage de la centrale de Drummondville (1914-1919). Il s'agit principalement des artéfacts datant du 19e et 20e siècle, ainsi que des vestiges potentiellement liés à l'aménagement du barrage de la centrale de Drummondville. La présence de déchets de fonderie dans la sous-opération 1H en 2024 et dans la sous-opération 3B en 2025 est un indice supplémentaire que ces aménagements sont associés au développement industriel de Drummondville.

Les découvertes issues des sous-opérations 1D, 1H, 2D et 3B incluent des remblais de nivellement, des chemins de chantier aménagés avec du gravier concassé et surtout, des dépôts contenant des déchets de fonderie (laitier, scories, débris métalliques). Ces vestiges se concentrent logiquement à proximité du barrage et le long du chemin d'accès, des zones stratégiques pour les opérations de construction.

L'ensemble de ces éléments confirme la présence d'une signature archéologique claire associée à cet important chantier du début du 20e siècle. Il est également plausible que certains de ces déchets de fonderie proviennent d'une source antérieure. En effet, la forge Grantham Iron Works, en activité de 1880 à 1911 et située à proximité sur l'autre berge de la rivière, constitue une source potentielle pour ce type de rebuts industriels, qui auraient pu être réutilisés comme matériau de remblai lors de la construction du barrage.

Les deux vestiges en béton (2Y100 et 2Y101) témoignent également de l'aménagement du barrage. Il est probable que ces vestiges en béton coffrés proviennent du barrage et aient été délogés par les glaces printanières. Le béton de ces deux vestiges contenait du laitier provenant sans doute de rejets de fonderie. L'utilisation du laitier concassé comme granulat est fréquente au début du 20e siècle. Cependant, le

laitier présente le risque d'expansion volumique qui peut causer le gonflement et la fissuration du béton si le laitier n'est pas stabilisé. Il est donc généralement recommandé d'utiliser le laitier comme granulat pour des ouvrages non structurels (Ren et Li 2023). Ainsi, les deux vestiges 2Y100 et 2Y101 peuvent apporter des renseignements supplémentaires sur le chantier de construction du barrage hydroélectrique.

L'inventaire manuel dans l'axe du raccordement électrique n'a pas révélé d'éléments archéologiques notables. Seuls une bassine en tôle émaillée (4Y1) et les tuyaux de cheminée en tôles galvanisées repérés sur le sol de la forêt à proximité du chemin Hemmings pourraient témoigner d'un établissement. Il pourrait aussi s'agir d'objets perdus par des usagers du Chemin Hemmings. À l'extrémité est du terrain, la concentration d'artéfacts 2Y1, repérée lors d'un inventaire visuel en surface, pourrait être associée à l'établissement industriel du moulin à scie Cooke, de la tannerie de Shaw & Cassils et à l'occupation du village Simpson qui s'est créé en périphérie de ces industries dans la seconde moitié du 19e siècle. Ces industries se trouvaient à proximité sur le lot voisin, à environ 175 m de la découverte des artéfacts 2Y1. Il serait pertinent que des recherches archéologiques soient entreprises dans le secteur du chemin Cooke, hors de la zone à l'étude.

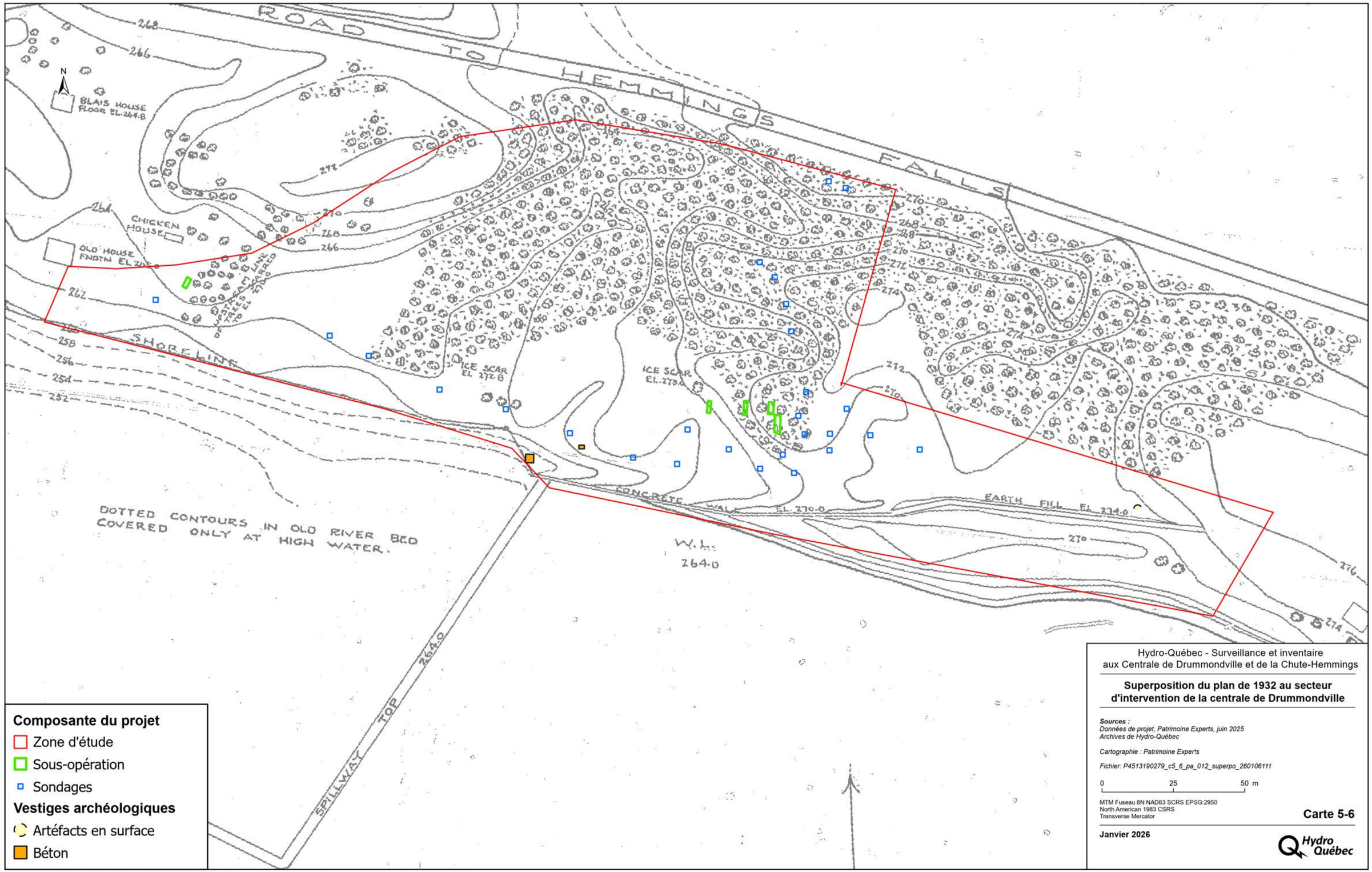
5.2.4 Aménagement résidentiel voisin

Les interventions ont également permis de documenter l'impact des activités récentes sur le terrain voisin de l'aire d'étude. Les épais remblais de sable observés dans les sous-opérations 1A, 1B et 1N, atteignant plus d'un mètre d'épaisseur, sont directement liés aux travaux d'aménagement paysager d'une résidence voisine construite entre 2018 et 2020. Ces remblais ont perturbé les couches de sol superficielles, mais ils ont également scellé et potentiellement protégé les sols anciens plus en profondeur.

5.3 Recommandations

Pour ce qui est du terrain de la Chute-Hemmings, compte tenu de l'état des vestiges dégagés de la maison # 6 (tranchée 4A) et de la documentation existante dans les archives d'Hydro-Québec qui renseigne déjà sur plusieurs aspects importants de la première moitié du 20e siècle du site de la Chute Hemming, il n'est pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques dans le périmètre inventorié. Les bâtiments formant le cadre bâti ancien toujours existant, tel que : la maison des opérateurs # 4, le Club-House, ainsi que l'ancien garage, avec le barrage, constituent désormais les seuls témoins de la période pionnière de la Chute-Hemmings. Bien que certains de ces bâtiments soient en très mauvais état, notamment le Club-House, ils revêtent une certaine importance patrimoniale. Ces bâtiments, bien au-delà des installations hydroélectriques, rappellent le dévouement des travailleurs, des ingénieurs et des aménageurs qui ont participé à la construction de la centrale de la Chute-Hemmings.

Quant aux recherches archéologiques réalisées au terrain de la centrale de Drummondville, les excavations des opérations 1 à 4 réalisées en 2024 et en 2025 forment un échantillonnage bien réparti sur la zone qui sera impactée par les travaux projetés. Les observations effectuées au cours de ce mandat confirment la présence d'artéfacts datant de la fin du 19e siècle et du 20e siècle, parsemés à faible profondeur sur le terrain du barrage de la centrale de Drummondville. Les inventaires et les surveillances



Composante du projet

- Zone d'étude
- Sous-opération
- Sondages

Vestiges archéologiques

- Artéfacts en surface
- Béton

Hydro-Québec - Surveillance et inventaire
aux Centrale de Drummondville et de la Chute-Hemmings

Superposition du plan de 1932 au secteur d'intervention de la centrale de Drummondville

Sources :
Données de projet, Patrimoine Experts, juin 2025
Archives de Hydro-Québec

Cartographie : Patrimoine Experts

Fichier: P4513190279_c5_6_pa_012_superpo_260106111

0 25 50 m

MTM Fuseau 8N NAD83 SCRS EPSG:2950
North American 1983 CSRS
Transverse Mercator

Carte 5-6

Janvier 2026

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

archéologiques réalisés n'ont toutefois pas mené à la découverte d'éléments significatifs en place avec des couches d'occupations, qui aurait justifié la déclaration d'un site archéologique. Le terrain du barrage hydroélectrique de Drummondville présente un intérêt archéologique puisqu'il est situé à l'emplacement d'un ancien portage franchissant les chutes Lord, attesté par les sources historiques. Aucun bien archéologique autochtone n'a cependant été découvert dans les excavations effectuées, mais il demeure possible que le sentier de portage se trouve ailleurs, soit plus près de la berge de la rivière ou à proximité du chemin Hemmings actuel, hors de la zone d'étude. Ces secteurs semblent présenter un bon niveau de conservation des contextes archéologiques. Les contextes archéologiques documentés suggèrent que la construction du barrage et la construction récente de la maison sur la propriété voisine n'ont affecté qu'une portion restreinte du terrain. En dehors de l'emprise inventoriée, il est possible que des vestiges et des sols d'occupations anciens soient toujours conservés en place.

Bien que les découvertes d'artéfacts et d'un sentier datant vraisemblablement du 20e siècle confirment l'activité humaine passée dans le secteur de la rive droite du barrage de Drummondville, aucun vestige d'établissement n'a été localisé. Une évaluation plus approfondie des zones ayant livré des concentrations d'artéfacts des 19e et 20e siècles (comme la zone 2Y1) pourrait également être envisagée pour mieux comprendre l'histoire de l'occupation du terrain, situé en périphérie de l'ancien « Village de Simpson » aussi appelé « Village de la Tannerie » (1867 à 1892). Il est donc recommandé de poursuivre les recherches si des travaux devaient avoir lieu dans les autres parties de ce terrain. Ainsi, nous sommes d'avis qu'Hydro-Québec peut procéder aux travaux d'élargissement du chemin d'accès et d'aménagement de l'aire de stationnement et de travail, sans devoir recourir à une intervention archéologique supplémentaire.

Enfin, bien que le potentiel archéologique résiduel de l'emprise des travaux pour les deux terrains expertisés semble faible, il demeure possible que des éléments archéologiques soient conservés enfouis. Par conséquent, au moment des travaux d'excavation dans le secteur, il est recommandé que les excavateurs soient avisés du potentiel archéologique, qu'ils fassent preuve de vigilance lors des excavations et qu'ils déclarent toute découverte de vestiges ou d'objets enfouis. En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, toute découverte fortuite d'objets anciens doit être déclarée au ministère de la Culture et des Communications du Québec dans les plus brefs délais.

Bibliographie

AECOM Tecsult Inc. 2010. *Centrale et poste de la Chute-Hemmings. Inventaire du patrimoine bâti et technologique.*

Allard, Yolande. 1994. « Une destinée industrielle ». *Continuité*, nº 62 : 47-54. Érudit.

Allard, Yolande. 1996. « Ferme Lord, Chemin Hemming, Drummondville ». Patrimoine Drummond. https://patrimoinedrummond.ca/patrimoine/batiment-datant-de-1860-chemin-hemming-drummondville/.

Allard, Yolande. 2015. « Drummondville : 1815-2015 De la colonie agromilitaire au carrefour industriel ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, nº 123 : 4-6.

Archéo-CAD. 2013. *Carrefour giratoire au vieux pont, Saint-Charles, Drummondville. Inventaire et supervision archéologiques*. Drummondville.

Archéo-CAD. 2016. *Étude de potentiel archéologique. Stationnement Heriot et voies d'accès, Drummondville (lot 3 427 578)*. Drummondville.

Arkéos. 2012. *Enfouissement du réseau aérien de distribution au Centre-ville de Drummondville, Inventaire archéologique*.

Artéfactuel. 2017. *Inventaire archéologique, Secteur La Poudrière, Drummondville (2016)*. Ville de Drummondville.

Artéfactuel. 2019. *Boisé de la Poudrière (BlFc-1), Drummondville. Inventaire archéologique (2018)*. Ville de Drummondville

Bergevin, Martin. 1996. « Alexandre Menut, l'aubergiste gentilhomme ». Société d'histoire de Drummond. https://histoiredrummond.com/product/alexandre-menut-laubergiste-gentilhomme/.

Blais, Ghislain. 2015. « Le Drummond County Railway, 1886 à 1899 ». *Cap-aux-Diamants*, nº 123 : 14-17. Érudit.

Commission de toponymie du Québec. 2024. « Hemmings Falls ». https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=134743.

Departement of Militia and Defence. 1919. *31-H-16, Drummondville, Carte topographique du Canada* 1:3 360. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244812.

Departement of National Defence. 1927. *31-H-16, Drummondville, Carte topographique du Canada* 1:3 360. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246214.

Departement of National Defence. 1936. *31-H-16, Drummondville, Carte topographique du Canada* 1:63 360. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244882.

Duval, Isabelle, et Marine Puech. 2024. *Lot 4 351 848 – aménagement hydroélectrique de Chute-Hemmings*. Hydro-Québec.

Étienne, Félix. 2025. *Centrale de la Chute-Hemmings. La puissance d'une chute*. Cahier du patrimoine, sous la direction de : Équipes Patrimoine et Environnement – Expertise. Hydro-Québec.

Fournier, Marie, Myriam Letendre, Jocelyn Morneau, Pierre J. H. Richard, et Jocelyn Proulx. 2016. *Pensez archéologie ! Guide de connaissance et de sensibilisation à l'archéologie de la MRC de Drummond*. MRC de Drummond. https://www.mrcdrummond.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/PensezArcheoFinal-hr.pdf.

Gauthier, Guy. 1981. *Drummondville, le développement d'une ville moyenne*. Les Presses du Collège de Drummondville.

Gouvernement du Québec. 2024a. « Centrale hydroélectrique Hemming ». https://www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=105653&type=bien.

Gouvernement du Québec. 2024b. « Chemin Cooke - Drummondville (Ville) ». https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=276854.

Gouvernement du Québec. 2024c. « Rue de la Tannerie - Drummondville (Ville) ». https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=415617.

Grand Conseil de la Nation Wabanaki. 2022. *Intervention archéologique à l'usine de traitement des eaux de Drummondville*. Municipalité de Drummondville.

Hare, John E. 2003. « Menut, Alexandre ». Dictionnaire biographique du Canada.

Husk, Barry. 2019. *Drummondville 19th century*.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 2008a. *Carte pédologique - 31H16101*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 1:20 000. https://irdawebsiterefontesa.blob.core.windows.net/umbraco-prod/media/3474/pedo_31h16101.pdf.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 2008b. *Carte pédologique - 31H16201*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 1:20 000. https://irdawebsiterefontesa.blob.core.windows.net/umbraco-prod/media/3474/pedo_31h16201.pdf.

Lamarche, Lise. 2006. « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». 4-50. https://www.aqqua.uqam.ca/pdf/AQQUA_guide2006.pdf.

Lampron-Drolet, Kévin. 2021. « L'arrivée des Abénakis à la rivière Saint-François ». *Journal L'Express*, septembre. https://www.journalexpress.ca/lexpress-magazine/larrivee-des-abenakis-a-la-riviere-saint-francois/.

L'Encyclopédie canadienne. 2013. « Abénakis de la vallée du Saint-Laurent ». Dans *L'Encyclopédie canadienne*. https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/abenaquis-de-la-vallee-du-saint-laurent.

Milot, Maurice. 1984. « Les forges de Drummondville 1880-1911 : fin d'une industrie artisanale au Québec ». Université du Québec à Trois-Rivières. https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/6113/1/000553693.pdf.

Milot, Maurice. 1989. « Drummondville au XIXe siècle ». *Les cahiers nicolétains* 11 (4) : 70.

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. 1979. *31-H-16, Drummondville, Carte topographique du Canada* 1:50 000. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2704507.

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. 1984. *31-H-16, Drummondville, Carte topographique du Canada* 1:50 000. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2704877.

Patrimoine Drummond. S.d. « Histoire et patrimoine de la MRC ». https://patrimoinedrummond.ca/histoire-et-patrimoine-de-la-mrc/.

Pavsic, Janko. 2021. « Drummond Numéro Un ». Maires du Québec – Prosopographie Répertoire Québec. https://www.mairesduquebec.com/mairesduquebec/acgt/g-drummondnumeroun.pdf.

Pavsic, Janko. 2025. « Saint-Charles-de-Drummond (municipalité) 1.1.1864 - 7.7.2004 ». Maires du Québec – Prosopographie Répertoire Québec. https://www.mairesduquebec.com/mairesduquebec/munic.php?id=1788.

Pennoyer, Jessee. 1792. *Plan of survey of the St.François river, township Durham*. Mars 30. Archives nationales à Québec, Fonds Ministère des Terres et Forêts. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3139623.

Québec. 1870. *Gazette officielle du Québec*. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2353972.

Québec. 1877. *Gazette officielle du Québec*. BAnQ. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2354388.

Ren, Zhengyi, et Dongsheng Li. 2023. « Application of Steel Slag as an Aggregate in Concrete Production: A Review ». *Materials* 16 (17) : 5841. https://doi.org/10.3390/ma16175841.

Richard, Pierre. 1995. « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP : essai ». *Géographie physique et Quaternaire* 49 (1) : 117-40. Érudit. https://doi.org/10.7202/033033ar.

Richard, Pierre. J.H. 2016. « Le Grand Témoin ou La genèse du paysage laurentien ». Dans *Lumière sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*, Recherches amérindiennes au Québec. Signes des Amériques 15. Montréal.

Robitaille, André, et Jean-Pierre Saucier. 1998. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec.

SIGÉOM, Alain Tremblay, et Morgann Perrot. 2016. *Compilation géologique - Drummondville*. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. 1:50 000. https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/CG31H16201601/CG31H16201601PLAN.pdf.

Snow, Dean, et Michelle Filice. 2024. « Abénakis ». Dans *L'Encyclopédie canadienne*. https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/abenaquis-1.

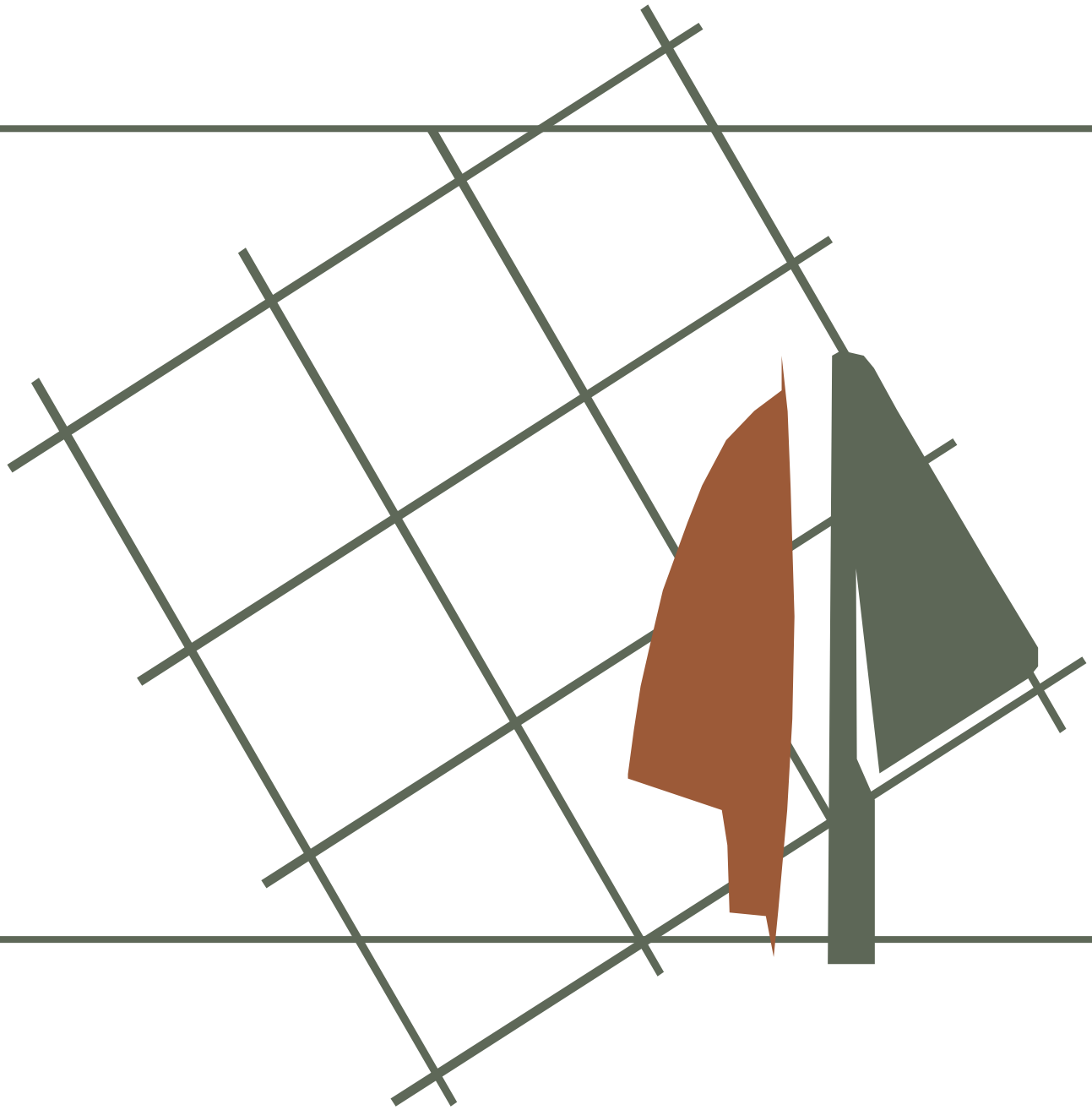
Société d'Histoire de Drummond. 1986. « Collection famille Millar. 1856-1986 ».

Verrier, Claude, et Murielle Verrier. 2018. « Wendover et Simpson 1763-1864 ». *La lanterne*, n° 3 : 5-14.

Verrier, Claude, et Murielle Verrier. 2019. *Saint-Cyrille-de-Wendover – Deux cantons, une fierté (1763 à aujourd'hui)*. ClauVer inc.

Zaruba, Antonin. 2017. *Aménagement hydroélectrique de Drummondville, son histoire… et l'évolution dans le temps*.

ANNEXES
VOIR VOLUME 2



SAQ

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec – plantation d'arbres

Inventaire archéologique, rapport complémentaire





Mars 2026

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

SAQ

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec – plantation d'arbres

Inventaire archéologique, rapport complémentaire

Arkéos/Réf. : 850-1170

Permis : 25-ARKE-17

Image de couverture :

À gauche : vue aérienne du secteur de l'abattoir peu de temps avant l'incendie de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P8-54). À droite : sous-opération 2 – vue en direction nord-est (MTL25-12-02_N1_042)

Citation suggérée :

Arkéos 2026. *Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec – plantation d'arbres. Inventaire archéologique, rapport complémentaire*. Montréal, SAQ.

Tout document graphique inclus dans ce rapport et assujetti à des droits de reproduction spécifiques ne peut être reproduit sans l'autorisation préalable de l'organisme détenteur.

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

— Liste des participants —

Société des Alcools du Québec (SAQ)

Christopher Lake	Directeur adjoint – Aménagement corporatif et ingénierie

Arkéos

David Tessier	Archéologue, coordonnateur
David Grégoire	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport et cartographie
Angélie Proulx	Archéologue assistante
Thomas Garneau-Lelièvre	Archéologue de terrain
Félix Parent	Archéologue de terrain
Céline Gillot	Chargée d'édition
Louise Beaudoin	Adjointe administrative

Résumé

Le présent rapport fait suite à l'inventaire archéologique réalisé du 11 au 13 novembre 2025 sur le terrain de la Société des alcools du Québec, situé en marge de la rue de Boucherville, sur le lot cadastral 6 549 673.

Cette intervention découle des conclusions et recommandations émises par Arkéos à la suite des travaux menés en 2024 sur le site du futur Centre automatisé de Montréal (CAM). Bien que situé à l'extérieur de l'emprise des travaux du projet CAM, le secteur longeant la rue de Boucherville, où des travaux de verdissement et de plantation d'arbres étaient prévus, avait fait l'objet de recommandations complémentaires.

Avant que la Société des alcools du Québec n'en fasse l'acquisition en 1975, le terrain appartenait aux Sœurs de la Providence. Historiquement, le secteur est connu pour avoir accueilli plusieurs bâtiments agricoles liés à l'ancien complexe Saint-Jean-de-Dieu, situés le long de la rue de Boucherville. Les recommandations émises pour ce secteur mettaient de l'avant la possibilité que des vestiges de ces bâtiments anciens, dont une partie importante de l'ancien abattoir, soient encore présents dans ce secteur.

Les travaux ont permis de documenter les restes de deux vestiges en pierre appartenant à cet abattoir. Ces vestiges correspondent au mur ouest du transept sud de l'abattoir et à l'un des murs de division interne du transept nord du même bâtiment. Dans les deux cas, il s'agit de maçonneries résiduelles appartenant à la partie inférieure des semelles de fondation des murs. Aucun sol archéologique ni aucune aire de circulation ancienne n'ont été observés en lien avec ces structures. Aucune recommandation complémentaire n'est formulée à la suite de cette intervention.

Le permis de recherche associé à cette intervention, émis le 17 octobre 2025 par le ministère de la Culture et des Communications, est le 25-ARKE-17. Le code temporaire MTL25-12-02 a également été délivré par la Ville de Montréal.

Table des matières

Liste des figures v
Liste des tableaux viii
Liste des photos viii

1 Introduction 9
1.1 Mandat et cadre de l'intervention 9
1.2 Potentiel identifié 11

2 Méthodologie 13

3 Cadre géographique, paléoenvironnement et occupations autochtones 17
3.1 État actuel des lieux 17
3.2 Données géomorphologiques et phénomène d'émersion des terres 19
3.3 Émersion des terres et habitabilité de l'aire d'étude 20
3.4 Occupations autochtones 22

4 Occupation historique du site 27
4.1 L'installation des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe, une école sur la ferme Désautels 27
4.2 L'Asile Saint-Jean-de-Dieu 30
4.2.1 L'organisation spatiale du secteur des jardins en 1881 34
4.2.2 L'état des lieux après l'incendie du 6 mai 1890 36
4.2.3 La construction du pavillon Sainte-Thérèse 40
4.2.4 La création de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu 40
4.2.5 La construction de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu 44
4.3 L'aménagement de la ferme de l'hospice 45
4.3.1 Une ferme pour nourrir le corps et soigner l'esprit 45
4.3.2 Des bâtiments initiaux rapidement remplacés 46

4.4 Le démantèlement du domaine des Sœurs de la Providence 58
4.4.1 Exhumation du cimetière des malades, 1966–1967 61
4.4.2 Transformations du site 62
4.4.3 Construction du Centre de distribution de Montréal de la SAQ, 1975–2023 65

5 Recherches antérieures 73

6 Résultats 79
6.1 Généralités 79
6.2 Impacts et aménagements modernes 82
6.3 Les vestiges contemporains de la ferme des Sœurs de la Providence 85

7 Conclusion et recommandations 93

Ouvrages consultés 95
Documents d'archives 101
Cartes et plans anciens 102
Photographies aériennes 103
Photographies historiques 104
Sites web, reportages et expositions virtuelles 105

Annexe 1
Résumé historique et chaînes de titres pour les lots 332, 335 et 337 A1-1

Liste des figures

Figure 1 – Carte de localisation générale ... 10

Figure 2 – Synthèse des interventions ... 14

Figure 3 – Emprise des travaux et chronologie du bâti ... 18

Figure 4 – Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal (Richard, comm. pers. 2017) ... 21

Figure 5 – Domaine des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe, vers 1927 (BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX15BIS) ... 28

Figure 6 – Le couvent Saint-Isidore en 1911 (Musée McCord-Stewart : Wm. Notman & Son, VIEW-1271) ... 28

Figure 7 – Le cimetière des Sœurs de la Providence près du couvent Saint-Isidore en 1911 (Musée McCord-Stewart : Wm. Notman & Son, VIEW-11270) ... 29

Figure 8 – Les terres des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe en 1879 (détail du plan de Hopkins de 1879) ... 31

Figure 9 – Plan de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu, 1881 (Charbonneau-Desfossés 2016 : 94) ... 32

Figure 10 – Le premier hospice Saint-Jean-de-Dieu, après les agrandissements de 1884–1885 (APM, M46.38 (03), AG- Ka3.2, reproduit dans CHRS, Folie) ... 33

Figure 11 – Le cimetière des malades et les dépendances agricoles, 1881 (Charbonneau-Desfossés 2016 : 93) ... 35

Figure 12 – Les ruines laissées par l'incendie de 1890 (*Le Monde Illustré*, 17 mai 1890) ... 36

Figure 13 – Les pavillons temporaires, avant 1902 (BAnQ, Albums Massicotte : MAS-3-201-A) ... 37

Figure 14 – Bâtiments en place aux alentours de 1890 (Bellay 1892 : 72) ... 37

Figure 15 – Extrait d'un plan daté de 1899 (Les Archives Providence 1899) ... 38

Figure 16 – Bâtiments en place aux alentours de 1890 (Bellay 1892 : 72) ... 39

Figure 17 – Guérite de la rue Notre-Dame (Les Archives Providence, Avenue Sainte-Thérèse, conciergerie, 5.1.2 Album : M.46-K1 (1), AG-Nb4.1) ... 40

Figure 18 – Le pavillon Sainte-Thérèse vers 1927 (BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX15) ... 41

Figure 19 – Le château d'eau construit en 1912 et le tramway électrique (Les Archives Providence, Château d'eau et tramway : M46.38 (06), AG - Ka2.1) ... 42

Figure 20 – Le tracé du canal d'égout en brique et des principales canalisations dans les jardins (Les Archives Providence, Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments, 1899 : M.46.19 (23)) 43

Figure 21 – Plan du nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu, en 1914 (Goad 1914) 44

Figure 22 – L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu au milieu du XX^{e} siècle (BAnQ, Cartes postales, entre 1929 et 1962 : 0005852630) 45

Figure 23 – Le caveau à légumes situé à proximité du cimetière (Les Archives Providence, Caveau à légumes : M46.38 (19), AG - Ka2.1) 47

Figure 24 – L'intérieur du caveau à légumes (CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal) 47

Figure 25 – Limites de l'emprise des travaux superposées à une photographie aérienne de 1931 (Cartothèque UQAM : A3300-072) 48

Figure 26 – Photographies aériennes du site en 1947 et 1958 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P8-54 ; 1958-4972A-15-095-e12000) 49

Figure 27 – Plan d'assurance incendie de 1953 (Underwriters' Survey Bureau 1953) 50

Figure 28 – Les étables de la ferme de Saint-Jean-de-Dieu après l'incendie de 1890 (*Le monde illustré*, 17 mai 1890) 51

Figure 29 – Vue générale des bâtiments agricoles avant 1924 (Les Archives Providence, Jardins et bâtiments de Saint-Jean-de-Dieu, M46, Album) 52

Figure 30 – Les étables en 1907 (Plan de Goad de 1907) 52

Figure 31 – Les étables, vers 1927, à la suite de l'incendie de 1924 (BAnQ, Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX16) 53

Figure 32 – Plan des jardins en 1902 (Les Archives Providence, Plan général de l'hôpital et ses dépendances, 1902 : M.46.19 (26)) 54

Figure 33 – L'abattoir (Les Archives Providence, Abattoir : M46.38 (21), AG - Ka2.1) 56

Figure 34 – Extrait du plan d'assurance de 1907 sur lequel figure l'abattoir (Charles-E. Goad, *Montreal Island and Vicinity*, 1907) 56

Figure 35 – Extrait du plan d'assurance de 1953 illustrant la configuration de l'abattoir à cette époque (Underwriters' Survey Bureau 1953) 57

Figure 36 – Détail du réseau de canalisation d'alimentation en eau et d'égouts (surligné en bleu) (Les Archives Providence, Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments, 1899 : M.46.19 (23)) 57

Figure 37 – Vue aérienne du secteur de l'abattoir peu de temps avant l'incendie de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P8-54) 58

Figure 38 – Le domaine des Sœurs de la Providence, vers le sud, en septembre 1962 (BAnQ, Fonds La Presse, Paul-Henri Talbot, 24 septembre 1962 : P833,S5,D1962-0090-15) ... 59

Figure 39 – Photographie aérienne du site en 1966 (Archives de la Ville de Montréal : 1966-8074-12-105-e12000) ... 60

Figure 40 – Photographie aérienne du site en 1967 (Archives de la Ville de Montréal : 1967-8132-5-072-e12000) ... 62

Figure 41 – La construction du pont-tunnel sur la Longue-Pointe, 1965 (BAnQ, Fonds La Presse, Jean-Yves Létourneau, 22 septembre 1965 : P833,S5,D1965-0121-0026) ... 63

Figure 42 – Longue-Pointe en 1979 (BAnQ, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Henri Rémillard, 1979 : E6,S7,SS1,D790037-1-790038-1) ... 64

Figure 43 – Emplacement du cimetière des malades par rapport au Bloc C, 1976 ... 65

Figure 44 – Emplacement du cimetière des malades par rapport à l'emprise des travaux. Plan daté du 20 octobre 1975 ... 67

Figure 45 – Le puits mis au jour lors des travaux de 1975–1976, tel que représenté sur le plan d'assurance de 1953 (Underwriters' Survey Bureau 1953) ... 68

Figure 46 – Extrait d'un plan de développement dressé par la SAQ en 1981 ... 69

Figure 47 – Photographie aérienne du site en 1990 (Archives de la Ville de Montréal : PGI90020-L3E-054-e10000) ... 70

Figure 48 – Sites et zones d'information archéologique à proximité de l'emprise des travaux ... 75

Figure 49 – Emplacement des vestiges et des aménagements ... 80

Figure 50 – Sous-opération 1A, coupe C1, paroi nord ... 83

Figure 51 – Sous-opération 1B, coupe C2, paroi nord ... 84

Figure 52 – Polyphasé du plan d'assurance de 1914 ... 89

Figure 53 – Polyphasé du plan d'assurance de 1953 ... 90

Liste des photos

Photo 1 – Sous-opération 1A – Vue d'ensemble en direction est (Arkéos MTL25-12-02_N1_ 001) 81

Photo 2 – Sous-opération 1B – Vue d'ensemble en direction est (Arkéos MTL25-12-02_N1_042) 81

Photo 3 – Sous-opération 1B – Les remblais modernes sont bien visibles à l'extrémité est du site, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_059) N1_ 001) 82

Photo 4 – Sous-opération 1B – La tranchée de la boucle d'incendie et ses comblements, vue en direction est (Arkéos MTL25-12-02_N1_031) 85

Photo 5 – Sous-opération 1A – Les niveaux associables à la démolition de l'ancien abattoir sont présents à l'extrémité est de la sous-opération 1A, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_009) 86

Photo 6 – Sous-opération 1A – Le vestige ST-01, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_007) 87

Photo 7 – Sous-opération 1A – Le vestige ST-01, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_023) 87

Photo 8 – Sous-opération 1A – Les tranchées des services sont visibles à l'est de ST-01 (Arkéos MTL25-12-02_N1_025) 88

Photo 9 – Sous-opération 1B – Le vestige ST-02, détail de la tranchée de fondation, vue en direction nord-ouest (Arkéos MTL25-12-02_N1_054) 92

Photo 10 – Sous-opération 1B – Le vestige ST-02, vue en direction nord-ouest (Arkéos MTL25-12-02_N1_054) 92

Liste des tableaux

Tableau 1 – Synthèse des zones d'information et sites archéologiques à proximité du secteur d'étude 76

1

Introduction

1.1 Mandat et cadre de l'intervention

Soucieuse de respecter la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*, la Société des alcools du Québec (SAQ) a mandaté Arkéos inc. afin de réaliser un inventaire archéologique préalable aux travaux prévus sur son terrain situé en marge de la rue de Boucherville. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux liés à la réalisation de son nouveau Centre automatisé de Montréal, dans le cadre du projet CAM 2024–2025 (**figure 1**). Les travaux prévus par la SAQ consistent en la plantation d'arbres et le verdissement d'un espace gazonné situé entre les blocs C/K et la rue de Boucherville.

Les travaux concernent une parcelle d'environ 2 400 m² (voir **figure 1**), comprise dans le lot 6 549 673 du cadastre rénové (Cad. Qc)[1], dont la vocation principale est l'industrie légère. Ce terrain constitue, depuis plusieurs décennies, un milieu fortement perturbé par l'activité humaine. Il est délimité au nord (nord montréalais) par la rue Tellier et à l'est par l'autoroute 25.

Cette intervention archéologique fait suite aux conclusions et recommandations émises par Arkéos à la suite des travaux menés en 2024 sur le site du futur Centre automatisé de Montréal (CAM) (Arkéos 2024). Bien que situé à l'extérieur de l'emprise des travaux du projet CAM, le secteur longeant la rue de Boucherville avait fait l'objet d'un ensemble de recommandations complémentaires, à la demande de la SAQ.

1 Les lots 3 632 711 et 2 063 029 (parcelle boisée situé le long de la rue de Boucherville) ont été fusionnés sous le numéro 6 549 673 avant l'émission du permis de construction du nouveau Centre de distribution de Montréal (CDM), en janvier 2024.


Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres
Figure 1
Carte de localisation générale
Légende
Emprise des travaux
Cadastre actuel
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 4 000
Date
Décembre 2025
Numéro de projet 850-1170-300
Autoroute 25
Rue de Boucherville
Rue Tellier
Rue des Futailles
Lot 6 549 673
Lot 1 323 156
Emplacement du nouveau CAM (Arkéos 2025)
Secteur visé par les travaux de plantation
NORD GÉOGRAPHIQUE
NORD MAGNÉTIQUE

Le permis de recherche associé à cette intervention, émis le 17 octobre 2025 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, est le 25-ARKE-17. Un code temporaire a également été délivré par la Ville de Montréal (MTL25-12-02).

1.2 Potentiel identifié

Avant que la SAQ n'en fasse l'acquisition en 1975, le terrain concerné appartenait aux Sœurs de la Providence. Historiquement, plusieurs bâtiments agricoles associés à l'ancien complexe de Saint-Jean-de-Dieu étaient implantés le long de la rue de Boucherville.

L'inventaire réalisé en 2024 avait démontré qu'il subsistait encore, à environ 0,70 m sous le niveau actuel de la chaussée, des traces du cadre bâti ancien (voir Arkéos 2024, sous-opération 1H). L'étude des profils stratigraphiques des sous-opérations 1G et 1H avait également révélé que le sol d'origine présentait un faible pendage vers le nord. L'analyse de photographies aériennes prises en 1967 indiquait aussi la présence de vestiges de bâtiments agricoles démolis, en particulier à proximité de l'abattoir. Ces éléments laissaient donc supposer que des vestiges associés aux pavillons situés le long de la rue de Boucherville pouvaient encore être présents sous les rampes, les voies d'accès, les trottoirs et les aires gazonnées de ce secteur.

Deux principaux ensembles de bâtiments occupaient ce secteur et étaient susceptibles d'être affectés par les travaux projetés. Le premier correspond à un abattoir qui servait à la fois de centre de transformation et de stockage, comprenant des installations de réfrigération ainsi qu'une annexe destinée à la fabrication de savon à partir de graisse animale. Bien que la date exacte de sa construction demeure inconnue, il est probable qu'il ait été édifié à la fin des années 1880, concomitamment aux autres bâtiments agricoles en pierre. Le second ensemble regroupait divers bâtiments annexes, dont deux poulaillers situés à proximité de l'abattoir. L'un d'eux se trouvait près d'un caveau à légumes, démoli lors de l'agrandissement du bloc C. L'autre, situé au nord-ouest de l'abattoir, comprenait des enclos destinés à l'élevage de la volaille.

Les recommandations formulées pour ce secteur soulignaient ainsi la possibilité que des vestiges de bâtiments anciens, incluant une portion significative de l'abattoir, soient toujours présents dans ce secteur.

2

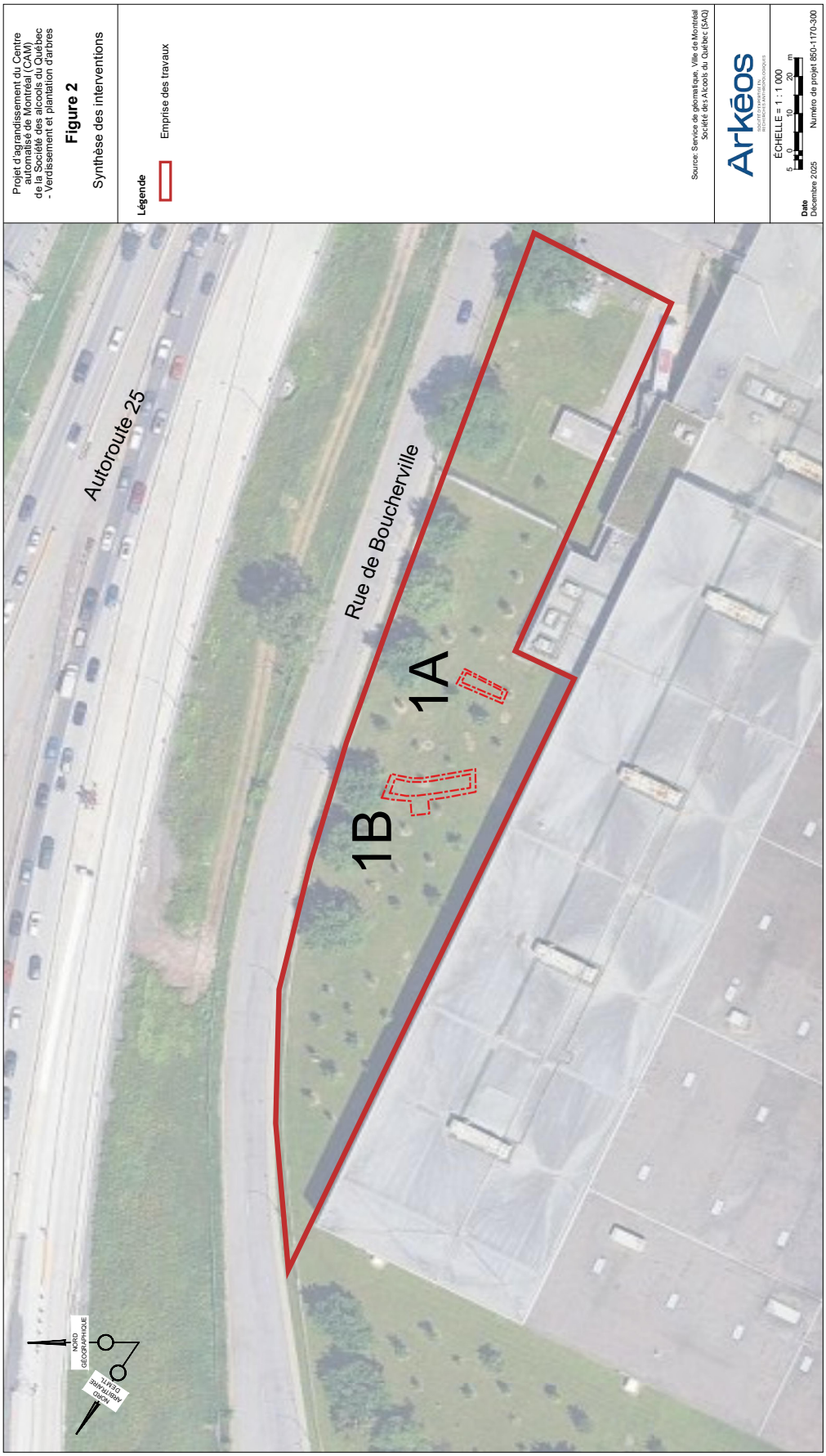
Méthodologie

Les travaux ont été effectués dans un espace gazonné d'environ 2 400 m² situé entre les blocs C/K et la rue de Boucherville, à Montréal. L'équipe présente sur place était composée d'un archéologue chargé de projet, d'une archéologue assistante spécialisée en bioarchéologie, ainsi que de deux archéologues de terrain.

Les enregistrements sur le terrain ont été réalisés en suivant le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique couramment utilisé en archéologie. Ce système repose sur une séquence de chiffres et de lettres : un premier chiffre pour le numéro d'opération (attribué chronologiquement), une lettre pour la sous-opération (attribuée selon l'ordre alphabétique) et un second chiffre pour le lot (attribué de manière séquentielle).

Deux tranchées mécaniques (sous-opérations 1A et 1B), couvrant une superficie totale d'un peu moins de 110 m², ont été implantées à l'intérieur des aires gazonnées situées entre le bloc C et la rue de Boucherville (figure 2). Les tranchées ont été orientées de manière à documenter les sols situés à l'intérieur de l'emprise de l'ancien abattoir, ainsi qu'à l'extérieur du bâtiment, tout en évitant les nombreux services enfouis présents dans ce secteur.

Lorsque des vestiges archéologiques ou des sols d'intérêt ont été mis au jour, ceux-ci ont été entièrement dégagés dans l'emprise des travaux (vestiges immobiliers) ou partiellement fouillés (sols) par le biais de sondages manuels d'au moins 1 m². Les numéros 2A et 2B correspondent à ces sondages de caractérisation manuels réalisés dans les sous-opérations mécaniques.


Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres
Figure 2
Synthèse des interventions
Légende
Emprise des travaux
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 1 000
Date
Décembre 2025
Numéro de projet 860-1170-300
Autoroute 25
Rue de Boucherville
1A
1B
NORD GÉOGRAPHIQUE
NORD MAGNÉTIQUE

À la demande des ingénieurs associés au projet, tous les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord magnétique, et tous les plans (cartes de localisation, relevés planimétriques et stratigraphiques) ont été élaborés selon cette orientation. Les documents et les superpositions de plans anciens ont, pour leur part, été réalisés en utilisant le nord montréalais.

Le remblaiement à la suite des travaux et la remise en état du terrain étaient à la charge des gestionnaires du projet.

3

Cadre géographique, paléoenvironnement et occupations autochtones

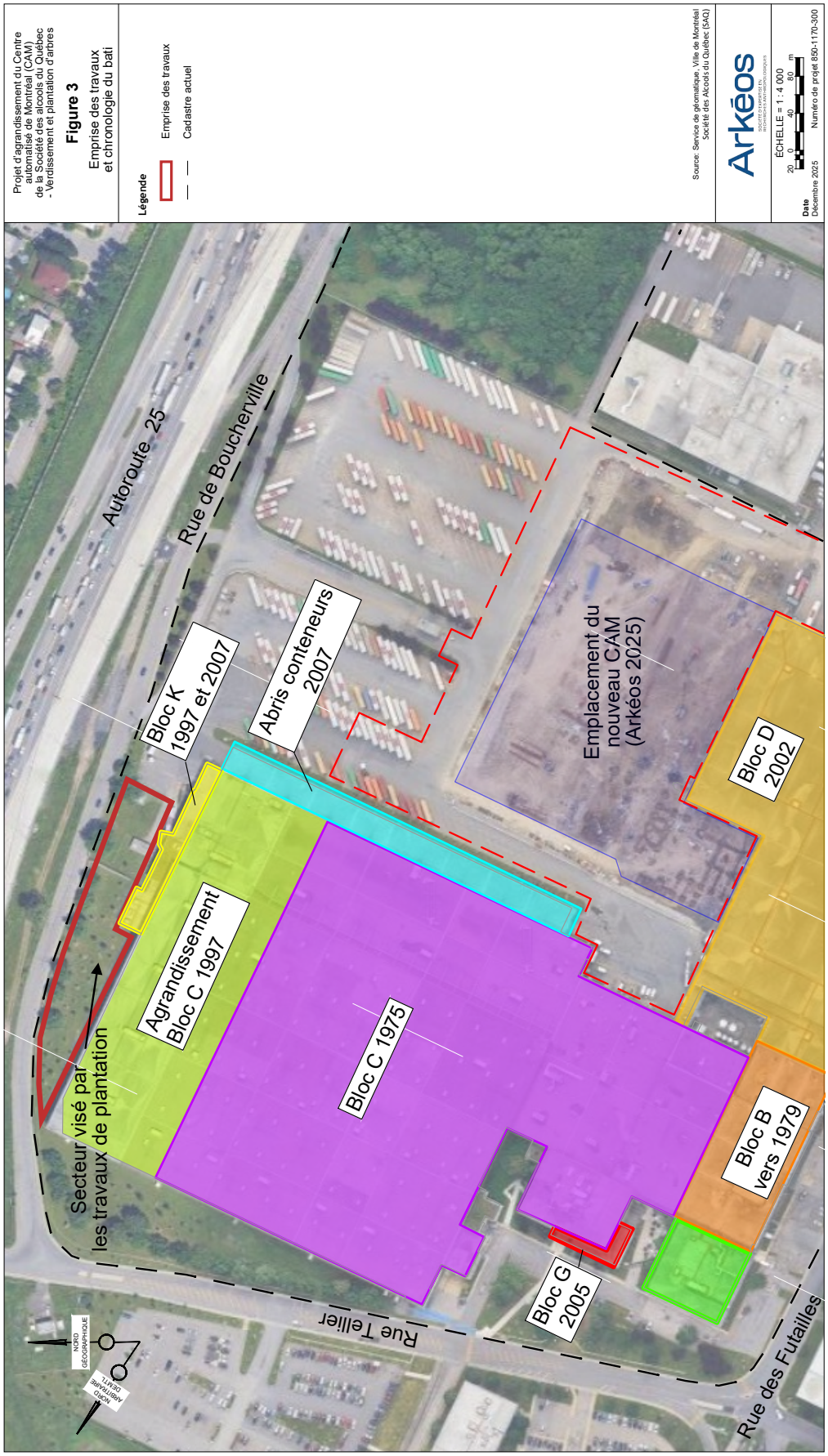
3.1 État actuel des lieux

Aujourd'hui, la lecture du paysage et de la topographie d'origine est grandement compliquée par les nombreux remaniements qu'a subis le site à la suite de son abandon progressif en 1965, puis de son acquisition par la SAQ en 1975. En effet, plusieurs épisodes de remblaiement/nivellement liés à cette époque sont visibles (démolition des anciens bâtiments du complexe de Sœurs de la Providence, remblaiement et nivellement contemporains des travaux d'excavation du tunnel Ville-Marie, puis construction du siège social de la SAQ).

L'essentiel de l'aire d'étude surplombe légèrement le trottoir de la rue de Boucherville. L'altitude actuelle du secteur oscille entre 14,10 et 14,80 m NMM[1]. Le secteur est aujourd'hui entièrement gazonné et légèrement boisé. Divers services sont aussi en place à proximité du bâtiment existant, notamment une boucle de protection des incendies et un réservoir d'eau souterrain pour les systèmes de gicleurs. Par ailleurs, ce secteur a fait l'objet de remaniements majeurs lors de l'agrandissement du bloc C en direction nord, en 1997, puis de l'ajout du Bloc K, en 1997 et 2007 (figure 3).

À l'automne 2021, une étude géotechnique a été réalisée par la firme DEC Enviro à l'emplacement prévu du futur site du nouveau CAM, à proximité de l'aire d'intervention. Cette étude a confirmé la présence de remblais plus ou moins épais à l'intérieur de l'emprise des travaux : « Sous l'asphalte ou en surface, les forages dans la zone de l'agrandissement ont

1 Niveau moyen de la mer (NMM). Il renvoie au système de référence altimétrique en usage au Canada (CGVD2013).


Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres
Figure 3
Emprise des travaux et chronologie du bati
Légende
Emprise des travaux
Cadastre actuel
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 4 000
Date
Décembre 2025
Numéro de projet 850-1170-300
Autoroute 25
Rue de Boucherville
Rue Tellier
Rue des Futailles
Secteur visé par les travaux de plantation
Bloc K 1997 et 2007
Abris conteneurs 2007
Agrandissement Bloc C 1997
Bloc C 1975
Bloc G 2005
Bloc B vers 1979
Bloc D 2002
Emplacement du nouveau CAM (Arkéos 2025)
NORD GÉOGRAPHIQUE
NORD MAGNÉTIQUE DE 17.1

traversé une couche de remblai hétérogène de 1,22 m à 1,83 m d'épaisseur. Le remblai est généralement constitué d'un sable gris silteux avec un peu de gravier. Par endroits, le remblai contient la présence de débris de brique et de gypse » (DEC Enviro 2023 : 11). Cette étude indique également une altitude originale d'environ 13 m NMM pour ce secteur.

Le secteur ne comprend aucun cours ou plan d'eau, ancien ou récent, à proximité. Le fleuve Saint-Laurent constitue le plan d'eau le plus proche et se trouve à environ 800 m à l'est de l'aire d'intervention.

3.2 Données géomorphologiques et phénomène d'émersion des terres

L'aire d'étude appartient à la région physiographique des Basses-terres du Saint-Laurent. Localisées entre les Appalaches au sud-sud-est et le Bouclier canadien au nord-nord-ouest, les basses-terres du Saint-Laurent correspondent à un bassin sédimentaire qui s'est comblé le long du continent Laurentia, en bordure de l'océan Iapétus[2], durant la fin du Cambrien et de l'Ordovicien (environ 500 millions d'années AA[3]). Les épisodes d'ouverture océanique et de dérive continentale ont favorisé l'accumulation de sédiments sur la marge du Bouclier canadien. Ces phases de sédimentation ont mené à la formation de différents types de roches sédimentaires se superposant horizontalement (grès, shale, dolomie, calcaire...).

Dans la zone d'étude, le substrat rocheux est principalement composé de shale[4], avec des interlits de grès, de siltstone et de calcaire (Globensky 1985). Quelques affleurements rocheux d'origine magmatique sont également présents non loin du secteur. Le plus important est le mont Royal, situé à 7 km au sud-ouest, connu pour abriter une carrière préhistorique d'exploitation de cornéenne (BjFj-97 ; voir Ethnoscop 1998).

Le secteur est localisé à l'extrémité d'une basse terrasse dont l'altitude originale était d'environ 13 m. Façonnée dans les sédiments argileux de la mer de Champlain pendant la baisse du niveau des eaux de l'Holocène récent, cette terrasse est recouverte, çà et là, de limons et sables déposés pendant les périodes de haut niveau. Son altitude augmente graduellement, en pente douce, vers l'ouest, jusqu'à la rupture de pente formée par le talus associé à la terrasse de la rue de Sherbrooke.

2 Ancien océan né de la séparation de deux continents, Laurentia et Gondwana, et dont la fermeture a engendré la formation de la chaîne de montagnes des Appalaches.

3 AA : avant aujourd'hui.

4 La zone d'étude se situe à proximité de deux formations géologiques distinctes : les Formations d'Utica et de Nicolet, toutes deux principalement composées de shale.

Les données compilées par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) pour le secteur d'étude n'incluent malheureusement pas la zone située au sud de la rue Hochelaga. Les niveaux superficiels identifiés à proximité (± 500 m) appartiennent toutefois tous à la série des loams argileux de Farmington. La couche superficielle de ce type de « dépôt est d'un brun très foncé et sa texture peut varier depuis celle de la terre franche sableuse fine jusqu'à celle de la terre franche, tandis qu'aux endroits classifiés comme terre franche argileuse Farmington, la couche superficielle est brun grisâtre foncé et la texture est généralement celle d'une terre franche argileuse, bien qu'on puisse y inclure certains sols un peu plus lourds et d'autres plus légers et plus minces » (Lajoie et Baril 1956 : 42).

3.3 Émersion des terres et habitabilité de l'aire d'étude

L'Inlandsis laurentidien, qui recouvrait une bonne partie de l'Amérique du Nord depuis 80 000 ans, a commencé à se retirer du Québec il y a 13 500 ans (Occhietti et Richard 2003). Jusqu'à 13 100 ans AA, la déglaciation s'opère en contexte fermé et un immense lac glaciaire, le lac à *Candona*, recouvre toute la région montréalaise (Chapdelaine et Richard 2017 ; Parent et Occhietti 1999). À cette époque, au nord-est, le barrage de glace qui retenait jusqu'alors les eaux de l'Atlantique finit par céder, permettant aux eaux salées de s'engouffrer dans la vallée du Saint-Laurent et donnant naissance à la mer de Champlain. Cette dernière, à son maximum d'extension, recouvre le territoire allant de Québec jusqu'aux Grands Lacs. La région de Montréal est alors immergée sous plus de 200 m d'eau.

Libérées du poids du glacier, les terres s'élèvent rapidement et le niveau des eaux baisse. Il y a 10 600 ans AA, lorsque le niveau des eaux atteint 55 m, les eaux de la mer de Champlain sont repoussées jusqu'en aval de l'île d'Orléans, laissant la place aux eaux douces du lac à *Lampsilis* (figure 4). Les eaux poursuivent cependant leur retrait, les terres apparaissent peu à peu. Il y a 10 000 ans AA, la superficie de l'île du mont Royal dépasse déjà 100 km^2 (contre 472 km^2 aujourd'hui).

La zone d'étude émerge il y a environ 7 500 ans AA, alors que le niveau des eaux s'abaisse sous les 13 m. C'est à cette époque que prend fin l'épisode du lac à *Lampsilis*. Celui-ci cesse d'être alimenté par les eaux de fonte de l'inlandsis, désormais dirigées vers la baie d'Hudson (Richard et Poirier 2016). Parallèlement, le climat se réchauffe considérablement et se stabilise, ce qui favorise le développement des feuillus et la mise en place d'une forêt mixte dominée par l'érable et arpentée par une faune riche (Muller et Richard 2001 ; Richard et Grondin 2009 ; Richard 2018).

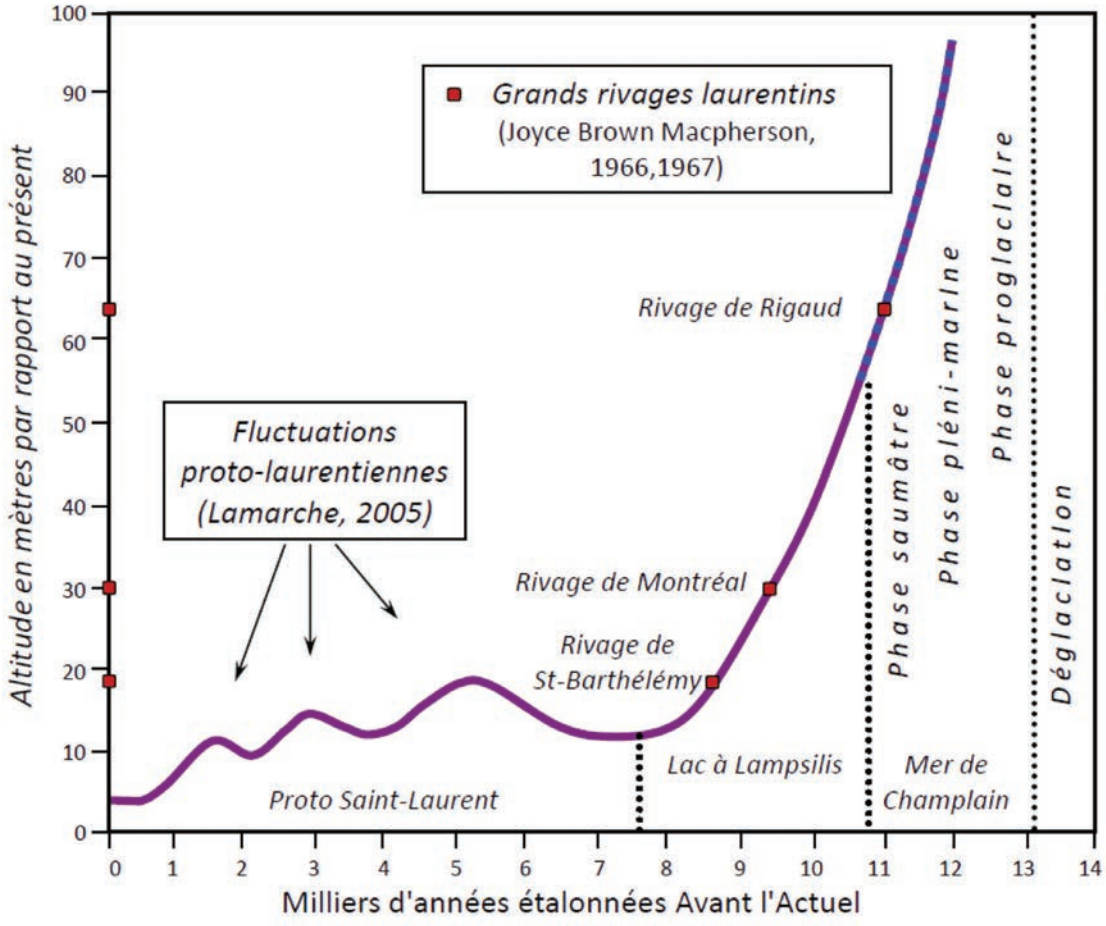


Figure 4 – Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal (Richard, comm. pers. 2017)

Dans la zone d'étude, après la disparition du lac à *Lampsilis* et la mise en place progressive du système fluvial proto-laurentien, le niveau des eaux se stabilise à environ 12 m, soit 6 m de plus que le niveau actuel (Lamarche 2006). Le secteur s'apparente à une plage argileuse, possiblement recouverte localement d'un mince placage d'alluvions ou de tourbe, végétalisée et descendant en pente douce vers le plan d'eau. La faible altitude de cette plage (seulement 1 m au-dessus du niveau du proto-Saint-Laurent) lui confère un caractère inondable, probablement marqué par des crues printanières récurrentes. Il y a 6 500 ans AA, le niveau des eaux s'élève progressivement pour atteindre un maximum de 20 m vers 5 000 ans AA. À cette époque, le secteur d'étude est donc à nouveau submergé. Par la suite, le niveau du fleuve s'abaisse graduellement, tout en enregistrant des fluctuations majeures.

Lors des périodes de hauts niveaux d'eau, surtout vers 3 000 et 1 600 ans AA, le secteur d'étude est tout ou en partie immergé. Plus généralement, depuis sa première émersion il y a 7 500 ans, le secteur a été régulièrement inondé et a, au minimum, été soumis à des crues printanières

annuelles. Ses premières périodes d'habitabilité se concentrent donc pendant les phases de bas niveaux d'eau : de 7 500 à 6 500 ans AA, de 4 000 à 3 500 ans AA et de 2 200 à 2 000 ans AA. Par ailleurs, durant ces intervalles, un ruisseau (sans hydronyme) situé au nord du secteur d'étude s'incise dans la plaine argileuse et, par migration de ses méandres, élargit progressivement sa vallée.

Ce n'est qu'à partir de 1 200 ans AA, lorsque le niveau des eaux passe sous la cote de 10 m, que le secteur devient habitable de manière durable. Cette période coïncide avec un réchauffement général, l'optimum climatique médiéval (1 500 à 1 000 ans AA). Le paysage local (végétation, niveau d'eau, climat) est alors similaire à celui qui prévalait avant son artificialisation.

3.4 Occupations autochtones

Pour la région de l'archipel montréalais, Loewen (2019 : 20) indique que les données archéologiques actuelles suggèrent la présence de groupes humains de la période de l'Archaïque à Coteau-du-Lac (BhFn-1), vers 6 660 ans AA. Il souligne également que les pointes de projectile de la région montréalaise sont façonnées dans une dizaine de matières premières principales, dont trois sont d'origine locale (*Idem* : 30). Ces dernières correspondent à la pierre cornéenne, issue des collines montérégiennes, notamment d'une carrière située sur le flanc nord du mont Royal (BjFj-97), au chert de Kitchissipi, présent dans la région de l'Outaouais moyen et inférieur, ainsi qu'à la pierre pyroclastique, rencontrée dans la région de l'Outaouais inférieur (voir également Cadieux 2005, 2011). Néanmoins, la majorité des matières premières semble provenir des Appalaches, notamment les cherts, les rhyolites et les quartzites. Le chert Onondaga, aussi très utilisé, provient quant à lui de régions plus méridionales, en particulier de l'escarpement de Niagara.

D'importants lieux d'occupation humaine associés aux périodes de l'Archaïque moyen (8 800 à 6 800 ans AA) et de l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 ans AA) ont fait l'objet d'études soutenues. Parmi ceux-ci figurent notamment certains emplacements du site archéologique de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois, comme la station 4 et le camp McKenzie (Clermont et Chapdelaine 1982 ; Corbeil 2004). Les autres sites fortement fréquentés durant cette période incluent ceux de Coteau-du-Lac (BhFn-1), près des rapides de Soulages (Archéotec 1984 ; Marois 1987 ; Piérard *et al*. 1987), de l'île Beaujeu (BhFn-7), dans la portion aval du lac Saint-François (Pinel et Côté 1988), de l'île Morrison (BkGg-12), dans la portion moyenne de la rivière des Outaouais (Clermont et Chapdelaine 1998) et de l'île aux Allumettes (BkGg-11), plus en amont sur l'Outaouais (Clermont et Chapdelaine 2003). D'autres sites encore, comme ceux de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), près des rapides

de Lachine (Bélanger *et al*. 2018 ; SACL 2013), de la Pointe-du-Moulin (BiFl-1), sur l'île Perrot (Archéotec 2012), de la maison Trestler (BiFm-11), dans la baie de Vaudreuil (Artefactuel 2018), de l'île aux Tourtes (BiFl-5), à l'embouchure du lac des Deux-Montagnes sur la rivière des Outaouais (Archéotec 2004), de la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1), sur le lac des Deux-Montagnes et le site BiFw-172, à l'embouchure de la rivière Gatineau (Archéotec 2016 ; Ouellet 2017), témoignent aussi de l'importance qu'accordaient les populations de la période de l'Archaïque à la confluence de la rivière des Outaouais et du haut Saint-Laurent, à proximité des lacs Saint-Louis, Saint-François et des Deux-Montagnes.

Par rapport à la période qui la précède, le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) est caractérisé par une exploitation plus intensive de diverses ressources essentielles au sein de territoires de moins en moins étendus. Graduellement, les populations ont donc tendance à adopter un mode de vie marqué par des déplacements sur des distances de plus en plus réduites, à mieux définir les limites et le contenu de leur territoire et à développer davantage de relations avec les groupes limitrophes. Dans la vallée du Saint-Laurent, le développement de la récolte opportuniste, puis de la culture de plantes indigènes et introduites bouleverse les modes de vie ancestraux. Les structures sociales se complexifient, notamment en réponse à l'augmentation importante des populations vivant dans des territoires plus circonscrits géographiquement et culturellement (Birch 2015 ; Creese 2014 ; Hart et Engelbrecht 2012 ; Jordan 2013 ; Milner *et al*. 2013 ; Sassaman 2004). Pour les archéologues, cette période du Sylvicole se subdivise en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA).

Dans la portion méridionale de la vallée laurentienne, les groupes rattachés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont notamment laissé des traces de leur passage dans les îles de Coteau-du-Lac (BhFn-1 et BhFn-7 en particulier), à la Pointe-des-Cascades, au parc d'Oka, à la Pointe-du-Buisson (Chapdelaine 1990 ; Clermont et Chapdelaine 1982) et au site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (Balac *et al*. 2019 : 32).

Les sites archéologiques de la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) sont nombreux dans la portion de la vallée laurentienne concernée par cette étude et témoignent généralement de l'amorce d'un développement culturel plus régional (Balac *et al*. 2019 : 33). Ces lieux d'occupation se situent principalement en marge riveraine ainsi que sur le pourtour de petites îles. Parmi les plus importants, on compte les sites de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois, ainsi que ceux de la plage et du parc d'Oka (BiFm-1 et BiFm-8) (Arkéos 2003 ; Bellavance 2015 ; Chapdelaine 1988 ; Clermont et Chapdelaine 1982). À ces sites peuvent être associées une trentaine d'autres manifestations répertoriées un peu partout dans l'archipel

montréalais, notamment sur la Pointe du Moulin (BiFl-1), sur l'île Perrot (Archéotec 2012), dans le secteur de l'archipel des îles de Sainte-Rose (BjFk-3 et BjFk-4), sur la rivière des Prairies (Archéobec 1996a), sur le terrain de la maison Nivard (BiFj-85), en bordure des rapides de Lachine (Bélanger *et al*. 2018), ainsi que sur l'île de Montréal et sur les îles qui parsèment le cours du fleuve, notamment à Pointe-aux-Trembles (BkFi-34 ; Arkéos 1999), sur l'île Sainte-Hélène (BjFj-128 et BjFj-129 ; Ethnoscop 2005) et sur la rive est de l'île Sainte-Thérèse (BkFi-4 et BkFi-25 ; Chevrier 1980 ; Proulx 1984). Dans le Vieux-Montréal, des contextes du Sylvicole moyen ont également été retrouvés sur les sites de la Place-Royale (BjFj-3 et BjFj-47 ; Arkéos 1991 ; Ethnoscop 2017) et LeMoyne-LeBer (BjFj-49 ; Ethnoscop 2001), ainsi que sur ceux de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96) et de l'accueil Bonneau (BjFj-100) (Ethnoscop 2020a, 2020b).

Au cours du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), les modes d'occupation du territoire changent considérablement. Des villages semi-permanents sont établis dans des milieux bien drainés, sur des surfaces légèrement surélevées ou dans des secteurs isolés. Un réseau de petits établissements utilisés de façon temporaire permet également aux populations de tirer profit des ressources du territoire au rythme des saisons. De nombreux sites archéologiques attestent ainsi de l'occupation et de l'exploitation des rives de petits cours d'eau, parallèlement à celles des grands axes fluviaux.

Progressivement, les populations iroquoiennes du Saint-Laurent développent des formes d'organisation territoriale et sociale propres aux communautés que Jacques Cartier observera à Hochelaga en 1535 (Cartier 1977). Ces dernières, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivent le sol de façon intensive, pêchent durant les pics d'abondance et chassent sporadiquement. Les récits de Cartier suggèrent que les villages pouvaient alors contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils étaient, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve. Cependant, les groupes iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent semblent avoir quitté l'ensemble de leurs terres peu de temps après le passage de Cartier, entre 1541 et 1603. Par la suite, d'autres groupes autochtones fréquentent la région de manière plus ponctuelle, lors de brefs passages ou déplacements saisonniers liés à l'exploitation des ressources du territoire.

Avec l'arrivée des premiers explorateurs européens, les peuples autochtones entrent dans une histoire écrite qui n'est pas la leur et où ils figurent dans des rôles qui leur sont donnés. Ce sera pendant longtemps l'histoire des conquérants, celle qui vante surtout les exploits des explorateurs, reléguant au second plan le rôle pourtant fondamental des Autochtones qui les ont aidés et guidés à travers le territoire. Dans cette histoire écrite, les Autochtones prennent le rôle de l'Autre. Ils deviennent des alliés, d'éventuels prosélytes, de la main-d'œuvre, des sous-

traitants, etc. Toutefois, pendant que cette histoire s'écrit, les Autochtones continuent d'exister selon des modes de vie et des pratiques qui leur sont propres et qui sont transmis par la tradition orale.

L'information contenue dans les écrits coloniaux et missionnaires offre un éclairage sur les événements du passé, mais elle reflète avant tout la perspective de leurs auteurs. Ces témoignages écrits doivent donc être replacés dans le contexte historique auquel ils appartiennent et appréhendés en tenant compte des biais culturels de leur époque. Malgré ces limites, ceux qui nous sont parvenus constituent une source documentaire importante pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement traduite par une prise de possession ferme du territoire, et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord opérés de manière graduelle. Les sources historiques et archéologiques indiquent toutefois qu'entre les voyages de Cartier et ceux de Champlain, les populations iroquoiennes du Saint-Laurent se dispersent et cessent d'occuper leurs villages (Tremblay 2006). Par la suite, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu d'habitation permanent pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend plutôt l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie.

Avec l'implantation d'un établissement colonial en 1642, l'île de Montréal, et par ricochet le reste de l'archipel, redevient un lieu fortement fréquenté et habité par divers groupes autochtones, dans un contexte marqué par l'implantation d'établissements coloniaux et de missions. Dès le début du XVIII^{e} siècle, on observe toutefois une transformation du lien au territoire ancestral, alors que les populations autochtones se concentrent de plus en plus dans les missions et les réductions. Les cours d'eau vont néanmoins demeurer des voies de circulation privilégiées par les Autochtones, et des occupations ponctuelles continuent en bordure de ceux-ci.

Tous les Autochtones ne vivaient toutefois pas dans les missions (Dépatie et Dechêne 1998 ; Renault 2012). Les données les concernant sont cependant quasi inexistantes dans les sources coloniales, notamment parce que ces populations se situaient à la périphérie des structures administratives et missionnaires de la colonie (Dépatie et Dechêne 1998 ; Fiset 2008). Ces groupes, parfois désignés comme des « errants », devaient fréquenter les zones libres de toute concession sur le territoire de l'archipel montréalais (Loewen 2009 ; Renault 2012). Ces zones excentrées tardent en effet à se peupler, jusqu'à la Grande Paix de 1701. C'est notamment le cas pour les extrémités est et ouest de l'île, dont la mise en valeur agricole plus tardive laisse envisager une possible présence autochtone durant la période coloniale.

L'essor du commerce des fourrures dans l'économie coloniale s'accompagne d'une exploitation accrue des ressources animales et d'un déclin notable de certaines populations fauniques. Les Autochtones, qui dépendaient auparavant de ces ressources, n'ont souvent eu d'autres choix que de se tourner vers des métiers non traditionnels. L'instauration du système des réserves au XIX^{e} siècle a également contribué à la transformation de leurs activités. Ainsi, vers 1885, les habitants de la communauté autochtone de Kahnawà:ke s'initient aux travaux de construction de ponts, tandis que d'autres deviennent, dès le début du XX^{e} siècle, pilotes d'embarcations, draveurs, bûcherons, etc.

4

Occupation historique du site

Historiquement, la zone d'étude a longtemps fait partie d'un vaste domaine exploité par les Sœurs de la Providence à Longue-Pointe, dans l'est de l'île de Montréal (**figure 5**)[1]. Fondée en 1843 par Émilie Gamelin, cette communauté religieuse œuvrait notamment auprès des personnes démunies, des orphelins, des malades, des sourds-muets et des prisonniers. À l'origine, l'Asile de la Providence, leur maison-mère, se situait au coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine, à Montréal. Au cours de son histoire, cette congrégation, encore active aujourd'hui, a toutefois mis en place plusieurs autres établissements destinés au refuge et aux soins de populations vulnérables, tant au Québec qu'à l'international (RPCQ ; CHRS, Asile de la Providence[2]).

4.1 L'installation des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe, une école sur la ferme Désautels

En 1841, Nicolas Désautels dit Lapointe lègue à la fabrique Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe une vaste terre agricole située à plus d'un kilomètre à l'ouest de l'église paroissiale. Dans le but d'y établir une école, la paroisse cède le terrain à la congrégation des Sœurs de la Providence. En mai 1846, deux religieuses emménagent dans la maison Désautels. Toutefois, les villageois de Longue-Pointe trouvent l'école trop éloignée, et peu d'entre eux y envoient leurs enfants (Mère Marie-Antoinette 1930 : 58-66).

1 À noter qu'une large partie de l'étude historique présentée dans ce chapitre a été réalisée par l'Usine à histoire(s).
2 Ressources en ligne, voir Sites web, reportages et expositions virtuelles.



Figure 5 – Domaine des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe, vers 1927 (BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX15BIS)



Figure 6 – Le couvent Saint-Isidore en 1911 (Musée McCord-Stewart : Wm. Notman & Son, VIEW-1271)

En 1851, les religieuses se voient offrir l'opportunité de s'installer à proximité du village. Joseph Vinet leur accorde un terrain de six arpents sur les bords du fleuve Saint-Laurent, au sud de la rue Notre-Dame. Ce terrain comporte déjà plusieurs bâtiments, dont deux résidences et des dépendances agricoles. En 1852, les Sœurs relient les deux maisons par une section en pierre. Ainsi réaménagé (**figure 6**), l'ensemble prend le nom de couvent Saint-Isidore (Conseil des monuments 1995 : 57).

Pendant ce temps, les Sœurs de la Providence continuent d'exploiter la ferme Désautels et, désirant perpétuer la mission de leur fondatrice, Émilie Gamelin, la ferme devient un hospice. En octobre 1852, 17 personnes y sont installées. Quatre ans plus tard, elles sont transférées sur le site du couvent Saint-Isidore. De 1856 à 1875, le site Saint-Isidore comprend donc à la fois une école et un hospice qui accueille une vingtaine de patients. En 1875, les patients sont de nouveau transférés, cette fois-ci dans le nouvel Asile de Saint-Jean-de-Dieu, construit juste en face, de l'autre côté de la rue Notre-Dame. Les religieuses continuent d'enseigner aux enfants de Longue-Pointe dans le couvent Saint-Isidore jusqu'en 1899 (Mère Marie-Antoinette 1930 : 70-71).

À partir de 1872, le terrain du couvent Saint-Isidore comprend également un cimetière pour les religieuses de la congrégation (**figure 7**), qui étaient auparavant inhumées dans la crypte de l'église de l'Asile de la Providence (Bellay 1892 : 16).



Figure 7 – Le cimetière des Sœurs de la Providence près du couvent Saint-Isidore en 1911 (Musée McCord-Stewart : Wm. Notman & Son, VIEW-11270)

4.2 L'Asile Saint-Jean-de-Dieu

> « Les asiles sont avant tout des institutions de charité qui accueillent des personnes malades, reconnues comme indigentes par les pouvoirs publics. Cette reconnaissance permet à l'asile d'obtenir une subvention de l'État provincial et de la municipalité de résidence de l'indigent. Pour faire admettre un patient à l'asile, un « parent, ami ou protecteur » doit fournir des formulaires remplis par un médecin, un curé et un maire ou son représentant. Ces documents visent à confirmer qu'une personne souffre d'une maladie mentale, qu'elle représente un danger pour son entourage et qu'elle ne peut être entretenue par sa famille. »
>
> (CHRS, Folie)

L'histoire des asiles se confond parfois avec celle des hospices, des établissements qui accueillent non seulement les vieillards, mais aussi des personnes démunies, des veuves, des infirmes et des orphelins (CHRS, Vieillesse). L'histoire de l'institution de Saint-Jean-de-Dieu tend d'ailleurs à mettre en scène cette transition entre hospice, asile, puis hôpital psychiatrique.

Les asiles s'inspirent d'une nouvelle conception de la folie, mise de l'avant par les travaux du médecin français Philippe Pinel (1745-1826). Selon lui, les anciennes techniques d'enfermement étant inefficaces, il est préférable que le malade soit plutôt pris en charge et traité dans une institution spécialisée, l'asile (CHRS, Folie). Au Québec, le premier asile permanent ouvre ses portes à Beauport en 1845. Durant près de trois décennies, il demeure le seul asile subventionné de la province.

L'implantation d'un asile dans la région métropolitaine est une initiative de l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget. Déplorant que les familles de Montréal doivent se rendre jusqu'à Québec pour visiter un proche interné, il se tourne vers les Sœurs de la Providence pour concrétiser son projet. En 1873, ces dernières obtiennent du gouvernement provincial un prêt pour la construction d'un nouvel établissement à Longue-Pointe, de même qu'un contrat leur assurant cent dollars par patient interné. Les Sœurs s'engagent à accueillir 300 personnes (Charbonneau-Desfossés 2016 : 30-32). Il faut également souligner la contribution du curé de la paroisse Saint-François-d'Assise, Jean-Baptiste Drapeau, qui, en 1868, lègue aux Sœurs de la Providence un grand terrain d'environ 170 arpents correspondant aux lots 337 et 335-A. C'est sur ce terrain qu'est construit l'asile (**figure 8**), à partir de 1873 (Bellay 1892 : 19-20).

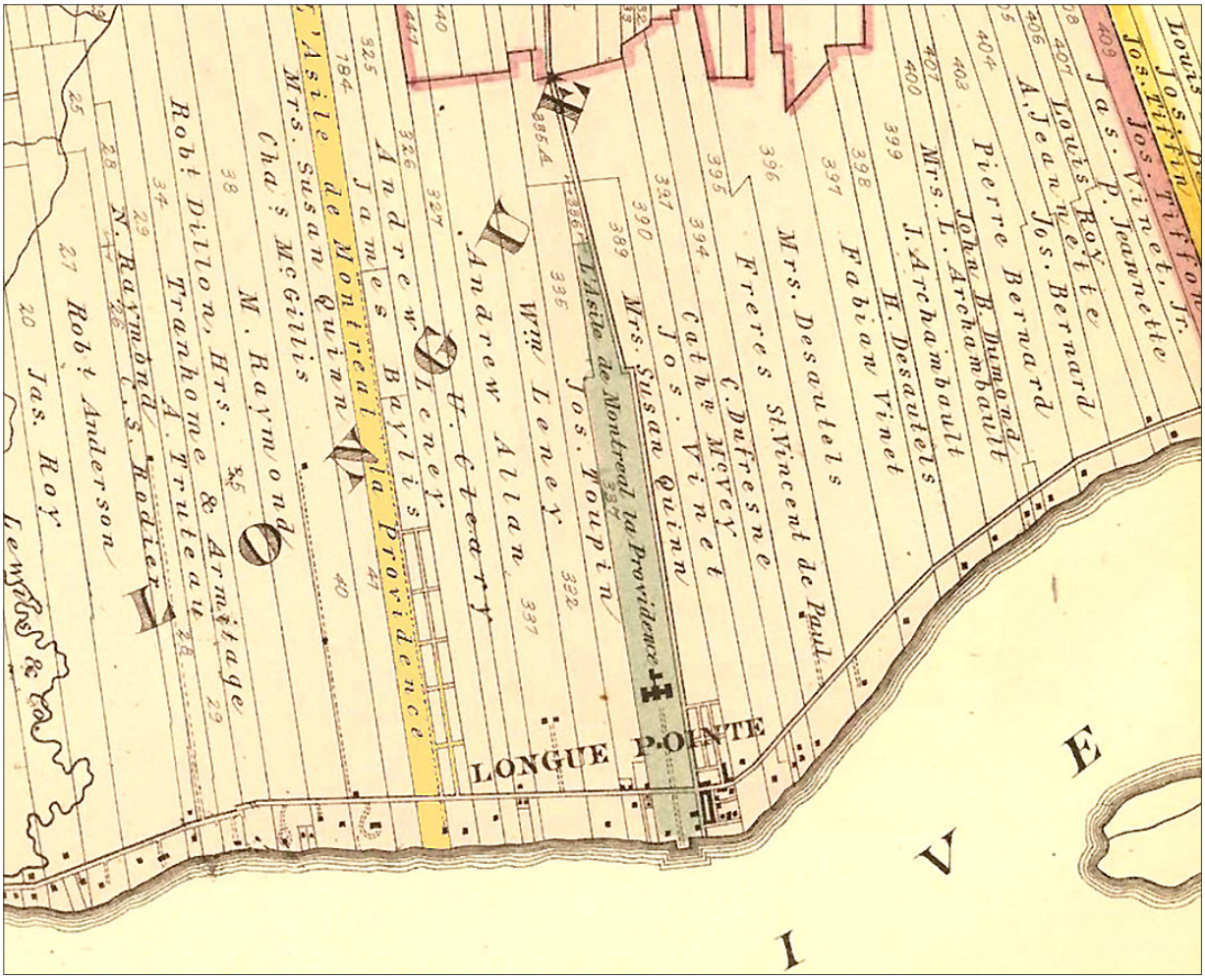


Figure 8 – Les terres des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe en 1879 (détail du plan de Hopkins de 1879). En vert, le terrain des Sœurs et la localisation du premier asile, au nord de la rue Notre-Dame, tout juste à l'ouest du village de Longue-Pointe.

Les alentours du village de Longue-Pointe offrent un cadre idéal pour construire un asile. Selon les normes médicales de l'époque, le choix du site d'implantation est en effet un facteur déterminant dans la guérison des malades. L'établissement doit se trouver dans un environnement champêtre, permettant d'isoler le patient des villes, alors réputées polluées et bruyantes. L'asile doit par ailleurs disposer de terres agricoles et d'une source d'eau permettant de subvenir aux besoins de l'institution (*Idem* : 51). En 1881, le médecin en chef, F. X. Perrault, souligne ainsi que la construction de l'asile Saint-Jean-de-Dieu (**figure 9**) sur une colline permet d'avoir « l'air le plus pur et une des vues les plus charmantes […] L'hospice est assez isolé pour ne pas être gêné par un voisinage incommode, et il est à proximité suffisante des personnes et des choses » (cité par Charbonneau-Desfossés 2016 : 51).

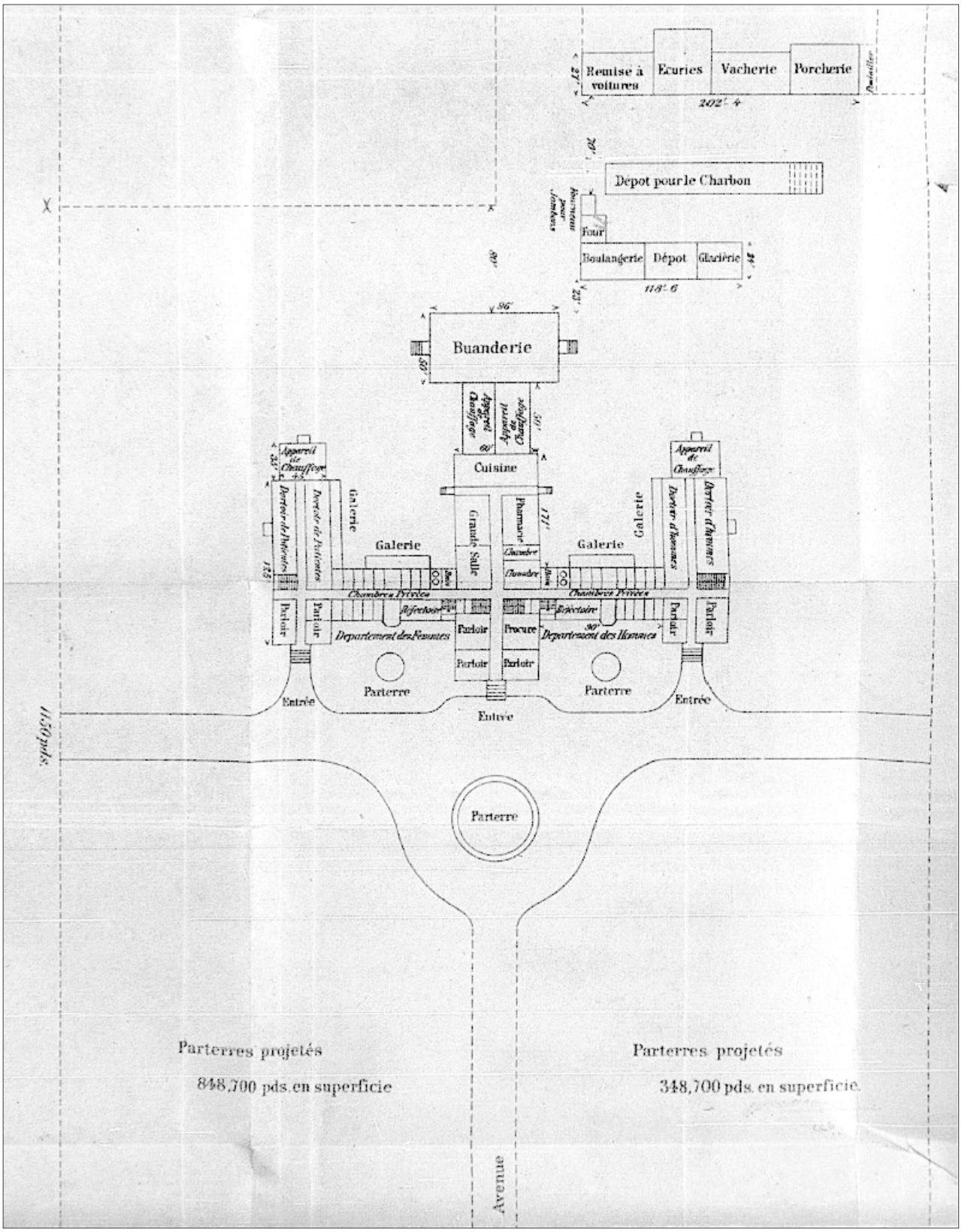


Figure 9 – Plan de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu, 1881 (Charbonneau-Desfossés 2016 : 94)



Figure 10 – Le premier hospice Saint-Jean-de-Dieu, après les agrandissements de 1884–1885 (APM, M46.38 (03), AG- Ka3.2, reproduit dans CHRS, Folie)

Le vaste édifice en brique est construit en l'espace d'à peine seize mois sur le lot 337, au nord de la rue Notre-Dame. L'asile Saint-Jean-de-Dieu présente une façade de 630 pieds. Le pavillon central comporte six étages, tandis que les ailes adjacentes n'en comprennent que cinq (**figure 10**). La façade arrière du bâtiment possède vingt-huit galeries, disposant de grillages en fer.

> « Outre l'avantage qu'offraient ces galeries, au point de vue sanitaire, en permettant aux patients de respirer un air pur en toute saison, et qui formaient de véritables préaux couverts, d'où l'on avait une vue splendide, elles décoraient très heureusement l'édifice et lui donnaient un aspect élégant qui manquait à la façade principale, un peu trop sévère. »
>
> (Bellay 1892 : 35)

Les premiers patients arrivent à l'automne 1875. Un rapport de 1881 nous apprend qu'en cas d'éclosion de maladies contagieuses, les personnes atteintes sont transférées au couvent Saint-Isidore ou sur la ferme Désautels (Legislature of the province of Quebec 1882 : 92). Des agrandissements et divers aménagements intérieurs sont effectués au milieu des années 1880 afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'hospice (Charbonneau-Desfossés 2016 : 62-63). Entre 1875 et 1889, le nombre de patients triple et passe d'environ 400 à près de 1 200 Bellay 1892 : 39).

4.2.1 L'organisation spatiale du secteur des jardins en 1881

Peu de temps après l'inauguration du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu le 8 septembre 1875, Sœur Thérèse-de-Jésus, chargée d'organiser la nouvelle fondation, dépose un rapport au gouvernement québécois dans lequel elle décrit les bâtiments (**figure 11**) :

> « Derrière l'hospice s'élevaient la buanderie et les bâtiments de service, à droite un beau jardin potager, ayant sept arpents de long sur deux et demi de large[3], créé en 1876 ; un peu plus loin, le cimetière des patients, puis à gauche, à une certaine distance, isolée en pleine campagne, une grande maison servant d'infirmerie pour les maladies contagieuses (hôpital du Sacré Coeur) ; enfin de vastes prairies, des champs fertiles et bien cultivés dépendant de la terre acquise par les Sœurs en 1868 : tel était l'ensemble du premier hospice Saint-Jean de Dieu »
>
> (Sœur Thérèse de Jésus, tel que citée dans Bellay, 1892 : 36)

La première mention du cimetière des malades date du 16 juin 1880. L'acte relatant la bénédiction du cimetière par l'aumônier de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu révèle qu'il comporte « une étendue de cent pieds de front sur cent pieds de profondeur et occupe l'angle occidental de l'enclos du jardin actuel » (APM, Dossier E19 Db1.6 [27]).

Un plan produit l'année suivante permet non seulement de confirmer cette localisation, mais aussi de connaître la disposition du site au début des années 1880. L'arrière de l'hospice comprend alors un vaste potager ainsi qu'un pâturage pour le bétail de la ferme. Des dépendances agricoles, ainsi que des bâtiments utilitaires se trouvent dans l'arrière-cour (voir **figure 11**). Une buanderie est également annexée à l'édifice de l'hospice. Le site de l'hospice occupe toute la largeur du lot 337. Quelques années plus tard, le terrain est agrandi vers l'ouest, à la suite de l'acquisition des lots 335 et 332.

Le 6 mai 1890, un incendie détruit complètement, en quelques heures à peine, l'hospice Saint-Jean-de-Dieu, faisant une centaine de victimes (**figure 12**). Seules quelques dépendances, la buanderie et les bâtiments agricoles sont épargnés. L'établissement accueillait alors plus de 1 200 patients. Les survivants sont relocalisés dans diverses institutions montréalaises en attendant leur retour à Longue-Pointe.

3 Soit environ 410 m sur 150 m (environ 61 500 m^2).

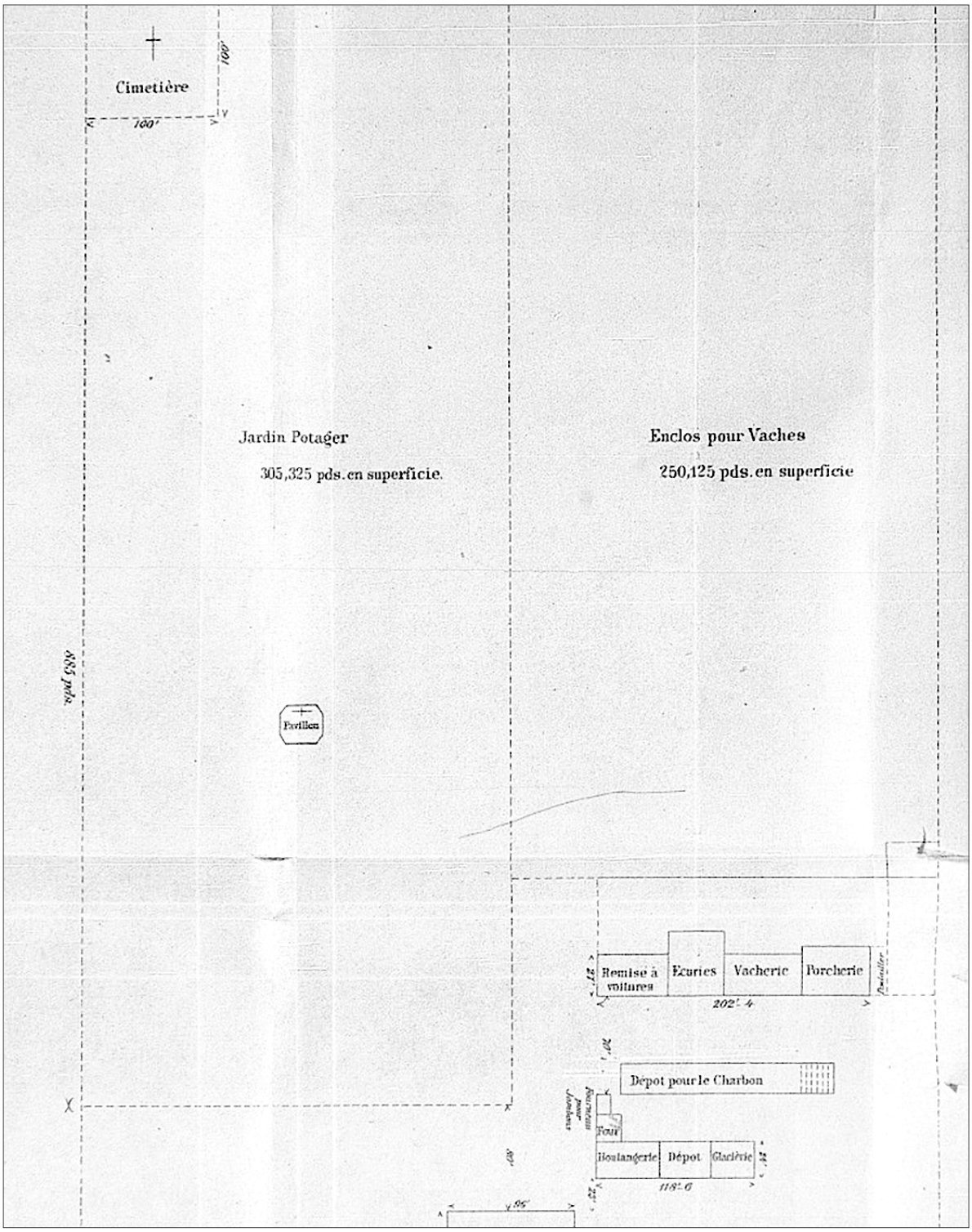


Figure 11 – Le cimetière des malades et les dépendances agricoles, 1881 (Charbonneau-Desfossés 2016 : 93)



Figure 12 – Les ruines laissées par l'incendie de 1890 (*Le Monde Illustré*, 17 mai 1890)

4.2.2 L'état des lieux après l'incendie du 6 mai 1890

Après l'incendie, quatorze pavillons temporaires sont construits afin d'accueillir les patients dans l'attente du nouvel asile (**figures 13** et **14**). Mesurant 200 pieds de longueur par 40 pieds de largeur, ils ont été érigés par 200 ouvriers ayant travaillé sans relâche pendant trois mois. Ces pavillons hébergent les patients du 8 décembre 1890 jusqu'au 9 avril 1901 (Mère Marie-Antoinette 1930 : 90). Au centre de ces illustrations, on aperçoit aussi la chaufferie, la buanderie ainsi que la glacière et le pavillon Notre-Dame-des-Champs. Au fond à droite, apparaissent de nouveaux bâtiments agricoles. Le bâtiment surmonté d'un dôme sert d'étable et de porcherie.

Le secteur des jardins est bien visible aussi. Il possède : « […] des proportions considérables […] : sept arpents de long sur deux et demi de large. Il est coupé de belles allées et au centre s'élève un pavillon abritant la statue de Saint Joseph » (Bellay 1892 : 100). « On y trouve les jardins consacrés à la culture maraîchère, aux fruits et à la production de plantes médicinales tels l'aconit et la belladone ». On y cultive aussi de nombreux « pieds de fraisier, de groseilliers, de gadelliers, de cassis, de framboisiers par milliers ; plusieurs treilles de vignes et beaucoup de pommiers ». Vers 1891, l'endroit compte plus de « cinq cents arbres fruitiers,

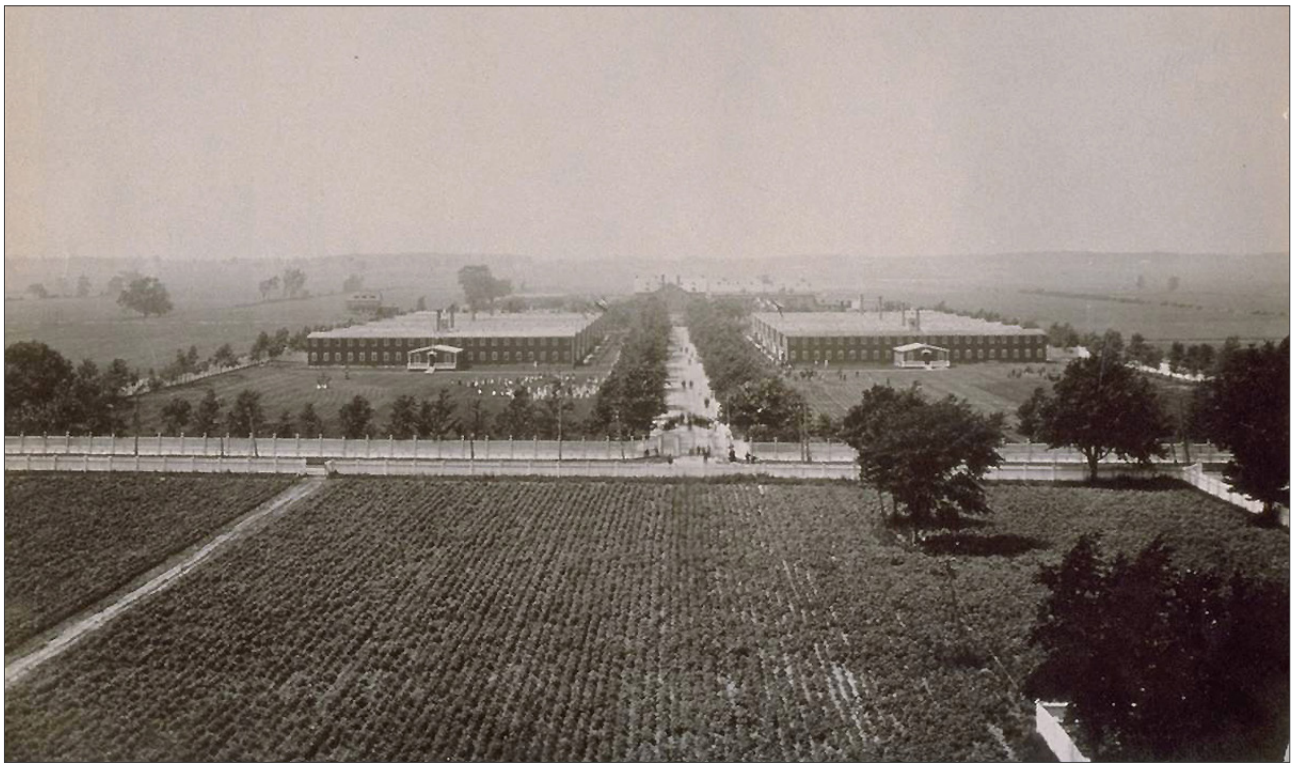


Figure 13 – Les pavillons temporaires, avant 1902 (BAnQ, Albums Massicotte : MAS-3-201-A)

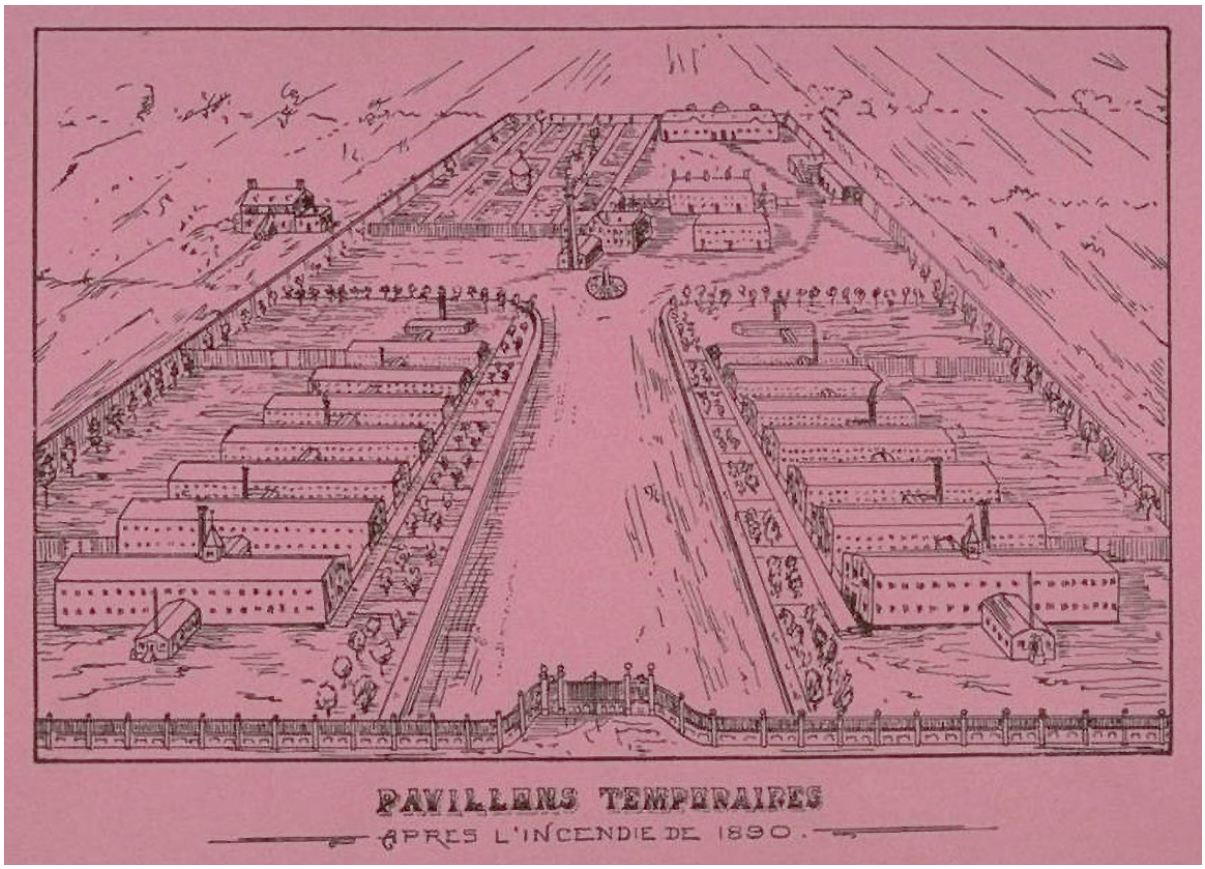


Figure 14 – Bâtiments en place aux alentours de 1890 (Bellay 1892 : 72)

surtout des pommiers et des poiriers » (Cellard et Thifault 2007 : 42). C'est au fond de ces jardins que se trouvaient le « cimetière des malades »[4], les écuries, la porcherie et l'abattoir.

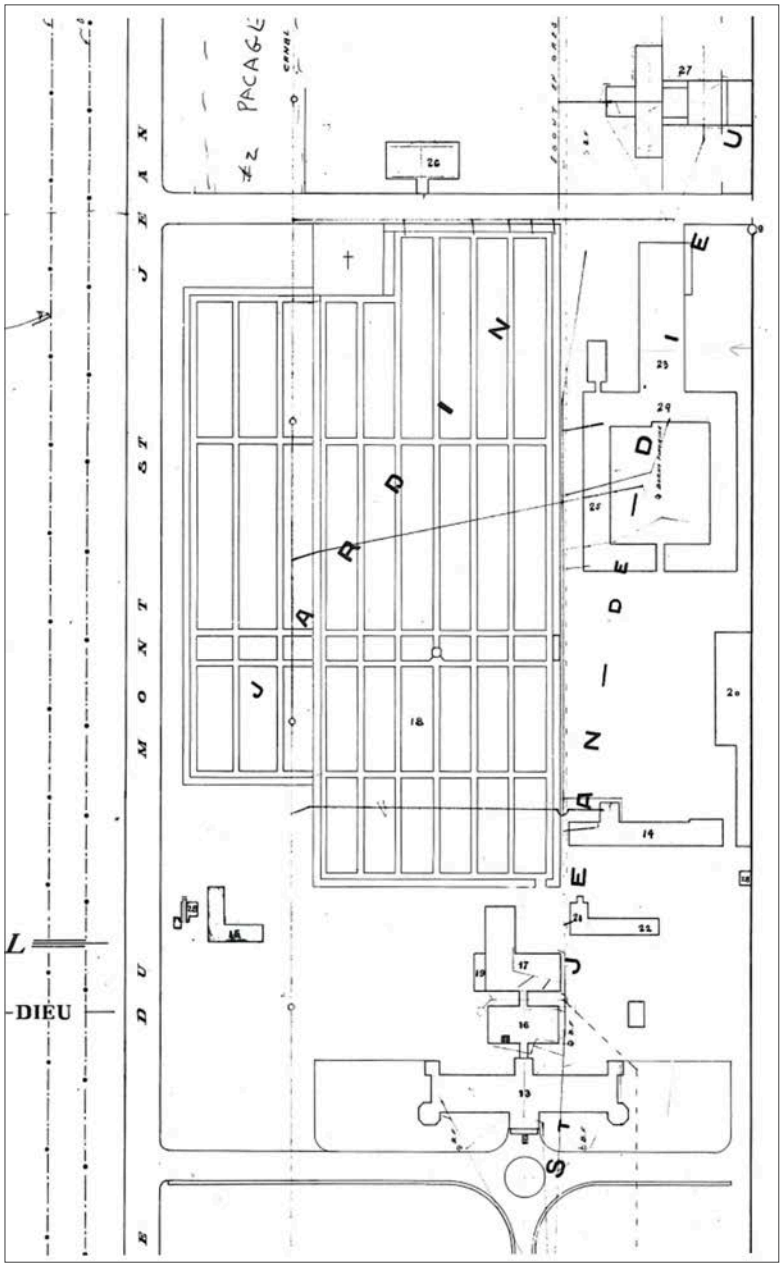


Figure 15 – Extrait d'un plan daté de 1899 (Les Archives Providence 1899)

4 Dans les différents témoignages dont nous disposons, on fait parfois aussi référence à ce cimetière sous les noms de : « cimetière de patients » (Sœur Thérèse-de-Jésus, vers 1881), « cimetière situé près (ou à proximité) de la résidence Sainte-Thérèse » (Sœur Colette-Françoise, 15 juin 1966 ; L. P. Desrochers M.D., ministère de la Santé, 20 juin 1966), « cimetière des hospitalisés de l'hôpital St-Jean-de-Dieu » (Pierre Lafortune, prêtre Chancelier, 10 juin 1966), « cimetière destiné aux malades indigents, près de la résidence Sainte-Thérèse » (Sœur Colette-Françoise, 3 juin 1966), « cimetière de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu » (Grandmaison, 9 septembre 1966). Dans la plupart des documents officiels, dont le permis d'exhumer de 1966, on parle généralement du « cimetière situé près de la Résidence Sainte-Thérèse à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu ». Les noms récents incluent « cimetière des cochons » (Anctil 2008 : 90) ou « cimetière de la soue à cochons » (Soumis, 11 mai 1999).

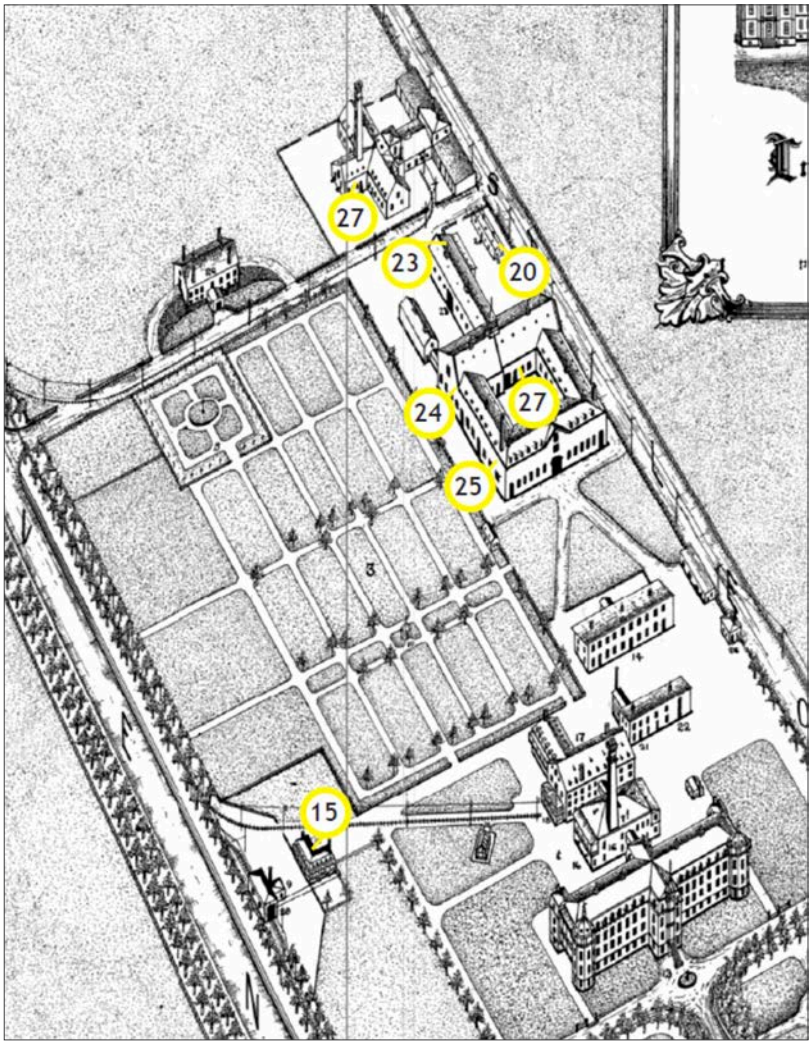


Figure 16 – Bâtiments en place aux alentours de 1890 (Bellay 1892 : 72)

Aux jardins s'ajoute un important complexe qui rassemble de nombreux bâtiments de ferme. L'étude du plan de 1899 (**figure 15**) et du plan isométrique dressé par l'architecte H. Bergeron en 1902 (**figure 16**) permet de déceler de précieuses informations quant à la fonction des différents bâtiments qui occupent alors l'espace situé à proximité du cimetière des malades. Ce complexe architectural s'articule autour de deux ensembles de bâtiments situés le long de ce qui allait devenir la rue de Boucherville (portion orientale du terrain). Le premier compte deux étables pour les chevaux et les vaches (indiqué par le n° 24 sur la figure 16), des porcheries (25), une grange (23) et des poulaillers (20). Le second ensemble (27), plus au nord (montréalais), rassemble sous un même toit l'abattoir, un espace réfrigéré, un entrepôt pour la viande ainsi qu'une fabrique de savon. Notons aussi que le plan de 1902 est une représentation idéalisée du projet de construction des Sœurs de la Providence et ne reflète pas toujours fidèlement la réalité : la configuration définitive de certains pavillons ainsi que l'organisation spatiale diffèrent parfois de ce qui y est illustré.

4.2.3 La construction du pavillon Sainte-Thérèse

Construit sur l'emplacement de l'ancien asile, le pavillon Sainte-Thérèse ouvre ses portes en 1896. Les Sœurs y traitent les pensionnaires privés, ceux dont la famille défrayait les coûts d'hospitalisation. Ce pavillon héberge des patients jusqu'en 1966 (Courteau 1989 : 146). L'accès au pavillon Sainte-Thérèse se fait par la rue Notre-Dame, où une guérite permet de contrôler l'accès au site (figure 17).



Figure 17 – Guérite de la rue Notre-Dame (Les Archives Providence, Avenue Sainte-Thérèse, conciergerie, 5.1.2 Album : M.46-K1 (1), AG-Nb4.1)

Au début du XX^{e} siècle, plusieurs édifices entourent le pavillon Sainte-Thérèse (**figure 18**). La buanderie et le pavillon Notre-Dame-des-Champs sont situés à l'arrière. Sur la gauche, on remarque l'hôpital du Sacré-Cœur, à proximité de l'avenue Saint-Jean-de-Dieu qui mène jusqu'à l'établissement du même nom. Plus loin, à gauche de la photo, se trouvent les bâtiments agricoles. Le cimetière n'est pas visible sur la photo.

4.2.4 La création de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu

Dès le milieu du XIX^{e} siècle, certaines institutions religieuses obtiennent le statut de municipalité au Québec. Reconnaissant leur contribution dans le domaine de l'éducation ou la prestation de soins de santé, le gouvernement provincial leur donne le droit de se constituer en municipalité,



Figure 18 – Le pavillon Sainte-Thérèse vers 1927 (BAnQ, Fonds Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX15)

ce qui leur accorde aussi une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs ressources ainsi que de généreuses exemptions fiscales (Leclerc 2011 : 103).

La municipalité Saint-Jean-de-Dieu, aussi appelée Ville Gamelin, est créée en 1897. Elle compte alors environ 2 500 habitants. Dans les années 1940, plus de 7 000 personnes, incluant les patients et le personnel, résident sur place. La municipalité dispose également de son corps de police, d'une caserne de pompiers et d'un bureau de poste. Démantelée en partie dans les années 1960, elle est entièrement annexée à la Ville de Montréal en 1980 (*Idem* : 108-110).

L'augmentation du nombre de patients au milieu des années 1880 nécessite la création d'un premier aqueduc, dont la construction se termine en 1886 (Courteau 1989 : 53). En 1912, une épidémie de fièvre typhoïde oblige les Sœurs de la Providence à faire ériger un nouveau château d'eau doté d'un système de filtration (**figure 19**), permettant d'assainir l'eau du fleuve (*Idem* : 80).

La vue d'ensemble du terrain et des bâtiments illustrés sur le plan de 1899 (voir **figures 15** et **20**) permet également de préciser la configuration du système d'égout en brique qui dessert l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, construit en 1901 . Prenant la forme d'une galerie de 3 pi (0,90 m)



Figure 19 – Le château d'eau construit en 1912 et le tramway électrique (Les Archives Providence, Château d'eau et tramway : M46.38 (06), AG - Ka2.1)

de diamètre, cet égout suit la ligne de division des lots 335 et 337 et longe le cimetière des malades sur la gauche. Des canalisations secondaires permettent de récupérer les eaux usées des bâtiments agricoles.

Un tramway électrique, aménagé en 1898 sur une longueur de 4,60 km, permet alors aux personnes, aux marchandises et aux matériaux de construction de circuler entre le fleuve et l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (**figure 20** et voir **figure 19**). Ce tramway permet à terme de relier les différents pavillons, mais aussi de circuler à l'intérieur même des grands corridors du pavillon Sainte-Marie, du pavillon Saint-Joseph et du corridor transversal surnommé « La Catherine ». Bernard Courteau précise que « Des rails dans les ascenseurs et aux étages supérieurs assurent l'accès du train aux coins mêmes les plus reculés. D'une capacité de 2 000 livres, cette locomotive électrique pouvait tirer un "char à bancs" pour le transport des passagers ou des wagonnets pour le transport des repas destinés aux pavillons » (Courteau 1989 : 77 ; Sœurs de la Charité de la Providence 1975 : 58). La portion extérieure du tramway restera en fonction jusque dans les années 1950 (Leclerc 2011 : 108-109).

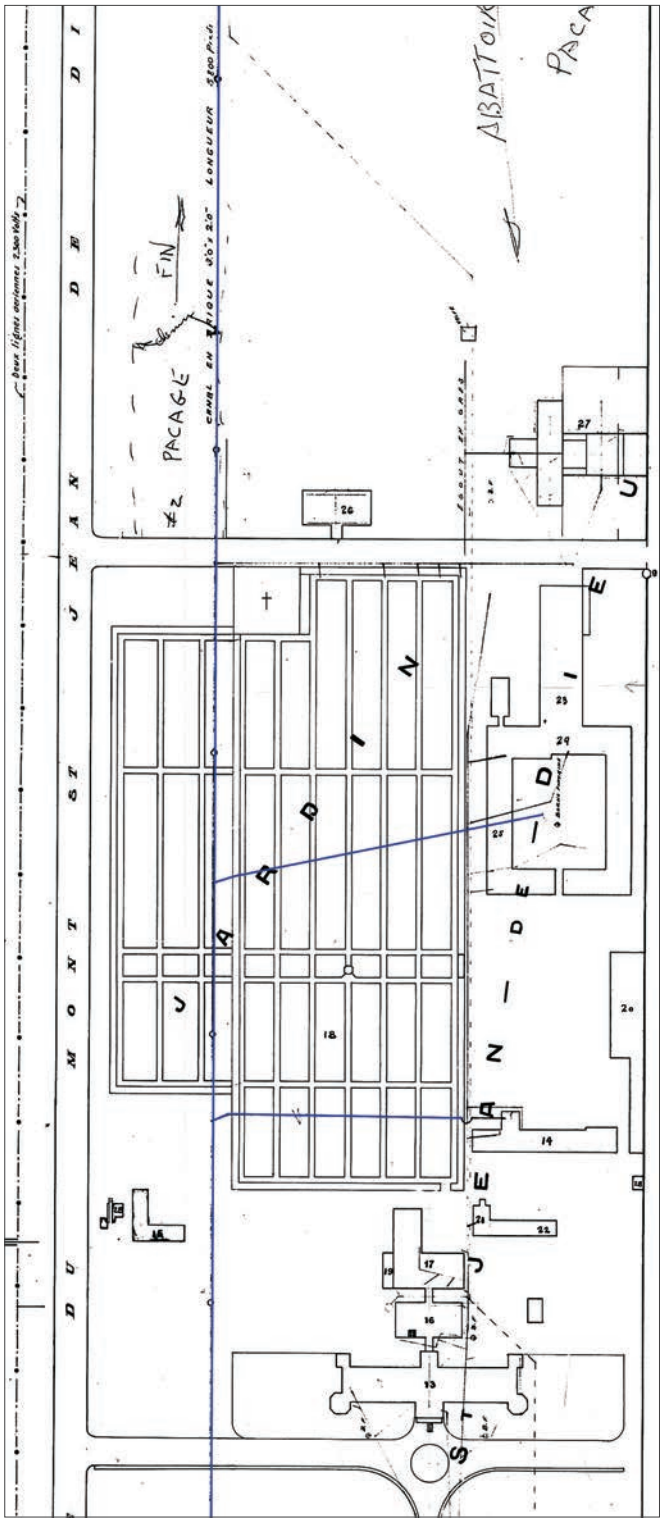


Figure 20 – Le tracé du canal d'égout en brique et des principales canalisations dans les jardins (surligné en bleu) (Les Archives Providence, Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments, 1899 : M.46.19 (23)

4.2.5 La construction de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu

La construction du nouvel hôpital débute en 1897. Ce nouvel établissement est construit plus haut à l'intérieur des lots, au nord de la rue Hochelaga. Inauguré en 1901, c'est alors le plus grand asile au Canada. À cette époque, il ne comprend que les ailes d'hébergement et des pavillons utilitaires (cuisine, chauffage, ateliers, buanderie, etc.). L'hôpital occupe toutefois déjà la pleine largeur du territoire de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu (**figures 21** et **22**). Plusieurs pavillons supplémentaires, utilisés pour héberger des patients ou à des fins de recherche et d'enseignement, seront ajoutés au cours du XX^{e} siècle.

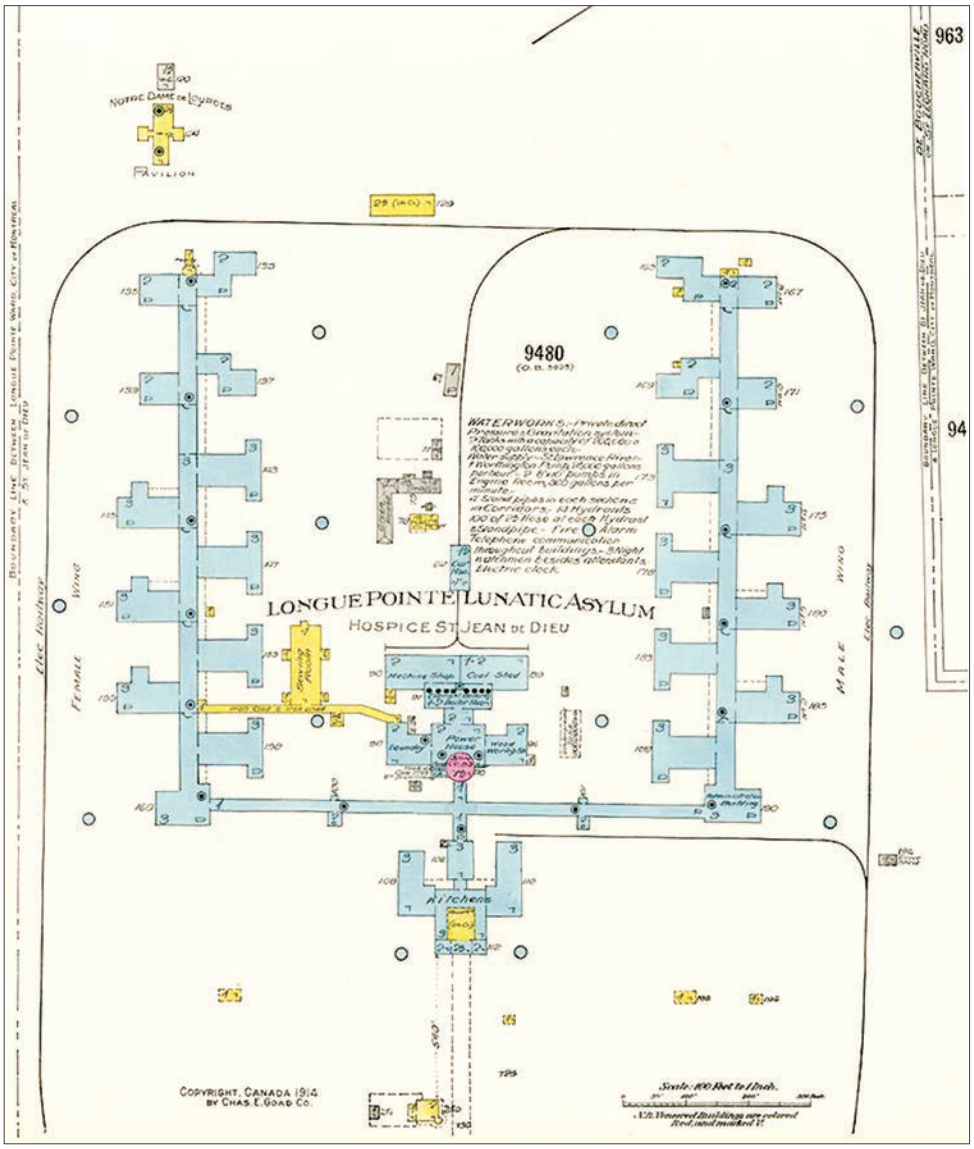


Figure 21 – Plan du nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu, en 1914 (Goad 1914). On remarque le tracé du tramway électrique autour de l'institution, reliant le site de l'hôpital jusqu'au fleuve. Le cercle rose représente la tour de brique qui servait de château d'eau pour le site de l'hôpital.



Figure 22 – L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu au milieu du XX[e] siècle (BAnQ, Cartes postales, entre 1929 et 1962 : 0005852630)

4.3 L'aménagement de la ferme de l'hospice

Après ce portrait global du développement du domaine des Sœurs de la Providence, il convient maintenant de présenter les principales étapes d'occupation et les changements d'usage d'une partie de ce vaste territoire, soit l'espace autrefois occupé par les bâtiments de la ferme et le cimetière des patients de Saint-Jean-de-Dieu.

4.3.1 Une ferme pour nourrir le corps et soigner l'esprit

Lors de ses premières années d'exploitation, l'asile Saint-Jean-de-Dieu comporte divers bâtiments utilitaires (voir **figure 11**). Aux dépendances agricoles s'ajoutent une glacière, une boulangerie, un fumoir à jambon, autant d'éléments suggérant que l'hospice tend vers l'autosuffisance. Le site comprend également un vaste pâturage ainsi qu'un potager, au coin duquel se trouve déjà un cimetière de 100 pieds sur 100 pieds. Par ailleurs, la ferme Désautels continue d'être exploitée par les Sœurs de la Providence (Legislature of the province of Quebec 1882 : 97). Néanmoins, la production de ces deux fermes ne permet manifestement pas de répondre entièrement aux besoins de l'institution. De nouvelles terres sont donc acquises au milieu des années 1880, notamment le lot 332 (1882), puis le lot 335[5].

5 Un résumé chronologique ainsi qu'une synthèse des chaînes de titres concernant ces lots peuvent être consultés à l'annexe 1.

Au tournant des années 1890, les terres dépendantes de l'hospice comprennent 750 arpents, dont 200 arpents consacrés à la culture de l'avoine. Ces terres fournissent « tout ce qui est nécessaire pour les animaux » et incluent également « vingt-quatre arpents en blé d'Inde pour silos, quarante en patates qui ne produisent pas la consommation annuelle, douze arpents en navets, le surplus des terres est en prairies » (Bellay 1892 : 97).

Les avis diffèrent toutefois lorsque vient le temps d'évaluer la superficie du domaine des Sœurs de la Providence. Plusieurs auteurs (Bellay 1892 ; Duchesneau 1888) mentionnent qu'elles exploitent environ 800 arpents (2,70 km^2) à la Longue-Pointe. Cette superficie semble inclure des terres éloignées de l'hospice, notamment la ferme Désautels, terre que les Sœurs retournent à la fabrique de la paroisse Saint-François-d'Assise en 1899 (RFQ, 79650). Un rapport de 1897 évoque plutôt 500 arpents en superficie, incluant « trois fermes contiguës [lots 332, 335 et 337], ayant, les trois réunies, près de huit arpents de front [467 m], et environ cinq cents arpents en superficie [1,70 km^2] » (APM 1897).

Plusieurs patients participent à l'entretien du jardin et aux travaux de la ferme. En 1916, on estime que 125 patients travaillent quotidiennement (*Journal d'agriculture et d'horticulture illustré*, 15 août 1916). Se référant au rapport d'un inspecteur des asiles en 1888, Bellay souligne :

> « […] nous croyons pouvoir dire qu'aujourd'hui on admet généralement que le travail manuel a, pour l'aliéné, de très grands avantages. Il tend à diminuer la surexcitation nerveuse en fatiguant le corps ; il est favorable à la santé générale, au bon fonctionnement des organes ; il distrait surtout le patient. Aussi le voit-on recommandé par la plupart des aliénistes. »
>
> (Bellay 1892 : 101)

4.3.2 Des bâtiments initiaux rapidement remplacés

Au début des années 1880, l'hospice dispose de plusieurs dépendances agricoles. Situés en arrière du pavillon principal, ces bâtiments sont juxtaposés sur une longueur de 202 pieds (voir **figure 15**). L'ensemble comprend une remise pour les voitures à chevaux, des écuries, une étable pour les vaches laitières, un poulailler et un enclos pour les cochons ainsi qu'un grenier permettant d'entreposer du fourrage (Legislature of the province of Quebec 1882 : 83).

De nouveaux aménagements s'avèrent néanmoins nécessaires, car le nombre de patients augmente rapidement. En effet, entre 1875 et 1889, le nombre de patients triple, passant de 408 à 1 246 (Bellay 1892 : 39). À la fin des années 1880, le personnel des cuisines cuit

quotidiennement 350 pains de six livres (*Le Monde illustré*, 13 août 1887). On consomme chaque jour : « en viande de bœuf seulement, de sept, à huit cents livres ; si l'on ajoute les cent porcs élevés chaque année sur la ferme de l'hospice, ce qui n'a pas empêché d'en acheter encore pour plus de cinq mille piastres, puis les veaux, les moutons engraissés sur les lieux et représentant en moyenne quatre à cinq animaux par jour, enfin les poulets et les dindes, selon la saison, on arrive à un total des plus respectables » (Bellay 1892 : 90). La construction d'un vaste caveau fait partie de ces aménagements. Ce dernier, qui servait à entreposer les récoltes et conserver les aliments durant l'hiver, comportait probablement une partie souterraine (figures 23 et 24).



Figure 23 – Le caveau à légumes situé à proximité du cimetière (Les Archives Providence, Caveau à légumes : M46.38 (19), AG - Ka2.1). Le bâtiment ne semble pas avoir subi de modifications majeures au cours de son existence. Il est démoli vers 1966.



Figure 24 – L'intérieur du caveau à légumes (CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal, https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/histoire)

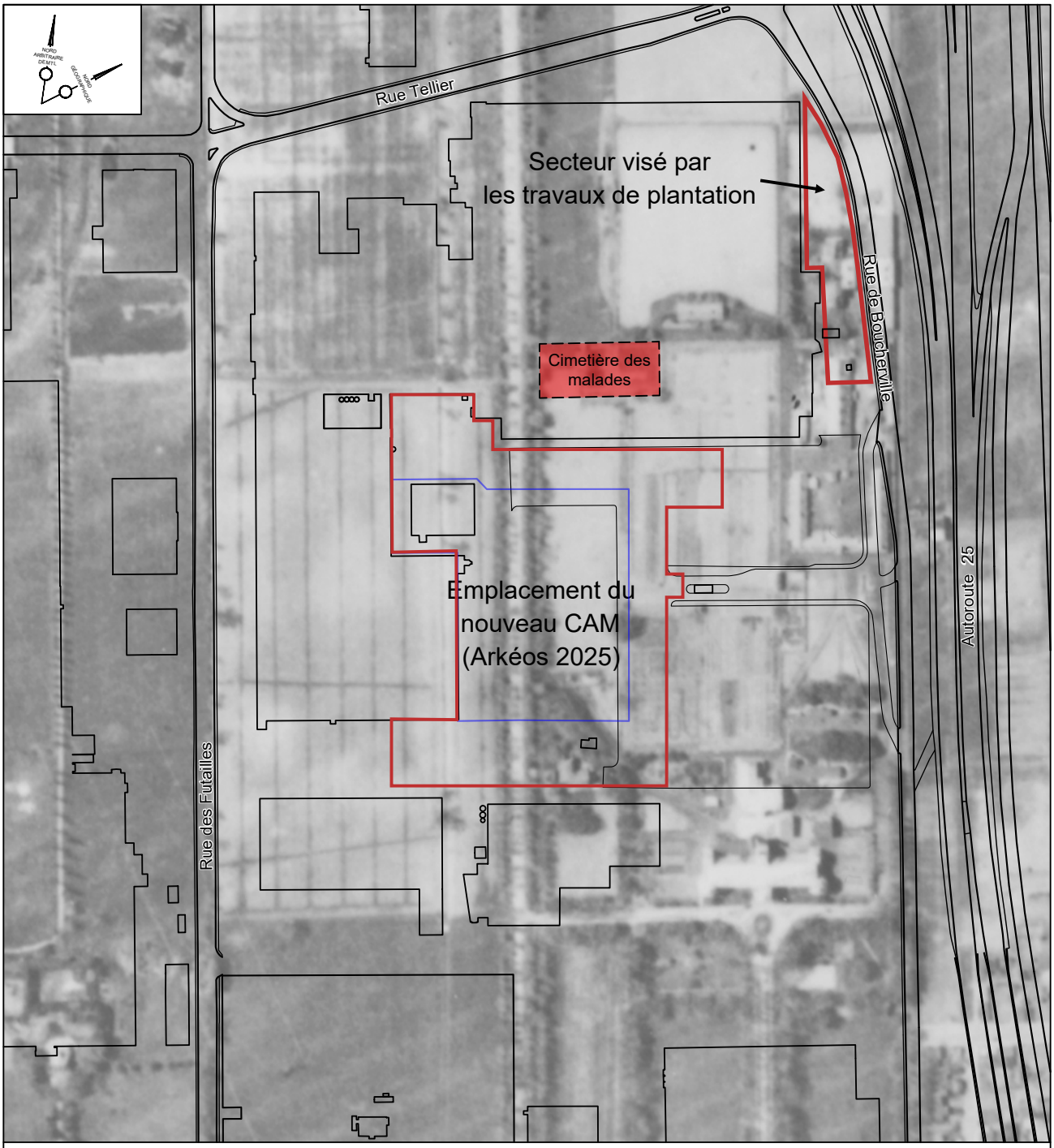


Figure 25 - Superposition d'une photo aérienne de 1931

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

ÉCHELLE = 1 : 4 000
20 0 40 80 m

Date
Janvier 2026

Numéro de projet 850-1170-300

Au fil du temps, certains bâtiments de ferme ont été incendiés (Sœurs de la Charité de la Providence 1975 : 82) et parfois reconstruits, mais le tracé général du complexe architectural reste le même tout au long de la première moitié du XX^{e} siècle (**figures 25** et **26**). Quelques bâtiments viennent s'y ajouter, dont au moins deux autres poulaillers. La fonction de certains lieux change aussi. Par exemple, les plans d'assurance-incendie de 1953 (**figure 27**) indiquent que l'ancien abattoir sert désormais essentiellement d'atelier pour la fabrication de savon et comme entrepôt.



Figure 26 – Photographies aériennes du site en 1947 et 1958 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P8-54 ; 1958-4972A-15-095-e12000)

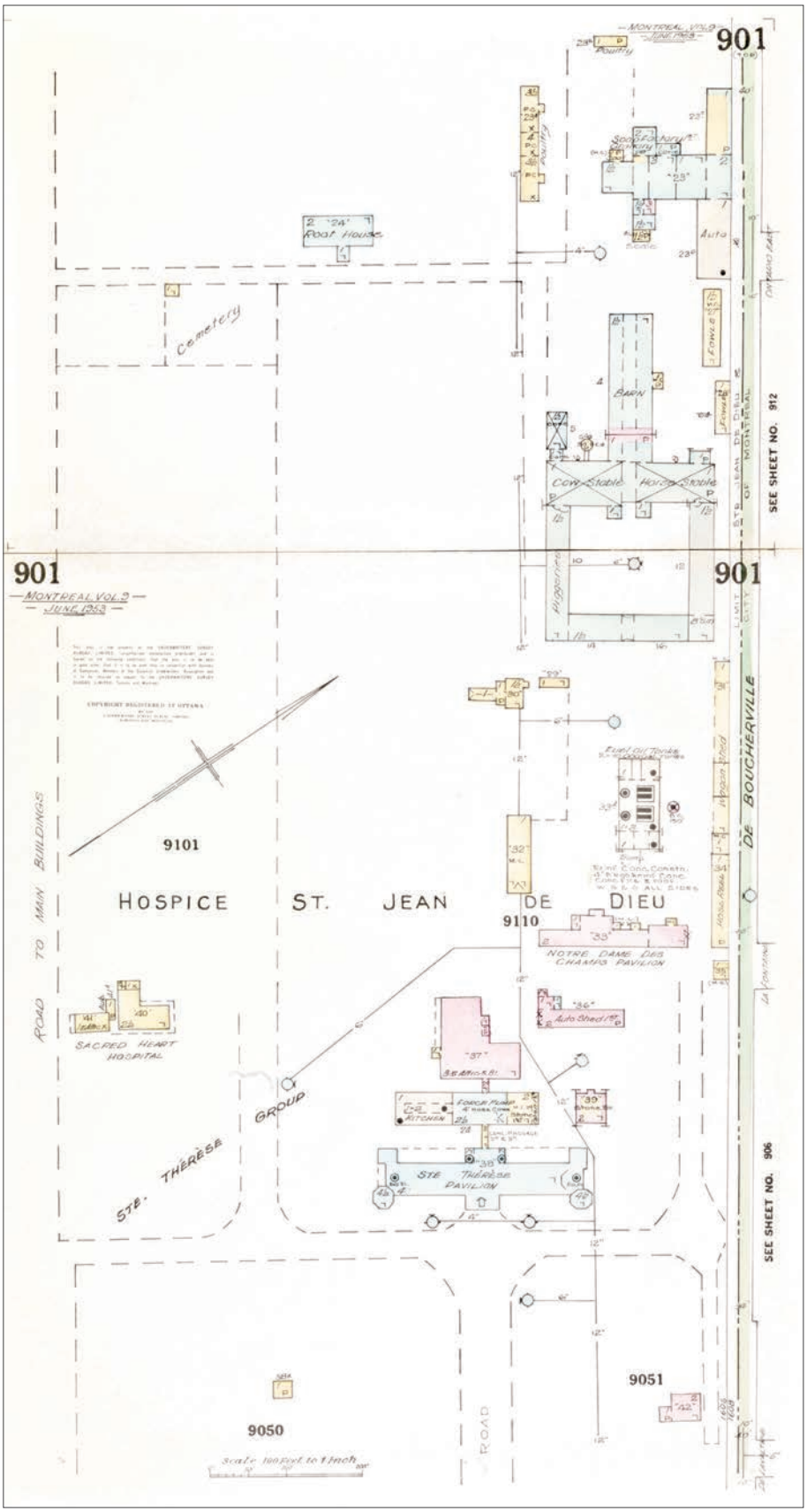


Figure 27 – Plan d'assurance incendie de 1953 (Underwriters' Survey Bureau 1953)

Les étables

En 1886 se termine la construction de bâtiments agricoles plus spacieux, éloignés du bâtiment principal.

> « Ils forment un T immense dont la partie supérieure est occupée par les étables et les écuries, et dont le prolongement sert de vaste grange et de silos où l'on peut emmagasiner une grande quantité de fourrages. […] À cette époque, du reste, ces constructions devenaient nécessaires par suite de l'acquisition, en 1886, de la terre Trudel, et en 1888, de la terre Dorais, ce qui portait la contenance des terres dépendant de l'asile à 800 arpents. »
>
> (Bellay 1892 : 52)

Les bâtiments sont construits avec des pierres extraites d'une carrière que les Sœurs exploitent sur la ferme Désautels (RFQ, 79650 ; Charbonneau-Desfossés 2016 : 62). Ces édifices n'ayant pas été endommagés lors de l'incendie de 1890, des patients y sont temporairement logés en mai de la même année (**figure 28**). Quelques années après l'incendie, une porcherie et une remise à carrosses sont annexées à l'étable. Le nouvel ensemble comporte désormais un quadrilatère auquel on accède par une porte cochère (**figures 29** et **30**).

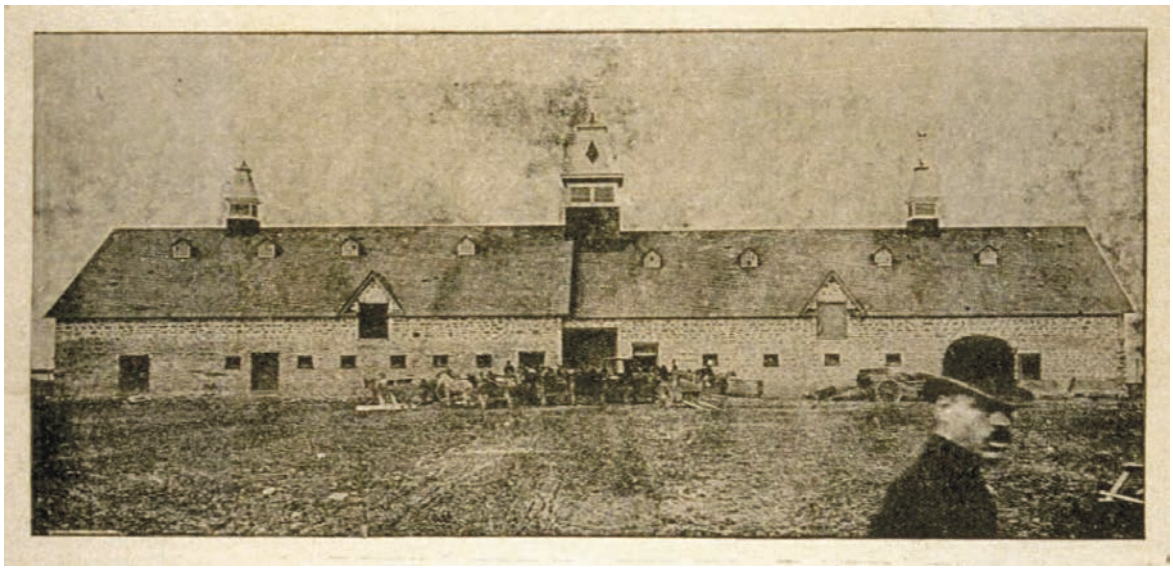


Figure 28 – Les étables de la ferme de Saint-Jean-de-Dieu après l'incendie de 1890 (*Le monde illustré*, 17 mai 1890)

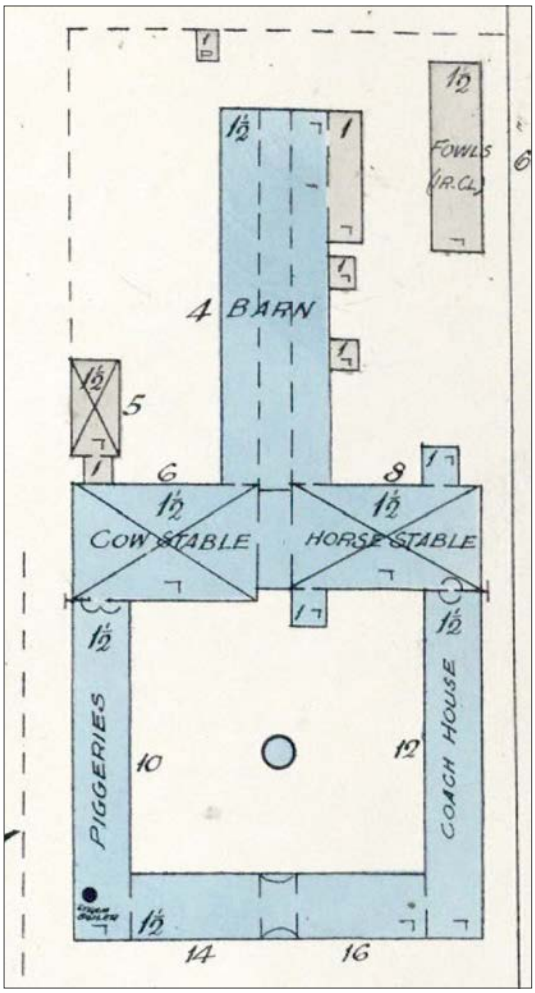


Figure 29 – Les étables en 1907 (Plan de Goad de 1907). Un puits se trouve au centre du nouveau quadrilatère.



Figure 30 – Vue générale des bâtiments agricoles avant 1924 (Les Archives Providence, Jardins et bâtiments de Saint-Jean-de-Dieu, M46, Album). L'abattoir est visible au fond à gauche.

Au milieu des années 1920, deux incendies majeurs affectent les bâtiments agricoles. En 1924, le feu détruit l'aile comprenant l'étable et l'écurie (APM 1924). Peu après, cette section est reconstruite avec un toit plat (**figure 31**). Puis, au mois d'août 1926, les flammes ravagent la grange de 250 pieds de long. L'édifice, qui contenait environ 60 tonnes de foin, n'est plus qu'une ruine. Les dommages sont estimés à 50 000 $ (*Le Canada*, 14 août 1926). Le bâtiment est rebâti peu après, en conservant son implantation initiale.



Figure 31 – Les étables, vers 1927, à la suite de l'incendie de 1924 (BAnQ, Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX16) La section à gauche du quadrilatère, qui comprend les écuries et l'étable, ne compte plus qu'un seul étage, à toit plat. Des poulaillers se trouvent au second plan, en arrière de la grange. L'abattoir ainsi que les autres dépendances sont en partie visibles sur la gauche.

Le cimetière

Le cimetière servait à l'origine à enterrer les malades « qui décédaient à Saint-Jean-de-Dieu et dont les corps n'étaient pas réclamés par les familles » (Levaque 1980 : 5). Il entre en fonction à partir du 15 janvier 1878 et sa bénédiction a lieu le 16 juin 1880. « Le nouveau cimetière dudit hospice, lequel cimetière ayant une étendue de cent pieds de front sur cent pieds de profondeur [environ 30,50 m sur 30,50 m] occupe l'angle occidental de l'enclos du jardin

actuel »[6] (APM, Dossier E19 Db1.6 [27] ; voir **figure 11**)[7]. Les dimensions d'origine sont confirmées par la sœur Levaque (1980 : 5) lors de son interrogatoire au mois de février 1980. Il s'agit d'un cimetière officiel.

L'acquisition du lot voisin permet l'agrandissement du potager vers l'ouest ainsi que l'aménagement de l'avenue menant jusqu'à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (**figure 32**). Le 18 avril 1904, le cimetière est agrandi pour la première fois ; on lui ajoute une superficie de 102 pieds sur 112 pieds (31 x 34 m) (APM, Dossier E19 Db1.6 [27]). En 1923, un acte du Conseil des

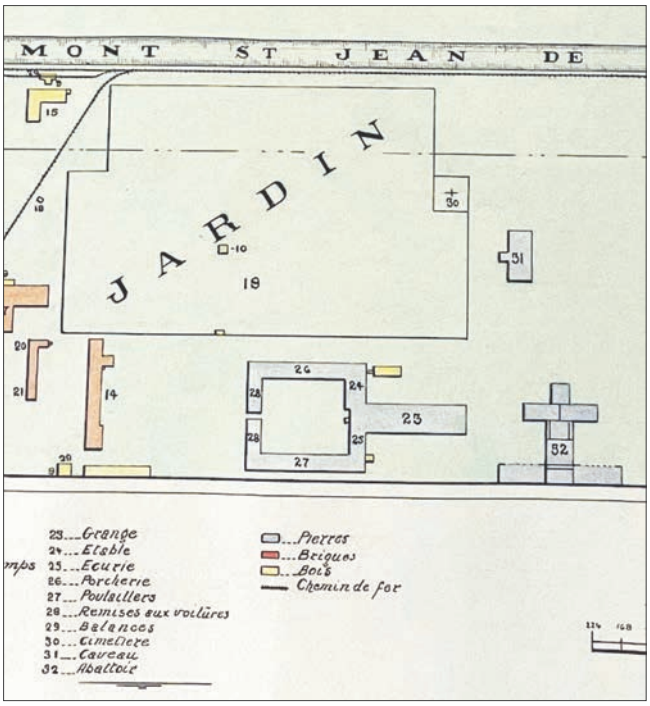


Figure 32 – Plan des jardins en 1902 (Les Archives Providence, Plan général de l'hôpital et ses dépendances, 1902 : M.46.19 (26)). La ligne pointillée indique la séparation entre le lot 337 (en bas) et le lot 335 (en haut). L'égout en brique reliant l'hôpital au fleuve est construit à proximité de cette démarcation.

6 Bénédiction du cimetière, 16 juin 1880. Cause # 05-024816-769, pièce S-11 (APM, Dossier M.46.25 [27]).

7 Il ne faut pas confondre le « cimetière des malades » avec le « cimetière des Sœurs de la Providence », inauguré le 14 mai 1872 et situé au sud de la rue Notre-Dame (voir chapitre 4.1 et figure 7). « Avant cette date les Sœurs étaient enterrées dans la crypte de l'église de l'Asile de la Providence. En 1872, tous les corps furent exhumés et transportés au nouveau cimetière de la Longue-Pointe. Bien simple et bien modeste, ce champ de repos, entouré d'une palissade en bois, peinte en blanc. Au milieu, une petite chapelle, sans ornement, dresse son toit pointu surmonté d'une croix. Tout autour, deux rangées de tombes bordées de buis, qui ne sont indiquées que par une pierre de marbre, de même modèle, portant seulement un nom, et n'ayant pas même une date. C'est là que dorment, de leur dernier sommeil, les vaillantes servantes de Dieu qui sont allées recevoir au ciel le prix de leurs vertus et de leur dévouement. » (Bellay 1892 : 16). Interrogée en 1980, Sœur Levaque semble hésitante sur la position exacte du cimetière des malades. Néanmoins, il est clair que l'on ne parle pas du cimetière des Sœurs de la Providence. Questionnée sur l'existence d'un plan de sépultures pour le cimetière des malades, Sœur Levaque répond : « Je ne crois pas qu'il y avait de plan. Je sais qu'un plan comme ça, nous en avons un pour le cimetière des sœurs au sud de Notre-Dame […] » (Levaque 1980 : 14-15).

Sœurs de la Providence nous apprend que le cimetière sera de nouveau agrandi « d'un quart d'arpent, à compter du côté droit jusqu'à l'avenue St-Jean-de-Dieu, depuis le chemin de l'abattoir, jusque vis-à-vis la croix » (APM 1923). Ce dernier agrandissement semble avoir été fait graduellement, selon les besoins.

Au tournant du siècle, la superficie totale du cimetière était donc de 24 424 pieds carrés, soit près de 2 000 m^2. L'agrandissement de 1904 prévoyait vraisemblablement l'espace nécessaire pour l'aménagement d'un sentier à l'ouest du cimetière existant.

L'abattoir

En 1887, les cuisines de Saint-Jean-de-Dieu doivent fournir trois repas par jour à près de 1 400 personnes, incluant le personnel. On consomme en moyenne « un bœuf et demi, trois ou quatre veaux et quatre ou cinq moutons » *(Le Monde illustré*, 13 août 1887). Au début des années 1940, la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu comporte plus de 7 000 personnes. En l'espace de soixante ans, la population a donc quintuplé (Leclerc 2011 : 108). Au fil des décennies d'exploitation, plusieurs milliers d'animaux sont donc abattus dans les installations de la ferme. La date de construction de l'abattoir n'est pas connue, mais il est fort probable qu'il ait été bâti à la même époque que les autres bâtiments de ferme en pierre, à la fin des années 1880.

Il s'agit d'un imposant bâtiment en pierre, de deux ou trois étages, construit selon un plan en croix orienté est-ouest (**figures 33** et **34**). La portion centrale abrite un espace réfrigéré ainsi que l'abattoir à proprement parler. Elle comprend, en plus des réfrigérateurs, un grenier et une annexe servant à la fabrication du savon à partir du gras animal. Un incinérateur occupe la partie centrale de l'espace, dans l'axe de symétrie du transept. L'ensemble forme donc un véritable complexe de transformation et d'entreposage. Le plan d'assurance de 1953 indique aussi la présence d'un entrepôt à charbon, adossé au bâtiment du côté nord. L'aile est de l'abattoir, située le long de la future rue de Boucherville, sert alors de garage pour les voitures (**figure 35**). L'abattoir est approvisionné en eau et relié à l'égout collecteur qui dessert la ferme (**figure 36**).

Deux poulaillers sont aménagés près de l'abattoir. Le premier se trouve non loin, à proximité du caveau à légumes. Le second, plus au nord, comporte des enclos pour les volailles (voir **figure 35**). Au début des années 1940, la ferme comprend plus de 4 000 poules (Courteau 1989 : 105).



Figure 33 – L'abattoir (Les Archives Providence, Abattoir : M46.38 (21), AG - Ka2.1)

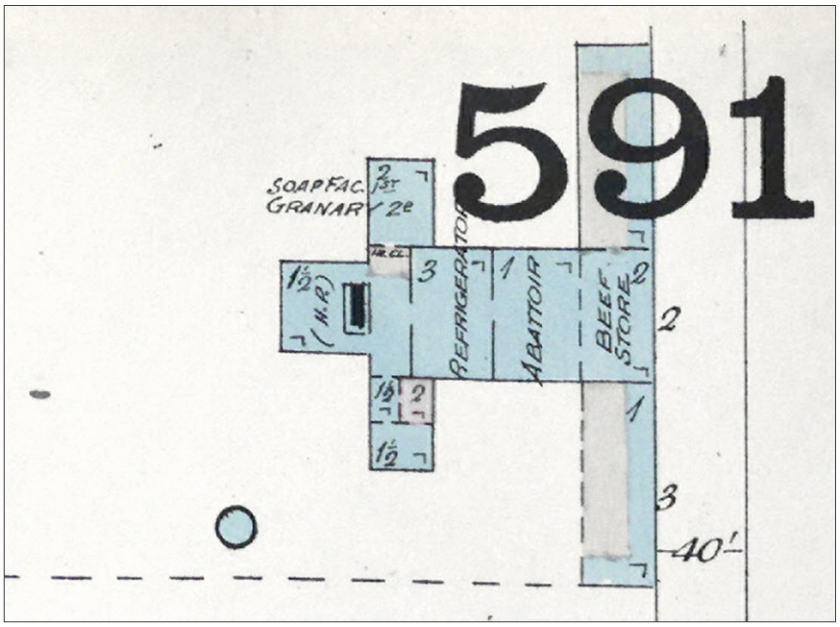


Figure 34 – Extrait du plan d'assurance de 1907 sur lequel figure l'abattoir (Charles-E. Goad, *Montreal Island and Vicinity*, 1907)

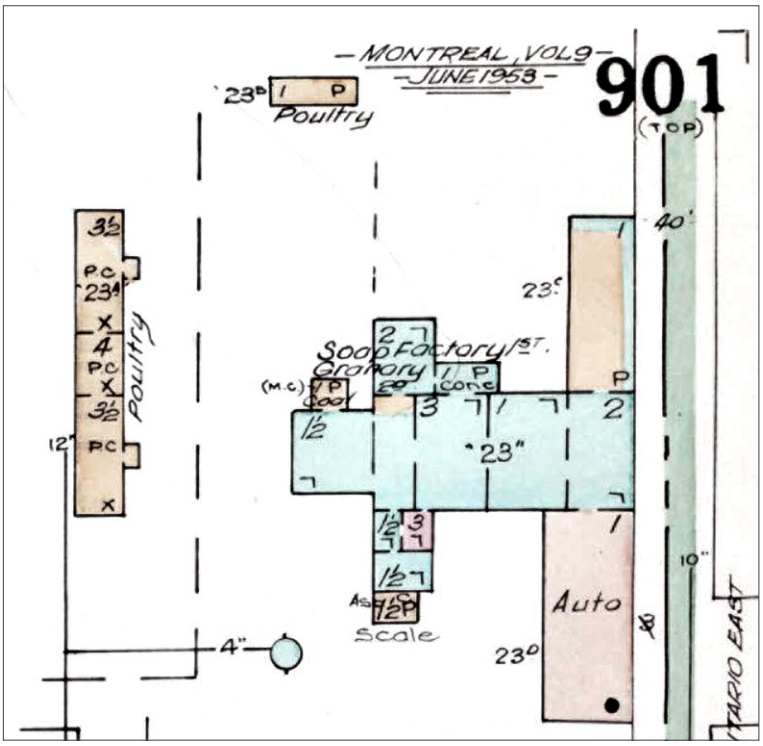


Figure 35 – Extrait du plan d'assurance de 1953 illustrant la configuration de l'abattoir à cette époque (Underwriters' Survey Bureau 1953)

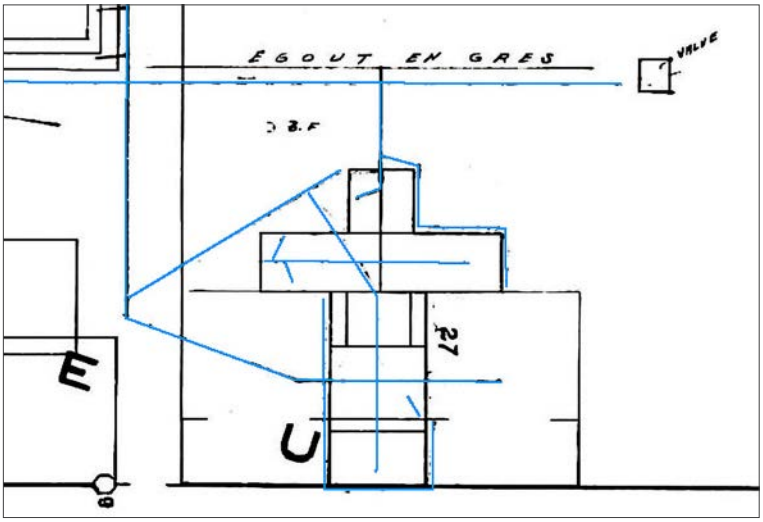


Figure 36 – Détail du réseau de canalisation d'alimentation en eau et d'égouts (surligné en bleu) (Les Archives Providence, Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments, 1899 : M.46.19 (23))



Figure 37 – Vue aérienne du secteur de l'abattoir peu de temps avant l'incendie de 1947 (Archives de la Ville de Montréal : VM97-3_7P8-54)

En 1949, le feu détruit en partie les remises et les entrepôts de l'abattoir (figure 37). Les Sœurs de la Providence décident alors de « reconstruire la bâtisse incendiée, en l'agrandissant, pour servir de garage à l'autobus et au chasse-neige » (APM 1949).

4.4 Le démantèlement du domaine des Sœurs de la Providence

Érigée en pleine campagne au XIX^{e} siècle, l'institution des Sœurs de la Providence est rapidement rattrapée par la ville. Le domaine est d'abord traversé par diverses voies de circulation. Au tournant du XX^{e} siècle, le chemin de fer de la *Châteauguay & Northern Railway* traverse la propriété, au sud de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Puis, vers 1916, une lisière de terrain est vendue à la Ville de Montréal pour l'élargissement de la rue Notre-Dame (Courteau 1989 : 70, 82). Entre 1924 et 1931, les Sœurs vendent plusieurs sections des lots 332, 335 et 377 afin de permettre le prolongement des rues Sherbrooke (1924), Souligny (1926) et Hochelaga (1931).

Le démantèlement de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu s'opère à partir du milieu des années 1960 lorsque de vastes terrains sont vendus et graduellement annexés à la Ville de Montréal (**figure 38**). Ces transactions, qui sonnent la fin des exploitations agricoles, s'effectuent aussi dans le contexte de la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, inauguré en 1967. À partir de 1958, certains bâtiments tombent progressivement à l'abandon. L'ensemble des bâtiments de ferme incluant l'abattoir, la porcherie, le caveau et les granges restent néanmoins visibles sur les plans et les photographies aériennes jusqu'en 1966. À cette époque, les bâtiments de ferme situés plus à l'est commencent à être démantelés. On a notamment retiré la toiture de nombreux bâtiments de ferme, dont celle du caveau, des écuries et de la porcherie, et le pavillon du Sacré-Cœur a disparu (**figure 39**). La vente des différents lots implique aussi de déménager le cimetière des malades.



Figure 38 – Le domaine des Sœurs de la Providence, vers le sud, en septembre 1962 (BAnQ, Fonds La Presse, Paul-Henri Talbot, 24 septembre 1962 : P833,S5,D1962-0090-15). De bas en haut, les terrains aujourd'hui occupés par la Place Versailles, la rue Sherbrooke, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et le pavillon Sainte-Thérèse.



Figure 39 – Photographie aérienne du site en 1966 (Archives de la Ville de Montréal : 1966-8074-12-105-e12000)

4.4.1 Exhumation du cimetière des malades, 1966–1967

L'exhumation des corps enterrés dans le cimetière des malades débute à l'automne 1966 , à la demande de la communauté des Sœurs de la Providence. Les raisons qui motivent le déménagement du cimetière sont multiples. À cette époque, le terrain n'appartient déjà plus à la corporation de Saint-Jean-de-Dieu, mais à la maison mère. Le cimetière est abandonné depuis 1958 et les expropriations liées à la construction de la route transcanadienne ainsi que celles des différentes voies d'accès au tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine ont entraîné l'abandon des bâtiments situés entre les rues Hochelaga et Notre-Dame. Plusieurs photographies aériennes et plans réalisés entre 1931 et 1966 confirment que le cimetière des malades est toujours présent tout au long de la première moitié du XX^{e} siècle (voir **figures 26** et **27**).

Préalablement à l'obtention d'un permis d'exhumation, un registre du cimetière est établi par deux sœurs de la communauté (Levaque 1980 : 15). Ceux qui se sont chargés de l'exhumation ont mis « les ossements dans des boîtes et puis on les a transportées au cimetière de l'est » *(Idem* : 19). La liste totalise alors 2 168 noms[8]. Cette information est corroborée par la direction du Cimetière de l'Est (Le repos Saint-François d'Assise) en 1999. Interrogé par le journaliste Laurent Soumis du *Journal de Montréal*, M. Lefebvre, directeur du cimetière de 1987 à 2003, confirme que 2 168 corps ont été rapatriés au Cimetière de l'Est à la suite de l'exhumation de juin 1967 (*Journal de Montréal*, mardi 11 mai 1999 : 5)[9].

Au total, ce sont six boîtes d'ossements qui auront été transférées au Cimetière de l'Est. Bien que l'on ignore les dimensions précises de ces boîtes, cela semble peu compte tenu du nombre de dépouilles devant être transférées. Les limites du cimetière étaient-elles claires ? Les tombes et les fosses étaient-elles toutes marquées ? « Le cimetière à ce moment-là était pas mal abandonné, il y avait de l'herbe et puis il y avait des pierres tombales qui étaient un peu… comme je vous ai dit, c'était un peu abandonné. […] je me souviens d'en avoir vu des pierres tombales – des petites pierres. […] » (Levaque 1980 : 12). Chose certaine, de nombreuses dépouilles ont été oubliées. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1975, lors des travaux de construction du Bloc C du CDM de la Société des alcools du Québec, que plusieurs autres ossements humains seront mis au jour.

8 APM : Extrait du registre des sépultures de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Registre I. Cause # 05-024816-769, pièce S-12.
9 Voir aussi APM : Lettre de Sœur Colette-Françoise à Me Gilles Filion, 21 juin 1966. Cause # 05-024816-769, pièce S-14.

4.4.2 Transformations du site

Dans les mois qui suivent l'exhumation du cimetière des malades de 1966–1967, la portion hors-sol de tous les autres bâtiments et pavillons présents sur le site est entièrement détruite. L'étude des photographies aériennes prises en 1967 permet aussi d'observer qu'un important volume de déblais a été étendu un peu partout sur le site (**figure 40**). Une bonne partie de ces déblais provient vraisemblablement des travaux d'excavation réalisés pour le nouveau pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine (**figure 41**).



Figure 40 – Photographie aérienne du site en 1967 (Archives de la Ville de Montréal : 1967-8132-5-072-e12000)

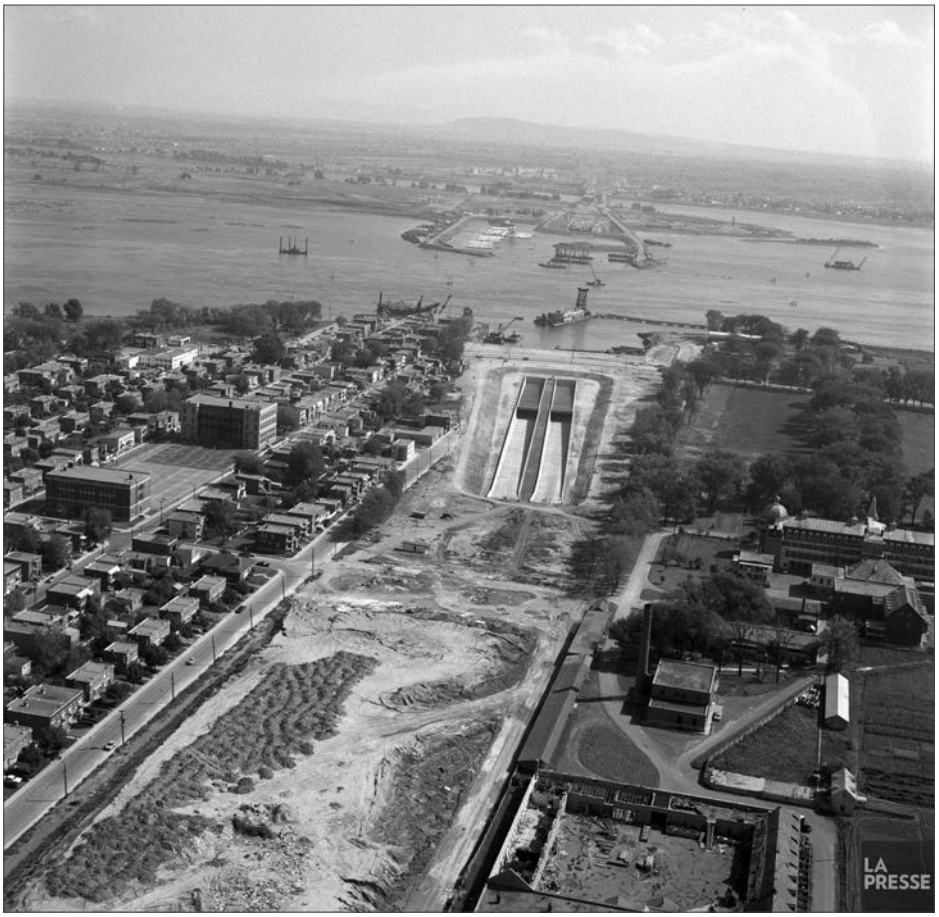


Figure 41 – La construction du pont-tunnel sur la Longue-Pointe, 1965 (BAnQ, Fonds La Presse, Jean-Yves Létourneau, 22 septembre 1965 : P833,S5,D1965-0121-0026). À droite de la photo, on aperçoit les bâtiments agricoles partiellement démolis.

La section au nord de la rue Sherbrooke est vendue en 1965 et la Place Versailles y est rapidement aménagée (Courteau 1989 : 145). En 1967, Hydro-Québec acquiert un terrain au sud de la propriété et y construit un poste, à proximité de la rue Notre-Dame. Finalement, en 1974 et 1979, la SAQ acquiert une grande superficie du terrain des Sœurs de la Providence compris sur les lots 332, 335 et 337. Au fil des années, plusieurs bâtiments y sont construits (**figure 42**). La dernière portion de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu, qui comprend le site de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, est annexée à la Ville de Montréal en 1980 (Leclerc 2011 : 110).

Le Québec des années 1960 connaît de grands bouleversements. C'est l'époque des grands chantiers de travaux publics, mais c'est également une période où la population remet en question l'implication des communautés religieuses dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. Plusieurs témoignages mettent en doute la qualité des soins accordés dans les institutions actives dans ces domaines. Des témoignages concernant le manque de ressources, la surpopulation asilaire, les mauvais traitements, voire l'absence de traitements, sont mis en



Figure 42 – Longue-Pointe en 1979 (BAnQ, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Henri Rémillard, 1979 : E6,S7,SS1,D790037-1-790038-1). Dans le coin supérieur gauche : l'entrepôt de la SAQ. En bas à gauche : le couvent Saint-Isidore, démoli en 1996. L'allée centrale menant à l'ancien pavillon Sainte-Thérèse est encore visible.

lumière au cours des années 1960. En 1961, la parution du livre *Les fous crient au secours* de Jean-Charles Pagé, un ancien patient de Saint-Jean-de-Dieu, provoque une profonde réflexion et la mise sur pied de la Commission Bédard. L'étude des institutions asilaires démontre en grande partie leur inefficacité. Le nombre de patients étant trop élevé, le personnel médical peine à leur accorder des traitements adéquats :

> « Les consultations médicales sont également très rares. Règle générale, les médecins les effectueront à la suite des demandes d'une famille insistante. Tout comme son homologue de la ville de Québec [l'Asile de Beauport], Saint-Jean-de-Dieu a un faible taux de guérison. Ce sont à peine 30 % des patients qui sont considérés comme guéris, améliorés ou stables lorsqu'ils quittent l'institution. »
>
> (CHRS, Folie)

Cette commission marque le début de la désinstitutionnalisation dans la province de Québec.

4.4.3 Construction du Centre de distribution de Montréal de la SAQ, 1975–2023

Le 18 août 1975, M. Abbey, vice-président de la compagnie Fitzpatrick Construction informe Les Développements Iberville Ltd., alors maître d'œuvre du projet de construction des nouvelles installations de la SAQ, de la découverte d'ossements humains sur le lieu des travaux. M. Abbey souligne que la « semaine dernière pendant que nous creusions des puits d'exploration nous avons découvert un ancien cimetière qui remonte aux environs de l'année 1900. Comme nous ne sommes pas certains de l'étendue ou du nombre de tombes qui existe nous croyons de notre devoir de vous informer de cette situation […] Veuillez prendre en considération que ces tombes furent trouvées dans la section du bloc C et que nous prévoyons creuser cette section au début septembre »[10].

Quelques jours se sont donc écoulés entre la découverte du cimetière par Fitzpatrick Construction et la lettre envoyée à Les Développements d'Iberville Ltd. On ignore combien de temps il aura fallu à l'entrepreneur avant de réaliser la présence du cimetière. En annexe de cette lettre, Fitzpatrick Construction joint un plan du cimetière mis au jour (**figure 43**).

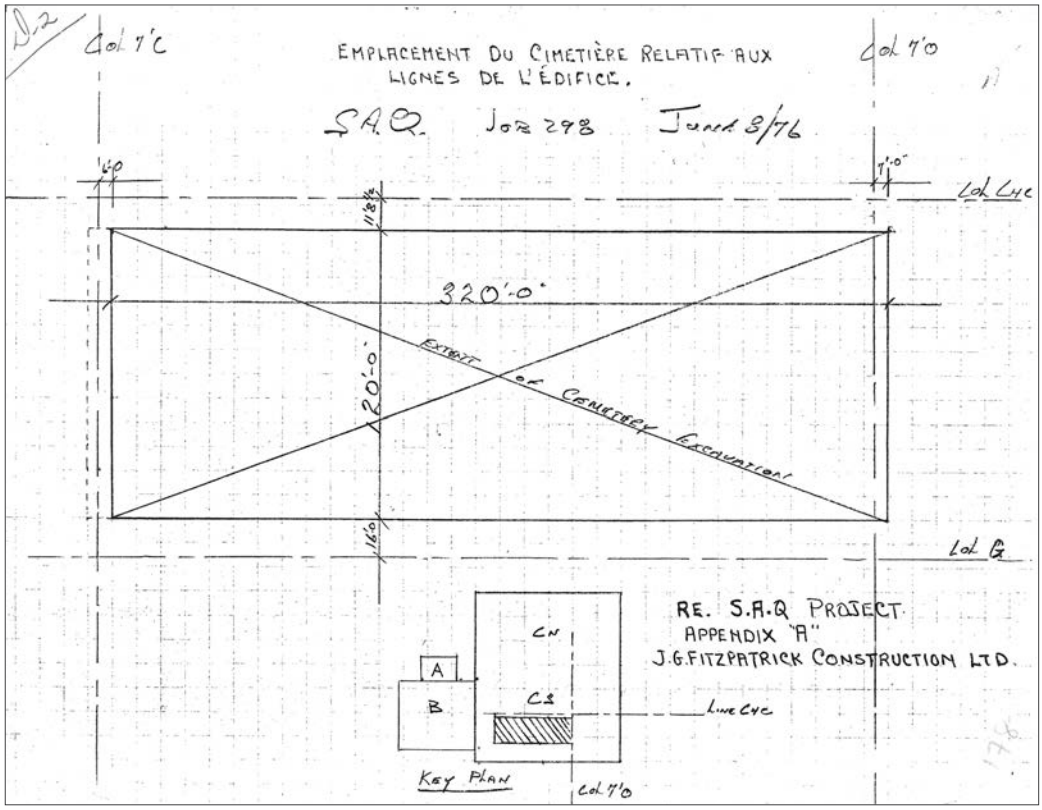


Figure 43 – Emplacement du cimetière des malades par rapport au Bloc C, 1976

10 APM : Lettre de monsieur Claude Besner (SAQ) à monsieur Adams (Iberville) le 9 décembre 1975. Cause # 05-024816-769, pièce P-14.

Les ingénieurs estiment alors la superficie du cimetière à 38 400 pi^2 (3 902 m^2), soit plus du double que celle avancée par Sœur Levaque dans son témoignage. Le cimetière mesurerait en fait 120 pi de large d'est en ouest pour 320 pi de long dans son axe nord-sud.

Fitzpatrick Construction confirmera plus tard, en octobre 1975, que « L'ampleur du cimetière ne pouvait être déterminée avant de procéder à l'excavation. Nous désirons confirmer que nous procédons à l'excavation nécessaire et remplissons avec de la pierre pour remplacer les matières organiques dans l'emplacement du cimetière. Nous ramassons aussi les restes mortels afin que les religieuses puissent en disposer »[11].

Sœur Levaque semble d'ailleurs surprise lorsqu'on l'informe de la découverte de nombreux autres ossements lors des travaux d'excavation :

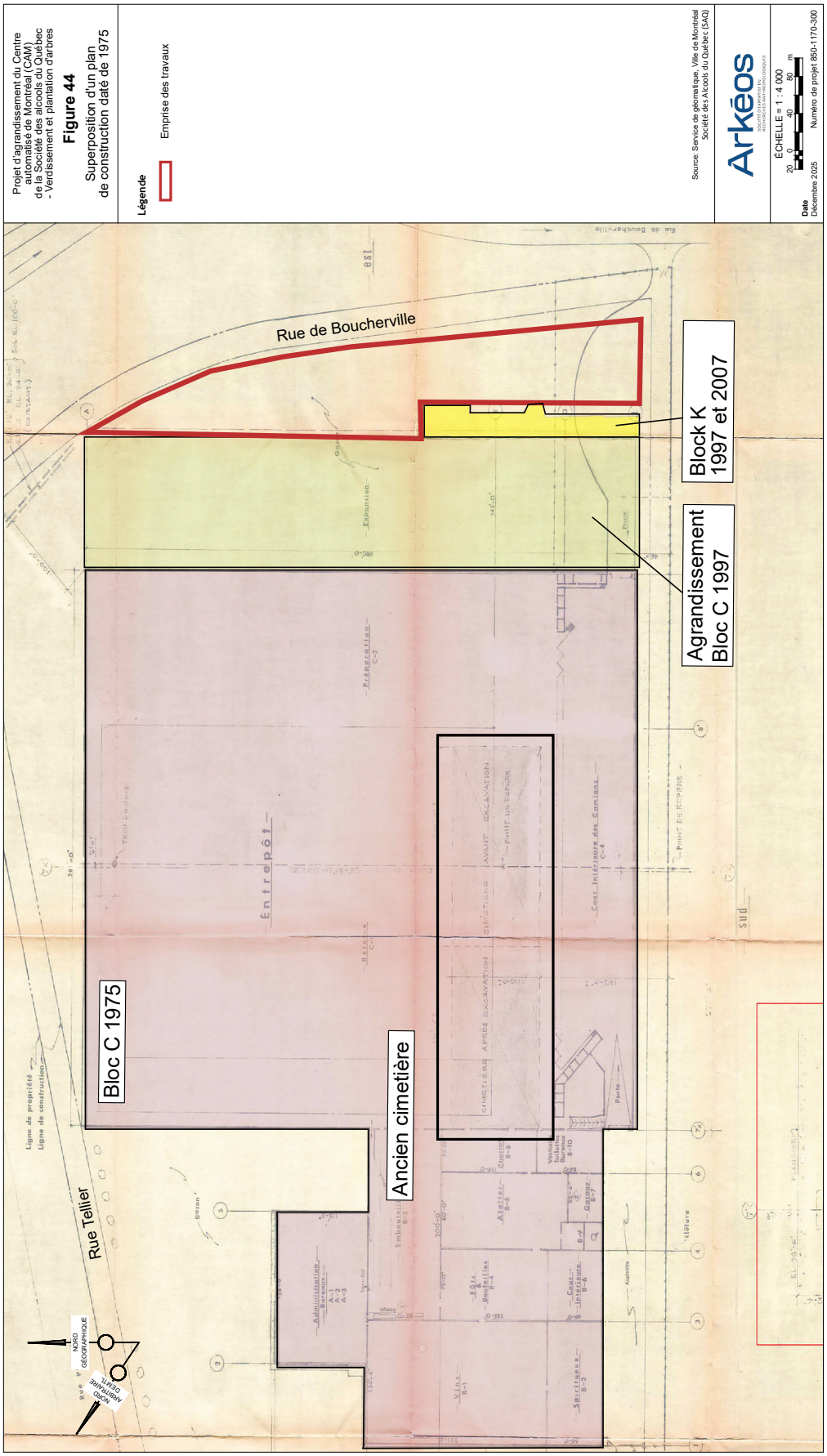
> « Ce dont j'ai eu connaissance, c'est que je me suis rendue sur les lieux avec maître Pierre Fowler et puis ce n'était pas… c'étaient des ossements séparés, mais il n'y avait pas d'identification de corps, on voyait que c'étaient des ossements humains, mais il n'y avait pas des corps complets ni rien de ça. […] On a fait faire des boîtes, on a envoyé les boîtes qui ont été transférées au cimetière de l'est. […] On leur a dit tous les ossements que vous trouverez, vous les mettrez ensemble et on viendra les chercher. Je n'ai pas demandé qu'ils exhument parce que j'étais tellement sous l'impression que tout avait été exhumé que je ne prévoyais pas qu'il restait grand-chose. »
>
> (Levaque 1980 : 24-25)

En décembre 1975, Sœur Levaque réécrit à Fitzpatrick Construction :

> « Je tiens à vous remercier bien sincèrement de votre collaboration au sujet de la découverte de ces ossements que nous croyions avoir exhumés il y a déjà plusieurs années. De fait, nos religieuses qui se sont rendues sur les lieux peu après la découverte, m'ont assurée que le cimetière des malades ne s'étendait pas jusque-là. De toutes façons, nous sommes contentes que tous les restes aient été exhumés pour que la construction puisse suivre son cours »[12].

Le 15 décembre 1975, le sous-traitant Concrete Construction livre au Cimetière de l'Est les boîtes contenant les ossements mis au jour la même année[13]

11 APM : Cause # 05-024816-769, pièce P-16.
12 APM : Cause # 05-024816-769, pièce S-16, p.386.
13 APM : Cause # 05-024816-769, pièce S-15, p.384.


Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres
Figure 44
Superposition d'un plan de construction daté de 1975
Légende
Emprise des travaux
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 4 000
Date
Décembre 2025
Numéro de projet 860-1170-300
Rue de Boucherville
Rue Tellier
Bloc C 1975
Ancien cimetière
Block K
1997 et 2007
Agrandissement
Bloc C 1997
Entrepôt
Ligne de propriété
Ligne de construction
NORD GÉOGRAPHIQUE
NORD MAGNÉTIQUE

Questionnée quant à l'endroit où ont été retrouvés ces ossements, Sœur Levaque répond : « Je serais bien en peine de dire où j'étais allée exactement – c'était presque à la limite du terrain. » (Levaque 1980 : 27). Plusieurs ossements auraient donc été retrouvés non loin de la limite ouest du cimetière, là où le terrain de la communauté des Sœurs de la Providence prenait fin.

Il est possible qu'au moment de l'exhumation des corps commandée par la communauté des Sœurs de la Providence en 1966–1967, seule la parcelle la plus récente aurait été exhumée. Une partie peut-être plus ancienne du cimetière aurait pu être omise faute de marquage ou d'indications adéquates. Cela permettrait d'expliquer pourquoi autant de corps avaient été oubliés lors de l'exhumation de 1966–1967. Cette hypothèse semble confirmée par les plans dressés suite à l'excavation (**figure 44**). Par ailleurs, aucune mention n'est faite quant à la terre « organique » extraite à l'intérieur des limites du cimetière. A-t-elle été acheminée vers un site de stockage, répandue autour des nouveaux bâtiments ou utilisée pour remblayer les tranchées de construction du Bloc C ?

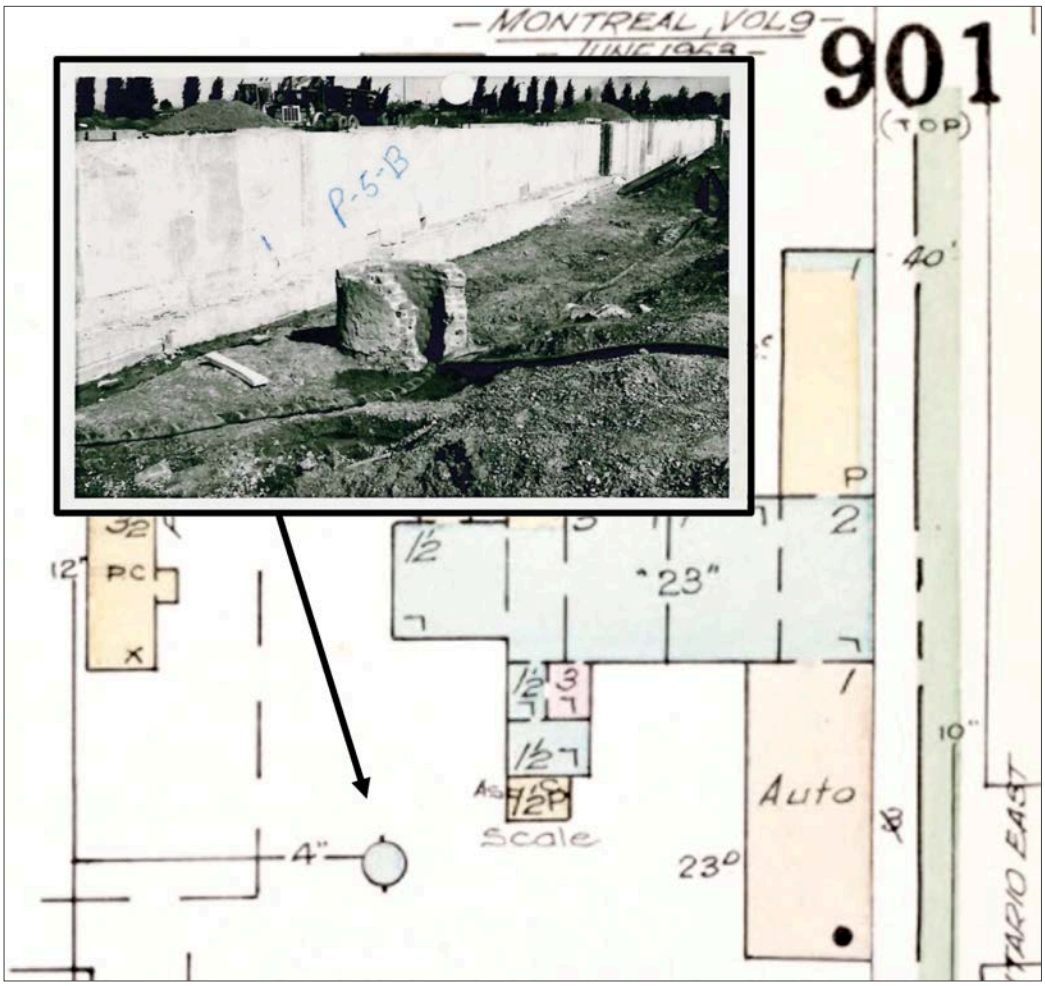


Figure 45 – Le puits mis au jour lors des travaux de 1975–1976, tel que représenté sur le plan d'assurance de 1953 (Underwriters' Survey Bureau 1953)

Outre le cimetière, les travaux de 1975–1976 mettront au jour l'un des deux puits artésiens qui se trouvaient à proximité des bâtiments de ferme (**figure 45**). C'est aussi en 1976, lors des travaux de construction du Bloc C, qu'une portion de l'égout en brique qui traversait le cimetière du nord au sud est remplie de béton liquide.

4.4.4 Agrandissement et découverte de nouveaux ossements, 1999

À la suite de la construction du centre de distribution, divers travaux d'agrandissement ont eu lieu entre 1979 et 2007 (voir **figure 2**). Dans les années 1980, de nouveaux édifices sont construits au coin des rues Notre-Dame et de Boucherville. La rue Hector-Barsalou est également ouverte à la circulation.

Un plan dressé par la SAQ en 1981 permet d'observer certains projets d'agrandissements qui ne seront finalement pas réalisés (**figure 46**). Sur ce plan sont représentées les fondations de

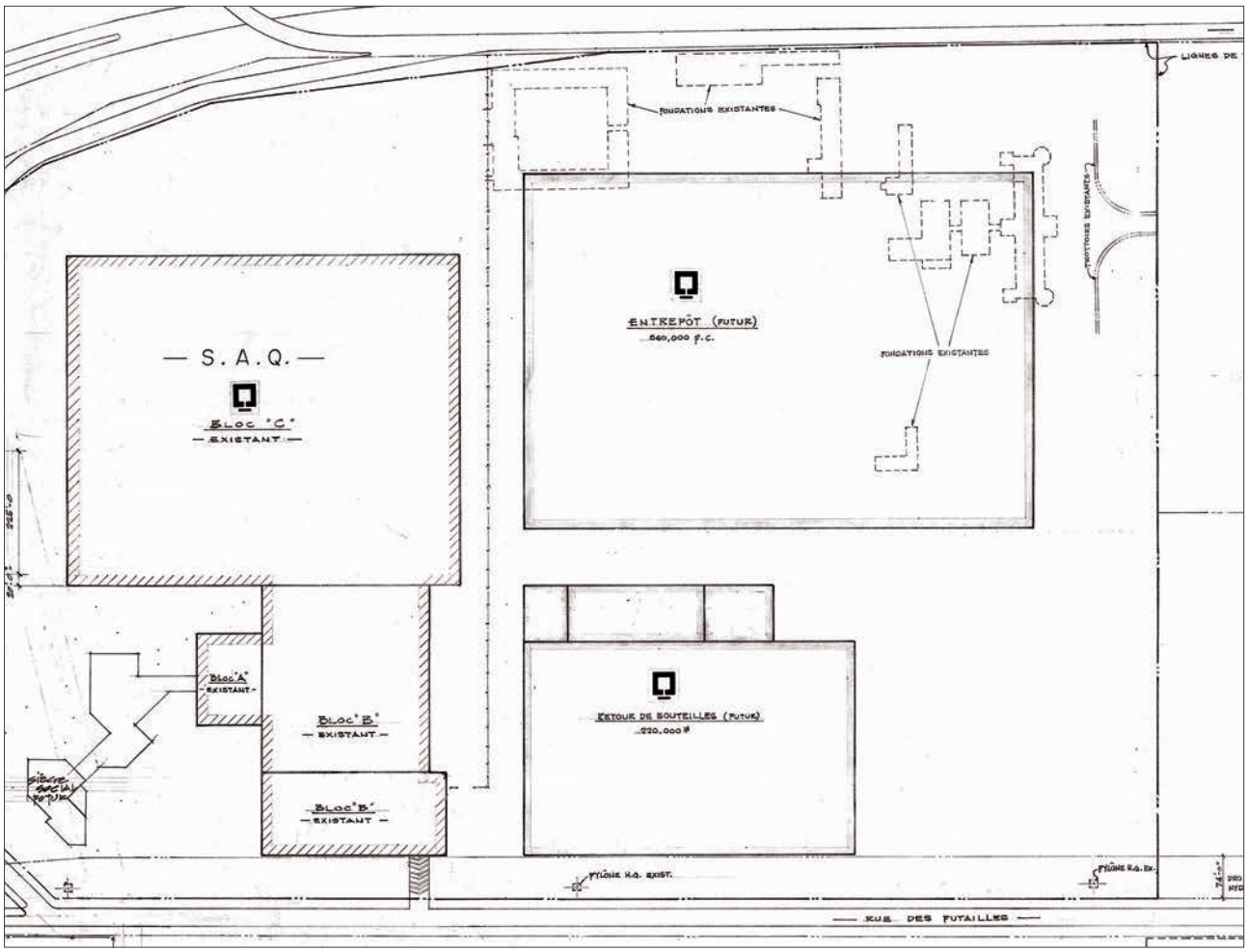


Figure 46 – Extrait d'un plan de développement dressé par la SAQ en 1981. Les fondations de certains bâtiments anciens y sont indiquées.

plusieurs bâtiments appartenant à l'ancien complexe des Sœurs de la Providence Ces fondations étaient-elles encore visibles en surface au début des années 1980 ? On peut en douter. L'examen des images aériennes de cette époque ne révèle pas de traces manifestes de bâtiments, mais permet tout de même de distinguer l'ancien réseau routier. Un tronçon de l'avenue Saint-Jean-de-Dieu est encore visible entre le Bloc C et le poste de transformation d'Hydro-Québec. Différents chemins secondaires ainsi que le rond-point et le parterre qui se trouvaient à l'avant du pavillon Sainte-Thérèse sont aussi visibles (**figure 47**).



Figure 47 – Photographie aérienne du site en 1990 (Archives de la Ville de Montréal : PGI90020-L3E-054-e10000)

C'est plus tard, lors des travaux d'agrandissement de 1999, que furent découverts d'autres ossements. Ces travaux incluaient le prolongement du Bloc C en direction est, sur un peu plus de 40 m, le réaménagement de l'approche située près de la rue de Boucherville, l'agrandissement du stationnement existant en direction sud, ainsi que le retrait d'un ancien réservoir sous-terrain situé le long de la voie de desserte qui mène à la rue de Boucherville à l'est du Bloc C. La SAQ avait alors obtenu du ministère de l'Environnement les autorisations nécessaires afin d'épandre les terres extraites lors de ces travaux sur les terrains leur appartenant, à proximité du complexe (Soumis dans le *Journal de Montréal,* 17 mai 1999). On ignore où ont précisément été retrouvés les ossements et les données consultées ne permettent pas de confirmer leur nature. L'essentiel des travaux ayant été réalisés à proximité de l'ancien abattoir, il est probable que les ossements mis au jour à cette époque soient associés aux activités de boucherie qui s'y déroulaient. Sans nouvelles données factuelles, il demeure toutefois impossible de se prononcer davantage sur ce sujet.

5

Recherches antérieures

Aucun site archéologique connu n'a été répertorié à l'intérieur du secteur à l'étude. Le lot 6 549 673 a cependant fait l'objet d'un avis et d'un inventaire archéologique récents (Arkéos 2024 ; Arkéos 2025). En effet, soucieuse de respecter la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*, la SAQ avait mandaté Arkéos afin de produire un avis archéologique préalablement à la reprise des travaux de son nouveau Centre de distribution de Montréal (CDM) – projet CAM 2024–2025 (voir **figure 1**).

La SAQ souhaitait ainsi s'assurer que les travaux ne mettraient pas en péril l'intégrité de ressources patrimoniales protégées ou reconnues comme présentant un intérêt. Les travaux prévus par la SAQ concernaient la construction d'un nouveau pavillon (bâtiment projeté – Bloc P-CAM), adossé au Bloc D déjà existant, ainsi que l'aménagement d'une passerelle aérienne permettant de relier l'ensemble au Bloc C (voir **figure 2**). La superficie au sol de l'agrandissement était évaluée à environ 18 600 m². Les travaux impliquaient aussi la démolition du dépôt à neige existant ainsi que celle du bâtiment du Bloc E. Enfin, divers travaux d'excavation étaient prévus au niveau des empattements extérieurs (± 1,50 m) et à proximité de la marge est du futur bâtiment, afin d'y installer des bassins de rétention (± 4 m). L'avis archéologique recommandait la tenue d'un inventaire au moyen de tranchées mécaniques et de sondages manuels à l'intérieur de l'emprise des travaux prévus.

Cette intervention a permis de mettre au jour différents aménagements contemporains des activités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, ainsi que des vestiges architecturaux liés au pavillon secondaire du Sacré-Cœur. L'étude du matériel archéologique et de l'ensemble des structures et

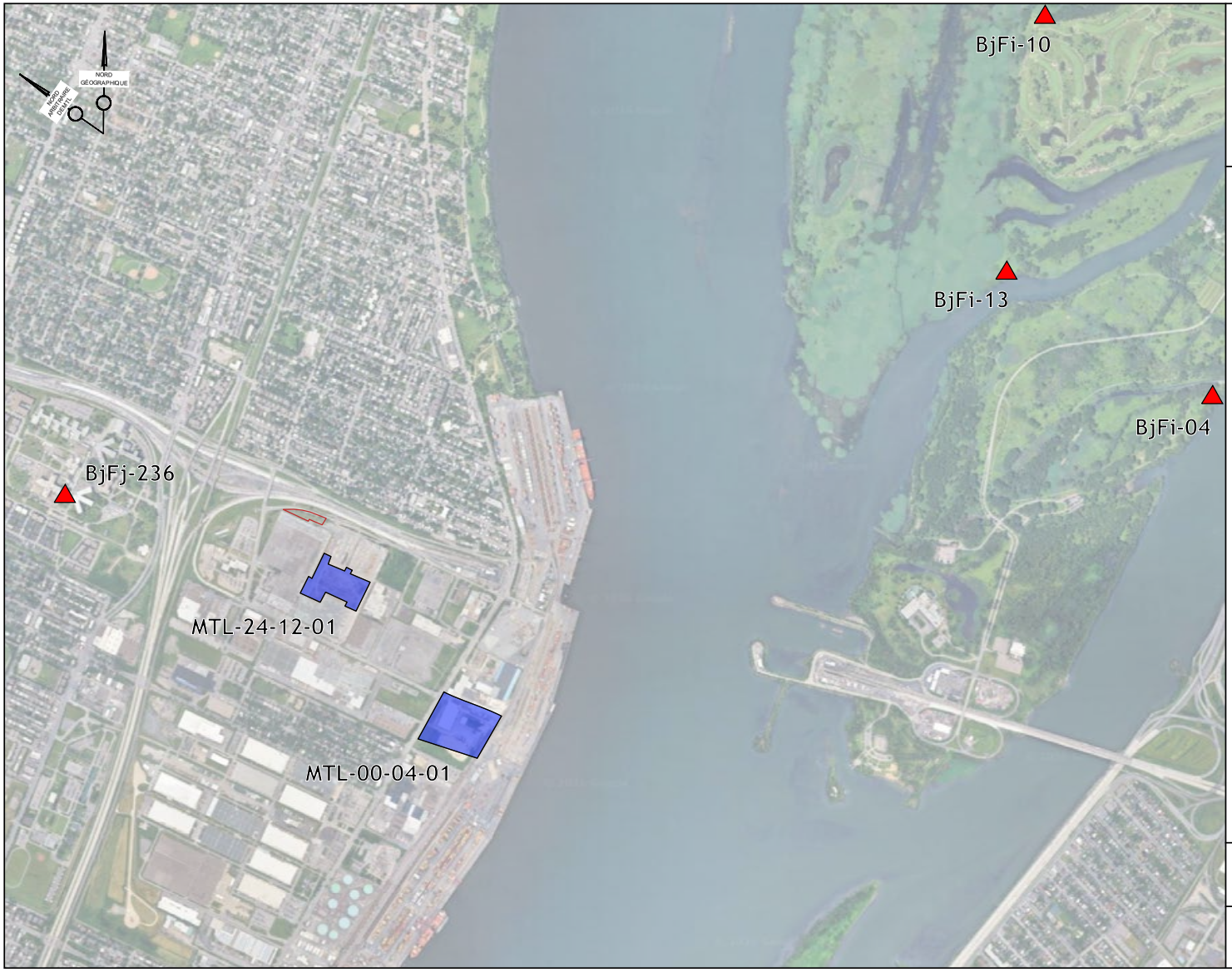
aménagements mis au jour dans le cadre de cette intervention (tranchées et fossés de drainage, trous de poteaux), confirme une utilisation strictement agricole du site jusqu'à sa vente à la fin des années 1960.

Les travaux ont aussi démontré que la portion nord du site avait vraisemblablement été entièrement décaissée sur plus d'un mètre de profondeur lors de l'aménagement du stationnement et des aires de circulation en 1999. Dans ce secteur, les sols avaient alors été retirés jusqu'au substrat géologique, atteint à une altitude moyenne de 13,70 m NMM (soit à une profondeur moyenne de ± 1,20 m sous la surface actuelle). Des lambeaux des sols d'origine avaient néanmoins été observés à proximité des stationnements. Au sud et à l'est, les surfaces de roulement avaient été installées directement sur des remblais plus ou moins épais mis en place à la suite de la démolition des bâtiments de ferme et du nivellement du site à partir des années 1960. L'étude des profils stratigraphiques avait en outre permis de confirmer la présence de remblais de rehaussement ou de nivellement modernes sur plus d'un mètre d'épaisseur sur le pourtour du site.

Les sols contemporains des activités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu étaient conservés presque partout à l'intérieur des tranchées, bien qu'ils aient parfois été partiellement arasés. Les aménagements observés dans la portion centrale de l'emprise étaient tous liés aux activités agricoles et comprenaient des chemins d'accès gravillonnés, des fossés agricoles de drainage, des clôtures ainsi que des lignes d'approvisionnement en eau. L'inventaire de la sous-opération 1J avait, quant à lui, permis de repérer l'un des murs extérieurs du pavillon du Sacré-Cœur et de documenter les aménagements et les sols situés à proximité de celui-ci.

Outre ces interventions, si l'on élargit l'analyse et considère un rayon de 5 km autour du site, on dénombre une zone d'information archéologique (ZIA) et quatre sites archéologiques répertoriés (**figure 48** et **tableau 1**). Les interventions réalisées à proximité du secteur à l'étude concernent essentiellement deux sites : un situé au sud, le long de la rue Notre-Dame, face au centre de distribution d'Hydro-Québec (7160, rue Notre-Dame Est), et un situé au nord, à proximité de l'actuel Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM).

Sur Notre-Dame, une première étude de potentiel réalisée en 2001 avait permis de conclure que : « le site semble avoir été l'objet de perturbations par les installations pétrolières. Les aménagements requis pour ces installations, soit les réservoirs, les fossés, les canalisations et le système de pompage, ont dû perturber considérablement le sous-sol de la partie nord de ce site et, relativement, moins la partie sud. À cela s'ajoute la contamination des sols par les produits pétroliers. Il faut attendre l'an 2000 pour que le site de la compagnie *Canadian Gypsum Co.*



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 48

Sites et zones d'information archéologiques à proximité de l'emprise des travaux

Légende

- Emprise des travaux
- Zone d'information archéologique (ZIA)
- Site archéologique

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

ÉCHELLE = 1 : 25 000
125 0 250 500 m

Date
décembre 2025

Numéro de projet 850-1170-300

Tableau 1 – Synthèse des zones d'information et sites archéologiques à proximité du secteur d'étude

Site / Code Borden	Feuillet de carte	Distance / au site	Instigateur	Date	Contexte	Référence
ZIA	031H12	-	Ethnoscop	2001	Eurocanadien : ancien Chemin du Roi, canalisation en bois	Ethnoscop (2001). *Travaux de réhabilitation au 7160 rue Notre-Dame Est, Montréal. Étude de potentiel et supervision archéologiques MTL00-04-1* .
ZIA	031H12	30 m	Arkéos	2025	Eurocanadien (XIX^{e} siècle)	Arkéos (2025). *Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec. Inventaire archéologique.*
BjFi-4	031H12	3,1 km	Lépine et Belisle	1984	Eurocanadien (XIX^{e} siècle)	Lépine et Belisle (1984). *Le Swiftsure 1812, le projet Molson I, rapport sur les recherches archéologiques entreprises dans le fleuve Saint-Laurent à proximité des îles de Boucherville* . Plusieurs autres rapports dans l'ISAQ (fouilles multiannuelles)
BjFi-10	031H12	3,3 km	Archéobec	1996	Autochtone (Sylvicole moyen ou Sylvicole supérieur)	Archéobec (1996). *Inventaire archéologique, projet de brise-vent île de la Commune et section ouest de l'île Grosbois, mai-septembre 1995* .
BjFi-13	031H12	2,1 km	Joyal	1999	Autochtone (période indéterminée)	Joyal (1999). *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998* .
BjFj-236	031H12	1,2 km	Patrimoine Experts	2023	Eurocanadien (XIX^{e}–XX^{e} siècles)	Patrimoine Experts (à paraître). *Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'excavation pour la construction de la nouvelle maison des aînés (MDA) Jeanne-Le Ber à Montréal* .

fasse l'objet d'un projet de réhabilitation environnementale pour construire un entrepôt et des quais de chargement. » (Ethnoscop 2001b : 13). Cette étude avait néanmoins été suivie d'une intervention sur le terrain. Malgré l'ampleur des perturbations modernes, cette intervention avait permis de mettre au jour un tronçon de l'ancien Chemin du Roi qui serpentait à cet endroit, ainsi qu'une ancienne canalisation en bois du XIX^{e} siècle.

L'intervention réalisée à l'arrière de l'IUSMM est récente et a été réalisée par la firme Patrimoine Experts (2024). Elle a conduit à l'attribution d'un code Borden (BjFj-236). Les travaux ont non seulement permis de documenter cinq des douze pavillons d'origine de l'aile Sainte-Marie (1897–1901), mais aussi de mieux comprendre les techniques de construction et de préciser le choix des matériaux.

En ce qui a trait aux autres sites, ils sont tous trois situés dans les limites du parc national des Îles-de-Boucherville. Les sites BjFi-10 et BjFi-13 témoignent tous deux d'occupations autochtones anciennes. Situés respectivement sur l'île de la Commune (BjFi-10) et sur l'île à Pinard (BjFi-13), ils datent du Sylvicole moyen ou du Sylvicole supérieur (Archéobec 1996 ; Joyal 1999). Le troisième site (BjFi-4) est celui de l'épave du Lady Sherbrooke (v. 1817–1826), un bâtiment à vapeur de la *Molson Line*, situé à l'entrée du canal qui sépare l'île Molson de l'île Charron (Lépine et Belisle 1984).

6

Résultats

6.1 Généralités

Cette parcelle du lot 6 549 673 est entièrement clôturée. Le terrain est gazonné et relativement plat, à l'exception d'un talus aménagé le long de la rue de Boucherville, qui marque une légère rupture de pente avec l'emprise de cette rue. L'altitude moyenne en surface est de 15,50 m NMM. Quelques arbres de petit calibre sont présents en périphérie du terrain, principalement le long des limites, laissant les abords du bâtiment généralement bien dégagés.

L'examen préalable des plans civils a permis d'identifier la présence de deux bornes d'incendie situées à l'intérieur de l'emprise des travaux projetés, ainsi que celle d'une conduite formant une boucle d'incendie, installée parallèlement au bâtiment et s'étendant sur toute sa longueur. Les deux tranchées implantées ont été positionnées de manière à éviter ces services, ainsi qu'à atténuer les impacts sur la végétation existante (figure 49, photos 1 et 2). L'inventaire archéologique a permis de couvrir une superficie totale de 113 m² et de documenter la séquence stratigraphique présente sur cette portion du site jusqu'à une profondeur moyenne de 1,20 m sous la surface actuelle. Aucun matériel archéologique n'a été mis au jour à l'intérieur des différents secteurs expertisés.

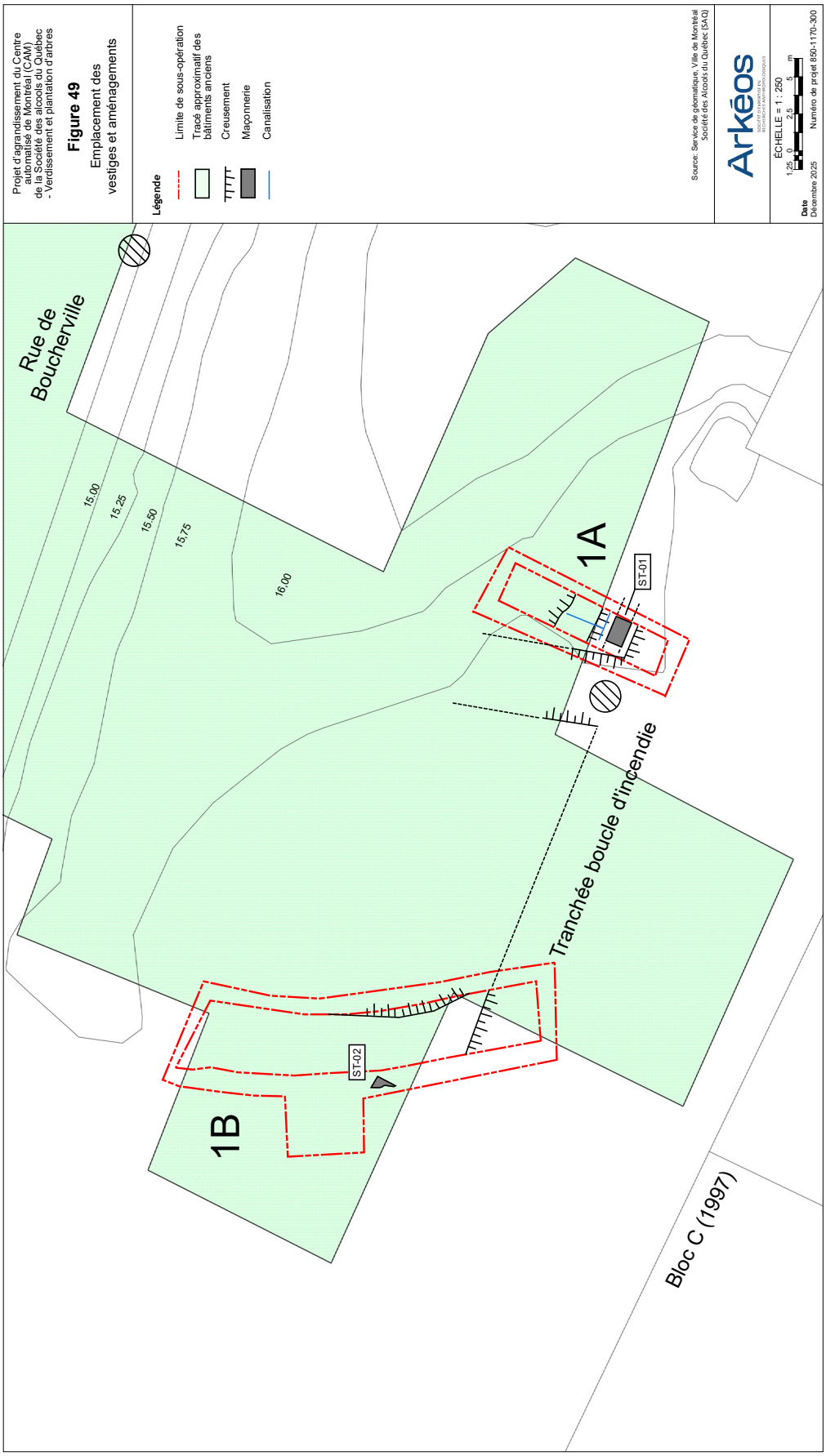

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres
Figure 49
Emplacement des vestiges et aménagements
Légende
Limite de sous-opération
Tracé approximatif des bâtiments anciens
Creusement
Maçonnerie
Canalisation
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 250
Date
Décembre 2025
Numéro de projet 850-1170-300
Rue de Boucherville
15,00
15,25
15,50
15,75
16,00
1A
ST-01
1B
ST-02
Tranchée boucle d'incendie
Bloc C (1997)



Photo 1 – Sous-opération 1A – Vue d'ensemble en direction est (Arkéos MTL25-12-02_N1_ 001)



Photo 2 – Sous-opération 1B – Vue d'ensemble en direction est (Arkéos MTL25-12-02_N1_042)

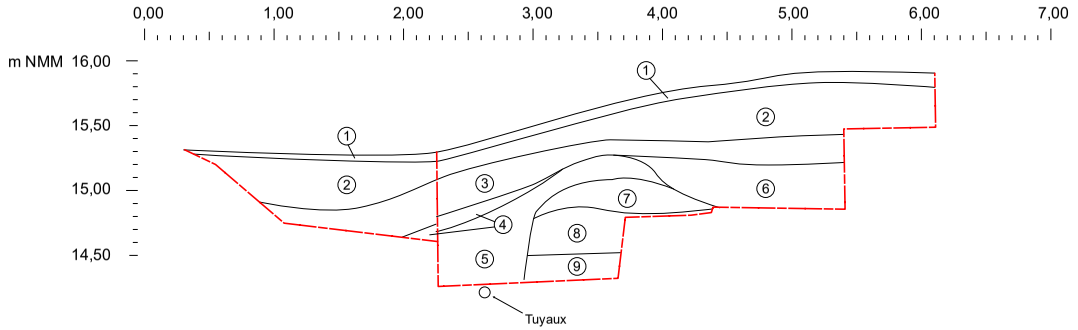
6.2 Impacts et aménagements modernes

Selon les observations réalisées sur le terrain, l'ensemble du site semble avoir fait l'objet de décapages répétés sur au moins 0,65 m de profondeur, soit jusqu'à une altitude moyenne d'environ 14,55 m NMM. La portion supérieure des séquences stratigraphiques observées correspond à des épisodes récents de remaniement, de nivellement et de verdissement, contemporains ou postérieurs aux travaux d'agrandissement du bloc C réalisés en 1997.

Les couches superficielles, C1-1 et C1-2, ainsi que C2-1 et C2-3, appartiennent toutes à cette phase récente du site (**figures 50** et **51**). L'essentiel des remblais de rehaussement mis en place est composé de sable graveleux de couleur brun gris foncé. Ces niveaux, qui contenaient de nombreux fragments de béton, de brique, de plastique et d'autres déchets de construction, atteignaient près d'un mètre d'épaisseur par endroits (**photo 3**).



Photo 3 – Sous-opération 1B – Les remblais modernes sont bien visibles à l'extrémité est du site, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_059) N1_ 001)



1- Limon sableux, gris moyen à brun foncé, moyennement compact. Divers déchets modernes (plastique, languettes de métal, isolant). *Niveau de surface gazonnée.*

2- Sable graveleux brun gris foncé, hétérogène. Compacité moyenne. Présence de graviers, fragments de briques, bois, clous tréfilés et plusieurs lentilles d'argile. *Remblai moderne de rehaussement.*

3- Argile lourde grise marbrée, hétérogène, compacte. Contient quelques graviers, fragments de pierres calcaires anguleuses, nodules de mortier et fragments d'emballage plastique. *Comblement d'une tranchée moderne liée à l'égout adjacent.*

4- Mortier pulvérisé gris clair, meuble. Contient des fragments de pierres calcaires, de briques, des graviers, des nodules de charbon et des lentilles de cendre grise. *Comblement d'une tranchée moderne liée à l'égout adjacent.*

5- Limon argileux, gris homogène, légèrement compact. Présence de quelques graviers. *Comblement d'une tranchée de canalisation le long de ST-01.*

6- Limon sableux graveleux brun-noir, hétérogène et très compact. Présence de fragments de pierres anguleuses atteignant 15 cm de diamètre et de plusieurs lentilles de mortier jaune-beige. *Couche associable à la démolition de la structure ST-01 vers 1966-1967.*

7- Sable graveleux contenant des fragments de pierres de taille anguleuses et des nodules de mortier. *Niveau contemporain de la construction de ST-01.*

8- Limon très argileux brun-gris. Présence de matière organique en décomposition en surface et de lentilles de cendre. *Sol naturel remanié.*

9- Argile limoneuse gris brun pâle, homogène et compacte. Sans inclusions. *Sol naturel stérile en place.*

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres

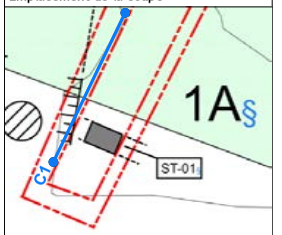
Figure 50

Sous-opération 1A
Coupe C1 - paroi ouest

Légende

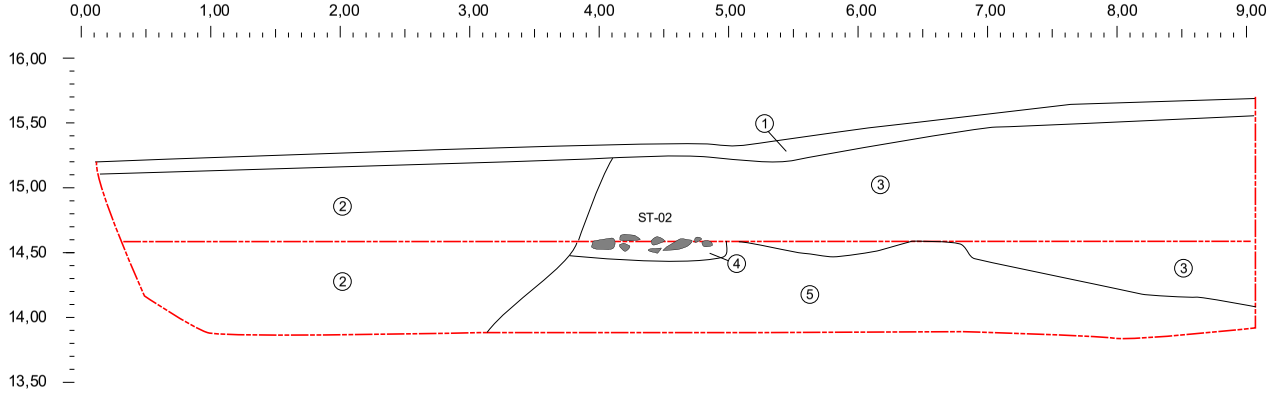
Limite de sous-opération

Emplacement de la coupe



Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)



1- Limon sableux, gris moyen à brun foncé, moyennement compact. Divers déchets modernes (plastique, languettes de métal, isolant). *Niveau de surface gazonnée.*

2- Sable limoneux, gris foncé, hétérogène, compact. Contient quelques graviers, fragments de pierres calcaires anguleuses, nodules de mortier et fragments d'emballage plastique. *Comblement de la tranchée de la boucle d'incendie.*

3- Sable graveleux brun gris foncé, hétérogène. Compacité moyenne. Présence de graviers, fragments de briques, bois, clous tréfilés et plusieurs lentilles d'argile. *Remblai moderne de rehaussement.*

4- Sable limoneux, gris-brun. Mortier pulvérisé gris clair, contient des fragments de pierres calcaires, des nodules de charbon et des lentilles de cendre grise. *Comblement de la tranchée de fondation de ST-02.*

5- Argile limoneuse gris brun pâle, homogène et compacte. Sans inclusions. *Sol naturel stérile en place.*

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres

Figure 51

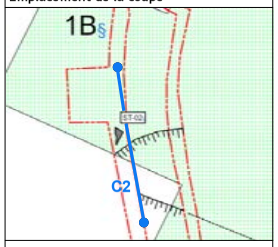
Sous-opération 1B
Coupe 2 - paroi ouest

Légende

Limite de sous-opération

Maçonnerie

Emplacement de la coupe



Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Divers creusements modernes ont également été repérés à proximité du bloc C. Ils correspondent au tracé d'implantation de la boucle d'incendie, ainsi qu'à deux puisards reliés au réseau municipal, le long de la rue de Boucherville. Les couches C1-3, C1-4 et C2-2 correspondent aux comblements des tranchées d'installation de ces services (**photo 4**).



Photo 4 – Sous-opération 1B – La tranchée de la boucle d'incendie et ses comblements, vue en direction est (Arkéos MTL25-12-02_N1_031)

6.3 Les vestiges contemporains de la ferme des Sœurs de la Providence

Le démantèlement des bâtiments de la ferme des Sœurs de la Providence semble s'amorcer peu de temps avant la vente du terrain à la SAQ, soit vers le milieu des années 1960 (circa 1965-1967). Témoignant de cet épisode, une couche de démolition bien caractérisée était visible dans l'ensemble de la portion est de la sous-opération 1A (voir **figure 50,** C1-6).

Ce niveau est constitué d'un mélange hétérogène de sable et d'argile dans lequel sont incorporées de nombreuses pierres de nature et de dimensions variées. Plusieurs matériaux associés à la démolition d'un bâtiment y ont également été observés, notamment quelques

pierres de taille, de nombreux fragments de briques, de plâtre et de mortier, ainsi que divers éléments de plomberie (**photo 5**). L'ensemble suggère un dépôt résultant directement des activités de démolition et de nivellement associées à l'abandon des bâtiments de ferme.



Photo 5 – Sous-opération 1A – Les niveaux associables à la démolition de l'ancien abattoir sont présents à l'extrémité est de la sous-opération 1A, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_009)

Vers le nord, dans la sous-opération 1B, ce niveau attribuable à la démolition du bâtiment est absent. Les sols liés à cet épisode ont vraisemblablement été entièrement retirés lors des travaux de construction ou de réaménagement plus récents ayant affecté ce secteur du site.

Les travaux d'inventaire ont néanmoins permis de mettre au jour deux tronçons de murs (ST-01 et ST-02) contemporains de l'abattoir qui occupait autrefois cet espace. Dans les deux cas, il s'agit de maçonneries résiduelles correspondant à la portion inférieure des murs de fondation. Ces vestiges avaient été entièrement dérasés lors de la démolition des bâtiments de ferme au milieu des années 1960, ne laissant en place que les parties les plus basses des fondations.

Le vestige ST-01 (**photos 6** et **7**) est relativement bien conservé, si l'on considère qu'il a été arasé à une altitude de 14,66 m NMM. Orienté selon un axe nord-sud, il est composé de deux rangs de pierres calcaires liées par un mortier de chaux de teinte jaune pâle. Tronqué au nord par la tranchée d'un égout moderne, ce segment de mur a pu être observé sur une longueur totale de 1,32 m. L'assise inférieure forme une semelle légèrement plus large que l'élévation du mur, configuration typique visant à améliorer la stabilité et la capacité portante de la fondation.



Photo 6 – Sous-opération 1A – Le vestige ST-01, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_007)



Photo 7 – Sous-opération 1A – Le vestige ST-01, vue en direction nord (Arkéos MTL25-12-02_N1_023)

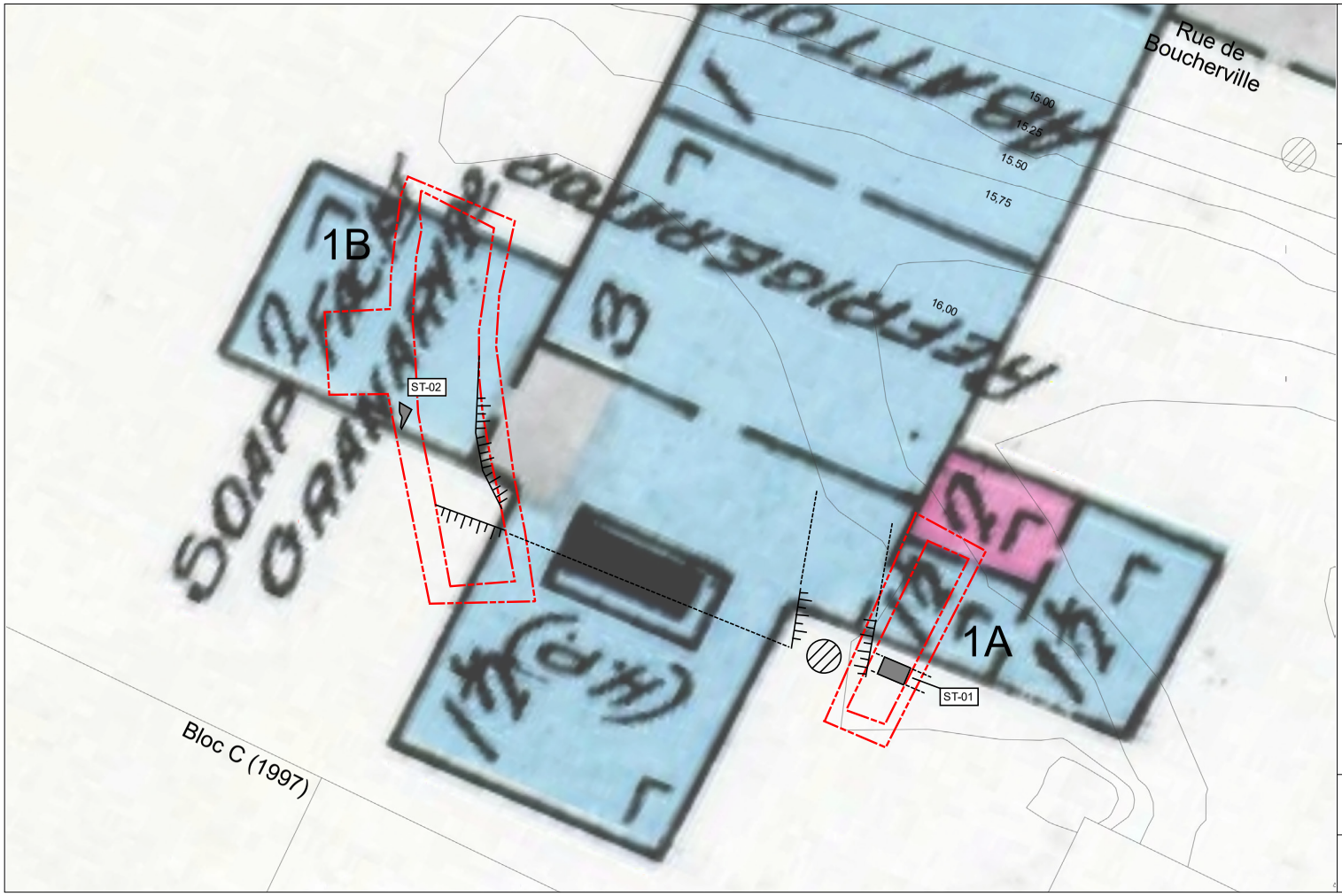
Celle-ci repose directement sur le sol naturel sous-jacent, composé d'un limon argileux gris-brun (voir **figure 50**, C1-9).

La superposition des vestiges observés avec les plans anciens permet d'associer ce tronçon de maçonnerie à l'un des murs extérieurs du transept sud de l'ancien abattoir (**figures 52** et **53**). Les plans d'assurance de 1914 et de 1953 ne précisent pas clairement la fonction de cette aile du bâtiment ; toutefois, ils indiquent la présence de trois pièces distinctes dans cette portion de l'édifice.

Parmi les autres vestiges attribuables à cette phase d'occupation, deux anciennes canalisations ont été observées à l'ouest du mur ST-01 (voir **photo 6** et **photo 8**). Leur position et leur orientation suggèrent qu'elles servaient à l'approvisionnement en eau du bâtiment. L'étude des plans anciens disponibles pour ce secteur (voir **figure 36**) révèle d'ailleurs la présence d'un réseau relativement dense de conduites souterraines à cet emplacement.



Photo 8 – Sous-opération 1A – Les tranchées des services sont visibles à l'est de ST-01 (Arkéos MTL25-12-02_N1_025)



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres

Figure 52

Polyphasé du plan d'assurance de 1914

Légende

- Limite de sous-opération
- Tracé approximatif des bâtiments anciens
- Creusement
- Maçonnerie
- Canalisation

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

ÉCHELLE = 1 : 250

1,25 0 2,5 5 m

Date
Décembre 2025

Numéro de projet 850-1170-300


Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec - Verdissement et plantation d'arbres
Figure 53
Polyphasé du plan d'assurance de 1953
Légende
Limite de sous-opération
Tracé approximatif des bâtiments anciens
Creusement
Maçonnerie
Canalisation
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)
Arkéos
ÉCHELLE 1 : 250
Date
Décembre 2025
Numéro de projet 860-1170-300
Rue de Boucherville
15,00
15,25
15,50
15,75
16,00
1A
1B
ST-01
ST-02
Bloc C (1997)

Bien qu'il soit impossible d'associer précisément les conduites observées à l'une ou l'autre des infrastructures figurant sur ces plans, leur présence confirme l'existence d'un réseau de services aménagé sous l'aile sud de l'abattoir. L'ensemble de ces conduites avait été installé dans des tranchées étroites creusées directement dans le sol naturel, puis comblées d'un remblai composé de limon argileux graveleux (voir **figure 50**, C1-5).

Le vestige ST-02 (**photos 9** et **10**) est, quant à lui, dans un état de conservation trop dégradé pour permettre une association fiable avec un élément architectural précis du bâtiment. Il se compose principalement de restes de maçonnerie très arasés, ainsi que d'une tranchée de fondation partiellement conservée. Cette dernière est comblée d'un mélange hétérogène de mortier pulvérisé et de pierres calcaires fragmentées.

Le vestige est tronqué du côté ouest par des creusements modernes liés à la construction du bloc C et à l'installation de la boucle d'incendie. Vers le nord, des décapages profonds ont entièrement fait disparaître les structures maçonnées, ne laissant subsister que des traces négatives difficilement interprétables.

La superposition des plans anciens permet de situer approximativement le vestige à l'intérieur du transept nord de l'abattoir. Cette localisation suggère qu'il pourrait correspondre à une composante interne de cet espace, sans que sa fonction initiale puisse être déterminée avec certitude, en l'absence d'indices morphologiques ou stratigraphiques plus explicites.

Le sol naturel stérile a été atteint dans l'ensemble des sous-opérations manuelles à une profondeur moyenne comprise entre 14,00 et 14,40 m NMM et se compose d'une argile limoneuse dont la couleur va du gris au brun pâle. La matrice est très homogène, compacte et ne contenait aucune inclusion.



Photo 9 – Sous-opération 1B – Le vestige ST-02, détail de la tranchée de fondation, vue en direction nord-ouest (Arkéos MTL25-12-02_N1_054)



Photo 10 – Sous-opération 1B – Le vestige ST-02, vue en direction nord-ouest (Arkéos MTL25-12-02_N1_054)

7

Conclusion et recommandations

Ce rapport porte sur l'inventaire archéologique réalisé du 11 au 13 novembre 2025 sur le terrain de la SAQ situé en marge de la rue de Boucherville, sur le lot cadastral 6 549 673. Cet inventaire a été réalisé préalablement aux travaux de verdissement et de plantation d'arbres prévus dans ce secteur dans le cadre du projet CAM 2025–2026.

Avant que la Société des alcools du Québec n'en fasse l'acquisition en 1975, le terrain appartenait aux Sœurs de la Providence. Plusieurs bâtiments agricoles liés à l'ancien complexe Saint-Jean-de-Dieu étaient situés le long de la rue de Boucherville. Les travaux envisagés par la SAQ étaient notamment susceptibles de mettre au jour des vestiges appartenant à l'ancien abattoir.

L'inventaire archéologique a permis de documenter la séquence stratigraphique présente dans cette portion du site jusqu'à une profondeur moyenne de 1,70 m sous la surface actuelle. Les tranchées ont été orientées de manière à documenter les sols situés de part et d'autre de l'ancien abattoir lié au complexe de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Les travaux permettent de conclure que ce secteur a vraisemblablement fait l'objet de décapages répétés sur au moins 0,65 m de profondeur, soit jusqu'à une altitude moyenne d'environ 15,55 m NMM.

La partie supérieure des profils stratigraphiques observés correspond à des épisodes récents de remaniement et de nivellement, contemporains ou postérieurs à la construction des bâtiments de la SAQ dans les années 1970. Sous ces niveaux remaniés, les travaux réalisés ont permis de documenter les restes de deux vestiges en pierre associés à l'abattoir qui

occupait ce secteur. Dans les deux cas, il s'agit de maçonneries résiduelles correspondant à la partie inférieure des semelles de fondation des murs. Aucun sol archéologique ni aucune aire de circulation ancienne n'ont été observés en lien avec ces structures, et aucun matériel archéologique n'a été mis au jour.

Aucune recommandation supplémentaire n'est émise pour ce secteur.

Ouvrages consultés

ARCHÉOBEC (1996A)

Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval. Ville de Laval et MCCQ.

ARCHÉOBEC (1996B)

Inventaire archéologique, projet de brise-vent île de la Commune et section ouest de l'île Grosbois, mai-septembre 1995. MEF.

ARCHÉOTEC (2016)

Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau Site BiFw-172, interventions archéologiques 2015. Ville de Gatineau.

ARCHÉOTEC (2012)

Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012. SODEC.

ARCHÉOTEC (2004)

Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003. Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.

ARCHÉOTEC (1984)

Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-lac pendant la préhistoire. Rapport de recherche archéologique [document inédit]. Parcs Canada.

ARKÉOS (2025)

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec. Inventaire archéologique. SAQ.

ARKEOS (2024)

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec. Avis archéologique. SAQ.

ARKÉOS (2003)

Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka. Consortium CIM

ARKÉOS (1999)

Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques. Vol. 1 : *Étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire*. Urgel Delisle & associés.

ARKÉOS (1991)

La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites, Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990. Collection PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE de Montréal, num. 2.

ARTEFACTUEL (2018)
BiFm-11. Le site de la Maison Trestler. Inventaire archéologique 2017 dans le cadre des travaux de stabilisation des berges. Fondation de la Maison Trestler.

BALAC, A.-M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019)
TERRE – L'empreinte humaine – Archéologie du Québec. Montréal : Les Éditions de l'Homme.

BELLAY, A. (1892)
Hospice St-Jean de Dieu - Asile de la Longue-Pointe. Montréal :Arbour & Laperle.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I F. PENDEA et É. RAGUIN (2018)
Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal. Ville de Montréal.

BELLAVANCE, F. (2015)
Archéologie publique dans le parc national d'Oka. Août 2014. SÉPAQ.

BIRCH, J. (2015)
« Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies ». *Journal of Archaeological Research*, 23 : 263–323.

CADIEUX, N. (2011)
« L'énigmatique pyroclastique ! » *Archéologiques*, 24 : 115–143.

CADIEUX, N. (2005)
La pyroclastique du site BiFw-20 à Kabeshinàn, Parc du Lac-Leamy, Gatineau. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.

CARTIER, J. (1977) [1824]
Voyage en Nouvelle-France. Montréal : HMH.

CELLARD, A. et M.-C. THIFAULT (2007)
Une toupie sur la tête : visages de la folie à Saint-Jean-de-Dieu. Montréal : Boréal.

CHAPDELAINE, C. (1988)
Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka. MAC.

CHAPDELAINE, C. et P. J. H. RICHARD (2017)
« Middle and Late Paleoindian adaptation to the landscapes of Southeastern Québec ». *PaleoAmerica*, 3(4) : 299–312.

CHARBONNEAU-DESFOSSÉS, A. (2016)
L'architecture asilaire à Montréal à la fin du XIX^e siècle : le cas de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe (1873-1890) et l'application du plan Kirkbridien. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.

CHEVRIER, D. (1980)
Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979. MAC

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003)
« La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le Nord-Est de l'Amérique de Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement. Dans *Île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq Mars : 309–334. Paléo-Québec 30. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1998)
Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais. Paléo-Québec 28. Montréal, Hull : Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982)
Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC (1995)
« Couvent Saint-Isidore : non à l'abrogation de la protection légale ». *Continuité*, 66 : 56–57.

CORBEIL, P. (2004)
« Pointe-du-Buisson 1977-2000 – Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles ». Dans *Un traducteur du passé – Mélanges en hommage à Norman Clermont*, édité C. Chapdelaine et P. Corbeil : 47–86. Paléo-Québec 31. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec.

CREESE, J. L. (2014)
« Village Layout and Social Experience: A Comparative Study from the Northeast Woodlands ». *Midcontinental Journal of Archaeology* 39(1) : 1-29.

COURTEAU, B. (1989)
De Saint-Jean-de-Dieu à Louis-H.-Lafontaine : évolution historique de l'hôpital psychiatrique de Montréal. Montréal : Méridien.

DEC ENVIRO (2023)
Étude Géotechnique, 2021, rue des Futailles, Montréal, QC. Secteur Agrandissement et Bloc E. 21 5889.GEO-A.REV3.

DÉPATIE, S, C. MACLEOD-DESBARATS, D. GAUVREAU, M. LALANCETTE et T. WIEN (1998)
Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles canadiens. Montréal : McGill-Queen's University Press.

DESSAU-SOPRIN (2003)
Surveillance des sols et des matériaux excavés – Centre de Distribution de Montréal. Rapport.

DUCHESNEAU, J.A. (1888)
Rapport de la Commission des asiles d'aliénés. Québec : Commission royale sur les asiles d'aliénés.

ETHNOSCOP (2020a)
Inventaire archéologique dans la cour de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal – BjFj-96. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, Musée Marguerite-Bourgeoys.

ETHNOSCOP (2020b)
Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul – Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04). Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2005)
Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004. Parc Jean-Drapeau.

ETHNOSCOP (2017)
Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Maison-des-Marins, 165, place D'Youville. (BjFj-163-Maison-des-Marins et BjFj-47-Corridor Ouest). Étude de potentiel et interventions archéologiques. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2001a)
Site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal. Le Saint-Sulpice.

ETHNOSCOP (2001b)
Travaux de réhabilitation au 7160 rue Notre-Dame Est. Ville de Montréal, MCCQ.

ETHNOSCOP, 1998
Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97. Ville de Montréal, MCCQ.

FISET, M.-E. (2008)
Histoire de l'occupation amérindienne de l'île de Montréal et de sa région entre 1534 et 1763. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.

GLOBENSKY, Y. (1985)
Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent. MM-85-02. Ministère de l'énergie et des ressources, Direction générale de l'exploration géologique et minérale.

HART, J. P. et W. ENGELBRECHT (2012)
« Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis ». *Journal of Archaeological Method and Theory*, 19 : 322–349.

JORDAN, K. (2013)
« Incorporation and Colonization: Postcolumbian Iroquois Satellite Communities and Processes of Indigenous Autonomy ». *American Anthropologist*, 115 : 29–43.

JOYAL, C. (1999)
Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998. MEF, Parc des Îles-de-Boucherville, MCCQ.

LAMARCHE L., M. GARNEAU, M. LAMOTHE, M. LAROQUE, J. LOISELLE *et al.* (2006).
« Histoire Holocène de la région Lanoraie-Lac Saint-Pierre ». Réunion annuelle de l'Association Québécoise pour l'Étude du Quaternaire. Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, 8 juin 2006.

LAJOIE, P. et R. BARIL (1956)
Les sols de l'île de Montréal, de l'Île Jésus et de l'île Bizard. Service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture du Canada.

LECLERC, R. (2017)
« Les municipalités à vocation religieuse au Québec ». *Études d'histoire religieuse* 77(2011) : 101–16.

LEGISLATURE OF THE PROVINCE OF QUEBEC (1882)
« Statement of the receipts and payments of the province of Quebec from all sources. From 1st July, 1881 to 4th March, 1882, both dates included ». *Sessional Papers* n°9.

LÉPINE, A. ET J. BELISLE (1984)
Le Swiftsure 1812, le projet Molson I, rapport sur les recherches archéologiques entreprises dans le fleuve Saint-Laurent à proximité des îles de Boucherville. MAC.

LEVAQUE, M.-P. (1980)
Déposition de Marie Paule Levaque témoin entendu à la requête de la défenderesse en garantie Société des Alcools du Québec le 4 février 1980. No 500-05-024 816-769, Canada, Province de Québec, District de Montréal.

LOEWEN, B. (2019)
« Montréal de l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique ». *Archéologiques* 32 : 14–52.

LOEWEN, B. (2009)
« Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX^{e} siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec* 39(1-2) : 5–21.

MAROIS, R. (1987)
« Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec,* 17(1-2) : 7–35.

MARIE-ANTOINETTE, MÈRE (1930)
L'Institut de la Providence - Histoire des filles de la charité servantes des pauvres dites Sœurs de la Providence. Vol. 4. Montréal : Providence (maison mère).

MILNER, G. R., G. CHAPLIN et E. ZAVODNY (2013)
« Conflict and societal change in late Prehistoric eastern North America ». *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews*, 22(3) : 96–102.

MAURAULT, O. (1924)
Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, Abrégé Historique. Imprimerie des sourds et muets.

MULLER, S. D. et P. J. H. RICHARD (2001)
« Post?glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec ». *Journal of Biogeography*, 28(10) : 1169–1193.

OCCHIETTI, S. et P. J. H. RICHARD (2003)
« Effet réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène: révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire*, 57(2-3) : 115–138.

OUELLET, J.-C. (2017)
« Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 ». Dans *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*, édité par A. L. Burke et C. Chapdelaine : 115–149. Paléo-Québec 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999)
« Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Quebec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 53(1) : 117–135.

PATRIMOINE EXPERTS (à paraître)

Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'excavation pour la construction de la nouvelle maison des aînés (MDA) Jeanne-Le Ber à Montréal.

PIÉRARD, J., M. CÔTÉ et L. PINEL (1987)

« Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux ». Recherches amérindiennes au Québec, 17(1-2) : 47–62.

PINEL, L. et M. CÔTÉ (1988)

Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, municipalité de Coteau-du-Lac. Municipalité de Coteau-du-Lac.

PROULX, A. (1984)

Île Sainte-Thérèse (Verchères), inventaire et expertise archéologiques, 1983. MAC.

RENAULT, L. (2012)

*Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII*e *siècle*. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.

RICHARD, P. J. H. (2018).

« Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps ». Dans *Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal*, édité par A.M. Balac et C. Bélanger *:* 290-301. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Ville de Montréal, MCCQ.

RICHARD, P. J. H. et P. GRONDIN (2009)

« Histoire postglaciaire de la végétation ». Extrait du *Manuel de foresterie.* Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

RICHARD, P. J. H. et J. POIRIER (2016)

Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

SASSAMAN, K. E. (2004)

« Complex hunter–gatherers in evolution and history: a North American perspective ». *Journal of archaeological research*, 12(3) : 227–280.

SACL (2013)

Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85. Ville de Montréa.

SOEURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE (1975)

Un héritage de courage et d'amour, 1873-1973, ou, La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe. Montréal : Thérien Frère Limités.

TREMBLAY, R. (2006)

Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs. Montréal : Éditions de l'Homme, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Documents d'archives

Les Archives Providence, Montréal (APM)

Fonds M46 - Archives financières

1897-01-26 M.46.2 (103) À l'Hon. M.F. Hackett, sec. P.Q. Renseignements concernant les immeubles de la Longue-Pointe.

1923-09-28 M.46.1 (105) Agrandissement du cimetière des malades.

1924-08-18 M.46.1 Reconstructions des dépenses incendiées

1926-08-20 M.46.1 (146) Reconstruction de la grange et réparations aux bâtiments suite à l'incendie.

1949-05-13 M.46.1 (347) Incendie du 6 mai aux remises et entrepôts de l'abattoir. Reconstruction de la bâtisse en l'agrandissant pour servir de garage.

E19 Db1.6 - Dossier cimetière Ste-Thérèse

1949-05-13 E19 Da6.5. Actes du Conseil

E19 Da6.7 Correspondance

Registre foncier du québec (RFQ)

1899 Jugement entre la Fabrique de Longue-Pointe et les Sœurs de la Providence, no 79650, circonscription de Hochelaga–Jacques-Cartier, enregistré le 29 juin 1899.

Journaux d'époque

Le Canada, 14 août 1926

Le Journal d'agriculture et d'horticulture illustré, 15 août 1916

Le Monde Illustré, 13 août 1887, 17 mai 1890

Cartes et plans anciens

S. D. Plan de l'ensemble des terres de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu. Extrait de Thérèse-de-Jésus (1881) : *Rapport de l'hospice St. Jean de Dieu, Longue Pointe*. Montréal.

1879 Hopkins, H. W. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*. Co. BAnQ : 0000174244

1899 Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments. Les Archives Providence : M.46.19 (23)

1902 Plan général de l'hôpital et ses dépendances. Les Archives Providence : M.46.19 (26)

1907 Goad, C.-E. *Montreal Island and Vicinity*. BAnQ: P600,S4,SS1,D68

1914 Goad, C.-E. *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans — special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*. BAnQ: G/1144/M65G475/C3/1912 DCA

1953 Underwriter's Survey Bureau. *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 9. BAnQ : 0000491510

1975 Servitudes sur la propriété, section générale. Centre de Distribution de la Société des alcools du Québec. Plan 14-1161

2014 Thériault, R. *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. DV 2014-5, 2014. 1 plan

Photographies aériennes

Cartothèque UQAM

1931 A3300-072

Archives de la Ville de Montréal

1947 VM97-3_7P8-54

1963 1963-7138-10-410-e12000

1966 1966-8074-12-105-e12000

1967 1967-8132-5-072-e12000

1958 1958-4972A-15-095-e12000

1968 1968-8177-10A-072-e12000

1990 1990-PGI90020-L3E-054-e10000

2002 hm-2002-can-4002-0277

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1927c Fonds Ministère des Terres et Forêts : E21,S110,SS1,SSS1,PX15, E21,S110,SS1,SSS1,PX15BIS et E21,S110,SS1,SSS1,PX16

1962 Fonds La Presse, Paul-Henri Talbot, 24 septembre 1962 : P833,S5,D1962-0090-15

1965 Fonds La Presse, Jean-Yves Létourneau, 22 septembre 1965 : P833,S5,D1965-0121-0026

1979 Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Henri Rémillard, 1979 : E6,S7,SS1,D790037-1-790038-1

Photographies historiques

Atelier d'histoire Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

1966 Fonds 0032 Fernand Légaré

Les Archives Providence, Montréal (APM)

1885 c Hospice. M46.38 (03), AG - Ka3.2

1920c Jardins et bâtiments de Saint-Jean-de-Dieu. Album Pavillon du Sacré-Cœur, M46 Album

1930c Avenue Sainte-Thérèse, guérite. 5.1.2 Album. M.46-K1 (1), AG-Nb4.1

s.d. Abattoir. M46.38 (21), AG - Ka2.1

s.d. Château d'eau et tramway. M46.38 (06), AG - Ka2.1

s.d. Caveau à légumes, M46.38 (19). AG - Ka2.1

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1901c Pavillons temporaires. Albums Massicotte : MAS-3-201-A

1929-1962 Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. 0005852630.

Musée McCord-Stewart

1911 Cimetière. Wm. Notman & Son : VIEW-11270

1911 Couvent Saint-Isidore. Wm. Notman & Son : VIEW-11271

Sites web, reportages et expositions virtuelles

Atelier d'histoire Mercier–Hochelaga-Maisonneuve MHM

Catalogue iconographique
https://www.catalogueahmhm.org/.

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine : une œuvre magistrale entre deux rives
https://www.histoiresdecheznous.ca/v2/pont-tunnel-louis-hippolyte-lafontaine_bridge/.

CHRS-Centre d'histoire des régulations sociales - UQAM

Asile de la Providence de Montréal – Centre d'histoire des régulations sociales, 28 avril 1830
https://chrs.uqam.ca/index.php/institution_montreal/asile-providence-test/.

Folie - Déjouer la fatalité, 31 mars 2022
https://dejouerfatalite.uqam.ca/folie/.

Vieillesse - Déjouer la fatalité, 30 mars 2021
https://dejouerfatalite.uqam.ca/vieillesse-2/

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Histoire
https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/histoire.

Savoir média

Hôpital Saint-Jean-de-Dieu - Avant après, saison 2, 2020
https://www.youtube.com/watch?v=-mXX2pH-NdA

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)

Sœurs de la providence
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=18082&type=pge

Annexe 1

Résumé historique et chaînes de titres pour les lots 332, 335 et 337

Résumé historique

1852-05-25	Les Soeurs de la Providence (SP) achètent la partie sud du lot 337 à Joseph Laviolette (entre le fleuve et le « chemin à barrière »).
1868-10-20	Vente par Sieur Charles Fabien Vinet dit Souligny à Sieur Jean-Baptiste Drapeau, prêtre. Lots 337, 335A.
1868-10-20	Les SP acquièrent une autre partie du lot 337 aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre.
1870-02-12	Les SP achètent une troisième partie du lot 337 de Jean-Baptiste Morin.
1885-02-18	Vente d'une partie du lot 335 de Joseph Léonard à Joseph Toupin.
1885-02-18	Vente d'une partie du lot 335 de Joseph Toupin à Dame Marie Julie Louise Toupin.
1885-06-30	Les SP achètent l'ensemble du lot 332 de William Leney et son épouse Helen Muirhead.
1887-03-11	Les SP achètent deux autres parties du lot 335 lors d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal. Ces terrains ont été saisis, ils appartenaient autrefois à Louis Pierre Trudel, E. H. Trudel et J. Bouthillier Trudel.
1892-05-09	Les SP achètent une autre partie du lot 335, de James O'Rourke.
1897-11-23	Les SP vendent une partie du lot 332 à la Cie de chemin de fer Châteauguay & Nord.
1916-01-26	Les SP vendent des parties des lots 332, 335 et 337 à la Cité de Montréal pour l'élargissement de la rue Notre-Dame.
1924-03-17	Les SP vendent plusieurs parties des lots 332, 335, 336, 337 à la Ville de Montréal pour le prolongement de la rue Sherbrooke.
1926-05-22	Les SP vendent plusieurs parties des lots 332, 336, 337 à la Ville de Montréal pour le prolongement de la rue Souligny.
1931-01-23	Les SP vendent plusieurs parties des lots 332, 336, 337 à la Ville de Montréal pour le prolongement de la rue Hochelaga.
1967-08-09	Les SP vendent une partie du lot 335 à Hydro-Québec.
1974-05-30	Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337.
1974-05-30	Les SP vendent plusieurs terrains à la Société des alcools du Québec deux sections du lot 332; deux sections du lot 335 et deux sections du lot 337.
1979-09-20	Les SP vendent une autre série de terrains à la Société des alcools: deux sections du lot 332; deux sections du lot 335 et deux sections du lot 337 totalisant 2 317 759 pi^2.

LOT 332							
Date	**Références**	**Objet**	**Notaire**	**Parties**	**Repères spatiaux**	**Bâti**	**Notes**
2007-05-08	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 3 632 711				Création du lot 3 632 711. Remplace les lots 1 323 239; 1 976 291 et 1 976 292.		
1999-09-14	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 1 323 239				Création du lot 1 323 239. Remplace les lots partie 332-20, partie 337-6 et 337-7.		
1974-05-30	RFQ, Paroisse de Longue-Pointe, Livre de renvoi, lot 337-6				Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337 et création du lot 337-6. Voir le plan (fichier 16_337-6_pdf dans dossier Plans).		
1974-05-30	RFQ, Montréal, enr. 2 523 919, 10 juin 1974	Vente	Claude Desrosiers	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	a) Une partie de forme irrégulière du lot originaire 332-partie du cadastre officiel de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-est par les lots 335 et 332 parties, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.93' et 628.9' au nord-est, 463.68', 7.08' et 41,0' au sud-est, 692.32' au sud-ouest et 4.06' et 506.16' au nord-ouest; contenant en superficie 59 460 pi. ca. b) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 332-partie (..) bornée vers le nord-est par le lot 335 partie, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332-partie, mesurant 744.72' au nord-est, 470.57' au sud-est, 628.9' et 7,08' au sud-ouest et 463.68' au nord-ouest, contenant en superficie de 319 204 pi. ca. c) Une partie de figure trapézoïdale, du lot originaire no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est, par le lot 337-partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.88' au nord-est, 384.85' au sud-est, 67.93' au sud-ouest et 384.61' au nord-ouest, contenant en superficie 25 392 pi. ca. d) Une partie de figure quadrangulaire, du lot original no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est par le lot 337 partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332-partie, mesurant 836.15' au nord-est, 377.52' au sud-est, 744.72' au sud-ouest et 384.85' au nord-ouest; contenant en superficie 297 684 pi. ca. e) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 337-partie bornée vers le nord-ouest et le sud-est par le lot 337-partie, vers le nord-est par le lot 337 partie et l'ancienne rue de Boucherville (sans désignation cadastrale) vers le sud-ouest par les lots 337 et 335-parties; mesurant 253.26', 200.02' et 40.53' au nord-ouest, 245.87', 285.99' et 384.1' au nord-est, 23.61', 199.21' et 139.42' au sud-est, 487.85' et 314.05' le long d'un arc de cercle de 678.0' de rayon, 89.44' et 98.81' le long d'un arc de cercle de 90.0' de rayon et 67.88' au sud-ouest; contenant en superficie 66 117 pi. ca. f) Une partie de figure mixtiligne, du lot originaire numéro 337-partie du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par le lot 337 partie et vers le sud-ouest par le lot 335-partie; mesurant 139.42' et 199.21', au nord-ouest, 98.81' le long d'un arc de cercle de 90' de rayon, 89.44', 314.05' le long d'un arc de cercle de 678' de rayon et 487.85' au nord-est, 614.2' au sud-est, et 836.15' au sud-ouest; contenant 482 143 pi. ca.		Une partie du lot 332 mesurant 48 177 pi. ca est cédée à la Ville de Montréal pour l'ouverture d'une rue. Aussi, une autre partie du lot 335 mesurant 1 805 pi. ca et une partie du lot 337 de 10 693 pi. ca. sont cédées à la Ville pour lui "permettre de compléter son réseau routier".
1979-09-21	RFQ, Montréal, enr. 3015988, 20 septembre 1979	Vente	Bernard Blain	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	Un immeuble vague composé de : a) une partie du lot 332 borné au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la partie du lot 335 ci-après désigné au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Legrand), mesurant 470,57' dans sa ligne nord-ouest, 1 175,62' dans sa ligne nord-est, 454.5' dans sa ligne sud-est et 1 174,07' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 543 367 pi. ca. b) une partie du lot originaire 335 bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant 377.52' dans sa ligne nord-ouest, 1 176.75' dans sa ligne nord-est, 385,0' dans sa ligne sud-est et 1 175.62' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 448 410 pi. ca. c) une partie du lot 337 bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie du lot sans désignation cadastrale située dans la Ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant 613.86' dans sa ligne nord-ouest, 217.36' et 963.04' sur les deux segments de sa ligne nord-est, 659.32' dans sa ligne sud-est et 1 176.75' dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 761 037 pi. ca. d) une autre partie du lot 332 du dit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506 propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Trans-canadienne), au nord-est par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant 344.21' dans sa ligne nord-ouest, 200.39' dans sa ligne nord, 636.91' dans sa ligne nord-est, 506.16' et 3"55' sur les deux segments de sa ligne sud-est et 850.55' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 393 188 pi. ca. e) d'une autre partie du lot 335. bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route Trans-canadienne) au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 355-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus décrite au paragraphe d), mesurant 349.69' et 168.32' sur les deux segments de la ligne nord, 188.13' dans sa ligne nord-est, 384.61' dans sa ligne sud-est et 636.91' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 158 311 pi. ca. f) d'une autre partie du lot 337, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Trans-canadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), mesurant 33.91' et 116.32' sur les deux segments de sa ligne nord, 58.16' dans sa ligne nord-est, 118.88' dans sa ligne sud-est et 188.13' dans sa ligne sud-ouest; contenant 13 426 pi. ca en superficie. Au total le terrain mesure 2 317 759 pi. ca. "dont 155 057 sont affectés par la servitude ci-dessous mentionnée en faveur de l'Hydro-Québec".	"Immeuble vague"	"Le tout se trouve présentement, avec la servitude en faveur de l'Hydro-Québec affectant les parties du lot 332 décrites aux paragraphes a) et d) et la servitude de non-accès affectant la partie des lots 332 et 335 décrite aux paragraphes d) et e)". Les terrains ont été acquis de: Le lot 332: D'une vente consentie par William Leney et son épouse Hellen Muirhead, devant Me N. G. Bourbonnière, notaire le 30/06/1885. enr. au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le no. 12 276. Une partie du lot 335, d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal, le 11/03/1887, enr. Bureau Hochelaga et J-C, no. 21 862. Une autre partie du lot 335, de James O'Rourke, reçu devant Me L. O. Hêtu, notaire le 9 mai 1892, enr. au bureau d'enregistrement Hochelaga et JC., no. 58 986. Une autre partie du lot 335, de la Cité de Montréal, le 26/01/1916, enr. Hochelaga et JC., no. 316 409. Une partie du lot 337, de Joseph Laviolette, devant Me J. A. Labadie, le 25/05/1852, enr. Hochelaga et JC., no. 10 539. Une autre partie du lot 337, aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre devant Me N. G. Bourbonnière le 20/10/1868. enr. Hochelaga et JC., no. 56 950. Une autre partie du lot 337, de Jean-Baptiste Morin, passé devant Me Bourbonnière, notaire le 12/02/1870. enr. Hochelage et JC., no. 57 080.
1926-05-22	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Acte de vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 332, 335, 337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: lisière de terre pour le prolongement de la rue Souligny. Jean Baudouin, N.P. 5 f.		
1931-01-23	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Acte de vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 337, 335, 332 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: prolongement de la rue Hochelaga. J. Baudouin, N.P. 6 f.		

LOT 332							
Date	**Références**	**Objet**	**Notaire**	**Parties**	**Repères spatiaux**	**Bâti**	**Notes**
1924-03-17	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 332, 335, 336, 337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: lisière de terre pour le prolongement de la rue Sherbrooke. Jean Baudouin, N.P. 6 f.		
1916-02-25	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 316409, 25 février 1916	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Achat de plusieurs terrains pour l'élargissement de la rue Notre-Dame. a)Une partie du lot 335 mesurant 28 pieds de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 75 centièmes de pied de largeur de l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 675 pieds et 50 centièmes de pied en avant au sud-est et 674 pieds et 60 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 17 382 pieds et cinq dixièmes de pied et borné en avant au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du dit lot no. 337, au nord-est par la rue de Boucherville et à l'autre bout au sud-ouest par la lisière (...) du lot 334. b) Une partie du lot 335 mesurant 26 pieds et 50 centième de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 164 en avant au sud-est et 163 pieds et 80 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 4 306 pieds et 5 dixièmes de pieds. Bornée en avant, au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du lot 335, à un bout au nord-est par une partie du lot 334 et à l'autre bout au sud-ouest par une autre partie du dit lot no. 335, vendue ce jour à la Ville par Louis Caty. c) Une partie du lot 332 mesurant 26 pieds et 80 centièmes de pied de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 35 centièmes de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 530 pieds et 95 centièmes de pied en avant au sud-est et 530 pieds et 75 centièmes de pied en arrière au nord-ouest donnant une superficie de 14 094 pieds, mesure anglaise. Bornée au nord-ouest par le reste du lot 332, à un bout au nord-est par la partie plus haute du dit lot no. 335, vendue ce jour par Louis Caty et à l'autre bout, au sud-ouest par partie du lot no. 331.		La vente comprend aussi des parties des lots 334 et 331.
1897-11-23	Acte non consulté	Vente	P, Mainville	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Chemin de ferm de Châteauguay & Nord	Vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cie de chemin de fer Chateauguay & Nord. Lots P-42, P-332, P-335, P-337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. P. Mainville, N.P. 6 f.		
1882-06-30	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 12276, 30 juin 1882	Vente	N. G. Bourbonnière	William Leney, fermier de la paroisse de Longue-Pointe et Helen Mereshead sa femme. à Les Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal	1- "A farm or land situated in the said County of Hochelaga (...) in the Parish of Longue Pointe the said made for Registration purposes as number [332] (...) The said contains [1.5] arpents in width by [55] arpents in depth (...) bordered in front by the River St. Laurence, in rear by the limits of Côte St. Leonard, on one side by the land thereafter described and sold on the other side by Joseph [reste de la phrase manquante]". 2-"Another farm immediately adjoining the one above described and forming the other remaining part of cadastral plan no. 332 above mentioned, the said farm contains one arpent and three perches and three quarters in width, fifty five arpents in depth "	Le terrain décrit en 1) "without buildings" Le terrain décrit en 2): "with a house, stable, shed, two bars and other buildings"	La vente inclut aussi un droit de passage vers le fleuve. Premier terrain acquis de Caroline Beaudry épouse de Prudent Jeannot dit Lachapelle devant. E. Guy, N.P., le 27/04/1850. Deuxième terrain acquis d'E. Truteau, devant A. Fissault N.P. le 15/02/1855.
1854-02-15	BANQ, CN601,S154, Greffe du notaire, Hyppolite-A. Fissiault, no. 89, 15 février 1854	Vente	Hyppolite-A. Fissiault	Zephirin Joseph Truteau, notaire à William Leney, cultivateur résident de la Longue-Pointe	"Une terre située en la dite Paroisse de la Longue-Pointe de la contenance d'environ [55] arpents de longueur ou profondeur depuis le Fleuve Saint-Laurent jusqu'aux terres de la Côte St. Léonard et d'environ un arpent quatre perches et un quart de large dans la partie qui se trouve depuis le dit fleuve jusqu'au chemin public (chemin de barrière) et d'un arpent trois perches et trois quarts de large dans la partie qui s'étend depuis le dit chemin public jusqu'aux terres de la dite Cité de St. Léonard, tenant par devant le dit Fleuve St. Laurent, par derrière aux terres de la dite Côte St. Léonard, d'un côté au Nord-Est à Isaac Cleary et de l'autre côté au Sud-Ouest au dit acquéreur.	"avec une maison en pierre, une étable et d'autres bâtiments dessus construits"	Acquis en partie de Féréol Pelletier la veille et en partie de Sieur Prudent Jeannot dit Lachapelle fils et Dame Carolyne Adèle Beaudry son épouse, par contrat en date du 2 octobre 1849, passé devant Mtre J. Belle.
1854-02-14	BANQ, CN601,S154, Greffe du notaire Hyppolite-A. Fissiault, no. 87, 14 février 1854	Vente	Hyppolite-A. Fissiault	Joseph Féréol Pelletier, écuier à Zéphirin Joseph Truteau	" a reconnu et confessé avoir vendu, cédé, transporté et délaissé dès le mois d'octobre de l'année [1847] (...) une terre située en la paroisse de la Longue Pointe, dans le comté de Montréal, de la contenance d'un arpent trois perches et trois quarts de perche de large, sur environ [55 ou 56] arpents de profondeur (...) tenant par devant le Fleuve Saint-Laurent, par derrière aux terres de la Côte Saint-Léonard, d'un côté au Nord-Est à Isaac Cleary et actuellement tient du Côté Sud-Ouest une petite partie au dit acquéreur et en grande partie au Sieur William Leney et à l'époque susmentionnée du mois d'octobre 1847, tenait du dit côté Sud-Ouest à la veuve et aux héritiers Andre Muirhead comme usufruitiers représentant André Beaudry	"avec la moitiée indivisée d'une maison en pierre, d'une vieille grange et une grande étable dessus construites"	Le terrain a été acquis de Dame Marie Elisabeth Lukin (ou Lurin), veuve de feu Pierre Beaudry. Suivant contrat devant Me J. Dufresne le 5 juillet 1847, "en suite de l'adjudication qui avait été faite de la dite terre au dit Féréol Pelletier à la porte de l'église de la paroisse de la Longue-Pointe, le 4 avril de la même année".
1850-04-27	Acte non consulté	Vente	Étienne. Guy	Caroline Beaudry épouse de Prudent Jeannot dit Lachapelle à William Leney			
1849-10-02	Acte non consulté	Vente		Prudent Jannot dit Lachapelle fils et Dame Carolyne Adèle Beaudry à Zéphirin Truteau			
1847-07-05	Acte non consulté	Vente		Lukin, Elisabeth veuve de feu Pierre Beaudry à Joseph Ferréol Pelletier			

LOT 337							
Date	**Références**	**Objet**	**Notaire**	**Parties**	**Repères spatiaux**	**Bâti**	**Notes**
2007-05-08	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 3 632 711				Création du lot 3 632 711. Remplace les lots 1 323 239; 1 976 291 et 1 976 292.		
1999-09-14	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 1 323 239				Création du lot 1 323 239. Remplace les lots partie 332-20, partie 337-6 et 337-7.		
1974-05-30	RFQ, Paroisse de Longue-Pointe, Livre de renvoi, lot 337-6				Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337 et création du lot 337-6. Voir le plan (fichier 16_337-6_pdf dans dossier Plans).		
1974-05-30	RFQ, Montréal, enr. 2 523 919, 10 juin 1974	Vente	Claude Desrosiers	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	a) Une partie de forme irrégulière du lot originaire 332-partie du cadastre officiel de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-est par les lots 335 et 332 parties, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.93' et 628.9' au nord-est, 463.68', 7.08' et 41,0' au sud-est, 692.32' au sud-ouest et 4.06' et 506.16' au nord-ouest; contenant en superficie 59 460 pi. ca. b) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 332-partie (..) bornée vers le nord-est par le lot 335 partie, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332-partie, mesurant 744.72' au nord-est, 470.57' au sud-est, 628.9' et 7,08' au sud-ouest et 463.68' au nord-ouest, contenant en superficie de 319 204 pi. ca. c) Une partie de figure trapézoïdale, du lot originaire no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est, par le lot 337-partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.88' au nord-est, 384.85' au sud-est, 67.93' au sud-ouest et 384.61' au nord-ouest, contenant en superficie 25 392 pi. ca. d) Une partie de figure quadrangulaire, du lot original no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est par le lot 337-partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335-partie et vers le sud-ouest par le lot 332-partie, mesurant 836.15' au nord-est, 377.52' au sud-est, 744.72' au sud-ouest et 384.85' au nord-ouest; contenant en superficie 297 684 pi. ca. e) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 337-partie bornée vers le nord-ouest et le sud-est par le lot 337-partie, vers le nord-est par le lot 337 partie et l'ancienne rue de Boucherville (sans désignation cadastrale) vers le sud-ouest par les lots 337 et 335-parties; mesurant 253.26', 200.02' et 40.53' au nord-ouest, 245.87', 285.99' et 384.1' au nord-est, 23.61', 199.21' et 139.42' au sud-est, 487.85' et 314.05' le long d'un arc de cercle de 678.0' de rayon, 89.44' et 98.81' le long d'un arc de cercle de 90.0' de rayon et 67.88' au sud-ouest; contenant en superficie 66 117 pi. ca. f) Une partie de figure mixtiligne, du lot originaire numéro 337-partie du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par le lot 337 partie et vers le sud-ouest par le lot 335-partie; mesurant 139.42' et 199.21', au nord-ouest, 98.81' le long d'un arc de cercle de 90' de rayon, 89.44', 314.05' le long d'un arc de cercle de 678' de rayon et 487.85' au nord-est, 614.2' au sud-est, et 836.15' au sud-ouest; contenant 482 143 pi. ca.		Une partie du lot 332 mesurant 48 177 pi. ca est cédée à la Ville de Montréal pour l'ouverture d'une rue. Aussi, une autre partie du lot 335 mesurant 1 805 pi. ca et une partie du lot 337 de 10 693 pi. ca. sont cédées à la Ville pour lui "permettre de compléter son réseau routier".
1979-09-21	RFQ, Montréal, enr. 3015988, 20 septembre 1979	Vente	Bernard Blain	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	Un immeuble vague composé de: a) une partie du lot 332 borné au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la partie du lot 335 ci-après désigné au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Legrand), mesurant 470,57' dans sa ligne nord-ouest, 1 175,62' dans sa ligne nord-est, 454.5' dans sa ligne sud-est et 1 174,07' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 543 367 pi. ca. b) Une partie du lot originaire 335 bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant 377.52' dans sa ligne nord-ouest, 1 176.75' dans sa ligne nord-est, 385,0' dans sa ligne sud-est et 1 175.62' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 448 410 pi. ca. c) une partie du lot 337 bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie du lot sans désignation cadastrale située dans la Ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant 613.86' dans sa ligne nord-ouest, 217.36' et 963.04' sur les deux segments de sa ligne nord-est, 659.32' dans sa ligne sud-est et 1 176.75' dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 761 037 pi. ca. d) une autre partie du lot 332 du dit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506 propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Trans-canadienne), au nord-est par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant 344.21' dans sa ligne nord-ouest, 200.39' dans sa ligne nord, 636.91' dans sa ligne nord-est, 506.16' et 3"55' sur les deux segments de sa ligne sud-est et 850.55' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 393 188 pi. ca. e) d'une autre partie du lot 335. bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route Trans-canadienne) au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 355-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus décrite au paragraphe d), mesurant 349.69' et 168.32' sur les deux segments de la ligne nord, 188.13' dans sa ligne nord-est, 384.61' dans sa ligne sud-est et 636.91' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 158 311 pi. ca. f) d'une autre partie du lot 337, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Trans-canadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), mesurant 33.91' et 116.32' sur les deux segments de sa ligne nord, 58.16' dans sa ligne nord-est, 118.88' dans sa ligne sud-est et 188.13' dans sa ligne sud-ouest; contenant 13 426 pi. ca en superficie. Au total le terrain mesure 2 317 759 pi. ca. "dont 155 057 sont affectés par la servitude ci-dessous mentionnée en faveur de l'Hydro-Québec".	"Immeuble vague"	"Le tout se trouve présentement, avec la servitude en faveur de l'Hydro-Québec affectant les parties du lot 332 décrites aux paragraphes a) et d) et la servitude de non-accès affectant la partie des lots 332 et 335 décrite aux paragraphes d) et e)". Les terrains ont été acquis de: Le lot 332: D'une vente consentie par William Leney et son épouse Hellen Muirhead, devant Me N. G. Bourbonnière, notaire le 30/06/1885. enr. au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le no. 12 276. Une partie du lot 335, d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal, le 11/03/1887. Enr. Bureau Hochelaga et J-C, no. 21 862. Une autre partie du lot 335, de James O'Rourke, reçu devant Me L. O. Hêtu, notaire le 9 mai 1892, enr. au bureau d'enregistrement Hochelaga et JC., no. 58 986. Une autre partie du lot 335, de la Cité de Montréal, le 26/01/1916, enr. Hochelaga et JC., no. 316 409. Une partie du lot 337, de Joseph Laviolette, devant Me J. A. Labadie, le 25/05/1852, enr. Hochelaga et JC., no. 10 539. Une autre partie du lot 337, aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre devant Me N. G. Bourbonnière le 20/10/1868. enr. Hochelaga et JC., no. 56 950. Une autre partie du lot 337, de Jean-Baptiste Morin, passé devant Me Bourbonnière, notaire le 12/02/1870. enr. Hochelaga et JC., no. 57 080.

LOT 337							
Date	**Références**	**Objet**	**Notaire**	**Parties**	**Repères spatiaux**	**Bâti**	**Notes**
1916-02-25	RFQ, Hochelaga-Jacques-Cartier, enr. 316409, 25 février 1916	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Achat de plusieurs terrains pour l'élargissement de la rue Notre-Dame. a) Une partie du lot 335 mesurant 28 pieds de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 75 centièmes de pied de largeur de l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 675 pieds et 50 centièmes de pied en avant au sud-est et 674 pieds et 60 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 17 382 pieds et cinq dixièmes de pied et bornée en avant au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du dit lot no. 337, au nord-est par la rue de Boucherville et à l'autre bout au sud-ouest par la lisière (...) du lot 334. b) Une partie du lot 335 mesurant 26 pieds et 50 centièmes de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 164 en avant au sud-est et 163 pieds et 80 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 4 306 pieds et 5 dixièmes de pied. Bornée en avant, au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du lot 335, à un bout au nord-est par une partie du lot 334 et à l'autre bout au sud-ouest par une autre partie du dit lot no. 335, vendue ce jour à la Ville par Louis Caty. c) Une partie du lot 332 mesurant 26 pieds et 80 centièmes de pied de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 35 centièmes de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 530 pieds et 95 centièmes de pied en avant au sud-est et 530 pieds et 75 centièmes de pied en arrière au nord-ouest donnant une superficie de 14 094 pieds, mesure anglaise. Bornée au nord-ouest par le reste du lot 332, à un bout au nord-est par la partie plus haute du dit lot no. 335, vendue ce jour par Louis Caty et à l'autre bout, au sud-ouest par partie du lot no. 331.		La vente comprend aussi des parties des lots 334 et 331.
1868-08-15	BAnQ, CN601,S48, Greffe du notaire Narcisse Gaudry dit Bourbonnière, 15 août 1868	Vente	Narcisse Gaudry dit Bourbonnière	Fabien Vinet dit Souligny à Jean-Baptiste Drapeau	Une terre située en la dite paroisse de la Longue-Pointe (...) 1) Une terre de la contenance de 2 arpents de front sur 35 arpents de long, tenant par devant le fleuve, par derrière Elizabeth Eagan (?) veuve de Joseph Cleary.		La vente comprend plusieurs parcelles, mais l'acte est illisible (probablement endommagé par l'eau).
1852-05-25	BAnQ, CN601,S219, Greffe du notaire Joseph Augustin Labadie, no 13102, 25 mai 1852	Vente	Joseph Augustin Labadie	Joseph Gaspard Laviolette Écuyer à Soeurs de la Providence de Montréal et à L. Fabien Vient dit Souligny, cultivateur de la Longue-Pointe	"Une terre convertie en Franc Aleu Roturier, sise et située près de l'Église de la dit paroisse de la Longue Pointe (...) de la contenance de 62 arpents en superficie plus ou moins sans aucune garantie de mesure précise tenant par devant au Fleuve St. Laurent, par derrière à Edward Queen, d'un côté au Sud-Ouest en partie au dit Fabien Vinet de Souligny et en partie à Isaac Clarey et d'un autre côté au Nord-Est au chemin qui conduit à la dite Église de la Longue-Pointe à la Côte St. Léonard (...)." "Et au même moment, les dits acquéreurs désirant jouir séparément et par devis de la dite terre et de ses dépendances, ils ont convenu d'en faire le partage et division ainsi qu'il suit: A été cédé et abandonné par le dit Sr. Fabien Vient dit Souligny à la dite Communauté (...) toute cette partie de la dite terre qui se trouve entre le dit Fleuve St. Laurent et le chemin neuf appelé chemin à barrière joignant d'un côté Sud-Ouest au Sr. L. Fabien Vinet et d'autre côté au Nord-Est au chemin qui conduit à l'Église avec les deux maisons et autres bâtiments depuis construits. Et a été cédé et abandonné par les dites Soeurs de charité au dit Sr. Fabien Vinet de Souligny (...) toute la partie de la dite terre depuis le côté Nord du dit chemin neuf au chemin à barrière jusqu'au terrain du dit Edward Queen, joignant d'un côté au sud-ouest aux parties du dit Fabien Vient la partie à Isaac Cleary et d'autre côté au Nord-Est au dit chemin qui conduit de l'Église à la Côte St. Léonard et vice versa avec les circonstances et dépendances."		

LOT 337							
Date	**Références**	**Objet**	**Notaire**	**Parties**	**Repères spatiaux**	**Bâti**	**Notes**
2007-05-08	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 3 632 711				Création du lot 3 632 711. Remplace les lots 1 323 239; 1 976 291 et 1 976 292.		
1999-09-14	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 1 323 239				Création du lot 1 323 239. Remplace les lots partie 332-20, partie 337-6 et 337-7.		
1974-05-30	RFQ, Paroisse de Longue-Pointe, Livre de renvoi, lot 337-6				Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337 et création du lot 337-6. Voir le plan (fichier 16_337-6_pdf dans dossier Plans).		
1974-05-30	RFQ, Montréal, enr. 2 523 919, 10 juin 1974	Vente	Claude Desrosiers	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	a) Une partie de forme irrégulière du lot originaire 332-partie du cadastre officiel de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-est par les lots 335 et 332 parties, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.93' et 628.9' au nord-est, 463.68', 7.08' et 41,0' au sud-est, 692.32' au sud-ouest et 4.06' et 506.16' au nord-ouest; contenant en superficie 59 460 pi. ca. b) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 332-partie (..) bornée vers le nord-est par le lot 335 partie, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332-partie, mesurant 744.72' au nord-est, 470.57' au sud-est, 628.9' et 7,08' au sud-ouest et 463.68' au nord-ouest, contenant en superficie de 319 204 pi. ca. c) Une partie de figure trapézoïdale, du lot originaire no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est, par le lot 337-partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.88' au nord-est, 384.85' au sud-est, 67.93' au sud-ouest et 384.61' au nord-ouest, contenant en superficie 25 392 pi. ca. d) Une partie de figure quadrangulaire, du lot original no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est par le lot 337-partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335-partie et vers le sud-ouest par le lot 332-partie, mesurant 836.15' au nord-est, 377.52' au sud-est, 744.72' au sud-ouest et 384.85' au nord-ouest; contenant en superficie 297 684 pi. ca. e) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 337-partie bornée vers le nord-ouest et le sud-est par le lot 337-partie, vers le nord-est par le lot 337 partie et l'ancienne rue de Boucherville (sans désignation cadastrale) vers le sud-ouest par les lots 337 et 335-parties; mesurant 253.26', 200.02' et 40.53' au nord-ouest, 245.87', 285.99' et 384.1' au nord-est, 23.61', 199.21' et 139.42' au sud-est, 487.85' et 314.05' le long d'un arc de cercle de 678.0' de rayon, 89.44' et 98.81' le long d'un arc de cercle de 90.0' de rayon et 67.88' au sud-ouest; contenant en superficie 66 117 pi. ca. f) Une partie de figure mixtiligne, du lot originaire numéro 337-partie du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par le lot 337 partie et vers le sud-ouest par le lot 335-partie; mesurant 139.42' et 199.21', au nord-ouest, 98.81' le long d'un arc de cercle de 90' de rayon, 89.44', 314.05' le long d'un arc de cercle de 678' de rayon et 487.85' au nord-est, 614.2' au sud-est, et 836.15' au sud-ouest; contenant 482 143 pi. ca.		Une partie du lot 332 mesurant 48 177 pi. ca est cédée à la Ville de Montréal pour l'ouverture d'une rue. Aussi, une autre partie du lot 335 mesurant 1 805 pi. ca et une partie du lot 337 de 10 693 pi. ca. sont cédées à la Ville pour lui "permettre de compléter son réseau routier".
1979-09-21	RFQ, Montréal, enr. 3015988, 20 septembre 1979	Vente	Bernard Blain	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	Un immeuble vague composé de: a) une partie du lot 332 borné au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la partie du lot 335 ci-après désigné au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Legrand), mesurant 470,57' dans sa ligne nord-ouest, 1 175,62' dans sa ligne nord-est, 454.5' dans sa ligne sud-est et 1 174,07' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 543 367 pi. ca. b) Une partie du lot originaire 335 bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant 377.52' dans sa ligne nord-ouest, 1 176.75' dans sa ligne nord-est, 385,0' dans sa ligne sud-est et 1 175.62' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 448 410 pi. ca. c) une partie du lot 337 bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie du lot sans désignation cadastrale située dans la Ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant 613.86' dans sa ligne nord-ouest, 217.36' et 963.04' sur les deux segments de sa ligne nord-est, 659.32' dans sa ligne sud-est et 1 176.75' dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 761 037 pi. ca. d) une autre partie du lot 332 du dit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506 propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Trans-canadienne), au nord-est par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant 344.21' dans sa ligne nord-ouest, 200.39' dans sa ligne nord, 636.91' dans sa ligne nord-est, 506.16' et 3"55' sur les deux segments de sa ligne sud-est et 850.55' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 393 188 pi. ca. e) d'une autre partie du lot 335. bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route Trans-canadienne) au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 355-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus décrite au paragraphe d), mesurant 349.69' et 168.32' sur les deux segments de la ligne nord, 188.13' dans sa ligne nord-est, 384.61' dans sa ligne sud-est et 636.91' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 158 311 pi. ca. f) d'une autre partie du lot 337, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Trans-canadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), mesurant 33.91' et 116.32' sur les deux segments de sa ligne nord, 58.16' dans sa ligne nord-est, 118.88' dans sa ligne sud-est et 188.13' dans sa ligne sud-ouest; contenant 13 426 pi. ca en superficie. Au total le terrain mesure 2 317 759 pi. ca. "dont 155 057 sont affectés par la servitude ci-dessous mentionnée en faveur de l'Hydro-Québec".	"Immeuble vague"	"Le tout se trouve présentement, avec la servitude en faveur de l'Hydro-Québec affectant les parties du lot 332 décrites aux paragraphes a) et d) et la servitude de non-accès affectant la partie des lots 332 et 335 décrite aux paragraphes d) et e)". Les terrains ont été acquis de: Le lot 332: D'une vente consentie par William Leney et son épouse Hellen Muirhead, devant Me N. G. Bourbonnière, notaire le 30/06/1885. enr. au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le no. 12 276. Une partie du lot 335, d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal, le 11/03/1887. Enr. Bureau Hochelaga et J-C, no. 21 862. Une autre partie du lot 335, de James O'Rourke, reçu devant Me L. O. Hêtu, notaire le 9 mai 1892, enr. au bureau d'enregistrement Hochelaga et JC., no. 58 986. Une autre partie du lot 335, de la Cité de Montréal, le 26/01/1916, enr. Hochelaga et JC., no. 316 409. Une partie du lot 337, de Joseph Laviolette, devant Me J. A. Labadie, le 25/05/1852, enr. Hochelaga et JC., no. 10 539. Une autre partie du lot 337, aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre devant Me N. G. Bourbonnière le 20/10/1868. enr. Hochelaga et JC., no. 56 950. Une autre partie du lot 337, de Jean-Baptiste Morin, passé devant Me Bourbonnière, notaire le 12/02/1870. enr. Hochelaga et JC., no. 57 080.

Réfection de l'allée centrale (projet 19-016)

Devant le pavillon des arts de l'université McGill. Site BjFj-203.

RAPPORT FINAL

Inventaire et surveillance archéologique

Le 30 mars 2026

Francis Bellavance, M. Sc.
ARCHÉOPHONE
728 chemin de la Cabane Ronde
francis.bellavance@archeologue.quebec
450 966-136

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 4

LISTE DES PARTICIPANTS 5

INTRODUCTION 6

- **Cadre environnemental** 6
  - **Évolution du paysage** 6
  - **Environnement actuel** 7
- **Cadre historique et préhistorique** 12
  - **Préhistoire de Montréal** 12
  - **Histoire de Montréal** 14
  - **Évolution de l'esplanade, devant le pavillon des arts** 15
  - **Histoire de James Mc Gill** 26
- **Travaux antérieurs** 33

MANDAT 38

LIEU DES INTERVENTIONS 40

MÉTHODOLOGIE POUR LES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES 44

- **Sondages manuels** 45
- **Sondages mécaniques** 45
- **Contraintes liées aux sondages en bas de la pente** 47
- **Contraintes liées aux sondages dans l'allée centrale** 47
- **Contraintes liées aux sondages en haut de la pente** 49

MÉTHODOLOGIE POUR LE SONDAGE BIOARCHÉOLOGIQUE 49

MÉTHODOLOGIE POUR LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 50

MESURES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION 52

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 52

- **Sondages en bas de la pente** 52
  - **Sous-opération 9B** 52
  - **Sous-opération 9K** 54
  - **Sous-opération 9L** 57
  - **Sous-opération 9M** 57
  - **Sous-opération 9N** 57

Sous-opération 9O 58
Sous-opération 9R 59
Sondages dans l'Allée centrale 62
Sous-opération 9A 62
Sous-opération 9C 65
Sous-opération 9D 65
Sous-opération 9E 65
Sous-opération 9F 66
Sous-opération 9G 67
Sondage bioarchéologique (9H) 67
Sondages en haut de la pente 70
Sous-opération 9I 70
Sous-opération 9J 70
Sous-opération 9P 71
Sous-opération 9Q 76
Sous-opération 9S 76
Sous-opération 9T 78
Sous-opération 9U 78
Sous-opération 9V 79
RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 79
Sous-opération 12A 79
Sous-opération 12B 86
Sous-opération 12C 87
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 96
Sondage bioarchéologique 96
Sondages archéologiques 96
Sondages en bas de la pente 96
Sondages dans la pente 99
Sondages en haut de la pente 100
Surveillance archéologique 101
Recommandations 104

RÉSUMÉ

L'université McGill désirait procéder à la réfection de la partie nord de l'allée centrale, menant au pavillon des arts (projet 19-016). L'emprise des travaux inclut également la rue devant le pavillon, qui devra être élargie pour donner accès aux camions de pompiers. À la jonction des deux voies de circulation se trouve un triangle gazonné, sur lequel il y a un monument funéraire en l'honneur de James McGill. Des restes du fondateur de l'université seraient enfouis près du monument. L'élargissement de la route devant le pavillon nécessitera l'excavation d'une bande de 3 m de largeur dans le triangle, du côté nord.

L'université McGill a mandaté Archéophone afin de réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux. Le permis 24-ARCP-01 a été délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 8 avril 2024. L'intervention, nommée opération 9, a été menée du 22 au 30 avril 2024. Puis, l'entreprise à reçu le mandat de procéder à une surveillance de travaux. Le permis 25-ARCP a été délivré à cet effet, le 18 mars 2025. L'opération 12 fut réalisée le 7 avril et le 27 mai 2025.

Cinq sondages manuels (9K à 9O) et dix-sept sondages mécaniques (9A à 9J et 9P à 9V) ont été ouverts dans l'esplanade de l'université. Le sondage 9H était dans le triangle gazonné. Il a été excavé sous l'œil attentif d'une bioarchéologue, à cause de sa proximité avec la sépulture de James McGill. Aucun contexte archéologique et aucun reste humain n'a été identifié dans cette sous-opération.

La partie nord de l'allée centrale est surélevée, à partir d'une intersection en Y. Elle décrit une pente ascendante vers le pavillon des arts. Sept sondages étaient en bas de la pente. Ils ont livré un niveau pouvant être attribué à la seconde moitié du 19^{e} siècle.

Hormis la sous-opération 9P, les sondages dans la pente et en haut de la pente n'ont pas mené à la découverte d'un niveau d'occupation ou de circulation ancien. Cependant, ils reflétaient divers travaux de réfection antérieurs dans la pente. Le sondage 9P a livré un niveau de circulation contenant de l'anthracite, surmonté par deux routes asphaltées. Des fragments de trottoir en béton qui reposaient sur la couche d'anthracite ont également été collectés.

Une surveillance des travaux a été menée en 2025, pendant que des excavations dégageaient des fondations du pavillon des arts et une partie du triangle gazonné. La surveillance a permis de documenter les fondations de l'escalier qui mène à la porte principale du pavillon des arts, ainsi que les fondations de l'aile est du pavillon.

RÉDACTION DU RAPPORT

Francis Bellavance et Tania Bertrand

Tania Bertrand a rédigé les parties du rapport en lien avec la bioarchéologie (pages 49 à 51, 67 à 69, 79 et 80). Francis Bellavance a rédigé le reste du rapport d'intervention.

LISTE DES PARTICIPANTS

Simon Lacoste : gestionnaire de projet, McGill

Marcela S. Fernandez : assistante gestionnaire, Mc Gill

Jeremy Glen : Architecte, McGill

Francis Bellavance : Archéologue, chargé de projet, Archéophone

Tania Bertrand : Bioarchéologue, chargée de projet, Archéophone

Maude Chapdelaine : assistante archéologue, Archéophone

Xavier Dagenais-Chabot : archéologue de terrain, Archéophone

William Farrell : excavateur, Paysagement Serres Lavoie Inc.

Marc Lapierre : coordonnateur de projets, Promark-Telecon

INTRODUCTION

Cadre environnemental

Évolution du paysage

L'intervention archéologique a été menée sur le versant sud du mont Royal. Cette colline fait partie d'un ensemble de dix Montérégiennes formées au Crétacé (- 145 à -46 Ma), par une montée de magma à travers la roche sédimentaire (Bourque, 2010). En refroidissant, le magma a permis la formation de diverses roches ignées, enchâssées dans la roche préexistante. Une série d'avancées glaciaires se sont succédé au cours du quaternaire (- 2,6 Ma à aujourd'hui). Le passage des inlandsis a érodé la roche sédimentaire, exposant ainsi la roche ignée, plus dure (Bédard, 2020a).

L'érosion a permis d'exposer la roche magmatique formant aujourd'hui le Mont-Royal. Notamment le gabbro mélanocrate, présent sur son flanc sud et est. Le réchauffement de la roche sédimentaire par le Magma avait également mené à la formation de la cornéenne, une roche métamorphique exploitée au cours de la préhistoire.

Au cours de la glaciation du Wisconsin (- 80 Ka à - 10 Ka) la côte continentale a été écrasée sous le poids de la glace. Ainsi, depuis la fonte de l'inlandsis Laurentidien, le Canada se relève graduellement. Cet affaissement suivi d'une longue remontée isostatique est responsable des étendues d'eau qui se sont succédé dans la région montréalaise (Bédard, 2020b).

Il y a 13 000 ans, les Basse-Terre du Saint-Laurent sont à ce point affaissées que l'eau de l'océan Atlantique s'y infiltre pour former la mer de Champlain. La tranquillité du fond marin favorise le dépôt d'argiles dans l'ensemble des Basse-Terre. À Montréal, seuls les sommets du Mont-Royal n'étaient pas submergés. Vers 10 000 ans AA, la remontée isostatique fait en sorte que l'eau salée n'atteint plus Montréal. La région est alors sous un vaste lac d'eau douce, alimenté par la fonte des glaciers. Le niveau du lac Lampsilis atteignait à ses débuts environ 90 m (NMM). Puis, il atteint entre 60 à 65 m d'altitude (NMM) vers 9 500 AA C'est dans cet intervalle que fut exondé le terrain à l'étude, puisque les élévations au sol varient entre 70 et 80 m (NMM). Vers 8000 AA, le lac proglaciaire atteint 30 m (NMM). À partir de 7500 AA, il fait place à un système fluvial

avec des marées. Le fleuve Saint-Laurent aurait atteint son niveau actuel vers 5000 AA (Ethnoscop, 2014 et Bédard, 2020b).

Environnement actuel

L'intervention archéologique s'est déroulée dans l'esplanade du pavillon des Arts de l'université Mc Gill. Il s'agit d'un vaste terrain gazonné parsemé d'arbres feuillus matures. Il est traversé par une voie asphaltée appelée allée centrale. Cette voie relie la rue Sherbrooke (au sud) et le pavillon des arts (au nord). Devant le pavillon des arts se trouve un triangle gazonné, sur lequel trône le monument funéraire de James Mc Gill. L'allée centrale permet de contourner le triangle. Deux autres chemins asphaltés rejoignent l'allée centrale, de manière à former une intersection en Y.

Les pavillons de l'université qui gravitent autour de l'esplanade sont surélevés par rapport au terrain vacant. Pour cette raison, les principales voies de communication sont montées sur un talus. En ce qui concerne l'allée centrale, le talus débute au niveau de l'intersection en Y. À partir de ce point, l'allée centrale forme une pente ascendante, vers le pavillon des arts.

Selon la carte des dépôts meubles de la commission géologique du Canada (1975), le dépôt meuble naturel à cet endroit serait un till non différencié (figure 3). Cependant, des forages géotechniques (Stantec, 2023) réalisés de part et d'autre du triangle gazonné indiquent un dépôt naturel de silt sableux brun contenant des cailloux, à 1,20 m (forage F22-09) et 1,83 m (forage F22-10) de profondeur.

La pente de l'allée centrale me fait douter que Stantec ait réellement échantillonné des sols naturels. En effet, un plan des travaux montre que le triangle gazonné est à 5 m au-dessus du début de la pente (figures 1 et 2), laquelle paraît clairement avoir été construite pour supporter le chemin.

Artefactuel (2020) a travaillé le long de l'allée centrale, au sud de l'intersection en Y. La coopérative de travail a identifié des sols naturels à environ 70 cm de profondeur dans la sous-opération 3C et à une cinquantaine de cm de profondeur dans les sous-opérations 3E et 3G (figure 57). À ces endroits, les sols naturels seraient composés de sable de

différentes couleurs : brun jaunâtre lité (3C8), orangé marbré gris clair (3E5) à gris clair avec des lentilles d'argile (3E6), jaunâtre lité gris clair (3G4). Notons que ces sous-opérations étaient au sud de l'intersection en Y, où débute la pente du chemin. De plus, la carte de la commission géologique indique la présence de dépôts de sable au sud de l'aire d'étude.

Une étude de potentiel archéologique réalisée par Arkéos (2023) identifie deux zones de potentiel archéologique dans l'aire d'étude : les zones 17 et 20. La zone 17 est définie comme étant le piémont du mont Royal. L'entreprise trace une ligne correspondant à la flexure du piémont, le long de la rue qui fait face au pavillon des arts. Notons que cette ligne passe sur le triangle gazonné (figure 4). L'observation d'une photo aérienne de 1930 (figure 5) laisse plutôt penser qu'un talus a été construit devant le pavillon des arts. Ainsi, si la flexure naturelle passe bien à cet endroit précis, elle doit être sous un épais remblai.

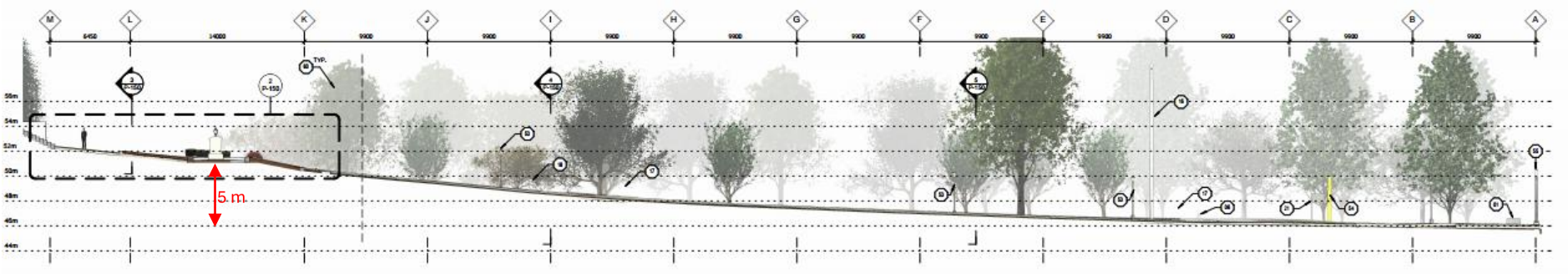


Figure 1 : Profil de la pente de l' allée centrale, devant le pavillon des arts. Plan émis pour construction, université McGill, 2024. La double flèche rouge indique le dénivelé de 5 m sous un monument funéraire se trouvant dans le triangle gazonné.

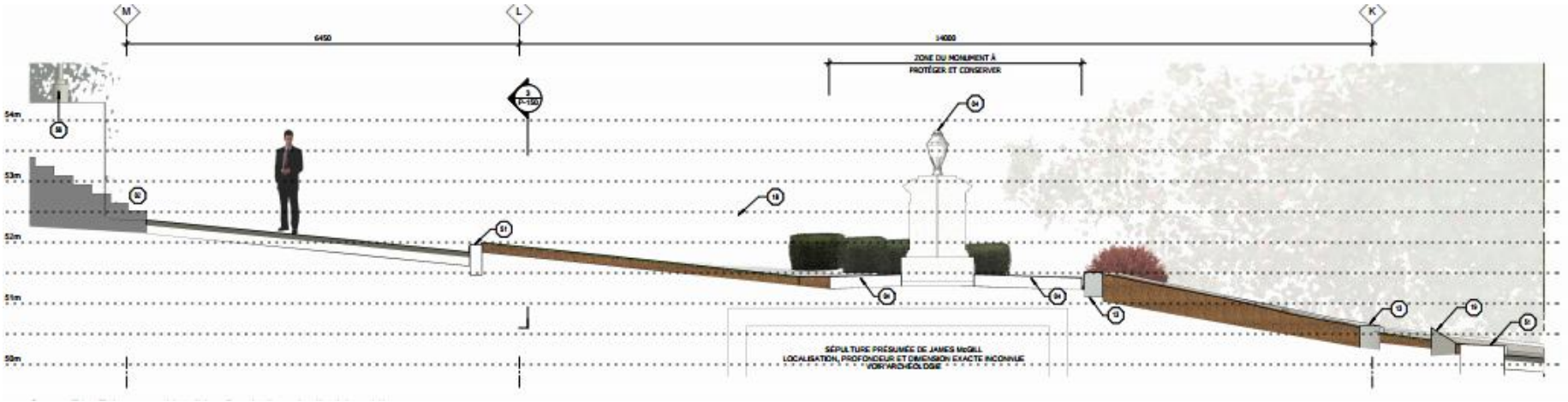
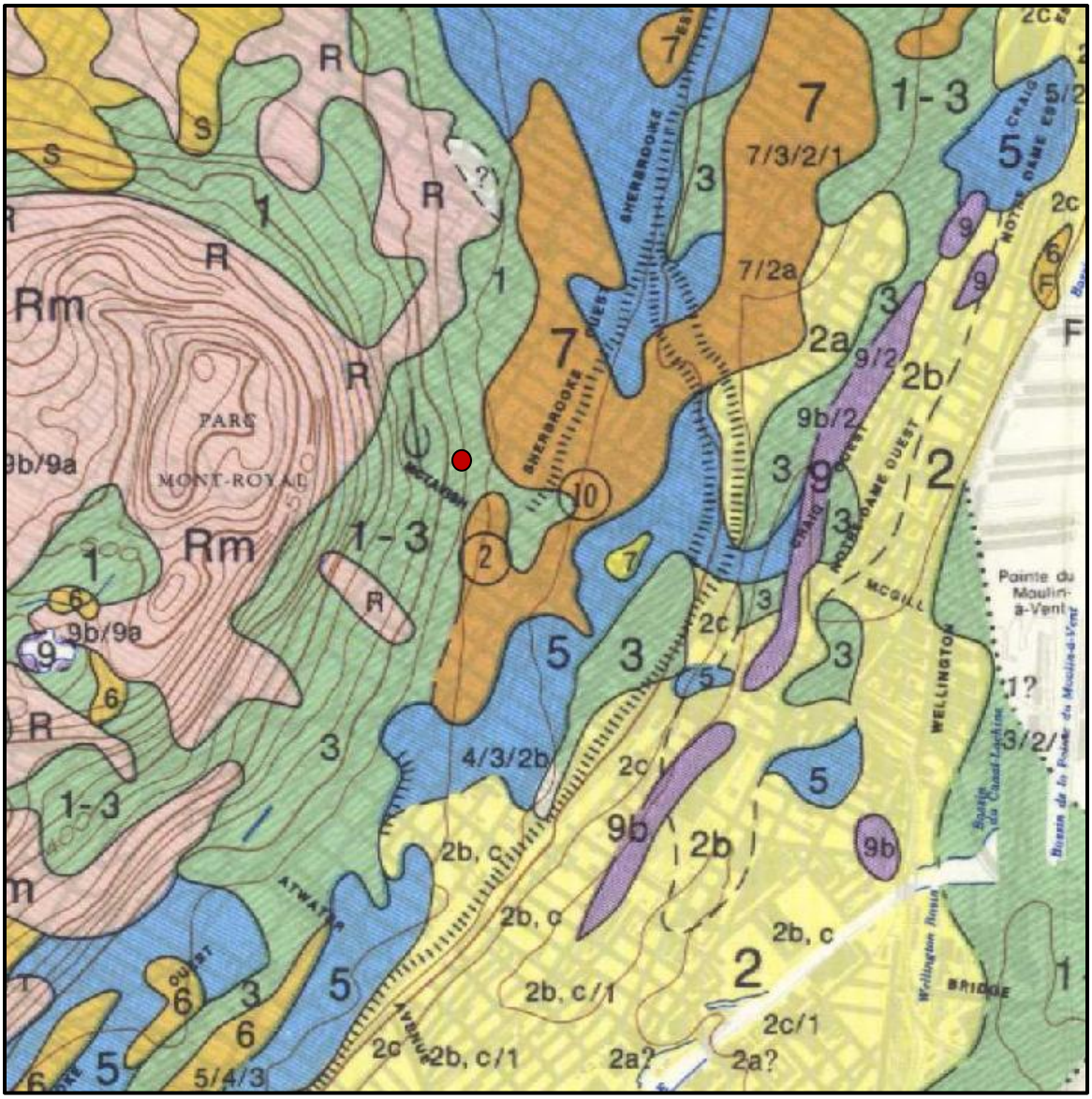


Figure 2 : Segment du profil de la pente (cadre en pointillé) présenté à la figure précédente. Plan émis pour construction, université McGill, 2024.



LÉGENDE

Emplacement du lieu à l'étude

R	*Grès, schistes argileux, calcaire, dolomie (début du Paléozoïque).* **Rm**, *roches intrusives montérégiennes, comprenant quelques brèches (Crétacé inférieur).*
1-3 | 1-2-3	**1-3**, *Dépôts de till non-différenciés.* **1-2-3**, *Tills non-différenciés et autres sédiments glaciaires de l'épisode de Malone.*
7	*Sable, un peu de gravier: quelques coquillages d'eau douce.* **7a**, *moins de trois pieds d'épaisseur.*
5	*Sédiments d'eau profonde* *Argile, limon: calcaire; par endroits avec des coquillages marins -"Argile Leda". Comprend des argiles marines intercalées et mélangées avec du till argileux d'écoulement (le matériel 5a) dans le voisinage du Boulevard Pie IX et de la route transcanadienne; le till s'étant probablement détaché de la glace de la calotte sous forme de coulée.*

Figure 3 : Géologie des dépôts meubles (1975), Ile de Montréal. Commission géologique du Canada.

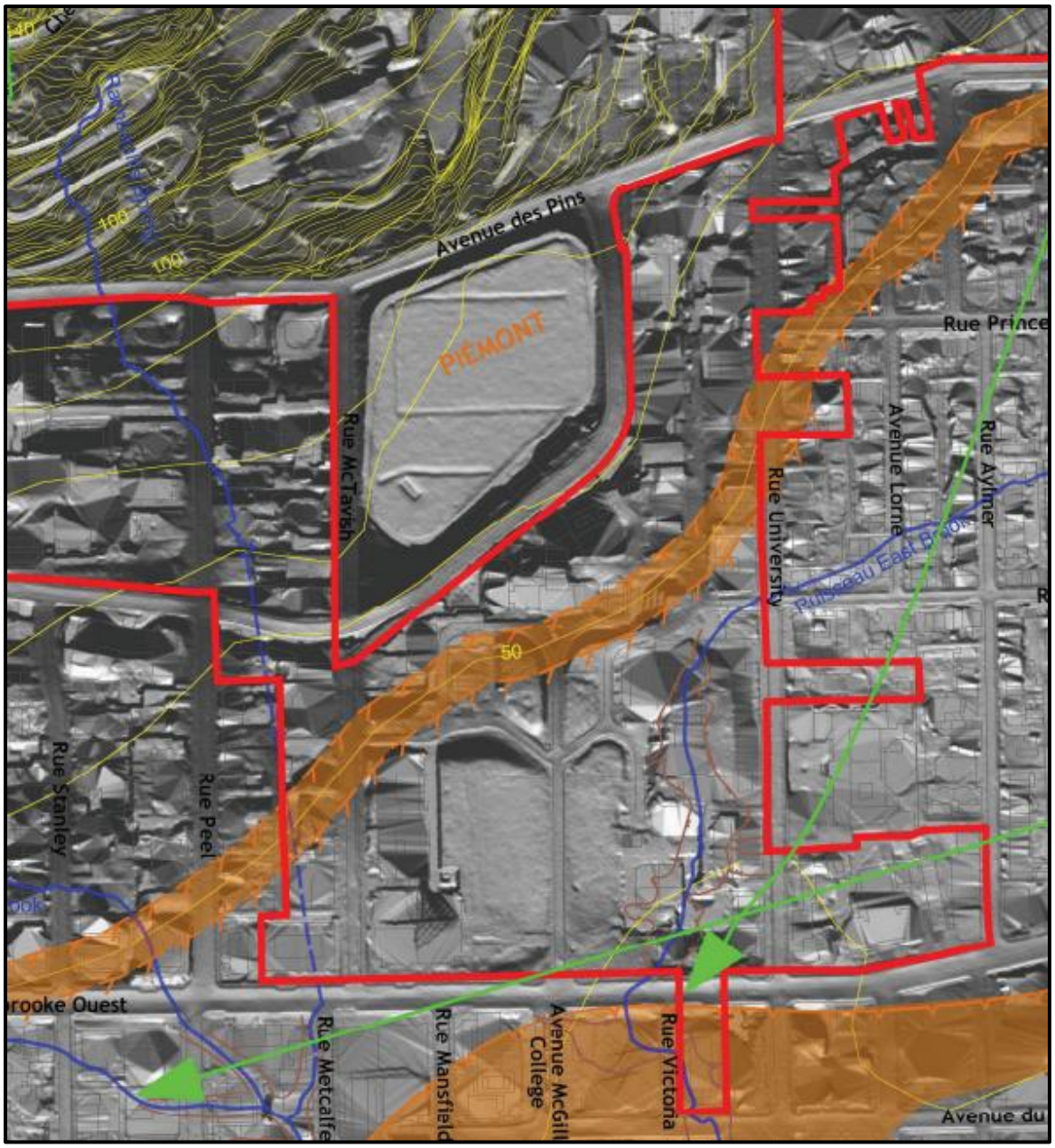


Figure 4 : Emplacement de la flexure du piémont du Mont-Royal (surface orangée longeant la courbe à niveau 50 m N.M.M. selon Arkéos 2023. Les lignes rouge indiquent les limites de l'étude de potentiel archéologique.



Figure 5 : Esplanade de l'université McGill en 1930. L'angle de la photo aérienne permet d'apprécier le relief. On observe le rehaussement au nord du pavillon Morrice et devant le pavillon des arts. Une pente abrupte semble suivre précisément le tracé de la rue en face du pavillon des arts en direction est. Passé ce pavillon, la pente forme un arc afin de contourner les bâtiments suivants. Ce tracé sinueux, mais gracieux, ne semble pas naturel. Il épouse trop bien les surfaces asphaltées.

Cadre historique et préhistorique

Préhistoire de Montréal

La présence de groupes paléoindiens sur l'île de Montréal n'est pas impossible, bien qu'aucune découverte ne puisse le confirmer. Des pointes de type Plano ont toutefois été trouvées en amont du lac Saint-François, sur l'île Thompson, à Akwesasne (Gogo, 1961). Étant donné l'altitude du site BgFp-33 à 44 m (NMM), il a dû être occupé dans l'intervalle 9 500 à 9 000 AA. Artefactuel (2017) suppose que l'île Thompson était sur le chemin emprunté par des groupes de culture plano, pour passer des Grands Lacs à la Gaspésie. Montréal semble donc être enligné sur leur axe de déplacement, le long du Saint-Laurent.

Dans la région de Montréal, les plus anciennes occupations préhistoriques sont reliées à la tradition culturelle de l'Archaïque laurentien (Ethnoscop, 2014). Chronologiquement, cette tradition se situe entre 6000 et 4000 AA. Elle est divisée en deux épisodes : la phase Vergenne (6000 à 5000 AA) et la phase Brewerton (5000 à 4000 AA). Chacune est connue à partir de pointes de projectile portant le même nom. Bien que les sites de l'Archaïque laurentien soient nombreux dans la région, aucun n'est connu sur l'île de Montréal.

La tradition suivante, appelée archaïque post-laurentien, a pour sa part laissée des traces de sa présence sur l'île. D'ailleurs, des groupes post-laurentiens semblent avoir exploité la cornéenne présente en affleurement sur le Mont-Royal (site BjFj-97). Deux phases ont été identifiées. La phase Lamoka (4300 à 3800 AA) empiète sur la phase Brewerton. Elle est caractérisée, entre autres, par une pointe du même nom. Toutefois, les groupes auraient également taillé des pointes Normanskill et Sylvan. Ils fabriquaient alors des abris qui semblent être un prototype des maisons longues iroquoïennes (Clermont et Chapdelaine, 1982). Il s'en suit la phase Susquehanna (3800 à 3000 AA), qui mènera à la période à l'avènement du Sylvicole. Ethnoscop (2014) a fait remarquer que cette phase est moins bien documentée dans la région à l'étude.

Les trois épisodes du Sylvicoles sont documentés sur l'île de Montréal. Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA) est marqué par l'adoption de la poterie, par les groupes de l'Archaïque post-Laurentien. Les vases de cette époque ne présentaient pas de motifs, mais des traces de battoir cordé. Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA) est caractérisé par des poteries décorées et une tendance vers la sédentarité. En effet, les poteries sont difficiles à transporter, à cause de leur poids et de leur fragilité. Dans les 500 dernières années de cet épisode, les groupes sont semi-sédentaires et demeurent longtemps près de l'eau pour pratiquer une pêche intensive (Limoge, 2006).

Le Sylvicole supérieur (1000 AA à 450 AA) est bien représenté près du Mont-Royal, notamment avec les sites Dawson (BjFj-1), le site Cartier (BjFj-134) près du monument dédié à Sir George-Etienne-Cartier, le site BjFj-93 au cimetière Notre-Dame-des-Neige et les sites BiFj-137 et 1BiFj-138 sur le versant sud du mont. Au Sylvicole supérieur, la culture du maïs se répand à travers les basses terres du Saint-Laurent, permettant aux

populations de se sédentariser. Ainsi, les premiers villages d'horticulteurs voient le jour. Ils étaient formés par des groupes de 200 à 2000 individus, habitant des maisons d'une longueur de 24 à 30 mètres (Tremblay, 2006).

Histoire de Montréal

Le 2 octobre 1535, Jacques-Cartier et une petite équipe composée de « gentilshommes » et de 50 marins atteignent Hochelaga. Ce village Iroquoien était situé sur l'île de Montréal à une lieue et demie du rivage (7,25 km). Le navigateur mentionne la présence d'une montagne « labourée et fort fertile, de dessus laquelle on voit fort loin », qu'il nomme Mont-Royal (Lacoursière, 1995). Situé au pied de la colline, Hochelaga était formé d'une cinquantaine de maisons longues protégées d'une palissade. Les habitations atteignaient 35 mètres de long et 7 mètres de large. Plus de mille autochtones auraient accueilli les Français, mais on pense que le village aurait abrité environ 1500 personnes (MCC, 2013a).

Le 17 mai 1642, Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance fondent Ville-Marie. Dès leur arrivée, une quarantaine de colons construisirent un fort et une maison à la Pointe-à-Callière. Les débuts de la colonie sont précaires. Maisonneuve tente en vain de convaincre des alliers autochtones de s'établir à Montréal et la colonie est fréquemment attaquée par les Iroquois (MCC, 2013b).

Une mission d'évangélisation est établie par les Sulpiciens, sur le versant sud du Mont-Royal en 1675. Le Supérieur d'origine est remplacé en 1681 par François Vachon de Belmont. Il fit construire la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, une maison pour les missionnaires et une palissade qui protège tous les bâtiments, même ceux du village autochtone. En 1885, un mur en pierre rectangulaire est construit autour des bâtiments français, formant le fort de la Montagne. Chacun des quatre coins était surmonté d'une tour. Les deux tours sud subsistent de nos jours. En 1690, une bassecour, un verger et un pigeonnier agrémentent la mission. Le terrain est occupé par le Grand Séminaire de Montréal depuis les années 1850 (Tremblay, 2016).

Selon le plan de conservation du Mont-Royal (Québec, 2018), plusieurs agriculteurs s'établissent sur les différents flancs de la colline à la fin du XVIIe siècle, pour en exploiter les terres. Dans les années 1642 à 1780, les fermes typiques se composent «d'une portion accueillant les bâtiments et le potager, d'un secteur labouré, d'une aire de pâturage ou de prairies et d'une réserve de bois à l'arrière du lot». Puis, dans les années 1781 à 1840, la culture maraîchère et fruitière prend de l'importance. Il en va de même pour l'élevage, ce qui nécessite de plus vastes espaces de pâturage et de culture du foin.

À la fin du XVIIIe siècle, le flanc sud du Mont-Royal attire l'élite montréalaise. Les gens fortunés font construire des résidences secondaires, où on pratique l'agriculture, l'horticulture et l'élevage. Graduellement, elles deviendront des résidences permanentes, donnant naissance au Mille carré, à l'intérieur duquel se trouve d'ailleurs l'aire d'étude (Québec, 2018).

Évolution de l'esplanade, devant le pavillon des arts

Le terrain du campus de l'université McGill à été concédé à James McGill à la fin du XVIIe siècle. Son domaine s'étendait alors du pied de la montagne à la rue Sainte-Catherine, entre les Université et Mansfield. Entre 1797 et 1805, il fait construire une maison de campagne, à l'intersection des rues McGill College et de Maisonneuve. Dans son testament, il lègue son domaine, sa maison et 10 000 £ à l'Institution pour l'avancement des sciences. Son don permet l'ouverture d'une faculté de médecine sur le boulevard Dorchester en 1821. Cette institution ouvre officiellement ses portes sous le nom de McGill Collège en 1829. Quelques années plus tard, le pavillon des arts ouvre ses portes sur le domaine (Artéfactuel, 2020).

Un plan dessiné dressé par Cane en 1846 (figure 6) montre qu'on accédait alors au pavillon des arts à partir de la rue University. L'allée centrale n'existait pas encore. D'ailleurs, selon le plan, l'esplanade du pavillon était alors exempte de bâtiments et d'arbres matures (Artéfactuel, 2020).

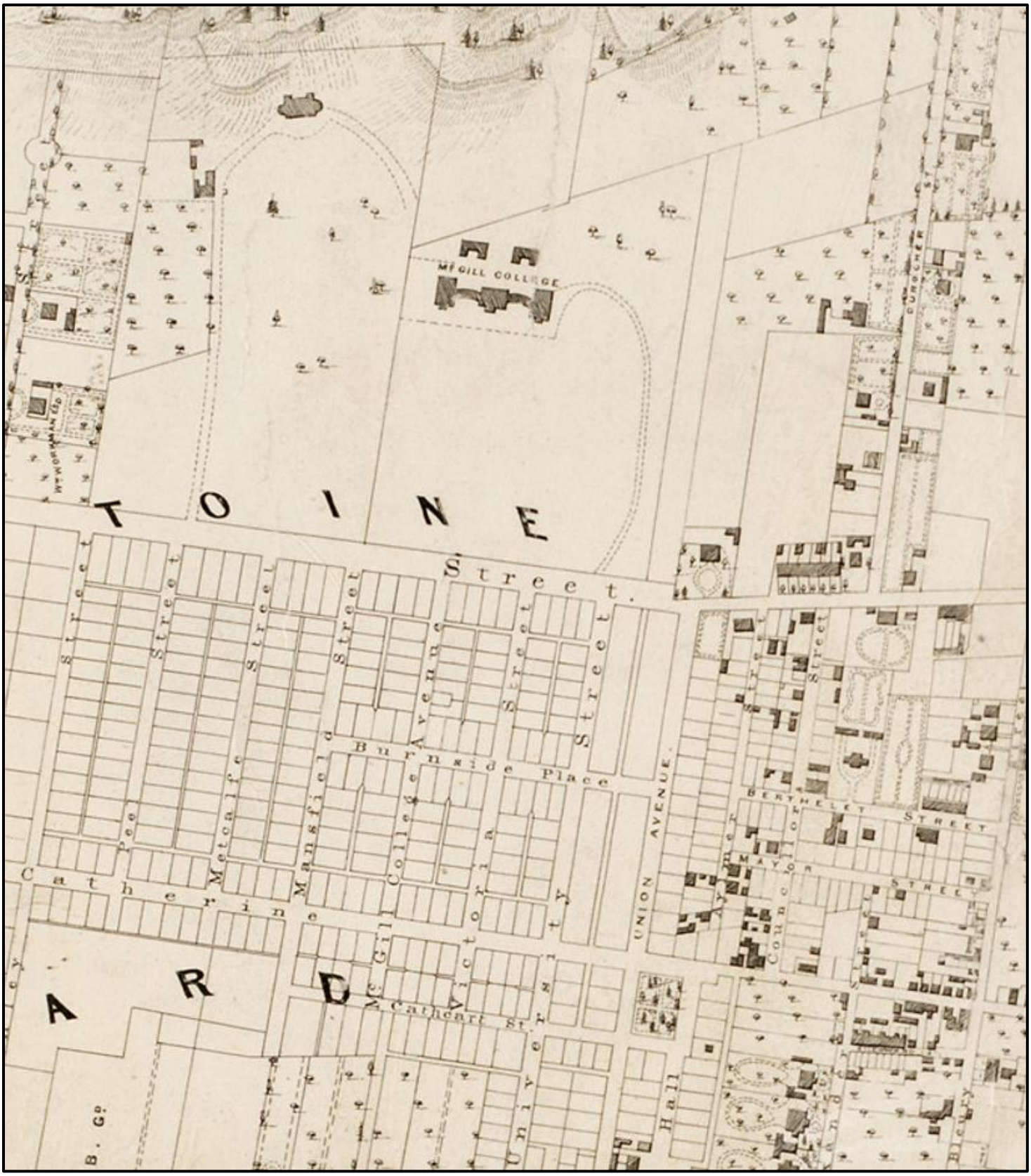


Figure 6 : Plan de Cane en 1829. Site de la BAnQ. Sur ce détail du plan, on observe la rue Université au sud de la rue Sherbrooke. Un chemin situé dans le prolongement de la rue Université, au nord de Sherbrooke, permet d'accéder au pavillon des arts (Mc Gill Collège). On accédait alors par le côté est du bâtiment. Des pictogrammes semblent indiquer les endroits où se trouvaient des arbres matures. Il n'y en a aucun dans l'aire d'étude, entre le pavillon et Sherbrooke.

Une photo de l'esplanade devant le pavillon des arts trouvé sur le site de l'université McGill était associée à la date 1856, au moment de la consultation (figure 7). On constate que l'allée principale était aménagée au moment de la prise de photo. Elle était alors en terre battue et bordée de jeunes arbres. Un triangle végétalisé se trouve devant l'entrée principale du pavillon des arts et un trottoir longe l'allée du côté est. Notons également la présence d'une pente ascendante qui semble débuter un peu devant le triangle végétalisé. De plus, le terrain paraît plus élevé, de part et d'autre de l'allée centrale. Artefactuel (2020) a effectué une recherche détallée de l'évolution de l'allée centrale, à travers des photos d'époque. La coopérative de travail a relevé une photo prise vers 1870 qui suggère que le premier trottoir était fait de rangées de planches, placées côte à côte. Les planches étaient alors parallèles à l'allée centrale.



Figure 7 : Photo de l'esplanade prise en 1856. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Une estampe de 1860 montre clairement qu'à ce moment l'allée centrale était surélevée, par rapport au terrain du côté ouest (figure 8). L'image ne permet pas d'apercevoir le côté est. L'illustration réalisée par John Henry Walker ne montre qu'une seule rangée d'arbres, de chaque côté du chemin.

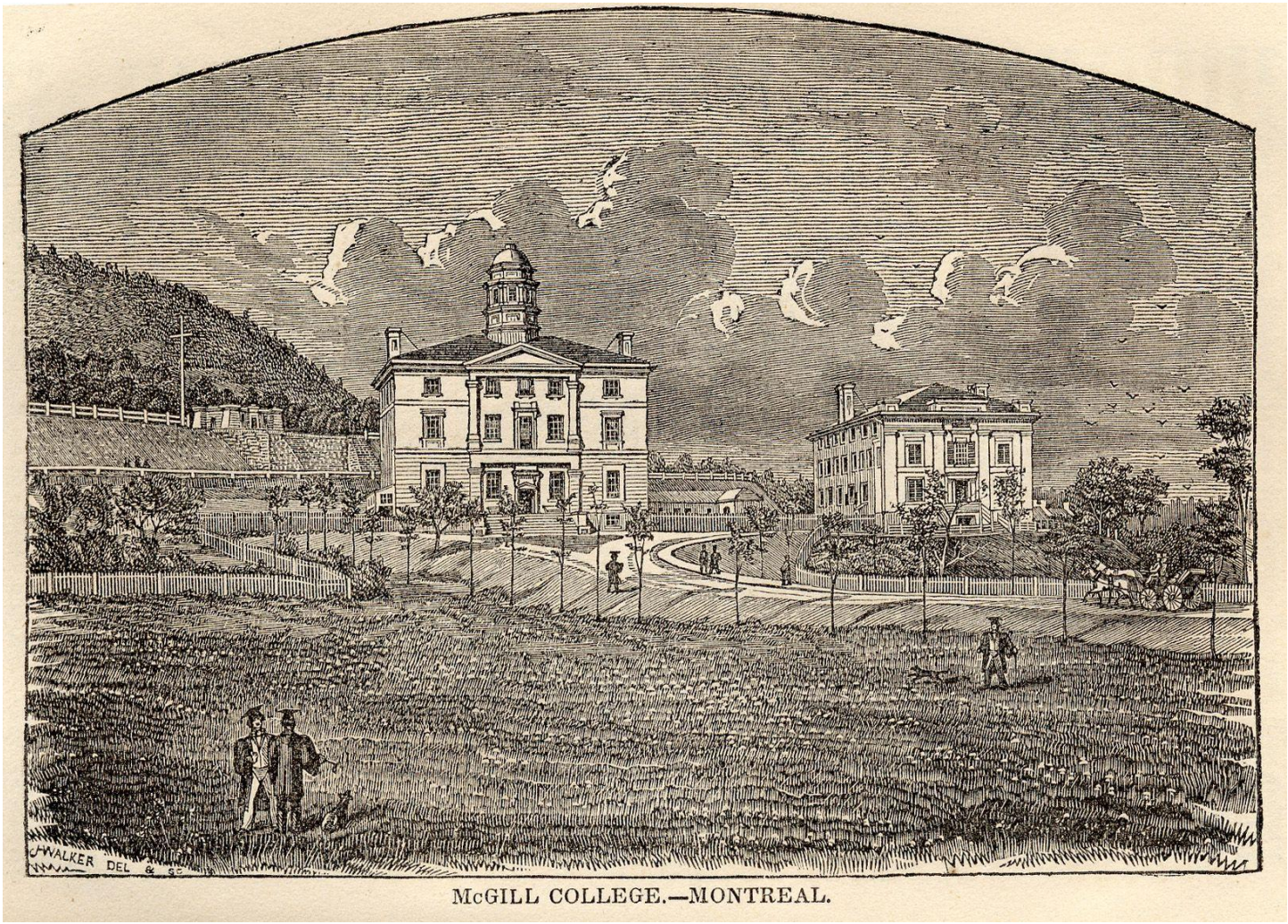


Figure 8 : Estampe de 1860. Collection Édouard-Zotique Massicotte, artiste inconnu.

Bien que cela soit moins évident que sur l'estampe de 1860, une gravure de 1875 montre une allée centrale qui paraît surélevée, par rapport aux terrains avoisinants (figure 9). La pente ascendante vers le pavillon des arts semble s'amorcer près de l'entrée de l'esplanade. Le pavillon des arts a été agrandi de part et d'autre, de manière à joindre la bâtisse qui était du côté est (Dawson Hall). On semble avoir profité des travaux d'immobilisation pour faire du paysagement. Une seconde rangée d'arbres a été ajoutée, de part et d'autre de l'allée. Cette fois, les planches du trottoir semblent placées perpendiculairement par rapport à l'allée centrale et le chemin paraît être couvert de dalles carrées. Cependant, les traits de crayons avaient peut-être comme objectif de créer des textures, plutôt que de représenter des réalités.

Une photo prise entre 1873 et 1880 (figure 10), ainsi qu'un dessin daté de 1875 (figure 11), confirme que l'allée centrale était bien surélevée en 1875.



Figure 9 : Gravure daté de 1875 intitulée « The Public Institutions Of The Dominion »



Figure 10 : Photo daté entre 1873 et 1880. Site web de l'université McGill. Archives Notman.



Figure 11 : Dessin daté de 1875. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Deux photos prises avant 1907 montrent que de nouveaux bâtiments se sont ajoutés, de manière à restreindre l'espace vacant dans l'esplanade (figures 12 et 13). On observe le musée Redpath à l'ouest de l'allée. Du côté est se trouvent la librairie Macdonald Steward (au sud), le pavillon Macdonald Harrington (au centre) et le pavillon d'ingénierie (au nord).

Un second trottoir apparaît du côté ouest de l'allée centrale, au sud de la librairie Macdonald Steward. Un chemin passe maintenant au sud de la librairie. Les trottoirs paraissent être en béton. Sur la figure 12, l'allée centrale semble être en terre battue, puisqu'on observe des traces de roues. De plus, les trottoirs paraissent nettement surélevés. Sur la figure 13, l'allée principale semble asphaltée, si l'on en croit les cassures en avant-plan. Quant au trottoir, il semble moins élevé que sur la figure 12. De plus une descente de trottoir a été aménagée pour passer du chemin à côté de la librairie à l'allée centrale. Considérant les aménagements observés sur la photo 13, on peut supposer qu'elle est plus récente que la photo 12.

Le terrain a dû être surélevé pour accueillir les nouvelles bâtisses. On semble en avoir profité pour rehausser le sol en bordure de l'allée centrale. La voie de circulation ne paraît plus être surélevée, comme c'était le cas sur les figures précédentes.



Figure 12: Photo de l'allée centrale prise avant 1907. Site web de l'université McGill. Archives Notman.



Figure 13: Photo de l'allée centrale prise avant 1907. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Une troisième photo prise avant 1907 (figure 14) montre l'intersection en Y, encore présente aujourd'hui. Cette intersection paraît absente des deux figures précédentes. Les nouveaux chemins ont été surélevés par un talus, afin d'accéder aux pavillons situés à l'est et à l'ouest de l'allée centrale, sans avoir à monter une pente. Ce concept a nécessité de remonter à nouveau l'allée centrale, sur un talus. Les niveaux de sol observés sur la photo correspondent plutôt bien aux observations faites au moment de l'inventaire archéologique.



Figure 14: Photo de l'allée centrale prise avant 1907. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Le triangle gazonné à lui aussi subit des modifications, au gré des réfections de l'allée centrale. Une photo prise en 1929 montre un monument funéraire attribué à James McGill sur le triangle, à l'arrière duquel se trouve un grand arbre identifié dans les archives comme étant un Ginko (figure 15). Plus récemment, l'aménagement a changé, l'arbre a disparu et le triangle a pris la forme d'un rectangle (figure 16). Au moment de l'intervention archéologique, la forme triangulaire avait été redonnée à l'espace de verdure (figure 17).



Figure 15 : Photo du triangle gazonné prise en 1929.



Figure 16: Photo du rectangle gazonné. La date de la photographie n'est pas connue.

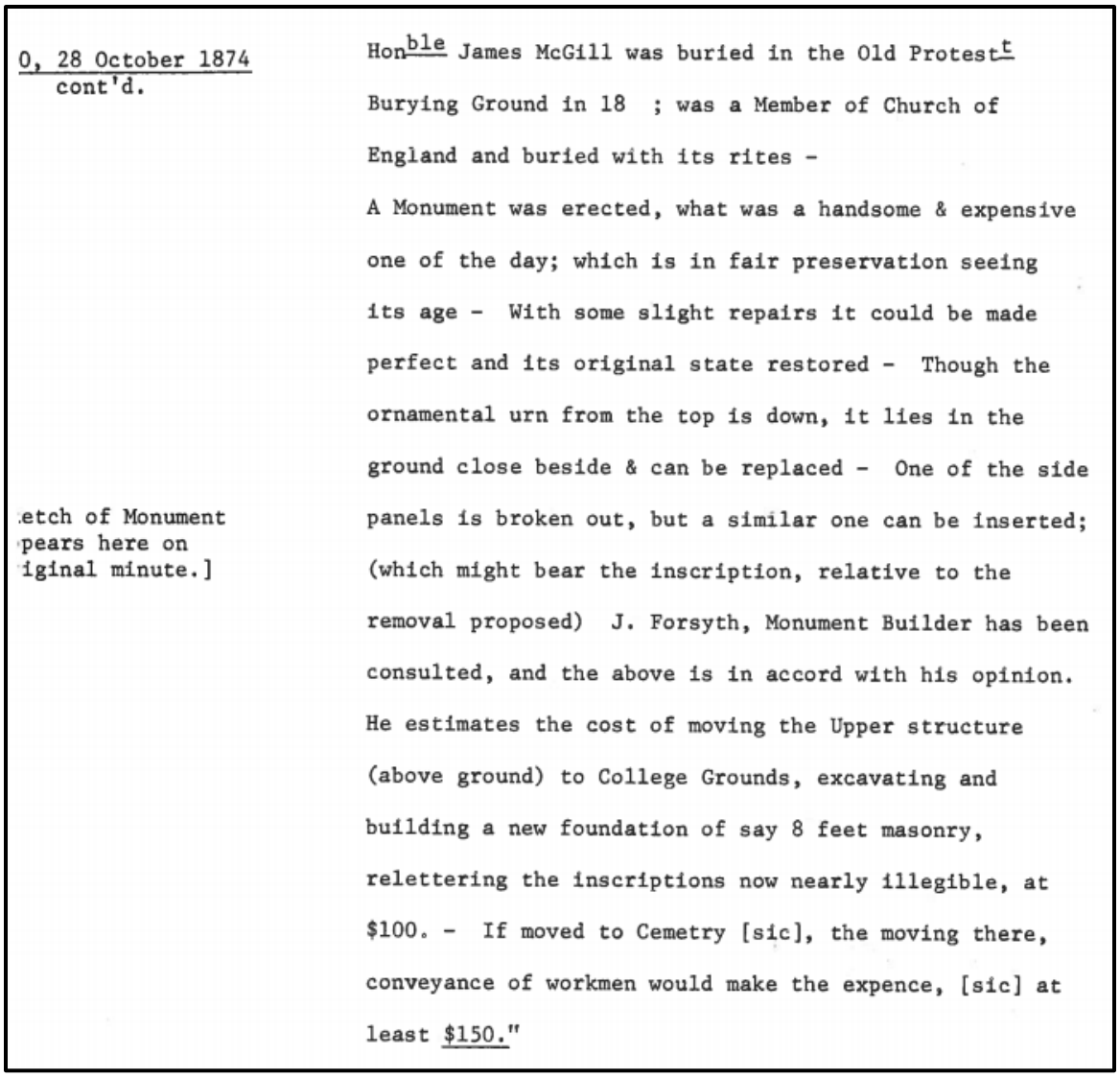


Figure 17 : Photo prise des aires montrant le triangle gazonné tel qu'il était au moment de l'inventaire archéologique.

Histoire de James Mc Gill

John McGill est décédé à Montréal le 19 décembre 1813. Sa dépouille a été inhumée dans le cimetière protestant situé à l'emplacement du Square-Dufferin.

Une évaluation de l'état de son monument funéraire fut réalisée à la fin du mois d'octobre 1874, afin d'évaluer la possibilité de le restaurer et de le transférer sur le terrain du collège (figure 18). L'évaluation du consultant incluait l'excavation et la construction d'une nouvelle fondation, d'une hauteur de 8 pieds (2,44 m).



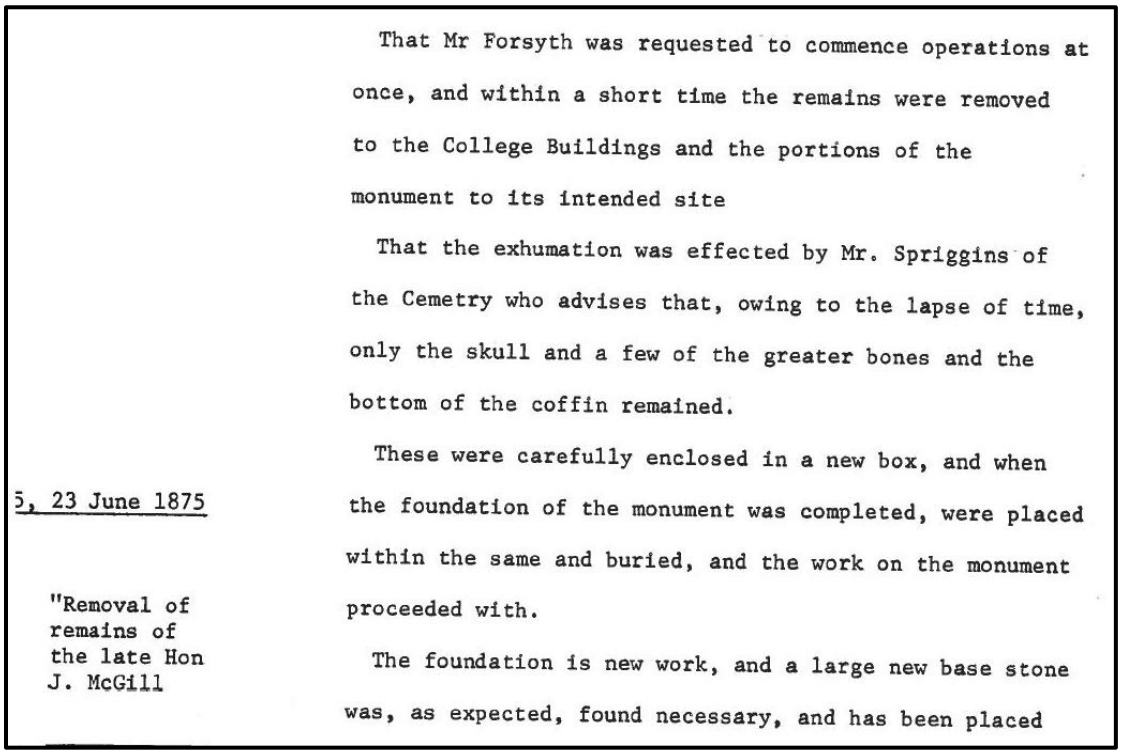
0, 28 October 1874
cont'd.

Hon^ble James McGill was buried in the Old Protest^t
Burying Ground in 18 ; was a Member of Church of
England and buried with its rites -
A Monument was erected, what was a handsome & expensive
one of the day; which is in fair preservation seeing
its age - With some slight repairs it could be made
perfect and its original state restored - Though the
ornamental urn from the top is down, it lies in the
ground close beside & can be replaced - One of the side
panels is broken out, but a similar one can be inserted;
(which might bear the inscription, relative to the
removal proposed) J. Forsyth, Monument Builder has been
consulted, and the above is in accord with his opinion.
He estimates the cost of moving the Upper structure
(above ground) to College Grounds, excavating and
building a new foundation of say 8 feet masonry,
relettering the inscriptions now nearly illegible, at
$100. - If moved to Cemetry [sic], the moving there,
conveyance of workmen would make the expence, [sic] at
least $150."

etch of Monument
pears here on
iginal minute.]

Figure 18 : Portion d'un document interne de l'université McGill intitulé « Archives Facts Sheet : McGill Tomb»

Le 23 juin 1875, le fossoyeur du cimetière Mont-Royal, M. Spriggins, a retiré les restes squelettiques de Sir John McGill afin de les transférer sur le terrain de l'université McGill. Les archives de McGill précisent que seuls le crâne, quelques os longs et une partie du cercueil de John McGill ont pu être récupérés et placés dans une boîte. Une fois les fondations du monument complétées, les os ont pu y être insérés. Une nouvelle base s'est avérée nécessaire pour supporter le monument ancien (figure 19). L'université a fait graver sur cette dernière le texte suivant : « This monument and the remains which it covers were removed from the old Protestant cemetery Dorchester Street, and placed here in grateful remembrance of the founder of this university, 23rd June 1875 ». C'est ce monument qui apparaît sur le triangle gazonné, sur la photo de 1929 (figure 15).



That Mr Forsyth was requested to commence operations at once, and within a short time the remains were removed to the College Buildings and the portions of the monument to its intended site

That the exhumation was effected by Mr. Spriggins of the Cemetry who advises that, owing to the lapse of time, only the skull and a few of the greater bones and the bottom of the coffin remained.

These were carefully enclosed in a new box, and when the foundation of the monument was completed, were placed within the same and buried, and the work on the monument proceeded with.

The foundation is new work, and a large new base stone was, as expected, found necessary, and has been placed

5, 23 June 1875

"Removal of remains of the late Hon J. McGill

Figure 19 : Portion d'un document interne de l'université McGill intitulé « Archives Facts Sheet : McGill Tomb»

Le monument de 1813, relocalisé devant le pavillon des arts en 1875, a dû être retiré en 1971, à cause de l'usure du temps. Il fut démantelé et remplacé par une reproduction. L'original est aujourd'hui dans les archives de l'université Mc Gill (QAHN, 2012-2025). La documentation consultée dans le centre d'archives de l'université McGill tend à suggérer que l'emplacement actuel du monument (reproduction) est différent de celui qui a été enlevé en 1971 (original).

Le 5 août 1971, un aide-archiviste de l'université Mc Gill remarque le démantèlement du monument par l'entreprise Smith Brothers. Ce témoin de l'événement a rédigé un mémo interne, conservé aux archives de l'université (Knoppers, 1971). Le témoin est rejoint par Monsieur Cunningham et un étudiant. Patrick A. Cunnigham était alors le superintendant des bâtiments et des terrains. L'étudiant et le Superintendant ont pris des photos pour documenter les travaux (figure 20). L'auteur du mémo parle d'une grande pierre qui avait été placée devant le monument en 1944. Lorsqu'elle fut retirée, les inscriptions suivantes ont été découvertes : « Ce monument et les restes qu'il couvre ont été retirés du vieux cimetière protestant, rue Dorchester, placés ici en commémoration du fondateur de cette université. 23 juin 1975. »

L'aide-archiviste a observé « un sol jaunâtre, mélangé avec de la terre noire » sous la base du monument. Cette observation est intrigante, puisqu'on se serait attendu à y voir des fondations. Toujours selon le mémo, Dr Bland a rejoint les témoins. Monsieur Cunningham et le professeur Bland ne voyaient aucune raison de déranger la tombe. Mr Cunningham a donc placé le bloc de roche avec l'inscription de 1944 sur la tombe, pour prévenir de possibles erreurs.



Figure 20 : Premier monument funéraire de James Mc Gill placé sur le triangle gazonné, face au pavillon des arts.

Un plan daté de juin 1971, consulté aux archives de l'université Mc Gill, illustre le monument à enlever et celui qui doit le remplacer (Norman, 1971). Sous le monument original se trouverait un cairn en shale lousses. Selon ce plan, on prévoyait conserver le cairn et son contenu (la sépulture de McGill), en construisant des fondations en béton autour de la structure ancienne. Les excavations autour du cairn auraient été faites à la main. Le nouveau monument aurait été érigé au-dessus (figure 21). Un autre plan, anonyme et non daté, montre qu'on a également pensé à placer la tombe dans une chambre funéraire entièrement bétonnée, sans conserver le cairn (figure, 22). Il y a donc tout lieu de croire que la décision de laisser la sépulture en place a été prise entre juin 1971 et le 5 août 1971. Il est même possible que la décision fût prise spontanément, le 5 août, comme le laisse croire le mémo interne, cité ci-haut.

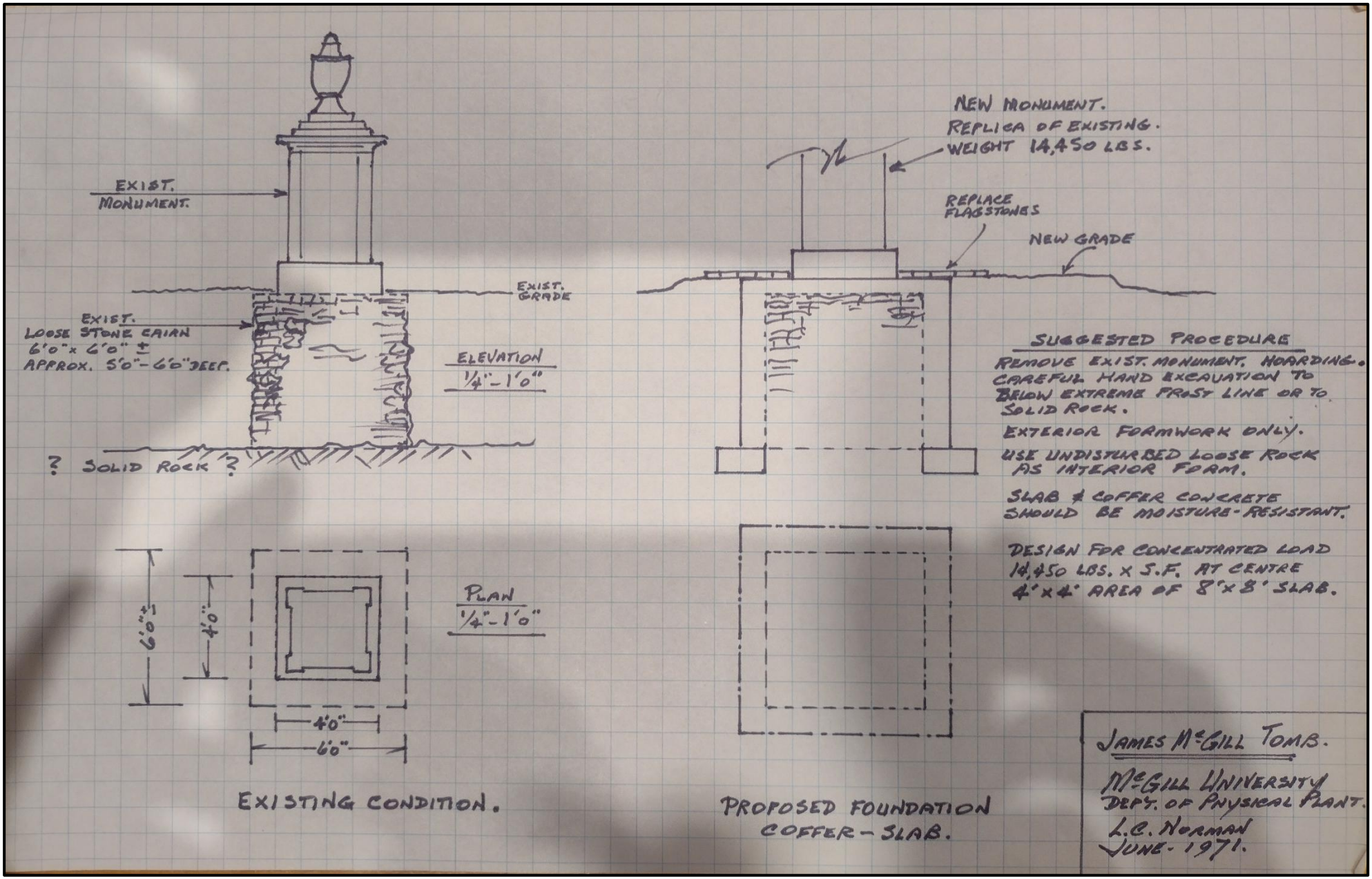


Figure 21 : Plan de la tombe existante de McGill et du nouveau monument à construite, daté de juin 1971.

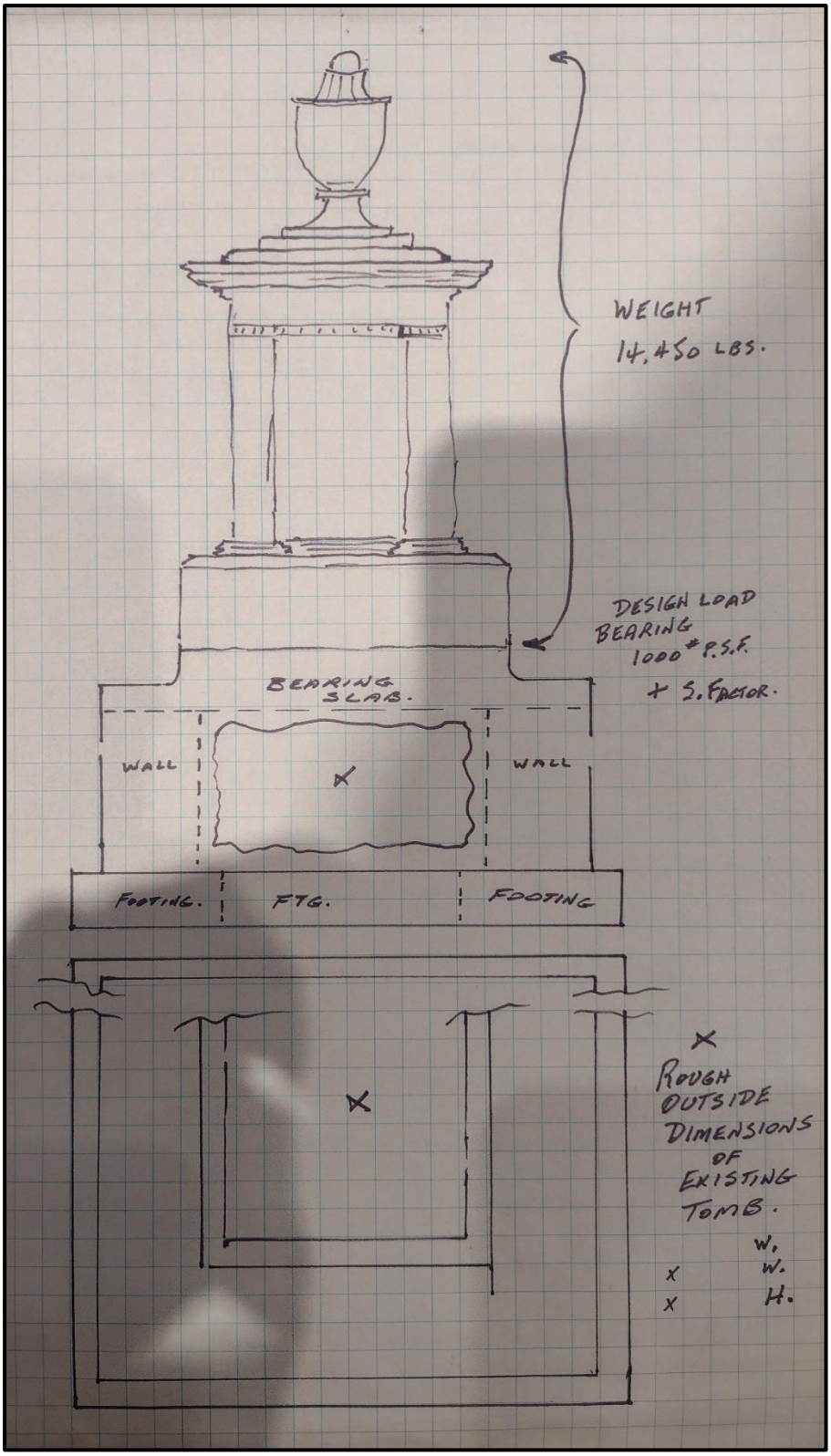


Figure 22 : Plan non daté du monument funéraire à construire. Le X indique l'emplacement de la chambre funéraire, dans les fondations. On moment de tracer le plan, les dimensions de la tombe n'étaient pas connues.

Travaux antérieurs

En 2009, Ethnoscop ouvre trois tranchées sur le square James, à l'est du projet 19-016 (1A, 1B et 1C). La tranchée 1A fut excavée jusqu'au roc, sur une profondeur de 3,30 m. La quasi-totalité des sols recouvrant le roc était des remblais. Cependant, les extrémités de la tranchée de 12,5 m de longueur présentaient des dépôts naturels. Ethnoscop (2010) est d'avis que les dépôts naturels pourraient être des reliques du ruisseau East Brook. Le remblai le plus ancien était à une profondeur de 1,25 m. Il recelait une grande quantité d'artéfacts produits à partir de 1840-1850. Selon la firme, «il est probable qu'il ait été apposé sur le site au cours des années 1850-1860 afin de combler la vallée du ruisseau East Brook». La trachée 1B a livré une canalisation de pierre et 1C était à l'intérieur des remblais récents.

En 2010, Arkéos a ouvert à trois tranchées (1A, 1B et 1C) le long de l'allée centrale de l'esplanade. La première (1A) était près de la pointe sud du triangle gazonné. À cet endroit, le sol naturel était dérasé. Il se trouvait à 1,91 m de profondeur. La seconde tranchée (1B) était au sud du Y, vis-à-vis la bibliothèque MacDonald Steward. Un sol naturel dérasé se trouvait à 0,40 m de profondeur. La dernière sous-opération (1C) était près de la rue Sherbrooke et présentait un ensemble de sols remaniés (Arkéos, 2013).

En 2017, Artefactuel a effectué des sondages en bordure de l'emplacement de la loge du gardien (portier). L'inventaire a permis que de trouver des niveaux associés à la démolition de la loge (en opération entre 1866/1869 et 1917/1924). La structure historique a été localisée en 2019, au nord-ouest du portail Roddick (Artéfactuel, 2018).

Deux surveillances archéologiques ont été réalisées par Artéfactuel, dans le cadre de la réfection des chemins de l'esplanade. La première a été réalisée en 2018 à l'entrée McTavish, entre le pavillon Morrice et la salle Redpath. Le rapport de cette intervention fait état d'un rehaussement de 3 m du terrain à cet endroit (Artéfactuel, 2019).

La seconde intervention a été menée l'année suivante, le long de l'allée centrale. La supervision de 2019 partait de l'intersection avec la rue Sherbrooke (où des vestiges associés à la loge du portier ont été mis au jour), jusqu'à la croisée de chemin en Y. Artéfactuel a effectué six sondages sous le trottoir, du côté est du chemin (3C à 3H). Ces sondages ont livré des artéfacts témoignant de l'occupation du campus au XIXe et au

XXe siècle. Cependant, la surface d'origine semblait avoir été partiellement dérasée pour l'aménagement du trottoir. Le projet 19-016, visé par cette offre de services, s'inscrit en continuité avec l'intervention de 2019. En effet, il sera question de poursuivre la ligne de sondages, vers le nord. La surveillance menée en 2019 par Artéfactuel a mené à l'attribution du code Borden BjFj-203. Ce site archéologique est borné par l'avenue du Docteur Penfield, la rue Mc Tavish, la rue University et la rue Sherbrooke (Artéfactuel, 2020).

En 2021, Arkéos (2022) a fouillé 14 sondages dans le sous-sol de la bibliothèque Macdonald-Steward et en périphérie du bâtiment (construite en 1991-1893). Des sols naturels composés de sable ont été observés à l'extérieur, entre 0,74 et 0,84 m de profondeur. À l'intérieur, seuls des sols naturels composés d'argile (C) ont été observés, à des profondeurs qui variaient entre 0,44 et 0,84 m. L'intervention a mené à la découverte d'un niveau de circulation en macadam en bordure ouest de la bibliothèque (1891/1893 – 1925/1927) et à des vestiges structuraux sous le plancher en béton du sous-sol. Ces découvertes ont mené à la création du site BjFj-203.

En 2023, Arkéos remet une étude de potentiel à l'université McGill. Dans cette étude, l'entreprise restreint le périmètre du site BjFj-203 aux environs de la loge du portier. De plus, elle identifie deux zones de potentiel dans l'emprise des travaux. Ces zones portent les numéros 17 et 20.

Zone 17 - Au nord de la pointe sud du triangle gazonné :

- Potentiel autochtone moyen
- Potentiel allochtone fort

Zone 20 – Au sud du triangle gazonné :

- Potentiel autochtone très fort
- Potentiel allochtone fort

Un tableau présentant les différentes interventions sur BjFj-203, ainsi que sur les sites à proximité (figures 24 et 25) a été préparé pour donner un portrait d'ensemble des travaux archéologiques en périphérie de l'aire d'étude (figure 23).



Figure 23 : Emplacement des sites archéologiques en périphérie de l'aire d'étude, tel qu'illustré sur le portail du ministère de la Sécurité publique, au moment de préparer la demande de permis.

Site	Localisation	Activités	Résultats	Référence
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Quadrilatère Sherbrooke, Maisonneuve, Mansfield et Metcalfe.	1860 : Découverte fortuite dans le cadre de travaux de construction liés au développement résidentiel, suivi d'une collecte et de relevés ponctuels.	Dawson entreprit des fouilles de sauvetage dans les endroits les plus prometteurs du site. Cela a permis de récupérer de nombreux ossements humains et plusieurs centaines d'objets (principalement des tessons de vases décorés) et de procéder à l'enregistrement d'une vingtaine de sépultures, de nombreux foyers et fosses et des sols rencontrés.	Dawson, 1860 et 1861.
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Quadrilatère Sherbrooke, Maisonneuve, Mansfield et Peel.	1865-1948 : Découverte, documentée en 1948. Supervision des travaux de construction d'une station-service au coin nord-est des rues Mansfield et Maisonneuve.	En 1865, Murphy et MCLachlan collectent environ 360 objets. En 1948, Alice Johannsen du Musée Redpath procède à l'enregistrement de la stratigraphie du site et à la récolte de 175 fragments de poteries et 21 fragments d'ossements d'animaux. Entre 1865 et 1948, quelques découvertes fortuites sont également faites sans être consignées et conservées.	Pendergast et Trigger, 1972 Johannsen, 1972
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Sherbrooke (entre Union et Mansfield) et avenue Union (entre Sainte-Catherine et Sherbrooke)	1995 : Surveillance archéologique de l'ensemble des travaux de la CSEM.	Aucune trace d'occupation associée au site Dawson n'a été trouvée lors de cette intervention, car la surface naturelle du site s'avérait avoir été l'objet d'un décapage extensif lors de l'aménagement des rues.	Ethnoscop, 1997
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Angle sud-ouest des rues Sherbrooke et Metcalfe.	2004 : Inventaire dans le cadre de l'implantation d'une nouvelle chambre de vanne par la Ville de Montréal.	L'intervention a permis de localiser une portion du tracé du ruisseau West Brook et de constater la substance du dépôt naturel (sondage 2A) recélant des témoins du site Dawson (sept tessons de poterie autochtone et un fragment d'os de mammifère) sur le talus est de la vallée de ce cours d'eau.	Arkéos, 2008
BjFj-1	Terrassa Sherbrooke. Sous le trottoir est de la rue Metcalf, à environ 40 m au nord du boulevard de Maisonneuve.	2006 : Supervision archéologique dans le cadre de travaux effectués pour la CSEM.	Aucune trace associée au site Dawson n'a été trouvée lors de cette intervention, car la surface naturelle du site s'avérait avoir été l'objet d'un décapage extensif lors de l'aménagement des rues.	Ethnoscop, 2010
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Sherbrooke, entre Peel et University	2015 : Supervision de neuf tranchées d'excavation lors des travaux préparatoires du projet de réaménagement de la rue Sherbrooke.	Aucune trace associée au site Dawson n'a été trouvée lors de cette intervention, car les travaux d'excavation se sont concentrés dans l'emprise des tranchées d'installation des services d'utilité publique existants.	Ethnoscop, 2017
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Sherbrooke, entre Peel et University.	2016-2017 : Supervision, inventaire et fouille lors des travaux du projet de réaménagement de la rue Sherbrooke.	Une portion du ruisseau West Brook fut localisée à l'intersection de la rue Metcalfe et Sherbrooke. La dépression occupée par ce ruisseau fut préservée lors des travaux de dérasement moderne et conserve des témoins autochtones. Une portion du ruisseau East Brook aurait aussi possiblement été mis au jour vis-à-vis la rue Sherbrooke. Une lentille de sol organique présente dans sa vallée livra quelques témoins autochtones. On ne sait toutefois pas si cette lentille est en place (naturel) ou non (remblais).	Ethnoscop, 2018
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Peel (40 premiers mètres au nord de Sherbrooke)	2018-2019 : Inventaires préalables et fouilles d'une zone importante du site BjFj-01, dans le cadre du réaménagement de la rue Peel.	Les activités archéologiques effectuées ont permis de : 1) circonscrire la limite nord du site dans l'axe de la rue Peel; 2) de documenter quelques aménagements (fosse à déchets, zone de combustions et traces de piquet formant cinq alignements distincts) dont l'analyse permettra éventuellement une meilleure compréhension de l'utilisation de l'espace villageois, et 3) de collecter 2 287 objets-témoins : tessons de vase, restes osseux, fragments de pipe, rebuts de pâte, biface en chert, quelques éléments lithiques équivoques, deux objets en os travaillé (canine de carnivore et poinçon?) et un objet énigmatique en ivoire ou en andouiller finement décoré à l'aide d'un outil métallique.	Ethnoscop, 2019 Ethnoscop, 2021
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. En bordure nord du portail Roddick.	2017 : Inventaire préalable et supervision dans l'emprise du projet de revitalisation du portail Roddick (extrémité sud de l'allée principale et ses abords gazonnés)	L'intervention a permis la mise au jour de deux tessons de poterie autochtone dans l'horizon B (sol naturel) du sondage 2S.	Artéfactuel, 2018
BjFj-46	Terrasse Sherbrooke. Angle sud-est des rues Sherbrooke et McGill Collège.	1989 : Inventaire préalable réalisé dans le cadre de la construction de l'édifice de Ultramar.	L'intervention révéla que la portion supérieure du sol naturel qui aurait pu recéler des traces d'une occupation autochtone s'avérait avoir été décapée, probablement lors de l'exploitation d'une carrière de sable. Des informations relatives à l'occupation des lieux à la période historique ont cependant été répertoriées et enregistrées.	SANM, 1989

Figure 24 : Tableau 1 de 2 présentant les interventions archéologiques dans le périmètre de l' aire d' étude.

BjFj-157	Versant est et sud-est du Mont-Royal. Au nord de l'avenue des Pins, au sud du chemin Olmsted et à l'ouest de l'institut Allan Memorial.	2010 : Recherches documentaires et inventaire par sondages, sur le site du monument McTavish, dans le cadre du réaménagement de l'accès nord-est du parc du Mont-Royal.	Une tranchée a traversé le tombeau du site McTavish. Elle en a révélé le mur de façade et deux murs latéraux (ST-1 et 3), ainsi que la partie inférieure d'un cairn aménagé en 1878 (ST-7) et un caveau contenant au moins quatre sépultures. Une plaque commémorative a été trouvée, à la mémoire de trois défunts : Simon McTavish (1804), Duncan McGillivray (1808) et William McGillivray (1810). Deux tranchées ont permis de localiser les fondations et les premières assises des murs est (ST-2) et sud (ST-4) de l'enclos (1846-47) qui entourait l'ensemble du site. Une autre tranchée a permis de trouver les assises (ST-8) d'une colonne commémorative (1805-06).	Arkéos, 2012
BjFj-157	Versant est et sud-est du Mont-Royal. Au nord de l'avenue des Pins, au sud du chemin Olmsted et à l'ouest de l'institut Allan Memorial.	2015 : Poursuite de l'inventaire par sondages de 2010, pour améliorer la compréhension du site, dans le cadre de la mise en valeur du monument McTavish.	Au terme des inventaires de 2010 et 2015, dix structures ont été mises au jour sur le site funéraire McTavish. Il s'agit : 1) d'une structure de maçonneries en pierre (ST-1) correspondant aux murs nord et est du tombeau (1805 - ca 1878) ; 2) des murs d'enceinte est (ST-2), sud (ST-4) et nord (ST-9), fait de maçonnerie en pierre (1846/47 – 1941); 3) d'une maçonnerie en pierre correspondant au mur sud du tombeau (1805 – ca 1878); 4) de dalles en pierre (ST-5) correspondant au toit du caveau (1846-66 ou 1878 – Auj.); 5) d'un monticule de terre, de pierres et de mortier (ST-6) correspondant à un cairn (ca 1878 – 1941); 6) des maçonneries en brique (ST-7) correspondant aux murs nord, sud et ouest du caveau (1846-66 ou 1878 – Auj.); 7) une maçonnerie en pierre (ST-8) servant d'assise à la colonne commémorative (1806 – 1941); et des pièces de bois (ST-10) (ST-10) correspondant au plancher et au toit du tombeau ou au toit du caveau (1805 et/ou 1846-66 ou 1878 – Auj.).	Arkéos, 2018
BjFj-203	Terrasse Sherbrooke : allée principale du Campus (ca 1850-1859_	2010 : Inventaire préalable dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures municipales traversant l'allée principale du Campus : installation de trois nouveaux regards d'égout.	L'intervention n'a pas permis la mise au jour de vestiges autochtones bien que la surface du sol naturel ait été rencontrée et fouillée à l'extrémité nord (1A) et au centre (1B) de l'allée principale. À l'extrémité nord (1A), l'important remblai de rehaussement (± 1,50 m) appliqué dans cet espace lors de l'aménagement de l'allée principale fut aussi documenté. Il est composé des sables naturels de l'endroit. L'extrémité sud des travaux (1C) n'a livré aucun sol d'intérêt.	Arkéos, 2013
BjFj-203	Terrasse Sherbrooke, en bordure nord du portail Roddick.	2017 : Inventaire préalable et supervision dans l'emprise du projet de revitalisation du portail Roddick (extrémité sud de l'allée principale et ses abords gazonnés).	L'intervention a permis de documenter les vestiges d'un ancien niveau de circulation macadamisé en bordure est de l'allée (avant 1879 – début XX^{e}s.) ainsi qu'une série de remblais de faible épaisseur apposée au gré des aménagements de l'esplanade centrale du Campus à partir de la fin du XIXe siècle. Ces sols contenaient notamment les restes d'un appareil dentaire (dents humaines perforées) et d'un dentier en vulcanite et porcelaine (1854-1940) témoignant possiblement des travaux effectués par les étudiants de la faculté de médecine dentaire de l'université McGill. Une couche de démolition (mortier, brique, pierre calcaire) associée à la destruction de la loge du gardien (1915-1924) fut également documentée à l'ouest de l'allée, à une profondeur de 0,16-0,32 m. Enfin, aucun sol d'intérêt ne se trouve sous l'extrémité sud de l'allée principale.	Artéfactuel, 2018
BjFj-203	Terrasse Sherbrooke. Allée principale du Campus (ca 1850-1859) et bordure nord-ouest du portail Roddick.	2019 : Inventaire dans l'emprise du projet de revitalisation de l'allée centrale du Campus.	L'intervention n'a pas permis la mise au jour de vestiges autochtones bien que la surface du sol naturel ait été rencontrée (1A et 3A) et fouillée (3E et 3H) dans la portion nord de l'allée principale ainsi qu'à l'ouest. Les vestiges de la loge du gardien (1866/1869 – 1917/1924) furent partiellement documentés au nord-ouest du portail Roddick (1A, 2A, 2B et 2D). Quelques dépôts témoignant des premières phases d'aménagement de l'allée principale (niveaux de circulation et de fossés datés de 1860-1925) furent aussi documentés sous le trottoir est de l'allée principale (3C à 3H). La tranchée excavée au centre de l'allée centrale (3B) était occupée par les tranchées récentes, liées à l'installation de la conduite d'égout combinée en 2010, laquelle était comblée par les déblais d'excavations des sols naturels de l'endroit.	Artéfactuel, 2020
BjFj-217 Réservation	Terrasse Sherbrooke. Intérieur et bordure nord et ouest de la Bibliothèque Macdonald-Steward (1891-1893)	2021 : Inventaire préalable dans le cadre des travaux d'excavation liés au projet de réhabilitation et réaménagement intérieur et extérieur de la Bibliothèque Macdonald-Stewart.	L'intervention n'a pas mené à la découverte de témoins de l'occupation autochtone et du ruisseau East Brook bien que la surface du sol naturel ait été rencontrée en bordure ouest du bâtiment. Elle a toutefois permis de documenter les vestiges d'un ancien niveau de circulation macadamisé en bordure ouest de la Bibliothèque (1891/1893 – ca 1925/1927), à une profondeur de 0,84 – 0,86 m. Six vestiges structuraux (1891/1893 – 1982) furent aussi mis au jour sous le plancher du sous-sol du bâtiment, à une profondeur de 0,13 – 0,19 m. Il s'agirait : de l'ancien plancher en béton (ST-6); de deux socles en pierres (ST-1 et ST-2) sur lesquels devaient être installées les chaudières du bâtiment; d'une grande fosse en béton et en brique (ST-3) qui devait servir à l'entreposage du charbon à chauffage et; de deux fondations en pierre (ST-4) et en béton (ST-6) sur lesquels devait reposer un mur de division ou de soutènement.	Arkéos, 2022

Figure 25 : Tableau 2 de 2 présentant les interventions archéologiques dans le périmètre de l' aire d' étude.

MANDAT

L'université McGill désire procéder à la réfection de la partie nord de l'allée centrale, menant au pavillon des arts. La partie sud avait été réalisée en 2009, sous la supervision d'Artéfactuel.

L'emprise des travaux inclut également la rue devant le pavillon, qui devra être élargie pour donner accès aux camions de pompiers. À la jonction des deux voies de circulation se trouve un triangle gazonné, sur lequel il y a un monument funéraire en l'honneur de James McGill. L'élargissement de la route devant le pavillon nécessitera l'excavation d'une bande de 3 m de largeur dans le triangle, du côté nord. De plus, des fils devront être enfouis entre une entrée souterraine située près du mur est du musée Redpath et l'extrémité sud de l'emprise.

L'université McGill a mandaté Archéophone afin de réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux. Le permis 24-ARCP-01 fut délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 8 avril 2024. La responsable de l'intervention à proximité du monument funéraire était la bioarchéologue Tania Bertrand. Elle a rédigé la partie de ce rapport en lien avec le sondage 9H. L'archéologue Francis Bellavance était responsable des autres sous-opérations. L'invention, nommée opération 9, a duré huit jours. Elle a été menée du 22 au 30 avril 2024.

À la suite de l'inventaire, Archéophone a recommandé de réaliser une surveillance archéologique au moment d'excaver à côté du grand escalier menant à la porte principale du pavillon des arts. Une surveillance fut également recommandée en cas d'excavations imprévues dans le triangle gazonné. Désireuse de se conformer aux recommandations, l'université a mandaté Archéophone pour réaliser les supervisions. Le MCC a délivré le permis 25-ARCP-01, à cet effet. Deux modifications au permis ont dû être apportées, en cours de route. Délivré le 18 mars 2025, le permis originel avait été demandé pour les excavations à côté du grand escalier. Il a été modifié le 4 avril pour permettre une surveillance dans le triangle gazonné. Il a été modifié à nouveau le 30 avril afin de superviser des travaux devant une annexe du pavillon des arts. Francis Bellavance était responsable de l'intervention. Il a visité le chantier à deux reprises, soit le 7 avril et le 27 mai 2025.

Historique des modifications au mandat d'inventaire archéologique

Le projet de l'université McGill a dû être modifié plusieurs fois, en cours de route. Au moment de soumettre l'offre de service en mai 2022, il était question de réaliser une surveillance archéologique pour l'été 2024.

Le 27 octobre 2023, l'université McGill et l'archéologue chargé de projet ont eu une rencontre avec la ville de Montréal par vidéoconférence. On nous a alors demandé de procéder avec des sondages de 50 cm^2 placés en quinconce le long de la route, sous les trottoirs. Il était alors question de réaliser une surveillance archéologique avec des sondages.

Quelques semaines avant l'appel d'offres, l'université a modifié son approche. Le client craignait que les entrepreneurs demandent des montants exagérés, pour se protéger des retards potentiels causés par la surveillance des travaux. Il fut donc décidé qu'on allait procéder à un inventaire archéologique.

Le projet a été publié sur le site des appels d'offres du gouvernement (numéro de référence SEAO 1786371) le 5 décembre 2023. L'appel d'offres comporte un devis archéologique dans lequel on demande à l'entrepreneur de procéder à une surveillance archéologique à la jonction du pavillon des arts (construit en 1843) et de son escalier central, afin de documenter les fondations du bâtiment. Il est trop tôt pour présenter une demande de permis pour cette intervention.

Le 10 décembre 2023, Archéophone a remis des plans datés du 10 octobre à l'université McGill. La date sur le document contenant les plans était erronée, puisqu'elle a été écrite au moment de la remise. Dans le courriel, daté du 10 décembre, qui accompagnait les plans, il était écrit : « Vous trouverez mes plans en pièce jointe. J'ai inséré une section *calendrier des travaux* au document. Je vous prie de vérifier que ma planification correspond à vos besoins ». N'ayant pas de réponses, il a été supposé par le chargé de projet que la planification était convenable.

L'université a fait parvenir le document à la municipalité, qui en a fait l'analyse. À la suite de la lecture du calendrier et des plans, la ville de Montréal a imposé une série de conditions pour la réalisation du mandat archéologique.

En mars 2024, l'université McGill a pris contact avec Archéophone pour démarrer le projet archéologique. Au moment de préparer la demande de permis, l'intervention prévue pour le mois de mai 2024 a dû être devancée. Pendant ce mois, l'université devait tenir un événement annuel impliquant la construction d'un grand chapiteau sur le terrain.

Depuis la demande de permis archéologique, d'autres modifications ont été apportées à la planification de l'inventaire. D'abord, des sondages ont été déplacés pour les éloigner davantage des infrastructures. De plus, des sondages ont été éliminés, car ils n'étaient pas à des endroits où il y aura de nouvelles infrastructures. L'inventaire bioarchéologique a été réduit, car le client ne désire plus faire de jardinage dans l'espace commémoratif. Seule la partie nord du triangle a fait l'objet d'un inventaire bioarchéologique, afin d'élargir la route. Finalement, les plantations d'arbres ont été abandonnées, rendant inutiles plusieurs sondages.

LIEU DES INTERVENTIONS

Les interventions archéologiques ont été menées dans l'esplanade du pavillon des arts de l'université McGill. L'esplanade est à l'intérieur du lot 339 464 et dans le site patrimonial du Mont-Royal. Le pavillon des arts est situé au 853, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Il fait partie du campus du centre-ville de l'université McGill. Il est nommé « McCall MacBain Art Building ».

L'esplanade est un vaste espace gazonné traversé par des rues asphaltées bordées de trottoirs, permettant la circulation automobile. De plus, des chemins piétonniers s'ajoutent à ce réseau. Les voies de circulation sont presque toutes bordées par des feuillus. L'esplanade est entourée de pavillons universitaires, mais l'allée principale mène directement au pavillon des arts. Ce pavillon est surélevé par rapport à l'esplanade, car il a été construit sur le piémont du Mont-Royal. Cependant, le piémont semble avoir été élargi artificiellement. De plus, des sols ont été placés sous l'allée centrale, de manière à créer une pente qui donne accès au pavillon.

Des sondages mécaniques ont été réalisés le long de la partie nord de l'allée principale (au centre de l'esplanade) et de la rue qui longe la devanture du pavillon (incluant le triangle gazonné à leurs intersections). De plus, quelques sondages manuels ont été

creusés à l'ouest de l'allée, entre la fontaine de l'amitié et le chemin qui passe devant le musée Redpath. Par ailleurs, la surveillance archéologique a été menée devant le pavillon des arts et son annexe, située du côté est. Le triangle gazonné a également été visée par cette intervention.

À la suite d'une intervention menée en 2019, Artéfactuel a proposé des limites étendues au site BjFj-203. Ces limites correspondent à l'aire comprise entre les rues Sherbrooke Ouest (au sud), McTavish (à l'ouest), University (à l'est) et l'avenue du Docteur-Penfield (au nord). Cette surface inclut l'ensemble de l'aire d'intervention, dont fait état le présent rapport.

La carte des sites archéologiques consultée sur le portail du ministère de la Sécurité publique (mars 2024) pour préparer cette intervention n'indiquait pas le site étendu. On n'y trouvait que le site centroïde, situé à l'extrémité sud de l'allée centrale, près du portail Roddick. De plus, un second site apparaissait dans le périmètre proposé par Artéfactuel. En effet, le site BjFj-217 apparaissait avec la mention « réservation », à l'emplacement de la bibliothèque Macdonald-Steward.

Dans un courriel reçu le 3 avril 2024, le ministère de la Culture et des Communications a apporté les précisions suivantes, concernant les limites de BjFj-203 :

> « Pour la question des limites du site BjFj-203, le Ministère a retenu les conclusions de l'intervention d'Artefactuel. Nous accusons un retard dans la mise à jour des limites surfaciques sur le portail et nous en sommes navrés. Nous vous invitons à vous fier aux limites illustrées dans le rapport : Artefactuel, 2020. *Supervision archéologique dans le cadre des travaux de revitalisation de l'allée principale de l'Université McGill (Projet #17-072) (2019). (Site BjFj-203, Université McGill).* S06768 sur BNA. »

Les figures 26 et 27 situent le site BjFj-203, à l'intérieur duquel a été menée l'opération 9.

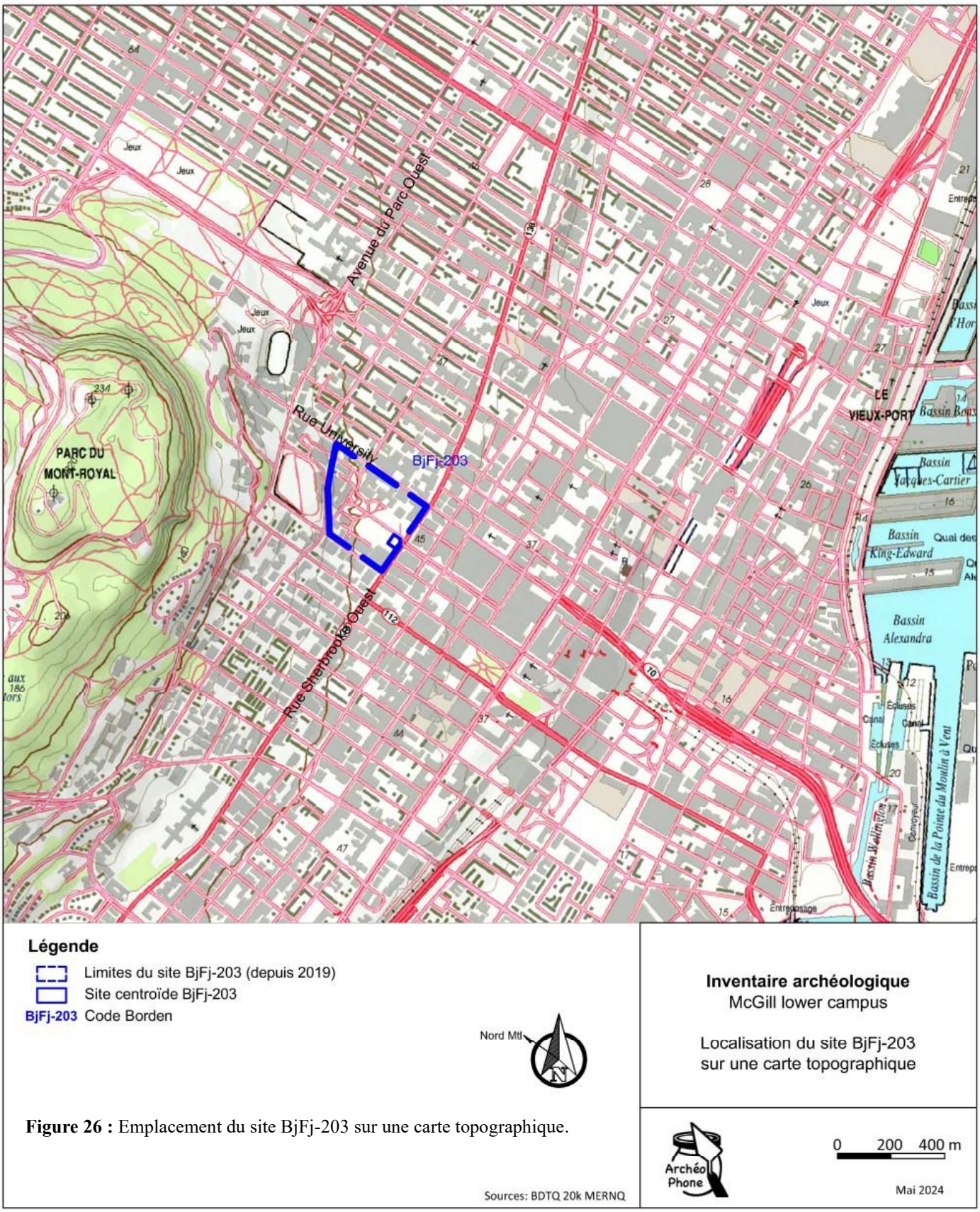


Figure 26 : Emplacement du site BjFj-203 sur une carte topographique.



Figure 27 : Emplacement du site BjFj-203 sur une image satellite.

MÉTHODOLOGIE POUR LES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

Les données ont été enregistrées selon le système Tikal. L'intervention s'inscrivait dans la continuité des opérations 1 à 8 réalisées antérieurement. Elle a donc été nommée opération 9. Chaque sondage fut une sous-opération. Les niveaux stratigraphiques ont obtenu un numéro de lot. Les notes ont été prises dans deux carnets lignés et les profils ont été tracés à l'échelle sur du papier millimétrique. Les observations faites sur le terrain ont également été documentées à l'aide de photos. Les artéfacts ont été placés dans des sacs, identifiés selon la provenance du contenu.

Archéophone a engagé Paysagement Serres Lavoie inc. pour procéder aux excavations mécaniques. L'entreprise devait s'occuper de couper l'asphalte et de scier le béton pour permettre l'accès aux sols sous-jacent. Elle devait également remblayer les sondages et recouvrir les surfaces avec de l'asphalte froid.

Si un vestige ou un site préhistorique devait être découvert (autre que des surfaces de circulation), son étendue devait être évaluée à l'aide de sondages supplémentaires. Si des restes humains, un vestige (autre que des surfaces de circulation), ou un site préhistorique devaient être trouvés, la ville de Montréal et le MCC devaient en être avisés dans les plus brefs délais. Ensuite, des recommandations auraient été formulées pour limiter l'impact des travaux sur la ressource archéologique. Les artéfacts et les écofacts mis au jour ont été placés dans des sacs de papier au moment de la collecte pour favoriser l'évaporation. Ils ont été nettoyés en laboratoire avec une brosse à dents et de l'eau. Ensuite, ils ont été séchés et ensachés à nouveau. Des petites pièces fragiles ont été placées dans des fioles. Aucune autre stratégie de conservation ou de restauration n'était prévue pour les vestiges immobiliers, les artéfacts et les écofacts (tant en laboratoire que sur le terrain). Une membrane géotextile avait été prévue pour couvrir temporairement un vestige, en attendant une éventuelle fouille archéologique ou toute autre solution.

Les orientations utilisées dans ce rapport, dans le catalogue photo, dans les notes de terrain sur les profils et les plans réfèrent au Nord montréalais. Selon ce système, le pavillon des arts représente le nord, tandis que la rue Sherbrooke est au sud. Les sondages ont été excavés autant que possible jusqu'à la profondeur maximale des infrastructures. De plus, ils étaient distancés de 10 m et moins.

Un plan des sondages avait été remis à la ville, le 10 décembre 2023. Le plan avait été daté du 10 octobre 2023 par erreur. À ce moment, il était prévu de se contenter d'une surveillance archéologique. Par la suite, le client a demandé de modifier l'intervention, pour réaliser un inventaire. Cette situation semblait optimale, tant pour le client que pour la collecte des données archéologiques. De plus, le plan soumis à la ville semblait pouvoir être respecté.

Dans les semaines qui ont précédé l'intervention, la coordonnatrice du projet a demandé des modifications, afin de se limiter aux endroits qui seront touchés par des excavations sous l'assise de la rue et pour éviter autant que possible les infrastructures. Cette demande s'arrimait bien aux exigences de la ville, puisque les sondages en quinconce pouvaient être maintenus et que les excavations aux endroits où il n'y aura pas de nouvelles infrastructures ne seront excavées que pour retirer l'asphalte et son assise.

En cours d'intervention, la stratégie en quinconce a dû être révisée, pour tenir compte de nouvelles contraintes. Celles-ci seront expliquées plus bas.

Sondages manuels

Les sondages manuels ont été réalisés à la truelle et à l'aide d'une pelle carrée. Ils avaient des côtés de 50 cm et devaient atteindre 50 cm de profondeur. Le premier sondage a été fouillé plus minutieusement, afin de se familiariser avec les sols. D'ailleurs, une portion des sols provenant de la sous-opération 2K a été tamisée. L'archéologue a dû se conformer aux recommandations du conseiller en foresterie de l'université, *Nadeau Foresterie Urbaine inc.*. Selon la procédure transmise à Archéophone, les racines de plus de 2 cm ne devaient pas être coupées.

Sondages mécaniques

L'ouverture des sondages mécaniques devait permettre la pénétration du godet dans le sol. Les dimensions ont varié, d'une sous-opération à l'autre (figure 28).

Sous-opération	Type de sondage	Paroi Nord	Paroi Est
9 A	Mécanique	183 cm	175 cm
9 B	Mécanique	160 cm	160 cm
9 C	Mécanique	171 cm	167 cm
9 D	Mécanique	159 cm	105 cm
9 E	Mécanique	225 cm	106 cm
9 F	Mécanique	162 cm	103 cm
9 G	Mécanique	150 cm	100 cm
9 H	Mécanique	Mécanique	Mécanique
9 I	Mécanique	Mécanique	Mécanique
9 J	Mécanique	Mécanique	Mécanique
9 K	Manuel	50 cm	50 cm
9 L	Manuel	50 cm	50 cm
9 M	Manuel	50 cm	50 cm
9 N	Manuel	50 cm	50 cm
9 O	Manuel	50 cm	50 cm
9 P	Mécanique	185 cm	115 cm
9 Q	Mécanique	178 cm	120 cm
9 R	Mécanique	160 cm	200 cm
9 S	Mécanique	142 cm	207 cm
9 T	Mécanique	210 cm (Paroi NW)	118 cm (Paroi NE)
9 U	Mécanique	150 cm	200 cm
9 V	Mécanique	150 cm	200 cm

Figure 28 : Dimension des sondages manuels et mécaniques de l'opération 9

Sauf pour les sondages 9B et 9R, il fallut d'abord couper l'asphalte des rues ou le béton du trottoir (9T). Pour la plupart des sondages, il fallut également percer une assise en béton armé avec un marteau piqueur. Puis, une mini-pelle a retiré les couches de sol, dans l'objectif d'atteindre la profondeur maximale des infrastructures. Celle-ci était de 90 cm pour le sondage 9B et de 1,80 m pour les autres sous-opérations mécaniques. Quelques sondages mécaniques ont fait l'objet d'un sondage manuel de 50 cm^2, après l'atteinte de 1,20 m de profondeur. Cependant, la pénétration des sous-opérations a dû être limitée au minimum, à cause de l'affaissement des parois. Plusieurs sondages ont pu être pénétrés au-deçà d'un mètre de profondeur pour en examiner les parois, mais sans plus. Les sols étaient fouillés à la truelle et au piolet à l'intérieur du godet, en tenant compte de la stratigraphie. Les trous étaient refermés immédiatement après les derniers relevés et recouverts d'asphalte froid.

Diverses contraintes se sont manifestées au cours de l'intervention archéologique. Celles-ci sont détaillées ici-bas.

Contraintes liées aux sondages en bas de la pente

L'extrémité sud de l'emprise des travaux se trouve à une intersection. Il était prévu de faire un sondage sous le trottoir, à chaque coin de cette intersection.

Le matin de la première journée d'intervention, Promark-télécom s'est rendu sur place pour localiser les infrastructures à l'aide de la radiodétection. Le filage décelé par l'entreprise, combiné à celui qui est documenté sur le plan des infrastructures, a forcé l'abandon des deux sondages du côté est. La densité du filage à ces endroits rendait les excavations risquées.

Le sondage situé au nord-ouest de l'intersection était à proximité d'un arbre mature. L'université McGill nous a demandé de limiter le plus possible la profondeur de l'excavation, pour limiter les dommages aux racines de l'arbre. Selon le plan consulté, ce sondage était proche d'un futur conduit électrique, qui reliera des lampadaires. La tranchée nécessaire pour enfouir les fils est de 90 cm. Cette mesure a donc été choisie comme plancher, pour le sondage archéologique.

Contraintes liées aux sondages dans l'allée centrale

La méthodologie initiale prévoyait des sondages mécaniques placés en quinconce, le long de l'allée centrale. Seuls quelques sondages étaient alors prévus dans la rue. Cette méthodologie était justifiée par le fait que le potentiel principal semblait être de nature autochtone.

Le technicien de Promark-telécon a indiqué avec de la peinture sur le sol le filage et les égouts détectés. Un égout a été repéré directement sous le trottoir du côté est de l'allée centrale. Cet égout n'apparaissait pas sur le plan qui a guidé la stratégie d'intervention. Ce plan indique toutefois un égout parallèle, sous la route, près du trottoir du côté est. Notons également le passage d'un égout abandonné qui passe légèrement à l'est du centre de la rue. Afin d'éviter de briser des infrastructures fonctionnelles, les sondages prévus du côté est du chemin ont été abandonnés.

Une ligne électrique longe le trottoir du côté ouest. Comme elle est en bordure du trottoir, la ligne semblait facile à éviter. De manière théorique, il suffisait de ne pas entamer l'asphalte. Cependant, fort de son expérience pratique, l'opérateur de la pelle n'était pas du même avis. Il lui est facile d'être précis au moment d'enfoncer la pelle, alors qu'elle est éloignée de lui. Elle pénètre alors le sol à la verticale, de manière à former une paroi droite. Lorsqu'il ramène le godet vers lui, la visibilité devient nulle depuis la cabine et des sols s'échappent de la pelle, cachant la paroi la plus proche. De plus, lors de la remontée, la pelle décrit un mouvement rotatif, qui crée une paroi courbe. Pour avoir un bon degré de confiance, il lui aurait fallu se placer de manière à avoir le filage loin de lui. Or, l'allée centrale est aménagée dans une pente, dont le talus est de chaque côté des trottoirs. La pente abrupte du talus empêchait de placer la pelle correctement, pour avoir les fils près du point d'entrée de la pelle.

Pour les raisons décrites ci-haut, nous avons positionné une ligne de sondages dans la voie asphaltée, du côté ouest. La ligne de sondages aurait pu être placée au centre de la rue. Cependant, les égouts doivent être placés sous la profondeur à laquelle le sol gèle pour être fonctionnel. De plus, il faut excaver des tranchées plus larges que le tuyau, pour les installer. Ainsi, la présence d'un égout abandonné près du centre de la rue réduisait grandement les chances de trouver des couches intactes et des sols naturels à cet endroit.

Pendant les excavations, nous nous sommes rendu compte que les sols s'affaissaient fréquemment. Pour cette raison, il semblait pertinent de se limiter aux positions éloignées du filage. En effet, le poids de la terre en chute libre aurait pu abîmer ces infrastructures. De plus, l'affaissement des parois rendait impossible l'atteinte de la profondeur désirée. En effet, nous voulions sonder une profondeur de 1,80 m. Entre 1,60 m et 1,70 m, la pelle ne ramassait plus que le sol effondré dans le fond du trou. Chaque nouvelle pelletée engendrait un nouvel effondrement, créant un vide sous la voie de circulation actuel.

Finalement, l'absence de sols naturels dans les excavations rendait tout à fait valide le choix de se limiter à une seule ligne de sondage. En effet, il s'avéra que les profondeurs atteintes pour enfouir de nouveaux égouts ne perceront pas le sable, qui fut jadis utilisé pour former la pente qui permet de monter vers le premier bâtiment de l'université McGill.

Par ailleurs, notons que le béton armé n'a pas pu être percé à l'emplacement du sondage 9D. Même après une demi-journée de travail au marteau piqueur, l'armature en fer n'a pas pu être exposée. Ce sondage a donc été abandonné.

Contraintes liées aux sondages en haut de la pente

En haut de la pente se trouve un chemin asphalté d'orientation est-ouest, bordé au sud par un trottoir. La voie borde la façade du pavillon des arts. Deux contraintes ont été rencontrées du côté est de ce chemin. D'abord, le trottoir en béton avait une double épaisseur. Un trottoir semblait avoir été coulé par-dessus un autre trottoir, conférant au béton une épaisseur totale de 32 cm. La lame de la scie à béton n'avait pas une taille suffisante pour passer à travers une telle épaisseur, de sorte que les sondages ont été placés dans la rue. L'un des sondages (9Q) placés dans la rue, pour cette raison, n'a pas pu être excavé en raison de l'assise en béton. Tout comme ce fut le cas pour le sondage 9B, situé dans la pente, le béton résistait au travail acharné du marteau-piqueur.

MÉTHODOLOGIE POUR LE SONDAGE BIOARCHÉOLOGIQUE

L'inventaire du terre-plein paysager parallèle à l'entrée du *McCall MacBain Arts Building* était nécessaire en vue de l'agrandissement de la rue entre ceux-ci. Cet élargissement prévoit de tronquer de 2 m la base du triangle aménagé entourant le monument à la mémoire de James McGill. Afin d'offrir une marge de manœuvre suffisante à de possibles empiétements subséquents des travaux, une bande de 3 m de large et de 60 cm de profondeur a été excavée mécaniquement sur toute la longueur du terre-plein, soit environ 14.1 m, en respectant les limites du pavage en place.

Par souci d'espace — les sols ne devant pas se trouver dans la rue, à la demande du client — et de sécurité piétonnière, l'excavation s'est déroulée en cinq sections distinctes (figure 4), toutes excavées puis remblayées avant d'ouvrir la suivante. L'excavation mécanique s'est faite à l'aide d'une petite excavatrice, au moyen d'un godet lisse d'environ 1.50 m de large pour la bande centrale, puis d'un godet denté de largeur similaire pour les coins arrondis de l'aménagement, soit les lots 2H4 et 2H5. La différenciation entre lots ayant été artificiellement créée par les restrictions de l'excavation, ceux-ci sont tous considérés comme appartenant au lot 2H (figure 29).

Conséquemment, chaque couche stratigraphique a plutôt été identifiée selon des niveaux numérotés, indépendants du système Tikal.

Une fois le niveau de pelouse décapé par la pelle, les sols ont été retirés progressivement sous supervision de la bioarchéologue. Les sols étant relativement meubles, l'opérateur de pelle a été en mesure de les redéposer de façon assez délicate et aérée pour qu'ils puissent être observés pour la présence d'artéfacts. Par la suite, les sols ont été nettoyés manuellement à l'aide de pelles, binettes et truelles avant d'être photographiés.

Aucun ossement humain ou animal significatif n'ayant été retrouvé, la méthodologie de collecte et d'identification ostéologique ne sera pas décrite. Tout de même, des sacs en papier étaient disponibles en cas de collecte.

MÉTHODOLOGIE POUR LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

L'archéologue a été appelé sur les lieux les jours où des excavations étaient prévues aux endroits ciblés. Il a documenté un total de trois excavations, identifiées selon le système Tikal. Les données ont été enregistrées à l'aide de photos, de dessins et de notes manuscrites. Les informations colligées incluent la progression des travaux, les niveaux observés et leur contenu, la stratigraphie de certaines parois et les détails des ouvrages de maçonnerie enfouis.

Les deux excavations en bordure du pavillon des arts ont dégagé des murs de fondations. Les tranchées ont pu être pénétrées, afin d'observer de près ces structures de pierre. De plus, des repères d'altitude avaient été tracés sur la façade du pavillon par un arpenteur. Ceux-ci ont été utilisés pour les profils réalisés sur du papier millimétrique, afin de mesurer les profondeurs selon le niveau moyen des mers (NMM).

Des artefacts ont été collectés et placés dans des sacs, identifiés selon la provenance des pièces.

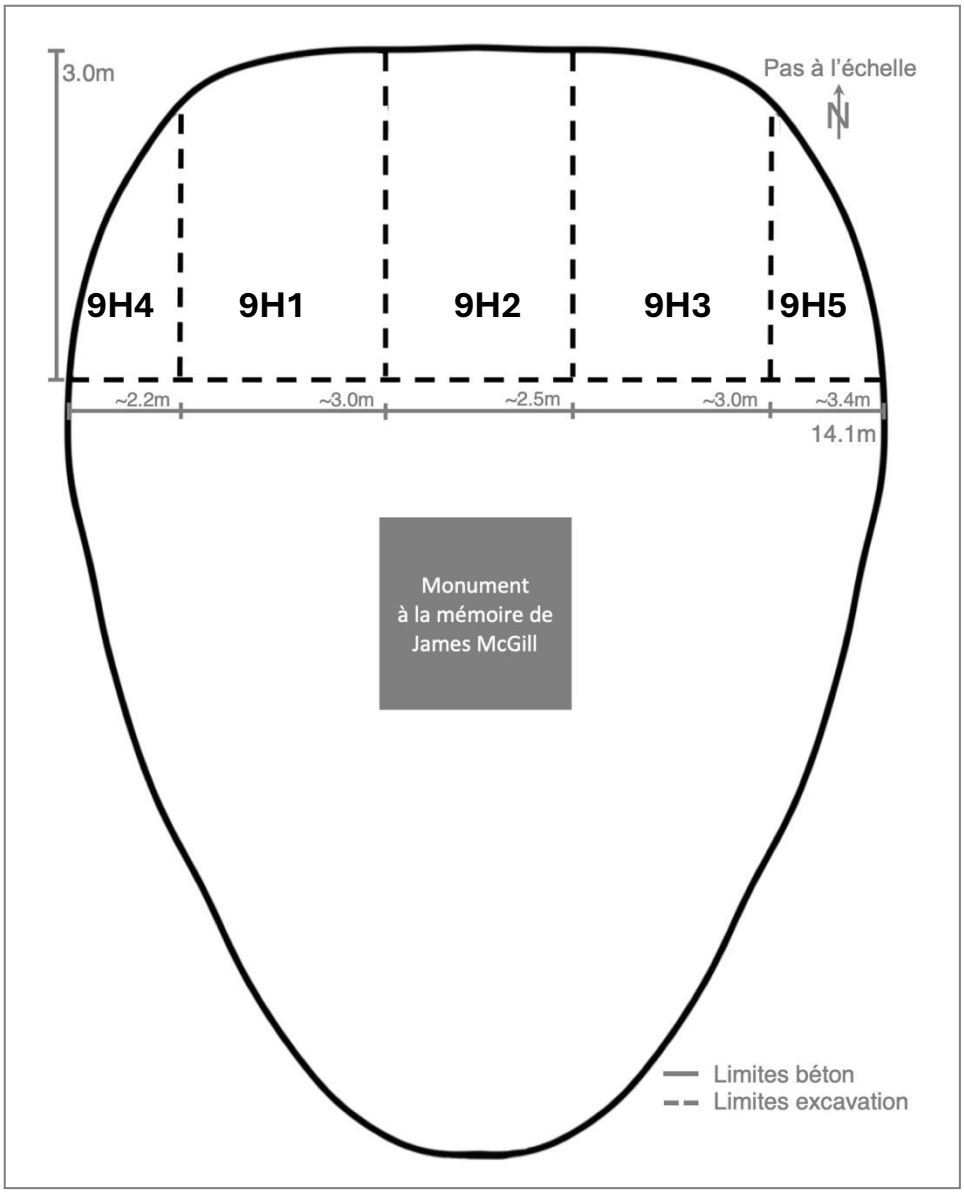


Figure 29 : *Croquis 9H*
Croquis de l'aire excavée lors de l'inventaire bioarchéologique. Nord montréalais.

MESURES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Les artéfacts et les écofacts recueillis ont été empaquetés sur le terrain dans des sacs de papier. Aucune stratégie de conservation ou de restauration n'a été réalisée en laboratoire. Les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés, puis séchés, pour fin d'analyse, d'inventaire et de photographies. Ensuite, ils ont été emballés dans des sacs de polyéthylène transparent.

Les vestiges immobiliers n'ont fait l'objet d'aucune stratégie de conservation et de restauration. Cependant, ils ont été documentés sur le terrain.

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Un total de 22 sondages a été réalisé dans l'esplanade de l'université McGill. Dix-sept sont des sondages mécaniques, tandis que les quelques autres ont été réalisés manuellement. Sept sondages ont été positionnés en bas de la pente menant au pavillon des arts, soit 2 sondages mécaniques et les 5 sondages manuels. Six sondages étaient dans la pente supportant l'allée centrale. Une tranchée bioarchéologique a été excavée dans le triangle gazonné, où se trouve le monument funéraire. Les huit autres sondages furent creusés en haut de la pente, au nord de la pointe sud du triangle gazonné.

Sondages en bas de la pente

Sous-opération 9B

La sous-opération 9B a été réalisée sous un dallage en briques. En dessous se trouvait une couche de 50 cm, composée de pierres bleutées de 0,5 à 3 cm, avec quelques blocs de plus de 10 cm (9B1). Le lot suivant (9B2) était un loam sableux brun beige avec de nombreuses petites roches subanguleuses de 1 à 2 cm. Cette strate contenait plusieurs artéfacts (figure 30), dont des témoins de combustion (anthracites et scorie), des matériaux de construction (crépis, clous, fragments de briques rouges, vitre), mais aussi des fragments de verre provenant d'au moins deux bouteilles, ainsi qu'un tesson en grès fin rouge pâle. La couche suivante était un loam sableux brun grisâtre ne contenant aucune petite roche (9B3). Toutefois, elle contenait plusieurs roches d'une dizaine de centimètres, des morceaux d'anthracite, plusieurs fragments de briques, des fragments de

verre provenant de deux bouteilles, ainsi qu'un fragment de couvercle de jarre en grès grossier américain (figure 31). Notons que des fragments de verre incolore trouvés dans 9B2 et 9B3 avaient un aspect qui laisse penser qu'ils proviennent d'une même bouteille. Un quatrième niveau (9B4) était composé d'un loam sableux brun foncé, contenant plusieurs pierres de 2 à 4 cm. Un sondage plus étroit a été réalisé au fond de l'excavation mécanique. Il a révélé une argile bleutée attribuée à un remblai, dû à la présence de plusieurs pierres de 6 à 15 cm et de plusieurs fragments de briques.



Figure 30: Sélection d'artéfacts du lot 9B2. Deux fragments d'une bouteille en verre incolore et un fragment de céramique en grès fin rouge pâle.

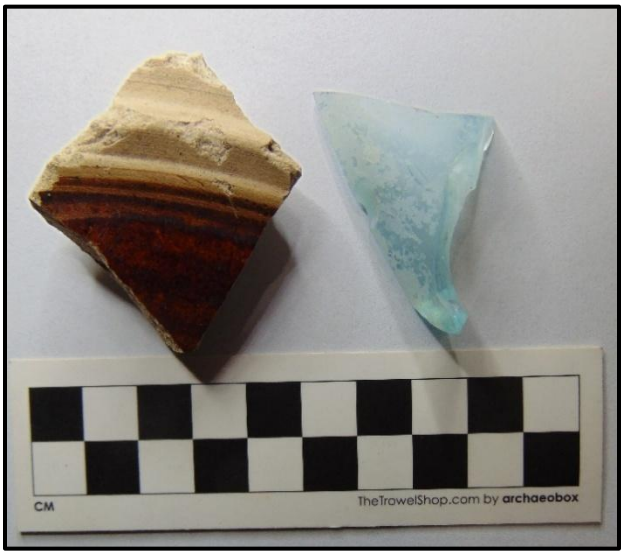


Figure 31: Sélection d'artéfacts du lot 9B3. Un fragment d'une bouteille en verre incolore et un fragment de couvercle de jarre en grès grossier américain. Le fragment de verre pourrait provenir de la même bouteille que ceux du lot 9B2 (ci-haut).

Sous-opération 9K

La sous-opération 9K (figures 33 et 34) a été fouillée lentement, afin de se familiariser avec les sols se trouvant à faible altitude.

Sous le gazon (Ah) se trouve un niveau brun-noir de sols limoneux légèrement argileux, avec 15% de sable (9K1). La couche est meuble et a une épaisseur de 5 cm. Elle contenait des racinettes et des fragments de plastique. Ces derniers n'ont pas été collectés.

Le niveau suivant (9K2) avait une surface inégale. Il était composé de limon brun foncé avec de petites taches de rouille. Près du fond de la couche, le sol était plus argileux. Le lot contenait 20% de pierres de moins d'un centimètre, ainsi que des pierres plus grosses (1 à 5 cm) qui étaient friables. D'une épaisseur de 10 à 11 cm, il était floconneux et compact. Il a livré un artéfact en aluminium, du verre épais, de la terre cuite fine blanche (TCFB) sans décoration et un bord de soucoupe de type Willow. Les découvertes ont justifié le tamisage d'une pelletée sur quatre, au quart de pouce.

En dessous, le lot 9K3 était composé de limon brun moyen, légèrement argileux, avec 50% de pierres calcaires friable. Il y avait également des pierres blanches qui auraient pu avoir servi de pierres décoratives, quelques fragments de briques, un peu d'anthracite, des fibres de planches de bois, des os d'animaux, un cylindre en plastique, des fragments de verre et de céramique. Les fragments de verre proviennent d'au moins deux bouteilles, l'une incolore et l'autre verte. La céramique était représentée par cinq fragments en terre cuite fine blanche et deux fragments d'une petite assiette (ou soucoupe) de type Willow, avec des motifs bleus d'aspect oriental (figure 32). Ce lot semble avoir été une surface d'occupation du 19^{e} siècle. Une couche mince d'environ un centimètre se trouvait à la base de 9K3. Elle était composée de limon argileux brun humide, non compact, avec 15% de petites roches de moins d'un centimètre. Elle semble avoir été un lit de pose.

La dernière strate (9K4) apparaît à environ 45 cm sous la surface. Ses cinq premiers centimètres sont composés d'un limon argileux brun avec du sable. Le sol est homogène et non compact. À une cinquantaine de centimètres, le sol devient une argile limoneuse brun orangé. Ce sol floconneux contenait des fragments de verre, des petits charbons et des microfragments de céramique blanche.

5 fragments de céramiques en terre cuite fine blanche, deux fragments de petite assiette (ou soucoupe) de type Willow et des fragments de verre provenant d'au moins deux bouteilles.



Figure 32 : Sélection d'artéfacts et d'écofacts du lot 9K3. Deux fragments de céramique en terre-cuite fine blanche (en haut), une céramique de type Willow avec des motifs bleu, un os animal et un tube de plastique qui faisait penser, à tort, à un tuyau de pipe (en bas).



Figure 33: Dessin de la stratigraphie de la paroi nord du sondage manuel 9K.

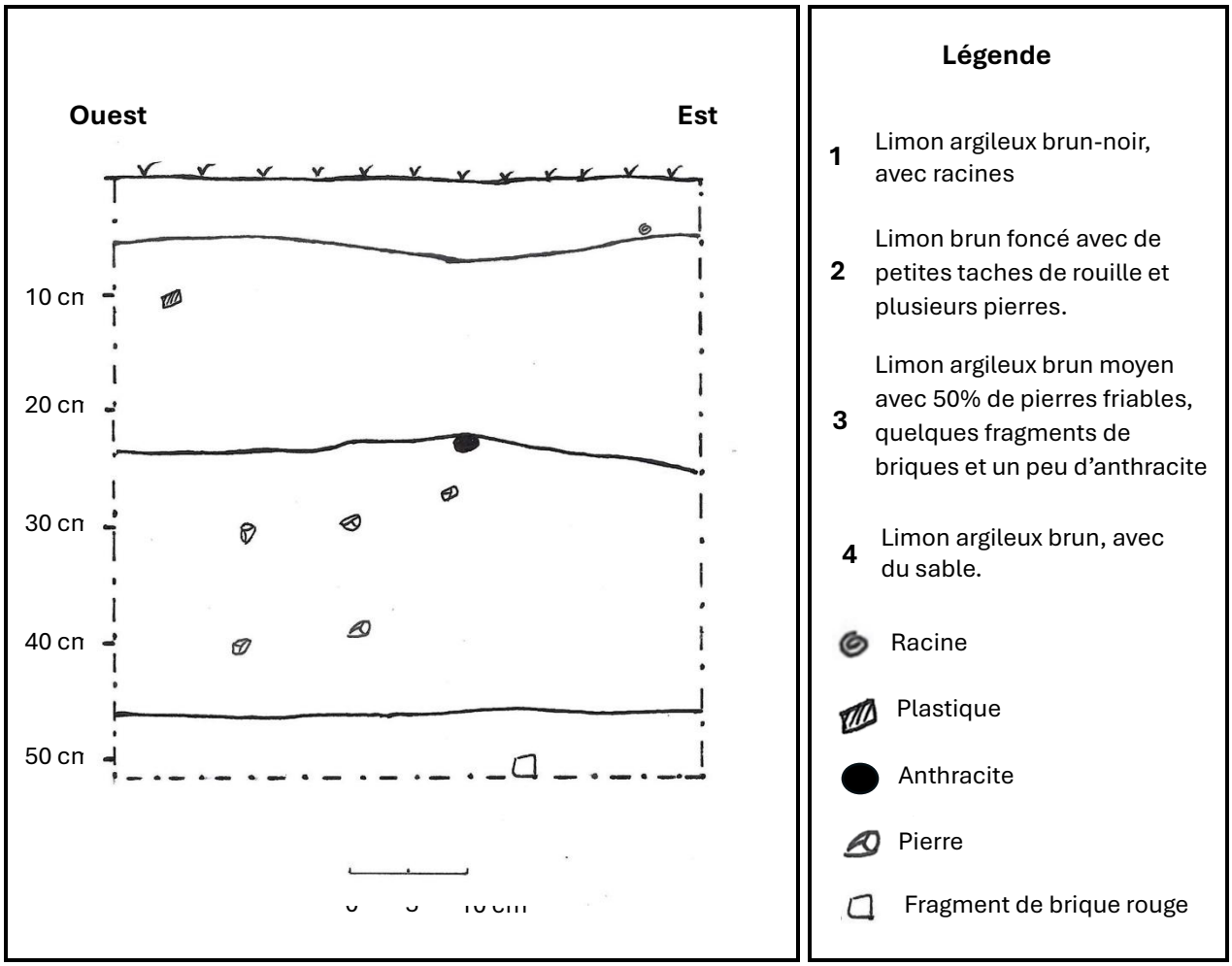


Figure 34 : Photo de la paroi nord du sondage manuel 9K.

Sous-opération 9L

La stratigraphie du sondage 9L était identique à celle observée dans le sondage 9K. Toutefois, cette sous-opération contenait moins d'artéfacts. Le lot 9L1 avait une épaisseur de 5 cm. Il a livré un diachylon. D'une épaisseur d'environ 18 cm, le lot 9L2 a livré des petits fragments de briques rouges, un clou découpé et de très petits fragments de TCFB de moins d'un centimètre. Le lot suivant (9L3) avant une épaisseur d'environ 21 cm. Il contenait de petits cailloux, comme dans 9K3, ainsi que quelques fragments de TCFB sans décors. Cependant, des « spots de sable » et des racines de moins d'un centimètre ont été observés vers la fin du niveau. Finalement, le lot 9L4 était composé d'un limon argileux brun homogène. Cette couche meuble contenait 5% de roches de moins d'un centimètre, des « spots » de sable et de l'anthracite. Passé 45 cm de profondeur, ce lot contenait des pierres d'une dizaine de centimètres de profondeur et des « spots » de chaux. L'excavation manuelle s'est arrêtée dans 9L4, à 50 cm de profondeur.

Sous-opération 9M

Le premier niveau est une couche noire (Ah) surmontée de gazon, d'une épaisseur de 5 cm (9M1). Le lot 9M2 ressemble en tous points au lot 9K2. Notons cependant l'absence d'artéfacts et sa plus grande épaisseur. En effet, 9M2 avait une épaisseur de 37 cm. Près de sa base, à 40 cm de profondeur, une racine de 5 cm a été contournée. Aucune couche de rocaille ressemblant à 9K3 n'a été observée dans la sous-opération 9M. Ainsi, le lot 9M3 est un limon argileux brun pâle, hétérogène, tacheté de noir. Il est non compact et il est sans artéfacts. La fouille s'est terminée dans ce lot à 50 cm de profondeur.

Sous-opération 9N

Cette sous-opération était très différente des autres sondages manuels. De plus, sa fouille a été entravée par de grosses racines. L'une d'elles est apparue à faible profondeur, dans la moitié nord du sondage. L'excavation s'est alors concentrée dans la moitié sud, jusqu'à ce qu'une seconde racine faisant plus de 10 cm de diamètre bloque l'accès, à une profondeur de 40 cm.

Sous la couche noire gazonnée (9N1) se trouvait un limon argileux homogène, brun foncé, plutôt meuble (9N2). Le lot 9N2 contenait une capsule couronne (après 1930) et des matériaux de construction (PVC, fragments de briques, vitre). Ce niveau était très

épais et entrecoupé de rocaille. Cependant, cette rocaille ne pouvait pas être associée à celle des lots 9K3 et 9L3.

Sous-opération 9O

Le lot 9O1 était composé d'un sol humique noir. Il a livré un bouton et des noix, provenant probablement des arbres à proximité. Sa base formait une pente montante vers l'est. En effet, elle était à 6 cm de profondeur à l'ouest et à 3 cm de profondeur à l'est. En dessous, les lots 9O2 et 9O3 étaient difficiles à distinguer, dus à une transition graduelle. De plus, ils paraissaient identiques dans la stratigraphie.

Le lot 9O2 était un loam sableux brun, contenant quelques pierres de 2 à 5 cm. Il a livré quelques artéfacts, dont un clou tréfilé, une dent de fourchette en plastique, un fragment de brique et une pièce de 1 cent, témoignant de son caractère récent. En effet, elle a dû être déposée dans la seconde moitié du 20^{e} siècle (après 1952). La pièce de monnaie était à 7 cm de la surface et le lot s'arrêtait à une dizaine de centimètres de profondeur.

Le loam sableux brun de 9O3 se distinguait du précédent par des teintes de beige. Il contenait de nombreuses pièces d'anthracite pouvant atteindre 2 cm et plusieurs roches pouvant atteindre 5 cm. Il a livré un os de mammifère, un fragment de terre cuite fine blanche et un fragment de vitre. Ce lot se terminait à une trentaine de centimètres de la surface.

Les teintes de beige de 9O3 provenaient sans doute du niveau suivant. En effet, 9O4 était un loam sableux beige. Un clou découpé est apparu dès le début de cette troisième couche. L'anthracite est encore présente, mais en moins grande quantité que dans le lot précédent. Il semble avoir été remplacé par du charbon de bois. Le niveau 9O4 contenait des artéfacts et des écofacts. Parmi les artéfacts, il y avait des clous découpés (de 1835 à 1950), un fragment d'encrier en grès grossier Derbyshire, des fragments de terre cuite fine blanche et un fragment de bouteille en verre incolore. Les écofacts collectés sont des fragments et des coquilles complètes d'huître, ainsi que des fragments d'os de mammifères et un fragment d'os d'oiseau (figure 35).

La surface du lot suivant (9O5) était à une cinquantaine de centimètres de la surface. Elle a été fouillée sommairement, ce qui a permis de constater qu'elle semblait stérile. Le sol

ressemblait à celui de 9O4, mais tirait davantage vers le jaune. De plus, il contenait des nodules argileux rouillés, dont les teintes variaient entre l'orange et le rouge (ocre), ainsi que des roches subarrondies de 2 à 10 cm.



Figure 35 : Sélection d'artéfacts et d'écofacts du lot 9O4. En haut, de gauche à droite : Une coquille d'huitre, deux clous découpés, un fragment d'encrier et trois fragments de terres cuites fines blanches avec un décor bleu. En bas, de gauche à droite : deux fragments d'os de mammifère et un fragment d'os d'oiseau, un anthracite et un bois carbonisé, ainsi qu'un fragment de vitre incolore.

Sous-opération 9R

Sous la surface gazonnée se trouvait un niveau humique de 13 cm (9R1). En dessous, il y avait une couche de pierres concassées 0-3/4 de 7 cm. Le niveau suivant (9R3) avait une épaisseur générale de 9 cm. Cependant, il était plus épais à son extrémité sud, où il atteint une plus grande profondeur. Elle est interprétée comme un remblai de nivellement. En effet, sa base suit la couche sous-jacente, qui descend vers le sud. Cependant, son sommet est plutôt horizontal, tout comme la surface actuelle. Le lot 9R3 était composé de sable grossier, organique brun pâle, avec beaucoup de petites pierres. Il contenait des os d'animaux. Les artéfacts collectés sont deux opercules de canette, un fragment

d'asphalte, un fragment de crépis, un possible anneau d'isolateur électrique (fin 19e au début 20e siècle), deux fragments de porcelaine fine, une pierre de ballast, un fragment de terre cuite fine blanche, six fragments de briques jaunes et un fragment de bouteille de bière.

Les deux lots suivants forment une pente descendante vers le sud-ouest. Ceux-ci n'avaient aucune inclusion, mais contenaient quelques artéfacts. Huit centimètres de sable brun foncé organique formaient le lot 9R4, tandis que le lot 9R5 était constitué de 9 cm de sable beige.

D'une épaisseur de 27 cm, le lot 9R6 était une couche grise avec beaucoup de roches (0-3/4) et beaucoup d'artéfacts : morceaux d'asphalte, briques rouges, anthracite, pièces en métal, ainsi qu'une pierre de ballast.

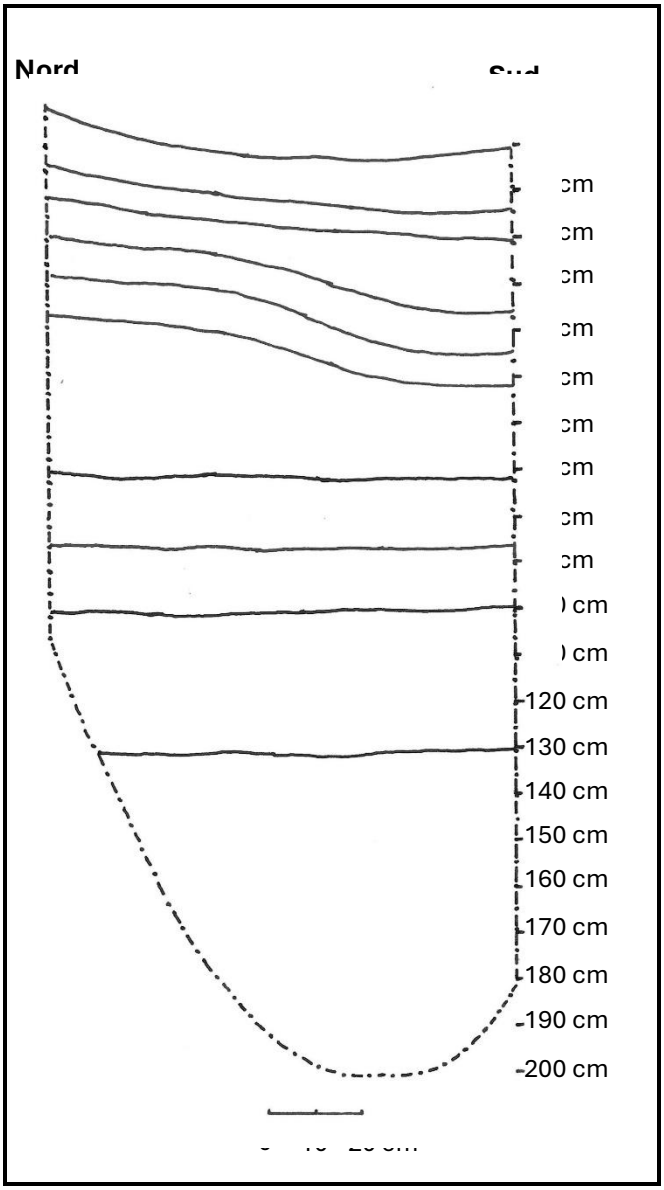
Le lot 9R7 avait une épaisseur de 37 cm. Il consistait dans du sable noir foncé avec beaucoup d'inclusions, soit des pierrailles et quelques grosses pierres. Il ressemble à la couche de pierraille observée dans les sondages manuels. On comprend que le sol est beaucoup plus relevé, à l'emplacement du présent sondage. Le lot 9R7 a livré des ossements d'animaux, de l'anthracite, un fragment de brique rouge, un fragment d'anse en terre cuite fine blanche polyglaçurée et un fragment de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé en bleu montrant un paysage.

La couche suivante (9R8) était composée d'un sable fin et compact beige, sans inclusions et stérile. Sous cette couche de 15 cm se trouvait 30 cm de sable brun, avec quelques concrétions de sable grossier beige (9R9). Ce lot contenait de l'anthracite, du crépi, des fragments de marbre et de briques et cinq fragments de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé bleu.

Le dernier lot excavé (9R10) correspond à un sable fin moucheté et compact. Il contenait des nodules d'argile gris et quelques pierres de plus de 10 cm. Il a livré un objet en plastique ressemblant à un embout d'instrument à vent. Le sondage a été arrêté à une profondeur de 2 m (figures 36 et 37).



Figure 36 : Photo de la paroi sud-est du sondage mécanique 9R.



Légende

1 Sol humique avec de nombreuses racines.

2 Couche grise, composée de pierres concassées 0-3/4.

3 Sable organique brun pâle avec de nombreuses petites pierres et des artéfacts.

4 Sable organique brun foncé, avec quelques artéfacts.

5 Sable beige avec quelques artéfacts.

6 Couche grise avec de nombreuses roches et plusieurs artéfacts, dont de l'anthracite.

7 Sable noir foncé, contenant beaucoup de pierrailles et quelques grosses roches. Présence d'artéfacts et d'écofacts.

8 Sable fin beige. Compact.

9 Sable brun avec des concrétions beiges. Présence d'artéfacts, dont de l'anthracite.

10 Sable fin et compact de couleur beigne, avec des nodules d'argile gris. Présence de quelques pierres de plus de 10 cm.

Figure 37 : Dessin de la stratigraphie de la paroi nord du sondage manuel 9R.

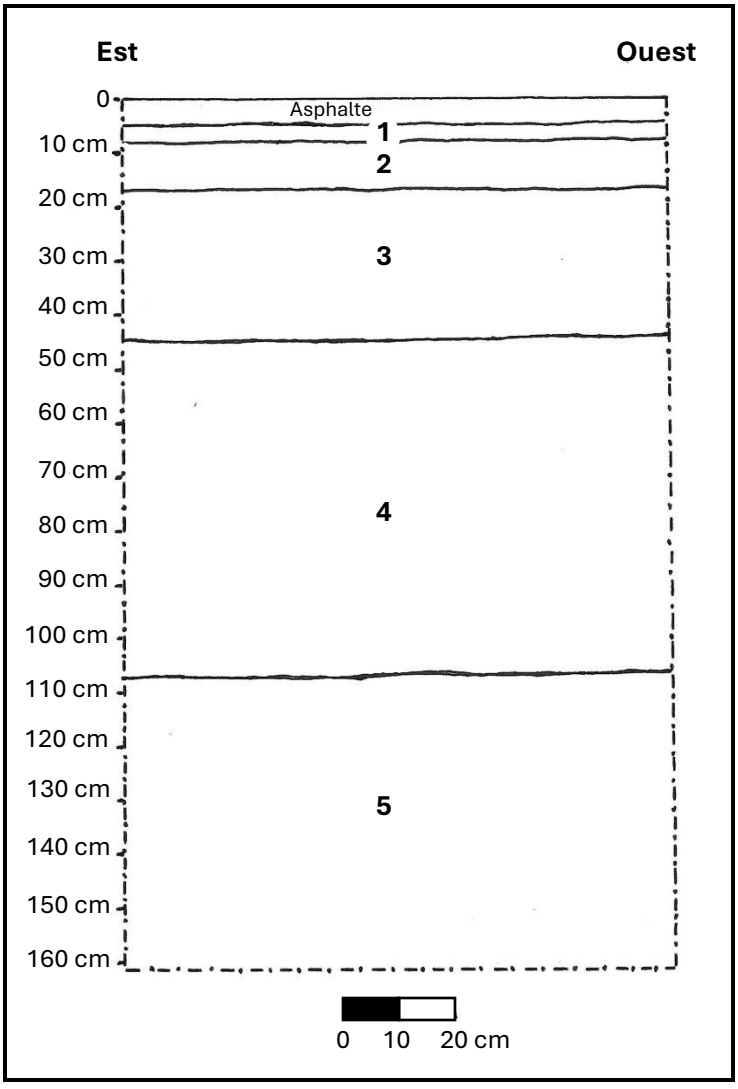
Sondages dans l'Allée centrale

Sous-opération 9A

Sous la surface asphaltée se trouvait une mince couche de pierres anguleuses bleutées de 0,5 à 3 cm (9A1). Cette couche de concassé avait une épaisseur de 3 cm. Sous ce lot se trouvait une couche de béton armé de 9 cm (9A2). Le béton est composé de plusieurs pierres angulaires bleutées de 0,5 à 3 cm et de nombreuses pierres à l'échelle du millimètre. De nombreux grains reflètent la lumière, ce qui crée une brillance. La pâte varie de la couleur blanche à grisâtre. L'armature à un diamètre de 4 mm. La couche de béton repose sur une assise en concassé, d'une épaisseur de 27 cm (9A3). Cette dernière est composée de sable fin brun foncé, avec de nombreuses pierres anguleuses de 1 à 3 cm. En dessous se trouvait une épaisse couche de sable fin, de couleur brun beige (9A4). Ce lot, d'une épaisseur de 62 cm, était stérile. Le dernier lot (9A5) a livré un écofact (os de mammifère) et quelques artéfacts (fragments de terre cuite fine blanche et de verre incolore). Il était composé du même sable fin brun beige que la couche précédente. Cependant, elle se distinguait par ses nombreuses roches bleutées de 3 à 20 cm (figures 38 et 39). La fouille s'est arrêtée à une profondeur de 1,60 m, dû à l'affaissement des parois (figure 40).



Figure 38 : Photo de la paroi sud du sondage mécanique 9A.



Légende

1 Pierre concassé gris-bleuté 0/34.

2 Dalle de béton armé.

3 Pierre concassé gris-bleuté 0/34 dans une matrice de sable fin, brune foncée.

4 Couche stérile composée de sable fin de couleur brun-beige.

5 Sable fin de couleur brun-beige, contenant de nombreux blocs subangulaires bleutés de 3 à 20 cm de diamètre. Cette couche a livrée quelques artéfacts.

Figure 39 : Dessin de la stratigraphie de la paroi sud du sondage mécanique 9A.



Figure 40 : Affaissement de la paroi nord du sondage mécanique 9A. Elle a justifié l'arrêt des excavations.

Sous-opération 9C

La sous-opération 9C ressemblait beaucoup à 9A. Sous une épaisseur de 6 cm d'asphalte se trouvait une mince couche de concassé 0-3/4 po (9C1). Suivait une surface de béton armé de 20 cm (9C2). En dessous se trouvait une couche de roches 0-3/4 po, dans une matrice grise, dont l'épaisseur variait entre 20 et 43 cm (9C3). Ce lot a livré un fragment de penture en métal. Le lot suivant (9C4) était composé de sable fin brun pâle orangé. Il ne contenait aucune inclusion, sauf quelques fragments de briques. Son épaisseur variait entre 43 et 90 cm. La dernière couche était composée de sable fin et contenait de grosses pierres, atteignant plus de 10 cm. Cette couche stérile était humide, ce qui semble avoir contribué à la faiblesse de ses parois. Les fissures qui se formaient dans les parois ont empêché l'atteinte d'une profondeur de plus de 1,30 m.

Sous-opération 9D

La dalle de béton n'a pas pu être percée dans ce sondage. Après trois heures de travail avec un marteau piqueur, il n'était toujours pas possible d'en apercevoir l'armature. Pourtant, une profondeur maximale de 18 cm a été atteinte près du coin sud-ouest.

Sous-opération 9E

Une couche de béton armé d'une épaisseur de 15 cm (9E1) se trouvait sous une surface asphaltée de 10 cm. Sous le béton se trouvait une couche de concassé noir (9E2). Les pierres étaient très anguleuses et présentaient des cassures conchoïdales. Cette couche avait une épaisseur de 45 cm et présentait un certain classement de ses pierres, les plus petites étant en haut et les plus grosses en bas de la couche. Le lot 9E2 contenait des fragments de brique et un fragment de pot à fleurs en terre cuite grossière. La fouille s'est achevée à la couche suivante (9E3), a une profondeur de 133 cm. Celle-ci était composée de sable moyen. Près du fond, elle était ponctuée de nodules humiques de plus ou moins 5 cm de diamètre. Certains nodules contenaient des fragments de bois, provenant possiblement de racines. La nature humique des nodules a été déduite à partir de l'association avec cette matière organique. Notons qu'une petite pierre de ballast (figure 41) en silex a été collectée un peu avant d'atteindre la profondeur à laquelle se trouvaient les nodules.

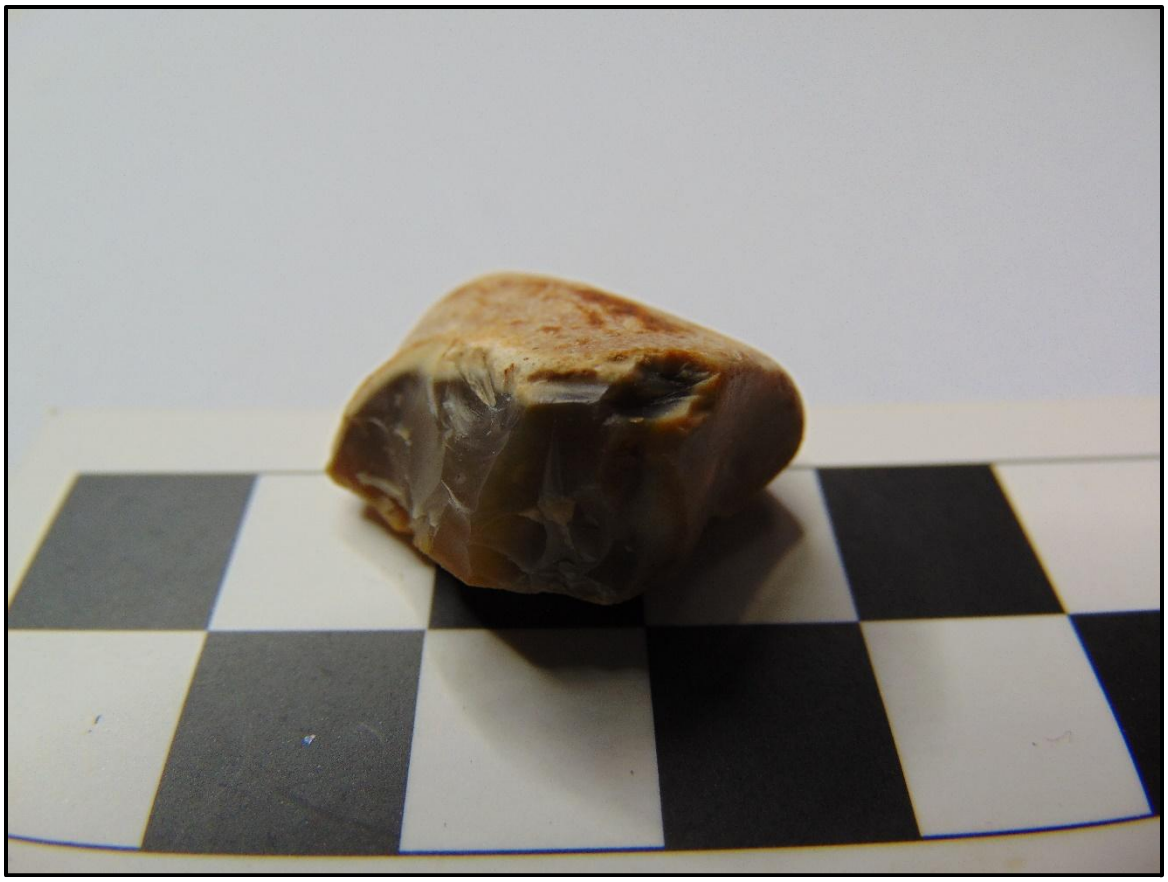


Figure 41 : Pierre de ballaste en silex de couleur caramel avec des cassures conchoïdales, trouvé dans le lot 9E3.

Sous-opération 9F

La sous-opération 9F était surmontée d'une surface asphaltée de 6 cm. Directement en dessous se trouvait une couche de béton armé de 17cm (9F1). Elle reposait sur un niveau de pierres subangulaires d'une dizaine de centimètres (9F2). Le lot suivant (9F3) fut pour le moins surprenant. Il était constitué de pierres concassées grises 0-3/4 sur une profondeur d'au moins 1,70 m. Le sondage a été arrêté à cette profondeur.

Sous-opération 9G

La surface blanche de béton armé (9G1) se trouvait sous 6 cm d'asphalte noir. Une fois cassée, elle dévoilait une couche brune (9G2) d'une épaisseur de 28 cm, composée de pierres concassées 0-3/4. Le lot suivant (9G3) était de couleur grise, bien qu'il fût composé de pierres bleutées anguleuses, de l'ordre de la dizaine de centimètres. Le sable fin beige sous-jacent (9G4) contenait plusieurs nodules brun foncé de 1 à 5 cm. Du bois a été aperçu dans des nodules, suggérant que la texture collante et la couleur proviennent de matière humique. De plus, quelques lentilles de texture et de couleur semblable atteignaient 30 à 50 cm. Ce lot contenait quelques artéfacts (un fragment d'anthracite, un fragment de terre cuite grossière, un fragment de terre cuite fine blanche et une pierre de ballast).

Sondage bioarchéologique (9H)

Aucun reste humain n'a été retrouvé, ni aucune trace d'une possible inhumation, ni de traces du monument funéraire ou du caisson de béton prétendument coulé sur le cairn lors de sa réfaction en 1971 (Cunningham, 1971).

La stratigraphie était simple, composée de cinq (5) couches (Figures 42 et 43). D'abord le *top soil* (Niveau 1), incluant la pelouse et environ 10 cm homogènes de terreau de paysagement. Ensuite, un limon sableux brun foncé et meuble comprenant moins de 1 % d'inclusions, majoritairement du concassé de taille variable, de rares racines et de fragments de charbon minéral (Niveau 2). Le niveau suivant (Niveau 3) était du concassé mélangé à un peu de limon gris avec moins de 1 % d'inclusions de fragments de briques. Particulièrement visible dans la sous-opération 9H1, mais également retrouvé plus sporadiquement à travers les autres, ce niveau débute parfois par une fine couche de mortier. En rétrospective, le niveau 6 noté dans la sous-opération 9H2 semble plutôt correspondre au Niveau 3 observé ailleurs, simplement à une zone avec des inclusions de briques beaucoup plus larges et concentrées. Le Niveau 3 n'apparaît que dans les 20 à 60 premiers centimètres le long de la paroi du pavage. Suivant ces 35 cm, les sols passent directement du Niveau 2 à 4. Lorsque présente, la jonction entre les Niveaux 3 et 4 est relativement graduelle, avec un peu de concassé débordant dans le sable loameux jaune,

moucheté d'orange, de brun et de gris dans les premiers cm du Niveau 4. Le dernier niveau, 5, correspond à un limon argileux gris et meuble. D'une sous-opération à l'autre, les Niveaux 4 et 5 s'alternaient, suggérant un remaniement de ces sols et qu'il puisse s'agir d'un seul et même niveau qui ait été mélangé de façon extrêmement grossière.

En ce qui concerne les ossements, seul un fragment animal a été retrouvé. Il s'agissait d'une côte de microfaune non-identifiée, dans le Niveau 2. Celle-ci n'a été ni photographiée ni conservée vu son apparence récente et le contexte où celle-ci se trouvait.

De même, tous les artéfacts ont été retrouvés dans ce même niveau 2. Ceux-ci étaient peu nombreux et d'apparence contemporaine. Ils comprenaient des fils de fer, des fragments de verre à vitre, des clous, de la céramique (TCFB) et un fragment de ce qui semblait être de l'aluminium.

De plus, une pierre de ballast a été trouvée par l'entrepreneur en paysagement directement sous la tourbe, dans la sous-opération 9H.

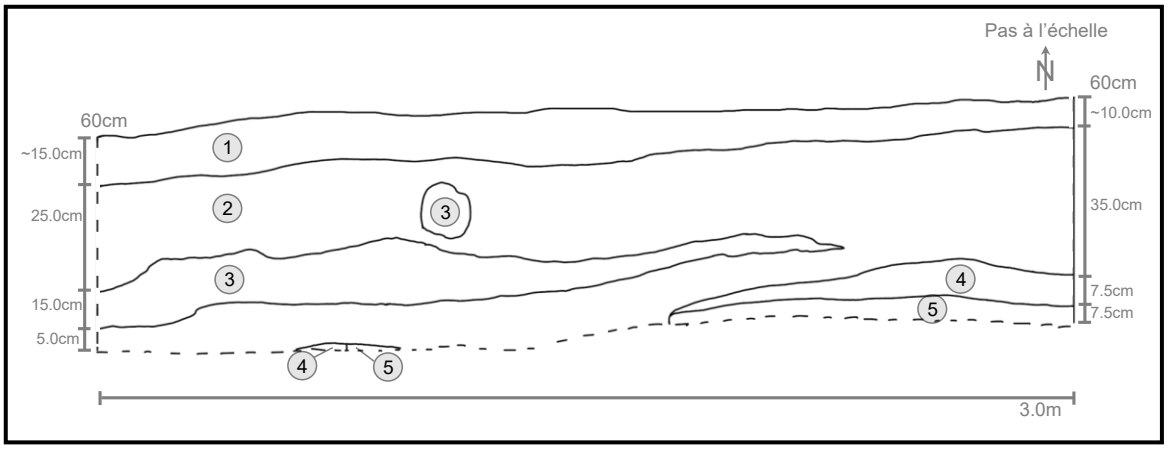


Figure 42 : Croquis Stratigraphie paroi nord 9H1
Croquis de la paroi nord de 9H1, à environ 10 cm de la bande de béton afin d'illustrer les sols attenant, sans en retirer le niveau de concassé de sa trancher de construction (Niveau 3). Bien qu'il ne s'agisse que de la stratigraphie de l'un des lots, celle-ci est représentative de l'ensemble de l'excavation, autant de ses ex paroi nord que sud. Nord montréalais.



Figure 43 : Photographie paroi nord 9H1
Nord montréalais.

Sondages en haut de la pente

Sous-opération 9I

Le sondage 9I a percé une surface asphaltée gris pâle d'une épaisseur de 12 cm. Seize centimètres de béton armé se trouvaient en dessous (9I1). La matrice blanche du ciment contenait des inclusions de pierres angulaires grises bleutées. Le ciment était supporté par 26 cm de pierre concassée 0-3/4 (9I2) gris foncé. Cette assise récente a pourtant livré une pierre de ballast. Le lot suivant (9I3) était composé de pierres anguleuses grises bleutées, dont les dimensions variaient entre 1 et 15 cm. Les espaces étaient comblés par un loam sableux brun foncé. Puis, un niveau de sable moyen beige d'une vingtaine de centimètres a été rencontré (2I4). Il a livré un os de boucherie et une autre pierre de ballast. La paroi est et une petite partie de la paroi sud montrait un lot absent ailleurs, sur les parois du sondage. Ce dernier (9I5) était une couche d'argile gris pâle, farineuse, atteignant 70 cm d'épaisseur. Sur les autres parois, c'est un loam brun foncé qui apparaissait plus ou moins au niveau de l'argile. Finalement, un sable fin s'est manifesté jusqu'à la fin du sondage (9I6), sur une profondeur de 195 cm. À cette profondeur, les parois commençaient à se fissurer. Ce lot a livré une troisième pierre de ballast et un fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée (1875-1880).

Sous-opération 9J

Sous une surface asphaltée de 14 cm se trouvait une couche de béton armé d'une épaisseur de 14 cm (9J1). En dessous, il y avait une couche de 15 cm de pierres 0-3/4, dans une matrice brun foncé (9J2). Suivait une couche épaisse de 15 centimètres de pierres subanguleuses, dont le diamètre variait entre 3 et 10 cm (9J3). Puis, un horizon de sable fin (9J4) épais de 33 cm recouvrait un lot contenant des artéfacts.

Le lot 9J5 ne présentait pas une surface confortable pour la circulation, de sorte qu'on ait tenté de croire que ses artéfacts provenaient du niveau sus-jacent. Ils se seraient ainsi frayé un chemin vers le bas, avec le temps. Une autre possibilité serait que les artéfacts étaient dans le remblai, avant son arrivée sur le site. Ce lot est en grande partie composé de roches schisteuses de 1 à 10 cm. Elles sont grises avec une teinte bleutée, anguleuse et se débitent en galettes. Les roches sont dans un loam sableux. L'ensemble de la couche de 55 cm paraît être de couleur grise. Les artéfacts en question étaient quinze fragments de

terre cuite fine blanche (TCFB), un fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de porcelaine et un fragment de terre cuite grossière rouge (jarre ou cruche). Parmi les TCFB se trouvait cinq tessons d'une assiette flow blue (1er moitié du 19e siècle) et un tesson comportant des écritures, dont le mot « juif » et le chiffre « 12 » (1830-1860).

Finalement, le lot 9J6 était composé de sable fin beige. La fouille s'est arrêtée à celui-ci, à une profondeur de 170 cm. La progression n'était plus possible, à cause des affaissements continuels de pierres schisteuses.

Sous-opération 9P

Douze centimètres d'asphalte couvraient une surface en béton armé (9P1) de 16 cm. Celle-ci reposait sur 27 cm de pierres concassés 0-3/4, formant une couche grise (9P2). En dessous, il y avait un niveau beige, ressemblant au loam sableux de 2P5. Cependant, le lot 2P3 se distinguait par ses nombreuses pierres de 0,5 à 2 cm.

Deux surfaces d'asphalte étaient placées à plat, à la jonction des lots de 9P3 et 9P4. Ces surfaces étaient placées l'une par-dessus l'autre et paraissaient être en position *in situ*. Elles étaient limitées à la moitié de la paroi ouest (de son coin nord jusqu'à son centre). Le vestige de route du dessus avait une épaisseur de 3 cm, tandis que le vestige du dessous faisait 2 cm d'épaisseur (figures 45 et 46).

Le lot 9P4 a été identifié comme étant un niveau de circulation. Le sol était noir et humique. Il contenait de petits nodules d'anthracite, des fragments de brique et de nombreux blocs de pierre de 15 à 28 cm. Les artéfacts collectés dans ce lot sont : deux fragments de trottoir en béton (figures 48 et 49), un fragment d'anthracite, une pierre de ballast, quinze fragments de brique rouge et dix fragments de tuile rouge (figure 47). Deux types de tuile peuvent être distingués. Un fragment présente des sillons parallèles de 1,4 cm de largeur (figure 47), tandis que les neuf autres ont des sillons parallèles de 3 mm de largeur (figure 50).

Le lot 9P4 formait une couche inégale. L'observation de la paroi ouest (figures 51 et 52) permet de constater une épaisseur de 15 cm du côté nord, de 27 cm au centre et de 29 cm au sud. L'observation de la paroi ouest a révélé un fragment dont la forme fait penser à

une dalle en brique (figures 47 et 51). L'affaissement de la paroi sud a entraîné au fond du trou un gros fragment de béton, qui semble provenir d'un ancien trottoir. Des fragments d'anthracite étaient demeurés collés sous la dalle, suggérant qu'elle reposait sur le lot 9P4 (figures 48 et 49). De plus, le sol tombé au fond du sondage contenait des fragments de dalles en brique, différentes de celle observée dans la paroi ouest (figure 50). Comme il s'agit de dalles, ces pièces ont été associées de manière spéculative au niveau de circulation.

Un loam sableux beige (9P5) se trouvait sous 9P4. Cette couche ne contenait aucune inclusion. Le lot suivant (9P6) était identique à 9P5, à l'exception qu'il contenait de nombreuses roches de 2 à 5 cm. Dues à l'affaissement des parois, les excavations se sont arrêtées dans ce lot, à une profondeur de 160 cm.

Le sondage 9P (figure 44) a fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figures 51 et 52).



Figure 44 : Sondage 9P en fin de fouilles, vers le sud. À son point d'entrée (côté est), la pelle pouvait excaver des parois droites et larges. Cela lui était plus difficile à son point de sortie (côté ouest). Pour cette raison, la paroi où ont été vus les éléments d'intérêt (paroi ouest) est relativement étroite.







Figure 45 (en haut, à gauche) : Plan rapproché dans la paroi ouest de la sous-opération 9P. Fragment de dalle cannelée en terre cuite grossière (A) et fragment de brique friable (B) dans le niveau de circulation (9P4). Les deux surfaces asphaltées (C) sont mal dégagées.

Figure 46 (en haut, à droite) : Plan rapproché dans la paroi ouest de 9P. Le fragment de dalle est tombé, mais les deux surfaces asphaltées (A) sont bien dégagées.

Figure 47 (en bas, à gauche) : Fragments de dalle cannelée (A) et fragments de brique (B) observés dans le lot 9P4.







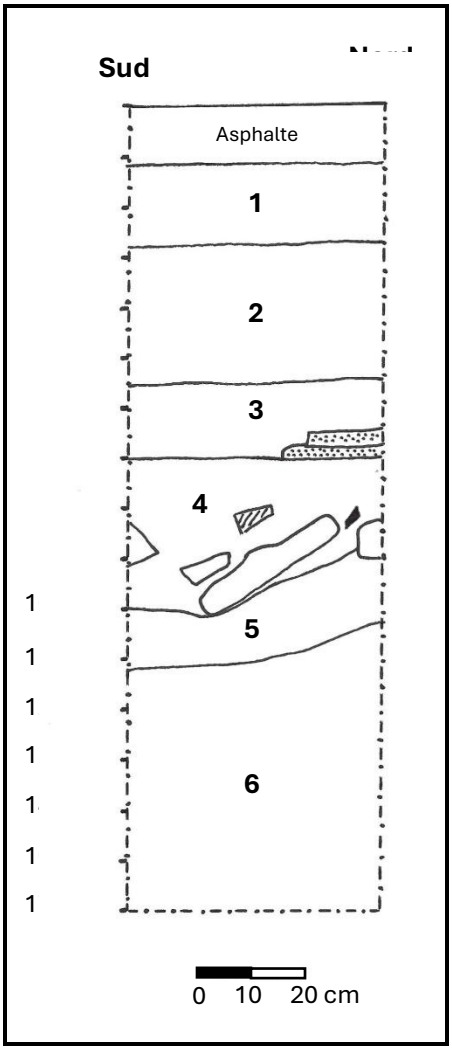
Figure 48 (en haut, à gauche) : Dessus d'un ancien trottoir en béton trouvé dans la sous-opération 9P. La pièce s'était retrouvée au fond du sondage, à la suite de l'affaissement de la paroi sud.

Figure 49 (en haut, à droite) : Dessous de l'ancien trottoir en béton. Des fragments d'anthracite qui sont demeurés collés sous la pièce suggèrent qu'elle reposait sur le lot 9P4, identifié comme un ancien niveau de circulation.

Figure 50 (en bas, à gauche) : Fragments de dalle cannelée en brique. Les pièces s'étaient retrouvées au fond de la sous-opération 9P, à la suite de l'affaissement de la paroi sud. Les cannelures sont plus étroites que celles de la dalle en brique trouvé dans la paroi ouest.



Figure 51 : Photo de la paroi ouest du sondage mécanique 9P.



Légende

1	Béton armé
2	Couche grise composée de pierre concassée 0-3/4
3	Loam sableux beige contenant de nombreuses pierres de 0,5 à 2 cm de diamètre.
4	Sol humique noir, contenant des petits nodules d'anthracite, des morceaux de brique et de nombreux blocs de 15 à 28 cm.
5	Loam sableux beige
6	Loam sableux beige contenant de nombreuses pierres de 2 à 5 cm de diamètre.

Morceaux de route en asphalte, *in situ*

Fragment de dalle cannelée

Brique fragmentée

Roche (bloc)

Figure 52 : Dessin de la stratigraphie de la paroi ouest du sondage mécanique 9P.

Sous-opération 9Q

À l'instar de la sous-opération 9D, le béton armé n'a pas pu être percé à l'emplacement du sondage 9Q. En concentrant son énergie sur une petite surface, l'entrepreneur a pu révéler les tiges dans le béton. Celles-ci avaient un diamètre de 7 mm. À titre de comparaison, l'armature du béton dans le sondage précédent (9P) avait un diamètre de 4 mm.

Sous-opération 9S

Plutôt que de trouver du béton armé sous les douze centimètres d'asphalte, la fouille a révélé une couche de 20 cm de poussière de roche (9S1), contenant un vieux Sharpie. Les 12 cm suivants étaient constitués de roches 0-3/4 (9S2). Une mince couche de sable beige (4 cm) se trouvait sous la pierre concassée. Celle-ci (lot 9S3) était limitée à la partie est du sondage. Le lot suivant (9S4) était un sol noir d'une douzaine de cm du côté est, mais plus épais du côté ouest. Des fragments de briques et une pierre de ballast (figures 53 et 54) y ont été trouvés. En dessous, il y avait du sable gris avec beaucoup de grosses pierres, de plus de 10 cm (9S5). Épais de 40 cm, ce lot contenait plusieurs fragments de brique, du crépi, des plaques de fer, un clou découpé, un clou forgé, une autre pierre de ballast et dix fragments de terre cuite fine blanche. Ensuite, il y avait environ 65 cm de sable fin brun (9S6). L'excavation s'est arrêtée plus profondément, dans une couche grise, avec beaucoup de grosses pierres (9S7).



Figure 53 : Cortex de la pierre de ballaste trouvée dans le lot 9S4. Sa forme arrondie est caractéristique d'une pierre qui a séjournée dans l'eau.



Figure 54 : Intérieur de la pierre de ballaste trouvée dans le lot 9S4. On observe des lignes concentriques qui suivent le contour de la cavité dans laquelle le silex s'est formé. De l'eau se trouvait dans la cavité avant de s'écouler en laissant une bande de silice. Cela a été répété sur une longue période, créant une succession de couches.

Sous-opération 9T

La sous-opération 9T a été excavée sous un trottoir épais de 14 cm. Il reposait sur un lit d'une vingtaine de centimètres de pierre concassée 0-3/4, dans une matrice sableuse brun foncé (9T1). Cette couche contenait des moules semblables à celles trouvées dans le sondage manuel 9O. D'une dizaine de centimètres, la couche suivante (9T2) était limitée à la moitié est du sondage, du moins dans la paroi nord. Puis, le lot 9T3 était constitué de loam sableux noir, avec plusieurs roches anguleuses grises bleutées, de 3 à 5 cm. Il avait une épaisseur de 15 cm. Finalement, l'excavation s'est arrêtée à 1,45 m de la surface, à cause de l'affaissement des parois. À cette profondeur, le sol était un loam sableux beige, avec plusieurs roches anguleuses grises bleutées. Ce dernier lot (9T4) contenait des artéfacts, dont du crépi, des fragments de briques, un fragment de dalle de marbre, un fragment de couteau en plastique, deux fragments de terre cuite fine blanche vitrifiés et un fragment de plat en terre cuite grossière. Il contenait également quelques écofacts (huître et dent de mammifère).

Sous-opération 9U

Le retrait des 7 cm d'asphalte recouvrant la surface a révélé une surface de béton armé de 25 cm d'épaisseur (9U1). D'une épaisseur de 9 cm, le lot suivant (9U2) était constitué de sable grossier brun-beige, contenant beaucoup de petites pierres. Puis, un lit de pierres 0-3/4, de 25 cm d'épaisseur, a été révélé (9U3). Le lot suivant correspond à une surface asphaltée de 10 cm d'épaisseur en position *in situ* (9U4). Le dernier lot (9U5) est un sable fin brun pâle, tacheté de rouille. Les taches étaient de couleur orange et gris. Il a été fouillé en deux étapes. La première étape consistait en la poursuite de la fouille mécanique, jusqu'à l'atteinte d'une profondeur de 1,15 m. Elle a mené à la découverte d'un peu de bois, ainsi que d'une céramique près du fond. La seconde étape était une fouille manuelle, à partir du fond. Un sondage manuel de 50 cm de côtés a été positionné dans le coin sud-ouest de 9U. Il a été fouillé sur une profondeur de 35 cm, après quoi de grosses pierres ont entravé le creusage. Cette étape n'a mené à la découverte d'aucun artéfact.

Sous-opération 9V

À l'emplacement de cette sous-opération, il n'y a pas d'asphalte. La surface de circulation actuelle est plutôt faite dans un béton non armé, d'une épaisseur de 10 cm. Cette vaste dalle débute un peu à l'est du sondage et se poursuit dans l'emprise vers l'ouest. Son matériel est blanc grisâtre, avec des inclusions de roches anguleuses de 0,5 à 2 cm de diamètre. La dalle repose sur 9 cm de pierres concassées anguleuses grises bleutées de 0,5 à 2 cm, dans une matrice brune (9V1). En dessous, il y avait 7 cm de pierres gris bleuté de 0,5 à 2,5 cm, dans une matrice gris verdâtre (9V2). Il s'en suit une couche identique à 9V1, d'une épaisseur de 4 cm (9V3). Une épaisse couche de sable fin beige forme le lot suivant (9V4). Il prend fin au début du lot 2V5, dont le sommet est à 1,20 m de la surface. L'excavation s'est arrêtée à 1,85 m de profondeur, dans cette strate de pierres anguleuses grises bleutées, qui cassent facilement sous l'action de la pelle. Les espaces entre ces pierres étaient comblés par une matrice brune. Deux grosses briques ont été aperçues dans 9V5. Un fragment de brique et un fragment de vitre ont été collectés.

RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

La surveillance archéologique (opération 12) a mené à trois sous-opérations (A, B et C) devant le pavillon des arts (figure 73).

Sous-opération 12A

Une excavation de 3,30 m sur 4,50 m a été réalisée à l'ouest de l'escalier qui mène à la porte principale du pavillon des arts de l'université McGill (sous opération A). Le trou était à 1,10 m de la façade du pavillon (figure 74). La façade est bordée par une bande de pierres concassée (probablement pour favoriser le drainage). Des dalles de béton font la transition entre le concassé et le terrain gazonné (figure 55). La sous-opération était toutefois adossée à l'un des deux murets qui bordent l'escalier. Ces murets en pierre équarris avec précision ont une fonction de garde-corps. Une partie des fondations du muret ouest a été dégagée sur une profondeur de deux mètres.

L'extrémité nord de l'excavation était sous la rangée de dalles de béton. Sous les dalles se trouvait une couche de concassé 0-3/4 bleuté, d'une épaisseur de 25 cm (lot A1). Il s'agit probablement de la continuité de la bande de concassé qui longe la devanture du pavillon.

Une planche de 2 cm d'épaisseur a été aperçue sous le concassé. Ailleurs, la surface était gazonnée. Sous le gazon (et sous le lot A1) se trouvait un loam argileux (lot A2) d'une épaisseur de 18 cm. Dans cette couche brun foncé, une tranchée brun pâle d'orientation nord-sud a été remarquée. Elle renfermait un tuyau d'eau désuet, raccordé à une valve. Cette valve était protégée par un gros bouchon en métal. La tranchée du tuyau était entrecoupée d'un ancien massif électrique, d'orientation est-ouest. Le massif a une largeur de 70 cm et son sommet était à 20 cm de profondeur. Le câblage installé dans le massif est protégé par des tuiles de céramique, enrobées d'une mince couche de béton (2 à 7 cm).

Sous l'horizon brun foncé (A2) se trouvait un loam argileux brun pâle (lot A3), d'une épaisseur de 51 cm. Une matrice semblable composait le dernier lot rencontré (lot A4). Cependant, elle contenait cette fois de nombreux blocs, atteignant un diamètre de 30 cm (figures 57 et 58). Cette couche a été excavée sur une profondeur d'un mètre.

L'observation de la maçonnerie dans la paroi est du trou a mené à plusieurs constatations. D'abord, il y a deux rangées de pierres blanches, équarries avec précision et bouchardées, légèrement en saillies (elles débordent de 5 cm du muret), à la base du muret qui borde l'escalier (figure 56). Avant l'excavation, la rangée du haut était exposée aux regards, alors que la rangée du bas était enfouie. Manifestement, cacher des pierres d'apparat habillement travaillées ne devait pas faire partie des intentions des concepteurs. On peut supposer que le terrain a été rehaussé, après la fabrication de l'escalier. En façade, les pierres du bas mesurent 1,06 m de longueur par 53 cm de hauteur. Le rehaussement, fait avec le loam argileux brun foncé (A2), faisait donc environ un demi-mètre à proximité de l'escalier.

L'observation de photos anciennes permet de consolider l'hypothèse du rehaussement de terrain près de l'escalier. En effet, des photos du pavillon des arts prises vers 1875 (figure 59) et en 1900 (figure 60) montrent que le muret de l'escalier était un peu plus avancé. En fait, il semble y avoir un petit muret, moins haut, qui prolonge le muret observé sur le terrain. Comme les marches semblent atteindre l'extrémité du petit muret, on peut supposer qu'il y avait au moins une ou deux marches de plus. En 1925, des rénovations

du pavillon sont entreprises et une photo prise en 1926 (figure 61) montre que la devanture n'y échappe pas (Wikipédia, 2025).

Une fois les rénovations terminées, les petits murets devant les garde-corps sont enlevés et un nouveau concept est implémenté : les marches débordent maintenant des murets. Une photo de 1929 montre qu'il y avait alors trois marches s'étendant devant les murets. Ces trois marches semblent être encore en place en 1970 (figure 62). Il n'est pas clair si le remblai autour de l'escalier faisait partie du projet de rénovation de 1925 ou s'il a été ajouté après 1970, ou si chacune de ces étapes on fait l'objet d'un rehaussement.

Sous les pierres bouchardées se trouve une fondation en moellons, plus ou moins rectangulaires. Les pierres sont très inégales. Leur longueur varie entre 17 et 45 cm, alors que leur hauteur se situe entre 7 et 20 cm. Ces blocs sont cimentés avec un mortier jaune. Le mortier a des inclusions de l'ordre du millimètre. Elles peuvent atteindre 5 mm.

La première rangée de pierre bouchardée repose sur ces fondations. Cependant, des planches de bois ont été déposées à divers endroits au sommet de la fondation, avant que les pierres d'apparat n'y soient déposées. En fait, seule une planche en bon état a été observée. Les autres étaient en processus avancé de décomposition. Les traces de planches étaient enrobées d'un ciment jaune. On peut supposer qu'elles ont aidé à égaliser la surface, avant la pose des pierres équarries (figure 62).

L'ouvrage de maçonnerie descend dans le sol sur une profondeur de 1,75 m, avant de s'élargir. À cette profondeur se trouve un empattement en saillies (footing), dépassant le mur de fondation de 2 à 3 cm. Les moellons de cette assise sont cimentés avec le même type de mortier jaune que celui observé sur la paroi sus-jacente. Seules trois rangées de moellons ont été dégagées. Les pierres de la rangée du haut étaient plus longues et plus minces que celles du bas. Les premières faisaient entre 25 et 35 cm de longueur, sur 5 à 7 cm de hauteur. Sur les deux rangées d'en dessous, les pierres avaient une longueur de 20 à 30 cm et une épaisseur de 7 à 10 cm (figure 63).



Figure 55 : Aire d'étude avant les excavations. On observe le concassé en bordure du pavillon des arts et les dalles de béton entre le concassé et le terrain gazonné (à gauche). On voit également le muret en pierres équarries qui sert de garde du corps à l'escalier. On remarque à la base du muret une rangée de pierres équarries blanches. En haut, les pierres sont grises. Deux marches dépassent du muret.

La surface est plus basse dans la bande de concassé. Une bouche d'aération a été aménagée dans le muret, vis-à-vis la bande de concassé.



Figure 56 : Sous-opération complétée, le long du muret de l'escalier. Elle a dévoilé une rangée de pierres blanches, équarries et bouchardées, sous la rangée qui était visible avant l'excavation. Sur la photo, cette rangée est salie par le sol (teintée de brun) et du limon y adhère encore.

La ligne orage a été tracée par une arpenteuse pour marquer le niveau de 52 m NMM.

À gauche, on voit que la bouche d'aération est encastrée dans un creux de forme rectangulaire, aménagé dans le muret.

Sous les deux rangées de pierres équarries blanches se trouvent les fondations du muret.



Figure 57 : Paroi nord de la sous opération A.

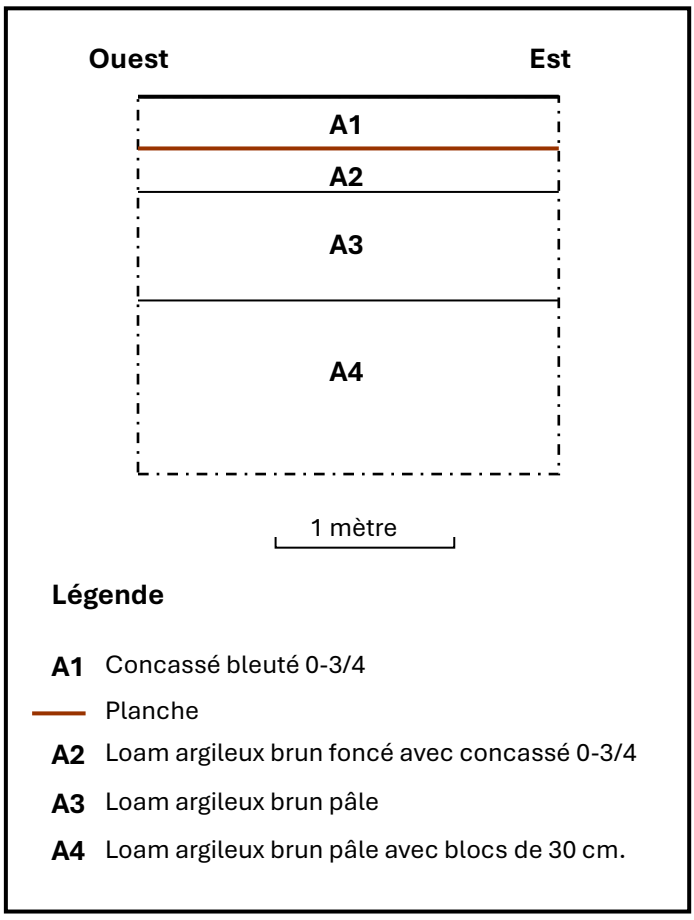


Figure 58 : Stratigraphie de la paroi nord de A



Figure 59 : Façade du pavillon des arts vers 1875. Photo tirée de Wikipédia (2025). Il semble y avoir une fenêtre à l'emplacement de la bouche d'aération (cercle mauve) apparaissant sur les figures 55 et 56. Le muret de l'escalier était plus avancé qu'aujourd'hui (cercle rouge)

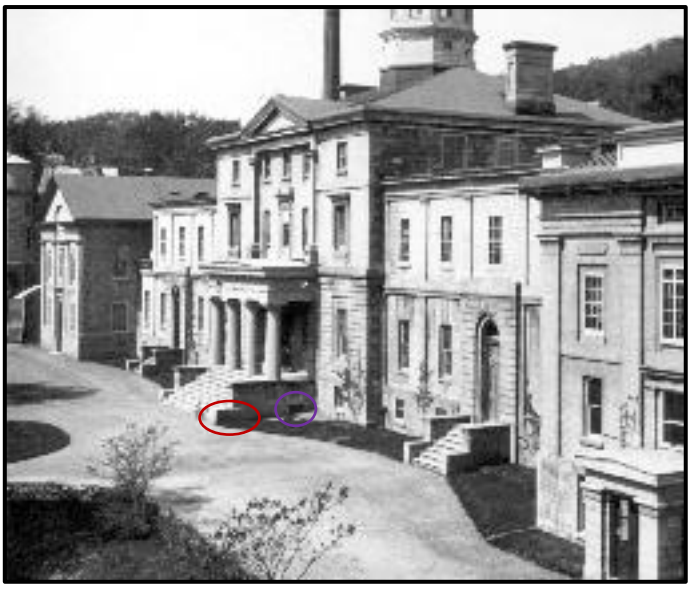


Figure 60 : Façade du pavillon des arts en 1900. Photo provenant du site internet des archives de McGill. Bien que la photo montre l'autre côté de l'escalier (par rapport à l'intervention archéologique), la fenêtre (cercle mauve) et l'avancée du muret (cercle rouge) sont toujours apparent.



Figure 61 : Façade du pavillon des arts en 1926, lors des rénovations entreprises en 1925. Photo tirée de Wikipédia (2025). Les colonnes devant la porte principale et le toit qu'elles supportent ont été retirés lors des travaux.



Figure 61 : Façade du pavillon des arts en 1929. Photo tirée du site des archives de l'université McGill. Les colonnes et le toit qu'elles supportent est remis en place. Le petit muret qui prolongeait le garde-corps est enlevé. Cependant, la photo est suffisamment claire pour se rendre compte qu'il y avait trois marches devant le muret, plutôt que deux, comme aujourd'hui.



Figure 62 : Façade du pavillon des arts en 1970. Photo tirée du site des archives de l'université McGill. On semble voir trois marches devant les murets, mais la photo n'est pas suffisamment claire pour confirmer.



Figure 62 : Sommet des fondations de l'escalier. Les creux au sommet des fondations sont comblés avec des planches cimentées. Au-dessus, on observe des pierres équarries.



Figure 63 : Empattement en saillis à la base des fondations en moellons.

Sous-opération 12B

La sous-opération B (figure 75) a été réalisée dans le triangle gazonné, de manière à rogner le coin nord-est (figure 64). Bien que le trou débordât des frontières du triangle, à l'est et au nord, seul le triangle était visé par la supervision archéologique. Ce dernier s'est fait enlever une section de forme triangulaire. Le sommet du petit triangle scalène était à 1,70 m au sud du côté nord du grand triangle. Sa base partait du coin NE du grand triangle et s'étendait sur 3,70 m vers l'ouest, le long de la base du grand triangle.

L'excavation a permis de mettre au jour un tuyau en forme de T à 1,87 m de profondeur, sous le triangle gazonné. Il fut décidé de le laisser en place et de refermer le trou. Aucune observation d'intérêt archéologique n'a été faite pendant ces travaux.



Figure 64 : Excavation dans le coin nord-est du triangle gazonné.

Sous-opération 12C

La construction du pavillon des arts a commencé en 1839. Une photo prise en 1856 (figure 7) et une estampe de 1860 (figure 8) montrent le pavillon des arts sans son annexe située du côté est (aile est). L'annexe apparaît sur une gravure, dès 1875 (figure 9). Le site des archives de l'université McGill mentionne que le bâtiment central et l'aile est sont complétés en 1843. Cependant, cela ne cadre pas avec les dates associées aux photos.

L'excavation de la sous-opération C (figure 65) a été réalisée à l'ouest de l'escalier menant à la porte principale de l'aile est. Elle était accotée au mur de façade de l'annexe et à l'arcade de la porte (figure 76). À l'instar du bâtiment principal, l'annexe est munie d'un escalier avec des murets servant de garde-corps (figure 66). Cette fois, une bande de terre a été laissée devant le muret, de sorte que les fondations du garde-corps n'ont pas été mises au jour. Les fondations de l'annexe ont été dégagées sur une longueur de 85 cm et une profondeur de 80 cm (figure 67).

La sous-opération était une tranchée d'orientation nord-sud, mesurant 85 cm sur 4 mètres. Le remblai excavé était un loam contenant de nombreuses roches angulaires, dont les dimensions variaient entre 1 et 25 cm. Il contenait également quelques racines et fragments de briques.

La partie apparente de la façade de l'annexe et de l'arcade de la porte est faite de pierres équarries avec précision et bouchardées. La première rangée de blocs était en partie sous terre. Elle s'enfonçait à une profondeur de 7 cm. Rien à voir avec la rangée de pierres bouchardées complètement enfouies, observée dans la sous-opération A.

La paroi nord de la tranchée était presque parfaitement centrée avec un bloc bouchardé mesurant 85 cm de longueur sur 35 cm de hauteur. Ce bloc ne repose pas directement sur les moellons des fondations. Il est séparé des moellons par des pierres planes de petite dimension, cimentées, qui corrigent une pente au sommet des fondations. La pente descend vers l'est, tandis que l'épaisseur des pierres qui comblent l'espace augmente. La pierre à l'extrémité ouest fait 3 cm de hauteur sur 5 cm de longueur, alors qu'à l'extrémité est se trouve une pierre de 6 cm de hauteur sur 10 cm de longueur.

Les pierres de nivellement sont déposées sur une fondation en moellons anguleux, grossièrement taillée. En façade, les moellons ont des formes allongées et sont placés à l'horizontale. Ces blocs sont de dimensions très inégales. Le plus gros fait 45 cm sur 25 cm, tandis que l'un des plus petits mesure 10 cm sur 25 cm. Les pierres bouchardées à la surface et les pierres de fondation grossièrement taillées sont du même type, soit un calcaire gris bleuté.

Les pierres de fondation, autant celles sous le mur que celles de l'arcade (figure 68), sont cimentées. Leur mortier est friable, contrairement à celui des pierres bouchardées. De plus, les grains de sable sont plus petits et moins nombreux dans le mortier des fondations que dans le mortier des blocs de surface. Une autre différence réside dans la couleur. Une fois gratté, le ciment des fondations paraît blanc, alors qu'il a un aspect grisâtre hors du sol.

La jonction entre les pierres de façade et les pierres de l'arcade de porte a plus ou moins été réalisée en imbriquant des blocs en panneresse et en boutisse. En surface, le bloc déposé au sol devant la tranchée est en panneresse, alors que la pierre de l'arcade la croise en boutisse. Cependant, sur la rangée située juste en haut, une pierre de façade qui semble placée en panneresse passe derrière un bloc de l'arc. Ce dernier n'a que l'épaisseur du relief créée par l'arc. Au niveau des fondations, les pierres de nivellement passent derrière une pierre de l'arc. Il en est de même pour les deux moellons du dessous. En revanche, à la base de l'excavation se trouve un moellon accoté contre une pierre de l'arcade, laquelle s'imbrique en panneresse (figure 69).

Les fondations de l'arcade sont en saillies. Elles ressortent de 5 cm du côté ouest et du côté sud de ce détail architectural (figure 70).

Deux tessons de céramique et un fragment d'os frais ont été collectés près des fondations (figure 71). De plus, le cul d'une bouteille de Pepsi a été trouvé dans la tranchée (figure 72).



Figure 65 : Tranchée correspondant à la sous-opération C

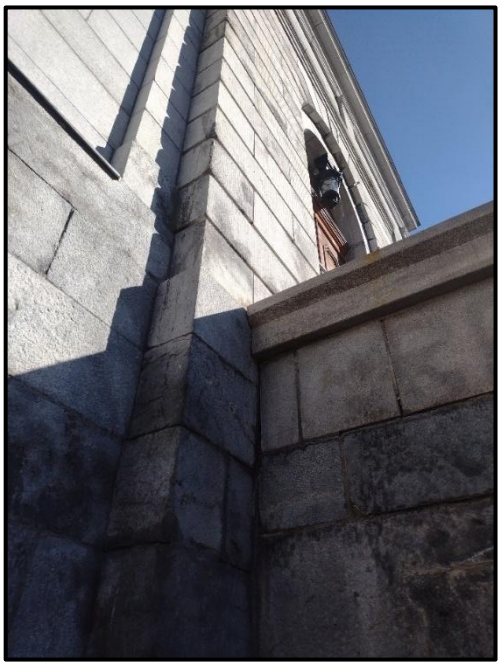


Figure 66 : Arcade de la porte principale de l'annexe et un muret servant de garde-corps (à droite, sur la photo)



Figure 67 : Fondations du mur de façade de l'annexe. L'extrémité est de la ligne rouge est à 52,52 m NMM.



Figure 68 : Fondations de l'arcade de la porte.

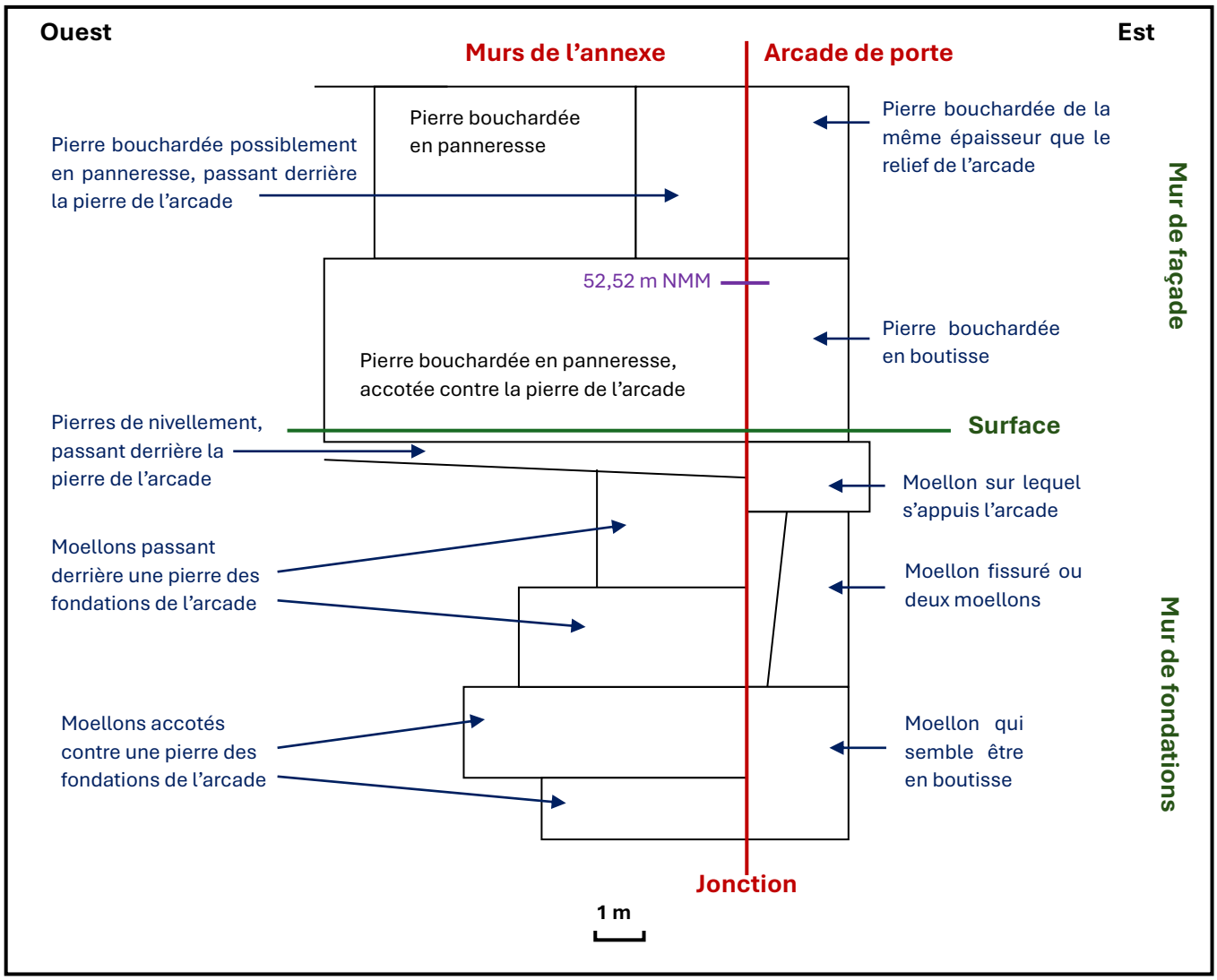


Figure 69 : Agencement des pierres à la jonction du mur de l'annexe et de l'arcade de la porte principale.



Figure 70 : Fondations en saillis de l'arcade de la porte principale, de l'annexe du pavillon des arts.



Figure 71 : Écofacts (en haut) et artefacts (en bas) trouvés près des fondations de l'annexe du pavillon des arts (sous opération C).



Figure 72 : Cul d'une bouteille de Pepsi trouvée dans la tranchée correspondant à la sous opération C.

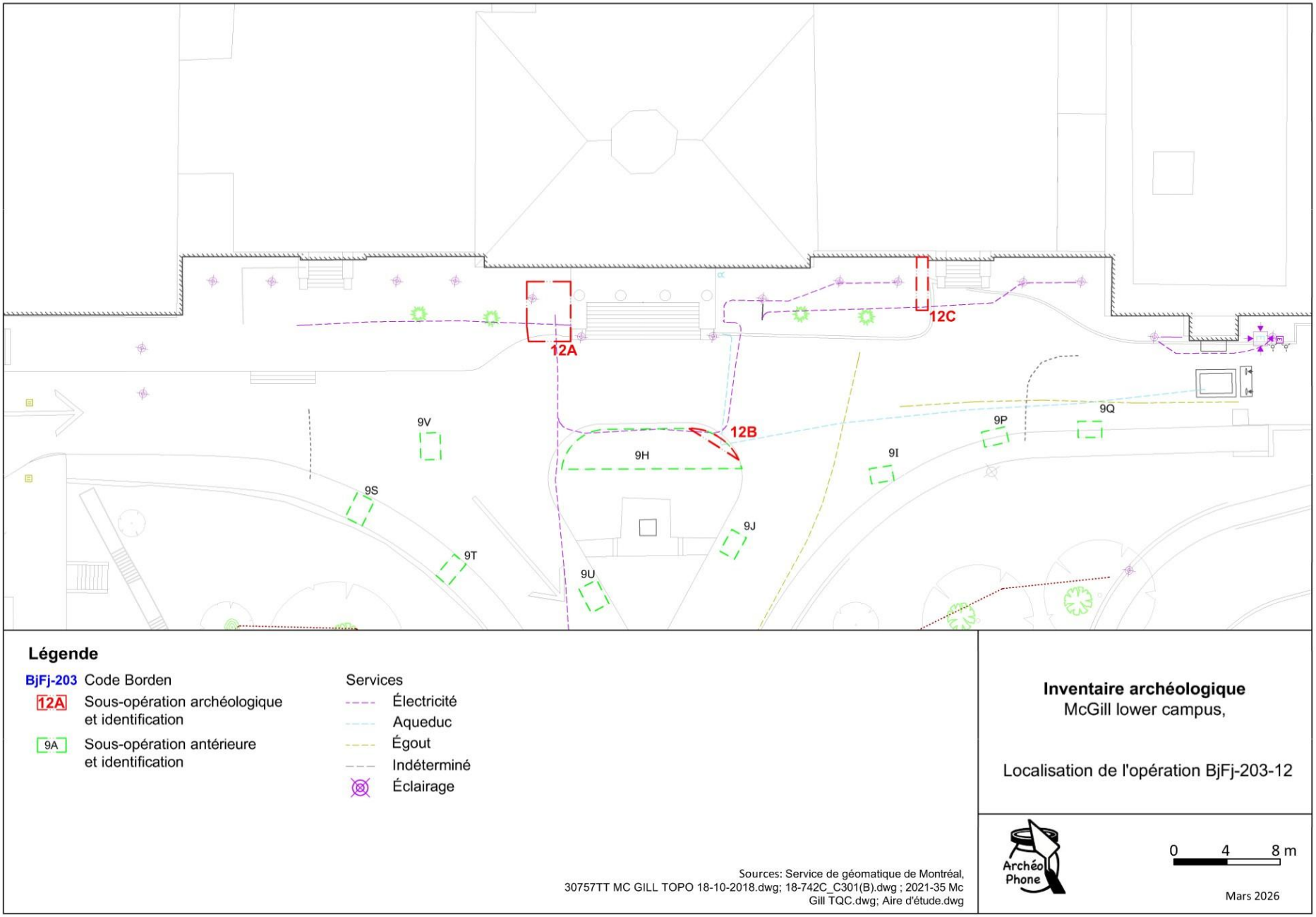


Figure 73 : Sous-opérations de la surveillance archéologique

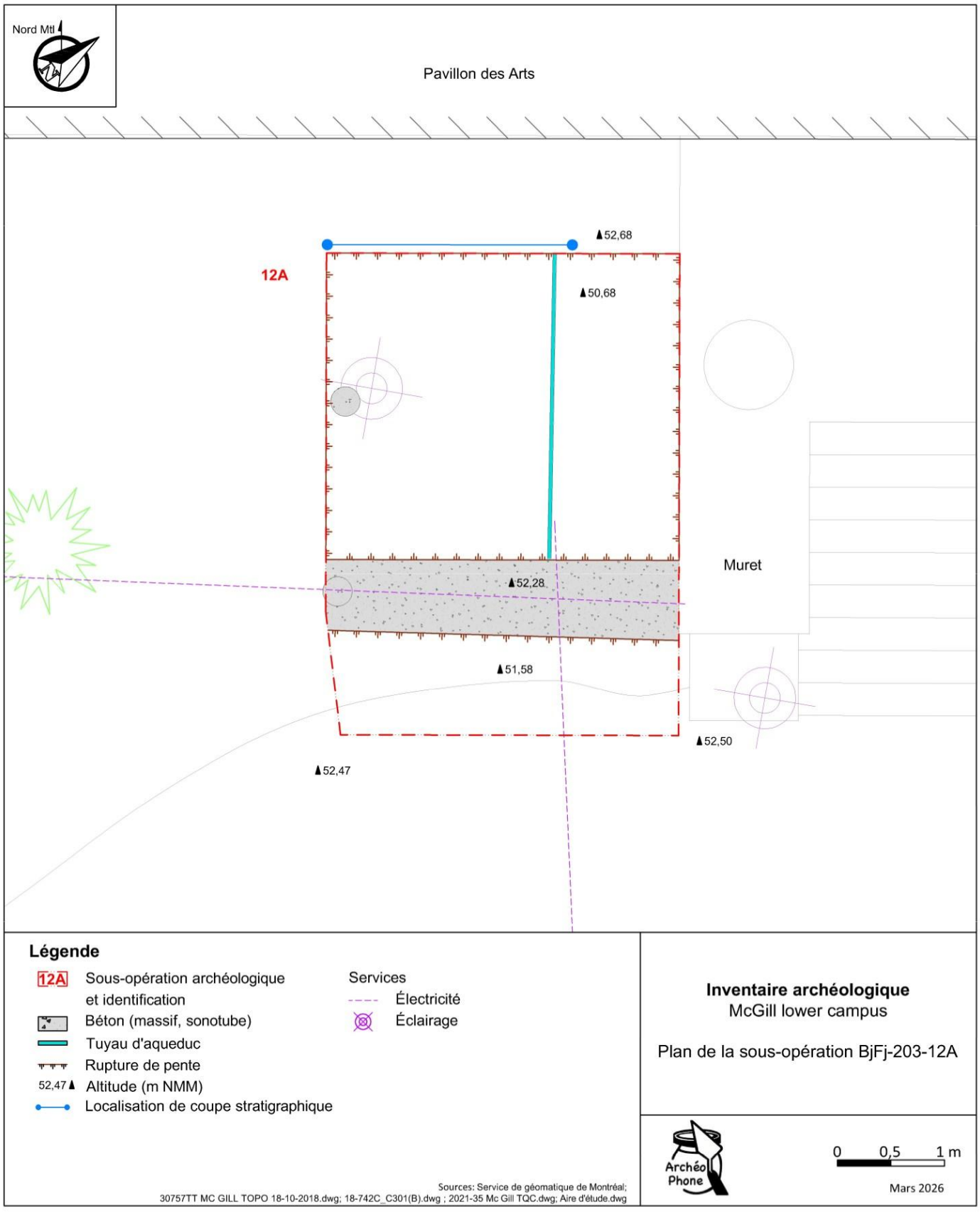


Figure 74 : Sous-opérations 12A

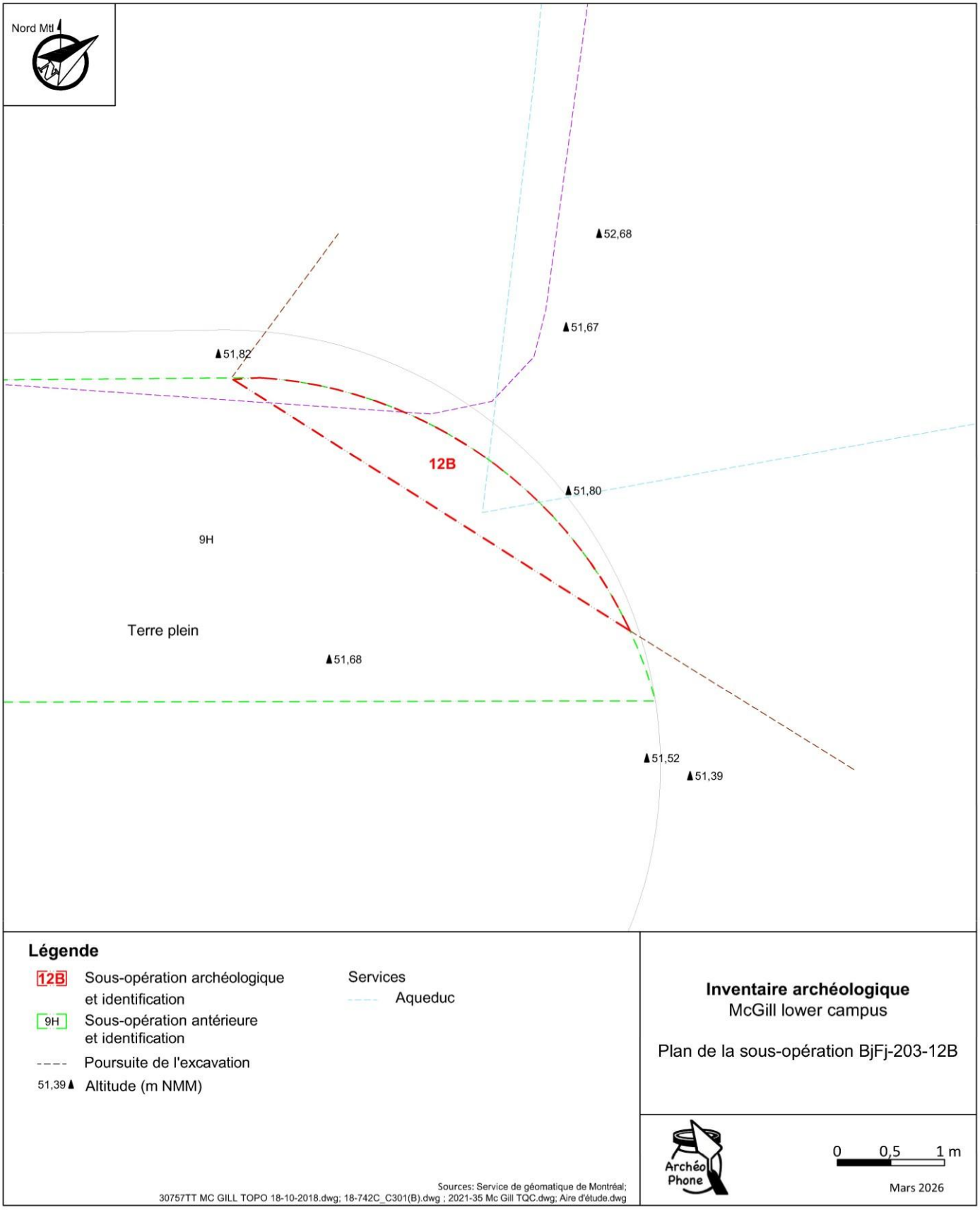


Figure 75 : Sous-opérations 12B

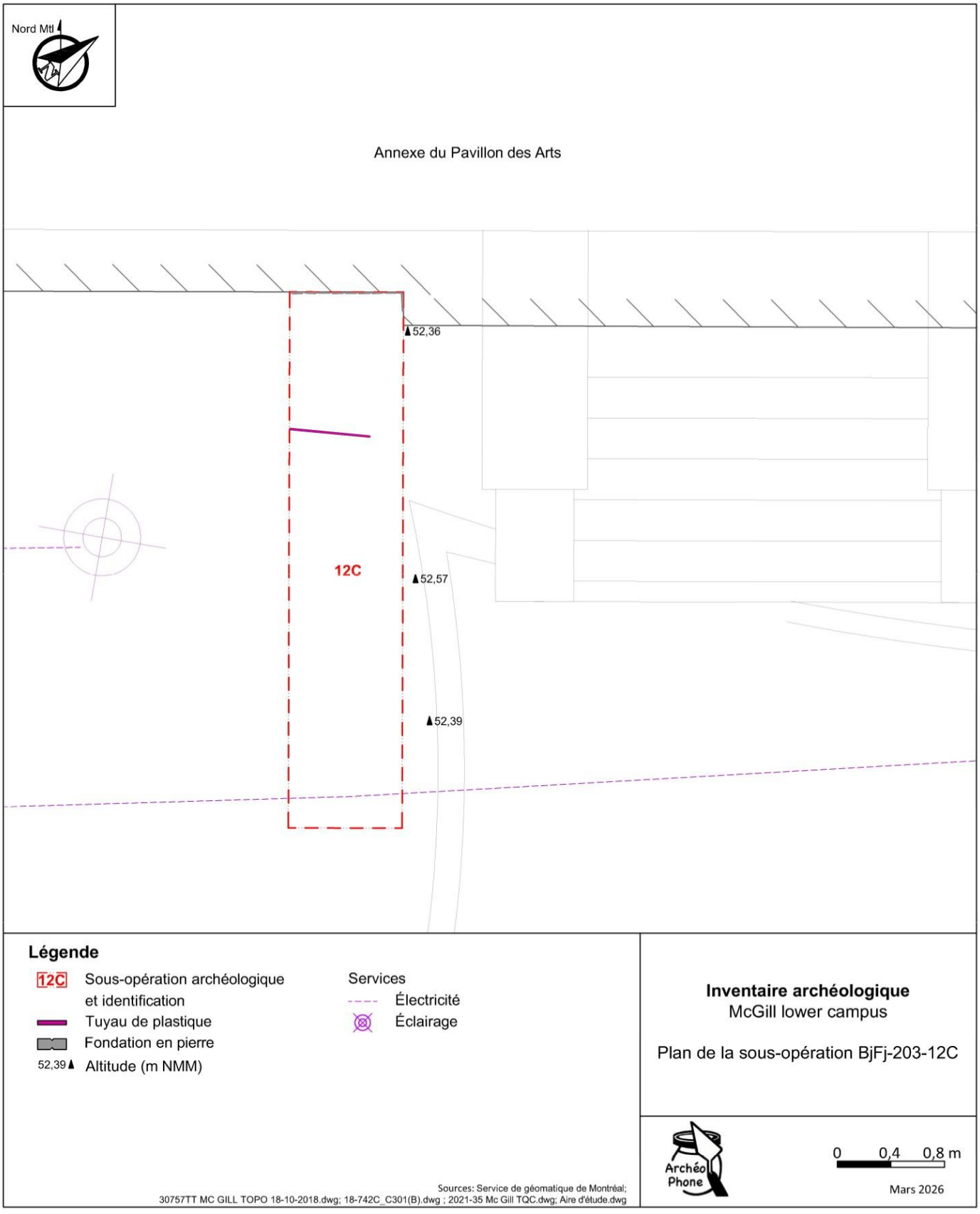


Figure 76 : Sous-opérations 12C

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sondage bioarchéologique

Aucun contexte ou structure archéologique n'ont été identifiés. Les sols semblent suggérer des couches d'aménagement urbain jusqu'à plus de 60 cm; les derniers niveaux de sols semblant s'interchanger selon les lots, ceux-ci ne semblaient pas en place. Aucun reste humain ou trace d'inhumation n'ont été identifiés. De même, les artéfacts ne correspondent pas à ce qui est attendu en contexte funéraire; il s'agit le plus probablement d'objets rapportés lors de travaux d'aménagement. La réfection de la rue peut aller de l'avant sans présence d'archéologues dans la portion inventoriée, soit la bande de 3 m formant la base du triangle de l'aménagement paysager du monument, jusqu'à une profondeur de 60 cm.

Cependant, pour toute intervention dans cet espace paysager dépassant la bande de 3 m déjà excavée ou à des profondeurs de plus de 60 cm, la présence d'un archéologue serait nécessaire. Particulièrement pour des travaux entre la pointe sud de l'aménagement et la limite nord du monument. Dans un tel cas, la présence d'un bioarchéologue ou d'un ostéologue serait fortement recommandée, peu importe la profondeur des travaux. Une bande, arbitraire d'environ 1 m au nord du monument, devrait également être considérée comme faisant partie de cette zone de potentiel bioarchéologique afin de prendre en compte tout empattement potentiel du monument, ainsi que tout possible caisson ou cairn se trouvant dessous.

Sondages archéologiques

Un total de 22 sondages a été réalisé dans l'esplanade de l'université McGill (figures 77 et 78). Sept étaient en bas de la pente menant au pavillon des arts, six étaient dans la pente supportant l'allée centrale et huit furent creusés en haut de la pente (au nord de la pointe sud du triangle gazonné).

Sondages en bas de la pente

Cinq des sept sondages positionnés en bas de la pente ont livré un niveau pouvant être attribué à la seconde moitié du 19^{e} siècle. Cette datation repose sur la présence de terre cuite fine blanche, produite de 1820 c. à aujourd'hui, de clous découpés produits entre 1790 et 1890 et le début de l'occupation historique de l'esplanade. On suppose que la présence eurocanadienne sur ce terrain universitaire a débuté avec la construction du pavillon des Arts. Comme celui-ci est érigé en

1843, les artéfacts produits avant cette date ont été abandonnés sur le site après cette date. De plus, les photos anciennes montrent que le terrain a été rehaussé avant 1907. Il est donc probable que les niveaux du 19e siècle ont été scellés à ce moment.

Bien qu'elle ne soit pas identique partout, la couche d'occupation du 19e siècle a surtout été décrite comme un limon (ou loam) contenant du sable et de nombreuses petites roches (pierrailles), ainsi que de l'anthracite. Des phénomènes naturels (post-dépositionnel) semblent avoir permis un déplacement des artéfacts, d'une couche à l'autre. C'est notamment le cas du lot 9B3 qui contenait un morceau de verre provenant du niveau 9B2 et du lot 9K2 qui contenait un bord de soucoupe de type Willow, alors qu'un gros fragment se trouvait dans le niveau d'occupation en dessous (9K3).

La profondeur du niveau d'occupation semble varier avec la topographie du terrain actuel. Aux endroits où la surface actuelle est plus élevée, la couche d'occupation est plus profonde (par rapport à la surface).

Le niveau du 19e siècle correspond aux lots 9B2-3, 9K3, 9L3, 9O4 et 9R7 (figure 77).

Lot Profondeur	Type de sondage	Matrice	Contenu artéfactuel	Datation
9B2 Sommet à 50 cm	Mécanique	Loam sableux brun beige avec de nombreuses petites roches sub-anguleuses de 1 à 2 cm.	Témoins de combustion (anthracites et scorie), matériaux de construction (crépis, clous, fragments de briques rouge, vitre), fragments de verre provenant d'au moins deux bouteilles, ainsi qu'un tesson en grès fin rouge pâle.	Possiblement le même niveau d'occupation que 9B2. Pour cette raison, la couche peut être attribuée à la 2e partie du 19e siècle.
9B3 Possiblement le même niveau d'occupation que 9B2	Mécanique	Loam sableux brun grisâtre ne contenant aucune petite roche. Toutefois, elle contenait plusieurs roches d'une dizaine de centimètres.	Morceaux d'anthracite, fragments de briques, fragments de verre, fragment de couvercle de jarre en grès grossier américain. Des fragments de verre incolore trouvés dans 9B2 et 9B3 avaient un aspect qui laisse penser qu'ils proviennent d'une même bouteille.	Couvercle de jarre en GG américain attribué à la 2e partie du 19e siècle.
9K3 Sommet à 24 cm	Manuel	Limon brun moyen, légèrement argileux, avec 50% de pierres calcaire friable.	Fragments de briques, anthracite, fibres de planches de bois, os d'animaux, cylindre en plastique, fragments de verre et de céramique. La céramique était représentée par cinq fragments en terre-cuite fine blanche et deux fragments d'une petite assiette (ou soucoupe) de type Willow.	La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ.
9L3 Sommet à 23 cm	Manuel	Il contenait de petits cailloux, comme dans 9K3	Quelques TCFB sans décors	La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ. Une contemporanéité avec 9K3 peut également être inférée à partir de la ressemblance de ces couches.
9M	Manuel	Aucun niveau d'occupation n'a été repéré dans cette sous-opération.		
9N	Manuel	Aucun niveau d'occupation n'a été repéré dans cette sous-opération.		
9O4 Sommet à 30 cm	Manuel	Loam sableux beige	Anthracite, clous découpés, encrier en GG, terre cuite fine blanche, fragment de bouteille en verre	Les cous découpés étaient en circulation de 1835 à 1950. La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ.
9R7 Sommet à 73 cm	Mécanique	Sable noir foncé avec beaucoup d'inclusions, soit des pierrailles et quelques grosses pierres.	Anthracite, brique, fragment d'anse en terre cuite fine blanche polyglaçuré et un fragment de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé en bleu.	La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ.

Figure 77 : Tableau présentant le niveau d'occupation de la seconde moitié du 19e siècle, dans les sondages en bas de la pente menant au pavillon des arts.

Sondages dans la pente

Les sondages dans la pente n'ont pas mené à la découverte d'un niveau d'occupation ou de circulation ancien. Toutefois, ils documentent des réfections antérieures, à la voie de circulation actuelle. La variété dans la suite des niveaux stratigraphiques, d'un sondage à l'autre, reflète sans doute des réparations de l'allée centrale. Notons à cet effet la sous-opération 9D, dont la couche de béton armé s'est avérée indestructible. On suppose qu'elle a été coulée à la suite d'une réparation dans la route actuelle. De même, le sondage 9F est rempli de pierres concassées (0/3/4), depuis l'assise de la route, jusqu'à une profondeur de 1,70 m. Il s'agit probablement d'un remplissage, après une excavation ou un affaissement du sol. Les sondages ont permis de constater l'instabilité des sols dans la pente. On peut supposer que des mouvements de sols ont endommagé le chemin à plusieurs reprises, justifiant ainsi la pose d'une assise en béton sous l'asphalte.

Les niveaux inférieurs sont dominés par la présence de sable. À partir de l'estampe de 1860 et de la gravure de 1875, on peut supposer que le sable a été apporté dans la seconde moitié du 19^{e} siècle (le pavillon des arts est érigé en 1843).

La carte des dépôts meubles indique que le pavillon des arts et l'esplanade reposent sur du till. On doit comprendre que le sable ne provient pas des excavations pour asseoir les fondations du pavillon des arts.

La présence de pierres de ballast peut nous éclairer sur la provenance du sable. Notons cependant que de telles pierres ont également été trouvées dans différentes couches, ce qui peut être le résultat des nombreuses réfections de l'allée centrale.

Entre le XVe et le XIXe siècle, on chargeait des pierres et du sable dans les navires en bois, alors qu'ils étaient vides. Cela permettait de les alourdir, pour faciliter la navigation. Arrivé au port, ce ballast était abandonné, pour faire place aux marchandises.

Le silex est une pierre qui était communément utilisée pour lester les bateaux en provenance d'Europe. Celle-ci pouvait être abandonnée sur des plages, à proximité du port d'arrivée. D'ailleurs, un article rédigé en 1987 par Dionne détaille la découverte de nodules de silex, sur les deux rives du Saint-Laurent, à proximité de Québec. La majorité des nodules étaient de couleur

ambrée ou jaunâtre. Ils ont été attribués aux formations crayeuses de la Manche (Angleterre ou France).

Un article écrit par Gaurier (2021) nous apprend que les bateaux s'approvisionnaient en sable sur les plages et qu'ils ont longtemps délesté près des ports. Cela posait d'ailleurs de nombreux problèmes, de sorte que cette pratique a dû être réglementée. Le sable de lest était embarqué et débarqué dans des sacs. À destination, les sacs pouvaient être entreposés, avant d'être vendus.

À la lumière de cet article, on peut supposer que le sable a été ramassé sur une plage européenne, sur laquelle se trouvaient des pierres de ballast, déversées antérieurement. Une fois le bateau arrivé au port de Montréal, les sacs de sable ont pu être achetés pour aménager la voie d'accès de l'université.

Sondages en haut de la pente

Comme pour les sondages réalisés dans la pente, les sondages qui sont en haut ont dévoilé des réparations dans la chaussée. Les cas les plus manifestes sont le sondage 9Q avec son béton armé aux tiges de fer disproportionné et le sondage 9T, où il y a beaucoup de remplissage du côté du talus.

Le sondage 9P s'est avéré relativement intéressant pour documenter l'histoire des voies d'accès. D'abord, un niveau de circulation contenant de l'anthracite y a été mis au jour. La présence de ce minéral d'origine humaine semble signaler la présence d'une couche qui est demeurée exposée à ces déchets ambiants. Des rejets semblables ont été associés à la seconde moitié du 19^{e} siècle, dans des sondages en bas de la pente.

Une première couche d'asphalte a été déposée directement sur ce niveau ancien, sans aucune assise. À côté de cette route, il y avait un trottoir de béton, qui reposait sur le même niveau contenant de l'anthracite. Puis, une seconde couche d'asphalte a été déposée sur la première.

Surveillance archéologique

La surveillance archéologique a donné lieu à trois sous opérations, devant le pavillon des arts (figure 79). La sous-opération 12A mena à l'hypothèse que le terrain a été rehaussé à proximité de l'escalier qui donne accès à la porte principale du pavillon. L'escalier est bordé par des murets dont les pierres d'apparat, bouchardées et équarries avec précision, étaient partiellement enfouies. Ces pierres semblent avoir été recouvertes par un demi-mètre de remblais. L'observation de photos anciennes suggère également la présence d'un rehaussement à cet endroit. Les pierres bouchardées reposaient sur une fondation de moellons dont le sommet devait présenter des inégalités. En effet, des planches de bois ont été cimentées à certains endroits, possiblement pour combler des creux. Les fondations descendaient à une profondeur de 1,75 m, avant d'atteindre la semelle.

La sous-opération 12B n'a pas donné de résultats présentant un intérêt pour l'archéologie. Finalement, la sous-opération 12C a permis de documenter les fondations de l'aile est du pavillon, à l'intersection de l'arcade de sa porte. À cet endroit, le sommet des fondations en moellons forme une pente qui descend vers l'est. Des pierres de petite dimension ont été cimentées à la surface de la fondation, afin de créer une surface plane pour le mur en pierres bouchardées. La jonction entre les pierres de la façade et les pierres de l'arcade a réalisé en imbriquant des blocs en panneresse et en boutisse, de manière plutôt irrégulière.

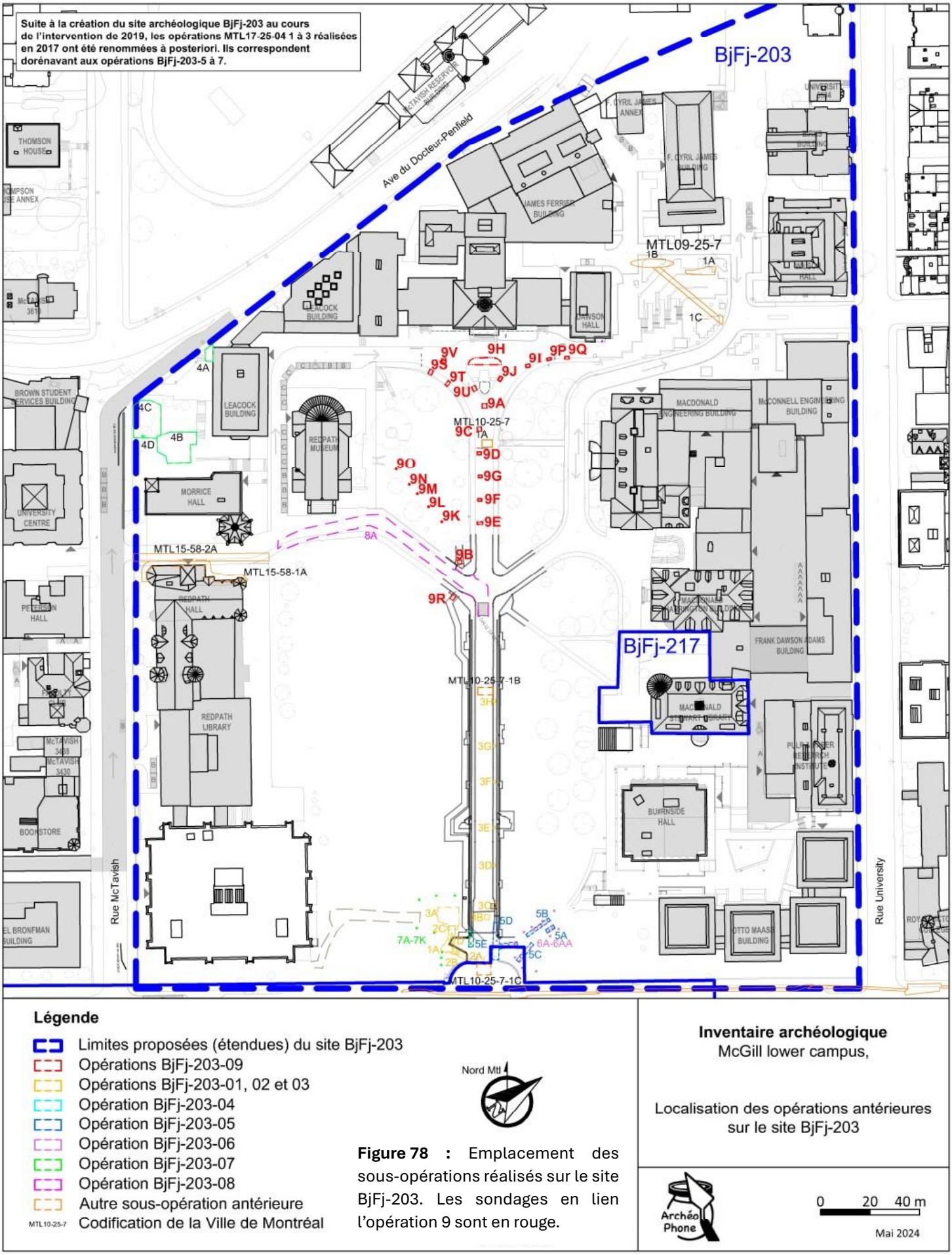


Figure 78 : Emplacement des sous-opérations réalisés sur le site BjFj-203. Les sondages en lien l'opération 9 sont en rouge.

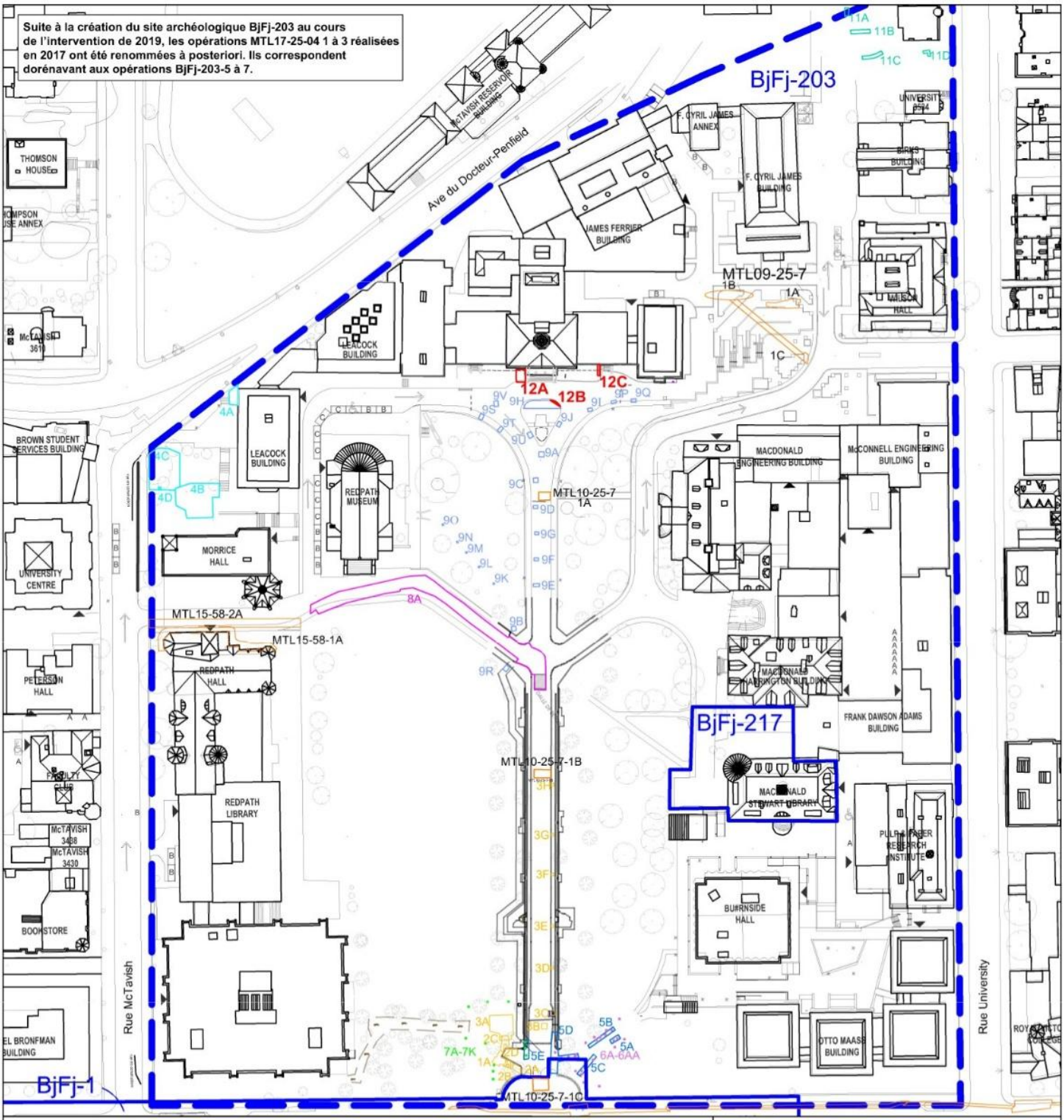


Figure 79 : Emplacement des sous-opérations réalisés sur le site BjFj-203. Les sondages en lien l'opération 12 sont en rouge.

Recommandations

L'intervention de 2024 (opération 9) a permis de vérifier adéquatement les niveaux de sol susceptible d'être touché par la réfection de l'allée centrale (projet 19-016). Le projet ne présente pas de menaces pour la ressource archéologique. Toutefois, le client devait prévoir une surveillance archéologique au moment d'excaver le long des murs du pavillon des arts. Étant donné le caractère historique de ce pavillon, il paraissait pertinent de documenter son évolution architecturale. D'ailleurs, des données recueillies dans le sondage 9P suggéraient que le sol a été relevé depuis la construction de la bâtisse, de sorte que des ajustements ont pu être faits au grand escalier.

De plus, la bioarchéologue (voir les pages 79 et 80 du présent rapport) a recommandé une supervision en cas d'excavations dans le triangle gazonné, si elles sont menées à l'extérieur du volume de sol vérifié lors de l'inventaire.

Ces recommandations ont été suivies par l'université McGill. Deux excavations réalisées près des murs du pavillon des arts (12A et 12C) ont fait l'objet d'une surveillance en 2025. Il en fut de même pour une excavation dans le triangle gazonné (12B). La surveillance de travaux n'a pas mené à des recommandations.

TABLE DES MATIÈRES

Andreassen, John, entre 1968 et 1977, Archives Fact Sheet : McGill Tomb, Recueille d'informations tirées des archives de l'université McGill, préparé par John Christian Ludwig Andreassen, qui fut l'archiviste de l'université McGille entre 1968 et 1977.

Arkéos. 2013, Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Dans le cadre du programme de réfection et des développements d'infrastructures d'acqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie, pour le réseau artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération, Ville de Montréal et MCCCF.

Arkéos, 2022, Inventaire archéologique dans le cadre du projet de réfection de la bibliothèque McDonald-Stewart, 2021. Site BjFj-217, Université McGill, Gestion et développement des installations.

Arkéos, 2023, Campus du centre-ville de l'Université McGill. Étude de potentiel archéologique. Rapport remis à Fahey et associés inc., ainsi qu'à l'université Mc Gill, en janvier 2023, 358 p.

Artéfactuel, 2017, Étude du potentiel archéologique des rives de la rivière du Portage, Ville de Sainte-Catherine, MRC de Rousillon, 49p.

Artéfactuel, 2018, Inventaire archéologique pour le projet de revitalisation du portail Roddick de l'université McGill (MTL17-25-04), Université McGill.

Artéfactuel, 2019, Supervision archéologique. Projet de revitalisation de l'entrée McTavish. Université McGill (projet #15-058), Université McGill.

Artefactuel, 2020, Supervision archéologique dans le cadre des travaux de revitalisation de l'allée principale de l'Université McGill (projet #17-072) (2019) (Site BjFj-203, Université McGill), Rapport remis à l'Université McGill en mai 2020, 166 p.

Bérard, Pierre, 2020a, *Origine du mont Royal*, Excursion géologique au mont Royal, Université du Québec à Montréal, Montréal. Site web : www.pierrebedard.uqam.ca

Bérard, Pierre, 2020b, *Histoire géologique récente de la région de Montréal*, Excursion géologique au mont Royal, Université du Québec à Montréal, Montréal. Site web : www.pierrebedard.uqam.ca

Collection Édouard-Zotique Massicotte, 1860, McGill Collège – Montreal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal. Estampe publiée sur le site official du Mont-Royal, rubrique John Ostell (1813-1892): https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/john-ostell

Commission géologique du Canada, 1975, Géologie des dépôts meubles. Ile de Montréal. Échelle 1 : 50 000. Carte 1426A. Étude 75-27.

Dionne, Jean-Claude, 1987, « Silex européen d'âge crétacé dans la région de Québec », Cahiers de Géographie du Québec, Volume 31, numéro 82, avril 1987, p. 69 à 79
Ethnoscop, 2010, Travaux d'aménagement du Square James sur le campus de l'Université McGill. Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Supervision archéologique MTL09-25-7, Université McGill.

Ethnoscop, 2014, Aménagement d'une piscine creusée 223, avenue McDougall, Arrondissement Outremont, Ville de Montréal, 29p.

Gaurier, Dominique, 2021, « Ballast, lestage et délestage dans l'ordonnance de la marine d'août 1681 », Revue d'histoire maritime, no. 29, p. 63 à 76

Gogo, G.N., 1961, Thompson Island, It's Significance Relative to Early man in Eastern Ontario, Archives du Musée canadien des Civilisations, Hull.

Haberer, Eugene, 1875, The Public Institutions Of The Dominion, Gravure daté du 29 mai 1875, Library and Archives Canada
Knoppers, Jake, 1971, The McGill tomb, McGill University, Inter-Departemental Memorandum, 5 August 1971, 2 pages
Lacoursière, Jacques, 1995, Histoire populaire du Québec, Des origines à 1791, Septentrion, Sillery, 480 p.

Limoges, Sophie, 2006, *Pointe-du-Buisson: un lieu de pêche millénaire, un prélude à l'horticulture,* Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs, Les éditions de l'homme, Montréal, pp. 24-25.

MCC, 2013a, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent accueillent Jacques Cartier à Hochelaga*, Répertoire du Patrimoine culturel du Québec, Gouvernement du Québec, Site web : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

MCC, 2013b, *Fondation de Montréal*, Répertoire du Patrimoine culturel du Québec, Gouvernement du Québec, Site web : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Norman, L.C., 1971, James McGill Tombs, McGill University Dept. Of Physical Plant, juin 1971.
Québec, 2018, Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal, Ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec, 173 p.
SACL, 2008, Étude de potentiel et inventaire archéologique du parc Percy-Walters, BiFj-080, Montréal, Montréal, 106 p.

Stantec, 2023, Caractérisation environnementale additionnelle des sols – réfection de la Upper Main Road, Université McGill, Montréal, Québec, Rapport final remis à l'université Mc Gill, le 6 février 2023, 303 p.
Tremblay, Roland, 2006, les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs, Les éditions de l'homme, Montréal, 139 p.

Tremblay, Roland, 2016, *La mission de la Montagne et le fort des Messieurs*, Mémoires des Montréalais, https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais

Université McGill, 1856, Campus in 1959, Notman Archives (McCord Museun), The Early Campus, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html

Université McGill, 1873-1880, McGill campus with Arts, Observatory, Presbyterian College, and Old Medical Building (1873-80), , Notman Archives (McCord Museun), The Early Campus, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html

Université McGill, avant 1907, Campus before 1907, Notman Archives (McCord Museun), The Early Campus, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html. Cette référence correspond à deux photos qui portaient le même titre, lors de la consultation du site web de l'université McGill en 2025.

Université McGill, avant 1907, Macdonald Engineering and Physics before 1907, McGill Archives, The Early Campus, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html

Université McGill, avant 1907, Sketch of campus before 1907, McGill Archives, The Early Campus, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html

Université McGill, 1930-1960s, Aerial of campus including Pulp and Paper Institute (1930), McGill Archives, The Campus : 1930-1960s, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/middle_history.html

Auteurs inconnus, 2025, « Arts Building (McGill University) ». Wikipedia, Édition du 7 octobre 2025.

Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour

Québec

Inventaire archéologique au terrain 6 du Parc industriel et portuaire de Bécancour

Sites CcFc-5, CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15



Mars 2026

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN
RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Québec

Inventaire archéologique au terrain 6 du Parc industriel et portuaire de Bécancour

Sites CcFc-5, CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15

Arkéos/Réf. : 850-1153

Permis : 25-ARKE-07

Image de couverture :

En haut : sondage manuel réalisé dans l'aire d'étude et ensemble d'artéfacts issu du site CcFc-13.
En bas : photographie aérienne de 1958 et artéfact *in situ* (chaussure d'enfant en cuir).

Citation suggérée :

Arkéos 2026. *Inventaire archéologique au terrain 6 du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Sites CcFc-5, CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15*. Montréal, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB).

Tout document graphique inclus dans ce rapport et assujetti à des droits de reproduction spécifiques ne peut être reproduit sans l'autorisation préalable de l'organisme détenteur.

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

— Liste des participants —

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Mélina Thibaut	Conseillère en environnement
Karine Richard	Directrice soutien technique et environnement

Bureau du Ndakina, Nation W8banaki

Roxane Lévesque	Archéologue

Arkéos

Marie-Claude Brien	Archéologue coordonnatrice. Rédaction des chapitres 1 à 6 et 8
Jessica Labonté	Archéologue chargée de projet. Participation à la rédaction des chapitres 2 à 6, rédaction du chapitre 7
Jolyane Saule	Archéologue assistante
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Archéologue de terrain
Gabrielle Legault	Archéologue de terrain
Clarence Laliberté	Archéologue de terrain
Louis Duval	Archéologue de terrain
François Grondin	Historien. Cadrage spatial et accompagnement
Marie Fournier	Cartographe
Alice Grondin-Lavergne	Technicienne en graphisme
Céline Gillot	Chargée d'édition
Louise Beaudoin	Adjointe administrative

Résumé

Ce rapport expose les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur des portions des terrains 6.2 et 6.3 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB). Cette intervention s'inscrit dans les démarches visant à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur les terrains vacants de la SPIPB et fait suite aux recommandations formulées dans l'étude de potentiel produite par le Grand Conseil de la Nation W8banaki (Bureau du Ndakina, 2022).

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 2 juin au 4 juillet 2025 après l'obtention du permis de recherche archéologique 25-ARKE-07. Il a été mené par une équipe formée d'une chargée de projet, d'une assistante et de quatre archéologues de terrain. Une représentante de la Nation W8banaki participait également à l'intervention, à raison de deux jours par semaine. L'intervention a consisté en un inventaire archéologique réalisé au moyen de sondages manuels et d'une inspection visuelle de l'espace ciblé.

Au terme de cette intervention, et malgré la réalisation de 858 sondages manuels, aucun contexte d'occupation autochtone (artéfacts et/ou vestiges) n'a été mis au jour, ce qui ne signifie pas pour autant que le secteur n'a pas été fréquenté, voire occupé, par des groupes autochtones par le passé. L'inventaire a toutefois permis d'agrandir les limites du site archéologique CcFc-5 et d'en délimiter trois nouveaux (CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15), tous rattachés à des établissements eurocanadiens.

Les résultats de l'inventaire archéologique de 2025 permettent d'avancer que le potentiel archéologique est désormais nul sur la totalité du terrain 6.2 et dans certains secteurs du terrain 6.3. Ils permettent également de formuler des recommandations articulées autour de trois volets pour ce qui est du terrain 6.3 : des recherches documentaires en archives pour mieux documenter le développement des établissements agro-domestiques de ce secteur, des fouilles archéologiques sur les sites nouvellement désignés et un inventaire complémentaire dans la zone à potentiel autochtone délimitée par la Nation W8banaki. Deux autres recommandations sont également mises de l'avant, à savoir : une supervision archéologique advenant la réalisation de travaux d'excavation sur la portion du site CcFc-5 située sur le terrain 6.1 et la réalisation d'un inventaire archéologique sur le terrain non numéroté de la SPIPB situé en marge nord des terrains 6.1 et 6.3.

Table des matières

Liste des figures vi
Liste des photos viii
Liste des tableaux xi

1 Introduction 13
1.1 Mandat et objectifs 13
1.2 Contenu du rapport 16

2 Méthodologie 17
2.1 Approche et stratégie d'intervention 17
2.2 Procédure d'enregistrement sur le terrain 17
2.3 Traitement de la culture matérielle 20
2.4 Traitement des données 22

3 Cadre géographique et paléoenvironnement 23
3.1 Physiographie de l'aire d'étude 23
3.2 Paléoenvironnement 24

4 Portrait de l'occupation autochtone 29
4.1 Période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 30
4.2 Occupations autochtones récentes 30

5 Portrait de l'occupation eurocanadienne 33
5.1 Régime seigneurial et début de la colonisation 33
5.2 Régime anglais et intensification de la colonisation 37
5.3 Virage industriel 43

6 Interventions archéologiques antérieures 45
6.1 Sites archéologiques 45
6.2 Zones d'information archéologique (ZIA) 48

7 Résultats de l'inventaire archéologique **51**
7.1 Zone Z-01 51
7.1.1 Séquence stratigraphique 53
7.2 Zone Z-02 55
7.2.1 Séquence stratigraphique 57
7.3 Zone 3 59
7.3.1 Séquence stratigraphique 61
7.3.2 CcFc-5 63
7.3.2.1 Dépôts 65
7.3.2.2 Vestige 65
7.3.2.3 Culture matérielle 65
7.3.3 CcFc-15 70
7.3.3.1 Dépôts 70
7.3.3.2 Vestiges 73
7.3.3.3 Culture matérielle 75
7.4 Zone 4 75
7.4.1 Séquence stratigraphique 78
7.4.2 CcFc-13 et CcFc-14 78
7.4.2.1 Dépôts 81
7.4.2.2 Vestiges 86
7.4.2.3 Culture matérielle 98

8 Conclusion et recommandations **109**
8.1 Constats 110
8.2 Recommandations 111

Ouvrages consultés 116

Annexe 1 Analyse de la culture matérielle **A1-1**

Liste des figures

Figure 1 – Localisation de l'aire d'étude 14

Figure 2 – Superposition du cadastre originaire sur une image satellite actuelle 15

Figure 3 – Synthèse des activités effectuées en 2025 18

Figure 4 – Altimétrie du secteur de l'aire d'étude 25

Figure 5 – Groupe de sols du secteur de l'aire d'étude 25

Figure 6 – Courbe d'émersion dans le secteur du lac Saint-Pierre 26

Figure 7 – Plan anonyme daté de 1853 illustrant les terres de la seigneurie de Bécancour concédées aux W8banakiak en 1708 (source : Bibliothèque et Archives Canada, RG10M 78903/78) 32

Figure 8 – Délimitation des seigneuries dans le secteur de l'aire d'étude 34

Figure 9 – Extrait d'un plan dressé par Gédéon de Catalogne en 1709 (source : Bibliothèque et Archives Canada, H1/300/1709) 36

Figure 10 – Extrait des plans de Bouchette de 1815 et 1831 (source : BAnQ, G/3450/1815/B68 CAR pl et G/3450/1831a/B68 CAR pl). L'étoile rouge indique la localisation de l'aire d'étude. 38

Figure 11 – Extrait d'un plan d'Honoré-B. Tourigny dressé en 1892 et illustrant une partie de la rivière Bécancour et des chemins aménagés à proximité (source : Greffe en ligne, https://appli.foncier.gouv.qc.ca/) 39

Figure 12 – Extrait d'un plan d'Edward Lair dressé en 1965 dans le cadre de l'érection de la Ville de Bécancour et basé sur des plans paroissiaux plus anciens (Source : Greffe en ligne, https://appli.foncier.gouv.qc.ca/) 40

Figure 13 – Superposition du cadastre originaire sur les cartes topographiques de 1923 et 1965 41

Figure 14 – Superposition du cadastre originaire sur les vues LiDAR 42

Figure 15 – Superposition du cadastre originaire sur les cartes topographiques de 1973 et 1981 44

Figure 16 – Sites et zones d'information archéologique dans le secteur de l'aire d'étude 46

Figure 17 – Détail des interventions dans la zone Z-01 52

Figure 18 – Coupe stratigraphique du sondage S2-31 de la zone Z-01 54
Figure 19 – Détail des interventions dans la zone Z-02 56
Figure 20 – Coupe stratigraphique du sondage S4-45 de la zone Z-02 58
Figure 21 – Détail des interventions dans la zone Z-03 60
Figure 22 – Coupe stratigraphique du sondage S8-75 de la zone Z-03 62
Figure 23 – Coupe stratigraphique du sondage S8-87 de la zone Z-03 63
Figure 24 – Vue rapprochée des sites CcFc-5 et CcFc-15 64
Figure 25 – Coupe stratigraphique de la sous-opération 8A de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-5 66
Figure 26 – Coupe stratigraphique du sondage S6-01 de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15 71
Figure 27 – Coupe stratigraphique du sondage S6-27 de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15 71
Figure 28 – Coupe stratigraphique du sondage 1B de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15 72
Figure 29 – Détail des interventions dans la zone Z-04 77
Figure 30 – Vue rapprochée des sites CcFc-13 et CcFc-14 79
Figure 31 – Vue rapprochée d'une photo aérienne de 1958 sur laquelle apparaissent les limites de lots cadastraux (Géosélect, 2024). La ligne rouge correspond à la limite nord-ouest du terrain 6.3 de la SPIPB. 80
Figure 32 – Coupe stratigraphique du sondage 1E de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 82
Figure 33 – Coupe stratigraphique du sondage 1J de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 83
Figure 34 – Coupe stratigraphique du sondage 1B de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-14 84
Figure 35 – Coupe stratigraphique de la structure ST-3 dans la sous-opération 1L de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 88
Figure 36 – Coupe stratigraphique de la structure ST-3 dans la sous-opération 1A de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 89
Figure 37 – Recommandations archéologiques 112

Liste des photos

Photo 1 – Vue d'un milieu humide dans un secteur non inventorié de la zone Z-01 . . . 19

Photo 2 – Vue d'un sondage en cours d'excavation dans la zone Z-01 . . . 19

Photo 3 – Vue générale de la zone Z-01 (BEC-2025-01_N5_17_20250603_092038) . . . 53

Photo 4 – Coupe stratigraphique du sondage S-01 de la zone Z-01 (BEC-2025-01_N2_IMG0001) . . . 54

Photo 5 – Vue en plan du sondage S2-08 de la zone Z-01 (BEC-2025-01_N3_38_IMG1745) . . . 55

Photo 6 – Vue générale de la zone Z-02 (BEC-2025-01_N4_21_20250603_152522) . . . 57

Photo 7 – Coupe stratigraphique du sondage S5-07 de la zone Z-02 (BEC-2025-01_N2_IMG0094) . . . 58

Photo 8 – Vue en plan du sondage S4-26 de la zone Z-02 (BEC-2025-01_N3_300_IMG2014) . . . 59

Photo 9 – Vue générale de la zone Z-03 (BEC-2025-01_N1_0067) . . . 61

Photo 10 – Coupe stratigraphique du sondage 10-45 de la zone Z-03 (BEC-2025-01_N1_0070) . . . 62

Photo 11 – Coupe stratigraphique de la sous-opération 8A de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-5 (CcFc-5_N2_IMG0436) . . . 66

Photo 12 – Vue en plan d'un vestige dans la sous-opération 8A sur le site archéologique CcFc-5 (CcFc-5_N1_0047) . . . 67

Photo 13 – Assemblage d'artéfacts provenant de la sous-opération 8G du site archéologique CcFc-5 . . . 68

Photo 14 – Fragment de terre cuite grossière locale à glaçure verte retrouvé dans la sous-opération 8A du site archéologique CcFc-5 . . . 69

Photo 15 – Bouton associé à la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle retrouvé dans la sous-opération 8G du site archéologique CcFc-5 . . . 69

Photo 16 – Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 1B de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15 (CcFc-15_N1_0040) . . . 72

Photo 17 – Vue en plan des sous-opération 1B, 1K et 1L du vestige ST-1 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-15_N5_7_DJI_0174) . . . 73

Photo 18 – Sous-opération (1B) du site archéologique CcFc-15, en cours de fouille (CcFc-15_N1_20250609_150019) . . . 74

Photo 19 – Le vestige ST-1 dans les sous-opérations 1B, 1K, 1L et 1J du site archéologique CcFc-15 (CcFc-15_N1_0046)CcFc-15_N5_7_DJI_0174) ... 74

Photo 20 – Assemblage d'artéfacts provenant de la sous-opération 1A du site archéologique CcFc-15 ... 76

Photo 21 – Vue générale de la zone Z-04 (CcFc-13_N5_DJI_0230) ... 78

Photo 22 – Coupe stratigraphique du sondage 1E de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_150012890) ... 82

Photo 23 – Coupe stratigraphique du sondage 1J de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250704_133706763) ... 83

Photo 24 – Coupe stratigraphique du sondage 1B de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_182012783) ... 84

Photo 25 – Coupe stratigraphique de la structure ST-11de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_183605125) ... 85

Photo 26 – Localisation du bâtiment B1 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-13_N5_DJI_0184) ... 86

Photo 27 – Secteur du bâtiment B1 avec une base de cheminée en son centre sur le site archéologique CcFc-13. Vue sur ST-3, ST-9 et ST-11 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-13_N5_DJI_0218) ... 87

Photo 28 – Coupe stratigraphique de la structure ST-3 de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_152714560) ... 88

Photo 29 – Vue en plan de la base de cheminée (ST-11) sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_0113) ... 89

Photo 30 – Secteur de la grange du bâtiment B1 sur le site archéologique CcFc-13. Vue sur ST-8, ST-9 et ST-10 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-13_N5_DJI_0222) ... 90

Photo 31 – Amas de tôle de toiture (CcFc-13_N1_0164) ... 91

Photo 32 – Planche de bois visible entre deux pierres espacées du mur ST-9 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_163816960) ... 91

Photo 33 – Murs de fondation ST-9 (CcFc-13_N1_0170) ... 91

Photo 34 – Vue sur le vestige ST-6 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_0156) ... 92

Photo 35 – Fondation de béton ST-7 (CcFc-13_N5_DJI_0224) ... 92

Photo 36 – Vue en plan d'une auge pour animaux dans la partie ouest de l'étable du site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_0158) ... 93

Photo 37 – Vue sur le bâtiment B2 du site archéologique CcFc-14 (CcFC-14_N1_PXL_20250625_180111793) 94

Photo 38 – Vue vers le sud d'une entrée visible dans le vestige ST-20 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_153120716) 94

Photo 39 – Vue vers le nord du vestige ST-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_142258557) 95

Photo 40 – Vue en plan d'une entrée visible dans le vestige ST-17 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_171028574) 95

Photo 41 – Vue vers le nord du vestige ST-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_142925025) 96

Photo 42 – Vue vers le nord (en haut) et le sud (en bas) du vestige ST-21 du bâtiment B3 du site archéologique CcFc-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_173753118 ; CcFc-14_N1_PXL_20250625_173944725) 97

Photo 43 – Assemblage d'artéfacts provenants de la sous-opération 1L du site archéologique CcFc-13 98

Photo 44 – Canisse à gaz *in situ* (CcFc-13_N1_0115) 100

Photo 45 – Traineau *in situ* (CcFc-13_N1_0174) 100

Photo 46 – Marmite *in situ* (CcFc-13_N1_0128) 100

Photo 47 – Objets-témoins liés à la ferme sur le site archéologique CcFc-13 101

Photo 48 – Fourche *in situ* (CcFc-13_N1_20250618_114437) 101

Photo 49 – Bouteille en verre incolore sans plomb (Cat. 4) 102

Photo 50 – Fragment d'un chapelet formé de perles de verre enroulé (Cat. 2) 103

Photo 51 – Panneau électrique *in situ* (CcFc-13_N1_0130) 104

Photo 52 – Assemblage d'artéfacts provenants de la sous-opération 1B du site archéologique CcFc-14 106

Liste des tableaux

Tableau 1 – Synthèse des activités effectuées en 2025 21

Tableau 2 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-5 68

Tableau 3 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-15 76

Tableau 4 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-13 99

Tableau 5 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-14 105

1

Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Dans le but de soutenir le développement économique du Québec, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) souhaite implanter de nouvelles entreprises sur ses terrains vacants. Étant située au carrefour de grands axes de communication, à proximité du fleuve Saint-Laurent et de nombreuses rivières, la municipalité de Bécancour offre un positionnement géographique stratégique pour l'établissement de telles entreprises.

Le parc industriel se trouve sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, entre la rivière Gentilly à l'est et la rivière Bécancour à l'ouest, dans la municipalité de Bécancour et la MRC de Bécancour. Les emplacements ciblés correspondent aux terrains 6.1, 6.2 et 6.3, situés à l'angle du boulevard Arthur-Sicard et de la rue Pierre-Thibault, ainsi qu'en bordure du boulevard Raoul-Duchesne (**figure 1**).

L'aire d'étude, aujourd'hui englobée dans les limites des lots 6 459 139 et 6 459 140 du cadastre du Québec, s'étend sur plus de 44 hectares et est située dans le territoire de l'ancien fief Dutort, concédé en 1637, plus précisément sur les lots 85 et 91 à 106 du cadastre originaire établi vers 1870 (**figure 2**). Par le passé, Arkéos a réalisé l'inventaire complet du terrain 6.1, ainsi que celui de portions des terrains 6.2 et 6.3. Ces interventions ont mené à la découverte du site CcFc-5, correspondant à un établissement agro-domestique occupé du milieu du XVIII^{e} siècle au milieu du XIX^{e} siècle (Arkéos, 2004, 2015, 2016, 2019).



Légende

Limites de l'aire d'étude (terrains 6.1, 6.2 et 6.3)

Figure 1 - Localisation de l'aire à l'étude

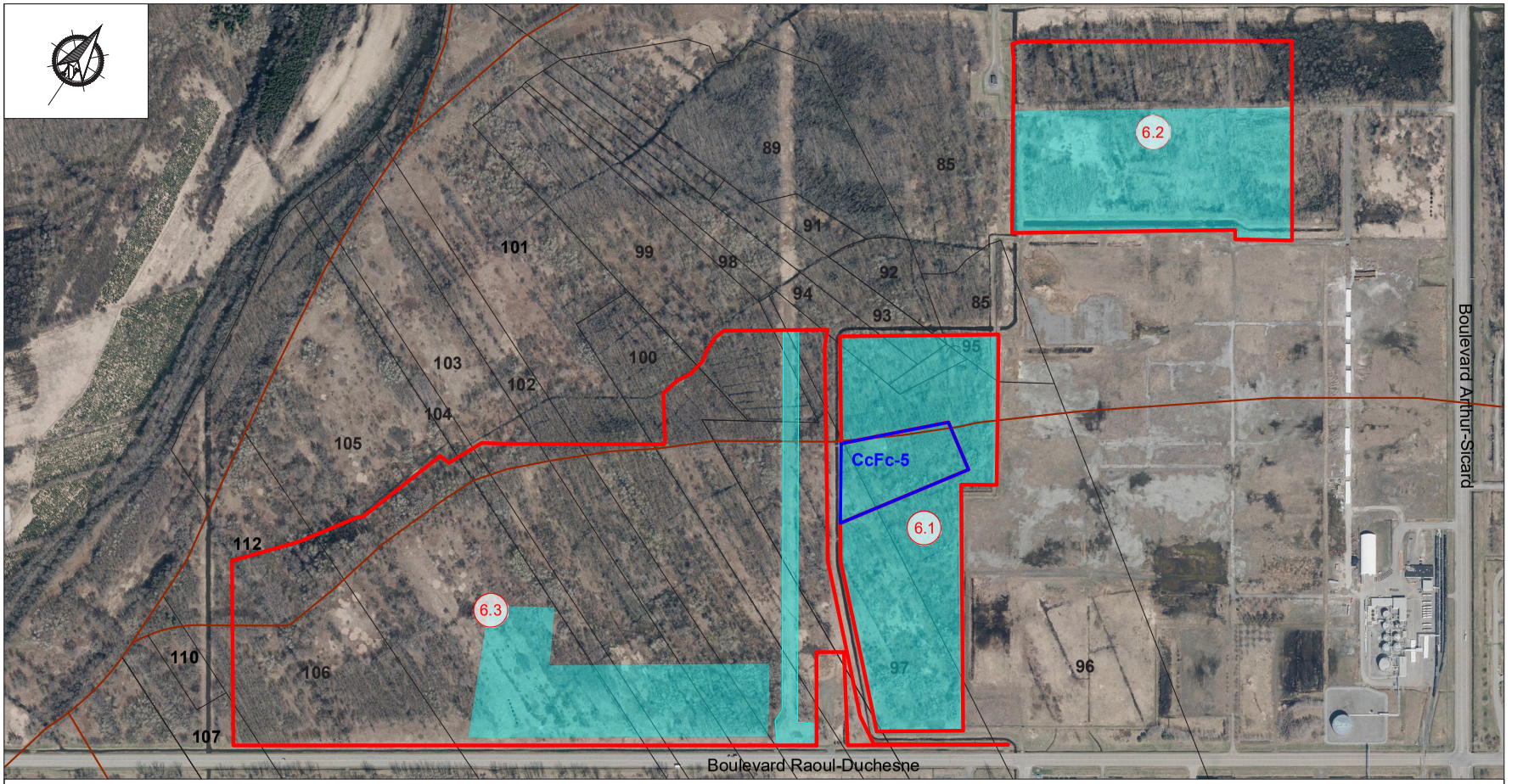
Source: Orthophoto, Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 50 000

0,25 0 0,5 1 km

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300



Légende

Terrain 6
Cadastre originaire
Ancien chemin
Site archéologique
CcFc-5 Code Borden
Zone inventoriée (Arkéos 2004, 2015, 2016, 2019)

Figure 2 - Superposition du cadastre originaire sur une image satellite actuelle

Source: MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 10 000
50 0 100 20 m

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300

Consciente du potentiel archéologique autochtone et eurocanadien du terrain 6, la SPIPB a mandaté Arkéos pour la réalisation d'un inventaire archéologique sur les sections encore non investiguées. Cet inventaire fait suite aux recommandations formulées dans l'étude de potentiel produite à l'été 2022 par le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation W8banaki. Cette étude avait mis de l'avant le fort potentiel archéologique du terrain, tant au niveau des occupations autochtones qu'eurocanadiennes.

Deux objectifs principaux ont été identifiés pour l'intervention, et des stratégies spécifiques ont été adoptées lors de l'élaboration du plan d'intervention. Le premier objectif visait à sonder de manière intensive le terrain à l'étude afin de mettre au jour de possibles contextes archéologiques associés aux occupations autochtones et eurocanadiennes. Le second objectif était de déterminer la période d'occupation et les dimensions des éventuels sites archéologiques découverts, afin de pouvoir formuler diverses recommandations en vue des fouilles subséquentes.

Si aucun contexte d'occupation autochtone n'a été mis au jour, nous verrons que des vestiges et des contextes eurocanadiens ont été documentés au cours de l'inventaire, menant à la désignation de trois nouveaux sites archéologiques. Ces travaux ont été réalisés à la suite de l'obtention du permis archéologique 25-ARKE-07, octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) le 8 mai 2025.

1.2 Contenu du rapport

Le présent rapport aborde les résultats obtenus dans le cadre de l'inventaire archéologique entrepris en prévision de l'implantation de nouvelles entreprises sur le terrain 6 du parc industriel de Bécancour. Outre la présente introduction, il comporte sept chapitres. Le chapitre 2 expose la méthodologie utilisée sur le terrain et en laboratoire. Les chapitres 3 à 6 présentent l'état des connaissances actuelles, à savoir : le cadre géographique et les conditions paléoenvironnementales propres à l'aire d'étude (chapitre 3), le portrait des occupations autochtones et eurocanadiennes (chapitres 4 et 5), ainsi que les interventions archéologiques antérieures (chapitre 6). Le chapitre 7, qui constitue l'essentiel du rapport, expose les résultats de l'intervention menée sur le terrain. Enfin, le huitième et dernier chapitre conclut le rapport et expose les recommandations.

2

Méthodologie

2.1 Approche et stratégie d'intervention

L'inventaire archéologique effectué sur le terrain 6 de la SPIPB, après l'obtention du permis de recherche archéologique 25-ARKE-07, s'est déroulé du 2 juin au 4 juillet 2025. Il a été mené par une équipe formée d'une chargée de projet, d'une assistante et d'archéologues de terrain. Une représentante de la Nation W8banaki participait également à l'intervention, à raison de deux jours par semaine. L'intervention a consisté en un inventaire archéologique réalisé au moyen de sondages manuels et d'une inspection visuelle de l'espace ciblé (photo 1).

L'objectif était de sonder de manière intensive le terrain à l'étude afin d'y mettre au jour de possibles contextes archéologiques associés aux occupations autochtones et eurocanadiennes. L'intervention devait également permettre de déterminer la période d'occupation et les dimensions des éventuels sites archéologiques découverts, puis de formuler diverses recommandations en vue de fouilles subséquentes.

2.2 Procédure d'enregistrement sur le terrain

Pour structurer l'opération de terrain et faciliter la gestion des enregistrements et des observations, l'aire d'étude a été subdivisée en quatre zones (figure 3). Chacune d'entre elles a fait l'objet d'un relevé photographique visant à documenter l'état actuel de l'environnement et à fournir un appui visuel pour une évaluation ultérieure du potentiel archéologique.

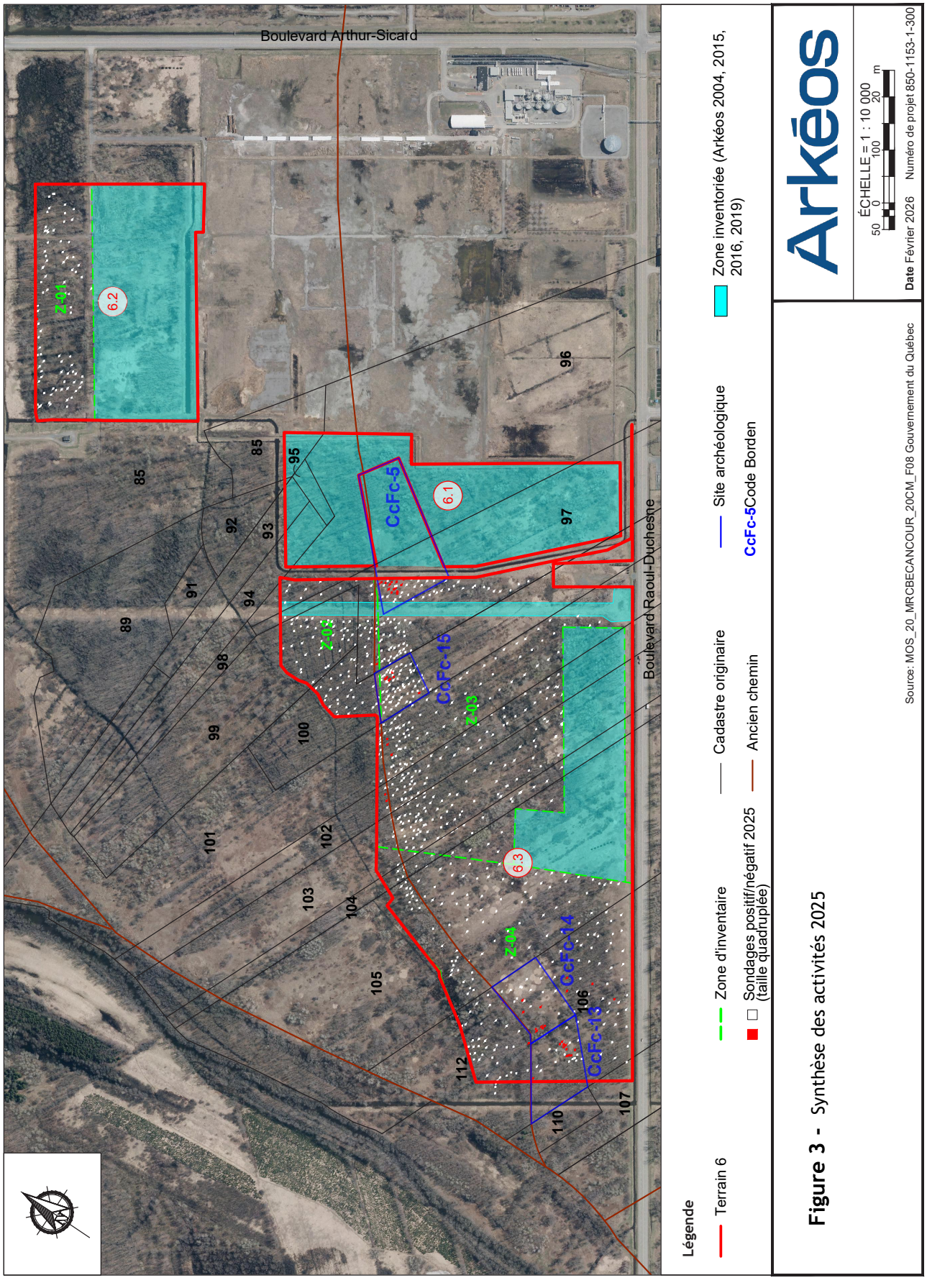


Figure 3 - Synthèse des activités 2025



Photo 1 – Vue d'un sondage en cours d'excavation dans la zone Z-01



Photo 2 – Vue d'un milieu humide dans un secteur non inventorié de la zone Z-01

L'intervention a mené à la réalisation de 858 sondages manuels, répartis dans les quatre zones d'intervention. L'essentiel des sondages réalisés mesurait 0,50 m de côté, mais quelques sondages de plus grandes dimensions ont été implantés en périphérie de ceux ayant livré des témoins matériels d'intérêt particulier. Compte tenu de la grande superficie à couvrir, l'espacement entre les sondages était variable, généralement de 10 m en bordure de l'ancien chemin du premier rang Dutort et de 30 m dans le reste des zones. Certains secteurs n'ont pas été inventoriés en raison de contraintes environnementales, telles que la présence de milieux humides, d'herbes à puce, de framboisiers très denses et d'arbres matures (photo 2).

Chaque sondage a été numéroté de manière séquentielle (S1-1, S1-2, S1-3, etc.) et localisé à l'aide d'un GPS. Cette approche méthodologique visait à alléger le protocole de consignation, sans affecter l'intégrité scientifique de la démarche. Le tableau 1 consigne, pour chaque zone, le nombre de sondages ainsi que l'identification des sondages positifs et négatifs.

Nous le verrons, l'intervention archéologique a permis d'agrandir les limites du site archéologique CcFc-5 et d'en délimiter trois nouveaux (CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15). Les sondages positifs dans chacun des quatre sites ont donc été renumérotés selon le système Tikal, en prévision de fouilles subséquentes. Ce système d'enregistrement alphanumérique, d'usage commun en archéologie, comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1, selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique, en commençant par la lettre A, et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre, en commençant par le 1. Il est à noter que les sondages négatifs situés dans les limites de ces sites n'ont pas été renumérotés.

2.3 Traitement de la culture matérielle

Les objets-témoins (artéfacts et écofacts) recueillis sur le terrain ont été ensachés temporairement selon leur provenance. Ils ont ensuite fait l'objet d'un traitement préliminaire en laboratoire (nettoyage, lavage et classement), puis d'une analyse, avant d'être conditionnés en vue du dépôt, pour les collections des sites archéologiques, au Laboratoire et la réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé selon le cadre de classification adopté en archéologie (matériau/fonction) et élaboré par Parcs Canada. Au total, 1 454 fragments ont fait l'objet d'une identification sommaire à l'inventaire, toutes catégories de matériaux confondues.

Tableau 1 – Synthèse des activités effectuées en 2025

Zone/Site	Sondages négatifs	Sondages positifs	Nombre de sondages	Plan
Zone 1	1-001, 1-002, 1-003, 1-004, 1-005, 1-006, 1-007, 1-008, 1-009, 1-010, 1-011, 1-012, 1-013, 1-014, 1-016, 1-017, 1-019, 1-021, 1-023, 1-18, 1-20, 2-01, 2-02, 2-038, 2-05, 2-06, 2-08, 2-09, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-14, 2-15, 2-16, 2-17, 2-18, 2-19, 2-20, 2-21, 2-22, 2-23, 2-23, 2-24, 2-25, 2-26, 2-27, 2-28, 2-29, 2-30, 2-31, 2-32, 2-33, 2-34, 2-35, 2-36, 2-37, 2-38, 2-39, 2-40, 2-41, 2-42, 2-43, 2-45, 2-46, 2-47, 2-48, 2-49, 2-50, 2-51, 2-52, 2-53, 2-54, 3-04, 3-05, 3-06, 3-07, 3-08, 3-09, 3-10, 3-11, ST1, ST2	2-44	84	NA
Zone 2	4-01, 4-02, 4-03, 4-04, 4-05, 4-06, 4-07, 4-08, 4-09, 4-10, 4-11, 4-12, 4-13, 4-14, 4-15, 4-16, 4-17, 4-18, 4-19, 4-20, 4-21, 4-211, 4-22, 4-23, 4-24, 4-25, 4-26, 4-27, 4-28, 4-29, 4-30, 4-31, 4-32, 4-33, 4-34, 4-35, 4-36, 4-37, 4-39, 4-40, 4-41, 4-42, 4-43, 4-44, 4-45, 4-46, 4-47, 4-48, 4-49, 4-50, 4-51, 4-52, 4-53, 4-54, 4-55, 4-56, 4-57, 4-58, 4-59, 4-60, 5-001, 5-002, 5-003, 5-004, 5-005, 5-006, 5-007, 5-008, 5-009, 5-010, 5-011, 5-012, 5-014, 5-016, 5-0161, 5-017, 5-018, 5-019, 5-020, 5-021, 5-022, 5-023, 5-024, 5-025, 5-026, 5-027, 5-028, 5-029, 5-030, 5-031, 5-032, 5-033, 5-034, 5-035, 5-036, 5-037, 5-038, 5-039, 5-040, 5-041, 5-042, 5-043, 5-044, 5-045, 5-046, 5-047, 5-048, 7-003, 8-02	4-38	110	NA
Zone 3	10-01, 10-02, 10-03, 10-04, 10-05, 10-06, 10-07, 10-08, 10-09, 10-10, 10-11, 10-12, 10-13, 10-14, 10-15, 10-16, 10-17, 10-18, 10-19, 10-20, 10-21, 10-22, 10-23, 10-24, 10-25, 10-26, 10-27, 10-28, 10-29, 10-30, 10-31, 10-32, 10-33, 10-34, 10-35, 10-36, 10-37, 10-38, 10-39, 10-40, 10-41, 10-42, 10-43, 10-44, 10-45, 10-46, 10-47, 10-48, 10-49, 10-50, 10-51, 10-52, 10-53, 10-54, 11-, 11-01, 11-02, 11-03, 11-04, 11-05, 11-06, 11-07, 11-08, 11-09, 11-1, 11-10, 11-11, 11-12, 11-13, 11-14, 11-15, 11-16, 11-17, 11-18, 11-19, 11-2, 11-20, 11-3, 11-4, 11-5, 11-6, 12-01, 12-02, 12-03, 12-04, 12-05, 12-06, 12-07, 12-08, 12-09, 12-10, 12-11, 12-12, 12-13, 12-14, 12-15, 12-16, 12-17, 12-18, 12-19, 13-01, 13-02, 13-02, 13-03, 13-04, 13-05, 13-06, 13-07, 13-08, 13-09, 13-10, 13-11, 13-12, 13-13, 13-14, 13-15, 13-16, 13-17, 13-18, 13-19, 5-013, 6-06, 7-004, 7-012, 7-022, 7-038, 7-039, 7-040, 7-041, 7-049, 7-42, 7-43, 7-44, 7-45, 7-46, 7-47, 7-48, 7-50, 7-51, 7-52, 7-53, 7-54, 7-55, 7-56, 7-57, 7-58, 7-59, 7-60, 7-61, 8-20, 8-22, 8-23, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27, 8-271, 8-28, 8-29, 8-30, 8-31, 8-32, 8-33, 8-34, 8-35, 8-36, 8-37, 8-38, 8-39, 8-40, 8-41, 8-42, 8-43, 8-44, 8-45, 8-46, 8-56, 8-57, 8-58, 8-59, 8-60, 8-61, 8-62, 8-62, 8-63, 8-64, 8-65, 8-66, 8-67, 8-68, 8-68, 8-69, 8-70, 8-71, 8-72, 8-73, 8-76, 8-77, 8-78, 8-79, 8-80, 8-81, 8-83, 8-84, 8-85, 8-86, 8-87, 9-01, 9-02, 9-03, 9-04, 9-05, 9-06, 9-07, 9-08, 9-09, 9-10, 9-100, 9-101, 9-102, 9-103, 9-104, 9-105, 9-106, 9-11, 9-12, 9-13, 9-14, 9-15, 9-16, 9-17, 9-18, 9-19, 9-20, 9-21, 9-22, 9-23, 9-24, 9-25, 9-26, 9-27, 9-28, 9-29, 9-30, 9-31, 9-32, 9-33, 9-34, 9-35, 9-37, 9-38, 9-39, 9-40, 9-41, 9-42, 9-44, 9-45, 9-46, 9-47, 9-48, 9-49, 9-50, 9-51, 9-52, 9-55, 9-56, 9-57, 9-58, 9-59, 9-60, 9-61, 9-62, 9-63, 9-64, 9-65, 9-66, 9-67, 9-68, 9-69, 9-70, 9-71, 9-72, 9-73, 9-74, 9-75, 9-76, 9-77, 9-78, 9-79, 9-80, 9-81, 9-82, 9-83, 9-84, 9-85, 9-86, 9-87, 9-88, 9-89, 9-90, 9-91, 9-92, 9-93, 9-94, 9-95, 9-96, 9-97, 9-98, 9-99	8-55, 8-74, 8-75, 8-82, 9-53, 9-54	315	NA
Zone 3 CcFc-5	7-034, 7-035, 7-036, 7-037, 7-62, 7-65, 8-01, 8-03, 8-04, 8-07, 8-14, 8-15, 8-16, 8-17, 8-18, 8-19, 8-21, 8-49	8A, 8B, 8C, 8D, 8E, 8F, 8G, 8H, 8J, 8K, 8L, 8M, 8N, 8P, 8Q	33	NA
Zone 3 CcFc-15	6-01, 6-02, 6-022, 6-03, 6-037, 6-04, 6-05, 6-07, 6-08, 6-09, 6-10, 6-11, 6-12, 6-13, 6-14, 6-15, 6-16, 6-17, 6-18, 6-19, 6-20, 6-21, 6-22, 6-23, 6-24, 6-25, 6-26, 6-27, 6-28, 6-29, 6-30, 6-31, 6-32, 6-33, 6-34, 6-34, 6-35, 6-37, 7-001, 7-002, 7-005, 7-006, 7-007, 7-008, 7-009, 7-010, 7-011, 7-013, 7-014, 7-015, 7-016, 7-017, 7-018, 7-019, 7-021, 7-023, 7-024, 7-025, 7-026, 7-028, 7-029, 7-030, 7-031, 7-032, 7-20, TR-1, 7-27	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1H, 1J, 7-29, 7-30	67	Plan 1
Zone 4	10-100, 10-101, 10-102, 10-103, 10-104, 10-105, 10-106, 10-107, 10-108, 10-109, 10-110, 10-111, 10-112, 10-113, 10-114, 10-119, 10-120, 10-121, 10-122, 10-123, 10-124, 10-125, 10-126?, 10-127, 10-128, 10-129, 10-55, 10-56, 10-57, 10-58, 10-76, 10-77, 10-78, 10-79, 10-80, 10-81, 10-82, 10-83, 10-84, 10-85, 10-86, 10-87, 10-88, 10-89, 10-90, 10-91, 10-92, 10-93, 10-94, 10-95, 10-96, 10-97, 10-98, 10-99, 12-20, 12-21, 12-22, 12-221, 13-20, 13-21, 13-22, 14-06, 14-07, 14-08, 14-09, 14-10, 14-100, 14-101, 14-102, 14-103, 14-104, 14-105, 14-106, 14-107, 14-108, 14-109, 14-11, 14-110, 14-111, 14-112, 14-113, 14-12 CHEM, 14-14, 14-15, 14-16, 14-17, 14-18, 14-19, 14-20, 14-21, 14-22, 14-23, 14-24, 14-34, 14-36, 14-37, 14-38, 14-40, 14-42, 14-43, 14-431, 14-44, 14-45, 14-46, 14-47, 14-48, 14-49, 14-50, 14-51, 14-52, 14-53, 14-54, 14-55, 14-56, 14-57, 14-58, 14-59, 14-60, 14-61, 14-62, 14-63, 14-64, 14-65, 14-66, 14-67, 14-68, 14-69, 14-70, 14-71, 14-72, 14-73, 14-74, 14-75, 14-76, 14-77, 14-78, 14-79, 14-80, 14-81, 14-82, 14-83, 14-84, 14-85, 14-86, 14-87, 14-88, 14-89, 14-90, 14-91, 14-92, 14-93, 14-94, 14-95, 14-96, 14-961, 14-97, 14-98, 14-99, 13-27, 13-28, 13-29, 13-30, 13-31, 13-32, 13-33, 13-34, 13-35, 10-68, 10-69, 10-70, 10-71, 12-25, 12-26, 12-27, 12-28, 12-29, 12-30, 12-31, 12-32, 12-33, 12-34, 12-35, 12-36, 12-37, 12-38, 12-39, 12-41, 12-42, 12-43, 13-36, 14-01, 14-01, 14-02, 14-03, 14-04, 14-05,14-30	1G, 14-13, 14-35, 14-39, 14-41	177	NA
Zone 4 CcFc-13	10-58, 10-59, 10-60, 10-62, 12-23, 13-23, 13-24, 13-25, 13-26, 15-01, 15-02, 15-09, 15-11, 15-12, 15-13, 15-14, 15-17	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1H, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P	31	Plan 2
Zone 4 CcFc-14	10-116, 10-117, 10-118, 10-72, 10-73, 10-74, 10-75, 12-25, 12-26, 12-27, 12-28, 12-29, 12-30, 12-31, 12-32, 12-33, 12-34, 12-35, 12-36, 12-37, 12-38, 12-39, 12-41, 12-42, 12-43, 13-36, 14-28, 14-29, 14-31, 14-32, 14-33	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1H, 1J, 1K	41	Plans 3 et 4
Total	**799**	**59**	**858**	**4**

Les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, en raison de la rareté de leur(s) matériau(x) ou décor(s), de leur intégrité et de leur lisibilité, ou de leur appartenance à une période chronologique ou une thématique précise, ont fait l'objet d'un numérotage et d'un catalogage en vue de recherches plus poussées. Les données obtenues dans le cadre de ces recherches ont été colligées au moyen de fiches de catalogage.

Enfin, les données issues de l'inventaire et du catalogue ont permis une analyse détaillée de la collection. Cette analyse éclaire et souligne les principaux phénomènes d'occupation et d'utilisation des sites à l'étude. Tous les enregistrements relatifs à l'inventaire de la culture matérielle se trouvent en **annexe 1** du présent rapport.

2.4 Traitement des données

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis. Il implique notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans relevés et des tableaux de compilation, ainsi que les démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, menant, en bout de piste, à la production du présent rapport. Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données issues des interventions archéologiques, soit les activités réalisées, les relevés stratigraphiques et planimétriques, ainsi que la documentation des vestiges architecturaux. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des profils stratigraphiques et des vestiges, a été réalisée au moyen des logiciels QGIS et AutoCAD.

Enfin, sur la base des observations faites sur le terrain, une attention particulière a été accordée à la réévaluation du potentiel archéologique de l'aire d'étude, une appréciation intimement liée, non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés. Le bilan de cette démarche guide les différentes recommandations formulées en vue des prochaines étapes de recherche pour l'aire d'étude.

3

Cadre géographique et paléoenvironnement

Le terrain à l'étude est situé dans la municipalité de Bécancour, sur la rive sud du Saint-Laurent, entre la rivière Gentilly à l'est et la rivière Bécancour à l'ouest. Ces deux rivières ont des parcours presque parallèles, à une distance variant entre 8 et 9 km. Le terrain à l'étude se situe sur une basse terrasse dont l'altitude est comprise entre 5 et 8 m au-dessus du niveau moyen marin (NMM).

L'évolution de l'environnement naturel constitue un élément fondamental pour la compréhension du développement subséquent de l'occupation humaine du secteur. Les conditions environnementales issues de processus amorcés il y a des milliers d'années ont contribué à la mise en place d'un ensemble de facteurs, favorables ou défavorables, qui ont influencé non seulement la fréquentation humaine du lieu, mais aussi la nature des activités qui y ont été pratiquées. La topographie, l'hydrographie, la sédimentologie, la faune et la végétation du secteur se sont combinées, au fil du temps, pour former un paysage naturel propice au développement d'un paysage culturel qui s'y emmaille étroitement.

3.1 Physiographie de l'aire d'étude

L'aire d'étude fait partie de la région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent (Douglas et Tremblay, 1972 : 31). Il s'agit d'un vaste ensemble qui s'insère entre les Appalaches, au sud, et le Bouclier, au nord, et qui est traversé par le fleuve Saint-Laurent. La terrasse où se situe le terrain à l'étude correspond à une large plaine littorale qui s'étale le long du fleuve, jusqu'au pied d'un talus plus ou moins abrupt faisant le lien avec la terrasse supérieure

de 25-30 m (figure 4). Alors que le talus est abrupt vers la partie orientale de l'aire d'étude, il se résorbe en un versant moyennement incliné au sud-est du terrain. Outre un relèvement faible et très progressif de la surface de la terrasse, aucun relief notable n'est perceptible.

Les dépôts meubles qui constituent la surface des terrains sont formés de sédiments mis en place durant la phase marine et les phases lacustres et fluviales qui ont suivi. La carte des sols (figure 5) d'Info-Sols, développée par GéoMont pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en 2024, identifie les types de sols de l'aire d'étude. Le sol du terrain n°6 est principalement un sol limoneux, avec un drainage naturel excessif ou imparfait (GéoMont, 2024).

Selon la classification de Rowe (1972), l'aire d'étude est comprise dans la section du Moyen Saint-Laurent de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent. La végétation est caractérisée par la prédominance d'une forêt mixte, avec une forte influence boréale. On y trouve des peuplements forestiers formés par l'épinette blanche et le sapin baumier, ainsi que par l'érable à sucre, le merisier, la pruche, le pin blanc, l'érable rouge, le hêtre américain, le frêne blanc, l'orme blanc et le pin rouge. Le liard et l'érable rouge sont présents sur les berges des rivières, alors que le frêne noir, le cèdre blanc et l'épinette noire se retrouvent dans les marécages. Le noyer tendre et l'érable argenté sont à la limite nord de leur aire de croissance. La carte des formations végétales et des domaines de végétation de Richard (1995) montre qu'en situation de climax, l'aire d'étude fait partie du domaine de l'érablière à tilleul d'Amérique, une large zone couvrant les basses-terres du Saint-Laurent et se rétrécissant vers Québec.

3.2 Paléoenvironnement

Il y a 21 000 ans avant aujourd'hui (AA), une grande partie du nord de l'Amérique du Nord est recouverte d'une calotte de glace de plusieurs kilomètres d'épaisseur, laquelle ne s'est complètement retirée du centre de la péninsule du Québec-Labrador qu'il y a 5 500 ans AA, à la fin de la dernière période glaciaire (Dalton *et al.*, 2020 ; Dyke, 2004). Le sud du Québec est libéré des glaces il y a environ 13 500 ans AA, avant d'être recouvert pendant quelque 500 ans par un vaste plan d'eau proglaciaire, le lac à *Candona* (Dalton *et al.*, 2020 ; Dionne, 1977 ; Parent et Occhietti, 1999).

Vers 13 100 ans AA, la dislocation progressive de l'Inlandsis laurentidien (le glacier) dans l'axe du Saint-Laurent entraîne la vidange du lac à *Candona* vers l'estuaire laurentien. Pendant ce temps, les eaux salées de la mer de Goldthwait, qui recouvrent déjà les côtes basses de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Québec, font le chemin inverse, envahissant les basses-terres du



Figure 4 - Altimétrie du secteur de l'aire d'étude

Légende

Limites de l'aire d'étude (terrains 6.1, 6.2 et 6.3)

Source : Carte topographique Bécancour (MRC), altitude, relief _ topographic-map.com

Arkéos

0 0,75 1,5 km

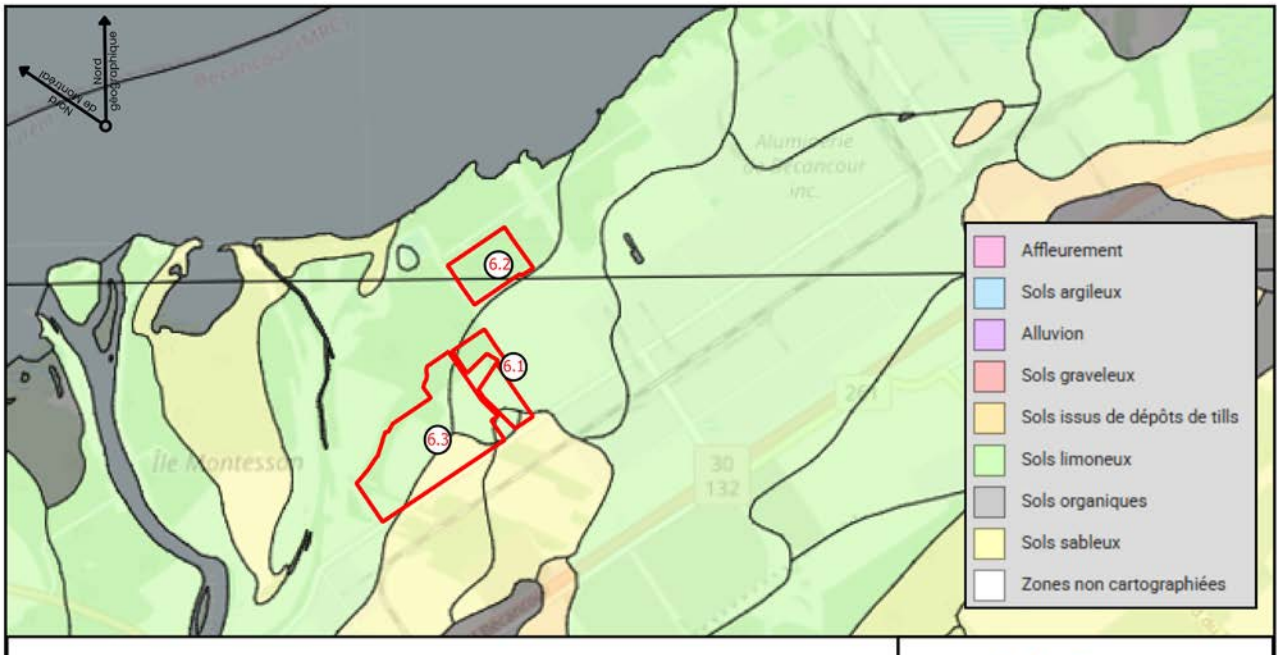


Figure 5 - Groupe de sol du secteur de l'aire d'étude

Légende

Limites de l'aire d'étude (terrains 6.1, 6.2 et 6.3)

Source : Info-Sols, GéoMont, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) _ info-sols.ca

Arkéos

0 0,75 1,5 km

Saint-Laurent au relief déprimé par le récent passage de l'inlandsis. Cette vaste étendue d'eau salée s'insère dans la vallée laurentienne, de Québec jusqu'au lac Ontario : la mer de Champlain est née. Le niveau de l'eau se situe alors à environ 190-175 m sur le versant sud de la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1988 : 216).

Libérée du poids du glacier, la croûte terrestre amorce un relèvement isostatique : le niveau des terres remonte rapidement et, par extension, le niveau des eaux s'abaisse. Il y a 11 000 ans AA, alors que l'Inlandsis laurentidien s'est retiré à plusieurs centaines de kilomètres au nord, la mer de Champlain se retire vers l'aval de la vallée laurentienne. Les eaux saumâtres sont définitivement chassées en aval de l'île d'Orléans, laissant place à un vaste plan d'eau douce, le lac à *Lampsilis*. Lors de cette transition, le niveau de l'eau s'abaisse jusqu'à une altitude allant de 90 m dans la région de Montréal (Parent et Occhietti, 1988 : 216) à un peu plus de 65 m au sud de Québec (Occhietti *et al.*, 2001 : 37, 42).

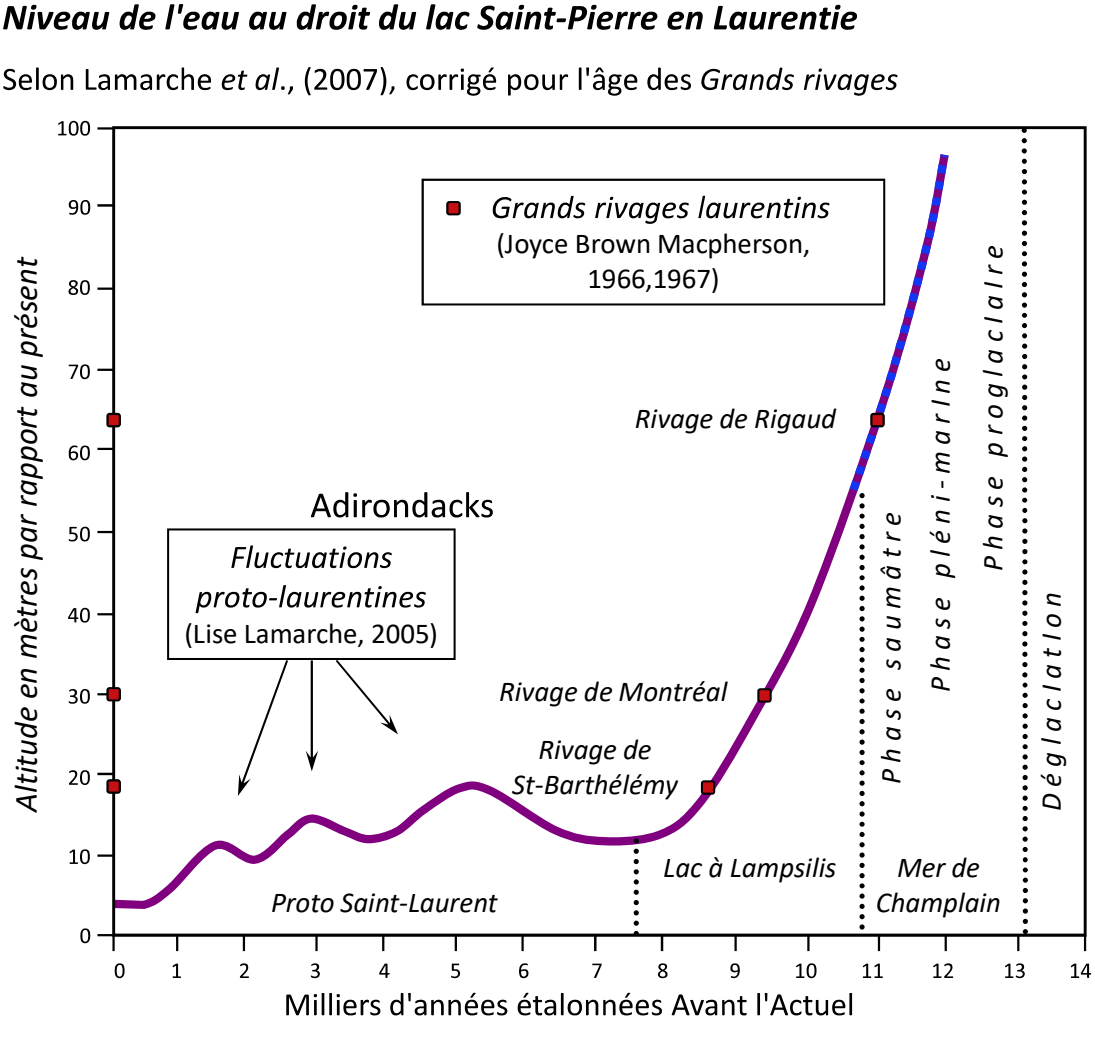


Figure 6 – Courbe d'émersion dans le secteur du lac Saint-Pierre

Selon les modèles d'émersion des terres pour la vallée du Saint-Laurent (Brown MacPherson, 1967 ; Lamarche, 2006 ; Parent *et al.*, 1985 ; Parent et Occhietti, 1988 ; Richard, 2018), la phase initiale est caractérisée par une émersion très rapide jusqu'à environ 9 000–8 500 ans AA, le niveau de l'eau étant passé d'un maximum de ± 200 m NMM à environ 15 m NMM (**figure 6**). Alors que les modèles plus anciens intégraient une émersion progressive jusqu'au niveau actuel, les modèles plus récents intègrent des phases de régression et de transgression des niveaux d'eau (Dionne, 1998, 2001, 2002 ; Lamarche, 2006, 2011).

Le modèle peut se schématiser de la façon suivante :
- vers 13 500–13 100 ans AA : niveau maximum (170-235 m NMM) de l'invasion marine ;
- vers 11 200 ans AA : émersion du niveau 61-74 m NMM (rivage de Rigaud) ;
- vers 9 700 ans AA : émersion du niveau 30 m NMM (rivage de Montréal) ;
- vers 8 900-8 700 ans AA : émersion du niveau 20 m NMM (rivage de St-Barthélémy) ;
- vers 8 000–7 800 ans AA : baisse importante des niveaux d'eau jusqu'à environ 12 m NMM et passage du lac à Lampsilis au proto-Saint-Laurent ;
- vers 5 800–5 600 ans AA : hausse des niveaux d'eau et remaniement de la terrasse de St-Barthélémy (20 m NMM) ;
- vers 4 500–4 400 ans AA : bas niveau possible (12 m NMM) ;
- vers 3 300–3 100 ans AA : remontée légère des niveaux jusqu'à ± 15 m NMM ;
- vers 3 000–1 800 ans AA : baisse du niveau vers 10 m NMM, puis légère remontée ;
- vers 1 500 ans AA : baisse du niveau d'eau sous les 10 m NMM.

Les variations pour le dernier millénaire de l'Holocène n'affectent plus l'aire d'intervention. L'aire d'étude, à une altitude de 5 à 8 m NMM, aurait donc émergé à compter de 1 500 ans AA.

4

Portrait de l'occupation autochtone

Les archéologues du Nord-Est américain distinguent trois grandes périodes culturelles de l'occupation autochtone dans la vallée laurentienne : le Paléoindien (12 500 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à environ 450 ans AA). Ces périodes sont elles-mêmes subdivisées en sous-périodes, traditions ou phases. Chacune se distingue des autres par une diversité de traits matériels, comme la présence de types particuliers d'outils, ainsi que par des activités socioéconomiques spécifiques, telles que celles liées aux modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. Cette périodisation, bien qu'imparfaite et simplificatrice, puisqu'elle ne tient pas nécessairement compte de la complexité culturelle et de la variabilité spatiale, est toujours en usage aujourd'hui, faute de mieux. À ces périodes, s'ajoute celle d'occupation autochtone récente, qui couvre *grosso modo* les cinq derniers siècles de l'occupation du territoire. Durant cette période, les différents schèmes d'établissement en vigueur à la fin du Sylvicole sont progressivement bouleversés par l'arrivée des premiers Européens et par la mise en place subséquente des établissements eurocanadiens.

L'aire d'étude ayant émergé vers 1 500 ans AA, seules les périodes du Sylvicole et d'occupation autochtone récente seront abordées ici. Il est toutefois à noter que des sites archéologiques plus anciens (depuis l'Archaïque laurentien) ont été découverts dans le secteur de Bécancour et de Trois-Rivières, mais à des altimétries supérieures à celles de l'aire d'étude.

4.1 Période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

La période culturelle du Sylvicole, qui succède à celle de l'Archaïque, se caractérise par une exploitation plus intensive des ressources essentielles, concentrée sur des territoires plus restreints et plus densément peuplés. En conséquence, les déplacements deviennent plus courts et plus ciblés. Dans la vallée du Saint-Laurent, la cueillette opportuniste et l'introduction de cultures horticoles transforment en profondeur les modes de subsistance traditionnels. L'augmentation de la population entraîne une complexification des structures sociales et modifie les schémas d'occupation du territoire (Birch, 2015 ; Creese, 2014 ; Milner *et al.*, 2013 ; Jordan, 2013 ; Hart & Engelbrecht, 2012 ; Sassaman, 2004). Le Sylvicole est aussi marqué par l'apparition de la poterie, de l'arc et de la flèche.

Le Sylvicole est divisé en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA). L'aire d'étude, nous l'avons vu, a émergé au cours des derniers siècles du Sylvicole moyen, mais est vraisemblablement devenue réellement habitable à la toute fin de cette période, voire au début du Sylvicole supérieur. Le site Monique (CcFc-2), situé à proximité immédiate et à une altitude similaire, semble confirmer cette hypothèse. En effet, ce site a été daté de 1 060 ± 105 ans AA (890 ± 105 de notre ère) grâce à l'analyse radiocarbone d'un charbon de bois (Clermont *et al.*, 1986 : 47–49). Niché sur une plage sablonneuse, ce site a livré 375 tessons de céramique, majoritairement décorés d'empreintes à la cordelette, un outil en os, une trentaine d'objets façonnés en pierre (dont aucun n'est apparemment diagnostique), et 235 déchets lithiques.

4.2 Occupations autochtones récentes

À l'arrivée des premiers Européens dans la région de l'aire d'étude, les W8banakiak l'occupent déjà. Le territoire w8banaki s'étend sur une partie du sud du Québec, ainsi que sur les actuels États du Maine, du New Hampshire, du Vermont et du Massachusetts (Bureau du Ndakina, 2022). Ce territoire est délimité, à l'ouest, par la rivière Richelieu et le lac Champlain et à l'est, par le fleuve Penobscot et la rivière Etchemin. Selon les données du Bureau du Ndakina, les ancêtres des W8banakiak ont occupé et exploité ce territoire depuis le début du Sylvicole, tout en effectuant des déplacements saisonniers vers les rives du fleuve Saint-Laurent (*Idem*).

À partir du milieu du XVII^{e} siècle, la succession de conflits entre Français et Anglais, ainsi que la pression exercée sur le territoire par l'arrivée de nouveaux colons entraînent la migration

de plusieurs groupes w8banakiak, qui voient leur territoire ancestral se réduire. En effet, vers 1680, des colons du Maine, entre autres, chassent les W8banakiak qui y vivaient. Si certains d'entre eux s'établissent alors dans la région du lac Mégantic, d'autres descendent dans la vallée du Saint-Laurent et s'installent sur l'île Montesson, à l'embouchure de la rivière Bécancour (Gabouri et Lachance, 1995). En 1695, un groupe w8banakiak s'établit également à l'embouchure de la rivière Saint-François, à l'emplacement d'Odanak, où habitaient déjà des Sokokis (Day, 1978 : 148). Notons que les deux endroits étaient fréquentés par les W8banakiak et les Sokokis depuis la fin des années 1660 (Gill, 2003).

La bourgade située sur l'île Montesson, considérée comme la première mission à Bécancour, est desservie par les Jésuites. En 1699, une première église y est construite, près du manoir seigneurial. Celle-ci dessert autant les W8banakiak que la population eurocanadienne des environs. La reprise des conflits armés entre la Nouvelle-France et les colonies anglaises d'Amérique lors de la guerre de succession d'Espagne (1701–1714) incite les colons français à encourager les groupes w8banakiak méridionaux à remonter à nouveau plus au nord. En effet, ceux-ci s'avèrent être de très bons alliés face aux raids iroquois. En 1708, à la demande du gouverneur Vaudreuil, le seigneur Pierre Robineau de Bécancour concède des terres aux W8banakiak, dont plusieurs sont installés sur le territoire de la seigneurie depuis un certain nombre d'années. Au début du XVIII^{e} siècle, le territoire w8banakiak reconnu couvre environ 60 km^2 (Gill, 2003). Ce territoire est représenté en rose sur une carte anonyme datée de 1853 (**figure 7**).

Les relations entre le seigneur de l'époque et les W8banakiak semblent bonnes, du moins selon les écrits de Pierre François-Xavier de Charlevoix, de passage sur l'île Montesson en 1721 (Gabouri et Lachance, 1995). Toutefois, Charles Le Gardeur de Croisilles, successeur de Pierre Robineau de Bécancour, les chasse de l'île Montesson au début des années 1730. Ils s'installent alors sur une île proche du territoire actuel de W8linak, mais les inondations et les maladies les obligent à déménager sur la rive ouest de la rivière Bécancour dès 1735 (Gabouri et Lachance, 1995). Les W8banakiak prennent néanmoins part à plusieurs conflits entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, et ce, jusqu'en 1763 (Bureau du Ndakina, 2022).

Sous le Régime anglais, la rivière Bécancour reste un corridor naturel pour les déplacements et le prélèvement de la faune aquatique et terrestre. Les groupes w8banakiak continuent à exploiter leur territoire et redescendent près du fleuve pour établir leur campement d'été. En ce qui concerne l'aire d'étude, on peut supposer que sa fréquentation a cessé, ou du moins est devenue plus anecdotique, avec l'occupation effective des terres concédées à des censitaires eurocanadiens. Bien que des recherches en archives seraient nécessaires pour

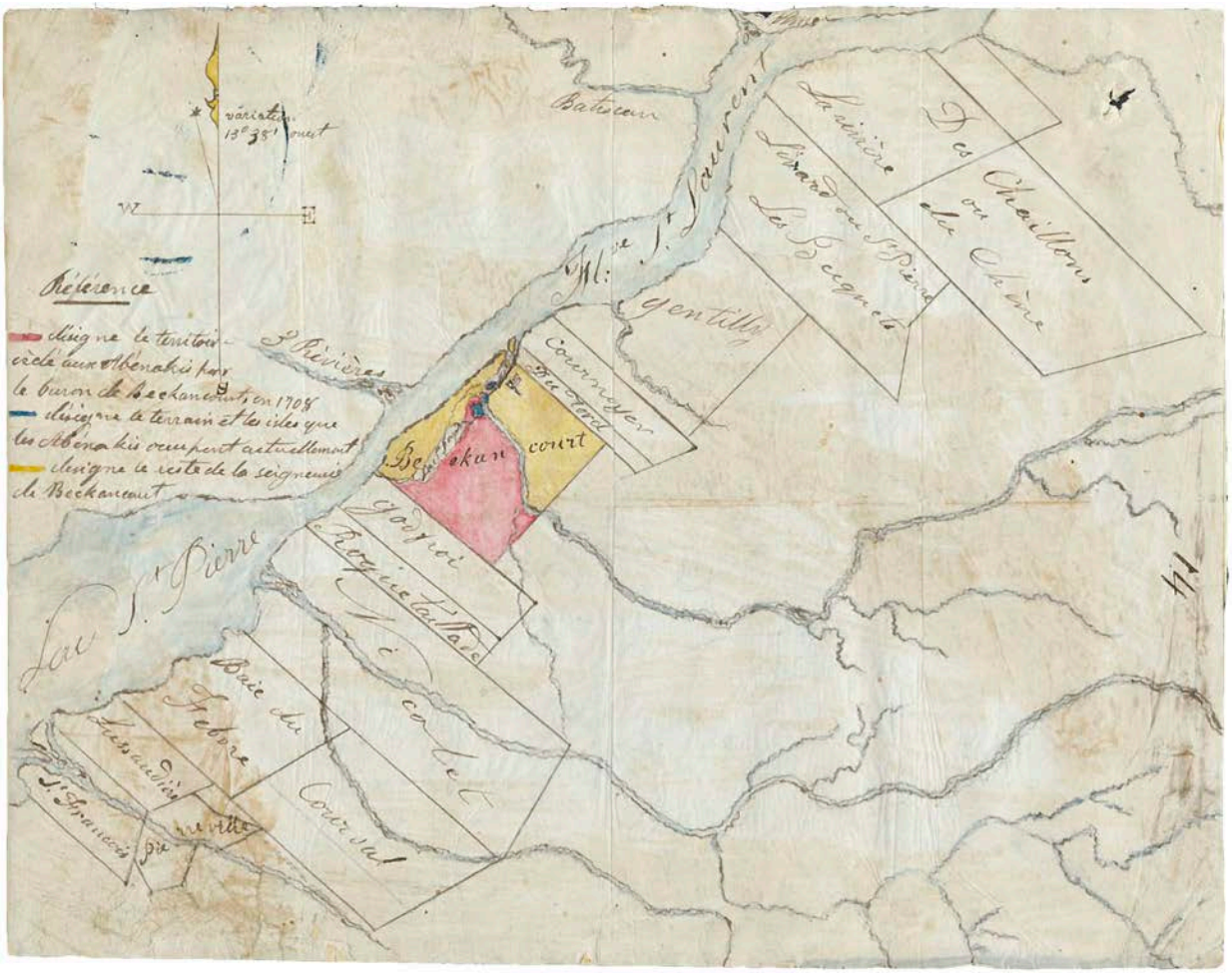


Figure 7 – Plan anonyme daté de 1853 illustrant les terres de la seigneurie de Bécancour concédées aux W8banakiak en 1708 (source : Bibliothèque et Archives Canada, RG10M 78903/78)

identifier les dates exactes de ces concessions dans l'aire d'étude, celles effectuées dans le cadre de la documentation du site CcFc-5 suggèrent que l'ensemble du territoire en bordure du fleuve Saint-Laurent a été concédé en 1683. Toutefois, son peuplement a tardé et n'aurait véritablement débuté qu'à la fin du XVII^{e} siècle (Bellavance, Rousseau et Roy, 2013).

Au cours du XIX^{e} siècle, la population eurocanandienne des Cantons de l'Est augmente sensiblement, ce qui contribue à réduire l'étendue du territoire de chasse des W8banakiak. À W8linak, plusieurs spéculateurs fonciers s'approprient des terres de la mission alors que les guerriers de la nation participent à la guerre de 1812 (Marchand, en ligne). Le territoire de la mission s'en trouve grandement réduit, même si un accord réalisé avec les Algonquins dans les années 1830 permet aux W8banakiak d'étendre leur territoire de chasse au nord du fleuve Saint-Laurent, dans la région de la rivière Saint-Maurice (Day, 1981 : 152). Aujourd'hui, le territoire de la communauté de W8linak couvre seulement 1,3 % du territoire d'origine, soit 0,79 km^{2} (Gill, 2003).

5

Portrait de l'occupation eurocanadienne

L'aire d'étude, nous l'avons vu, est située dans l'ancien fief Dutort[1], plus précisément sur les lots 85 et 91 à 106 du cadastre originaire établi vers 1870 (voir figure 2). Le présent chapitre dresse un portrait global de l'occupation eurocanadienne dans ce secteur d'étude. Il est à noter qu'aucune recherche documentaire en archives n'a été réalisée dans le cadre de ce mandat. Le texte est donc basé sur les données connues à ce jour.

5.1 Régime seigneurial et début de la colonisation

Le fief Dutort est concédé en 1637 par la Compagnie de la Nouvelle-France à Michel Leneuf du Hérisson (figure 8). La même année, son beau-frère, Jean Godefroy de Linctôt, reçoit le fief Godefroy, situé à l'ouest de la rivière Bécancour. Le fief Dutort est situé entre celui de la Rivière Puante (Bécancour), à l'ouest, et ceux de Cournoyer et de Gentilly, à l'est, ces derniers ayant été concédés en 1647 (Courville et Labrecque, 1988).

Les premières tentatives de colonisation de ces concessions restent vaines en raison des fréquentes incursions des Iroquois, mais également du désir des seigneurs de tirer profit du commerce des fourrures sur leurs terres plutôt que d'inviter des colons à s'y établir. Les guerres menées contre les nations iroquoises en 1666 permettent toutefois de rétablir une certaine tranquillité, et le peuplement se concrétise peu à peu. Au fief Dutort, les premières terres sont

1 Au fil du temps, le fief a été nommé de différentes façons. On peut lire Dutort, Du Tort, Du Tord, Dutord, Linctôt et Lintôt dans les différents documents consultés (sources primaires et monographies). Par souci d'uniformité, l'appellation Dutort a ici été retenu.



Figure 8 - Délimitation des seigneuries dans le secteur de l'aire d'étude

Source: MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 120 000

0,6 0 1,2 2,4 km

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300

concédées en 1672 par Michel Godefroy de Linctôt, sieur de Dutort depuis 1650 (Gabouri et Lachance, 1995). Bien que l'ensemble du territoire en bordure du fleuve Saint-Laurent ait été concédé en 1683, son peuplement réel tarde et demeure très lent jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle (Bellavance, Rousseau et Roy, 2013).

En 1684, Pierre Robineau de Bécancour acquiert le fief de la Rivière Puante, qui prendra plus tard le nom de seigneurie de Bécancour. Il s'installe sur l'île Montesson où est située depuis peu une mission jésuite fréquentée par les W8banakiak (Gabouri et Lachance, 1995). La présence de la première église de la région, bâtie en 1699 près du manoir seigneurial de l'île Montesson, favorise l'arrivée des premiers colons et conduit à la fondation de la paroisse de La Nativité-de-la-Sainte-Vierge, en 1722. Celle-ci regroupe le territoire des fiefs Dutort, Bécancour et Godefroy. À cette époque, seules neuf familles occupent des terres du fief Dutort (Bellavance, Rousseau et Roy, 2013).

Les premiers chemins aménagés dans les fiefs Dutort et Bécancour le sont à compter de 1708, sur ordre du grand voyer, qui n'est nul autre, à cette époque, que Pierre Robineau de Bécancour (Bussières, 2009). Ceux-ci longent les berges de la rivière Bécancour et desservent les censitaires déjà installés dans la région (**figure 9**). La date d'ouverture du chemin du premier rang de Dutort reste incertaine. On peut toutefois affirmer, sans risque, qu'il est aménagé dans la première moitié du XVIII^{e} siècle, dans la foulée des concessions établies au sud de celui-ci.

En 1735, une seconde église en bois est construite, à nouveau sur le territoire des W8banakiak, qui occupent depuis peu le territoire correspondant à l'actuel W8linak. Cette église continue de desservir tous les habitants de la paroisse, jusqu'à ce que ces derniers construisent, en 1748, au cœur du village, une église en pierre et un presbytère en bois. L'église située sur le territoire des W8banakiak est fréquentée par la population autochtone jusqu'à la fin de l'été 1757, date à laquelle le bâtiment est frappé par la foudre.

La reprise des conflits armés, qui a culminé avec la Conquête anglaise, stimule l'arrivée massive de colons acadiens venus s'établir, à partir de 1758, à Saint-Grégoire-le-Grand (environ 10 km au sud-ouest de Bécancour) et dans la paroisse de la Nativité-de-Notre-Dame-de-Bécancour (Gabouri et Lachance, 1995). Beaucoup d'entre eux se voient d'ailleurs octroyer des terres de la mission de W8linak (Marchand, en ligne). L'économie des débuts de la colonisation est marquée par l'autosuffisance : le colon défriche les terres nécessaires et cultive céréales et légumes de toutes sortes pour répondre aux besoins de sa famille. En 1709, Gédéon de Catalogne mentionne par ailleurs la présence de bois de chêne de bonne qualité, propice à la construction navale (Gabouri et Lachance, 1995).

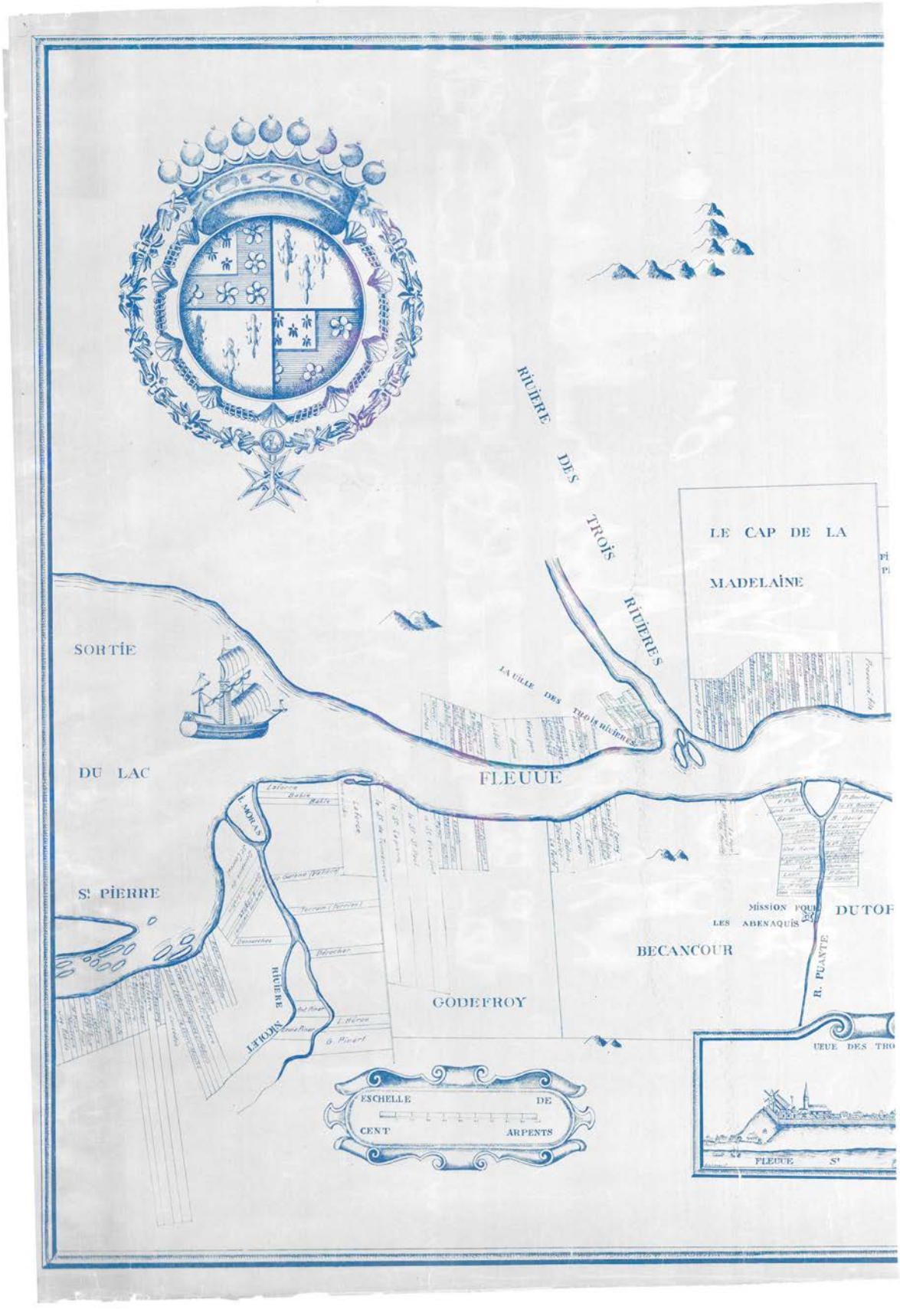


Figure 9 – Extrait d'un plan dressé par Gédéon de Catalogne en 1709 (source : Bibliothèque et Archives Canada, H1/300/1709)

5.2 Régime anglais et intensification de la colonisation

Après la conquête de 1760, le régime britannique impose un nouveau découpage des terres en cantons, et l'occupation des rangs des anciennes seigneuries s'intensifie dans la première moitié du XIX^{e} siècle. Le chemin qui reliait les seigneuries de Bécancour et de Gentilly s'étire désormais sur l'ensemble de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Les cartes de Bouchette de 1815 et 1831 (**figure 10**) illustrent d'ailleurs le développement rapide du réseau routier dans le premier quart du XIX^{e} siècle, même si leur tracé demeure imprécis.

Dès 1831, les artères principales d'aujourd'hui sont déjà présentes sur le territoire des anciennes seigneuries Godefroy, Bécancour, Dutort, Cournoyer et Gentilly. Le développement du réseau viaire se poursuit tout au long du XIX^{e} siècle, au fur et à mesure que l'occupation eurocanadienne s'étend sur le territoire de la paroisse. Les plans des arpenteurs Honoré-B. Tourigny (1892) et Edward Lair (1965, copie de plans plus anciens) illustrent bien ce développement (**figures 11** et **12**).

À la fin du XVIII^{e} siècle, bien que demeurant traditionnelle, l'agriculture est dominée par la culture du lin dans la région de Bécancour. Quelques années plus tard, en 1805, la culture du chanvre destinée à l'approvisionnement naval apparaît, mais ne connaît qu'un succès mitigé. À la fin du XIX^{e} siècle, l'agriculture des paroisses de Bécancour et de Gentilly se tourne vers l'industrie laitière, en plus des cultures maraîchères et de la culture du lin, auxquelles s'ajoutent l'élevage des chevaux, des bovins, du renard argenté et l'apiculture (Gabouri et Lachance, 1995). Mentionnons également la présence de plusieurs moulins à scie hydrauliques le long de la rivière Bécancour.

En 1880, la paroisse de Bécancour compte 2 400 habitants. La construction d'une nouvelle église, plus grande, est amorcée en 1886, au même emplacement que celle érigée en 1748. Cette nouvelle église sera inaugurée en 1892. Elle desservira la population catholique pendant plus d'un siècle, avant d'être détruite par les flammes en 2000. Dans le secteur de l'aire d'étude, seules les cartes topographiques de 1923 à 1965 illustrent, de façon schématique, les bâtiments encore en élévation au XX^{e} siècle. En les superposant au cadastre originaire, il est possible d'identifier les lots toujours occupés à cette époque, bien que la nature des occupations reste à préciser (**figure 13**). L'emplacement de certains de ces bâtiments est d'ailleurs visible sur les vues LiDAR, notamment sur les lots 96 et 97 (site archéologique CcFC-5), 85, 101, 106 et 110 (**figure 14**).



Figure 10 – Extrait des plans de Bouchette de 1815 et 1831 (source : BAnQ, G/3450/1815/B68 CAR pl et G/3450/1831a/B68 CAR pl). L'étoile rouge indique la localisation de l'aire d'étude.

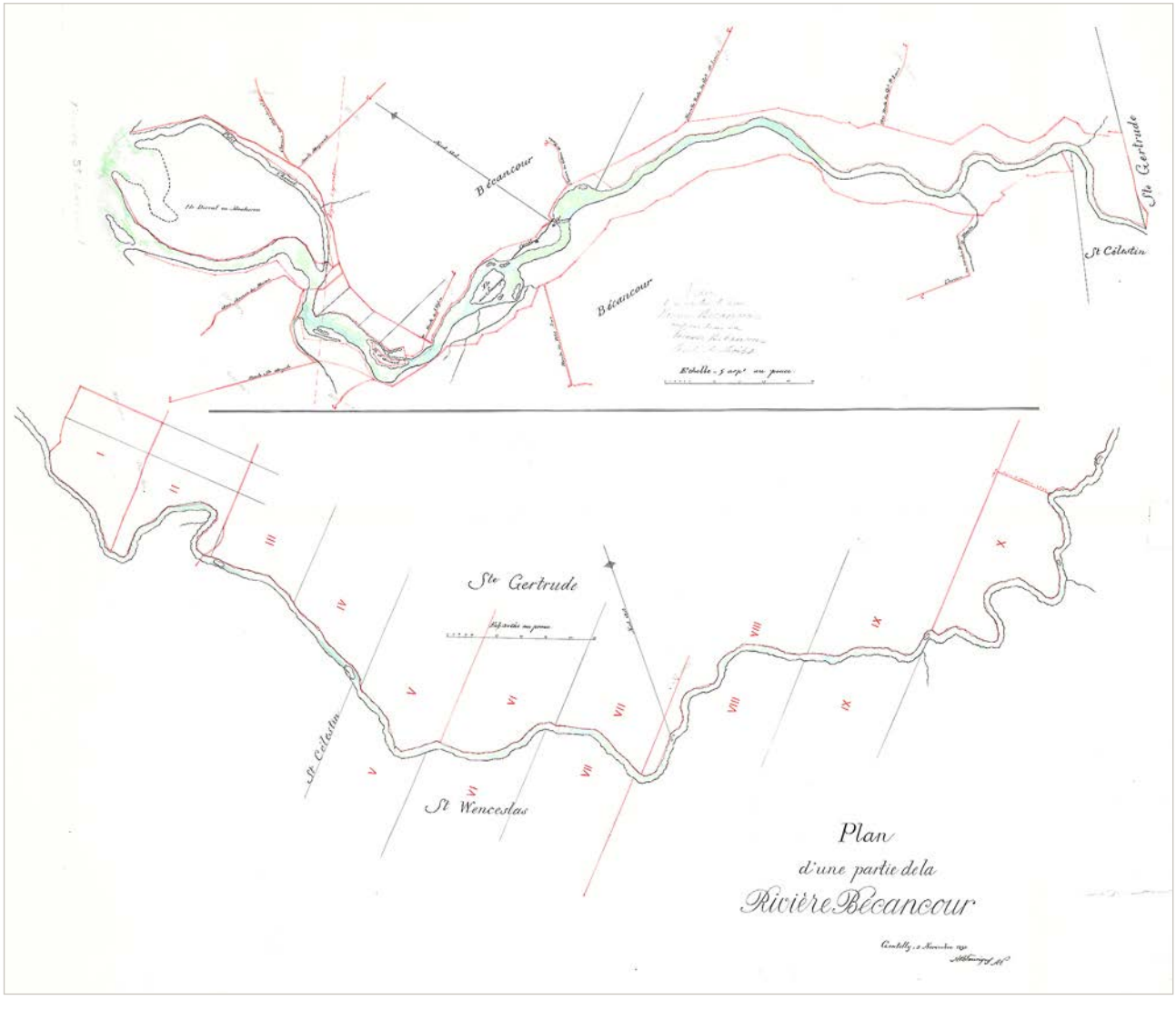


Figure 11 – Extrait d'un plan d'Honoré-B. Tourigny dressé en 1892 et illustrant une partie de la rivière Bécancour et des chemins aménagés à proximité (source : Greffe en ligne, https://appli.foncier.gouv.qc.ca/)



Figure 12 – Extrait d'un plan d'Edward Lair dressé en 1965 dans le cadre de l'érection de la Ville de Bécancour et basé sur des plans paroissiaux plus anciens (Source : Greffe en ligne, https://appli.foncier.gouv.qc.ca/)

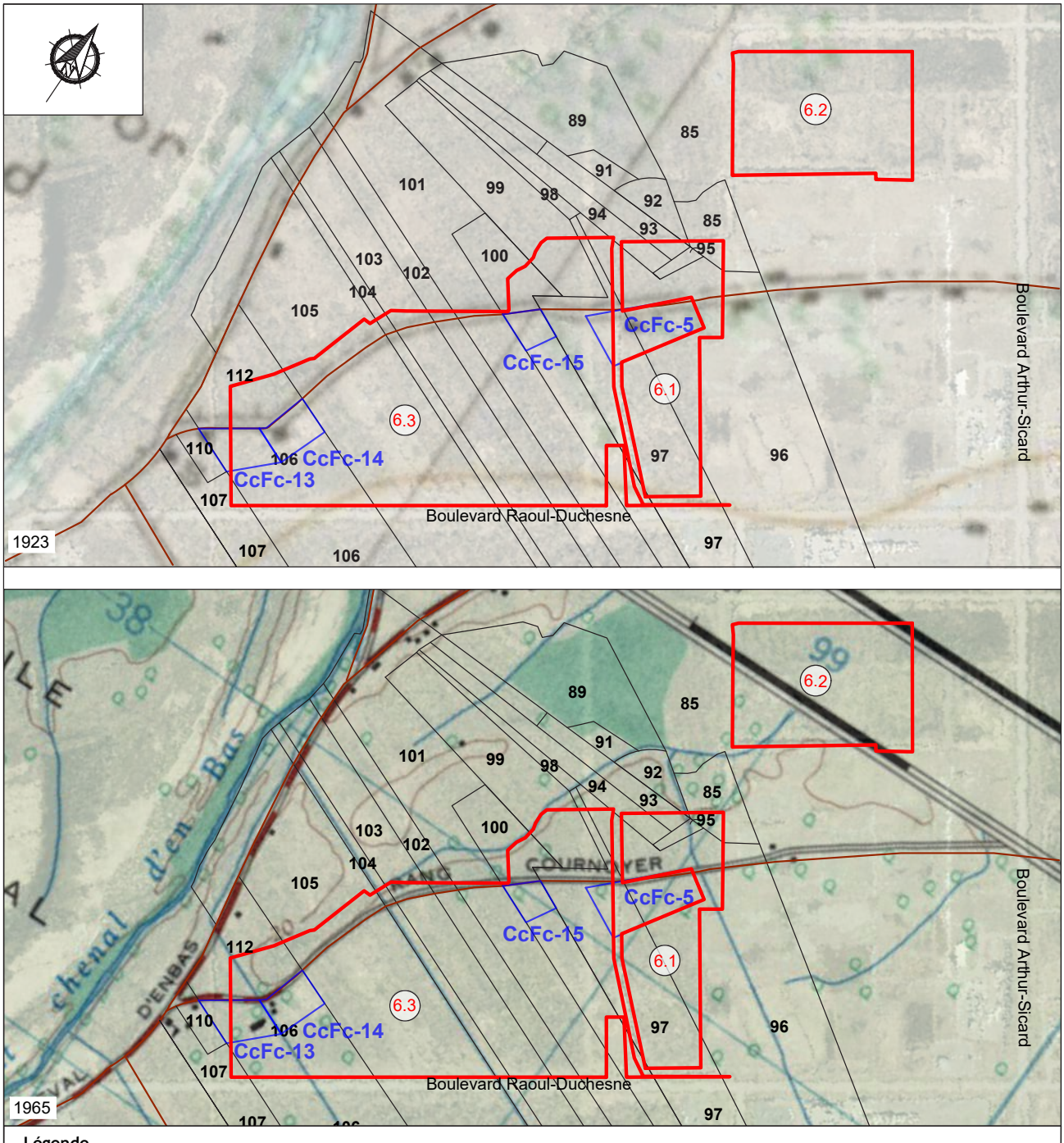


Figure 13 - Superposition du cadastre originaire sur les cartes topographiques de 1923 et 1965

Source: 1923, carte topographique, *Bécancour*, BAnQ, 684649; 1965, carte topographique, *Bécancour Québec*, BAnQ G3400 S25 C37 31I8d 1965 CAR; Orthophoto, Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 15 000

75 0 150 300 km

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300

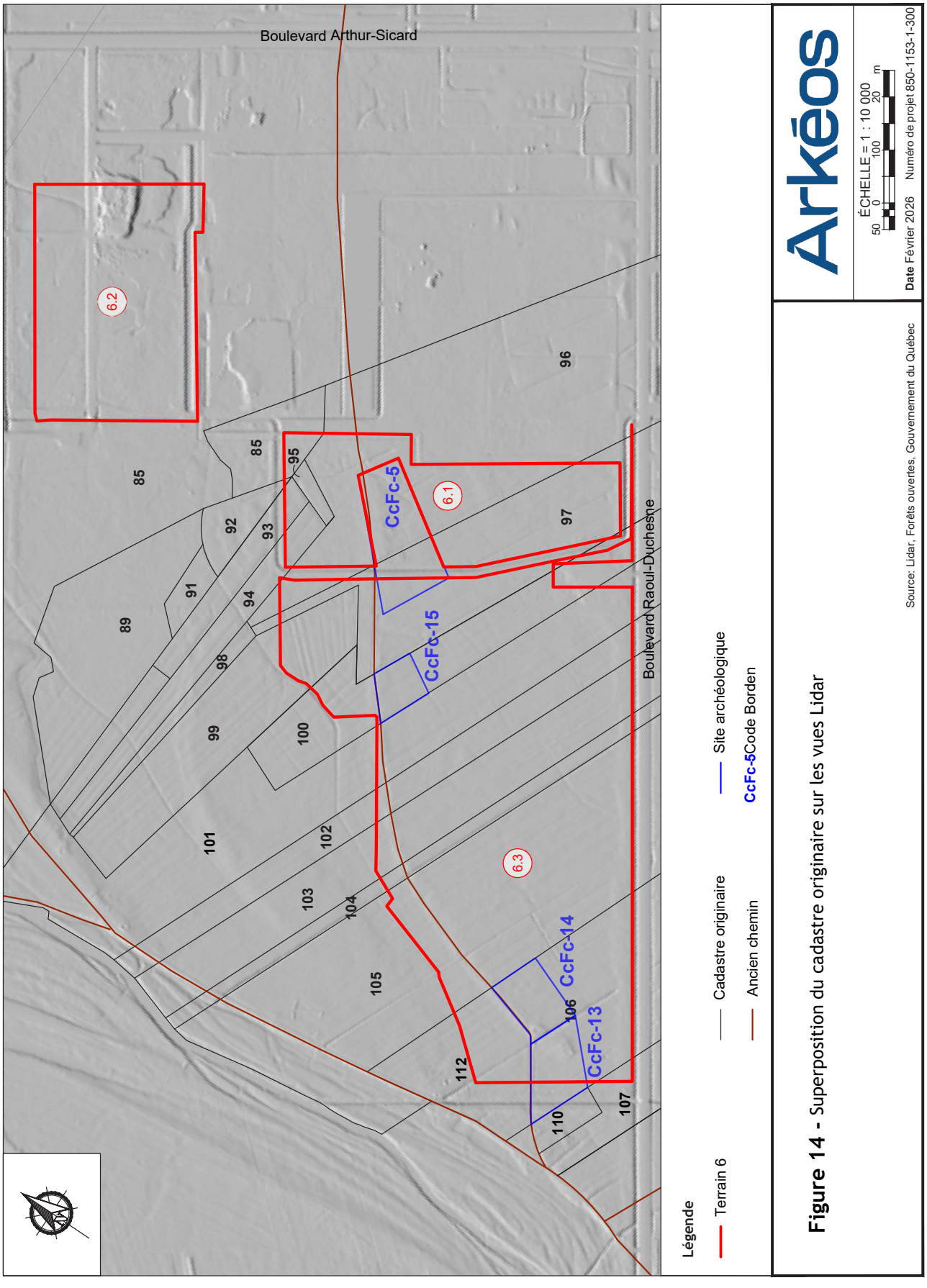
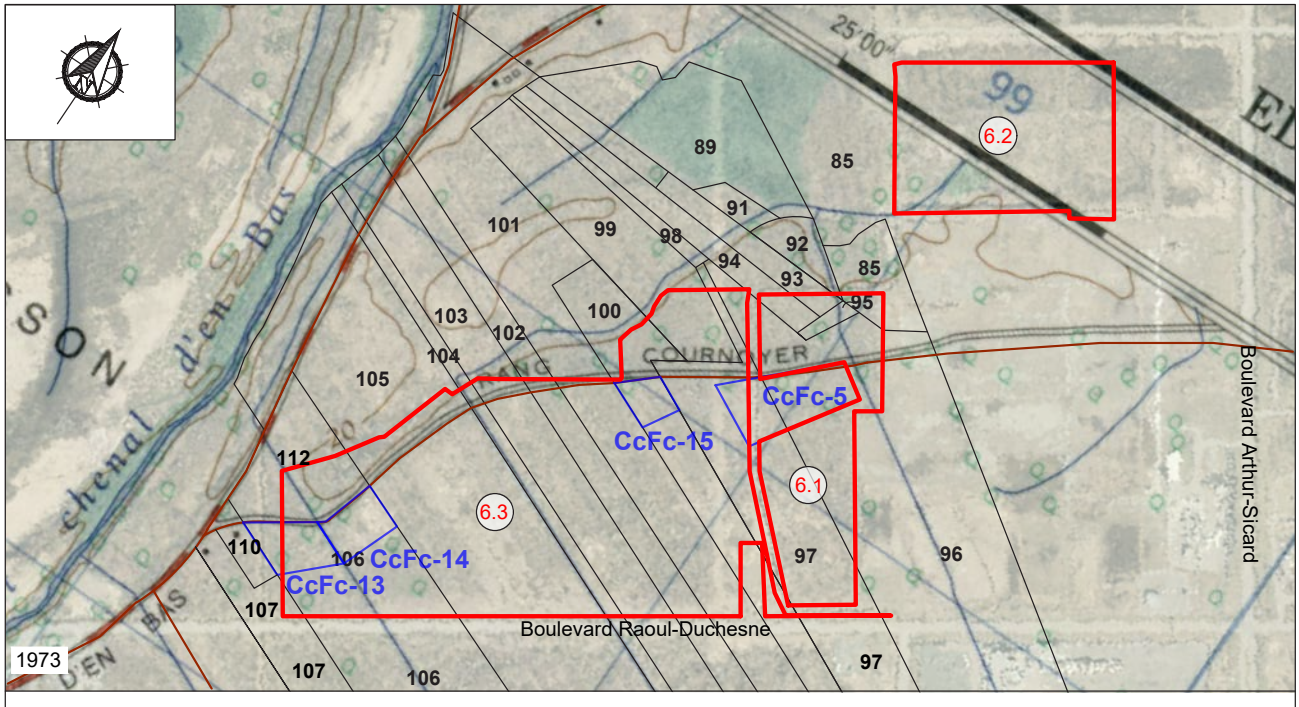


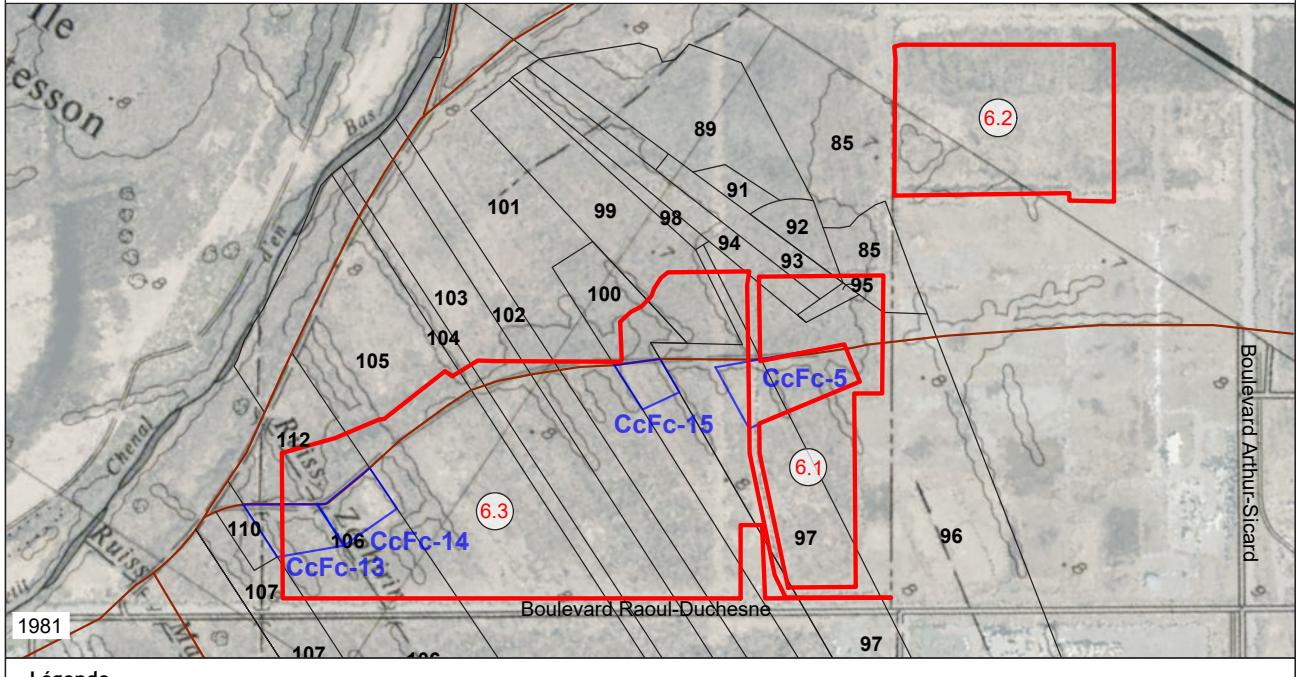
Figure 14 - Superposition du cadastre originaire sur les vues Lidar

5.3 Virage industriel

À la fin des années 1960, la création d'un parc industriel transforme le paysage agricole du secteur de l'aire d'étude. Cette nouvelle vocation entraîne la délocalisation de 66 familles. La période est également marquée par la fusion des six paroisses de la région (Gentilly, Bécancour, Sainte-Angèle-de-Laval, Saint-Grégoire-le-Grand, Précieux-Sang et Sainte-Gertrude) pour former la ville de Bécancour, en 1965 (voir figure 12). Dans les années 1970, la construction de l'autoroute 30, dans le secteur de Bécancour, empiète sur l'emplacement du second rang Dutort, ce qui entraîne le déplacement d'autres familles. Les cartes topographiques de 1973 et 1981 illustrent bien le développement du secteur (figure 15).

Au moment de la rédaction du présent rapport, l'aire d'étude est encore marquée par l'ancien paysage agricole, bien qu'un couvert forestier ait repris le dessus sur la friche herbacée en plusieurs endroits. On y observe une multitude de fossés aménagés pour le drainage des terres au fil des décennies, et le tracé des anciens chemins est encore perceptible. Le Bureau du Ndakina note que les membres de sa communauté fréquentent les environs du territoire de la SPIPB pour la chasse, la cueillette et la trappe (Bureau du Ndakina, 2022). Il n'est toutefois pas spécifié dans leur rapport si ces activités sont pratiquées dans les limites du terrain 6. Mentionnons néanmoins que des vestiges d'abris de chasse avaient été observés en 2014–2015, lors des interventions archéologiques ayant mené à la découverte du site CcFc-5.





Légende

Terrain 6 — Site archéologique — Cadastre originaire

CcFc-5 Code Borden — Ancien chemin

Figure 15 - Superposition du cadastre originaire sur les cartes topographiques de 1973 et 1981

Source: 1973, carte topographique, ***Bécancour Québec***, BAnQ, 2673772; 1981, carte topographique, *Rivière Bécancour*, BAnQ, 2677043; Orthophoto, Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 15 000

75 0 150 300 km

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300

6

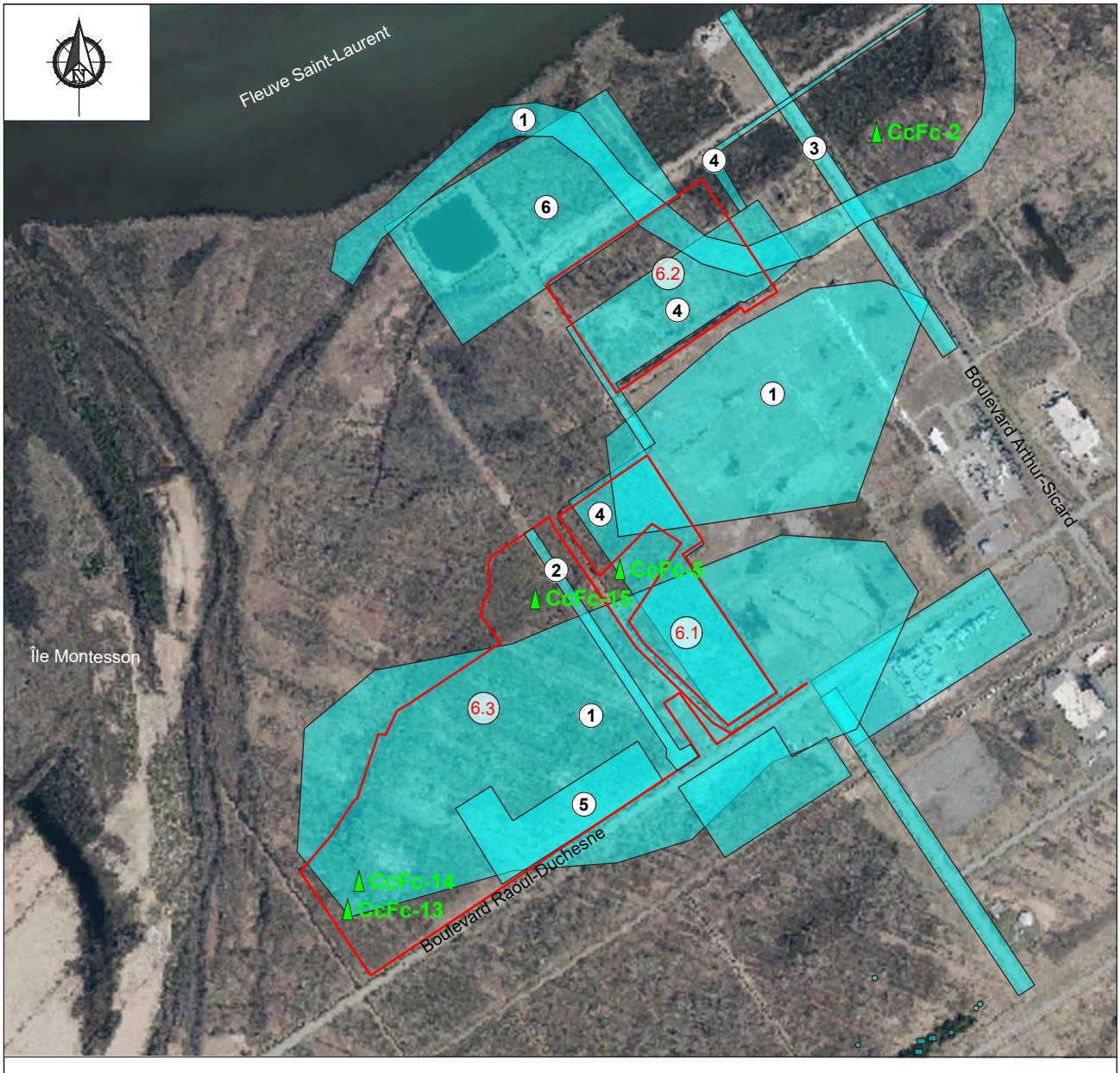
Interventions archéologiques antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu dans le secteur de l'aire d'étude et dans ses environs immédiats. Ce chapitre se concentre sur les sites et les zones d'information archéologique (ZIA) situés entre le ruisseau du Petit Chenal d'en Bas, à l'ouest, le boulevard Arthur-Sicard, à l'est, le boulevard Raoul-Duchesne, au sud, et le fleuve Saint-Laurent, au nord (figure 16).

6.1 Sites archéologiques

CcFc-2 — Site Monique

Dans le cadre d'un projet conjoint entre la Commission archéologique du Canada, le Musée national de l'Homme, le Musée de la préhistoire et l'Université du Québec à Trois-Rivières, Roger Marois et son équipe ont réalisé diverses interventions archéologiques dans le secteur au cours de l'été 1973. Ils en ont profité pour faire une reconnaissance sur le site Monique, là où quelques artéfacts avaient été recueillis en surface l'année précédente (Marois, 1973). Quelques sondages sont alors réalisés, permettant de récupérer des tessons de poterie du Sylvicole, à environ 0,40 m sous la surface du sol. L'année suivante, René Ribes et son équipe retournent sur le site et dans ses environs immédiats (Ribes, 1975). Malgré une prospection jugée décevante par son responsable, l'équipe récupère à nouveau quelques tessons de poterie, ainsi que des éclats lithiques.



Légende

- Limites de l'aire d'étude (terrains 6.1, 6.2 et 6.3)
- Zone d'information archéologique
- Localisation de site archéologique
- CcFc-5 Code Borden
- (1) 1977, Ribes
- (2) 2004, Arkéos
- (3) 2009, Pintal
- (4) 2015, Arkéos
- (5) 2019, Arkéos
- (6) 2023, Bureau du Ndakina

Figure 16 - Sites et zones d'information archéologique dans le secteur de l'aire d'étude

Source: Orthophoto, Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 15 000

0,75 0 150 300 km

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300

En 1986, Norman Clermont, Claude Chapdelaine et René Ribes publient un article dans *Recherches amérindiennes au Québec*, où ils réexaminent trois sites archéologiques, dont le site Monique, apportant des informations inédites (Clermont *et al.*, 1986). On apprend ainsi que le site a été découvert sur un petit monticule sableux en retrait du fleuve. Lors des interventions, les archéologues ont mis au jour 375 tessons de poterie, un outil en os et 235 éléments lithiques. Un charbon de bois récupéré sur place a été daté de 1 060 ± 105 ans AA (890 ± 105 de notre ère) grâce à une analyse radiocarbone.

Parmi les objets-témoins, on note également la présence de 25 vases domestiques et deux petits vases presque exclusivement décorés à la cordelette. Le matériel lithique, bien que peu diagnostique, correspond notamment à 13 grattoirs de petites dimensions, quatre pointes de projectile, deux pièces esquillées, un foret, un racloir, deux percuteurs, des barres de polissage, trois fragments de nucléus et 189 éclats de débitage. Les matériaux utilisés sont essentiellement le chert et le quartz.

Il convient de préciser que ce site, de faible envergure mais d'importance, aurait été complètement détruit à la suite de travaux réalisés au tournant des années 1980.

CcFc-5 — Ferme Bourbeau-Boivert

En 2014, dans le cadre d'un projet de production d'engrais d'IFFCO Canada, Arkéos a réalisé un inventaire archéologique dans l'aire d'étude. Cette intervention a permis de sonder l'ensemble du terrain 6.1 ainsi que la portion sud du terrain 6.2 (Arkéos, 2015). Parmi les 173 sondages manuels effectués sur le terrain 6.1, 16 se sont révélés positifs dans le secteur du site CcFc-5, désigné à cette occasion. Dans la portion sud du terrain 6.2, 88 sondages manuels ont été réalisés. De ce nombre, 5 se sont avérés positifs. Les artéfacts rencontrés, au nombre de 12, correspondaient essentiellement à des clous découpés, à des tessons de céramique en terre cuite grossière à glaçure incolore ou verte, ainsi qu'à des fragments de *creamware*.

En 2015, Arkéos a réalisé un inventaire complémentaire et une fouille archéologique du site CcFc-5 (Arkéos, 2016). Ces interventions ont permis de déterminer que le site correspond à un établissement agro-domestique occupé du milieu du XVIII^{e} siècle au milieu du XIX^{e} siècle. Au total, près de 50 vestiges immobiliers ont été découverts, formant un minimum de 12 bâtiments ou corps de bâtiment. Les vestiges mis au jour sur le lot 97 du cadastre originaire forment les murs nord et est d'un bâtiment agricole situé à l'extrémité est du lot. La culture matérielle récupérée permet d'associer ces vestiges à un bâtiment utilitaire occupé du XIX^{e} siècle au début du XX^{e} siècle.

Les vestiges dégagés sur le lot 96 ont été divisés en deux périodes. Ceux associés à la première période comprennent une maison érigée dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, plusieurs traces d'aménagements anciens, ainsi qu'une grande zone de rejets domestiques. Cette dernière contenait une culture matérielle constituée, entre autres, d'une grande variété de céramiques françaises du XVIII^{e} siècle, de céramiques britanniques de la fin du XVIII^{e} siècle et du tout début du XIX^{e} siècle, ainsi que de céramiques locales fabriquées au cours de la même période, dont les analyses chimiques de la pâte ont permis d'identifier le lieu de fabrication. D'autres artéfacts sont également liés au début de l'occupation agricole, parmi lesquels : un fragment de fourneau d'un petit calumet en pierre, une pièce de monnaie datée de 1776, des éclats de silex et des pierres à fusil (dont certaines ont possiblement été taillées localement), des bouteilles d'alcool françaises et britanniques, ainsi que de menus objets associés à l'habillement (boutons, épingles, dé à coudre, fuseau).

La seconde période est associée à un ensemble de vestiges comprenant toujours la même maison, alors encore habitée, à laquelle s'ajoutent deux annexes et deux galeries aménagées au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle. Quatre bâtiments secondaires sont par ailleurs également attribués à cette période, dont une grange-étable, une laiterie ou un poulailler et un possible hangar. Les artéfacts de cette époque sont également très variés. Ils incluent divers types de céramiques, du verre de bouteilles, des objets de métal et des ossements. Aucun artéfact n'a été spécifiquement relié à l'occupation du secteur par les membres de la Nation W8banaki, mais une telle occupation n'est pas à exclure.

6.2 Zones d'information archéologique (ZIA)

Outre les interventions archéologiques ayant mené à la découverte des sites présentés ci-dessus, cinq autres interventions ont été réalisées dans le secteur de l'aire d'étude.

En 1977, René Ribes a mené une grande campagne de prospection pour le compte du Groupe de recherches du Musée d'archéologie préhistorique (Ribes, 1977). Bien que bien peu d'informations puissent être tirées de son rapport, on sait qu'il a prospecté trois zones qui se sont avérées négatives et qu'il a récupéré des artéfacts sur le site Monique.

Dans le cadre d'un projet de transfert d'une conduite de décharge d'eau de la centrale de cogénération de Bécancour, Jean-Yves Pintal a réalisé un inventaire archéologique dans le secteur visé par les travaux (Pintal, 2009). Lors de cette intervention, il a réalisé sept sondages mécaniques et manuels. Au terme de cette intervention, aucune découverte archéologique n'a été faite.

En 2004, Arkéos a effectué un inventaire archéologique dans le cadre du projet de transmission de gaz naturel à Bécancour (Arkéos, 2004). Cette intervention couvrait un tracé d'environ 18 km de longueur et s'étirait entre l'autoroute A40, à Trois-Rivières, et le sud du boulevard Raoul-Duchesne, en passant par le terrain à l'étude[1]. À cette occasion, 27 sondages manuels ont été réalisés entre le boulevard Raoul-Duchesne et la rue Pierre-Thibault. Aucune découverte archéologique n'a été faite dans ce tronçon.

En 2018, Arkéos a procédé à un autre inventaire archéologique en bordure du boulevard Raoul-Duchesne, dans le cadre d'un projet d'usine d'engrais et de méthanol (Arkéos, 2019). Cette intervention a consisté en la réalisation de 180 sondages manuels, dont seuls cinq ont livré des artéfacts, datés du XX^{e} siècle. Ces artéfacts, essentiellement des fragments de bouteilles en verre et des éléments de quincaillerie d'architecture en fer, ont été mis au jour dans l'ancien niveau de labours et élagués.

Enfin, en 2022, le Bureau du Ndakina a réalisé une inspection visuelle sur les lots 3 417 114 et 3 294 016, dans le secteur de la station de traitement des eaux (Bureau du Ndakina, 2023). Il a été constaté à cette occasion que le secteur a été grandement perturbé et qu'aucun potentiel archéologique n'y subsiste.

1 Il est à noter que les limites de cette intervention ne sont pas consignées sur le portail MSP. Le tracé de l'intervention est néanmoins bien visible dans le paysage actuel, l'emprise de la conduite de gaz étant désormais occupée par une friche herbacée.

7

Résultats de l'inventaire archéologique

Ce chapitre regroupe et discute des données acquises lors de l'inventaire archéologique réalisé en juin 2025 sur les terrains vacants 6.2 et 6.3 de la SPIPB. La présentation des résultats est organisée par zone d'intervention et par site archéologique. Pour chaque zone et/ou site archéologique, les données s'articulent autour de trois axes, à savoir : la séquence stratigraphique, la culture matérielle et le cas échéant, les vestiges mis au jour. Soulignons enfin que seuls les éléments les plus significatifs de l'imposant corpus de données enregistré sur le terrain sont intégrés à la présentation.

7.1 Zone Z-01

La zone Z-01 se situe dans la partie nord-ouest du terrain 6.2, sur un terrain relativement plat et présentant une faible altimétrie (figure 17). Ce terrain boisé comporte de nombreux fossés artificiels et plusieurs milieux humides (photo 3). En tout, 84 sondages y ont été réalisés, en excluant les chemins de terre, le bord des routes, les fossés de drainage et les milieux humides. Les sondages ont été positionnés de manière à cibler des portions de sol susceptibles d'avoir échappé aux perturbations environnementales et aux aménagements récents et, par conséquent, d'être potentiellement intactes.



Figure 17 - Détail des interventions dans la zone Z-01



Photo 3 – Vue générale de la zone Z-01 (BEC-2025-01_N5_17_20250603_092038)

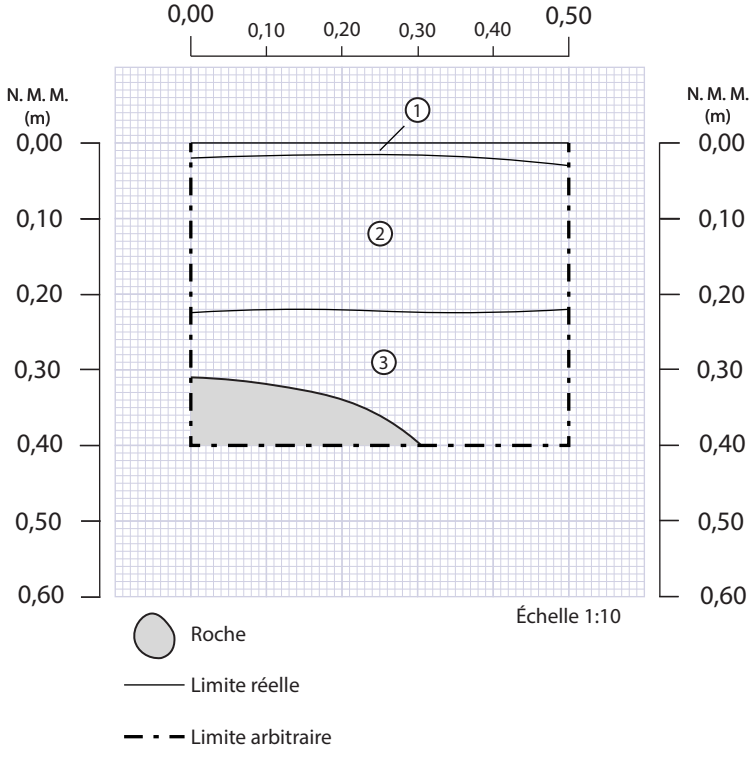
7.1.1 Séquence stratigraphique

L'inventaire a permis d'observer la séquence stratigraphique des sols jusqu'à l'horizon C, le sol naturel stérile, sur l'ensemble de la zone Z-01 (**photo 4**, **figure 18**). Le sommet de la séquence est formé par la litière forestière (couche 1), d'une épaisseur moyenne de 0,03 à 0,10 m. Ce dépôt recouvre le terreau de surface organique, remanié par les labours (couche 2, horizon Ap[1]) et composé d'un limon argileux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Ce dépôt fait en moyenne de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur. Un seul sondage (S2-44) s'est révélé positif dans l'ensemble de la zone Z-01. Celui-ci a livré, dans l'horizon Ap, un petit tesson de terre cuite fine blanche, élagué sur le terrain en raison de sa faible dimension. L'absence de culture matérielle n'est pas étonnante, considérant que la zone se situe en milieu humide et qu'elle a vraisemblablement été utilisée exclusivement à des fins agricoles depuis le lotissement du secteur.

1 L'horizon Ah (humique) du brunisol devient Ap (perturbé) lorsqu'il présente un remaniement par l'action humaine.



Photo 4 – Coupe stratigraphique du sondage S-01 de la zone Z-01 (BEC-2025-01_N2_IMG0001)



1- Litière forestière. Végétation de surface.

2 Limon argileux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Horizon Ap, labours.

3 Argile limoneuse orangée, homogène et compacte contenant des cailloux et des pierres de 0,03 à 0,30 m de côté. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 18 – Coupe stratigraphique du sondage S2-31 de la zone Z-01

Sous le terreau de surface, on observe une argile limoneuse orangée (couche 3, horizon B), homogène et compacte, contenant des cailloux et des pierres de 0,03 à 0,30 m de côté. Ce dépôt possède une épaisseur moyenne de 0,20 m. Dans plusieurs sondages, il a été remanié dans sa partie supérieure, voire dans son entièreté, par les labours et les activités horticoles qui ont certainement marqué le terrain du XVIII^{e} au XX^{e} siècle. L'horizon B n'était donc pas toujours présent dans les séquences stratigraphiques observées. L'horizon C, qui correspond au sol naturel stérile, a été observé sur l'ensemble de la zone et est composé d'une argile gris-bleuté, homogène et compacte. La fouille s'est généralement arrêtée à la surface de l'horizon C.

Le roc, gris et s'effritant en plaquettes, n'a été atteint que dans un seul sondage (S2-08), à une profondeur de 0,30 m (**photo 5**). Il est donc raisonnable de penser qu'il se situe, de manière générale, à une profondeur de 0,30 à 0,50 m sous la surface actuelle. Notons enfin que les eaux de surface s'infiltraient dans les sondages à partir d'une profondeur moyenne de 0,40 m.



Photo 5 – Vue en plan du sondage S2-08 de la zone Z-01 (BEC-2025-01_N3_38_IMG1745)

7.2 Zone Z-02

La zone Z-02 se situe au nord du chemin du premier rang Dutort, dans la partie nord du terrain 6.3 (**figure 19**). La zone se situe en milieu humide et boisé. Elle est traversée par la ligne de gaz et recoupe une partie des lots 96, 97, 99 et 100 du cadastre originaire. Plusieurs fossés artificiels y ont été aménagés, la plupart étant situés dans l'emprise du lot 99 (**photo 6**). Au total, 110 sondages ont été réalisés aux emplacements jugés les plus intègres.

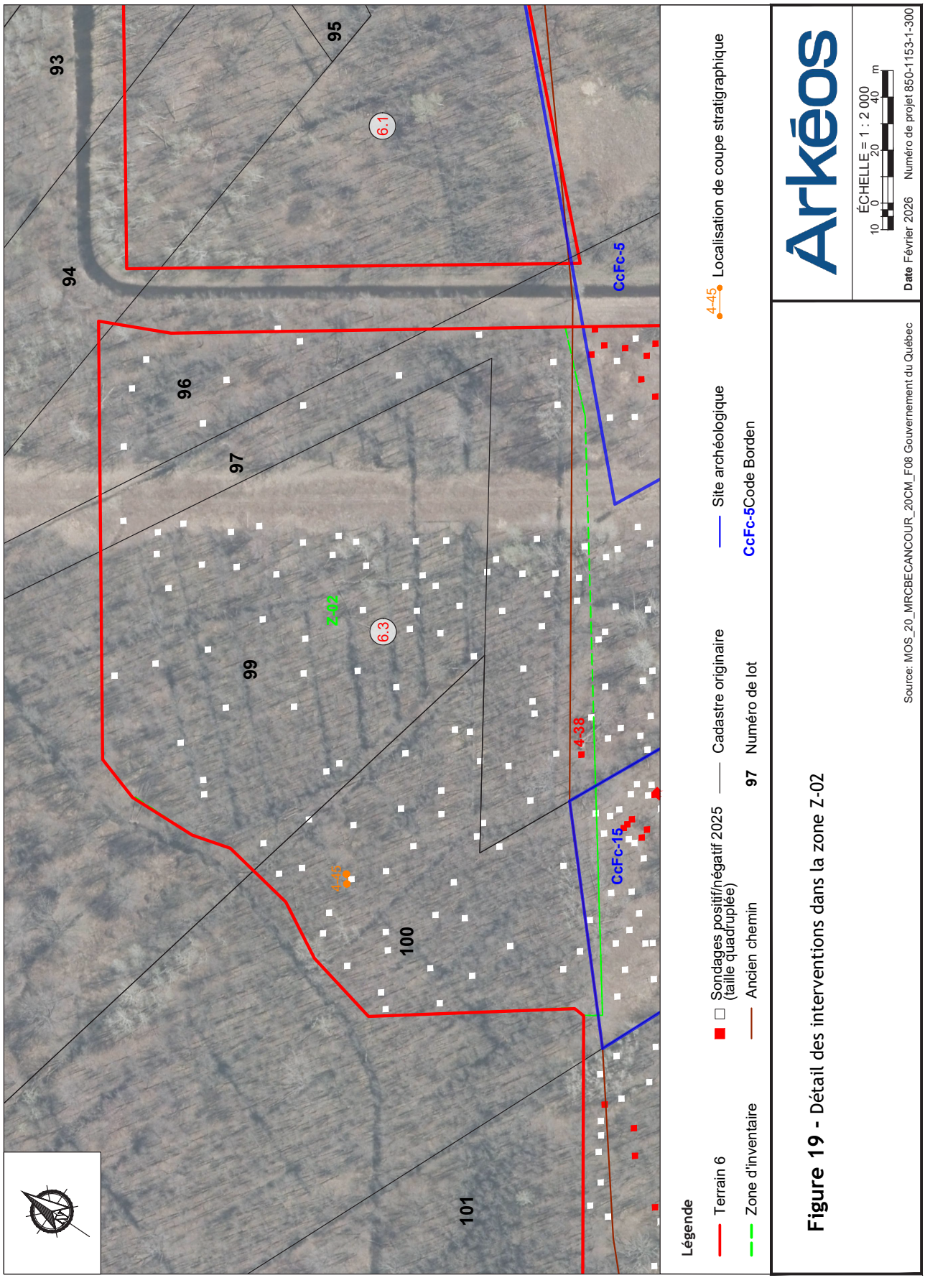


Figure 19 - Détail des interventions dans la zone Z-02



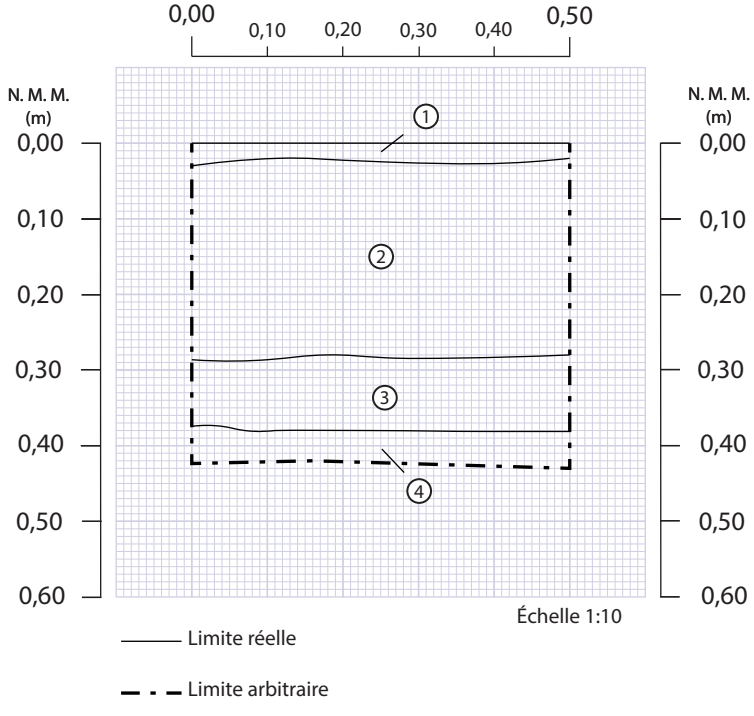
Photo 6 – Vue générale de la zone Z-02 (BEC-2025-01_N4_21_20250603_152522)

7.2.1 Séquence stratigraphique

L'inventaire a permis d'observer une séquence stratigraphique relativement simple sur l'ensemble de la zone Z-02 (**photo 7**, **figure 20**). La séquence stratigraphique générale de la zone se compose de la litière forestière, de l'horizon supérieur du sol naturel remanié (horizon Ap) et du sol naturel stérile (horizons B et C). La litière forestière (couche 1), d'une épaisseur moyenne de 0,03 à 0,10 m, surmonte l'horizon Ap (couche 2). Ce dernier, d'une épaisseur moyenne de 0,20 à 0,30 m, est formé d'un limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles, et remanié par les labours. Un seul sondage (S4-38) s'est révélé positif dans l'ensemble de la zone Z-02. Celui-ci, situé en bordure du premier rang Dutort, a livré, dans l'horizon Ap, un segment de fil barbelé en métal ferreux, orienté est-ouest, à une profondeur de 0,05–0,10 m. L'absence de culture matérielle n'est pas surprenante, compte tenu de l'altimétrie générale de la zone et de sa fonction exclusivement agricole depuis les XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.



Photo 7 – Coupe stratigraphique du sondage S5-07 de la zone Z-02 (BEC-2025-01_N2_IMG0094)



1- Litière forestière. Végétation de surface.

2 Limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Horizon Ap, labours.

3 Sable limoneux gris-orangé, homogène et meuble, contenant des racines. Horizon B, sol naturel stérile.

4 Sable fin gris-bleuté, homogène et meuble. Horizon C, sol naturel stérile.

Figure 20 – Coupe stratigraphique du sondage S4-45 de la zone Z-02

L'horizon B (couche 3), d'une épaisseur moyenne de 0,10 m, correspond à un sable limoneux gris-orangé, homogène et meuble, contenant des racines. Dans certains cas, les labours et les activités horticoles ont atteint entièrement la surface de l'horizon B, alors absent de la séquence stratigraphique. L'horizon C (couche 4) affleurait généralement à une profondeur de 0,38 à 0,40 m sous la surface. Composé d'un sable fin gris-bleuté, homogène et meuble, il a généralement été fouillé sur 0,05 m. Malgré que la plupart des sondages étaient bien drainés, une infiltration des eaux de surface a été observée dans quelques-uns d'entre eux, à une profondeur moyenne de 0,30 à 0,40 m (**photo 8**).



Photo 8 – Vue en plan du sondage S4-26 de la zone Z-02 (BEC-2025-01_N3_300_IMG2014)

7.3 Zone 3

La zone Z-03 couvre la moitié est du terrain 6.3 et se situe essentiellement au sud du chemin du premier rang Dutort (**figure 21**). La zone, boisée et herbacée, est traversée par la ligne de gaz, matérialisée par un corridor en friche (**photo 9**). Elle recoupe la devanture des lots cadastraux 97 et 100 à 103, ainsi qu'une portion des lots 104 et 105. Au total, 415 sondages y ont été réalisés, dont plusieurs peuvent être associés aux sites archéologiques CcFc-5 et CcFc-15.

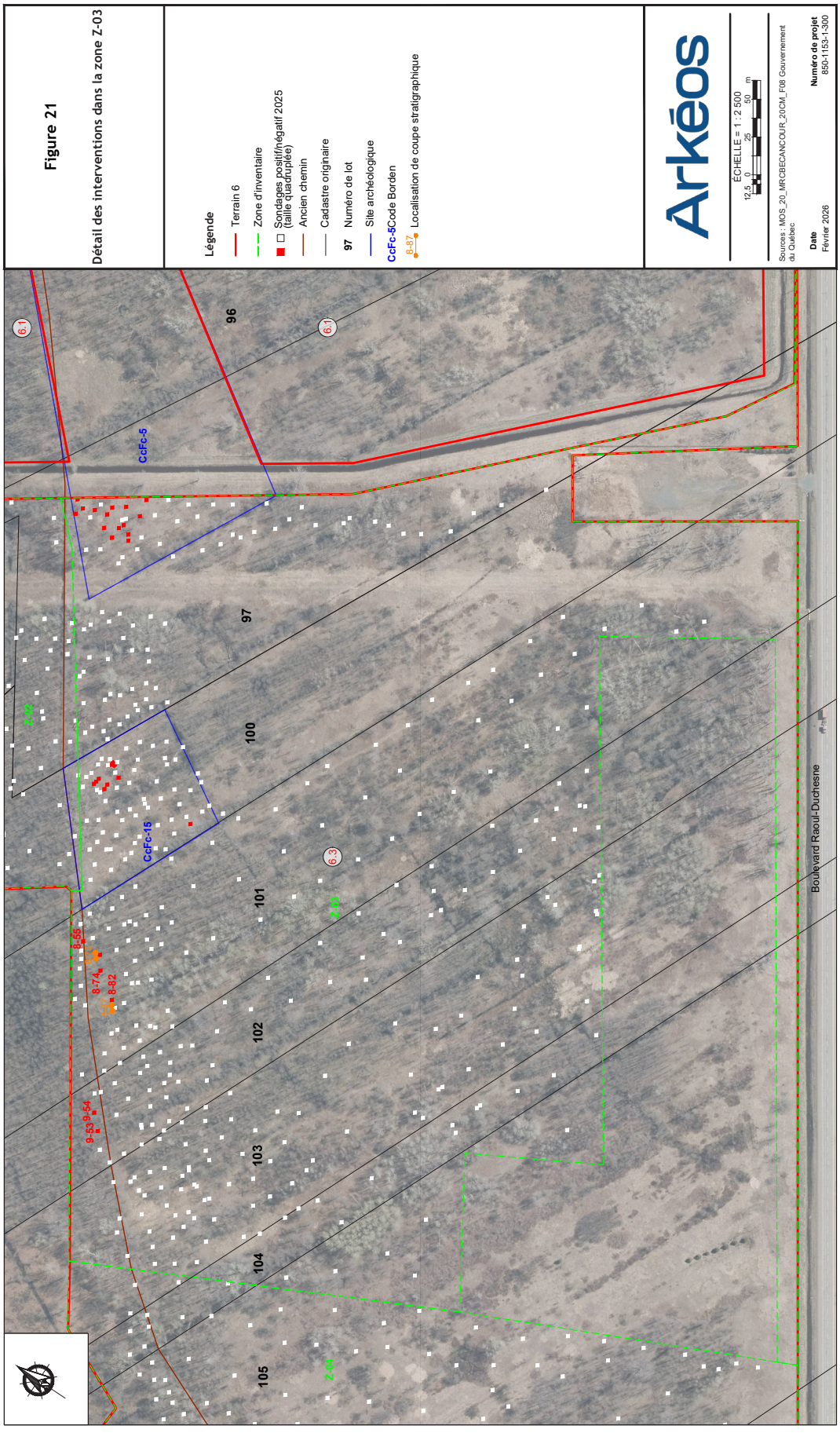

Figure 21
Détail des interventions dans la zone Z-03
Légende
Terrain 6
Zone d'inventaire
Sondages positif/négatif 2025 (taille quadruplée)
Ancien chemin
Cadastre originaire
97 Numéro de lot
Site archéologique
CcFc-5Code Borden
8-87 Localisation de coupe stratigraphique
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 2 500
12,5 0 25 50 m
Sources : MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec
Date
Février 2026
Numéro de projet
850-1153-1-300
Boulevard Raoul-Duchesne
CcFc-5
CcFc-15
96
97
100
101
102
103
104
105
6.1
6.3
Z-02
Z-03
Z-04
8-55
8-74
8-82
9-53
9-54



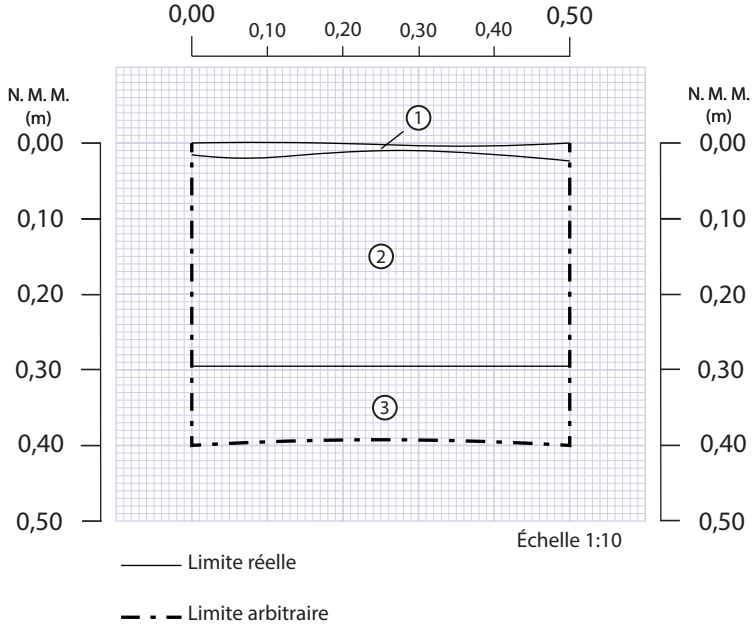
Photo 9 – Vue générale de la zone Z-03 (BEC-2025-01_N1_0067)

7.3.1 Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique de la zone Z-03 est relativement simple (**photo 10**, **figure 22**). Elle se compose de la végétation de surface (litière forestière), d'un horizon Ap (labours) et du sol naturel stérile (horizons B et C). La litière forestière (couche 1), composée de la végétation de surface et d'un limon sableux brun foncé de 0,03 à 0,10 m d'épaisseur, surmonte l'horizon Ap (couche 2). Cet horizon, remanié par les labours et d'une épaisseur moyenne de 0,20 à 0,35 m, est formé d'un limon sableux brun moyen, homogène et meuble, contenant des racines. C'est dans ce dépôt qu'ont été mis au jour les quelques artéfacts recueillis hors des sites archéologiques (voir annexe 1 : sondages S8-55, S8-74, S8-75, S8-82, S9-53 et S9-54). Situés à proximité de l'ancien chemin du premier rang Dutort, les sondages positifs ont notamment livré un fragment de fer à cheval, deux clous forgés (antérieurs à 1850) et deux fragments de céramique (terre cuite grossière et terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte).



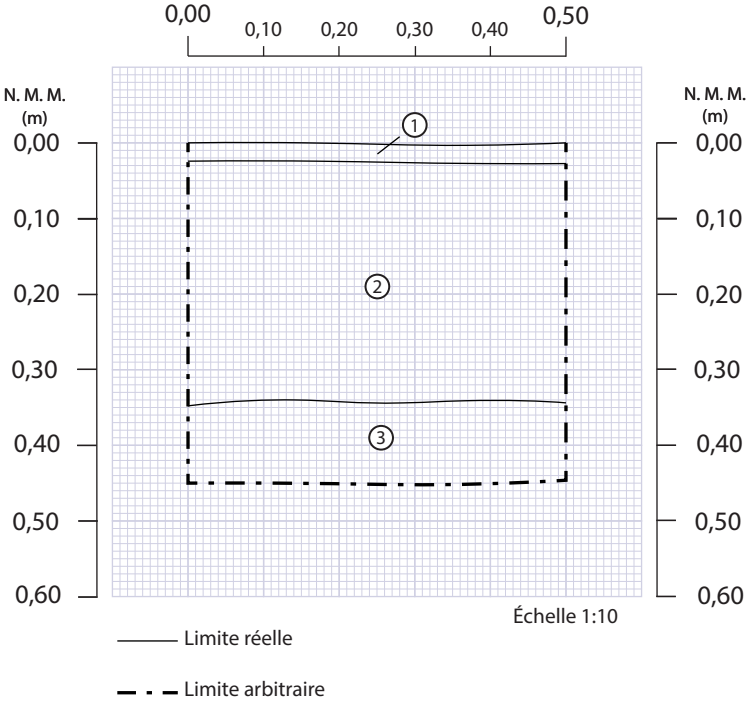
Photo 10 – Coupe stratigraphique du sondage 10-45 de la zone Z-03 (BEC-2025-01_N1_0070)



1- Litière forestière. Végétation de surface.
2 Limon sableux brun moyen, homogène et meuble, contenant des racines. Horizon Ap, labours.
3 Sable limoneux orangé, homogène et meuble. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 22 – Coupe stratigraphique du sondage S8-75 de la zone Z-03

L'horizon B (couche 3) était, pour sa part, composé d'un sable limoneux orangé, homogène et meuble, d'environ 0,10 à 0,20 m d'épaisseur en moyenne. Dans certains cas, les labours ont entièrement entamé ce dépôt, entraînant sa disparition dans la séquence stratigraphique (figure 23). Dans ces cas, l'horizon Ap surmonte directement l'horizon C (couche 3), une argile limoneuse gris-bleuté marbré orange, homogène et compact. La fouille manuelle s'est généralement arrêtée à une profondeur de 0,30 à 0,50 m.



1- Litière forestière. Végétation de surface.

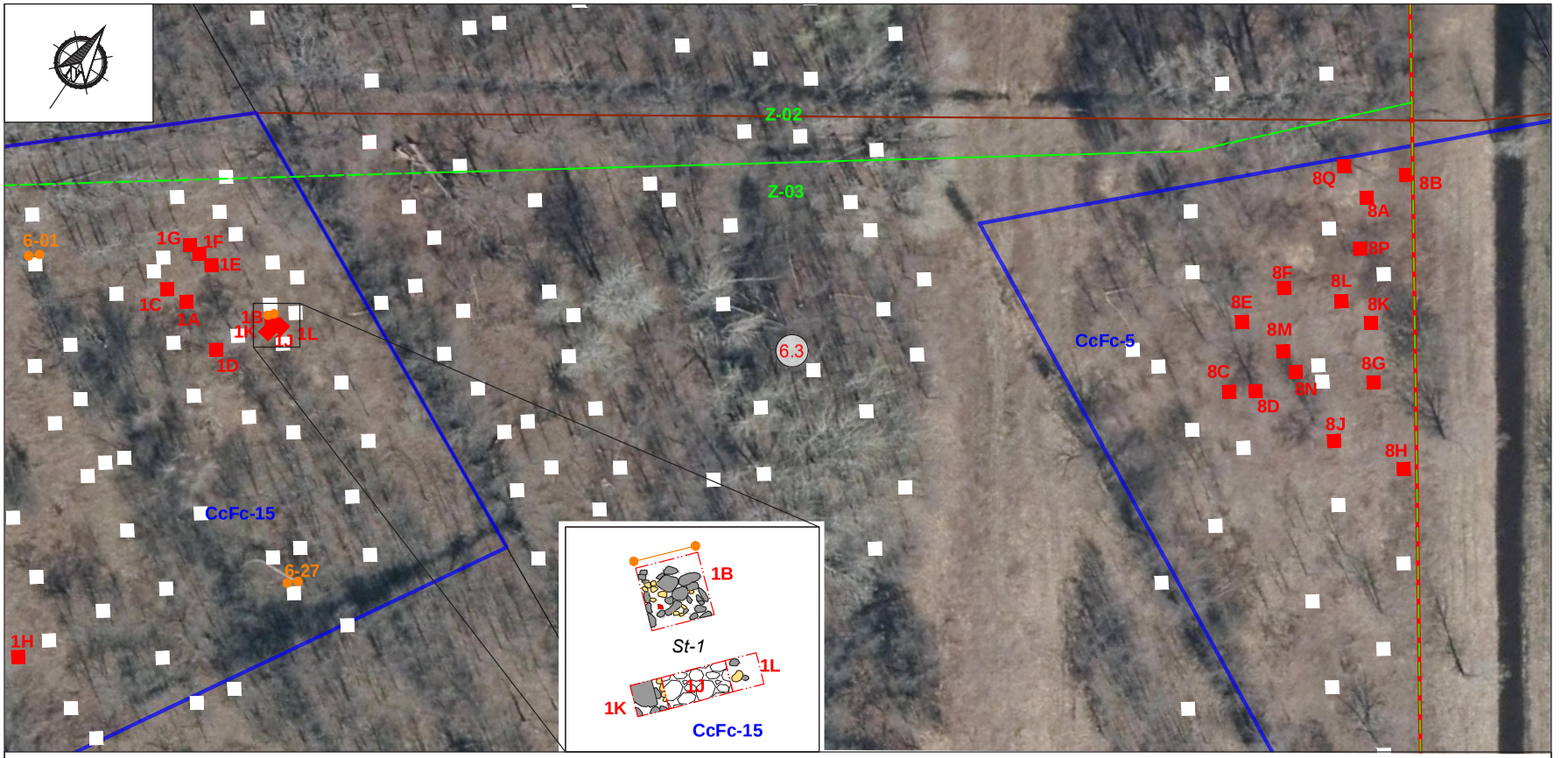
2 Limon argileux brun moyen, homogène et meuble, contenant racines et radicelles. Horizon Ap, labours.

3 Argile limoneuse gris-bleuté marbré orange, homogène et compact. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 23 – Coupe stratigraphique du sondage S8-87 de la zone Z-03

7.3.2 CcFc-5

Le site CcFc-5, délimité en 2014-2015, couvrait initialement la portion ouest de l'ancien lot 96 du cadastre originaire, où s'est développé un établissement agro-domestique à compter du milieu du XVIII^{e} siècle, ainsi que la portion est du lot 97, où les vestiges d'une grange occupée aux XIX^{e} et XX^{e} siècles avaient été mis au jour. La limite ouest du site avait été arbitrairement déterminée par la présence d'un fossé profond, aménagé dans les premières années de la



Légende

- Terrain 6
- Zone d'inventaire
- Sondages positif/négatif 2025 (taille quadruplée)
- Ancien chemin
- Cadastre originaire
- 97 Numéro de lot
- Site archéologique
- CcFc-5 Code Borden
- 1A Sondage positif et identification
- Pierre
- Mortier
- Poursuite du vestige ST-1
- Localisation de coupe stratigraphique

Figure 24 - Vue rapprochée des sites CcFc-5 et CcFc-15

Source: MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 1 000

5 0 10 20 m

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300

SPIPB, et ce, même si le lot 97 se prolongeait vers l'ouest. L'inventaire réalisé en 2025 a permis de sonder la portion ouest du lot 97, une terre concédée à Jean-Baptiste Bourbeaux dès la première moitié du XVIII^{e} siècle et occupée au XIX^{e} siècle par la famille Mailhot, soit Augustin Mailhot de 1825 à 1854, puis son fils Eusèbe Mailhot de 1854 à 1871 (Arkéos, 2016 :70). L'inventaire a permis la fouille de 15 sondages positifs, concentrés en bordure du chemin du premier rang Dutort, ce qui a mené à l'agrandissement du site CcFc-5 afin d'englober l'ensemble de la moitié ouest du lot 97 (**figure 24**).

7.3.2.1 Dépôts

L'inventaire a permis d'observer une séquence stratigraphique relativement simple et uniforme sur le site CcFc-5 (**photo 11**, **figure 25**). Le sommet de la séquence est composé de la litière forestière (couche 1), formée par la végétation de surface et un sable limoneux brun-gris, homogène et compact, contenant des radicelles. Ce dépôt fait environ 0,12 m d'épaisseur. L'horizon Ap (couche 2), soit l'horizon supérieur du sol naturel remanié par les labours, est composé d'un sable limoneux brun foncé, homogène et compact, contenant des pierres anguleuses de 0,03 à 0,20 m de côté. Les artéfacts ont été trouvés dans cette couche. Sous cet horizon se trouve l'horizon B (couche 3), composé d'un sable limoneux brun pâle, homogène et semi-compact, d'environ 0,20 m d'épaisseur. La fouille s'est arrêtée à une profondeur de 0,05 m dans l'horizon C (couche 4), constitué d'un sable limoneux brun-roux.

7.3.2.2 Vestige

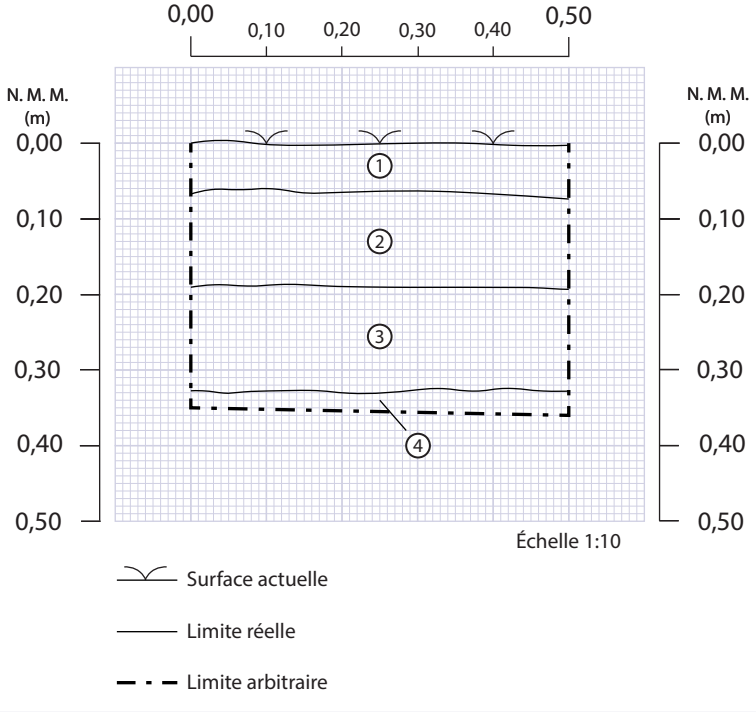
Parmi les sondages positifs, un seul (sous-opération 8A) a livré, à une profondeur de 0,12 m, ce qui pourrait s'apparenter à un segment de vestige. Celui-ci est constitué de quelques pierres anguleuses de dimensions variables (0,08 à 0,20 m) et de quelques concrétions de mortier, le tout disposé sans ordre particulier et mêlé à l'horizon Ap (**photo 12**). Dégagé sur une faible superficie, cet élément nécessiterait l'ouverture de plusieurs sous-opérations en bordure de la sous-opération 8A afin d'en préciser l'interprétation. La présence de 62 objets-témoins dans ce sondage de 1 m^2 tend néanmoins à soutenir l'hypothèse de la présence de vestiges agro-domestiques dans ce secteur du lot 97.

7.3.2.3 Culture matérielle

Au total, 192 objets-témoins ont été recueillis dans les limites du site archéologique CcFc-5, représentant au moins 80 objets très fragmentés (**tableau 2**, **photo 13**). Parmi eux, on note la présence de 152 tessons de céramique, essentiellement en terre cuite fine (n=61), mais



Photo 11 – Coupe stratigraphique de la sous-opération 8A de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-5 (CcFc-5_N2_IMG0436)



1- Litière forestière composée de la végétation de surface et d'un sable limoneux brun-gris, homogène et compact, contenant des radicelles. Végétation de surface.

2 Sable limoneux brun foncé, homogène et compact, contenant des pierres angulaires de 0,03 à 0,20 m de côté. Horizon Ap, labours.

3 Sable limoneux brun pâle, homogène et semi-compact. Horizon B, sol naturel stérile.

4 Sable limoneux brun-roux, homogène et compact. Horizon C, sol naturel stérile.

Figure 25 – Coupe stratigraphique de la sous-opération 8A de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-5



Photo 12 – Vue en plan d'un vestige dans la sous-opération 8A sur le site archéologique CcFc-5 (CcFc-5_N1_0047)

également en terre cuite grossière (n=46) et en grès grossier (n=1). L'assemblage est complété par sept fragments de verre, 19 fragments de métal et 14 écofacts.

Au sein de l'assemblage céramique, mentionnons la présence de terre cuite grossière chamois à glaçure verte (production française, 1700–1750 ; **photo 14**), de terre cuite grossière locale à glaçure verte ou à glaçure incolore (XVIII^{e}–XIX^{e} siècles), de *creamware* (1760–1840), de *pearlware* (1780–1830), de terre cuite fine blanche (après 1805), blanche vitrifiée (après 1840) et jaune à glaçure claire (1830–1945), ainsi que d'un tesson en grès grossier *Derbyshire 3* (1800–1875). L'assemblage comporte également cinq fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche, sans marque ni décor.

L'assemblage de verre est assez réduit, avec seulement quatre fragments de verre à vitre et trois fragments de bouteilles à alcool en verre coloré vert foncé. La collection comporte par ailleurs trois clous forgés (avant 1850), sept clous découpés (1810–1900) et huit autres clous trop altérés pour identifier leur mode de fabrication. À cela s'ajoute un bouton circulaire et plat en alliage stannifère moulé, associé à la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle (**photo 15**). La collection est complétée par treize ossements de mammifères et une coquille d'huître. Dans son ensemble, l'assemblage est représentatif d'une occupation domestique de la période couvrant la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle, l'essentiel des artéfacts et écofacts ayant une fonction liée à la consommation et à l'alimentation.

Tableau 2 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-5

Matériau	Objet	Lot															Total
		8A	8B	8C	8D	8E	8F	8G	8H	8J	8K	8L	8M	8N	8P	8Q	
Terre Cuite Grossière	contenant	15		1		4		15			2		2	1			**40**
TCG chamois glaçure verte	contenant	1															**1**
TCG locale glaçure verte	contenant	1															**1**
TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?									3					1		**4**
	contenant	18	1	1	2	1		10	1		2	1		3	2	2	**44**
Creamware	assiette ?							1									**1**
	contenant	3						3		1					1		**8**
TCF argileuse blanche	pipe	2	2		1												**5**
Pearlware	contenant			1													**1**
TCF blanche	contenant	14	2				1	7	3	2	5		2				**36**
TCF blanche vitrifiée	contenant		1					1				1					**3**
TCF jaune glaçure claire	contenant		1					1			2		3				**7**
GG *Derbyshire 3*	bouteille à cirage		1														**1**
Verre teinté rég. vert	vitre							2							2		**4**
V col transp vert foncé	bouteille à alcool							1		1			1				**3**
Fer ind.	clou	1	1					1	1								**4**
	clou ?							2			1						**3**
	indéterminé										1						**1**
Fer forgé	clou	1	1					1									**3**
Fer laminé	clou	3	2								2						**7**
Alliage stannifère	bouton							1									**1**
Os	ossements	3	1					6					3				**13**
Coquille	coquille					1											**1**
Total		**62**	**13**	**3**	**3**	**6**	**1**	**52**	**5**	**7**	**15**	**2**	**11**	**4**	**6**	**2**	**192**



Photo 13 – Assemblage d'artéfacts provenant de la sous-opération 8G du site archéologique CcFc-5



Photo 14 – Fragment de terre cuite grossière locale à glaçure verte retrouvé dans la sous-opération 8A du site archéologique CcFc-5

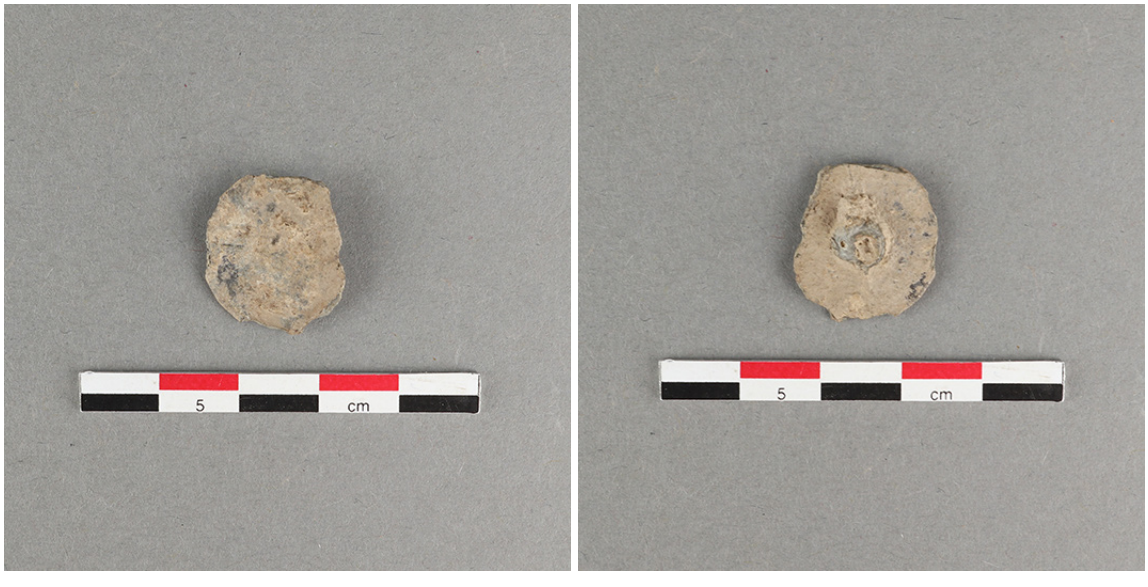


Photo 15 – Bouton associé à la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle retrouvé dans la sous-opération 8G du site archéologique CcFc-5

7.3.3 CcFc-15

Le site CcFc-15 couvre la portion du lot 100 du cadastre originaire située au sud du chemin du premier rang Dutort et s'étend sur environ 100 m au sud de ce dernier (voir **figure 24**). En tout, 67 sondages y ont été réalisés, dont 11 se sont avérés positifs. Quatre d'entre eux ont permis de sommairement dégager un vestige en pierre.

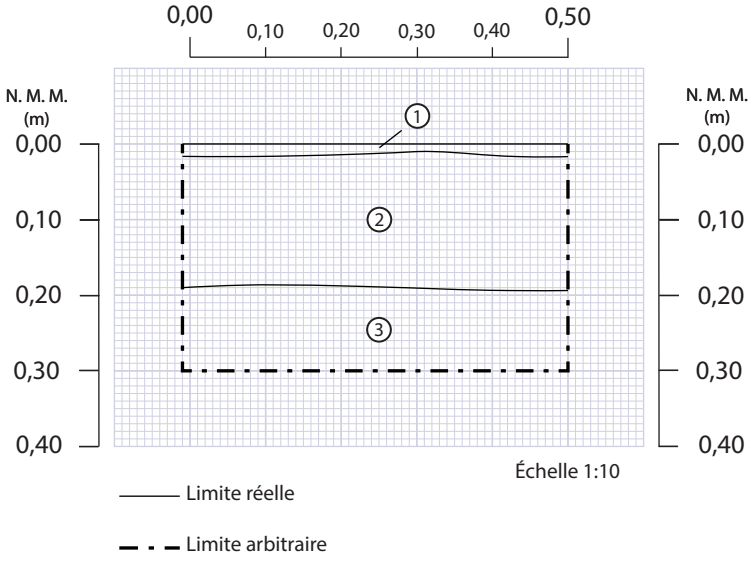
7.3.3.1 Dépôts

L'inventaire a permis d'observer une séquence stratigraphique relativement simple sur le site CcFc-15. La séquence est similaire à celle observée dans la zone Z-03, bien qu'elle semble plus sableuse dans les 30 premiers mètres à proximité du chemin et plus argileuse en s'en éloignant.

Le sondage S6-01 (**figure 26**), situé dans une zone en friche herbacée, illustre la première séquence, plus sableuse. Cette dernière est d'abord constituée d'une litière forestière (couche 1), d'une épaisseur moyenne de 0,03 à 0,10 m. Celle-ci recouvre l'horizon Ap (couche 2), présentant une épaisseur moyenne de 0,15 à 0,30 m. Ce dépôt, correspondant à l'horizon supérieur du sol naturel labouré, est formé d'un limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Il surmonte l'horizon B (couche 3), un limon sableux gris-bleuté tacheté orange, homogène et semi-compact d'environ 0,10 à 0,20 m d'épaisseur moyenne. La fouille s'est arrêtée à la surface de l'horizon C, le sol naturel stérile.

Le sondage S6-27 est, quant à lui, situé dans la portion sud du site (**figure 27**). Il présente une séquence plus argileuse. Sous la litière forestière (couche 1), d'une épaisseur moyenne de 0,03 à 0,10 m, l'horizon Ap (couche 2), d'une épaisseur moyenne de 0,20 à 0,30 m, est formé d'un limon argileux brun moyen, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Le niveau sous-jacent, l'horizon B (couche 3), est constitué d'une argile limoneuse gris-bleuté marbré d'orange, homogène et compact.

À mi-chemin entre les deux, la sous-opération 1B présente une séquence stratigraphique distincte, en raison de la proximité du vestige ST-1 (**photo 16**, **figure 28**). À cet endroit, le dépôt de surface (couche 1), d'une épaisseur moyenne de 0,40 m, correspond à un remblai vraisemblablement constitué de l'horizon Ap déplacé et labouré. Ce dernier est constitué d'un limon sableux brun, homogène et plutôt compact, contenant des racines et radicelles, remanié par les labours. Il recouvre un ancien niveau d'occupation (couche 2), d'une épaisseur moyenne de 0,20 m, composé d'un limon argileux sableux brun grisâtre foncé, homogène et plutôt

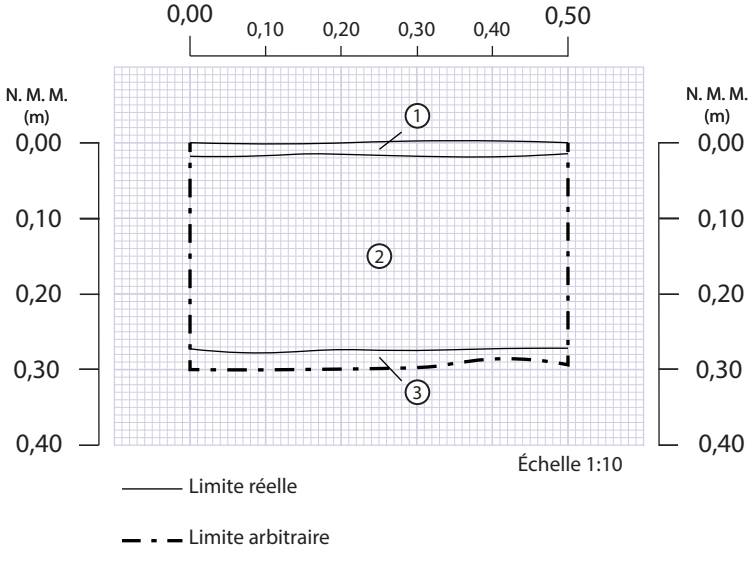


1- Litière forestière. Végétation de surface.

2 Limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Horizon Ap, labours.

3 Limon sableux gris-bleuté tacheté orange, homogène et semi-compact. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 26 – Coupe stratigraphique du sondage S6-01 de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15



1- Litière forestière. Végétation de surface.

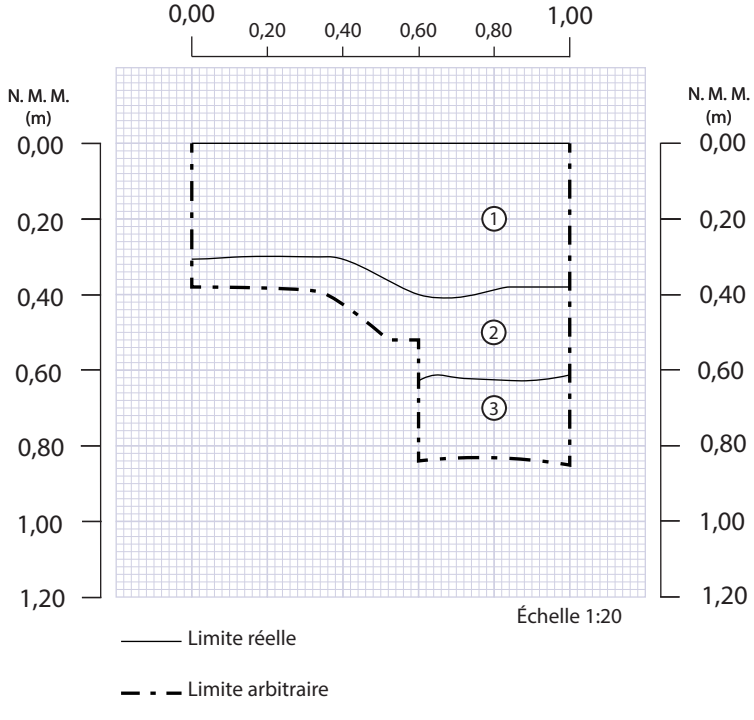
2 Limon argileux brun moyen, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Horizon Ap, labours.

3 Argile limoneuse gris-bleuté marbré d'orange, homogène et compacte. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 27 – Coupe stratigraphique du sondage S6-27 de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15



Photo 16 – Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 1B de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15 (CcFc-15_N1_0040)



1- Limon sableux brun, homogène et plutôt compact, contenant des racines et radicelles. Remblai de rehaussement.

2 Limon argileux sableux brun grisâtre foncé, homogène et plutôt compact, contenant une grande quantité de concrétions de mortier de 0,10-0,15 m de côté, de racines et radicelles, de fragments de briques, de traces de charbon de bois et de fragments de bois. Niveau d'occupation.

3 Sable limoneux brun, homogène et moyennement compact, contenant des cailloux et des radicelles. Horizon Ap, labours.

Figure 28 – Coupe stratigraphique du sondage 1B de la zone Z-03 sur le site archéologique CcFc-15

compact, contenant une grande quantité de fragments de mortier (0,10–0,15 m de côté), des racines, des radicelles, un fragment de brique, des traces de charbon de bois et un fragment de bois. Sous ce dépôt, on retrouve l'horizon Ap (couche 3), constitué d'un sable limoneux brun, homogène et moyennement compact, contenant quelques cailloux et des radicelles. Ce dernier dépôt présente une épaisseur minimale de 0,24 m. En effet, il a été fouillé jusqu'à une profondeur de 0,84 m sous la surface actuelle sans que sa base ne soit atteinte. L'accumulation des eaux de surface dans le sondage a forcé l'arrêt de la fouille manuelle.

7.3.3.2 Vestiges

Les sous-opérations 1B, 1K, 1L et 1J ont permis de mettre au jour une portion d'une fondation en pierres de champs (voir **figure 24**, **photo 17**). Le vestige (ST-1) a d'abord été découvert dans la sous-opération 1B (**photo 18**), puis des sondages supplémentaires ont été implantés afin de mieux le délimiter. Une tranchée (1J) a également été creusée manuellement afin de vérifier la continuité du vestige entre les sondages 1K et 1L, laquelle a pu être confirmée (**photo 19**).

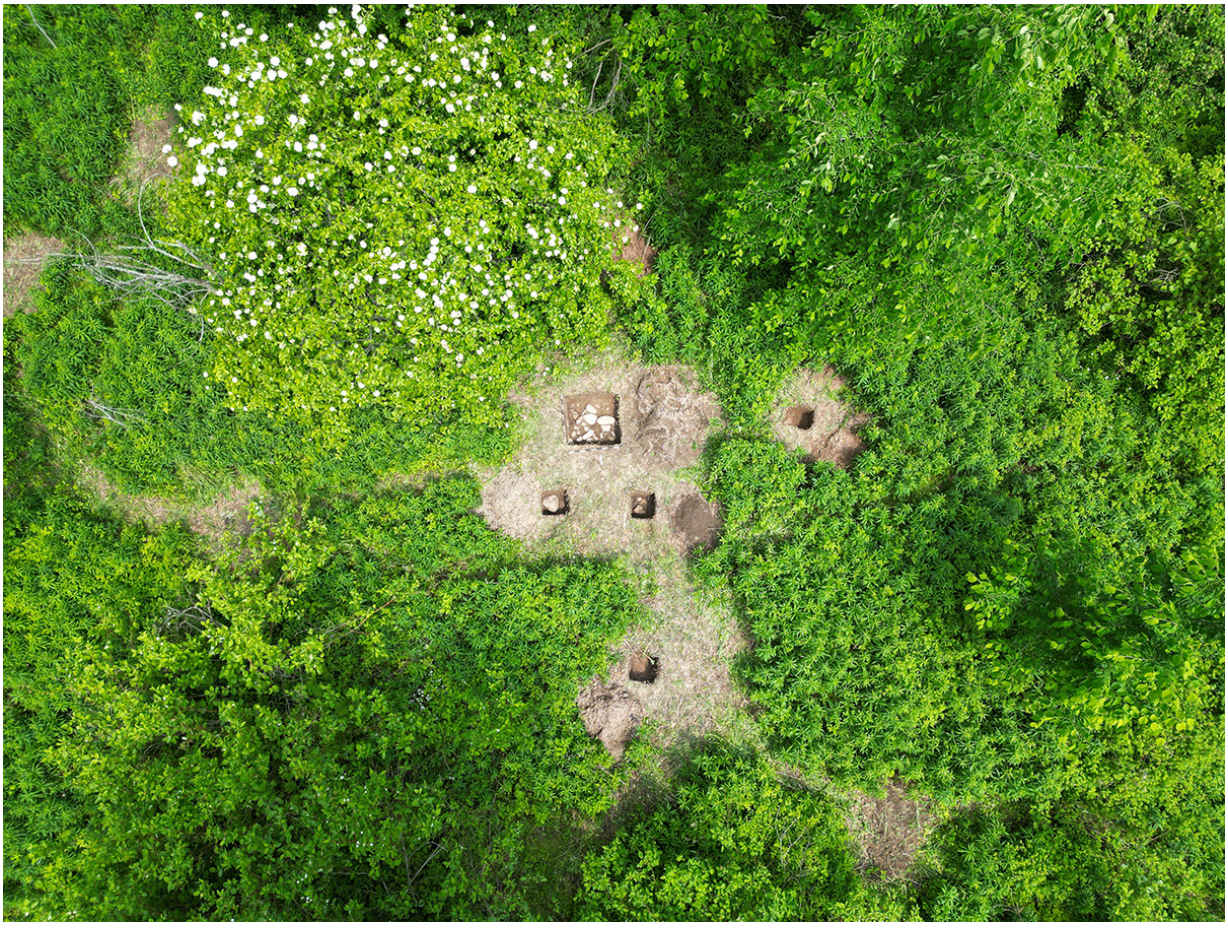


Photo 17 – Vue en plan des sous-opération 1B, 1K et 1L du vestige ST-1 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-15_N5_7_DJI_0174)



Photo 18 – Sous-opération (1B) du site archéologique CcFc-15, en cours de fouille (CcFc-15_N1_20250609_150019)



Photo 19 – Le vestige ST-1 dans les sous-opérations 1B, 1K, 1L et 1J du site archéologique CcFc-15 (CcFc-15_N1_0046)CcFc-15_N5_7_DJI_0174)

La fondation est constituée de pierres des champs de dimensions variables, disposées sans ordre particulier. Elle présente d'importants vides entre les pierres et ne montre aucun parement défini. Les concrétions de mortier présentes dans la matrice observée entre les pierres (la couche 2 décrite ci-dessus) renvoient à deux types de mortier, qui semblent davantage correspondre à des liants de construction (utilisés pour lier les pierres entre elles) qu'à un enduit de finition à base de chaux (pour couvrir les murs). Le coin sud-ouest de la sous-opération 1B a été fouillé plus en profondeur afin d'atteindre la base du vestige, toutefois sans succès en raison des infiltrations d'eau. Les sondages permettent néanmoins d'avancer que ce vestige présente des dimensions minimales de 2 m par 2,50 m. Une fouille à aire ouverte dans ce secteur permettrait de mieux délimiter son étendue et d'en préciser l'interprétation. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un lit de pierres associé à un ancien bâtiment.

7.3.3.3 Culture matérielle

La culture matérielle récupérée sur le site archéologique CcFc-15 est constituée de 65 fragments d'objets variés (**tableau 3**, **photo 20**). Mentionnons d'abord la présence de 30 tessons de céramique, incluant de la terre cuite grossière locale à glaçure incolore (XVIII^{e}–XIX^{e} siècles), de la terre cuite fine blanche (après 1805) et de terre cuite fine blanche vitrifiée (après 1840). Le fer constitue le second assemblage en importance, avec 24 fragments. Il s'agit de six clous altérés, d'un clou forgé (avant 1850), d'un clou découpé (1810-1900) et de 16 fragments indéterminés. Le reste de la collection (n=11) correspond à huit fragments de verre à vitre, un fragment de bouteille à alcool en verre coloré vert foncé et deux ossements. Malgré le peu d'objets-témoins récoltés sur le site CcFc-15, l'assemblage est représentatif d'une occupation agro-domestique remontant entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle.

7.4 Zone 4

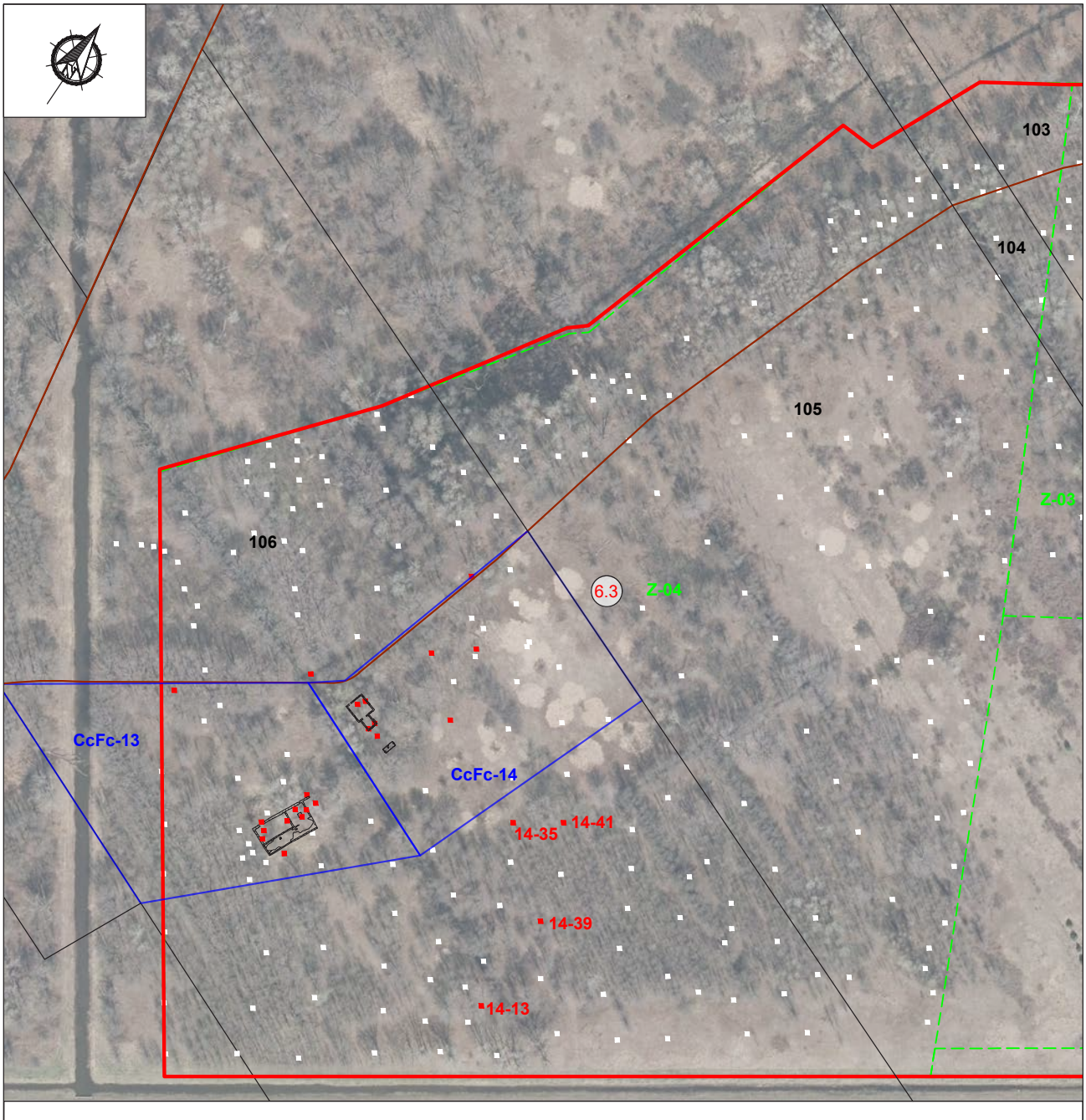
La zone Z-04 couvre la moitié ouest du terrain 6.3 et se situe de part et d'autre du chemin du premier rang Dutort (**figure 29**). Elle est constituée d'une friche herbacée et boisée, mise en place depuis l'abandon de l'exploitation agricole du secteur (**photo 21**). La zone couvre une portion des lots 103 à 106 du cadastre originaire. Y ont été réalisés 249 sondages, dont certains sont englobés dans les limites des sites archéologiques CcFc-13 et CcFc-14, lesquels correspondent à un établissement agro-domestique qui a perduré jusqu'au milieu du XX^{e} siècle.

Tableau 3 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-15

Matériau	Objet	Lot									Total
		1A	1B	1C	1D	1E	1F	1G	1H	1J	
Terre Cuite Grossière	contenant	1									**1**
	indéterminé			1			13				**14**
TCG locale glaçure inc.	contenant	2	1								**3**
TCF argileuse blanche	pipe				1	2					**3**
TCF blanche	contenant	4	1	1				2			**8**
TCF blanche vitrifiée	contenant	1									**1**
Verre teinté rég. vert	vitre	1		2	1	1	3				**8**
V col transp vert foncé	bouteille à alcool			1							**1**
Fer ind.	clou					2	1			1	**4**
	clou ?	1	1								**2**
	indéterminé									16	**16**
Fer forgé	clou								1		**1**
Fer laminé	clou						1				**1**
Os	ossements						2				**2**
Total		**10**	**3**	**5**	**2**	**5**	**20**	**2**	**1**	**17**	**65**



Photo 20 – Assemblage d'artéfacts provenant de la sous-opération 1A du site archéologique CcFc-15



Légende

- Terrain 6
- Zone d'inventaire
- Sondages positif/négatif 2025 (taille quadruplée)
- Site archéologique
- CcFc-5 Code Borden
- Ancien chemin
- Cadastre originaire
- 97 Numéro de lot
- Vestiges de bâtiment

Figure 29 - Détail des interventions dans la zone Z-04

Source: MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 3 000

15 0 30 60 km

Date Février 2026 Numéro de projet 850-1153-1-300



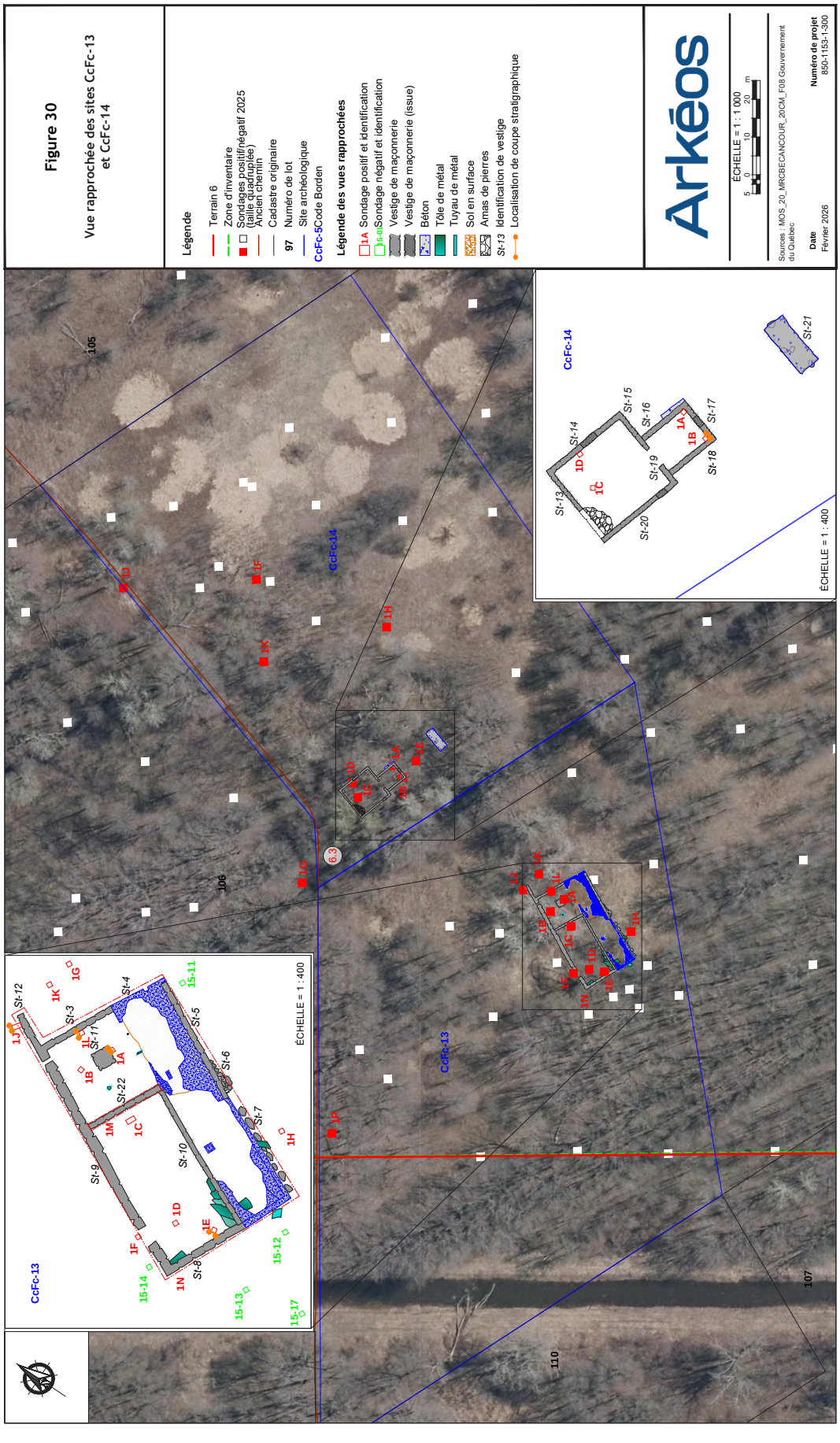
Photo 21 – Vue générale de la zone Z-04 (CcFc-13_N5_DJI_0230)

7.4.1 Séquence stratigraphique

L'inventaire a permis d'observer une séquence stratigraphique relativement simple sur la majeure partie de la zone Z-04. Cette séquence est identique à celle observée dans la zone Z-03 (voir **figure 22**). Il s'agit donc d'une séquence plutôt sableuse, dont le sommet est composé d'une litière forestière (couche 1) formée par la végétation de surface et un limon sableux brun foncé de 0,03 à 0,10 m d'épaisseur. Ce dépôt surmonte l'horizon Ap (couche 2), formé d'un limon sableux brun moyen, homogène et meuble, contenant des racines. Ce dépôt fait en moyenne 0,20 à 0,35 m d'épaisseur. Sous cet horizon se trouve l'horizon B (couche 3), composé d'un sable limoneux orangé, homogène et meuble, d'environ 0,10 à 0,20 m d'épaisseur en moyenne. La fouille s'est arrêtée à la surface de l'horizon C, le sol naturel stérile.

7.4.2 CcFc-13 et CcFc-14

Les sites archéologiques CcFc-13 et CcFc-14 sont situés au sud du chemin du premier rang Dutort, dans l'emprise du lot 106 du cadastre originaire (**figure 30**). Le site CcFc-13 couvre la


Figure 30
Vue rapprochée des sites CcFc-13 et CcFc-14
Légende
Terrain 6
Zone d'inventaire
Sondages positif/négatif 2025 (taille quadruplée)
Ancien chemin
Cadastre originaire
97 Numéro de lot
Site archéologique
CcFc-5Code Borden
Légende des vues rapprochées
1A Sondage positif et identification
1B-0Sondage négatif et identification
Vestige de maçonnerie
Vestige de maçonnerie (issue)
Béton
Tôle de métal
Tuyau de métal
Sol en surface
Amas de pierres
St-13 Identification de vestige
Localisation de coupe stratigraphique
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 1 000
Sources : MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec
Date
Février 2026
Numéro de projet
850-1153-1-300
CcFc-13
CcFc-14
ÉCHELLE = 1 : 400
ÉCHELLE = 1 : 400

moitié ouest du lot cadastral. Il comporte les vestiges d'un grand bâtiment, agrandi au fil du temps, et a livré 14 sondages positifs sur les 31 réalisés. Pour sa part, le site CcFc-14 couvre la moitié est du lot 106. Les vestiges de deux bâtiments y ont été mis au jour, et 10 des 41 sondages réalisés se sont révélés positifs.

D'abord interprétés comme deux établissements agro-domestiques distincts, les sites CcFc-13 et CcFc-14 apparaissent, à la lumière de photographies aériennes de la fin de la décennie 1950, comme les composants d'un seul et même établissement, avec une grange située à l'ouest (CcFc-13) et une maisonnée à l'est (CcFc-14) (figure 31). En l'absence de recherches documentaires portant sur ce lot, rien ne permet toutefois d'affirmer avec certitude qu'il en a toujours été ainsi. En effet, il est possible que le lot ait accueilli deux établissements distincts à une époque antérieure, à l'instar de ce qui a été observé sur le lot 96.



Figure 31 – Vue rapprochée d'une photo aérienne de 1958 sur laquelle apparaissent les limites de lots cadastraux (Géosélect, 2024). La ligne rouge correspond à la limite nord-ouest du terrain 6.3 de la SPIPB.

7.4.2.1 Dépôts

L'inventaire a permis d'observer une séquence stratigraphique plus complexe sur les sites archéologiques CcFc-13 et CcFc-14 de la zone Z-04 en raison de la succession des occupations qui y ont eu lieu. Sur le site CcFc-5, les coupes stratigraphiques des sous-opérations 1E et 1J offrent une lecture des dépôts situés respectivement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

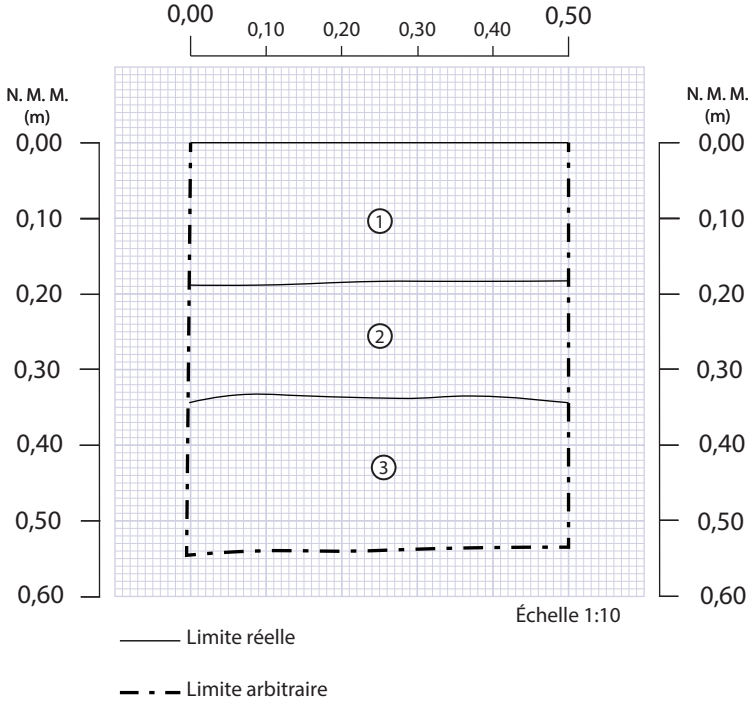
La séquence observée dans la sous-opération 1E est constituée de trois dépôts (**photo 22**, **figure 32**). On note d'abord la présence d'un remblai de rehaussement d'une épaisseur moyenne de 0,20 m et dont la surface a visiblement été occupée avant l'abandon du secteur (couche 1). Ce dépôt est formé d'un limon argileux brun foncé, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Il recouvre un dépôt similaire, mais plus pâle, pouvant être associé à l'horizon supérieur du sol naturel remanié (horizon Ap, couche 2), d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. À la base du sondage, un dépôt constitué de limon sableux brun pâle-beige, homogène et meuble, a été fouillé sur une vingtaine de centimètres (couche 3). Bien que des artéfacts aient été prélevés à sa surface, ce dépôt correspond vraisemblablement au sol naturel stérile.

La coupe stratigraphique de la sous-opération 1J a, pour sa part, permis de documenter six dépôts distincts (**photo 23**, **figure 33**). Sous la végétation de surface (couche 1), la séquence comporte un rehaussement d'une cinquantaine de centimètres composé de trois dépôts successifs. Le plus récent (couche 2) est constitué de sable limoneux argileux brun pâle marbré de brun foncé, homogène et meuble, d'une épaisseur de 0,20 m. Celui-ci recouvre une surface d'occupation d'une épaisseur moyenne de 0,10 m (couche 3) et constituée d'un sable limoneux brun foncé-noir, homogène et meuble, avec des traces de bois. Apparaît ensuite un premier niveau de remblai (couche 4), d'une épaisseur moyenne de 0,20 m et composé d'un sable limoneux brun gris, homogène et meuble. Enfin, la couche 5 pourrait correspondre à l'horizon supérieur du sol naturel remanié. Située à une profondeur de 0,55 m sous la surface actuelle et présentant une épaisseur de 0,15 à 0,20 m, elle est constituée d'un sable limoneux brun gris pâle marbré de taches plus foncées, homogène et meuble, contenant des racines et des ossements. Ce dépôt repose sur le sol naturel stérile (couche 6), fouillé sur une dizaine de centimètres de profondeur et correspondant à un sable brun clair-beige, homogène et meuble.

Pour le site CcFc-14, la coupe stratigraphique de la sous-opération 1B illustre la séquence observée à l'intérieur de l'annexe arrière du bâtiment principal (**photo 24**, **figure 3**4). Constituée de cinq dépôts distincts, cette séquence suggère que les dépôts d'origine ont été excavés, du moins en bordure des murs de fondation, lors de la construction de l'annexe. En effet, le sol



Photo 22 – Coupe stratigraphique du sondage 1E de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_150012890)



1- Limon argileux brun foncé, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Remblai de rehaussement.

2 Limon argileux brun, homogène et meuble, contenant des racines et radicelles. Horizon Ap, labours.

3 Limon sableux brun pâle-beige, homogène et meuble. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 32 – Coupe stratigraphique du sondage 1E de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13



Photo 23 – Coupe stratigraphique du sondage 1J de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250704_133706763)

1- Litière forestière. Végétation de surface.
2 Sable limoneux argileux brun pâle marbré de brun foncé, homogène et meuble. Remblai de rehaussement.
3 Sable limoneux brun foncé-noir, homogène et meuble, avec traces de bois. Niveau d'occupation.
4 Sable limoneux brun gris, homogène et meuble. Remblai de rehaussement.
5 Sable limoneux brun gris pâle marbré de tâches plus foncées, homogène et meuble, contenant des racines et des ossements. Horizon Ap, labours.
6 Sable brun clair-beige, homogène et meuble. Horizon B, sol naturel stérile.

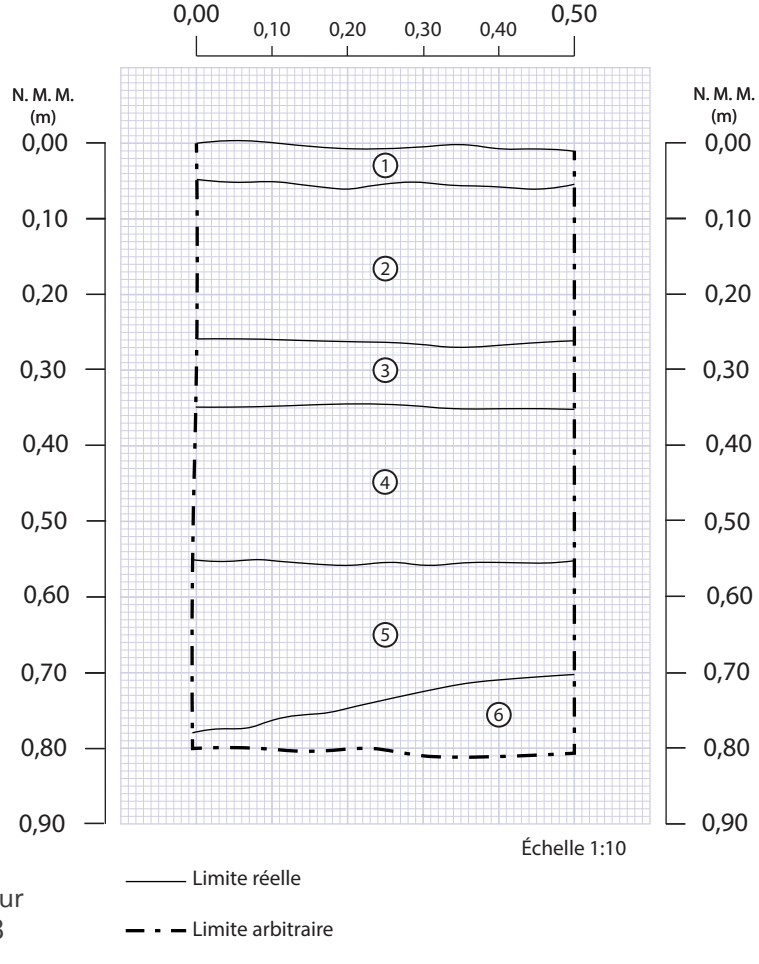
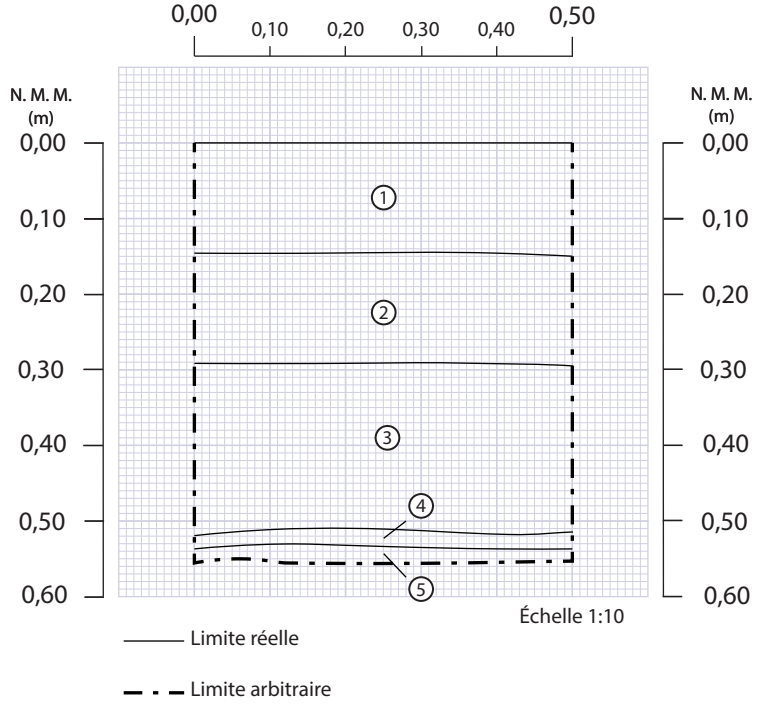


Figure 33 – Coupe stratigraphique du sondage 1J de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13



Photo 24 – Coupe stratigraphique du sondage 1B de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_182012783)



1- Limon sableux brun foncé, homogène et meuble. Terreau de surface, remblai.

2 Sable limoneux brun, mêlé de pierres, de briques, de clous et d'artéfacts chauffés. Remblai de démolition/abandon.

3 Sable beige, homogène et meuble, contenant des nodules de mortier, de la brique ainsi que des artéfacts. Remblai de comblement.

4 Mince niveau de mortier durci. Résidus de construction.

5 Sable fin beige, homogène et meuble. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 34 – Coupe stratigraphique du sondage 1B de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-14

naturel stérile (couche 5), composé d'un sable fin beige, homogène et meuble, a été observé à une profondeur moyenne de 0,55 m sous la surface. Il est recouvert d'un mince niveau de mortier durci (couche 4), possiblement lié à des travaux de maçonnerie. La couche 3 correspond à un remblai de comblement d'une épaisseur moyenne de 0,25 m. Ce remblai est constitué d'un sable beige, homogène et meuble, contenant des nodules de mortier, de la brique, ainsi que des artéfacts. Il est surmonté d'une couche de démolition/abandon (couche 2), d'une épaisseur moyenne de 0,15 m et formée de sable limoneux brun mêlé à des pierres, des briques, des clous et des artéfacts altérés par la chaleur. Le terreau de surface (couche 1) correspond visiblement à un remblai, d'une épaisseur moyenne de 0,15 m, composé d'un limon sableux brun foncé, homogène et meuble.

La troisième séquence est celle observée sur la paroi nord de la sous-opération 1A du site archéologique CcFc-13, contiguë au vestige ST-11 (**photo 25**). La base du vestige se situe à 0,76 m sous sa surface actuelle. Il est composé de pierres de champs angulaires et subarrondies mesurant de 0,10 à 1 m de côté. Les pierres sont liées entre elles par du mortier. La base du vestige repose sur le sol naturel stérile (couche 1), un sable grossier blond, homogène et meuble.



Photo 25 – Coupe stratigraphique de la structure ST-11de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_183605125)

7.4.2.2 Vestiges

Au milieu du XX^{e} siècle, nous l'avons vu, les vestiges des sites CcFc-13 et CcFc-14 faisaient partie de l'établissement agro-domestique du lot 106, qui comportait un bâtiment agricole (CcFc-13, bâtiment 1), une résidence (site CcFc-14, bâtiment 2) et un bâtiment secondaire (site CcFc-14, bâtiment 3) (voir **figure 31**). Bien qu'aucune recherche documentaire n'ait été réalisée sur ce secteur, l'organisation des vestiges et la culture matérielle associée tendent à suggérer que l'occupation du lot 106 s'est amorcée au milieu du XVIII^{e} siècle. Les données suggèrent également que l'espace a pu, antérieurement, accueillir, deux établissements domestiques, soit de façon simultanée ou successive.

CcFc-13 : bâtiment B1

Le bâtiment B1 est situé au sud du chemin Dutort, sur la partie ouest du lot 106 (**photo 26**). Ses dimensions maximales sont de 32 m de longueur par 16 m de largeur. Il présente toutefois quatre corps de bâtiment distincts, chacun ayant été documenté partiellement lors de l'inventaire archéologique (voir **figure 30**).



Photo 26 – Localisation du bâtiment B1 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-13_N5_DJI_0184)

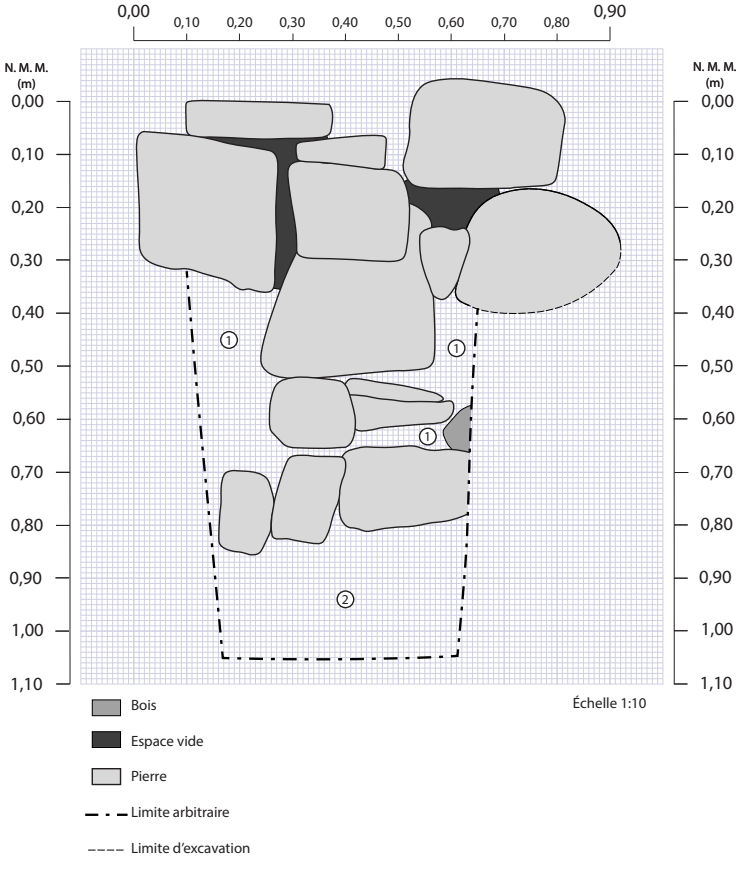
Le corps de bâtiment qui semble le plus ancien mesure 10 m par 10 m. Il est formé des murs de fondations ST-3, ST-9, ST-22 et un autre recouvert de béton (non documenté) (**photo 27**). Les murs de fondation sont constitués de pierres des champs de dimensions variables (0,10 à 0,30 m de côté en moyenne), non liées au mortier et comportant donc des espaces vides entre elles. La coupe stratigraphique de la sous-opération 1L, située en bordure du mur de fondation ST-3, a permis d'atteindre la base de ce vestige à 0,85 m sous la surface actuelle (**photo 28**, **figure 35**). Il était appuyé sur un radier de bois recouvrant le sol naturel stérile, tronqué. Ce dernier correspond à un sable beige et brun marbré, homogène et meuble. Ce corps de bâtiment comporte une base de cheminée en son centre. Mesurant 2 m de côté, cette maçonnerie présente une hauteur résiduelle de 0,75 m (**photo 29**, **figure 36**). Contrairement à celles des murs de fondation, les assises irrégulières de la base de fondation sont constituées de pierres de dimensions très variables, liées entre elles par du mortier. Les sondages 1A, 1B et 1L, réalisés dans l'emprise de ce bâtiment, ont livré 132 objets-témoins remontant de la fin du XVIII^{e} siècle au XX^{e} siècle.



Photo 27 – Secteur du bâtiment B1 avec une base de cheminée en son centre sur le site archéologique CcFc-13. Vue sur ST-3, ST-9 et ST-11 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-13_N5_DJI_0218)



Photo 28 – Coupe stratigraphique de la structure ST-3 de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_152714560)



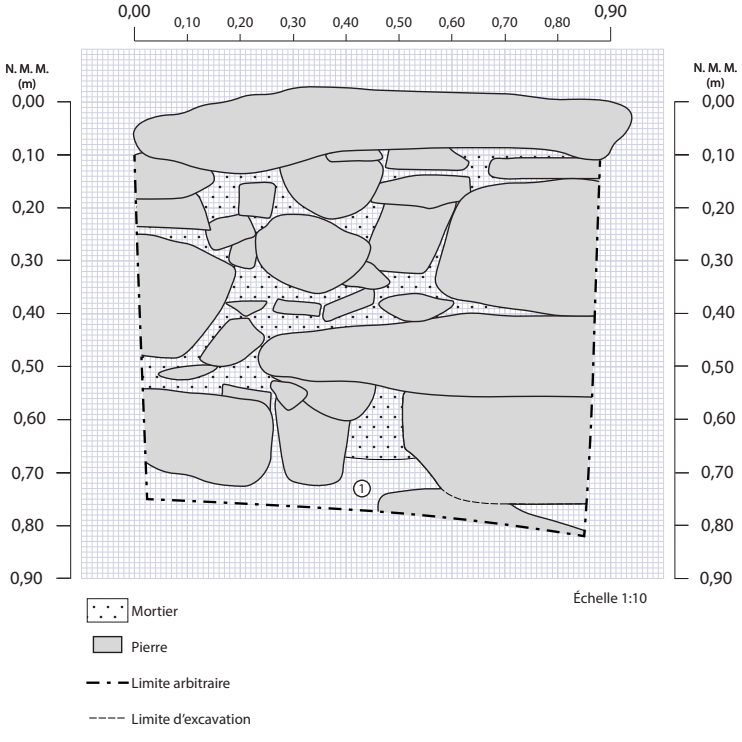
1- Limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des radicelles. Remblai de comblement.

2 Sable beige et brun marbré, homogène et meuble. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 35 – Coupe stratigraphique de la structure ST-3 dans la sous-opération 1L de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13



Photo 29 – Vue en plan de la base de cheminée (ST-11) sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_0113)



1- Sable grossier blond, homogène et meuble. Horizon B, sol naturel stérile.

Figure 36 – Coupe stratigraphique de la structure ST-3 dans la sous-opération 1A de la zone Z-04 sur le site archéologique CcFc-13 dans la sous-opération 1L

À un moment indéterminé, ce premier corps de bâtiment a été agrandi vers le sud-ouest, avec l'ajout des murs de fondation ST-8 et ST-10, ainsi que le prolongement du mur de fondation ST-9 (**photo 30**). Ce nouveau corps de bâtiment possède des dimensions de 18 m sur 10 m. Les murs de fondation sont constitués d'une seule assise de pierres des champs de très grandes dimensions et espacées entre elles, de façon à permettre la mise en place des poteaux de la structure du bâtiment en bois (**photo 31**). Des planches provenant des murs ont été observées à certains endroits et un amas de tôle de toiture est toujours visible dans sa partie est (**photos 32** et **33**). Les sous-opérations 1C, 1D et 1E ont livré 150 objets-témoins datés de la fin du XVIII^{e} siècle au XX^{e} siècle.



Photo 30 – Secteur de la grange du bâtiment B1 sur le site archéologique CcFc-13. Vue sur ST-8, ST-9 et ST-10 (photo depuis un drone par L. Duval, CcFc-13_N5_DJI_0222)

À la même époque, ou à une date ultérieure, les deux premiers corps de bâtiment ont été agrandis vers l'est. Cette nouvelle section mesure 28 m par 6 m et est recouverte d'une dalle de béton. La structure ST-4, au nord du bâtiment, comporte une entrée mesurant 0,50 m qui permettait d'accéder à cette portion du bâtiment. Le front est du corps de bâtiment est matérialisé par trois vestiges, à savoir : un mur de maçonnerie (ST-5) situé dans la portion



Photo 31 – Murs de fondation ST-9 (CcFc-13_N1_0170)



Photo 32 – Planche de bois visible entre deux pierres espacées du mur ST-9 (CcFc-13_N1_PXL_20250702_163816960)



Photo 33 – Amas de tôle de toiture (CcFc-13_N1_0164)



Photo 34 – Fondation de béton ST-7 (CcFc-13_N5_DJI_0224)



Photo 35 – Vue sur le vestige ST-6 sur le site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_0156)

nord, une fondation en béton (ST-7) située dans la portion sud et un amas de pierres correspondant possiblement à une descente pour animaux (**photos 34** et **35**). La présence de ce dernier vestige et d'une auge laisse penser que ce corps de bâtiment servait à abriter des animaux (**photo 36**). Aucun sondage n'a été réalisé dans l'emprise de ce corps de bâtiment, mais la sous-opération 1H, située au sud-est de celui-ci, a livré des tessons de *creamware* (1760–1840), de *pearlware* (1780–1830) et de terre cuite fine jaune (1830–1945), pointant vers une occupation à compter de 1760.



Photo 36 – Vue en plan d'une auge pour animaux dans la partie ouest de l'étable du site archéologique CcFc-13 (CcFc-13_N1_0158)

CcFc-14 : bâtiment B2

Le bâtiment B2 correspond à la résidence principale au milieu du XX^{e} siècle (voir **figure 31**). Il est composé des vestiges ST-13 à ST-20 (voir **figure 30**, **photo 37**). La résidence est composée d'un carré principal, correspondant aux vestiges ST-13, ST-14, ST-15, ST-19 et ST-20, qui mesure 10 m par 9,60 m. Elle comporte une entrée au sud-ouest, dans le mur de fondation ST-20 (**photo 38**), une fenêtre dans le mur nord (ST-14 ; **photo 39**), ainsi qu'une ouverture dans le mur ST-19, qui donne sur l'annexe arrière. Cette dernière est composée des vestiges ST-16 à ST-18 et mesure 6 m par 5,50 m. Les murs ST-16 et ST-18 sont appuyés sur le carré principal de la maison. Une sortie vers l'arrière semble également avoir été aménagée dans le mur ST-17 (**photo 40**).



Photo 37 – Vue sur le bâtiment B2 du site archéologique CcFc-14 (CcFC-14_N1_PXL_20250625_180111793)



Photo 38 – Vue vers le sud d'une entrée visible dans le vestige ST-20 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_153120716)



Photo 39 – Vue vers le nord du vestige ST-14
(CcFc-14_N1_PXL_20250625_142258557)



Photo 40 – Vue en plan d'une entrée visible dans le vestige ST-17
(CcFc-14_N1_PXL_20250625_171028574)

Contre la façade extérieure du vestige ST-16 se trouve une section coulée en béton. D'une hauteur maximale de 0,20 m, d'une largeur maximale de 0,30 m et d'une longueur maximale de 4,20 m, cette section vient vraisemblablement consolider cette partie du bâtiment. Le béton est beige grisâtre et homogène. Il contient des inclusions de sable blanc, des granules de calcaire blanc (0,03–0,05 m) en grande quantité ainsi que des briques anglaises moulées. Les murs du carré principal et de l'annexe sont composés de pierres angulaires et subarrondies de dimensions variables formant encore au minimum cinq assises, plus ou moins régulières, et liées au mortier (**photo 41**).



Photo 41 – Vue vers le nord du vestige ST-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_142925025)

CcFc-14 : bâtiment B3

Le bâtiment B3 correspond à un bâtiment secondaire situé à une distance de 11,20 m à l'arrière du bâtiment B2 (voir **figure 30**). Le vestige ST-21, dégagé au cours de l'inventaire, possède un axe plus ou moins nord-sud et mesure 5,76 m de long sur 2,25 m de large, pour une hauteur hors-sol de 0,15 à 0,34 m. Ce vestige est composé d'une dalle de béton coulée sur au moins une assise de pierres et comportant des traces de coffrage (pièces de bois) sur son pourtour (**photo 42**). Le béton est hétérogène, avec une couleur allant du brun rougeâtre au gris pâle.

Il contient du sable gris, brun rougeâtre et noir, ainsi que des gravillons et des galets en grandes quantités. Ce vestige pourrait être associé à la dépendance visible sur la photo aérienne de 1958 ou à un aménagement plus ancien réutilisé au XX^{e} siècle.



Photo 42 – Vue vers le nord (en haut) et le sud (en bas) du vestige ST-21 du bâtiment B3 du site archéologique CcFc-14 (CcFc-14_N1_PXL_20250625_173753118 ; CcFc-14_N1_PXL_20250625_173944725)

7.4.2.3 Culture matérielle

CcFc-13

Au total, 464 objets-témoins ont été récupérés dans le secteur du site archéologique CcFc-13 (**photo 43, tableau 4**). De ce nombre, 168 correspondent à des artéfacts fabriqués en totalité ou en partie en métal ferreux et cuivreux. Cet assemblage comporte notamment des clous forgés (n=9 ; avant 1850), découpés (n=37 ; 1810–1900), tréfilés (n=46 ; 1890 à aujourd'hui) et altérés (n=16). À cela s'ajoutent une chaîne, un possible boulon, des crampons, des manches d'ustensiles, un bidon à essence (**photo 44**), une marmite (**photo 45**)[2], ainsi que des objets-témoins liés aux activités de la ferme, dont un traineau (**photo 46**), un fer à cheval, un mors[3] (**photo 47**) et une cloche. La cloche, de forme quadrangulaire, est surmontée d'un anneau de fixation plat et a probablement servi comme cloche à vache. D'autres objets-témoins associés à la ferme ont été découverts sur le terrain, mais n'ont pas été ramenés au laboratoire, tels qu'une fourche et des auges (**photo 48**).



Photo 43 – Assemblage d'artéfacts provenants de la sous-opération 1L du site archéologique CcFc-13

2 Certains artéfacts ont été observés sur le terrain mais n'ont pas été récupérés. C'est le cas du bidon à essence et de la marmite, par exemple.

3 Un mors est une pièce de harnachement insérée dans la bouche d'un équidé qui permet au cavalier de contrôler la vitesse et la direction de sa monture.

Tableau 4 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-13

Matériau	Objet	Lot																				Total
		1A	1B	1C1	1C2	1C3	1C4	1C5	1C6	1D	1E	1F	1G	1H	1J1	1J2	1K	1L	1M	1N	1P	
Matières organiques	noix																	2				**2**
Matériau indéterminé	indéterminé			12								4						1				**17**
Terre Cuite Grossière	contenant						1						2				3					**6**
	indéterminé				1													1				**2**
TCG locale glaçure verte	contenant									1								1				**2**
TCG locale glaçure inc.	bol ou terrine ?				1	1			2													**4**
	contenant	1			12	7		3					1				9	3	5			**41**
	terrine														1							**1**
TCG locale glaçure color. multi.	contenant												4									**4**
Terre Cuite fine	contenant							1														**1**
Creamware	contenant		1											1								**2**
TCF argileuse blanche	pipe				1	1																**2**
Pearlware	contenant													2								**2**
TCF blanche	assiette ?																2					**2**
	contenant				1	2		1			7	2					10	3	1			**27**
TCF blanche vitrifiée	assiette														3							**3**
	assiette ?								1													**1**
	contenant				3			1														**4**
TCF jaune glaçure claire	contenant				1			1						1								**3**
Céramique altérée	assiette ?				1																	**1**
V inc. sans plomb non-id.	bouteille																	7		13		**20**
	contenant												2					6		1		**9**
	pot																	1				**1**
V inc. au plomb non-id.	contenant																	1	1			**2**
	gobelet ?				1																	**1**
Verre teinté rég. vert	contenant																	1				**1**
	vitre	4	1			12	2	16	1			1			1		6	12	5			**61**
Verre teinté rég. turquoise	bouteille ?												1									**1**
	bouteille à eau gazeuse																			1		**1**
	contenant												2									**2**
V col. transp vert foncé	bouteille à alcool				4								1								1	**6**
	bouteille à gin																				1	**1**
V col. transp brun	contenant																	4				**4**
	pot																			1		**1**
V col. transp autre	bouteille	2																				**2**
	bouteille ?																	2				**2**
	bouteille à boisson gazeuse	1		1																		**2**
	contenant																		1			**1**
V col. transp bleu foncé	pot																	1				**1**
Fer ind.	chaîne																	1				**1**
	cloche																	1				**1**
	clou			1	5			4									4		1			**15**
	clou ?	1																				**1**
	crampon																	2				**2**
	fer à cheval																	2				**2**
	indéterminé	1		5	3	2		1					2		19		4	7	1			**45**
	manche												2									**2**
Fer forgé	clou				2	1	1	3											2			**9**
Fer laminé	clou	6			1	4	1	7		2	1	2	1		4		2	1	5			**37**
Fer tréfilé	boulon ?											1										**1**
	clou	11								1		2			4			24	3			**45**
Cuivre ind.	indéterminé																	3				**3**
Os	ossement	1		1	4										10	17		3				**36**
Coquille	coquille																				1	**1**
Plastique	figurine de cheval																	1				**1**
	indéterminé	2																2				**4**
Bakelite	plaque d'interrupteur																	2				**2**
Tissu	mèche ?																			1		**1**
Métal cuivreux et cuir	indéterminé																	1				**1**
Métal cuivreux et verre	chapelet																	1				**1**
Fer et métal cuivreux	mors																		1			**1**
Fer et os	manche	1																				**1**
Matériau composite autre	bouteille																			2		**2**
	chaussure																	1				**1**
	pédale																	1				**1**
	pot																			1		**1**
Total		**31**	**2**	**20**	**41**	**30**	**5**	**38**	**4**	**4**	**8**	**12**	**18**	**4**	**42**	**17**	**40**	**99**	**26**	**20**	**3**	**464**



Photo 44 – Canisse à gaz *in situ* (CcFc-13_N1_0115)



Photo 45 – Marmite *in situ* (CcFc-13_N1_0128)



Photo 46 – Traineau *in situ* (CcFc-13_N1_0174)



Photo 47 – Objets-témoins liés à la ferme sur le site archéologique CcFc-13



Photo 48 – Fourche *in situ* (CcFc-13_N1_20250618_114437)

La seconde catégorie en importance est le verre, avec 120 fragments. Notons la présence de 61 fragments de vitre en verre teinté régulier vert, 35 fragments de bouteilles, 19 fragments de contenants indéterminés, un possible gobelet en verre incolore au plomb, trois fragments de pots et un pot complet. Dans cet assemblage, figurent notamment un fragment de pot en verre coloré transparent brun produit entre 1924 et 1982 par la *Hazel-Atlas Glass Co.*, un fragment d'une bouteille en verre incolore sans plomb produite entre 1917 et 1962 par la *Consumers Glass Co.*, un fragment de pot en verre coloré transparent bleu foncé produit en octobre 1953 par la *Dominion Glass Co.* et un fragment d'une bouteille à boisson gazeuse en verre coloré transparent portant l'inscription en négatif « 7UP », produite entre 1939 et 1958.

À cela s'ajoute la présence d'un pot en verre incolore sans plomb avec son couvercle en métal ferreux, produit par la *Dominion Glass Co.* en janvier 1956, ainsi que d'une bouteille produite dans le même matériau (**photo 49**). Cette dernière possède un corps de section ovale, une ouverture filetée, un col court, une bague arrondie, une épaule tombante et un cul légèrement concave avec texture de style *Stippling* ou *Knurling* et une marque de piston. Elle possède un bouchon en métal ferreux très rouillé, encore vissé, ainsi qu'une mèche tissée, repliée en deux et collée au bouchon, ce qui suggère qu'elle a été utilisée comme lampe à l'huile. Une inscription moulée nous apprend que la bouteille a été produite par la *Consumers Glass Co.* entre 1917 et 1962.



Photo 49 – Bouteille en verre incolore sans plomb (Cat. 4)

La troisième catégorie en importance sur le site archéologique CcFc-13 est la céramique, avec 108 objets-témoins. On note la présence de terre cuite grossière locale à glaçure incolore, verte ou à coloration multiple (XVIII^{e}–XIX^{e} siècles), de *creamware* (1760–1840), de *pearlware* (1780–1830), de terre cuite fine blanche (1805 à aujourd'hui), de terre cuite fine jaune à glaçure claire (1830–1945) et de terre cuite fine blanche vitrifiée (1840 à aujourd'hui). Les types d'objets représentés sont des bols ou des terrines, des assiettes et des contenants de fonction indéterminée.

Parmi les autres menus objets retrouvés, mentionnons la présence de deux fragments de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, d'une figurine de cheval en plastique moulé blanc, d'une petite chaussure en cuir et d'un fragment de chapelet. Ce dernier est formé de perles de verre enroulé de forme ovoïde, en verre teinté vert ou turquoise, et montées sur fil en métal cuivreux (**photo 50**). L'assemblage comporte également une plaque d'interrupteur en bakélite produite par *Smith & Stone Ltd.* (1919–1992) et une possible mèche en tissu. Le reste de la collection correspond essentiellement à des ossements de gros mammifères, dont certains présentent des traces de découpe à la scie, ainsi qu'une coquille d'huître et des noix.



Photo 50 – Fragment d'un chapelet formé de perles de verre enroulé (Cat. 2)

Bien que la collection du site CcFc-13 semble en grande partie associée à l'occupation du dernier bâtiment de ferme (XX^{e} siècle) et à l'élevage d'animaux, on note la présence de nombreux objets-témoins associés à la préparation et la consommation des aliments et des breuvages, qui pourrait témoigner d'une occupation domestique antérieure. Le corps de

bâtiment avec une base de cheminée en son centre semble d'ailleurs en témoigner, tout comme la présence de certains matériaux plus anciens (terre cuite commune locale, *creamware*, *pearlware*) rattachés à des occupations des XVIII[e] et XIX[e] siècles. Dans un autre ordre d'idée, la petite chaussure et la figurine en plastique rappellent la présence d'enfants sur ce site. Mentionnons enfin que l'immeuble a été branché au réseau électrique au XX[e] siècle, comme l'attestent une plaque d'interrupteur en bakélite et un panneau électrique (**photo 51**).



Photo 51 – Panneau électrique *in situ* (CcFc-13_N1_0130)

CcFc-14

Au total, 664 objets-témoins ont été récupérés dans le secteur du site archéologique CcFc-14 (**tableau 5**, **photo 52**). De ce nombre, 490 correspondent à des artéfacts fabriqués en totalité ou en partie en métal. Cet assemblage comporte essentiellement des clous forgés (n=49 ; avant 1850), découpés (n=31 ; 1810–1900), tréfilés (n=354 ; 1890 à aujourd'hui) et altérés (n=5). On note également la présence de crampons, d'une lime, d'un mousqueton et de trois ressorts. À cela s'ajoutent un bouchon à capsule, des boucles, des boutons, un crochet à vêtement, une épingle à linge, un manche et un couteau.

Tableau 5 – Distribution, par lot et par matériau, des artéfacts associés au site archéologique CcFc-14

Matériau	Objet	Lot																	Total
		1A1	1A2	1A3	1A4	1B1	1B2	1B3	1C1	1D1	1E1	1E2	1E3	1F	1G	1H	1J	1K	
Matières organiques	noix					3													**3**
Matériau indéterminé	bouton			1															**1**
Terre cuite grossière	contenant				2							3	7	1					**13**
TCG locale glaçure inc	contenant				4			1			2		2		2			1	**12**
TCG locale glaçure color. multi.	contenant												1						**1**
Creamware	contenant												1				1		**2**
TCF argileuse blanche	pipe				4								1						**5**
TCF blanche	contenant				3							9	1			1			**14**
TCF blanche vitrifiée	contenant			1								1							**2**
GG *Derbyshire 3*	contenant												1						**1**
Porcelaine	indéterminé			2			1												**3**
V inc. sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse								1										**1**
	bouteille ou pot ?					1	1												**2**
	contenant																	2	**2**
	couvercle											1							**1**
	indéterminé			3		1													**4**
	verre de lampe ?							1											**1**
V inc. au plomb non-id.	indéterminé			1															**1**
Verre teinté rég. vert	bouteille ?		1																**1**
	vitre	2			4	1	2	1		18	2	6							**36**
Verre teinté rég. turquoise	bouteille				1														**1**
V col. transp vert foncé	bouteille à alcool			1	1														**2**
	bouteille à gin											1							**1**
V col. transp brun	contenant											1							**1**
V col. transp autre	bouteille								1										**1**
	bouteille ?										1								**1**
V col. transp bleu foncé	pot à onguent								1										**1**
V col. opaque blanc	verre de lampe											1							**1**
Verre altéré	indéterminé		1	12	1	7	21												**42**
Fer ind.	bouchon à capsule			1															**1**
	boucle			1															**1**
	boucle ?					1	1												**2**
	bouton ?			3															**3**
	clou										1	2	1						**4**
	clou ?										1								**1**
	crampon			1															**1**
	crochet à vêtements					1													**1**
	épingle à linge			1															**1**
	indéterminé			3		4	17					1	1	1					**27**
	lime	1																	**1**
	mousqueton					1													**1**
	ressort			3															**3**
Fer forgé	clou		46		2						1								**49**
Fer laminé	clou			14	3	4	8		1			1							**31**
Fer tréfilé	clou	23		##	2	33	##				1	2							**354**
	crampon		1																**1**
	crampon et clou						1												**1**
Acier	couteau		2																**2**
Cuivre ind	indéterminé			1			1												**2**
Mortier	mortier									2									**2**
Os	ossement						3	1			3	4							**11**
Coquille	coquille							1			1								**2**
Plastique	peigne							1											**1**
Tissu	bas									1									**1**
Fer et métal cuivreux	boulon et écrou					1													**1**
	bouton					1													**1**
Fer et os	manche							1											**1**



Photo 52 – Assemblage d'artéfacts provenants de la sous-opération 1B du site archéologique CcFc-14

La seconde catégorie en importance dans l'assemblage du site archéologique CcFc-14 est le verre, avec 100 fragments, dont 36 fragments de vitre, 10 bouteilles, trois contenants, un pot d'onguent et deux possibles fragments de verre à lampe. Au sein de la collection, mentionnons également la présence d'un fragment de fond de contenant (bouteille ou pot) produit par la *Consumers Glass Co.* en 1962, d'une bouteille de boisson gazeuse produite à la machine en septembre-octobre 1968 à l'usine de la *Consumers Glass Co.* située à Etobicoke, ainsi que d'un petit pot à onguent fabriqué à la machine entre 1945 et 1965. Ces artéfacts témoignent manifestement de l'occupation la plus tardive du site. Par ailleurs, certains fragments de verre récupérés dans les sous-opérations 1A et 1B ont subi une altération importante causée par la chaleur ou le feu.

La troisième catégorie en importance est la céramique, avec 53 fragments. Notons la présence de terre cuite grossière locale à glaçure incolore ou multicolore (XVIII^{e}–XIX^{e} siècles), de *creamware* (1760–1840), de terre cuite fine blanche (1805 à aujourd'hui), de grès grossier *Derbyshire 3* (1800–1875), de terre cuite fine blanche vitrifiée (1840 à aujourd'hui) et de porcelaine. À cela s'ajoutent cinq fragments de pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche, sans marque ni décor. Le reste de la collection est composé d'un fragment de peigne en plastique, d'un bas, d'éléments indéterminés, ainsi que d'ossements de petits, moyens et gros mammifères ainsi que d'oiseaux, dont un présentant des traces de découpe à la scie.

La collection associée au site CcFc-14 comporte essentiellement des matériaux de construction et de la quincaillerie d'architecture. On note toutefois plusieurs objets liés à la consommation d'aliments et de breuvages, ainsi que des éléments liés à l'habillement. Les artéfacts récupérés dans les quelques sondages réalisés autour des bâtiments témoignent d'une occupation qui s'amorce à compter du XIX^{e} siècle, voire du milieu du XVIII^{e} siècle, et qui s'étire jusqu'à la démolition des bâtiments, dans la foulée du développement du parc industriel de Bécancour.

8

Conclusion et recommandations

Le présent rapport avait pour objectif d'exposer les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur les portions des terrains 6.2 et 6.3 qui n'avaient pas été inventoriées par Arkéos par le passé. Cette intervention s'inscrit dans les démarches de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) visant à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur ses terrains vacants. Elle fait suite aux recommandations formulées dans l'étude de potentiel produite par le Grand Conseil de la Nation W8banaki (Bureau du Ndakina, 2022), étude qui avait mis de l'avant le fort potentiel archéologique du terrain, tant au niveau des occupations autochtones qu'eurocanadiennes.

Les terrains ont été sondés de manière intensive par une équipe de six à sept archéologues pendant près de cinq semaines afin de vérifier l'intégrité des contextes stratigraphiques et la présence de ressources archéologiques. Au total, 858 sondages manuels ont été effectués, ces derniers étant répartis dans quatre zones d'intervention. Compte tenu de la grande superficie à couvrir, l'espacement entre les sondages était variable, généralement de 10 m en bordure de l'ancien chemin du premier rang Dutort et de 30 m dans le reste des zones. Pour rappel, certains secteurs n'ont pas été inventoriés en raison de contraintes environnementales, telles que la présence de milieux humides, d'herbes à puce, de framboisiers très denses et d'arbres matures.

Au terme de cette intervention, aucun contexte d'occupation autochtone (artéfacts et/ou vestiges) n'a été mis au jour, ce qui ne signifie pas pour autant que le secteur n'a pas été fréquenté, voire occupé, par des groupes autochtones par le passé. L'inventaire a toutefois permis d'agrandir les limites du site archéologique CcFc-5 et d'en délimiter trois nouveaux

(CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15), tous rattachés à des établissements eurocanadiens. La nature de l'intervention, à savoir un inventaire sur une grande superficie, a toutefois limité la documentation de chacun de ces sites. Ceux-ci sont tous situés au sud du chemin du premier rang Dutort, sur des terrains bien drainés et ne subissant pas l'effet des inondations associées aux crues (courbes de 20 et 100 ans).

L'extension des limites du site CcFc-5, consécutive aux résultats de l'inventaire de 2025, permet de documenter ce qui pourrait être le secteur domestique du lot 97, associé au bâtiment agricole mis au jour en 2015. Malgré le nombre limité de sondages et l'ambiguïté du vestige mis au jour, la culture matérielle recueillie est représentative d'une occupation domestique couvrant la période comprise entre la fin du XVIII^{e} siècle et le milieu du XIX^{e} siècle. Le site CcFc-15, situé sur le lot 100 du cadastre originaire, a quant à lui livré un vestige en pierres des champs ainsi qu'une culture matérielle représentative d'une occupation agro-domestique s'échelonnant de la fin du XVIII^{e} au début du XX^{e} siècle.

Les sites CcFc-13 et -14 sont, pour leur part, situés sur le lot 106 du cadastre originaire. Cet emplacement, occupé jusqu'à la fin des années 1960, comporte encore des vestiges hors-sols, à savoir ceux d'un grand bâtiment agricole sur le site CcFc-13 et ceux d'une résidence et d'une dépendance sur le site Ccfc-14. La documentation archéologique du bâti, la séquence stratigraphique observée et la culture matérielle récupérée permettent d'affirmer hors de tout doute que cet établissement a été occupé depuis le milieu du XVIII^{e} siècle. La présence d'un corps de bâtiment de petite taille, avec une base de cheminée en son centre, laisse par ailleurs penser qu'une occupation domestique initiale a pu avoir lieu sur le site CcFc-13. Cependant, seule une fouille extensive, combinée à des recherches documentaires, permettrait de mieux comprendre les schèmes d'établissement sur le lot 106.

8.1 Constats

Plusieurs constats peuvent être formulés à la suite des activités de terrain.

Dans un premier temps, il est désormais possible d'avancer que l'emprise de la zone Z-01, et plus largement celle du terrain 6.2, n'était pas propice à une occupation humaine récurrente, que ce soit au cours du Sylvicole ou depuis l'arrivée des premiers colons eurocanadiens. En effet, bien que ce terrain soit situé à une distance d'environ 500 m du fleuve, à l'instar du site Monique (CcFc-2), son niveau est bas et son sol gorgé d'eau. Plusieurs fossés artificiels y ont d'ailleurs été aménagés au fil du temps afin de faciliter l'écoulement des eaux de surface lors de la mise en culture des terres. En outre, ce terrain ne comporte pas de monticules sableux favorables

à un établissement, tel que celui qui existait au site Monique jusqu'à son dérasement à la fin des années 1970. Aucune nouvelle intervention archéologique n'est donc recommandée à cet emplacement.

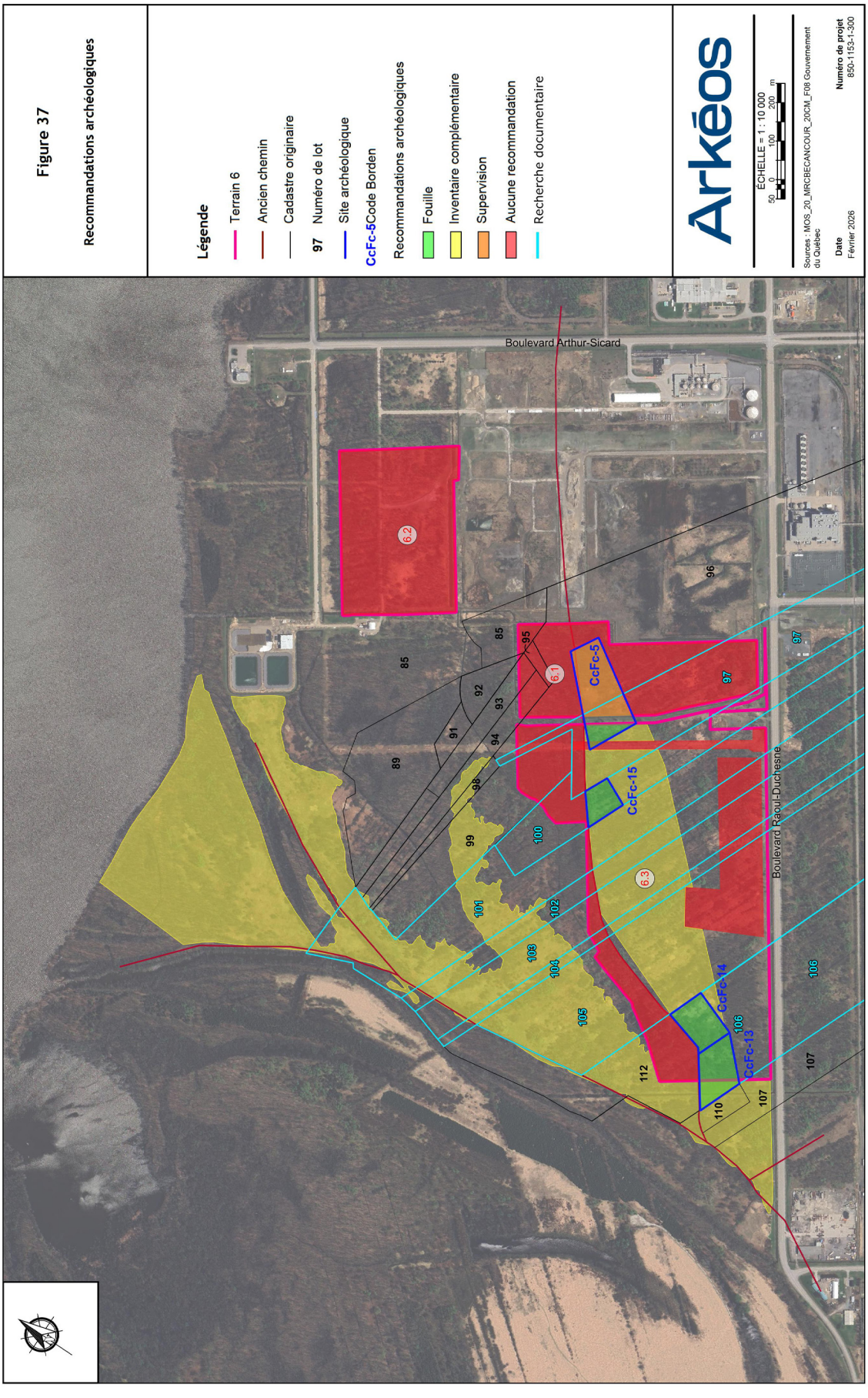
Dans un deuxième temps, les données recueillies indiquent également que la zone Z-2 (partie nord du terrain 6.3) ne se prêtait pas à une occupation humaine récurrente. À l'instar de la zone Z-1, cette zone est segmentée par de nombreux fossés qui permettent l'écoulement des eaux de surface de ce terrain de basse altitude. L'intervention a en outre permis de confirmer que les établissements agricoles des lots 97 et 100 (CcFc-5 et CcFc-15) étaient situés au sud de l'ancien chemin du premier rang Dutort, et non dans l'emprise de la zone Z-2. En ce qui concerne le lot 99, des recherches archivistiques permettraient de préciser le type d'occupation qui y a eu cours, celui-ci ne rejoignant ni le chemin du premier rang Dutort ni celui du Petit Chenal. Compte tenu du grand nombre de fossés aménagés dans la portion sud de ce lot, ainsi que de leur espacement, on peut toutefois supposer qu'aucune habitation n'y a jamais été érigée. Aucune nouvelle intervention archéologique n'est donc recommandée dans la zone Z-2.

En troisième lieu, l'observation de la figure 3 et des figures spécifiques aux zones Z-3 et Z-4 (voir figures 21 et 31) montre que le front sud des lots 97 et 100 à 103 a été davantage sondé que celui des lots 104 à 106, et ce, même si deux sites ont été délimités sur le lot 106. On remarque également que l'arrière des lots a été beaucoup moins sondé en raison de contraintes temporelles et environnementales, notamment sur les lots 97, 100 et 105. L'intervention menée sur le terrain 6.3 a toutefois démontré que les espaces situés au nord de l'ancien chemin du premier rang Dutort étaient fortement chargés en eau de surface, limitant les possibilités d'occupation durable. Les établissements agro-domestiques, de même que les occupations autochtones antérieures, sont ainsi plus susceptibles d'avoir été situés au sud du chemin du premier rang Dutort ou en marge du chemin du Petit Chenal, plus près de la rivière.

Enfin, rappelons que les espaces investigués par le passé sur les terrains 6.1 (à l'exception du site CcFc-5), 6.2 et 6.3 (Arkéos, 2004, 2015, 2016, 2019) sont considérés comme ayant été suffisamment sondés et qu'aucune intervention archéologique supplémentaire n'y est nécessaire.

8.2 Recommandations

Les résultats de l'inventaire archéologique de 2025 permettent de formuler des recommandations articulées autour de trois volets pour ce qui est du terrain 6.3 : des recherches documentaires en archives, des inventaires complémentaires et des fouilles archéologiques.


Figure 37
Recommandations archéologiques
Légende
Terrain 6
Ancien chemin
Cadastre originaire
97 Numéro de lot
Site archéologique
CcFc-5Code Borden
Recommandations archéologiques
Fouille
Inventaire complémentaire
Supervision
Aucune recommandation
Recherche documentaire
Arkéos
ÉCHELLE = 1 : 10 000
50 0 100 200 m
Sources : MOS_20_MRCBECANCOUR_20CM_F08 Gouvernement du Québec
Date
Février 2026
Numéro de projet
850-1153-1-300
Boulevard Arthur-Sicard
Boulevard Raoul-Duchesne
6.1
6.2
6.3
CcFc-5
CcFc-15
CcFc-14
CcFc-13

Deux autres recommandations sont également mises de l'avant, à savoir une supervision archéologique advenant la réalisation de travaux d'excavation sur la portion du site CcFc-5 située sur le terrain 6.1 et la réalisation d'un inventaire archéologique sur le terrain non numéroté de la SPIPB situé en marge nord des terrains 6.1 et 6.3. La figure 37 illustre la répartition spatiale de ces différentes recommandations. Rappelons également ici que le Bureau du Ndakina a réitéré sa volonté de participer à toute nouvelle intervention archéologique sur les terrains de la SPIPB.

Recherches documentaires

À la suite de la découverte de trois nouveaux sites archéologiques (CcFc-13, CcFc-14 et CcFc-15) et de l'agrandissement du site CcFc-5, il est recommandé de procéder à des recherches documentaires en archives afin de reconstituer, minimalement, la chaîne des titres des lots 97, 100 et 106 et de préciser ainsi la chronologie et la nature des occupations qui y ont eu lieu. Il est recommandé de réaliser ces recherches avant toute nouvelle intervention sur le terrain, de façon à permettre une meilleure compréhension de l'occupation effective des sites archéologiques et à mieux cibler les secteurs à fouiller.

Considérant que les lots 101 à 106 recoupaient à la fois le chemin du premier rang Dutort et celui du Petit Chenal, il serait souhaitable d'étendre les recherches documentaires aux lots 101 à 105. Cette démarche permettrait de vérifier si les établissements agro-domestiques associés à ces lots se sont bel et bien développés en bordure du chemin du premier rang Dutort et, donc, dans l'emprise du terrain 6.3. Elle permettrait aussi de statuer sur la nécessité, ou non, de procéder à un inventaire archéologique complémentaire sur les lots 101 à 105 avant leur développement. De telles recherches permettraient, en outre, de documenter les occupations sur le terrain non numéroté délimité au sud par les terrains 6.1 et 6.3, à l'est par le terrain 6.2, à l'ouest par la rivière et au nord par le fleuve. Ces informations s'avéreraient fortement utiles dans l'éventualité où la SPIPB souhaiterait entreprendre le développement de ce secteur dans le futur.

Inventaires complémentaires

Bien que l'inventaire archéologique mené en 2025 ait permis de réaliser 858 sondages manuels, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique complémentaire afin de compléter les enregistrements archéologiques aux endroits les moins sondés. Ainsi, il est recommandé de réaliser des sondages manuels plus serrés en devanture du lot 105 et à l'arrière des lots recoupant l'emprise de la zone à potentiel prioritaire 1 qui, telle que délimitée dans l'étude de potentiel produite par le Grand Conseil de la Nation W8banaki (Bureau du Ndakina, 2022),

recoupe elle-même le terrain 6.3. Cette intervention archéologique complémentaire permettrait de s'assurer que l'espace a été suffisamment sondé pour pouvoir décréter l'absence de contextes d'occupation autochtone.

À la lumière des résultats des recherches documentaires en archives, il pourrait également être recommandé de procéder à un inventaire archéologique complémentaire aux endroits où la présence d'anciens établissements agro-domestiques est attestée par des documents notariés, et ce, même si aucun vestige ou contexte archéologique n'a été observé lors de la campagne de 2025. L'objectif serait de repérer des vestiges de tels établissements et de délimiter les sites archéologiques qui y sont associés, afin de déterminer les meilleures mesures de mitigation à appliquer, le cas échéant.

Fouille archéologique

Il est également recommandé de procéder à la fouille des sites archéologiques mis au jour et agrandis en 2025, et ce, en amont du développement du terrain 6.3. Ces interventions permettraient de préciser l'organisation spatiale des établissements, ainsi que leur évolution jusqu'à leur abandon, tout en apportant des informations inédites sur leurs occupants. Rappelons par ailleurs qu'il n'est pas exclu que ces sites comportent des contextes d'occupation autochtones antérieurs, considérant qu'il est fréquent que plusieurs types de contextes se superposent sur un espace jugé favorable à l'établissement.

Dans le cadre de ces interventions, il est recommandé de faire arpenter chacun des vestiges dégagés et mis au jour. Des activités de défrichage non agressives et le recours à une pelle mécanique seront nécessaires à la bonne réalisation de ces interventions. Des mesures de mitigation appropriées pourront ensuite être recommandées en prévision du développement du terrain.

Autres recommandations

À ces recommandations spécifiques aux secteurs visés par l'intervention de 2025 s'ajoutent deux autres recommandations. La première concerne la portion du site CcFc-5 située dans l'emprise du terrain 6.1 et vise à rappeler l'importance de procéder à une supervision archéologique advenant son développement et la réalisation de travaux d'excavation dans ce secteur. Les modalités de cette supervision devraient permettre à une équipe d'archéologues en effectif conséquent de pouvoir diriger les opérations mécaniques de défrichement et de décapage des niveaux de surface, de manière à assurer l'enregistrement complet des contextes

archéologiques. Advenant une telle supervision, l'emphase sera portée sur le relevé des vestiges structuraux mis au jour et, forcément, sur la contextualisation de ces aménagements par le biais d'un dégagement manuel des sols et de la récupération des vestiges mobiliers.

La seconde recommandation concerne le terrain non numéroté situé en marge nord du terrain 6.3. Ce terrain recoupe une quinzaine de lots du cadastre originaire, dont certains comportaient des établissements jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. Considérant que le chemin du Petit Chenal qui s'y trouvait est aussi ancien que celui du premier rang Dutort, sinon plus vieux encore, il est fort probable que des colons s'y soient établis dès le XVIII^{e} siècle. Par ailleurs, les secteurs surélevés situés en bordure de la rivière et à proximité de son embouchure sont susceptibles d'avoir accueilli des campements autochtones depuis le Sylvicole. En conséquence, un inventaire archéologique préalable est à prévoir par la SPIPB dans l'éventualité où ce terrain serait développé.

Ouvrages consultés

ARKÉOS (2004a)
Centrale de congénération à Bécancour - Inventaire archéologique. Montréal, SNC Lavallin.

ARKÉOS (2004b)
Inventaire et fouille archéologiques - Projet de transmission de gaz naturel à Bécancour. Montréal, Groupe Conseil UDA inc..

ARKÉOS (2015a)
Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais azoté (urée) dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, IFFCO Canada Inventaire et fouilles - archéologiques du site CcFc-5. SNC Lavallin.

ARKÉOS (2015b)
Projet de production d'engrais d'IFFCO Canada à Bécancour - Inventaire archéologique. Montréal, SNC Lavallin.

ARKÉOS (2016)
Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais azoté (urée) dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, IFFCO Canada - Inventaire et fouilles archéologiques du site CcFc-5. Montréal, SNC Lavallin.

ARKÉOS (2019)
Usine d'engrais et de méthanol par ProjetBécancour.ag à Bécancour - Inventaire archéologique. Montréal, SNC Lavallin.

BELLAVANCE, C., Y. ROUSSEAU ET J. ROY (2013)
Histoire du Centre-du-Québec. Les Régions du Québec 23. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

BIRCH, J. (2015)
« Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies ». *Journal of Archaeological Research* 23 (3) : 263-323.

BROWN MACPHERSON, J. (1967)
« Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland ». *Cahier de Géographie du Québec* 11 (23) : 343-360.

BUREAU DU NDAKINA DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI (2022)
Étude de potentiel - Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Wôlinak, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

BUREAU DU NDAKINA DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI (2023a)
Intervention archéologique à Bécancour : Nouveau Monde Graphite – lot cadastral 3 294 065. Wôlinak, Nouveau Monde Graphite.

BUREAU DU NDAKINA DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI (2023b)
Inventaire archéologique d'une partie du coteau d'argile sur les terrains 5, 12 et 25 de la SPIPB, Bécancour. Wôlinak, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

BUREAU DU NDAKINA W8BANAKI (2024)
Intervention archéologique sur le site Wajosis (CcFc-11) : fouilles 2023. Wôlinak, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

BUREAU DU NDAKINA W8BANAKI (2025)
Inventaire archéologique. Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour. Hydro-Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

BUSSIÈRES, M. (2009)
De la voie de passage au chemin public. Le réseau routier et ses représentations dans la province de Québec. Thèse de doctorat. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.

CERANE (1991)
Bécancour, chemin Nicolas-Perrot, réaménagement, surveillance archéologique. Ville de Bécancour.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et R. RIBES (1986)
« Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa ». *Recherches amérindiennes au Québec,* 16 (2-3) : 5-56.

COURVILLE, S. et S. LABRECQUE (1988)
Rapport préliminaire des recherches archéologiques dans les opérations 2E11 et 2E17. Fort Beauséjour, Aulac, N. B. 1966. Ottawa, Parcs Canada.

CREESE, J. L. (2014)
« Village Layout and Social Experience: A Comparative Study from the Northeast Woodlands ». *Midcontinental Journal of Archaeology* 39 (1) : 1-29.

DALTON, A. S., M. MARGOLD, C. R. STOKES, L. TARASOV, A. S. DYKE, R. S. ADAMS, S. ALLARD, *et al.* (2020)
« An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex ». *Quaternary Science Reviews* 234 : 106-223.

DAY, G. M. (1978)
« Western Abenaquis ». Dans *Handbook of North American Indians, Northeast,* Vol. 15, édité par B. G. Trigger : 148-159. Smithsonian Institution.

DAY, G. M. (1981)
Identity of the Saint-Francois Indians. Mercury Series. Ottawa, University of Ottawa Press.

DIONNE, J.-C. (1977)
« La mer de Goldthwait au Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 31 (1-2) : 61-80.

DIONNE, J.-C. (1998)
« État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec ». *The Canadian Geomorphology Research Group Bibilography Database*.

DIONNE, J.-C. (2001)
« Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». Dans *Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada*, édité par T. K. Weedle et M. J. Retelle : 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DIONNE, J.-C. (2002)
« État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire* 56 (1) : 97-121.

DOUGLASS, R. J. W. et L.-P. TREMBLAY, ÉDS (1972)
Géologie et ressources minérales du Canada. Partie A. Canada. Série de la géologie économique 1. Ottawa, Ministère de l'Énergie, des mines et des Ressources Canada.

DYKE, A. S. (2004)
« An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada ». Dans *Quaternary Glaciations-Extent and Chronology, Part II: North America*, édité par J. Ehlers et P. L. Gibbard : 373-424. Developments in Quaternary Sciences 2. Elsevier.

GILL, L. (2003)
« La nation abénaquise et la question territoriale ». *Recherche amérindiennes au Québec* 33 (2) : 71-74.

HART, J. P. et W. ENGELBRECHT (2012)
« Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis ». *Journal of Archaeological Method and Theory* 19 : 322-349.

JORDAN, K. A. (2013)
« Incorporation and Colonization: Postcolumbian Iroquois Satellite Communities and Processes of Indigenous Autonomy ». *American Anthropologist* 115 (1) : 29-43.

LAMARCHE, L. (2005)
Histoire géologique Holocène du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres. Mémoire de maîtrise. Montréal, Université du Québec à Montréal.

LAMARCHE, L. (2011)
Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.

MAROIS, R. (1973)
Activités estivales, 1973. Ottawa, Musée national de l'Homme.

MILNER, G. R., G. CHAPLIN et EMILY. ZAVODNY (2013)
« Conflict and Societal Change in Late Prehistoric Eastern North America ». *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews* 22 (3) : 96-102.

OCCHIETTI, S., M. CHARTIER, C. HILLAIRE-MARCEL, M. COURNOYER, STEPHEN. L. CUMBAA et C. R. HARRINGTON (2001)
« Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 ans BP : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire* 55 (1) : 23-46.

PARENT, M., J.-M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE (1985)
« Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17-37.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1988)
« Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 42 (3) : 215-246.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999)
« Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake Development in the Appalachians of Southeastern Québec ». *Géographie Physique et Quaternaire* 53 (1) : 117-135.

RIBES, R. (1975)
Rapport préliminaire des activités de l'été 1974. Trois-Rivières, UQTR, Musée d'archéologie préhistorique.

RIBES, R. (1977)
Préhistoire de la Mauricie : étude des sites amérindiens en Mauricie et dans la vallée moyenne du Saint-Laurent. Trois-Rivières, UQTR, Musée d'archéologie préhistorique.

RICHARD, P. J. H. (1995)
« Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP : essai ». *Géographie physique et Quaternaire* 49 (1) : 117-140.

RICHARD, PIERRE. (2018)
« Le Grand Témoin ou La genèse d'un paysage laurentien ». Dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*, édité par A.-M. Balac et F. C. Bélanger : 290-301. Signe des Amériques 15. Recherches amérindiennes au Québec.

ROWE, J. S. (1972)
Les régions forestières du Canada. n° de publ. 1300. Service canadien des forets, Environnement Canada.

SASSAMAN, K. E. (2004)
« Complex Hunter–Gatherers in Evolution and History: A North American Perspective ». *Journal of Archaeological Research* 12 (3) : 227-280.

Plans anciens

1709 Catalogne, G de et J-B Decouagne. *Cartes des gouvernements de Québec et de Trois-Rivières*. Bibliothèque et Archives Canada : H1/300/1709.

1815 Bouchette, J. *Topographical map of the province of Lower Canada shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, [...]*. BAnQ : 0000090115.

1831 Bouchette, J. *Topographical map of the districts of Quebec, Three Rivers, St.Francis and Gaspé, [...]*. Londres. BAnQ : E21,S555,SS1,SSS15,P1.

1853 *Becancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenaquis in 1708*. Bibliothèque et Archives Canada : RG10M 78903/78.

1892 Tourigny, H-B. *Plan d'une partie de la Rivière Bécancour*. Greffe en ligne : PL5375.

1965 Lair, E. *Plan du territoire à être érigé en une municipalité sous le nom de Ville de Bécancour*. Greffe en ligne : https://appli.foncier.gouv.qc.ca

Sites internet

Conseil des Abénakis de Wôlinak
Capsules historiques. https://cawolinak.com/capsules-historiques/

Info-Sols
https://www.info-sols.ca/

Ministère des Ressources natureles et Forêts
Greffe de l'arpenteur général du Québec
https://appli.foncier.gouv.qc.ca/gagq

Patrimoine Bécancour
https://patrimoinebecancour.com/

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
https://www.spipb.com/fr/a-propos

Topographic-map
Carte topographique Bécancour (MRC)
https://fr-ca.topographic-map.com/map-tvwdn/B%C3%A9cancour-MRC/

Ville de Bécancour
Portrait. https://becancour.net/decouvrir/portrait

Annexe 1

Analyse de la culture matérielle

Annexe 1.1
BEC-2025-01 (code temporaire)

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Bécancour
Code : BEC-2025-01
Archéologue : Jessica Labonté
Analyste : Justine Rioux
Date : 20-01-2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8-55	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats jointifs de rebord à pâte orange. Pouvant être de la TCG locale ayant perdu toute sa glaçure. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 1).	1	
8-75	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi et éclat jointifs. Glaçure vert pâle, mince et rugueuse à l'intérieur, vert vif, lisse et brillante à l'extérieur. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 2).	NC	
8-75	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 3).	NC	
8-82	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 4).	NC	
9-53	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous indéterminés très rouillés NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 5).	1	
9-54	3.1.1.1	Fer ind	fer à cheval ?	1	1	2.1	Moyens de transport	inc	Fragment plus ou moins plat et courbé, pouvant être un fer à cheval. Concrétion très importante. . (# INV.: 6).	1	
14-13	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi et fond dont 3 sont jointifs, ayant perdu toute leur glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 7).	1	
14-35	1.1.1	Terre Cuite Grossière	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange pouvant être de la brique ou TCG locale ayant perdu toute sa glaçure. . (# INV.: 8).	1	
14-35	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure brun-jaune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 9).	1	
14-35	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 10).	1	
14-39	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé rouillé. . (# INV.: 11).	1	
14-39	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Grosse concrétion, probablement un clou. . (# INV.: 12).	1	
14-41	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi, glaçure brun foncé et verdâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 13).	1	
99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragment de paroi, glaçure brun foncé et brun verdâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 14).	1	
99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord, altération faible causée par la chaleur ou le feu. Décor de type shell edge indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 15).	1	
99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond et fragment de jonction marli-bouge. Décor imprimé bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 16).	1	
99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Décor imprimé violet à motif indéterminé avec une scène extérieure. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 17).	1	
99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond à pied annulaire et fragment de paroi, pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 18).	1	
99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur la bordure, motif de marguerites et points. Pourrait avoir déjà été peint en rose par-dessus la glaçure. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 19).	1	
99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond à pied annulaire. Décor indéterminé bleu foncé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 20).	1	
99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragment de paroi, pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 21).	1	
99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Inscriptions imprimées en noir: « [...] / S[TAFFORDSHIRE] / [M]AD[E IN ENGLAND] / [L]UXOR [VELLUM] / REG[...] », produit par Swinnertons Ltd. (1906-1973 c.), Angleterre, Hanley (Staff.). Pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits. Datation production estimée: 1940 po. - 1973 c.. (# INV.: 22).	1	
99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 23).	1	
99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Décor moulé de lignes et bandes en relief créant une grille.. (# INV.: 24).	1	
99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de rebord à large ouverture filetée. . (# INV.: 25).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Bécancour
Code : BEC-2025-01
Archéologue : Jessica Labonté
Analyste : Justine Rioux
Date : 20-01-2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot ?	2	0	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de paroi, au moins 1 pan plat, et fragment d'épaule (?) portant inscriptions moulées « […]24[…] ». Pouvant appartenir à l'objet précédent. . (# INV.: 26).	1	
99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de talon et de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. . (# INV.: 27).	1	
99	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Petit carreau, décor pressé de losanges en relief. Vitre de meuble? . (# INV.: 28).	1	
99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule. . (# INV.: 29).	1	
99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi de bouteille à corps de section circulaire. Inscription moulée: « […]C[…] ». Décor moulé de points en relief (irréguliers).. (# INV.: 30).	1	
99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, ouverture à capsule, col rétréci vers le haut, épaule tombante et cul légèrement concave portant inscriptions moulées: « BOTTLE (en arc de cercle) / 3 / (symbole de carré) . D (dans un losange) 1 / 1625 / MADE IN CANADA (en arc de cercle inversé) ». Produite par la Dominion Glass Company (1886-1995 c.), à l'usine de Pointe-Saint-Charles en juillet-août 1951 selon le code. Datation production estimée: 1951 po. - 1952 an.. (# INV.: 31).	1	
99	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment indéterminé. . (# INV.: 32).	1	
99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau. . (# INV.: 33).	1	
99	5.3.1.1	Bakelite	plaque d'interrupteur	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment de coin de plaque quadrangulaire brun mat, probablement pour 2 interrupteurs. Décor moulé floral et géométrique stylisé sur fond de très fines lignes parallèles.. (# INV.: 34).	1	
99	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.4.4	Coiffure	frag	Fragment de peigne à dos droit et dents plates. En plastique coloré brun transparent. . (# INV.: 35).	1	
99	3.1.1.2	Acier	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	inc	Lame de couteau à dos convexe en pointe. Soie cassée, lame émoussée. . (# INV.: 36).	1	
99	5.3.1	Plastique	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments jointifs de plastique blanc, mince et légèrment courbé. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 37).	NC	
99	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de caoutchouc mince et souple, noir, aux bords déchirés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 38).	NC	
99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Grand clou tréfilé portant des résidus de fibres de bois perpendiculaires à sa tige. Rouillé. . (# INV.: 39).	1	
99	3.1.1.1	Fer ind	boulon et écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Boulon à extrémité distale cassée, filet presque disparu, écrou hexagonal. Concrétion importante. . (# INV.: 40).	1	
99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de gros mammifère. . (# INV.: 41).	1	
99	5	Matières organiques	noix	1	1	6.2	Végétaux	comp	Coque de noyer grugée (?) en 2 endroits. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 42).	NC	
99	7.22	Métal cuivreux et cuir	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Pièces de cuir d'épaisseur et de forme variables, certains reliés par un cordon de cuir et d'autres par des rivets en métal cuivreux. Pourrait être une pièce d'harnachement à chevaux? . (# INV.: 43).	1	
99	7.22	Métal cuivreux et cuir	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	frag	Bandes de cuir superposées et repliées, maintenues par 4 rivets en métal cuivreux. Pourrait être une pièce d'harnachement à chevaux? . (# INV.: 44).	1	
99	5.5.7	Cuir	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	frag	Pièces de cuir avec rangées de trous de couture. 1 pièce avec cordon en cuir. Pourrait être une pièce d'harnachement à chevaux? . (# INV.: 45).	1	

Annexe 1.2
Site CcFc-5

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Ferme Bourbeau-Boisvert
Code : CcFc-5
Archéologue : Jessica Labonté
Analyste : Justine Rioux
Date : 20-01-2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8A	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. . (# INV.: 1).	1	
8A	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de rebord ayant perdu presque toute sa glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# INV.: 2).	1	
8A	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 3).	1	
8A	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petits éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 4).	1	
8A	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	10	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord et paroi, glaçure de teinte variable. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 5).	1	
8A	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de rebord et paroi, glaçure de teinte variable, pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 6).	1	
8A	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 7).	1	
8A	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de rebord. Décor indéterminé bleu pouvant être de type Shell Edge. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 8).	1	
8A	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	13	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments et éclats de paroi dont fond à pied annulaire. Glaçure teintée bleu-gris pour 2 fragments. Certains pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 9).	1	
8A	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau. . (# INV.: 10).	1	
8A	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 11).	1	
8A	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 12).	1	
8A	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous découpés présentant une concrétion importante. . (# INV.: 13).	1	
8A	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 14).	1	
8A	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère dont 2 sont blanchis. . (# INV.: 15).	1	
8B	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 16).	1	
8B	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Décor peint noir à motif de ligne. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 17).	1	
8B	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de fond Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 18).	1	
8B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 19).	1	
8B	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 20).	1	
8B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	frag	Fragment de rebord, col haut évasé et lèvre droite. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# INV.: 21).	1	
8B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau. . (# INV.: 22).	1	
8B	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 23).	1	
8B	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 24).	1	
8B	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou découpé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 25).	1	
8B	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 26).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Ferme Bourbeau-Boisvert
Code : CcFc-5
Archéologue : Jessica Labonté
Analyste : Justine Rioux
Date : 20-01-2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8B	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os blanchi. . (# INV.: 27).	1	
8C	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit éclat de paroi. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 28).	1	
8C	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petit éclat à pâte orange, pouvant appartenir à l'objet précédent. . (# INV.: 29).	1	
8C	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond très mince, glaçure bleutée. Décor peint vert à motif indéterminé possiblement floral, face interne. Datation matériau: 1775 c. - 1830 c. (# INV.: 30).	1	
8D	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 31).	1	
8D	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau. . (# INV.: 32).	1	
8E	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de paroi, glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 33).	1	
8E	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir à l'objet précédent. . (# INV.: 34).	1	
8E	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte chamois-beige, aucune glaçure apparente. . (# INV.: 35).	1	
8E	5.1.4	Coquille	coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	comp	Coquille d'escargot. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 36).	NC	
8F	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 37).	1	
8G	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	10	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments et éclats de paroi, glaçure de teinte variable. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 38).	1	
8G	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 39).	1	
8G	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petits éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 40).	1	
8G	1.1.2.31	Creamware	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 41).	1	
8G	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments et éclats de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 42).	1	
8G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Décor imprimé bleu motif indéterminé. Éléments géométriques. Pouvant être un motif Willow. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 43).	1	
8G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe brun, motif indéterminé, bande brun clair soulignant la lèvre (face externe). Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 44).	1	
8G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Altération faible indéterminé affectant la glaçure. Décor bleu indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 45).	1	
8G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi pouvant appartenir aux objets déjà décrits. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 46).	1	
8G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petit éclat de paroi pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 47).	1	
8G	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 48).	1	
8G	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 49).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Ferme Bourbeau-Boisvert
Code : CcFc-5
Archéologue : Jessica Labonté
Analyste : Justine Rioux
Date : 20-01-2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8G	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Éclat de paroi. . (# INV.: 50).	1	
8G	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. . (# INV.: 51).	1	
8G	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé présentant une concrétion importante. . (# INV.: 52).	1	
8G	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Fragment de clou indéterminé présentant une concrétion très importante. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 53).	NC	
8G	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Pouvant être des fragments de clous indéterminés présentant une concrétion très importante. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 54).	NC	
8G	3.1.3	Métaux et alliages stannifères	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Bouton circulaire et plat en alliage moulé, attache cassée. Corrosion importante. Type plutôt associé à la 2e moitié du XVIIIe siècle. . (# INV.: 55).	1	
8G	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments et éclats d'os de petit à gros mammifère. . (# INV.: 56).	1	
8H	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure brun foncé brillante. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 57).	1	
8H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de fond. Décor imprimé bleu motif indéterminé. Pouvant être un motif Willow. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 58).	1	
8H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord et de fond. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 59).	1	
8H	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Fragment de clou découpé présentant une concrétion très importante. . (# INV.: 60).	1	
8J	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments jointifs de rebord et paroi, lèvre évasée, glaçure brun foncé ayant presque entièrement disparu. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 61).	1	
8J	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 62).	1	
8J	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond à pied annulaire. Décor imprimé bleu, motif indéterminé probablement Willow. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 63).	1	
8J	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 64).	1	
8J	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule ou de col. . (# INV.: 65).	1	
8K	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi, glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 66).	1	
8K	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 67).	1	
8K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Décor peint bleu foncé, gros traits, à motif indéterminé possiblement floral. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 68).	1	
8K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Décor imprimé bleu, motif indéterminé pouvant être Willow. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 69).	1	
8K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor mixte, bordure moulée (cordon?) rehaussée d'une ligne peinte noire. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 70).	1	
8K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi pouvant appartenir aux objets déjà décrits. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 71).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Ferme Bourbeau-Boisvert
Code : CcFc-5
Archéologue : Jessica Labonté
Analyste : Justine Rioux
Date : 20-01-2026
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
8K	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petits éclats de paroi. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 72).	1	
8K	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Fragments jointifs de clou découpé présentant une concrétion très importante. . (# INV.: 73).	1	
8K	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Pouvant être un fragment de clou indéterminé présentant une concrétion très importante. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 74).	NC	
8K	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment indéterminé présentant une concrétion très importante. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 75).	NC	
8L	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi, glaçure brune mouchetée de jaune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 76).	1	
8L	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pied. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 77).	1	
8M	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 78).	1	
8M	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond et de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 79).	1	
8M	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Décor à l'engobe polychrome (blanc et brun) à motif indéterminé pouvant être Mocha. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 80).	1	
8M	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de fond apode et fragment de paroi, pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 81).	1	
8M	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de goulot, bague profilée en V évasée vers le bas. Ouverture terminée à la pince. . (# INV.: 82).	1	
8M	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os blanchi. . (# INV.: 83).	1	
8N	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de fond et de paroi. Glaçure jaunâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 84).	1	
8N	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petit éclat à pâte orange, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits. . (# INV.: 85).	1	
8P	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de rebord, lèvre ourlée vers l'intérieur. Glaçure brun foncé d'aspect mat possiblement altérée. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 86).	1	
8P	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi, glaçure brun foncé, pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 87).	1	
8P	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 88).	1	
8P	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. . (# INV.: 89).	1	
8Q	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs près du rebord, glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 90).	1	

Annexe 1.3
Site CcFc-13

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi, glaçure brun foncé presque disparue. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 1).	1	
1A	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	frag	Fragment de col de bouteille en verre vert clair portant étiquette ACL d'aspect beige (ayant probablement été blanche), inscription en négatif « 7UP ». Datation production estimée: 1939 c. - 1958 c.. (# INV.: 2).	1	
1A	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base en verre vert clair émeraude, inscription moulée « [...]23[...] ». . (# INV.: 3).	1	
1A	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi en verre vert clair émeraude, traces d'étiquette et inscription ACL illisible. . (# INV.: 4).	1	
1A	7.8	Fer et os	manche	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Fragment de côte mince en os avec tête de petit clou de fixation en fer. . (# INV.: 5).	1	
1A	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 4.. (# INV.: 6).	1	
1A	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés repliés dont 1 portant des résidus de fibres de bois perpendiculaires à la tige. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# INV.: 7).	1	
1A	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Tiges de clous découpés dont 2 portant des fibres de bois perpendiculaires. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# INV.: 8).	1	
1A	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés dont 1 portant des résidus de fibres de bois perpendiuculaires à la tige. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 8.. (# INV.: 9).	1	
1A	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 10).	NC	
1A	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Pouvant être une tige de clou rouillée. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 11).	NC	
1A	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de bande rouillée aux extrémités cassées. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 12).	NC	
1A	5.3.1	Plastique	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de plastique blanc mince. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 13).	NC	
1A	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os long de gros mammifère probablement grugé. . (# INV.: 14).	1	
1B	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 15).	1	
1B	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 16).	1	
1C1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	frag	Fragment de paroi portant inscriptions ACL d'aspect blanc-beige « [...] d(r ou n?)[...] ». En verre vert style 7up. . (# INV.: 17).	1	
1C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou indéterminé très rouillé. . (# INV.: 18).	1	
1C1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de tige plate, extrémités repliées à 90 et 45 degrés. Pouvant être un fragment de boucle, de poignée, ou autre. Rouillé. . (# INV.: 19).	1	
1C1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments indéterminés sans forme précise. Très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# INV.: 20).	NC	
1C1	6	Matériau indéterminé	indéterminé	12	1	7.1	Indéterminé	frag	Petits fragments minces en matière noire et beige, sèche et friable. 1 fragment porte gros grains verts clair, semblable à du papier sablé? NB. ÉLAGUÉ: 12 sur 12.. (# INV.: 21).	NC	
1C1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Dent de gros mammifère. . (# INV.: 22).	1	
1C2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de rebord, lèvre ourlée vers l'intérieur, glaçure brune de teinte variable avec altération faible indéterminée donnant un aspect mat et grisâtre par endroits. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 23).	1	
1C2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	10	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments et éclats de rebord et paroi, glaçure de couleur variable. Certains pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 24).	1	
1C2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de rebord et de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 25).	1	
1C2	1.1.1	Terre Cuite Grossière	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Éclat de pâte beige-orangé, texture sableuse grossière avec beaucoup d'inclusions et de bulles d'air. Torchis, brique ou TCG locale très grossière? . (# INV.: 26).	1	
1C2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 27).	1	
1C2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 28).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 29).	1	
1C2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 30).	1	
1C2	1.99	Céramique altérée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord, altération haute indéterminée. Vraisemblablement terre cuite fine. Décor type Shell Edge indéterminé, lèvre ondulée.. (# INV.: 31).	1	
1C2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base à cul concave sphérique. Décor moulé de cannelures. Datation matériau: 1674 po. -. (# INV.: 32).	1	
1C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de paroi et de base de bouteille à corps de section circulaire. . (# INV.: 33).	1	
1C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petits éclats pouvant appartenir à l'objet précédent. . (# INV.: 34).	1	
1C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau. . (# INV.: 35).	1	
1C2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés rouillés. . (# INV.: 36).	1	
1C2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Fragment de tige de clou découpé rouillé. . (# INV.: 37).	1	
1C2	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous indéterminés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 5.. (# INV.: 38).	NC	
1C2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments indéterminés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 39).	NC	
1C2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment rectangulaire courbé, bords irréguliers. Rouillé. . (# INV.: 40).	1	
1C2	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os et de dent de mammifère. Très dégradé. . (# INV.: 41).	1	
1C3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de rebord, lèvre ourlée vers l'intérieur, glaçure brun clair. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 42).	1	
1C3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 43).	1	
1C3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment et éclats de rebord et paroi, glaçure brun foncé et brun-rouge. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 44).	1	
1C3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 45).	1	
1C3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Décor imprimé type flow bleu foncé, motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 46).	1	
1C3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 47).	1	
1C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau. . (# INV.: 48).	1	
1C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 12.. (# INV.: 49).	1	
1C3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragment de clou forgé rouillé. . (# INV.: 50).	1	
1C3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 51).	1	
1C3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous découpés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 52).	NC	
1C3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments sans forme précise rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 53).	NC	
1C4	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi, pâte beige, présence de glaçure mais altération moyenne indéterminée de la surface lui donne un aspect blanchâtre rugueux. . (# INV.: 54).	1	
1C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. . (# INV.: 55).	1	
1C4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. . (# INV.: 56).	1	
1C4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 57).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de rebord, lèvre ourlée vers l'intérieur. Altération moyenne pouvant avoir été causée par la chaleur ou le feu. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 58).	1	
1C5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 59).	1	
1C5	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi ayant perdu toute sa glaçure. Pâte beige. Pouvant être creamware, yellow ware, ou terre cuite fine chamois. . (# INV.: 60).	1	
1C5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 61).	1	
1C5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 62).	1	
1C5	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 63).	1	
1C5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	16	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 12 sur 16.. (# INV.: 64).	1	
1C5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés rouillés. . (# INV.: 65).	1	
1C5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. . (# INV.: 66).	1	
1C5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés rouillés. . (# INV.: 67).	1	
1C5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous découpés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# INV.: 68).	NC	
1C5	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# INV.: 69).	NC	
1C5	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Élément constitué d'une tige de section circulaire entortillée sur elle-même. Rouillé. . (# INV.: 70).	1	
1C6	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de rebord, glaçure brun mouchetée jaune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 71).	1	
1C6	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Éclat de paroi, glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 72).	1	
1C6	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord, paroi et base à pied annulaire. Décor imprimé bleu foncé à motif indéterminé avec bordure florale et scène centrale. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 73).	1	
1C6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 74).	1	
1D	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond, glaçure verdâtre mouchetée. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# INV.: 75).	1	
1D	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés dont 1 gros. Rouillés. . (# INV.: 76).	1	
1D	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou tréfilé rouillé. . (# INV.: 77).	1	
1E	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond dont 2 jointifs et 1 à pied annulaire. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 78).	1	
1E	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de fond. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 79).	1	
1E	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 80).	1	
1F	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu présent sur les 2 faces. Datation production estimée: 1820 c. - 1935 c.. (# INV.: 81).	1	
1F	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 82).	1	
1F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 83).	1	
1F	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 84).	1	
1F	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 85).	1	
1F	3.1.1.13	Fer tréfilé	boulon ?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Pouvant être un boulon rouillé. . (# INV.: 86).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1F	6	Matériau indéterminé	indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	frag	Petits fragments minces, matière noire indéterminée pouvant avoir été altérée par la chaleur ou le feu. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# INV.: 87).	NC	
1G	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 88).	1	
1G	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments et éclats de paroi jointifs, glaçure brun mouchetée de jaune et éclat de rebord à glaçure jaune-vert. Pâte non homogène variant de beige à rose-orange. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 89).	1	
1G	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange et beige pouvant être de la TCG locale ayant perdu toute sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 90).	1	
1G	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat portant inscriptions moulées indéterminées. . (# INV.: 91).	1	
1G	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi courbe. . (# INV.: 92).	1	
1G	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi et talon portant trace de moule. . (# INV.: 93).	1	
1G	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi courbe dont 1 épais. Pourraient appartenir à l'objet précédent. . (# INV.: 94).	1	
1G	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment légèrement courbé. . (# INV.: 95).	1	
1G	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Gros clou découpé rouillé. . (# INV.: 96).	1	
1G	3.1.1.1	Fer ind	manche	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	inc	Fragments jointifs de manche au bout arrondi, ayant déjà porté des côtes. 2 petits clous de fixation. Ustensile indéterminé. Rouillé. . (# INV.: 97).	1	
1G	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Longue pièce (23,5 cm) semblable à une équerre de fixation/support mais aucun trou visible. Rouillé. . (# INV.: 98).	1	
1G	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plaque légèrement courbée. Rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 99).	NC	
1H	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 100).	1	
1H	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome (bleu, brun et vert) à motif indéterminé probablement floral. Datation production estimée: 1795 c. - 1830 c.. (# INV.: 101).	1	
1H	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond à pied annulaire pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1775 c. - 1830 c. (# INV.: 102).	1	
1H	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# INV.: 103).	1	
1J1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord avec bec verseur, glaçure jaune et brun. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 104).	1	
1J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs de rebord. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 105).	1	
1J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 106).	1	
1J1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 107).	1	
1J1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous découpés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# INV.: 108).	1	
1J1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. . (# INV.: 109).	1	
1J1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 110).	NC	
1J1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	19	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments minces et plats dont 7 rebord. Rouillés. . (# INV.: 111).	1	
1J1	5.1.1	Os	ossement	10	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de gros mammifère dont 1 présentant des traces de découpe à la scie et 1 dent. . (# INV.: 112).	1	
1J2	5.1.1	Os	ossement	17	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments de côtes, os longs et scapula de gros mammifère . . (# INV.: 113).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1K	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi dont 2 sont jointifs, glaçure de teinte variable. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 114).	1	
1K	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 115).	1	
1K	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange pouvant être de la TCG locale ayant perdu toute sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 116).	1	
1K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de rebord. Décor peint polychrome (bleu et vert), motif indéterminé. Datation production estimée: 1805 c. - 1830 c.. (# INV.: 117).	1	
1K	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs de fond. Décor imprimé bleu pâle, motif indéterminé comportant vase et fleurs. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 118).	1	
1K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond jointifs et fragment de paroi avec trace d'arrachement d'élément circulaire (pied? bouton?). Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 119).	1	
1K	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 120).	1	
1K	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 6.. (# INV.: 121).	1	
1K	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 122).	1	
1K	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou indéterminé très rouillé. . (# INV.: 123).	1	
1K	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 124).	NC	
1K	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de gros fil de section circulaire, tordus ou pliés. Rouillés. . (# INV.: 125).	1	
1L	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord à lèvre ourlée vers l'intérieur, glaçure vert foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# INV.: 126).	1	
1L	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord et de paroi. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 127).	1	
1L	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de paroi pouvant appartenir à l'un des objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 128).	1	
1L	1.1.1	Terre Cuite Grossière	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment à pâte orange, texture grossière, pouvant être brique ou TCG locale ayant perdu toute sa glaçure. . (# INV.: 129).	1	
1L	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu foncé, motif indéterminé comportant bande sous la lèvre, face externe. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 130).	1	
1L	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Décor à l'engobe polychrome (bleu et brun), motif indéterminé comportant bandes. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 131).	1	
1L	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Décor imprimé flow bleu foncé, motif floral. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 132).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Goulot à ouverture à capsule, col cylindrique et épaule arrondie. Inscriptions moulées sur l'épaule: « 10 FL[...] / [...] // 10 F[...] / [...] ». Réalisée à la machine. . (# INV.: 133).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi et épaule avec col très court et amorce de bague ou filet. Inscription moulée: « [...] OZ. ». . (# INV.: 134).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Goulot à ouverture filetée, bague droite et col cylindrique court, corps probablement ovale ou rectangulaire. Réalisée à la machine. . (# INV.: 135).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de goulot et d'épaule dont 4 sont jointifs, ouverture filetée, bague arrondie, col rétréci vers le haut et épaule arrondie. Corps de section probablement circulaire. Fabriquée à la machine. Décor moulé de grosses côtes.. (# INV.: 136).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de goulot, épaule et paroi de pot à corps de section cylindrique, large ouverture filetée, petite bague arrondie. Fabriqué à la machine. . (# INV.: 137).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif indéterminé avec éléments géométriques.. (# INV.: 138).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'épaule et amorce de col. . (# INV.: 139).	1	
1L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. . (# INV.: 140).	1	
1L	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'épaule ou talon. Décor moulé à motif indéterminé. Datation matériau: 1674 po. -. (# INV.: 141).	1	
1L	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. . (# INV.: 142).	1	
1L	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Pot à ouverture filetée et bague arrondie, corps de section circulaire et cul légèrement concave. Inscriptions moulées: « sous la base: "1 / (symbole carré avec barre verticale) D (dans un losange avec un . à droite) 3 / 1651"; au bout du filet: "15" ». Produit par Dominion Glass Co. (1913-1995+) à l'usine de Wallaceburg en septembre-octobre 1953 selon la marque. Datation production estimée: 1953 po. - 1954 an.. (# INV.: 143).	1	
1L	2.3.1.10	V col transp brun	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi courbés. . (# INV.: 144).	1	
1L	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille ?	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi courbés, en verre turquoise foncé. . (# INV.: 145).	1	
1L	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 9 sur 12.. (# INV.: 146).	1	
1L	5.3.1.1	Bakelite	plaque d'interrupteur	2	1	4.8.2	Éclairage	inc	Fragments de plaque quadrangulaire brun mat légèrement chamarré, portant chacun un trou de fixation, ouverture rectangulaire au centre pour l'interrupteur. Rebords en biseau. Inscription moulée à l'endos: « S (dans un losange)[S (dans un losange)] ». Produite par Smith & Stone Ltd. (1919-1992), Canada, Georgetown (Ontario). Décor moulé floral et géométrique stylisé sur fond de très fines lignes parallèles.. (# INV.: 147).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	cloche	1	1	3.2	Élevage	comp	Cloche quadrangulaire aux coins arrondis, surmontée d'un anneau de fixation plat, battant manquant. Cloche à vache? Rouillé. Dimensions: H: 8,5 cm; L: 7,5 cm; l: 5,5 cm. . (# INV.: 148).	1	0001
1L	3.1.1.1	Fer ind	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	comp	Fer à cheval complet, avec rainures sur les branches, 8 étampures, 3 crampons: 2 gros formés par les éponges pliées à angle droit (1 extrémité quadrangulaire et 1 amincie)et 1 large crampon rectangulaire à la pince. Pour cheval de trait? Rouillé. . (# INV.: 149).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	comp	Gros fer à cheval complet, rainures sur les branches, 8 étampures, 3 crampons: 2 formés par les éponges pliées à angle droit (extrémités rectangulaires) et 1 à la pince. Pour cheval de trait? Rouillé. . (# INV.: 150).	1	
1L	5.3.1	Plastique	figurine de cheval	1	1	5.7	Jeux et divertissements	comp	Cheval en plastique moulé blanc, plein. 3 pattes et 1 oreille incomplètes. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 151).	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1L	7.24	Métal cuivreux et verre	chapelet	1	1	5.6	Culte et rituel	frag	Perle de verre enroulée de forme ovoïde, en verre teinté vert ou turquoise, altération moyenne lamellaire, montée sur fil en métal cuivreux. . (# INV.: 152).	1	0002
1L	7.22	Métal cuivreux et cuir	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de cuir travaillé, présence de petites perforations de couture sur 2 bords et d'un élément semi-sphérique en alliage cuivreux pouvant être un œillet. . (# INV.: 153).	1	
1L	7.99	Matériau composite autre	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	comp	Petite chaussure en cuir, empeigne et quartier presque entièrement préservés, 7 œillets en métal cuivreux de chaque côtés (10 préservés). Chaussure cousue, talon cloué, clous en alliage ferreux. Longueur: 15 cm. Cuir sec, surface brune, beige et verte (mousse). . (# INV.: 154).	1	
1L	7.99	Matériau composite autre	pédale	1	1	2.1	Moyens de transport	comp	Pédale composée d'une grosse tige centrale cylindrique et creuse en alliage ferreux encadrée de 2 tiges recouvertes de caoutchouc noir de section carrée. Hachures formant des losanges sur les 4 faces. Vraisemblablement pour un vélo. Rouillée. . (# INV.: 155).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Objet ressemblant à une boîte électrique (aucune correspondance trouvée). Face avant: plaque rectangulaire avec dépression circulaire dans la moitié supérieure, celle-ci présente découpes formant un "visage" (2 ovoïdes, 1 circulaire, 2 rectangulaires et 1 long ovale irrégulier). 6 trous de fixation autour du cercle, 1 en haut et 1 en bas. 2 pans latéraux dans la partie inférieure, chacun avec une large ouverture circulaire. Face arrière: vis en métal ferreux avec écrou et fil en métal cuivreux, dans le coin supérieur gauche. Rouillé. . (# INV.: 156).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	inc	Plaque rectangulaire avec 1 perforation circulaire. Pouvant appartenir à l'objet précédent. Rouillé. . (# INV.: 157).	1	
1L	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 158).	1	
1L	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	24	24	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 21 sur 24.. (# INV.: 159).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	crampon	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Crampons rouillés. . (# INV.: 160).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Élément de fixation en U, extrémités évasées et arrondies avec large trou de fixation. Rouillé. . (# INV.: 161).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Grosse boucle ovale formée par une tige de section circulaire dont les branches se rejoignent et se poursuivent vers l'extérieur sur au moins 10 cm. Non rectiligne, extrémité cassée. Rouillé. . (# INV.: 162).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	chaîne	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Chaîne à maillons torsadés, 13 préservés. Boucle ovale avec extension carrée attachée à une extrémité par un fil de fer entortillé. Rouillée. . (# INV.: 163).	1	
1L	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	3	7.1	Indéterminé	frag	Plaques minces rectangulaires plus ou moins tordues, dont 1 extrémité est repliée sur elle-même. Chacune porte 2 clous tréfilés. Rouillés. . (# INV.: 164).	1	
1L	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plaque mince couverte de perforations circulaires régulières, à la manière d'une grille. Tordus et pliés. . (# INV.: 165).	1	
1L	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plastique superposé blanc et bleu pâle (ou peinture?) avec bosse. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 166).	NC	
1L	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment en matière brun-noir dure, possible altération haute causée par la chaleur ou le feu. Plastique? NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 167).	NC	
1L	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plastique blanc mince et souple. Décor imprimé noir de cordelettes se croisant à angles droits.. (# INV.: 168).	NC	
1L	5	Matières organiques	noix	2	2	6.2	Végétaux	inc	Moitiés de coquilles de noyer cendré. . (# INV.: 169).	1	
1L	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de gros mammifère dont 2 présentant des traces de découpe à la scie. . (# INV.: 170).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1M	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord à lèvre ourlée vers l'intérieur. Glaçure brun à brun-jaune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 171).	1	
1M	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure. Pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 172).	1	
1M	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome (bleu, gris et rose), motif floral et bande soulignant la lèvre. Intérieur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 173).	1	
1M	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi. Décor moulé de grosses côtes. Datation matériau: 1674 po. -. (# INV.: 174).	1	
1M	2.3.1.13	V col transp autre	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment en verre vert clair. . (# INV.: 175).	1	
1M	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 5.. (# INV.: 176).	1	
1M	7.3	Fer et métal cuivreux	mors	1	1	2.1	Moyens de transport	comp	Mors droit composé d'une partie centrale (canon) en alliage ferreux, sans articulation, et d'anneaux fixes en alliage cuivreux prolongés par une branche aplatie à l'extrémité arrondie. Canon très rouillé. . (# INV.: 177).	1	0003
1M	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. . (# INV.: 178).	1	
1M	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. . (# INV.: 179).	1	
1M	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés dont 2 gros. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 4.. (# INV.: 180).	1	
1M	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragment de clou découpé rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 181).	NC	
1M	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés dont 1 portant résidus de fibres de bois. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# INV.: 182).	1	
1M	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé très rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 183).	NC	
1M	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de bande portant possiblement un rivet, 1 extrémité cassée. . (# INV.: 184).	1	
1N	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	13	1	4.99	Consommation ind.	comp	Bouteille à corps de section ovale, ouverture filetée, col court, bague arrondie, épaule tombante et cul légèrement concave avec texture de style "Stippling ou Knurling" et marque de piston, traces de moule en plusieurs parties. Inscriptions moulées: « 1 C (dans un triangle inversé) 3 / 3705 / 3 ». Produit par Consumers Glass Co. (1917-aujourd'hui), Canada. Datation production estimée: 1917 po. - 1962 c.. (# INV.: 185).	1	
1N	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi courbe portant inscriptions ACL presque effacées (reflets): « […]N6 / […] .S.A. ». . (# INV.: 186).	1	
1N	7.99	Matériau composite autre	bouteille	1	1	4.8.2	Éclairage	comp	Bouteille en verre incolore sans plomb, à corps de section ovale, ouverture filetée, col court, bague arrondie, épaule tombante et cul légèrement concave avec texture de style "Stippling ou Knurling" et marque de piston, traces de moule en plusieurs parties. Inscriptions moulées: « 1 C (dans un triangle inversé) 3 / 3705 / 2 ». Bouchon en métal ferreux très rouillé, vissé en place. Mèche tissée à l'intérieur de la bouteille, repliée en 2 et collée au bouchon. Produite par Consumers Glass Co. (1917-aujourd'hui), Canada. Vraisemblablement utilisée comme lampe à l'huile. Datation production estimée: 1917 po. - 1962 c.. (# INV.: 187).	1	0004

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 1 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-13 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1N	7.99	Matériau composite autre	bouteille	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille en verre incolore sans plomb, à corps de section circulaire, à ouverture filetée avec son bouchon en plastique blanc, à épaule tombante et cul légèrement concave avec marque de piston. Inscriptions: « moulées sous la base: "1[...] 5 / 2 »; ACL effacée (reflet) sur la paroi "HRC / BRAND / NO SOAP NEEDED / NYLON BRITE (en gros dans un cartouche rectangulaire aux bords ornés de spirales) / (image de robe) / MAGIC NYLON WHITENER / WASHES / WHITENS / BRIGHTENS / ENDS NYLON CLINGING / no more gray / or yellow nylon! // NYLON BRITE / washes - whitens - brightens / (instructions) / TESTED / HOUSEHOLD RESEARCH / CORPORATION / GUARANTEED / HOUSEHOLD RESEARCH CORPORATION / AUBURNDALE 66. MASS. U.S.A." ». Produit nettoyant. . (# INV.: 188).	1	
1N	7.99	Matériau composite autre	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	comp	Pot en verre incolore sans plomb avec son couvercle en métal ferreux. Corps de section circulaire, large ouverture filetée, cul légèrement concave avec pied annulaire. Inscriptions: « moulées sous l'épaule (en pointillés): "FL.12.OZ. / FL.12.OZ."; moulées sous la base: "McLARENS (en arc de cercle) / 3 / (barre verticale) D (dans un losange avec un . au-dessus) 5 / 2912"; sur le couvercle: "M[c]LARENS (en vert sur fond blanc)" ». Produit par Dominion Glass Co. (1913-1995+) en janvier-février 1956 à l'usine de Hamilton, selon la marque. Décor moulé de cercles en relief formant une chaîne, au-dessus du talon et sous l'épaule. Datation production estimée: 1956 po. - 1957 an.. (# INV.: 189).	1	
1N	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Ent	Bouteille en poire, à corps de section circulaire renflé au centre, ouverture à capsule, col cylindrique et épaule tombante, cul concave. Inscription moulées: « PERRIER (en arc de cercle) / (contour d'étoile un peu arrondie contenant chiffre indéterminé 6, 8 ou 9) / .6 » . (# INV.: 190).	1	
1N	2.3.1.10	V col transp brun	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Petit pot à corps de section circulaire, ouverture filetée, col court avec bague arrondie, épaule arrondie et cul légèrement concave. Traces de moules en plusieurs parties. Inscriptions moulées: « (monogramme H au-dessus d'un A) / C / 9 JK 5862 (en arc de cercle inversé) ». Produit par Hazel-Atlas Glass Co. (1902-1957), États-Unis. Datation production estimée: 1924 c. - 1982 c.. (# INV.: 191).	1	
1N	5.5.1	Tissu	mèche ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Possiblement un fragment de mèche tissée, fortement taché par la rouille. . (# INV.: 192).	1	
1P	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de paroi droite à surface texturée. . (# INV.: 193).	1	
1P	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de paroi. Altération faible causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 194).	1	
1P	5.1.4	Coquille	coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	Petit fragment de coquille de mollusque. . (# INV.: 195).	1	

Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Numéro d'objet: CcFc-13 - 1L - 0001 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Établissement 1

Contexte archéologique: Bâtiment 1 - dégagement du mur ST-3

Croisements: Aucun

Intervention archéo.: Inventaire, Arkéos, 2025

Photographies



CcFc-13-0001a, CcFc-13-0001b

Objet: **Cloche** **Période:** eurocanadienne

Code matériau: 3.1.1.1 **Matériau(x):** Fer ind

Code fonction: 3.2 **Fonction(s):** Élevage

Origine: Indéterminée **Datation:** XXe siècle

(cm) Long. 7,5 **Larg.** 5,5 **Haut.** 8,5 **Ép.** **Autre:**

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension:** ☐ **oui**

Description: Cloche quadrangulaire aux coins arrondis, surmontée d'un anneau de fixation plat, battant manquant. Objet rouillé.

☐ **oui** **Décor:** Aucun

Fabrication: Indéterminée **Fabricant:** Indéterminé

☐ **oui** **Marque(s):** Aucune

Commentaire: Cloche à vache, aussi appelée sonnaille. Accrochées au cou des bêtes, les cloches servaient à localiser plus facilement les animaux dans les pâturages.

Ajout/modification:

Références: Plusieurs exemplaires similaires : https://app.pch.gc.ca/application/artefacts_hum/humaines_humanities.app?t=exact&i=false&n=0&pID=1&r=50&s=1&v=none&lang=fr&w=cloche+%C3%A0+vache#searchCriteria

Datation - Objet autochtone

Datation relative: **Attribution typologique:**

Datation absolue: **Chronologie culturelle:**

Identification culturelle:

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage initiale:** 2026/01/12

Mise à jour par: **Date mise à jour:**

FICHE DE CATALOGAGE

Photographies



Numéro d'objet: CcFc-13 - 1L - 0002 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Établissement 1

Contexte archéologique: Bâtiment 1 - dégagement du mur ST-3

Croisements: Aucun

Intervention archéo.: Inventaire, Arkéos, 2025

CcFc-13-0002

Objet: **Chapelet** **Période:** eurocanadienne

Code matériau: 7.24 **Matériau(x):** Métal cuivreux et verre

Code fonction: 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

Origine: Indéterminée **Datation:** XXe siècle

(cm) Long. **Larg.** **Haut.** **Ép.** **Autre:**

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension:** ☐ **oui**

Description: Perle de verre enroulée de forme ovoïde, en verre teinté vert ou turquoise, altération moyenne lamellaire, montée sur chaînette en métal cuivreux.

☐ **oui** **Décor:** Aucun

Fabrication: Indéterminée **Fabricant:** Indéterminé

☐ **oui** **Marque(s):** Aucune

Commentaire: Les chapelets sont des objets de dévotion utilisés par les chrétiens pour réciter les prières selon un modèle désigné. La plupart des chapelets sont faits de perles d'os ou de bois, mais, à partir des XIXe et XXe siècles, de plus en plus de ces objets arborent des perles de verre fabriquées de façons artisanale et semi-industrielle. Les chapelets faits de perles de verre étaient présents avant cette période, mais dans des proportions bien moindres. (Archéolab)

Ajout/modification:

Références: https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/210239

Datation - Objet autochtone

Datation relative: **Attribution typologique:**

Datation absolue: **Chronologie culturelle:**

Identification culturelle:

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage initiale:** 2026/01/12

Mise à jour par: **Date mise à jour:**

Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Numéro d'objet: CcFc-13 - 1M - 0003 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Établissement 1

Contexte archéologique: Bâtiment 1 - dégagement du mur ST-22

Croisements: Aucun

Intervention archéo.: Inventaire, Arkéos, 2025

Photographies



CcFc-13-0003a, CcFc-13-0003b

Objet: **Mors** **Période:** eurocanadienne

Code matériau: 7.3 **Matériau(x):** Fer et métal cuivreux

Code fonction: 2.1 **Fonction(s):** Moyens de transport

Origine: Indéterminée **Datation:** XXe siècle

(cm) Long. 27,5 **Larg.** 12,5 **Haut.** **Ép.** **Autre:**

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension:** ☐ **oui**

Description: Mors droit composé d'une partie centrale (canon) en alliage ferreux, sans articulation, et d'anneaux fixes pivotants en alliage cuivreux, prolongés par une branche aplatie à l'extrémité arrondie.

Le canon est très rouillé et fragile et les anneaux sont corrodés sur toute leur surface.

☐ **oui** **Décor:** Aucun

Fabrication: Indéterminée **Fabricant:** Indéterminé

☐ **oui** **Marque(s):** Aucune

Commentaire: La longueur du mors, 14,5 cm, pourrait indiquer qu'il était destiné à un cheval de grande taille, ou avec une large mâchoire.

Type dit à demie-spatule.

Ajout/modification:

Références: https://www.kramer.fr/conseils/types-mors-leurs-effets
https://www.equirodi.com/magazine/295-bien-choisir-l-embouchure-de-son-cheval

Datation - Objet autochtone

Datation relative: **Attribution typologique:**

Datation absolue: **Chronologie culturelle:**

Identification culturelle:

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage initiale:** 2026/01/12

Mise à jour par: **Date mise à jour:**

Montréal

FICHE DE CATALOGAGE

Photographies



Numéro d'objet: CcFc-13 - 1N - 0004 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Établissement 1

Contexte archéologique: Nettoyage de surface

Croisements: Aucun

Intervention archéo.: Inventaire, Arkéos, 2025

CcFc-13-0004a, CcFc-13-0004b

Objet: **Bouteille** **Période:** eurocanadienne

Code matériau: 7.99 **Matériau(x):** Matériau composite autre

Code fonction: 4.8.2 **Fonction(s):** Éclairage

Origine: Canada **Datation:** 1917-1962 c.

(cm) Long. 8 **Larg.** 4 **Haut.** 15,5 **Ép.** **Autre:**

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension:** ☐ **oui**

Description: Bouteille en verre incolore sans plomb, à corps de section ovale, ouverture filetée, col court, bague arrondie, épaule tombante et cul légèrement concave avec texture de style "Stippling ou Knurling" sur le pourtour et marque de piston. Présence de traces de moule en plusieurs parties. Bouchon en métal ferreux rouillé vissé en place. Mèche tissée à l'intérieur de la bouteille, repliée en 2 et collée à ou maintenue par le bouchon.

☐ **oui** **Décor:** Aucun

Fabrication: Automatique, moule en plusieurs parties **Fabricant:** Consumers Glass Co. (1917-aujourd'hui)

☒ **oui** **Marque(s):** Inscriptions moulées sous la base : « 1 C (dans un triangle inversé) 3 / 3705 / 2 ».

Commentaire: Vraisemblablement utilisée comme lampe à l'huile. Elle pourrait avoir été fabriquée à l'usine de Ville-Saint-Pierre, à Montréal. La marque avec un triangle inversé est utilisée à partir 1917 jusqu'en 1962 ou un peu après.

Ajout/modification:

Références: https://secure-sha.org/bottle/pdffiles/ConsumersGlass.pdf

Datation - Objet autochtone

Datation relative: **Attribution typologique:**

Datation absolue: **Chronologie culturelle:**

Identification culturelle:

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage initiale:** 2026/01/12

Mise à jour par: **Date mise à jour:**

Annexe 1.4
Site CcFc-14

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 2 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 23-01-2026
Code : CcFc-14 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre dont 1 ayant subi une altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 1).	1	
1A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	23	23	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 19 sur 23.. (# INV.: 2).	1	
1A1	3.1.1.1	Fer ind	lime	1	1	1.10.1	Matières indéterminées, outils	comp	Lime fine de section ronde, à soie quadrangulaire en pointe, rouillée. Longueur conservée: 20 cm; diamètre: 0,6 cm. . (# INV.: 3).	1	
1A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi courbe, inscriptions moulées « [...](C ou O)[...] ». . (# INV.: 4).	1	
1A2	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de contenant ou de verre à vitre ayant subi une altération haute causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 5).	1	
1A2	3.1.1.2	Acier	couteau	2	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	comp	Fragments jointifs de couteau à beurre, dos légèrement concave, manche arrondi. Décor moulé abstrait de lignes sur le manche.. (# INV.: 6).	1	
1A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	42	42	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de 3 tailles différentes, têtes larges et étroites. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 38 sur 42.. (# INV.: 7).	1	
1A2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# INV.: 8).	NC	
1A2	3.1.1.13	Fer tréfilé	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Crampon rouillé. . (# INV.: 9).	1	
1A3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi près du rebord ou de la base. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 10).	1	
1A3	1.3	Porcelaine	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi (?), altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 11).	1	
1A3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de vitre ou paroi jointifs, altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 12).	1	
1A3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Amas de verre tordu, altération haute causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 13).	1	
1A3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de paroi déformé, altération haute causée par la chaleur ou le feu. Datation matériau: 1674 po. -. (# INV.: 14).	1	
1A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule. . (# INV.: 15).	1	
1A3	2.99	Verre altéré	indéterminé	12	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments tordus en verre incolore ou teinté, altération haute causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 16).	1	
1A3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	14	14	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés tous de la même taille, parfaitement triangulaires. Rouillés. . (# INV.: 17).	1	
1A3	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	99	99	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés, presque tous d'environ 8 cm de longueur. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 95 sur 99.. (# INV.: 18).	1	
1A3	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	5	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments de clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 5.. (# INV.: 19).	NC	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Crampon rouillé. . (# INV.: 20).	1	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	épingle à linge	1	1	4.9	Entretien	inc	Ressort d'épingle à linge rouillé. . (# INV.: 21).	1	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de bande présentant 1 perforation circulaire à une extrémité. Rouillée. . (# INV.: 22).	NC	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	bouchon à capsule	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Fragment de bouchon à capsule. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 23).	NC	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de feuille ou plaque aux bords irréguliers , rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 24).	NC	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de gros fil de section circulaire rouillé. . (# INV.: 25).	NC	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	ressort	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de petit ressort. Rouillés. . (# INV.: 26).	NC	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	boucle	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Boucle de style bretelles de salopette, 2 parties. Rouillée. . (# INV.: 27).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 2 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 23-01-2026
Code : CcFc-14 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A3	6	Matériau indéterminé	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Gros bouton circulaire à petites perforations 4 trous, à face convexe et dos manquant. Matériaux indéterminés. Présente une altération haute causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 28).	1	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	bouton ?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Possiblement un bouton circulaire à faces plates, attache manquante. Rouillé. . (# INV.: 29).	1	
1A3	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Élément rectangulaire plutôt mince, face convexe et dos concave, aux bords droits. Perforation circulaire dans une dépression en losange au centre, 4 perforations allongées (fentes) disposées 2 par 2 le long des bords longs, 2 plus courtes au centre des bords courts. 4 petites encoches aux extrémités. Fines lignes ornent les bords longs. . (# INV.: 30).	1	
1A3	3.1.1.1	Fer ind	bouton ?	2	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Fragments d'éléments circulaires pouvant être un bouton-pression? Rouillés. . (# INV.: 31).	1	
1A4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi, 1 à glaçure jaune et 1 ayant perdu presque toute sa glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 32).	1	
1A4	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure, pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 33).	1	
1A4	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange pouvant être de la TCG locale ayant perdu toute sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 34).	1	
1A4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi carénée. Décor peint polychrome (bleu et noir) à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 35).	1	
1A4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi près de la base. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 36).	1	
1A4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi pouvant appartenir aux objets précédents. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 37).	1	
1A4	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de col. . (# INV.: 38).	1	
1A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de paroi de bouteille à corps de section circulaire. Altération moyenne autre (lamellaire) . (# INV.: 39).	1	
1A4	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Amas de verre tordu ayant subi une altération haute causée par la chaleur ou le feu. Possiblement incolore. . (# INV.: 40).	1	
1A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau et de tuyau. . (# INV.: 41).	1	
1A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. . (# INV.: 42).	1	
1A4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous forgés rouillés. . (# INV.: 43).	1	
1A4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous découpés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# INV.: 44).	1	
1A4	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 45).	1	
1B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 46).	1	
1B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment plat, altération faible causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 47).	1	
1B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ou pot ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond de bouteille ou pot avec inscriptions moulées: « […]OM[…] » et texture de style "Stippling ou Knurling". Altération haute causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 48).	1	
1B1	2.99	Verre altéré	indéterminé	7	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments tordus en verre probablement incolore, altération haute causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 49).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 2 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 23-01-2026
Code : CcFc-14 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B1	7.3	Fer et métal cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Bouton en 2 parties, à face convexe en métal cuivreux et à dos plat en métal ferreux, attache manquante. Décor moulé sur la face, série de 6 fines côtes et cannelures surélevées.. (# INV.: 50).	1	
1B1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés rouillés. . (# INV.: 51).	1	
1B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	31	31	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés, presque tous d'environ 8 cm de longueur. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 27 sur 31.. (# INV.: 52).	1	
1B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. . (# INV.: 53).	1	
1B1	3.1.1.1	Fer ind	boucle ?	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Élément à cadre rectangulaire avec accroche en C, pouvant être une partie de boucle. Rouillé. . (# INV.: 54).	1	
1B1	3.1.1.1	Fer ind	mousqueton	1	1	7.2	Multiples	comp	Mousqueton avec boucle rectangulaire fixe. Rouillé. . (# INV.: 55).	1	
1B1	3.1.1.1	Fer ind	crochet à vêtements	1	1	4.8.4	Mobilier	comp	Crochet à vêtements formé d'une tige repliée de manière plus ou moins triangulaire, créant 2 espaces d'accrochage. 1 extrémité forme un œillet dans lequel passe l'autre extrémité, filetée pour ancrage. Rouillé. . (# INV.: 56).	1	
1B1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Élément d'attache à angle droit, 2 trous de fixation contenant chacun 2 petits clous. Présence d'une perforation circulaire et d'une encoche rectangulaire sur l'autre partie. Rouillé. . (# INV.: 57).	1	
1B1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments minces et courbes indéterminés , rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 58).	NC	
1B1	7.3	Fer et métal cuivreux	boulon et écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Boulon en alliage cuivreux à tête circulaire avec petite perforation circulaire au milieu, à tige creuse, portant 1 écrou hexagonal en alliage cuivreux et 1 circulaire en alliage ferreux. . (# INV.: 59).	1	
1B1	5	Matières organiques	noix	3	1	6.2	Végétaux	inc	Moitié de coquille de noyer cendré contenant 2 fragments de fruit séché d'aspect brun-noir. . (# INV.: 60).	1	
1B2	1.3	Porcelaine	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment avec 2 pans plats et coin chanfreiné, altération faible indéterminée. . (# INV.: 61).	1	
1B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. . (# INV.: 62).	1	
1B2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ou pot ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond de bouteille ou pot portant les inscriptions moulées: « [...] / (symbole de carré avec barre horizontale) C (dans un triangle arrondi) 3 / C. S CO / RD 1961 / F(P ou R)[...]ORN », produit par Consumers Glass Co. (1917-aujourd'hui). Présence de texture de style "Stippling or Knurling" sur le pourtour. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. Verre incolore. Datation production estimée: 1962 po. - . (# INV.: 63).	1	
1B2	2.99	Verre altéré	indéterminé	21	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de verre tordu, altération haute causée par la chaleur ou le feu. Verre incolore ou teinté. . (# INV.: 64).	1	
1B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	189	191	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de 3 tailles différentes. 2 fois 2 clous collés ensemble. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 184 sur 189.. (# INV.: 65).	1	
1B2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés tous de la même taille. Rouillés. . (# INV.: 66).	1	
1B2	3.1.1.13	Fer tréfilé	crampon et clou	1	2	4.7.2	Quincaillerie d'architecture	comp	Crampon et clou rouillés pris dans la même concrétion. . (# INV.: 67).	1	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	boucle ?	1	1	7.1	Indéterminé	comp	En 1 partie, cadre en "8" à base plate, grosse tige de section circulaire. Rouillé. . (# INV.: 68).	1	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Disque mince très rouillé, diamètre: 14 cm. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 69).	NC	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment d'élément tubulaire formé d'une feuille recourbée et rétréci à une extrémité. Rouillé. . (# INV.: 70).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 2 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 23-01-2026
Code : CcFc-14 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment tubulaire, semble se refermer en dôme à une extrémité. Rouillé. . (# INV.: 71).	1	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de bande mince rétrécie à une extrémité. Rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 72).	NC	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de feuille mince dont 1 repliée sur elle-même. Rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 73).	NC	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de rebord mince très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 5.. (# INV.: 74).	1	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de métal mince pouvant avoir été émaillé, courbé et replié sur lui-même. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 75).	NC	
1B2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments minces aux bords irréguliers très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# INV.: 76).	NC	
1B2	3.1.2.1	Cuivre ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de tige de section circulaire, légèrement rétrécie à une extrémité. 2 extrémités cassées, rouillé. . (# INV.: 77).	1	
1B2	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Fragments d'os blanchis, probablement mammifère et oiseau. . (# INV.: 78).	1	
1B3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure brun clair. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 79).	1	
1B3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	verre de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment mince et courbe. . (# INV.: 80).	1	
1B3	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.4.4	Coiffure	frag	Fragment de peigne en plastique rouge, mince et légèrement courbé, dents quadrangulaires. . (# INV.: 81).	1	
1B3	7.8	Fer et os	manche	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Côte en os de manche d'ustensile, convexe à dessus plat, extrémité légèrement arrondie, maintenue par 4 petits clous en fer (2 conservés partiellement). . (# INV.: 82).	1	
1B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Petit fragment de verre à vitre. . (# INV.: 83).	1	
1B3	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de scapula de gros mammifère. . (# INV.: 84).	1	
1B3	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille de mollusque (moule?). . (# INV.: 85).	1	
1C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à ouverture à capsule, épaule tombante légèrement renfléeet cul légèrement concave avec texture de style "Stippling or Knurling". Inscriptions: « moulée sous la base: "6 / (symbole de carré traversé d'une barre verticale) C (dans un triangle arrondi) 8 / 23248"; étiquette ACL effacée sur l'épaule: "KIST"; texte ACL partiellement effacé sur l'épaule de l'autre côté: "BOTTLED UNDER LICENSE / FROM / KIST CANADA LTD. / STRATFORD. ONTARIO / CONTENTS 10 FL OZS" ». Produite par la Consumers Glass Co. (1917-aujourd'hui) à l'usine d'Etobicoke en septembre-octobre 1968 selon la marque. Fabriquée mécaniquement. Décor moulé de losanges entre l'épaule et le talon. Datation production estimée: 1968 po. - 1969 an.. (# INV.: 86).	1	
1C1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base et paroi de bouteille en verre vert clair, à corps de section circulaire. Présence de texture de style "Stippling or Knurling" sous la base. Inscription moulée sur le talon: « [...] OZS. ». . (# INV.: 87).	1	
1C1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	pot à onguent	1	1	4.3	Médication	Ent	Petit pot à corps de section circulaire, ouverture filetée, talon et cul en retrait. Inscriptions moulées: « sous la base: "VICKS (en arc de cercle) / 8 (symbole de triangle) 2 / VAPORUB (en arc de cercle inversé)"; au début du filet "26 (à l'envers)" ». Fabriqué à la machine. Probablement 1945 ca.-1965 ca. . (# INV.: 88).	1	
1C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 89).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 2 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 23-01-2026
Code : CcFc-14 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs. NB. ÉLAGUÉ: 13 sur 17.. (# INV.: 90).	1	
1D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de coin de verre à vitre avec traces d'enchâssement. Altération moyenne causée par la chaleur ou le feu. . (# INV.: 91).	1	
1D1	4.3.2	Mortier	mortier	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Fragments de mortier avec résidus de peinture bleu-gris. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# INV.: 92).	NC	
1D1	5.5.1	Tissu	bas	1	1	4.4.1	Vêtements	comp	Bas au-dessus du genou, tricoté à la machine, rose pâle. En rayonne? NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 93).	NC	
1E1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord glaçure jaune et de paroi glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 94).	1	
1E1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de col (?) en verre coloré turquoise. . (# INV.: 95).	1	
1E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 96).	1	
1E1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé recourbé en J. Rouillé. . (# INV.: 97).	1	
1E1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou tréfilé rouillé. . (# INV.: 98).	1	
1E1	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragment de tige de section plutôt circulaire, 1 extrmité en pointe, 1 extrémité semble quadrangulaire. Porte des résidus de fibres de bois perpendiculaires à la tige. Rouillé. . (# INV.: 99).	1	
1E1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragment de clou indéterminé très rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 100).	NC	
1E1	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère dont 1 présentant des traces de découpe à la scie. . (# INV.: 101).	1	
1E1	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille de mollusque (moule?). . (# INV.: 102).	1	
1E2	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange clair à foncé, pouvant être de la TCG locale ayant perdu toute sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 103).	1	
1E2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu. Datation production estimée: 1820 c. - 1860 c.. (# INV.: 104).	1	
1E2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments et éclats de paroi et rebord, certains pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 105).	1	
1E2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petits éclats pouvant appartenir aux objets déjà dérits. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 106).	1	
1E2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Possible décor moulé à peine visible. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 107).	1	
1E2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de couvercle, rebord arrondi, dessus légèrement concave avec trace d'arrachement (de bouton?). . (# INV.: 108).	1	
1E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de large coin chanfreiné plat, surface extérieure texturée. . (# INV.: 109).	1	
1E2	2.3.1.10	V col transp brun	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbé. . (# INV.: 110).	1	
1E2	2.3.2.1	V col opaque blanc	verre de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment de rebord et paroi, forme probablement globulaire. Peinture rose-orange à l'extérieur. . (# INV.: 111).	1	
1E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes et épaisseurs dont 1 très épais. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 6.. (# INV.: 112).	1	
1E2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 113).	1	
1E2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# INV.: 114).	1	
1E2	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé très rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 115).	NC	
1E2	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé très rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 116).	NC	
1E2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de grosse bande aux extrémités cassées. Rouillé. . (# INV.: 117).	1	
1E2	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de petit à gros mammifère. . (# INV.: 118).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 2 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 23-01-2026
Code : CcFc-14 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi ayant presque perdu sa glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 119).	1	
1E3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure jaune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 120).	1	
1E3	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure mouchetée vert, brun et jaune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 121).	1	
1E3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits. . (# INV.: 122).	1	
1E3	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 123).	1	
1E3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu. Datation production estimée: 1820 c. - 1860 c.. (# INV.: 124).	1	
1E3	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord, ouverture plutôt large. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# INV.: 125).	1	
1E3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau. Décor moulé à motif indéterminé, comportant gros points et autres éléments en relief.. (# INV.: 126).	1	
1E3	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou indéterminé très rouillé. . (# INV.: 127).	1	
1E3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment sans forme précise très rouillés NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 128).	NC	
1F	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat à pâte orange, pouvant être de la TCG locale ayant perdu toute sa glaçure. . (# INV.: 129).	1	
1F	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment sans forme précise très rouillés NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# INV.: 130).	NC	
1G	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi, glaçure brun foncé et brun moyen. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 131).	1	
1H	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 132).	1	
1J	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Datation matériau: 1762 po. - 1840 c.. (# INV.: 133).	1	
1K	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi, glaçure brun foncé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 134).	1	
1K	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment légèrement courbés. . (# INV.: 135).	1	

Annexe 1.5
Site CcFc-15

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 3 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-15 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de rebord et de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 1).	1	
1A	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi. Pâte orange, probablement une TCG locale. . (# INV.: 2).	1	
1A	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs de paroi. Décor imprimé bleu à motif indéterminé, bordure d'éléments floraux sur fond de fines lignes. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 3).	1	
1A	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Éclats de paroi pouvant appartenir à l'objet précédent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 4).	1	
1A	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de paroi près de la base. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# INV.: 5).	1	
1A	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 6).	1	
1A	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Probablement un clou rouillé. . (# INV.: 7).	1	
1B	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# INV.: 8).	1	
1B	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de fond. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 9).	1	
1B	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Probablement un clou rouillé. . (# INV.: 10).	1	
1C	1.1.1	Terre Cuite Grossière	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de pâte rouge foncé, pouvant être TCG locale ou brique. . (# INV.: 11).	1	
1C	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule éclat de paroi. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 12).	1	
1C	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petit fragment de col. . (# INV.: 13).	1	
1C	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes. . (# INV.: 14).	1	
1D	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau. . (# INV.: 15).	1	
1D	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 16).	1	
1E	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau dont 1 portant glaçure brun-jaune. . (# INV.: 17).	1	
1E	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de verre à vitre. . (# INV.: 18).	1	
1E	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragments jointifs de clou indéterminé rouillé. . (# INV.: 19).	1	
1F	1.1.1	Terre Cuite Grossière	indéterminé	13	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte orange, pouvant être de la brique ou TCG locale très grossière ayant perdu toute sa glaçure. . (# INV.: 21).	1	
1F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragments de verre à vitre de différentes teintes. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# INV.: 21).	1	
1F	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou découpé rouillé. . (# INV.: 22).	1	
1F	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	Fragment de clou indéterminé rouillé. . (# INV.: 23).	1	
1F	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de dent de gros mammifère et fragment d'os blanchi. . (# INV.: 24).	1	
1G	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs de paroi (marli?). Décor imprimé bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui. (# INV.: 25).	1	
1H	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé rouillé. . (# INV.: 26).	1	
1J	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Fragment de clou indéterminé rouillé. . (# INV.: 27).	1	
1J	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	6	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments dont 3 jointifs. Rebord de contenant? Très rouillés. . (# INV.: 28).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Établissement 3 **Archéologue :** Jessica Labonté **Date :** 20-01-2026
Code : CcFc-15 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1J	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	10	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments minces légèrement courbés. Pourraient être de la paroi de contenant? Très rouillés. Pouvant appartenir à l'objet précédent. . (# INV.: 29).	1	